



Histoire philosophique du regne de Louis XV

Alexis de Tocqueville

LIREGRATUITEMENT.COM

Histoire philosophique du regne de Louis XV

Alexis de Tocqueville

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

II PRÉFACE

son prestige ; d'autres ont grandi en pouvoir et en considération.

Loi*sqe la tombe a reçu les restes de Louis XV» la vieille monarchie française s'y est ensevelie avec lui. Les actes de ce roi , ses fautes y ses vices ont précipité le mouvement qui entraînait la nation vers un ordre nouveau. Les croyances religieuses n'ont pas échappé plus que les principes politiques à une curieuse investigation , et lorsque des hommes , éclairés d'une fausse lumière, ont travaillé avec ardeur à l'anéantissement de ces croyances, n'ont-ils pas exalté au delà de toute limite l'orgueil humain ?

Cette recherche philosophique des causes, qui, pendant une grande partie du xviii^e siècle, ont disposé le peuple à la grande révolution qui en a marqué la fin, est digne de notre étude. Je l'ai embrassée avec d'autant plus d'ardeur qu'elle m'a paru n'avoir été jusqu'ici qu'effleurée. C'est une condition utile , j'ajouterai presque nécessaire pour bien saisir les origines des changements prodigieux survenus de nos jours, d'avoir vu quelque chose de l'ancien régime , et de pouvoir rapprocher ainsi les causes des effets qu'elles ont produits. Après une

PRÉFACE. III

révolution qui a bouleversé tant d'existences , et remué tant de passions, la vieillesse n'est point une mauvaise condition pour

Thomme qui veut écrire Thistoire des temps voisins de celui où il vit ; les années en s'accumulant , complètent pour lui la connaissance du cœur humain. Devenu étranger aux affaires qui agitent le monde , il les voit sans passion, il les juge avec impartialité, le choc bruyant des événements a usé chez lui les préjugés; et en prenant la plume , il n'a d autre attrait que la vérité, d'autre but que d'instruire les hommes.

Tel est l'objet que je me suis proposé : je n'ai pas prétendu me mettre en hostilité contre les idées qui dominent depuis soixante ans. J'ai toujours aimé la liberté; mais je n'ai pas hésité à attaquer les vices partout où je les ai reconnus , de quelques vêtements qu'ils fussent couverts; je ne me suis senti aucune indulgence pour le charlatanisme qui démoralise les hommes.

Le livre que j'offre au public n'est point une œuvre métaphysique. Les faits y sont narrés avec détail , et je me suis efforcé de les grouper de manière à ce que leurs conséquences deviennent saillantes.

n PRÉFACE.

Cette œuvre composée au déclin de la vie , eonservera-t-elle quelque chose de cette verve qui anim« les objets , ajoute du prix aux travaux sérieux Qt répand du charme sur les matières les plus graves? Le lecteur en décidera.

INTRODUCTION

Fin du règne de Louis XIV. — Désir de changement. — Affaiblis* sement de Tamour pour le roi. — La noblesse moins prépondé-

rante. — Le jansénisme ; les querelles qui y sont relatives mènent à l'incrédulité. — Les parlements, le tiers état et la classe moyenne acquièrent de Pimportance. — Les institutions se modifient. — La couronne échoit à un enfant et le pouvoir à un prince débauché. — Testament de Louis XIV; sa maladie; sa mort.

Quand Louis XIV mourut , les symptômes du profond changement que devait subir la société française commençaient à se manifester. La longueur d'un règne de soixante-douze ans avait fatigué une nation avide de nouveautés; les infortunes survenues pendant les dernières années semblaient une fatalité attachée au souverain lui-même et qui ne disparaîtrait qu'avec lui ; l'amour pour le roi perdait déjà de son prestige.

La noblesse ne possédait plus son ancienne importance. Ces grands seigneurs entourés d'une nom- I. 1*

breuse clientèle de gentilshommes , comptant leurs vassaux par milliers, et qui jadis obligeaient le chef de l'État à les ménager, s'étaient trouvés réduits à la condition de courtisans dociles. En se fixant à la cour, ils avaient échangé l'orgueil qui fait faire de grandes choses, contre la vanité qui s'occupe de minces intérêts. Dès lors les grands virent déchoir leur pouvoir; amoindris aux yeux de la royauté, ils le parurent aussi aux yeux du peuple.

Les choix du roi avaient élevé à l'épiscopat des hommes d'un mérite éminent; mais malheureusement ils se divisèrent sur les questions obscures du molinisme et du jansénisme. Louis XiV, que la flatterie saluait du nom de destructeur de l'hérésie , crut sa gloire intéressée à ne tolérer aucune innovation dans les matières religieuses. Son autorité devait empêcher ces innovations de se propager ; et lorsqu'elle fut méconnue, des raisonneurs obstinés

se transformèrent à ses yeux en rebelles ; il donna ainsi à ces querelles une gravité dont elles n'étaient pas dignes. On se passionna pour l'attaque, on se passionna pour la résistance , et comme la matière était fort difficile à comprendre, l'esprit d'investigation et de recherche s'empara des croyances. Le jansénisme ouvrit ainsi la brèche par laquelle la philosophie du xviii^e siècle devait faire irruption. L'ennui de ces controverses amena le dégoût : ne pas croire était plus facile que d'expliquer. D'ailleurs l'hypocrisie, en cherchant à tirer parti de la piété du monarque, avait flétri la religion elle-même; on imputait au père Letellier des violences dont on s'indignait, et on se sentait fatigué de l'influence mys-

DU ntom m louis xv. i

tique que madame de Maintenon exerçait sur la fai' blesse d'un vieux roi. o

Depuis plusieurs siècles , Tobligation d' obéir AUX édits du souverain était constatée par la fortualUi de renregistrement. Au milieu de l'espèce de nua^ qui enveloppait la constitution de FÉ-tat, jamais par^ faitement définie , les grands corps de magistrature crurent pouvoir élever la prétention de soumettre à la discussion les édits à enregistrer^ et d'adresser att roi des remontrances. Ils s'immiscèrent ainsi daM le gouvernement dont la forme se trouva peu à pitt modifiée. Louis XIY^ au tetnps de sa gloire^ les aVait privés du droit de remontrances , et pendant toute U durée de son règne ils n'osèrent le revendiquer* Mais les nécessités d'une régence vont leur fournit l'occasion de reprendre les prérogatives qu'on Uttf avait ôtées.

Pendant que la prépondérance de la noblesse diminuait celle du tiers état s'était augmentée : la classe moyenne , inférieure à la noblesse par la naissance , égale par la richesse , supérieure par l'éducation , prenait place dans la société politique. Louis XIV, craignant de rendre du pouvoir à la Noblesse choisit de préférence ses ministres dans le sein de la bourgeoisie. Lors des calamités qui signalèrent la fin de ce règne, beaucoup d'hommes de cette classe avaient rendu d'éminents services. Faubert , Bossuet , Massillon , Fléchier, Racine , Molière lui appartenaient; Catinat avait exercé les fonctions d'avocat. Le moment approchait de l'avènement d'une puissance inconnue jusqu'alors , celle de l'opinion publique, puissance plus forte que les rois.

t HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

mêmes. Déjà un grand seigneur ou un pontife a osé devenir son organe. Sous une fiction ingénieuse , dans un style enchanteur et cependant à la portée de tous il aborde les questions les plus ardues de la science du gouvernement. Toute une époque marque la route des investigations politiques que bien d'autres après lui ne craindront pas de parcourir.

Reconnaissons que les vieilles institutions de la monarchie se modifiaient et que la transformation qui devait produire une révolution se manifestait dès la fin du règne de Louis XIV.

Lorsque les mœurs et les habitudes ont pris une autre direction , quand les idées suivent une pente nouvelle il faut une main habile pour conduire avec sagesse les hommes dans la voie qui s'ouvre pour ainsi dire à leur insu. Alors les changements que le temps a rendus inévitables se opérèrent sans ces violentes secousses qui ébranlent la société tout entière. Mais le sceptre allait

échoira un enfant de cinq ans y et Tautorité à un prince dont T esprit et le courage ne cachaient qu'imparfaitement les vices. Le duc d'Orléans, appelé par sa naissance à se mettre à la tête du gouvernement , était sans religion et sans mœurs; il ne s'entourait que d'hommes dissolus , et les exemples de corruption qui partiraient de sa cour ne pouvaient que propager l'immoralité. Le mauvais renom de ce neveu du grand roi était tel , qu'à la mort du duc et de la duchesse de Bourgogne , on l'accusa d'avoir employé le poison pour se frayer un chemin au trône. « En refusant de croire à la vertu et à la probité , le prince avait mérité qu'on doutât de sa .vertu et de sa probité; et comme le ditFéné-

Ion : il rendit croyable tout ce qu'on a le plus de peine à croire. » (Histoire de FénéloUy par M. de Bausset.) L'histoire n'a point confirmé l'inculpation d'empoisonnement.

Soit que cette horrible accusation eût laissé quelques traces dans l'esprit de Louis XIV, soit qu'il ait voulu diminuer l'influence des passions du duc d'Orléans en restreignant sa puissance, le roi , par son testament, ne lui accorda que le titre de chef d'un conseil de régence. Ce conseil devait être composé du duc du Maine, du comte de Toulouse, des maréchaux de Villeroy, de Tallard, d'Uxelles, de Villars et d'Harcourt, du chancelier Voisin, des quatre secrétaires d'État, et du contrôleur général des finances. Le duc d'Orléans n'y avait que sa voix; la faculté d'en remplacer les membres , en cas de vacance par décès, lui était interdite. Au conseil était réservé le choix de tous les emplois. Le testament confiait au duc du Maine l'éducation, la sûreté et la conservation du roi mineur, et lui donnait le commandement de toutes les troupes de sa maison. Le même acte nommait le maréchal de Villeroy, gouverneur du roi , sous les ordres du duc du

Maine; l'évêque de Fréjus (Fleury), son précepteur, et le père Letellier, son confesseur.

Louis XIV rendit le dernier soupir le 1^{er} septembre 1715. 11 envisagea la mort avec la même force d'âme qu'il avait déployée dans les circonstances les plus malheureuses de sa vie. « Croyez-vous donc que je suis immortel ? » disait-il à ses serviteurs qui pleuraient. 11 bénit son petit-fils et lui recommanda de faire le bonheur de son peuple.

6 HISTOIRE PHUX)\$OPH)QIJF^

a y[^]i trop aimé la guerre , » lui dit-il ; expression 4e remords qui devrait sortir de la bouche de tous \^% coiquérants. La maladie du roi fournit ua triste exemple de l'ingratitude et de la faiblesse du coeur humain. Il va disparaitre de la scène du monde , où U a jeté tant d'éclat , et ceux qu'il a comblés de \$e3 faveurs 9 qui lui ont dû leur élévation, les hommes pour lesquels un regard bienveillant du maître était u^e récompense enviée ^ Tabandonnent tous. Les yeux M (oiu'ient vers le nouvel astre qui va luire , leç salons du roi sont vides , les appartements du duc d'Orléans se remplissent ; l'ingratitude semble une habileté» Mais voici un rayon d'espoir : aussitôt le Palais-Royal redevient désert, la foule encombre . Versailles. Enlin l'arrêt est prononcé, le fatal moment . upprpche, et on ise hâte âê s'éloigner de nouveau du Qionarque expirant; ce sont des mains mercenaires qui ferment ses yeux , et on ne trouve que des serviteurs à gages pour veiller sur ses restes.

Madame de Maintenon, dans l'intérêt du duc du Maine ^ avait contribué à éloigner le duc d'Orléans du coeur du roi, I^a terreur s'empare d'elle. Le roi a une syncope , elle le quitte , se sauve à

Saint-Cyy i^t a'y enferme, comme dans un asile où on n'oserait attenter à sa liberté* Le roi la demande; on e t oblig  de l'aller chercher. Lorsque l'agonie approche, ell>e fuit de nouveau. Le spectacle de la solitude qui fN^vIr^nne le mourant ne saurait la toucher* Cette ifW ^che et  go ste sacrifie   une vainp icrainte le devoir de soigner pendant ses derniers moments son ami, son bienfaiteur.

LOUIS XIV

Le duc d'Orl ans gagne le parlement en lui promettant de lui rendre le droit de remontrances. — Les pairs se prononcent pour lui. — L'arm e lui est favorable. — Le duc du Maine s'endort dans une fausse s curit . — S ance du parlement; discours du duc d'Orl ans. — Le testament du feu roi est cass , et le prince est d clar  r gent. —  tablissement d'un conseil de r gence et de conseils particuliers qui remplacent les minist res. — Nouvelle s ance du parlement relative au commandement des troupes de la maison du roi confi  au duc du Maine par le testament. — Cette disposition est annul e, et un arr t est rendu qui investit le r gent de toutes les attributions de la royaut . — Lit de justice o  para t le jeune roi pour sanctionner les d cisions du parlement. — Fun railles de Louis XIV souill es par l'insolente all gresse de la populace. — Recherches sur les causes de cette manifestation de l'opinion.

On croit que le duc d'Orl ans -, pendant la maladie du roi, avait eu connaissance de son testament. Il pr voyait d'ailleurs que les derni res volont s de Louis XIV ne lui seraient pas favo-

rables, et il prit les plus actives mesures pour en annuler l'effet. On cajola les divers intérêts et on flatta toutes les passions en leur prodiguant les espérances. A la magistrature, on rendra le droit de remontrances, et l'avocat général Joly de Fleury, ainsi que d'Aguesseau, alors procureur général, prendront avec chaleur la défense du prince; ils soutiendront que les dispositions du testament sont contraires au principe de l'unité monarchique. Les courtisans se rangent du côté du duc d'Orléans ; car on leur fait craindre i. 1*

influence de madame de Maintenon , prête à renaître^ et avec elle la continuation du gouvernement monacal des dernières années de Louis XIV. Les mœurs faciles du prince promettant une cour sans austérité ni pédantisme, les femmes et les jeunes gens se prononcent pour lui ; enfin les ducs et pairs saisissent avec avidité cette occasion d'humilier le duc du Maine et de se venger de la prééminence que le feu roi avait accordée aux princes légitimés. Plusieurs pairs recommandables et considérés travaillent en faveur du futur régent*. Son indifférence en matière de religion , qui présageait la fin des persécutions, lui concilie le parti janséniste; les militaires préfèrent un prince dont la valeur avait brillé à la tête des armées, au duc du Maine, timide et sans éclat. Des faveurs pécuniaires décident les chefs de la maison militaire du roi , et par des moyens de persuasion ou d'intérêt on gagne les officiers. Le duc d'Orléans est servi avec zèle par ses amis, compagnons de ses orgies, qu'il appelait ses roués; à l'abbé Dubois est remise la conduite de l'intrigue, et il exploite avec habileté la corruption. On répand beaucoup d'argent dont lord Stairs, ambassadeur d'Angleterre, fournit une partie.

Tandis que le prince assure le succès de ses prétentions, le duc du Maine s'endort dans une fausse

* Le duc de Saint-Simon se mit à la tête de l'opposition de la pairie contre le testament de Louis XIV. Ce seigneur, homme d'esprit et honnête homme, conçut un tel dépit des avantages que Louis XIV avait accordés à ses enfants naturels, qu'il fut injuste pour la mémoire de ce monarque et méconnut ce qu'il y avait de noblesse dans son caractère et de grandeur dans son règne.

sécurité. La duchesse du Maine, petite-fille du grand Condé, femme d'un esprit élevé et d'un caractère décidé, ne soupçonne pas plus que lui le danger qui menace leur ambition.

Les choses étant ainsi préparées, le parlement est convoqué le 2 septembre; cette assemblée se composait des magistrats, des princes du sang, des pairs ecclésiastiques et laïques. La joie du peuple s'était manifestée à la nouvelle de la mort du roi. Aux yeux des hommes éclairés, les manifestations de ce genre toujours plus ou moins factices, ont peu d'importance. Toutefois l'explosion des sentiments populaires ne resta pas sans influence sur plusieurs membres du parlement.

On déploya un grand appareil; les régiments des gardes entouraient le palais; ils étaient vendus au duc d'Orléans. On vit plusieurs officiers dépouiller l'uniforme, se mêler parmi les groupes ou se joindre aux spectateurs admis dans les tribunes. On y remarquait lord Stairs que l'abbé Dubois y avait conduit, imprudence qui pouvait nuire au duc d'Orléans en éveillant les susceptibilités nationales; mais au milieu de la préoccupation de

si grands intérêts , la présence de l'ambassadeur anglais fut à peine remarquée ^

' Les changements opérés dans nos institutions sont si complets, que la génération actuelle sait à peine quels sont les éléments qui formaient la cour de parlement. Ce n'est donc pas une chose sans intérêt que la nomenclature des personnes qui assistèrent aux séances du 2 septembre 1715.

La cour se composait des princes du sang, le duc d'Orléans, le duc de Bourbon , le comte de Gharolais , le prince de Conti ; des princes légitimés, le duc du Maine, le prince de Dombes, le

Lorsque tout le monde eut pris place, le parlement envoya une députation au duc d'Orléans , honneur qui le plaçait tout d'abord au-dessus de son rival. Ce prince prononça immédiatement un discours préparé d'avance avec ses amis. Il commença par rapporter de prétendues paroles que Louis XIV lui aurait adressées à son lit de mort, paroles entièrement opposées aux dispositions du testament et dont l'invraisemblance aurait frappé des hommes moins prévenus. Mais celui qui affirme avec audace a toujours un grand avantage , surtout quand la supercherie flatte les sentiments des gens qui l'écoutent. i(Le roi, dit-il, après avoir reçu le viatique, m'appela et me dit : « Mon neveu, j'ai fait un testament « où je vous ai conservé tous les droits que vous « donne votre naissance. Je vous recommande le Dau- « phin; servez-le aussi fidèlement que vous m'avez w servi, et travaillez à lui conserver son royaume. S'il « vient à manquer, vous serez le maître , et la cou- « ronne vous appartient. » A ces paroles il en ajouta d'autres qui me sont trop avantageuses pour les pouvoir répéter; et il finit en me disant : « J'ai fait les u dispositions que j'ai crues les plus sages; mais « comme on ne saurait tout prévoir,

s'il y a quelque chose qui ne soit pas bien, on le changera. » Ce sont ses propres termes.)) Le prince termina par la phrase suivante : « Dans tout ce que j'entreprendrai pour

comte de Toulouse; des pairs ecclésiastiques, l'archevêque duc de Reims, l'évêque duc de Laon, l'évêque duc de Langres, l'évêque comte de Beauvais, l'évêque comte de Noyon; de vingt-quatre pairs ducs; des présidents et conseillers au parlement de Paris.

DU RÈGNE DE LOUIS XV. 11

Un bifolium publié je serai aidé par vos conseils et vos sages observations.

Ces mutations produisirent une impression profonde; ils annonçaient que l'autorité de la couronne serait désormais soumise à un contrôle. Quoique la royauté eût le pouvoir de contraindre l'assentiment des parlements, la critique de ses actes et la résistance à ses volontés allaient trouver un organe qui s'appuyât sur les sympathies populaires.

Ce changement subit qui rendait aux magistrats une participation politique et aux pairs l'importance qu'ils avaient perdue dans le règne précédent, ne pouvait manquer d'obtenir l'assentiment des uns et des autres. Au commencement du testament de Louis XIV, à peine lu, est déjà éprouvé II ne trouve de partisans que dans les princes légitimés, et les personnes que le roi avait désignées pour entrer dans le conseil de régence. Le duc de Bourbon, le comte de Gharolais et le prince de Conti opinent pour la régence unique. Le duc du Maine ayant voulu prendre la parole, le duc d'Orléans lui impose silence : « Monsieur, lui dit-il, vous parlerez à votre tour » Après avoir reçu les vœux, le premier pré-

sident prononce un aiTot qui déclara le duc d'Orléans régent; « pour avoir radmiufsjtration du royaume peudaot la minorité du roi. »

On s'étouue que Louis XIY, qui travailla constammwt à établi? Tunité (^n gouvernement, en administration , en religion » ait admis daus la régence un pouvoiri^ppllistif. Jjs parlement ne saurait être blâmé d'avoir refusé sa sanction à ces dispositions qui seinaient devenu^ une caisse de troi^le. Bientôt les

membres d'une régence sans chef prépondérant se seraient divisés entre eux, et leurs dissentiments eussent amené le désordre dans Tintérieur et produit la déconsidération au dehors.

Le principe de l'unité reconnu y le choix tombait nécessairement sur le duc d'Orléans comme parent le plus proche du nouveau roi ; les autres princes du sang étaient trop jeunes pour aspirer au pouvoir. Quant au duc du Maine y il se trouvait naturellement hors de cause. Il n'entrait dans Tesprit de personne de préférer aux princes du sang un bâtard adultérin de Louis XIV. Ce monarque avait donné lui-même une funeste atteinte à la morale par Télévation accordée à ses légitimés. On le sentait; quelque puissants que soient les rois , ils ne sauraient imposer à la conscience publique. Mais en rendant justice à plusieurs des motifs qui décidèrent le parlement^ on ne peut s'empêcher de demander où il puisait son droit de trancher des questions qui intéressaient si essentiellement la nation entière? Pendant la Ligue ^ il avait délibéré sur le choix d'un roi. Le testament de Louis XIII avait été cassé par lui. Ces antécédents prouvent seulement la confusion qui régnait dans les idées sur les bases de nos institutions; ils n'établissent pas un droit. Le roi défunt avait fait des dispositions que les magistrats ne trouvent pas en harmonie avec

les lois du royaume. Gardiens des lois ils annulent ces actes de la dernière volonté du chef de l'État; voilà donc un pouvoir au-dessus du roi. A qui ce pouvoir ? à des hommes institués seulement pour juger les procès , inamovibles , irresponsables ; possédant à prix d'argent leurs charges. Et

ces hommes se mettent à exercer sans mission du peuple une puissance contestée à la nation elle-même ! Grande anomalie dont les conséquences ne tarderont pas à se faire sentir. Les prétentions qu'elle suscite vont devenir la source d'un perpétuel conflit entre les deux pouvoirs judiciaire et politique, dont les limites n'avaient jamais été clairement définies.

11 restait à examiner les articles du testament qui mettaient à la disposition du duc du Maine les troupes de la maison du roi et le chargeaient de la surveillance de sa personne et de son éducation. Le duc d'Orléans, venant d'être déclaré chef de l'État, pouvait se borner à manifester sa volonté. Mais on remarque que, dans cette mémorable séance, ce prince se pose plutôt en suppliant qu'en maître; soit qu'il craignît d'échouer devant le souvenir des imputations qui l'avaient flétri , soit qu'il redoutât de donner un prétexte à des oppositions contre son gouvernement, il préféra s'en rapporter à la décision de l'assemblée; et non-seulement il voulut tenir du parlement les pouvoirs de la régence, mais encore il lui soumit son plan d'administration et les arrangements qu'il méditait. Il s'exprima de la manière suivante :

Après le titre glorieux, dit-il, que la compagnie venait de lui accorder, il avait des observations à faire sur ce qui le regardait et sur ce qui pouvait intéresser les autres princes : le conseil tel que le roi l'avait formé par son testament aurait pu suffire à un prince expérimenté dans l'art de régner, et qui l'aurait composé

pour lui-même ; mais il avouait avoir besoin de plus grands secours, n'ayant ni les

même lumières ni la même expérience ; en conséquence, il proposait d'établir autant de conseils qu'il y avait présentement de ministères; ces conseils auraient eu les matières qui seraient ensuite réglées au conseil de régence; ce plan avait été déjà proposé par M. le Dauphin le dernier mort; il en ferait un projet qu'il communiquait à la compagnie dont les avis seraient toujours d'un grand poids sur son esprit ; il ne présumerait jamais assez de ses propres forces pour prendre sur lui seul la décision d'affaires aussi importantes que celles qui seraient examinées dans le conseil de régence ; il se soumettait volontiers à la pluralité des suffrages; mais il demandait la liberté d'y appeler telles personnes qu'il estimerait convenables pour le bien de l'État > son unique but n'étant que de tâcher de rétablir les affaires du royaume et de soulager les peuples.

Ensuite il réclama contre l'article du testament qui n'accordait au duc de Bourbon l'entrée au conseil de régence qu'à vingt-quatre ans accomplis (le prince était âgé de vingt-trois ans) et il demanda qu'il fût reconnu comme chef du conseil de régence avec pouvoir de le présider lorsque le régent serait absent.

Enfin- il finit par faire observer qu'on ne pouvait conférer à un autre qu'au régent le commandement des troupes de la maison du roi; que la défense du royaume résidait en la personne du régent, et qu'il devait par conséquent être le maître de faire marcher les troupes et celles de la maison du roi partout où le besoin de l'État l'exigerait. On l'avait écouté avec tristesse; car on savait que

la vie d'un faible enfant était la seule barrière qui le séparât du trône, et les précautions prises par Louis XIV manifestaient les inquiétudes que le vieux roi lui-même avait conservées jusqu'à son dernier moment. Le parlement hésitait, et peut-être le duc du Maine eût-il enlevé un vote favorable, s'il avait attaqué nettement son adversaire et protesté d'une volonté ferme de ne jamais se dessaisir du dépôt sacré confié à ses soins; mais il montra de la faiblesse ; la discussion se prolongea, et le duc d'Orléans eut le temps de se remettre de l'émotion causée par des imputations qui n'en étaient pas moins cruelles pour être exprimées en termes détournés. Le succès importait à son honneur et devait réhabiliter sa renommée. Jugeant avec le coup d'œil rapide qui le distinguait, il conçut l'avantage que quelques heures de réflexion lui donneraient sur les impressions du moment; il suspendit la séance et la renvoya au soir. En effet, l'inconvenance de confier une force armée considérable à l'adversaire du chef du gouvernement était trop palpable pour ne pas frapper bientôt les esprits; et d'ailleurs quelles précautions sont efficaces contre un crime caché que l'homme puissant peut toujours faire commettre par d'obscurs affidés?

Pendant la suspension de la séance, on pratiqua avec activité les magistrats. A trois heures le parlement se rassembla de nouveau. Une foule immense entourait le lieu de ses séances, et le duc d'Orléans fut accueilli avec les cris de l'enthousiasme par ce même peuple qui, trois ans plus tôt, le traitait d'assassin et de régicide. On a comparé avec raison

les passions du peuple à la tempête qui passe, aux flots de la mer qui s'ayanenk et se retirent. Ce a^eet pas que les nations ne soient susceptibles de sentiments profonds^ de rancunes implacables ^ miais celles-ci sont d'autant plus redoutables ^ qu'elles se manifestent moins au dehors. Dans cette circonstance les acclamations du public , auxquelles l'intrigue n'était sans doute pas étrangère, parvenaient de nouveau aux oreilles des magistrats et les confirmaient dans les résolutions qu'une saine politique commandait.

A l'ouverture de la séance, le duc d'Orléans prit la parole pour s'expliquer sur l'établissement des différents conseils dont il avait parlé le matin. Ces conseils étaient : un conseil de guerre, un de finances, un de marine, un pour les affaires étrangères, et un autre pour les affaires intérieures. 11 jugeait en outre important de former un conseil de conscience, composé de personnes attachées aux maximes du royaume, et il espérait que la compagnie ne lui refuserait pas quelques-uns de ses magistrats qui, par leur capacité et leurs lumières, pussent y soutenir les droits et les libertés de l'Église gallicane.

Ensuite, il insista derechef sur la nécessité qu'on lui laissât la liberté de retrancher, d'augmenter, de changer ce qu'il lui plairait dans le nombre et le choix des personnes dont le conseil de régence serait composé. Il demanda de plus que l'on exceptât, de ce qui serait soumis à la pluralité des voix , la distribution des charges, emplois, bénéfices et grâces. 11 ajouta : « Je veux être indépendant pour faire le bien, mais je consens qu'on me lie les mains

tant qu'on voudra pour m'empêcher de faire le mal. »

D'Aguesseau et Joly de Fleury conclurent en faveur des demandes du régent; le chancelier Voisin et les amis du duc du Maine gardèrent le silence. Ce prince voyant que le commandement de la maison militaire allait lui être ôté; demanda à être dé-, chargé de la garde du jeune roi , en ne conservant que la surintendance de son éducation, sans répondre de sa personne. Le duc d'Orléans lui répliqua avec vivacité : « Très-volontiers, monsieur; il n'en faut pas davantage. » Un arrêt qui achevait d'investir le nouveau régent de toutes les attributions de la royauté fut rendu avec un assentiment unanime.

Le 12 septembre , les décisions du parlement reçurent une confirmation solennelle dans un lit de justice. Un roi, âgé de cinq ans, y parut pour entendre casser en son nom le testament de son bisaïeul. Sa gouvernante, la duchesse de Ventadour, était assise à ses pieds et représentait une reine mère. Ce fut elle qui annonça au nom du jeune roi que le chancelier allait déclarer, ses volontés.

Trois jours avant cette cérémonie avaient eu lieu les funérailles de Louis le Grand. Cette pompe mal ordonnée , mal conduite , fut souillée par les cris d'une insolente allégresse. L'affluence était prodigieuse sur le passage du convoi; on buvait, on chantait, des vaudevilles obscènes se répétaient de bouche en bouche. 11 semblait que la licence des petits soupers du régent descendait déjà sur la place publique. Les noms de Louis et de madame de Maintenon étaient couverts d'opprobre; le peuple y joit- I. 2

gnait celui du père Letellier pour le charger de malédictions. On ne se souvenait plus de la gloire de ce règne, de la France agrandie , de Téclat jeté sur son histoire , et de la puissance que

le monarque avait donnée à son peuple. C'est au milieu des excès d'une grossière ivresse et des insultes de la populace que ses restes vinrent enfin trouver le repos dans la tombe de ses aïeux.

Une pareille ingratitude, si opposée aux sentiments d'une nation généreuse, confond la raison. En indiquer les causes est une étude utile. On les trouve dans le développement de ce que j'ai dit au commencement de cet ouvrage. La France avait été très-malheureuse en 1709, mais l'infortune ne s'était pas moins appesantie sur le monarque. Aux désastres publics se joignirent ceux de sa famille. 11 déploya dans ces tristes circonstances le plus admirable courage, et chez nous l'énergie de Tâme obtient l'intérêt et la sympathie en faveur même des plus grands criminels. Mais ce roi si brillant pendant les années de sa gloire , qui jadis enivrait son peuple par une succession de triomphes et de plaisirs, ne répandait plus autour de lui que l'ennui dont il était accablé. On se sentait vieillir dans la tristesse d'une cour austère; avec la nouvelle , on allait se rajeunir dans les joies d'une licence impunie. D'ailleurs le ebangement plaît. Tout paraît souCûrance et désapointment dans les souvenirs , tout devient espérance dans un avenir inconnu. Une considération plus grave se présente ici. Louis avait voulu étendre jusqu'aux opinions religieuses son pouvoir politique. 11 permit à Thypoerisie de se montrer cruelle, à la

bigoterie d'imposer les croyances. Renfermé dans sa propre grandeur comme dans un sanctuaire, il ignorait souvent les violences commises en son nom. Mais la Providence , toujours juste, punit cette coupable ignorance par la désaffection des sujets. De toutes les tyrannies, celle dont Tâme s'indigne le plus est la contrainte exercée sur les consciences. Les hommes réunis honorent la vertu ; mais ils se révoltent contre la vertu elle-même, si

elle leur est imposée par l'hypocrisie sous le masque de la religion.

Longtemps le joug de l'autorité absolue avait été adouci par la grâce infinie du maître. Dans les dernières années, il pesait sans contre-poids. La mort du roi sembla soulever du cœur un pénible fardeau. Toutefois la joie féroce du peuple était une insulte à la royauté elle-même. Déjà la majesté du souverain appuyée sur des siècles de gloire n'imposait plus le respect ; on préludait à cette autre ivresse bien plus terrible , qui , quatre-vingts ans plus tard , violait la tombe du grand roi et jetait ses cendres au vent.

âO HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

ET DE SA FAMILLE. PHILOSOPHISME

Règne de Louis XV. — Changement dans les idées , les mœurs et les habitudes. — Programme de ce règne. — Le régent ; son portrait ; ses roués ; influence de Dubois sur lui; ses enfants. — Désordres dans la haute société. — La demeure de la duchesse du Maine est Pasile de la décence et du bon goût; Voltaire en est le commensal. — Les bonnes mœurs se conservent dans une grande partie de la bourgeoisie , dans la noblesse de province et dans le peuple des campagnes. — Sectes antireligieuses; Bayle, Spinoza. Adeptes qu'elles ont en France. Les quatre périodes de Pimpiété. — Le régent fait prédominer le dogme sensualiste sur le dogme religieux. — Les Lettres persanes. — Le bel esprit. — Voltaire. Son ardeur à détruire les croyances religieuses. Les vices du clergé contribuent à faire prévaloir le philosophisme. — Mauvais choix du régent pour les bénéfices ecclésiastiques. Dubois, archevêque

de Cambrai , puis cardinal. — Effets funestes de la révocation de Pédit de Nantes. — Abbés commendataires. Evêques qui ne résident pas dans leurs diocèses.

Le règne de Louis XIV finissait; celui de Louis XV commence. Pendant sa durée tout se modifiera, et des formes anciennes il ne restera que l'apparence. Jamais changement plus complet ne s'était opéré parmi les hommes.

A la place des hautes pensées et de leur grave expression , apparaîtra une futilité stérile. Une incurable légèreté s'emparera de la haute société et dominera les âmes. Le cynisme accompagnera les mauvaises mœurs, et le vice en paraîtra plus sédui-

DU RÈGNE DE LOUIS XV. 2t

sant. On sera libertin par Ion, impie par mode; de misérables vanités remplaceront un noble orgueil j pour acquérir de la gloire dans les lettres , il faudra élever le doute partout où la vérité était reconnue. On sapera gaiement les bases de la morale , de la religion et de la société. On se dira philanthrope et on prêchera l'humanité , mais en étant au peuple les consolations qui lui font supporter ses misères et le frein religieux qui suspend ses colères et retient ses vengeances. C'est ainsi qu'on obtiendra le titre envié de philosophe et qu'on méritera la protection des grands ; car eux aussi voudront avoir le renom d'esprits forts. Tout s'amoin-drira. A la guerre, plus de grands généraux \ La chaire restera vide de ces orateurs illustres dont la parole semblait descendre de la bouche de Dieu même. Les hommes d'État seront sans portée. Au lieu de gens habiles, des intrigants. LInfluence du talent reniplacée par l'in-* fluence de coteries. Les affaires se traiteront dans les boudoirs et se décideront suivant les caprices de femmes per-

dues. Elles disposeront des ministères , abaisseront la politique au niveau de leur âme , et les dignités ecclésiastiques elles-mêmes dépendront de leur patronage. A la suite de cet affaïssement général, un immense dédain surgira des classes inférieures et s'étendra à tout ce qu'il y a de grand dans l'État ; on a applaudi au doute, et elles mettront en doute le pouvoir du roi, de la noblesse et du clergé. L'esprit d'investigation et d'analyse remplacera les élans de l'imagination. On sondera la source et les

' Le maréchal de Saxe et Lœwendal n'étaient pas Français.

droits de ce pouvoir qui cesse d'être abrité par le respect. On n'estimera plus assez les puissances de la terre pour les contempler au-dessus de soi. 11 faudra les faire descendre à son niveau et plus tard au-dessous. Une réaction terrible se préparera, fruit de vieilles rancunes auxquelles la considération publique n'opposera plus de digue , et de toutes parts surgiront les idées d'indépendance et de liberté. Cependant le travail redoutable d'une révolution qui s'avance échappera aux regards inattentifs de ceux qu'elle doit écraser; car la frivolité de leur vie et le vide de leurs pensées auront fermé leurs yeux à toute prévoyance.

Tel est le programme de la triste époque de transition qui précéda et prépara les événements arrivés de nos jours. Il se développera à mesure que nous avancerons dans la narration des faits. Nous coriimencerons par peindre le prince qui , revêtu de l'autorité pendant la minorité du roi^ donna la première impulsion au désordre moral de la société. L'influence qu'il exerça ne se borna pas au temps où il vécut; elle se fit sentir jusqu'à la fin du xviii® siècle.

La nature avait gratifié le duc d'Orléans de tous les dons qui séduisent les hommes. Sa physionomie était agréable et prévenante. 11 joignait à une éloquence naturelle un organe d'une douceur remarquable. Brave y rempli d'esprit , sa pénétration n'était jamais en défaut, et son intelligence eût brillé dans les conseils comme à la tête des armées. Ceux qui l'approchaient s'attachaient à lui , parce qu'on le trouvait bon, aimable et facile; on gémissait

sur ses défauts , sans cesser de l'aimer, entraîné qu'on était par sa grâce et par l'affabilité de son caractère, qui rappelait, disait-on, son aïeul Henri IV. Il eut le rare avantage de conserver des amis jusqu'à sa mort, 11 oubliait volontiers les offenses et supportait les injures. Mais cette âme douée de tant de qualités^ était privée de celle qui les développe et les fait valoir, la force. Sans énergie pour le crime , il en manquait également pour la vertu \ Après avoir perdu son premier gouverneur, le malheur voulut que son éducation fût remise à Dubois, le plus corrompu des hommes. Ce Dubois, fils d'un apothicaire de Brives-la-Gaillarde , fonda ses espérances de fortune sur la démoralisation complète du prince confié à ses soins. Inspiré par le génie du vice, il devinait, favorisait ceux des autres et surtout les passions de son maître. Il lui enseigna que la vertu n'est qu'un masque dont se pare l'hypocrisie , une chimère sur laquelle on ne peut compter dans les affaires de la vie; la religion une invention de la politique, nécessaire seulement pour le peuple; que tous les hommes sont fourbes et trompeurs , et qu'ainsi la droiture devient une duperie. Madame, mère du régent, avait dit à ce prince : « Mon fils , je ne désire que le bien de l'État et votre gloire. Je n'ai qu'une chose à vous demander pour votre honneur et j'en

exige votre parole ; c'est de ne jamais employer ce fripon d'abbé Dubois f le plas grand coquin qu'il y ait au monde

' La comtesse de Sabran lui dit un jour en plejn souper, que Dieu ayant créé Phomme, avait pris un reste de boue dont il forma Pâme des princes et celle des laquais. Le régent, loin de s'en ttch^, trouva le propos plaisant et eu rit (>eaucoup.

et qui sacrifierait l'État et vous au plus léger intérêt. » Le duc d'Orléans donna sa parole, mais il ne s'embarrassa nullement de la tenir. Peu de temps après , il nomma ce même Dubois conseiller d'État. La débauche dans laquelle cet homme l'avait poussé finit par devenir un besoin pour cette âme molle et blasée que l'ennui de la cour accablait. Il en aimait le scandale et le bruit; l'accusation même de Tinceste ne l'épouvantait pas. Tous les soirs, il réunissait ses roués ^ ses maîtresses, quelques filles d'Opéra, souvent la duchesse de Berri, des gens obscurs brillants d'esprit, renommés par leurs vices. A ces soupers une chère et des vins exquis animaient les convives. Tous les désordres de la cour et de la ville étaient passés en 'revue. On buvait, on s'enivrait, la conversation devenait cynique, des impiétés sortaient à foison de toutes les bouches ; enfin une fatigante satiété séparait les convives , chacun se retirait ; on emportait ceux qui ne pouvaient plus se soutenir; et le lendemain on voyait recommencer l'orgie de la veille.

Le régent personnellement professait et affichait ' l'irréligion. Les jours consacrés à la dévotion publique étaient ceux qu'il choisissait de préférence pour quelques débauches d'éclat. Les détails en étant connus , le peuple le vit avec indignation aller communier à la paroisse Saint-Eustache , le jour de Pâques 1716. Ce

même homme qui, intérieurement, reniait Dieu, croyait aux devins, consultait les sorciers et cherchait la pierre philosophale.

Aussitôt que l'heure des soupers s'approchait, tout

était barricadé au dehors et il devenait impossible de parvenir jusqu'au prince, quelques affaires qui pussent survenir, quelque gravité qu'elles eussent pour l'État ou pour lui-même. Le lendemain, encore engourdi par l'ivresse de la veille, les premières heures du jour le trouvaient incapable de se livrer au travail. Ainsi un temps infini se perdait.

Ce prince, intrépide devant l'ennemi, était timide dans ses relations habituelles. Cependant jamais il ne permit à ses maîtresses ou à ses roués de s'immiscer dans la politique. Du reste, la crainte ou l'importunité obtenaient des grâces de lui plus aisément que le bon droit. Cette facilité explique le mauvais emploi de la fortune publique que nous aurons à signaler. 11 prodiguait souvent des promesses qu'il ne pouvait ou ne voulait pas tenir. Aussi n'accordait-on aucune confiance à sa parole, et le nombre des mécontents s'augmentait de tous les gens qu'il avait trompés ; homme sans foi, il ne pouvait croire à la foi des autres. Comme il ne connaît de l'humanité que « ses penchants honteux, avec lui la probité se trouvera hors de compte et le vice habile deviendra l'objet de sa faveur. Le corrupteur de sa jeunesse asservira ses volontés, et malgré le mépris qu'il inspire au public et même à son maître, il n'en montera pas moins aux plus hautes dignités. Cependant on découvrira un jour que cette union de la faiblesse et de l'infamie n'avait au fond rien de solide et que ces deux hommes se jouaient l'un de l'autre.

Le désordre qui souillait l'âme du duc d'Orléans s'étendit à une partie de sa famille : une de ses

filles, la duchesse de Berri, fut l'objet de ses préférences et leur intimité donna lieu à la plus horrible imputation. Cette femme inconsidérée et sans pudeur, d'autant plus dangereuse qu'elle avait infiniment d'esprit, le soumit à tous ses caprices, J'effervescence de son ardente imagination se développa rapidement par les scandales dont elle fut témoin. Un père coupable la conviait à ses soupers et ne rougissait pas de la faire participer à leurs turpitudes K Mariée au frère du duc de Bourgogne, ses galanteries devinrent si peu mesurées, sa liaison avec son père prit une apparence si révoltante, que son mari la menaça d'obtenir de Louis XV la permission de l'enfermer dans un couvent. L'orgueil de cette princesse était sans mesure. Elle méprisait sa mère, fille légitimée du feu roi, et affectait le faste d'une reine. On la vit sortir avec des gardes du corps, précédée par des clairons, et se montrer à l'Opéra en grande loge, assise sur une estrade. Les clameurs du public furent telles que le régent se crut obligé de lui interdire ces impertinences. Du vivant même du duc de Berri, prince pieux et réglé, elle ne mettait aucun frein à la licence de ses pa/roles. Livrée à toutes les passions, elle se délassait

* On raconte qu'un soir après de nonri)reuses libations, on imagina de représenter le Jugement de Paris. La princesse y prit le rôle de Vénus. Deux maîtresses du régent firent ceux de Minerve et de Junon. Les trois déesses de Torgie se montrèrent dans le costume où celles de la Fable parurent aux yeux du fils de Priam.

Le duc d'Orléans s'occupait de peinture. 11 fit un portrait de la duchesse de Berri avant son mariage. « Il l'avait peinte, dit ma-

dame de Caylus, sans beaucoup de draperies, ce qui fut trop enveloppé, i»

de la débauche des sens par la débauche de la table. Sans honte, comme sans sôrupule, elle voulut se faire enlever par un écuyer de son mari. Plus- tard, elle s'éprit de Rions, neveu du duc deLauzuu, et en fit publiquement son amant. Celui-ci domina par la rudesse de ses manières cette femme sur laquelle ni la dignité , ni le devoir, ni le respect de soi-même n'exerçaient aucun empire. Un des traits remarquables de son caractère fut la crainte du diable , qui dominait quelquefois chez elle l'impiété. Alors elle faisait des retraites aux Carmélites, priait, jeûnait, se mortifiait pendant quelques jours, puis retournait à ses désordres.

Dans un de ses moments de scrupules, elle épousa secrètement le comte de Rions. Bientôt elle hasarda diverses tentatives pour faire reconnaître son mariage. Le régent y mit un terme, en confinant Rions à son régiment. D'ailleurs la mort approchait qui allait terminer cette ignoble vie.

Une grossesse survient. Les veilles et les excès ne pouvaient en rendre le terme heureux. A peine accouchée, la princesse tombe dangereusement malade. Le curé de Saint-Sulpice accourt; mais elle venait, lui dit-on, de se confesser à un cordelier, et il ne reste plus qu'à lui apporter les sacrements. Le curé exige, comme condition indispensable» l'éloignement de Rions et de madame de Mouchy, seconde dame d'atours de la princesse, confidente et complice de ses désordres. En apprenant l'exigence du curé, la duchesse se met en fureur et crie qu'on jette ces cafards à la porte. Le régent tâche de l'apaiser et de vaincre la résolution du curé. Le refus des

sacrements entraînait le refus de la sépulture ^ et le régent redoutait un pareil scandale. Il fait appeler le cardinal deNoailles, archevêque de Paris, espérant de lui plus de condescendance; mais le prélat approuve hautement la conduite du curé et lui ordonne de veiller à ce qu'il n'y ait aucune surprise dans l'administration des sacrements. Ces précautions furent superflues : la princesse guérit; mais sa santé avait reçu une atteinte irréparable, et quelques mois après elle mourut à l'âge de vingt-quatre ans, le 24 juillet 1719.

11 est remarquable que malgré les progrès de l'incrédulité , la conduite du clergé dans cette circonstance ne fut blâmée de personnel

Chacun des membres de la famille du duc d'Orléans eut un caractère de singularité qui lui fut propre. Le duc de Chartres, son fils unique, prit en horreur les désordres de la cour de son père. Le vice qui ne séduit pas révolte. Inutilement on tenta de l'assouplir aux mœurs du temps. Il résista. Par malheur, chez lui l'esprit et les lumières se trouvèrent moins éminents que ses vertus. Il outra le bien, comme son père avait outré le mal. Une dévotion exclusive le tint éloigné des affaires. Il passa sa vie à s'occuper de recherches théologiques et de sciences, et mourut ignoré à l'abbaye de Sainte- Geneviève.

* Dans cette même année , arriva une autre mort qui plus tôt aurait produit une vive sensation. Madame de Maintenon s'éteignit dans l'asile qu'elle s'était choisi à Saint-Cyr. En disparaissant d'un monde qu'elle avait si longtemps occupé, elle ne laissa de Yjdo que dans le cœur d^ saïut^ filles réunies autour d^elles.

Mademoiselle d'Orléans , Taînée des filles du régent 9 abandonne tout à coup les délices de la cour pour se retirer dans l'abbaye de Chelles , où elle fait profession. Les beaux-arts et les plaisirs l'y suivent. L'abbesse, fatiguée de voir la règle continuellement enfreinte, donne sa démission, et la princesse est élue à sa place. Alors la clôture cesse d'exister. Les fêtes et les concerts se succèdent dans la communauté. Mais soudain la nouvelle abbesse se jette avec ardeur dans le jansénisme ; elle brise ses instruments de musique, et se livre aux controverses religieuses. Toutes les personnes persécutées pour leur refus de se soumettre à la bulle fJmgenitus y trouvent près d'elle un refuge. Son esprit actif, mais peu ordonné, embrassait une multitude d'objets qui n'étaient pas tous en harmonie avec la vie religieuse. Elle savait broder; elle faisait des machines et des fusées volantes. Elle s'occupait de physique , de chimie , de botanique , de pharmacie et enfin de chirurgie.

L'histoire a consacré quelques lignes à mademoiselle de Valois. Ses amours avec le duc de Richelieu attirèrent l'attention publique. Cet homme, qui, pendant près d'un siècle , fut l'expression vivante de la frivolité vicieuse de son époque, avait une liaison avec mademoiselle de Charolais. Mademoiselle de Valois devint sa rivale , et elles exhalèrent leur haine réciproque dans des chansons satiriques. Cependant leur amant ayant été mis à la Bastille , une commune douleur les rapprocha. De concert, et sous un déguisement, elles parvinrent à pénétrer plusieurs fois ensemble dans la prison où elles se

partagèrent le soin de charmer les ennuis du pri-* sonnier. Le régent mit fin à ces intrigues en mariant mademoiselle de Valois au duc de Modène.

Mademoiselle de Montpensier, unie à treize ans au prince des Asturies^ n'usa de son esprit que pour se rendre désagréable à sa nouvelle famille et au peuple espagnol. On ne pouvait en obtenir aucune déférence; elle s'abstenait de montirer au roi et à la reine les plus simples égards de politesse et même de paraître dans leurs salons. Le roi voulut donner des fêtes et un grand bal à Toc-
casion de son ma^ riage ; aucun conseil ne put la décider à y prendre part. Devenue reine par l'abdication de Philippe V, elle continua à rester enfermée dans son apparie-* ment , livrée exclusivement à la société de ses jeunes caméristes ; leur liaison reçut une interprétation si scandaleuse , que le roi , son époux , les chassa du palais et fit enfermer la reine au château de Buen- Retiro. Peu de temps après, ils se réconcilièrent. Mais à peine étaient-ils réunis , que le roi Louis tomba malad-e de la petite vérole dont il mourut. Sa veuve , haïe des Espagnols , qu^elle avait toujours traités avec mépris, fut obligée de revenir en France, où elle mena une vie triste et retirée.

Le désordre s'étendait aux autres branches de la famille royale. Pas une princesse à qui on n'attri* huât un amant, pas un prince qui n'eût des maîtresses. 11 descendit bientôt des palais dans les hôtels de la noblesse. La fidélité conjugale ne fut plus qu'un préjugé qu'atteignait le ridicule. L'adultère devint de bon ton, l'intempérance une mode. La séduction des femmes fut la grande affaire de la vie et Ton

recherchait comme une gloire ce genre de conquêtes. Les esprits absorbés dans les futilités de l'homme à bonnes fortunes , perdirent la faculté de prêter de l'attention aux choses sérieuses. Quand une jeune femme paraissait dans le monde ^ on ne s'enquérail pas de Tunion qui régnait dans son ménage , mais de Ta-

mant qu'on lui donnerait. Les hommes à prétentions ^ les femmes corrompues se liguaient pour la perdre; et dans cette impudique loterie on désignait d'avance celui à qui elle écherrait. 11 manque à ce tableau un dernier trait qu'il ne faut pas omettre. L'exemple de la duchesse de Berri avait des imitateurs, et quelquefois la dévotion remplaçait la débauche , comme s'il eût existé encore une lutte entre les souvenirs du passé et l'entraînement présent ; des femmes galantes , des ambitieux débauchés passaient de l'orgie au cloître, et on voyait les macérations de la pénitence faire diversion aux plaisirs du monde et aux agitations de la politique. Telle était la haute société sous la régence. L'impulsion imprimée au vice pendant cette époque agit sur celles qui suivirent: ni les bons exemples donnés par Louis XY pendant les premières années de sa jeunesse, ni la gravité du ministère du cardinal deFleury ne purent opposer une digue efficace à la corruption j seulement elle perdit de son audace; plus retenue, elle afficha moins ses scandales.

Toutefois, les traditions du grand règne se conservèrent dans la demeure du duc et de la duchesse du Maine. Des fêtes charmantes se succédaient à leur belle résidence de Sceaux. Le plaisir y était tempéré par le sentiment des convenances. Le bon goût.

les belles-lettres en faisaient les frais. On y lisait et on y admirait Athalie. Les hommes les plus renommés par la grâce de l'esprit s'y réunissaient. Voltaire était nn des commensaux du château de Seeanx, et il y prit cette fleur d'urbanité qai se montre dans ses ouvrages , quand la passion antireligieuse ou la vanité blessée ne le dominant pas.

La décence et la pureté des mœurs existaient encore dans une grande partie de la bourgeoisie, dans la noblesse de province,

dans le peuple des campagnes ; c'est que le principe religieux, s'il n'agissait plus au sommet de la société , dominait encore dans les classes inférieures.

Vers la fin du xvii^e siècle , il s'était formé une école antichrétienne. Parmi ses disciples , les uns, comme Bayle, cherchaient à faire prévaloir le doute ; les autres , comme Spinoza , attaquaient de front la religion , ses dogmes , ses mystères. Cette école avait des adeptes en France. Une des misères de l'orgueil humain est de croire s'élever en suivant une voie différente de celle du vulgaire. On se prise d'autant plus qu'on se place davantage en dehors des idées communes. Mais la gloire serait imparfaite si elle se bornait à exalter l'âme dans la seule contemplation intérieure de son propre mérite. Il faut encore que l'opinion qu'elle adopte se répande au dehors et prévale sur celles qui existent. Ainsi s'explique le prosélytisme philosophique. Il se développa parmi nous plus que partout ailleurs, et y prit enfin le caractère du fanatisme.

L'impiété peut reconnaître en France quatre périodes : l'impiété libertine, ce fut celle de la ré-

gence ; l'impiété moqueuse j dont Voltaire fut le chef; puis l'impiété dogmatique^ professée par Jean- Jacques Rousseau et les autres philosophes du milieu du xviii^e siècle * , et enfin l'impiété sanguinaire. Celle-ci n'entre point dans le cadre de cet ouvrage. Les trois premières se sont succédé sans se nuire j elles ont fini par conduire de concert les hommes à cet affaiblissement moral ^ prélude et symptôme de la chute des empires.

Sous Louis XIV il y avait des vices, comme il s'en trouve toujours dans toute société humaine. Le souverain même n'en était

pas exempt. Mais le grand nom de l'Éternel se gravait dans les esprits et dans les âmes. La sublimité du christianisme se révélait par la sublimité des paroles de ses interprètes. Les arts mêmes reflétaient la grandeur du Dieu que la France adorait. Le sentiment religieux avait pénétré dans toutes les classes; mais le monarque s'incline vers la tombe, et, dans ses dernières années, une dévotion mesquine et pédante diminue les proportions sous lesquelles avait apparu le christianisme. Cette dévotion opprime , fatigue , ennuie : et voici venir, à la tête de l'État, un homme qui méprise tout ce qu'on a respecté, dont le sensualisme est le dogme; le plaisir, la seule loi; le néant, l'espérance. La génération qui s'élève se précipite à sa suite dans un chemin rempli d'écueils. Les sens domi-

* Nous devons une explication du sens que nous attachons ici au mot impiété. Nous entendons par impiété la manifestation des opinions opposées au dogme établi. Rousseau était spiritualiste ; mais , en respectant le dogme de l'immortalité de l'âme , il attaquait les principes religieux qui en sont la sanction.

ment rame et rabaissent. L'œil n'ose plus porter ses regards vers un Dieu irrité. Pour échapper à la crainte de sa présence ^ on tâche de se persuader qu'il n'est pas.

Cette disposition des esprits était très-favorable au prosélytisme philosophique. Il fournissait des arguments aux passions y et le repos d'esprit à ceux qui avaient intérêt à croire que tout finit avec la' vie.

Les premiers coups furent portés par un profond penseur y qui^ sous un voile léger, attaqua nos croyances. En 1720, parurent les Lettres persanes. Mieux éclairé par l'expérience, Mon-

tesquieu rendit plus tard à la religion, dans son livre de X Esprit des lois, l'hommage que lui avait refusé sa jeunesse.

Bientôt commença la guerre que pendant soixante ans Voltaire ne cessa de faire au christianisme. Il l'attaqua tantôt par des plaisanteries ingénieuses, tantôt par des sarcasmes grossiers. Sa passion d'élever la pensée de l'homme , et la sienne d'abord , au-dessus de la pensée de Dieu , ne reconnut aucune limite. Toutes ses œuvres eurent une tendance directe ou détournée vers ce but.

Voltaire exerça une influence immense sur son siècle. Il devint le patriarche de tous les jeunes. littérateurs. Son grand art fut d'intéresser la société aux succès du philosophisme. On établit qu'il fallait ne rien croire en religion pour obtenir la renommée du génie. Les esprits vulgaires pouvaient seuls conserver les absurdes préjugés dont on avait bercé leur enfance. Une fois ce principe admis, les gens doués de quelque instruction, grands et petits, se firent*

gloire de mépriser ce que leurs pères avaient vénéré. L'impiété, en produisant le prosélytisme philosophique, matérialisa T^eme et ôta à la vertu sa haute perspective. Chacun se renferma en soi-même, s'occupant exclusivement de son intérêt propre, et le développement de Téhoïsme prépara les catastrophes qui devaient survenir.

J'ai anticipé sur les temps pour considérer dans leur ensemble certains effets du philosophisme pendant la durée du xviii^e siècle. En avançant , il nous montrera sous d'autres points de vue son influence.

Plusieurs causes que je n'ai pas encore signalées contribuaient aussi au progrès de l'incrédulité. Au nombre des plus actives, il

faut placer les vices de quelques membres du clergé. Louis XIY ne confiait les hautes dignités ecclésiastiques qu'au mérite. Le régent les donna à la naissance et à l'intrigue \ Des pontifes célèbres par leur science, leur vertu et leur éloquence, avaient disparu successivement, et leur place était occupée par un clergé relâché, de mœurs légères, d'une foi équivoque. Le choix que le duc d'Orléans fit de Massillon, ne l'absout pas de Télévation à l'épiscopat de son infâme Dubois, et de la protection qu'il accorda à l'abbé de Tencin, débauché et simoniaque*.

* Le régent voulut nommer l'abbé de la Tour d'Auvergne à l'archevêché de Tours. L'abbé de Thesel, qui écrivait sous la dictée du régent la liste des nominations, s'écria: «Ah! monseigneur! quel sujet! faites attention au scandale. — Que diable, dit le régent, je le sais bien; mais les brouillons me persécutent; écris toujours. »

* L'abbé de Tencin avait une sœur que ses parents contraignirent

La nomination de Dubois à l'archevêché de Cambrai fut une insulte à la religion; sa consécration; un opprobre pour le clergé. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, beau et noble caractère, refusa non seulement de le sacrer, mais encore de permettre que les ordres lui fussent donnés dans son diocèse. Dubois n'avait encore d'ecclésiastique que l'habit \ L'évêque de Nantes (Tressan), aumônier du régent, les lui conféra dans un village près de Pontoise, qui dépendait du diocèse de Rouen.' Il fallut le même jour lui donner le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise. Tout cela se fit avec une telle rapidité, que Dubois put

passer à embrasser la vie religieuse. Elle parvint à faire cesser ses vœux et vécut dans le monde sous le titre de chanoinesse.

Madame de Tencin , désintéressée pour elle-même , aimait passionnément son frère , et tous les moyens lui étaient bons pour Penricbir et relever. Elle fut un moment maîtresse du régent qui la renvoya parce qu'elle osa lui parler politique. Elle avait eu auparavant Un enfant de Destouches-Ganon , qui fut le célèbre d'Alembert. Elle ne tarda pas à former une liaison plus durable avec Dubois , et elle parvint à pousser son frère, qui devint envoyé de France à Rome , archevêque d'Embrun , cardinal , et enfin archevêque de Lyon.

L'abbé de Tencin avait fait un marché pour conserver un prieuré qui dépendait, disait-il, de Pabbaye de Vézelay, dont il était titulaire. Un abbé de La Vaissière Tattaqua en simonie. L'affaire fut plaidée au parlement. Tencin soutint que c'était une calomnie , qu'il n'existait pas de marché. Il offrit à la cour de l'affirmer par serment. « Je ne veux pas, répliqua l'avocat adverse, que vous vous rendiez coupable d'un parjure ; » et aussitôt il tira de sa poche le marché signé par Tencin. L'effet fut prodigieux. Une huée générale s'éleva ; le parlement admonesta le coupable , ce qui n'empêcha pas Dubois de l'envoyer peu de temps après à Rome.

* Dubois, jeune encore, s'était marié dans le Limousin, son pays natal. 11 paraît qu'à cette époque sa femme vivait encore. On l'ignorait ou on ne s'en inquiéta pas. Devenu tout-puissant, il fit disparaître l'acte qui constatait son mariage.

revenir assister au conseil de régence. Quelques jours après , un prince de l'Église ^ le cardinal de Rohan ^ prêta son ministère pour faire monter au rang des pontifes cet homme aussi célèbre par son impiété que par ses vices. Le cardinal se fit assister de l'évêque de Nantes, et (on le dit avec douleur) le troisième

évêque consécuteur fut Massillon y évêque de Clermont. 11 devait au régent sa nomination à ce siège. La reconnaissance qu'il en conservait, ex[^]pli que sa faiblesse sans la justifier. Ce tort pèse sur sa mémoire. La gloire du plus parfait de nos orateurs n'avait que faire de la faveur du régent.

De nouveaux scandales se préparaient. Dubois, devenu ministre des affaires étrangères, ambitionna le chapeau de cardinal. Il y avait alors à Paris un nonce nommé Bentivoglio, prélat libertain, et à Rome un envoyé de France (Lafiteau), ancien jésuite, qui ne Tétait pas moins. Ces deux hommes méritaient la confiance de Dubois. Mais comme les fripons se trompent souvent entre eux, l'archevêque de Cambrai découvrit que Lafiteau employait à travailler pour lui-même l'argent qu'il lui envoyait. Sur ces entrefaites, le pape Clément XI mourut/ Les cardinaux de Bissi et de Rohan durent aller à Rome pour assister au conclave. Le cardinal de Rohan, beau, agréable de manières et d'un caractère léger, avait une ambition proportionnée au mérite qu'il croyait posséder. Dubois lui présenta en perspective la place de premier ministre, s'il réussissait à lui obtenir le chapeau. Mais comme un homme de ce rang ne pouvait avoir assez d'impudence pour toutes les intrigues, on nomma l'abbé de Tencin souconclaviste.

Lafiteau fut rappelé et reçut en dédommagement

Tévêché de Sisteron.

Le cardinal Conti, dévot mais ambitieux, aspirait à la tiare. On lui assura les suffrages de la France, à la condition qu'il accorderait enfin à Dubois la dignité si désirée. Le pape défunt en avait fait la promesse, mais l'avait toujours éludée. Tencin obtint de

Conti un engagement écrit et signé. L'élection suivit de près; le nouveau pontife prit le nom d'Innocent XIII. Les cérémonies de l'installation étaient à peine terminées, que Tencin alla lui demander l'exécution de sa parole. Le pape ne pouvait se décider à imposer à l'Église un pareil opprobre. Tencin le menaça de publier Fécrît qu'il avait arraché à son ambitieuse faiblesse. Cet écrit constituait une sorte de simonie». Le saint-père jugea que sa publicité serait plus nuisible encore à la religion que l'exaltation de Dubois, et après avoir versé d'abondantes larmes, il se résigna à le revêtir xie la pourpre. Le remords qu'il en éprouva abrégéa sa vie*. La cour de Rome crut , en glorifiant le misérable qu'elle avait décoré, effacer la honte dont elle venait de se couvrir. Le cardinal de Rohan mandait « qu'Innocent XIII acquittait une ancienne dette de son prédécesseur et de l'Église, pour les grands services que ce prélat avait rendus à l'un et à l'autre depuis la régence; que Sa Sainteté n'avait pu refuser cet honneur que son Altesse Royale avait demandé avec tant d'instance

' Qaand Dubois mourut un plaisant écrivit sur sa tombe :

Rome roQgit (Tavoir roagi Le b ^ni gU ici.

pour une personne qui gouvernait si bien l'Église et le royaume. »

Le pape motivait la promotion de la manière suivante : « Il avait , disait-il , honoré ce prélat de la pourpre à cause des grands services rendus à l'Église, à la paix de laquelle il était un de ceux qui avaient le plus contribué. »

On n'apercevait pas qu'un mensonge ajouté au scandale ne pouvait qu'augmenter le mal que l'élévation de Dubois faisait à la religion.

Dubois, cardinal, donna à Tencin le titre d'envoyé de France à Rome, et fit entrer le cardinal de Rohan au conseil de régence pour s'en frayer à lui-même le chemin. Bientôt après, il fut déclaré premier ministre, et le clergé ne dédaigna pas de s'incliner devant lui. Dans une assemblée de ce corps qui eut lieu en 1723, les prélats le nommèrent à l'unanimité leur président. Ainsi la sévérité du christianisme fléchissait devant l'éclat des dignités dont le vice heureux était revêtu. En voyant les gardiens de la morale évangélique devenir les courtisans d'une honteuse prospérité, on douta d'une religion prêchée par des pontifes avilis.

La révocation de l'édit de Nantes avait plutôt affaibli que renforcé la religion catholique en France. Dieu permet quelquefois les hérésies afin que ses ministres, stimulés par la rivalité qu'ils redoutent, ne s'adonnent point aux intérêts du monde et ne tombent pas dans le relâchement. 11 importe sans doute beaucoup aux individus de ne pas vivre et mourir dans l'hérésie ; mais ce qui importe surtout aux États, c'est que le sentiment religieux s'y maintienne ; car ce sentiment est la sanction de la

10 HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

loi , le gardien des mœurs et le garant de l'ordre *. Vers l'époque de la régence commencèrent à paraître des hommes qui n'étaient ni laïques ni ecclésiastiques^ quoiqu'ils portassent le costume de ces derniers. Ces abbés sans fonctions devaient leur position sociale à plusieurs abus qui s'étaient glissés dans la discipline de l'Église. A Torigni , les biens des monastères avaient été divisés en deux parts : l'une destinée aux besoins des religieux^ l'autre à ceux de leur supérieur, et à la représentation que lui imposait sa dignité. Cette représentation était une charge pesante dans le temps de la féodalité où les seigneurs avec toute

leur suite allaient prendre leur gîte dans les couvents. Alors l'abbé et le prieur étaient toujours des moines et leur élévation avait lieu par élection. Mais lorsque le concordat

* Les atrocités qui ont suivi la révocation de l'édit de Nantes n'ont pas produit des effets moins funestes à la religion qu'à la société civile. L'opposition au christianisme a trouvé un aliment dans l'indignation publique excitée par les persécutions. En outre, lorsqu'elles ont cessé, les plus profonds ressentiments leur ont survécu, et nous avons vu ces amers souvenirs se venger par le sang.

L'histoire est le développement de cette grande vérité, que la Justice porte tôt ou tard ses fruits. La mémoire des peuples est implacable; elle sommeille, mais ne s'éteint pas. Louis s'est ressouvenu du Mont sacré; Charles P' a payé de sa tête la dureté des rois ses prédécesseurs. Chez nous, une féodalité devenue douce et souvent protectrice, a succombé violemment devant les haines provoquées par la féodalité du moyen âge. Les prêtres ont été égorgés en 1793 en souvenir des violences exercées contre les protestants et les jansénistes. L'histoire consacre une vérité non moins importante et que les suites de la révocation de l'édit de Nantes n'ont que trop confirmée, c'est que la persécution est toujours une cause plus ou moins prochaine de l'affaiblissement de nations, et des calamités qui les affligent.

de François V' eut concédé aux rois la collation de tous les bénéfices, ceux-ci nommèrent aux prieurés et aux abbayes des ecclésiastiques qui n'avaient pas embrassé la vie religieuse. A l'époque dont nous nous occupons il suffisait de recevoir la tonsure pour faire partie du clergé et être propre à posséder une abbaye ou un prieuré. Le nom d'abbé fut appliqué à tous les indivi-

dus de ce corps. Les personnes qui n'avaient pas d'existence déterminée dans le monde prenaient ce titre qui[^] sans leur imposer d'obligations , leur donnait un costume et les rendait aptes à recevoir les faveurs de l'Église dont le souverain disposait. On conçoit dès lors combien l'habit ecclésiastique fut compromis. Il revêtit souvent les mauvaises mœurs et l'incrédulité, et on vit des abbés être comptés au nombre des apôtres du philosophisme. De plus, la noblesse se persuada que les abbayes et prieurés connus sous le nom de bénéfices simples, parce qu'ils n'exigeaient pas de résidence, ne pouvaient être mieux employés qu'à faire un sort aux cadets des familles nobles. Bientôt on naquit abbé , comme on naissait gentilhomme , et les parents, sans s'inquiéter des goûts et des vocations , destinèrent leurs puînés à un état dans lequel la fortune arrivait avec l'adolescence. On pouvait être tonsuré à quatorze ans et on ne tardait pas à obtenir un bénéfice dont le revenu adoucissait les ennuis [^]u séminaire. Quelques années passées, et il se changeait en une abbaye \ Enrichi ainsi à l'âge des pas-

* Les annales galantes du xviir siècle et les œuvres de théâtre nous peignent ces abbés élégants qui n[^]avaient ([^]ecclésiastique que le nom.

4t HISTOIRE PHnX)SOPHIQUE

01000 et avant celui de Texpérience y le jeune abbé tombait promptement dans le désordre[^] trop heureux quand il conservait quelque chose de la décence que son habit commandait*

I[^]orsquUl se renfermait dans les bornes des convenances , il était promu à un évêché ou à un archevêché dont le revenu s'augmentait ordinairement de celui d'une riche abbaye. Puis il venait

à Paris passer une partie de l'année et s'y dédommager de la contrainte que sa dignité lui imposait dans son diocèse.

La religion aurait succombé sous le poids de ces abus, si elle n'eût été soutenue par la vénération qu'inspiraient une partie du corps épiscopal et un grand nombre d'ecclésiastiques du second ordre. Toutefois, comme Ta dit un prédicateur célèbre *, il a fallu que l'Église de France se régénérât dans le sang. »

* L'abbé Ugo.

CHAPITRE IV

JANSÉNISME ET RELIGION RÉFORMÉE. •— « ENFANCE DE LOUIS XV. — SON ÉDUCATION.

Jansénisme; molinisme; les jésuites; — Animadversion qu'il élève contre eux.— Escobar. — Port-Royal.— Arnaud rayé du nombre des docteurs de Sorbonne. — Lettres provinciales. — Paix de Clément IX. — On décide Louis XIV à sévir contre le jansénisme. — Bulle de Clément XI prescrivant un nouveau formulaire. — Refus que font les religieuses de Port-Royal de le souscrire. — Destruction du couvent. — Livre de Quesnel approuvé par le cardinal de Noailles. — Le roi défend au cardinal de paraître à la cour. — Bulle Unigenitus. — Le parlement enregistre la bulle, mais avec des réserves. — Les jansénistes veulent persécuter les jésuites. — Exil du père Letellier. On envoie à Rome un corps de doctrine formulé par le cardinal de Noailles. — Le pape refuse toute modification à la bulle. — L'ambition de Dubois qui veut être cardinal vient à l'appui de cette bulle.— Remontrances

du parlement. — Son exil à Ponloise. — La bulle enregistrée au grand conseil. Cet enregistrement ne paraît pas suffisant à la cour de Rome ; on. traite avec le parlement ; il enregistre et est rappelé. — Persécution exercée par le clergé acceptant contre le clergé appelant. — Les parlements. — Les jansénistes poursuivent les protestants. — Déclaration du roi qui défend aux nouveaux convertis d'aliéner leurs biens avant trois ans écoulés depuis leur abjuration. — Massillon ; ses sermons prêches devant le roi. — Le maréchal de Villeroy, gouverneur de Louis XV. — L'évêque de Fréjus; son caractère. — Le duc d'Orléans cherche à former le jeune roi aux affaires; à peine a-t-il dix ans qu'il l'engage à assister au conseil. — Les Philip[^] piques, par Lagrange-Chancel.

Nous avons dit au commencement de cet ouvrage que le jansénisme a ouvert la brèche par laquelle rincréduUté a fait irruption. Ce ne sont pas ses doc*

trines inintelligibles qu'il faut en accuser, mais la division qu'elles ont établie parmi les gens pieux; le fanatisme qui les a combattues ou soutenues ; l'intervention violente du pouvoir civil, et cette espèce de guerre sourde qui du milieu du xvii^{*} siècle s'est prolongée pendant la plus grande partie du

XVIII*.

Ce sujet a eu une trop grande influence sur l'opinion publique et sur les événements pour ne pas mériter quelque développement.

Le jésuite Molina avait publié en 1588 un ouvrage où il traitait des effets de la grâce divine sur la volonté de l'homme. Jansénius, évêque d'Ypres, fit paraître en 1640 un livre où cette matière était expliquée d'une façon différente.

Molina prétendait que la grâce n'était efficace qu'aidée de la volonté de l'homme; que Dieu départ à tous, les secours nécessaires et suffisants pour assurer leur salut, quoiqu'il en accorde aux uns plus qu'aux autres , selon son bon plaisir. La base de son système est que la grâce suffisante et la grâce efficace ne sont point essentiellement distinctes, mais que la même grâce devient tantôt efficace et tantôt inefficace , selon que la volonté y coopère ou y résiste.

Jansénius cherchait à établir que , dans l'état de notre nature déchue, on ne résiste jamais à la grâce ; quand l'homme pèche, c'est que la grâce lui manque; les pécheurs endurcis sont donc privés constamment de la grâce; ils suivent leurs penchants sans que Dieu vienne à leur secours. De ce système, il résulterait que Jésus-Christ ne serait pas mort pour tous les hommes , mais seulement pour plusieurs.

Jansénius admet deux sortes de délectations: l'une pure et céleste^ qui porte au bien et à l'amour de la justice; l'autre terrestre, qui incline au vice et à l'amour des choses sensibles. L'une est la grâce , l'autre la concupiscence.

La délectation peut être victorieuse , ou absolument, ou relativement, suivant le degré dont l'une surpasse l'autre.

Molina et Jansénius formèrent, peut-être sans l'avoir prévu, une nombreuse école, tant est grande la passion de pénétrer dans les mystères dont Dieu s'est réservé le secret. Lui seul connaît la mesure de ses grâces, leur influence sur la volonté, et le degré de résistance que la volonté de l'homme peut y opposer.

Ces querelles théologiques furent malheureusement embrasées , d'un côté , par des hommes puissants en talents et en ver-

tus, et de l'autre par une corporation accréditée dans l'Église et favorisée par des princes et des grand|.

Les jésuites , fondés en 1540 par un homme extraordinaire (Ignace de LoyolaJ, n'avaient pas tardé à se multiplier et à se répandre. Le génie de leur fondateur, et plus encore celui du père Lainez , son successeur, avait apprécié toute la force qui se trouve dans l'unité, dans le détachement de soimême au profit de Tassociation et dans l'obéissance de ses membres.

L'objet de leur institution était de faire prévaloir la religion catholique romaine sur les hérésies et les erreurs qui pourraient afflifer l'Église. L'organisation fut complétée par la création d'associations se^

crêtes ^ qui^ sous le nom de congrégations ^ leur affilièrent une foule de laïques qui obéissaient à Timpulsion qu'ils en recevaient.

L'influenciB des jésuites s'exerça sans, provoquer de murmures ; tant qu'ils se bornèrent à remplir la sainte mission de rattacher par la persuasion au culte catholique les grands et les petits* Mais ils commirent deux fautes dont l'impression resta ineffaçable.

La première fut de consentir à diriger la conscience des souverains. Ils' créèrent ainsi un péril pour leur ordre; car on leur imputa toutes les violences de l'autorité, particulièrement en ce qui concerne la religion.

Ainsi s'explique l'animadversion à laquelle ils furent en butte pendant toute la durée du xviii® siècle , malgré les vertus de la

plupart d'entre eux et les talents qu'ils montrèrent pour l'éducation de la jeunesse.

Ils eurent un second tort, non moins grave, celui de vouloir attacher à la religion par l'adoucissement de ses préceptes. Plusieurs de leurs casuistes osèrent opposer l'intention à l'action, excuser l'une par l'autre, et absoudre le vice et même le crime, en vertu de certaines restrictions subtiles qui, selon eux, en déchargeaient la conscience. Cette abominable indulgence, qui justifie le coupable et lui ôte le remords, fut préconisée par le jésuite Escobar, dont le nom est passé en proverbe. Nous sommes loin de croire que l'ordre qui comptait une foule d'hommes éminents en science et en sainteté, ait adopté de si détestables maximes ; mais il aurait dû

non-seulement les désavouer, mais expulser de son sein celui qui les avait mises au jour.

Le relâchement imputé à la morale des jésuites devait donner des partisans aux jansénistes dont les principes sévères convenaient aux esprits logiques et positifs. A leur tête s'était formée une association d'hommes admirables qui[^] sans se lier par des vœux, avaient embrassé la vie commune au monastère de Port-Royal des Champs. On comptait parmi eux Arnaud y Nicole, Saint-Cyran, Sacy, Pascal et plusieurs autres. Quelques-uns rassemblaient la jeunesse pour rinstruire dans la science et dans la piété. De la plume de ces solitaires sortaient des écrits qui honoraient la religion et illustraient la littérature du xvii^e siècle. A côté de leur demeure s[^] trouvait un couvent où Angélique Arnaud s'était retirée avec plusieurs de ses parentes et où elle avait établi la reforme. Les cantiques des vierges du Seigneur servaient de délassement aux graves méditations des solitaires.

Port-Royal et les molinistes divisés d'opinion sur des points importants du dogme, ne pouvaient manquer de devenir ennemis. Chez une nation passionnée comme la nôtre, les discussions se changent bientôt en querelles qui engendrent des partis. Cela se rencontre surtout dans les discussions religieuses. La vanité alors se cache sous le masque de l'intérêt du ciel. La première attaque vint du docteur Arnaud qui, dans son livre de la Communion fréquentey combattit les maximes de Molina auxquelles les jésuites étaient favorables ^ et s'éleva contre l'abus des absolutions précipitées.

48 HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

Le pape Urbain VIII condamna en 1642 le livre de Jansénius et particulièrement cinq propositions extraites de ce livre. Les solitaires de Port-Royal et leur parti se soumirent immédiatement. Mais bientôt survint une nouvelle cause de discorde. Arnaud et les jansénistes admettaient que les cinq propositions n'étaient point orthodoxes ; mais ils soutinrent que mal à propos on les avait imputées à Jansénius et qu'on ne les trouvait pas dans son ouvrage. Alors commença la grande querelle sur le fait et le droit. Les jansénistes reconnaissaient l'infailibilité du pape sur le droit mais ils la lui déniaient sur le fait. Les jésuites voulaient une adhésion absolue aux décisions du souverain pontife sur le fait comme sur le droit. Ils crièrent à l'hérésie, et la discussion s'envenima par l'âcreté d'une polémique réciproque. Arnaud fut rayé du nombre des docteurs de Sorbonne et l'autorité ecclésiastique sévit contre les religieuses de Port-Royal qui se refusaient aussi à reconnaître le fait. Elle leur défendit de recevoir des novices.

Ces actes de sévérité provoquèrent des représailles. De 1656 à 1657, Pascal publia successivement, au nombre de dix-huit, ses Lettres provinciales y modèle de style, de logique et de fine plaisanterie. Leur effet fut prodigieux, et les jésuites, malgré leur puissance, ne purent jamais dissiper entièrement les préventions que Pascal suscita alors contre eux et qu'il a léguées à l'avenir.

Le débat n'était qu'entre les théologiens, et le jansénisme se développait lentement. Le pape Clément IX, pour mettre un terme à ces fâcheuses divisions, avait eu la sagesse de dispenser de là

croissance du fait, sous la seule condition de reconnaître comme hérétiques les cinq propositions, dans quelque livre qu'elles se trouvassent. C'est ce qu'on appela la paix de Clément IX.

Mais on persuada à Louis XIV qu'il s'élève une nouvelle secte, ennemie de son autorité et de celle de l'Église. Le roi, peu instruit sur les matières de controverse qui divisent les docteurs, ne résiste pas aux suggestions dont il est entouré, et il se décide à opposer son autorité aux nouvelles erreurs qu'on lui signale.

Néanmoins les mesures de sévérité furent rares tant que vécut le père Lachaise, homme doux et pacifique. Le père I^etellier lui succéda. Celui-ci violent, emporté, entreprit de perdre les ennemis de son ordre et de faire tomber dans la disgrâce les prélats qui semblaient pencher vers le jansénisme. Dans ce but, on renouvela la question de l'obéissance implicite aux décisions du saint-siège. Une bulle du pape Clément XI prescrivit un nouveau formulaire rédigé dans ce sens, mais en termes assez vagues pour ne pas se mettre en contradiction manifeste avec la paix de

Clément IX. On comptait cependant sur le refus des religieuses de Port-Royal. Leur monastère était dans le diocèse de Paris. Si l'archevêque exigeait de ces religieuses la soumission au formulaire, il se brouillait avec les jansénistes, s'il ne l'exigeait pas, il se perdait près du roi. Il se décida pour l'obéissance, et employa, mais sans succès, les prières ; les ordres et enfin les peines ecclésiastiques. Les religieuses répondaient constamment qu'elles ne refusaient pas de souscrire le formulaire, 1. 4

50 HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

sauf la réserve de la paix de Clément IX. Alors commença contre de vieilles filles qui se trompaient sans doute mais qui craignaient de mentir à leur conscience, une persécution qui ne finit qu'à la destruction complète de leur maison. Après avoir lassé pendant plusieurs années leur patience par des vexations sans nombre, on fit investir, dans la nuit du 28 au 29 octobre 1709, le monastère, par des détachements de gardes françaises et suisses. Dans la matinée, le lieutenant de police d'Argenson se présenta suivi de plusieurs escouades du guet, et avec une brutalité sans exemple fit enlever en moins d'un quart d'heure ce que des religieuses que la vieillesse avait encore épargnées. Elles furent séparées et conduites dans divers couvents. La maison fut démolie de fond en comble; On arracha les morts de leurs tombeaux pour les jeter dans le cimetière commun. Port-Royal des Champs disparut si complètement que le voyageur demande en vain où était ce monastère si célèbre par les talents des solitaires qui l'ont habité et par les vertus des saintes filles à qui il servait de retraite.

Les violences ne s'étaient pas arrêtées aux murs du couvent de Port-Royal. L'aumônier fut lié à la Bastille et des lettres de ca-

chet envoyèrent en pri- Sbn 6\ x dans l'exil plusieurs des dissidents.

N'ayant pas réussi à commettre le cardinal de Noailles avec la cour dans l'affaire du formulaire , on exhuma, de l'obscurité où il reposait depuis plus de vingt ans, l'ouvrage du père Quesnel, traduit par Hlan. Ce livre renfermait une traduction de l'Écriture sainte avec des réflexions et des commentaires, qui

suivant ses adversaires, renouvelaient toutes les erreurs de Jansénius. Cependant plusieurs évêques, et parmi eux le cardinal de Noailles, édifiés des sentiments de piété vive et sincère qui s'y trouvaient, en avaient recommandé la lecture aux ecclésiastiques et aux fidèles. Si l'œuvre du père Quesnel n'était pas orthodoxe, ses approbateurs ne l'étaient pas non plus , tort impardonnable aux yeux de Louis XIV. Mais pour balancer le suffrage accordé au livre par des évêques, il fallait un anathème fulminé par d'autres évêques. On s'adressa aux passions des uns, à la sollicitude pastorale des autres. Bissy , évêque de Meaux, ami et confident de madame de Maintenon, cachait, sous l'extérieur d'une grande simplicité, une ambition ardente. On lui fait espérer le chapeau. Le cardinal de Rohan devait beaucoup de reconnaissance au cardinal de Noailles, qui avait soigné et dirigé sa jeunesse ; mais sa conscience est soulagée par la promesse de la place de grand aumônier. Cependant il hésitait. Avant de se décider il va consulter le maréchal de Tallard; son parent. Celui-ci est d'avis qu'on ne peut balancer devant de si grands avantages : Rohan cède. Le parti moliniste, ayant à sa tête deux chefs aussi importants ne diffère plus à frapper le cardinal de Noailles. A son instigation, deux- prélats fort obscurs, les évêques de la Rochelle et de Luçon , lancent chacun contre le livre du père Quesnel un mandement «

où l'archevêque de Paris est indignement traité. Ndaillles profondément blessé, montre une indignation trop vive *

^ Les évêques de la Rochelle et de Luçon avaient deux nerdttz

et répond avec aigreur ; ses torts sont exagérés , sa conduite envenimée; le roi lui fait défendre de paraître à la cour.

Pendant que ceci se passait, le père Letellier faisait mouvoir à Rome toutes les puissances de son ordre pour obtenir une condamnation solennelle du livre de Quesnel. Le pape craignait d'exciter un schisme dans l'Église de France en se prononçant contre un ouvrage que plusieurs prélats illustres avaient approuvé j il ne céda que par égard aux pressantes sollicitations de Lfouis XIV. En 171 3. parut la bulle ou constitution Unigenitiis, qui condamnait in glohoy les propositions du livre de Quesnel. Les appréhensions du pape se réalisèrent. La bulle devint un brandon de discorde. Elle reçut à la vérité l'approbation de la majorité des évêques, mais la minorité la repoussa avec énergie, protesta, et en appela à la décision d'un concile national. La division ne fut pas moindre dans le reste du clergé. Les laïques eux-mêmes prirent parti pour ou contre, et la persécution s'efforça en vain de donner raison aux uns, et d'imposer l'obéissance ou du moins le sijence aux autres. Le cardinal de Neailles révoqua l'agrément qu'il avait accordé au livre du père Quesnel, mais il se refusa à la publication de la bulle dans son diocèse. Suivant le» dissidents la bulle Vnigeiitius attaquait les libertés de l'Église gallicane. Les parlements qui se targuaient d'être les défenseurs de ces libertés, firent cause commune avec eux, et lorsque Louis XIV voulut que le parlement de P^-ris vérifiât

au séminaire de Saint-Sulpice. Noailles exigea qu'ils en fussent expulsés.

La bulle, il eut à examiner s'il* emploierait la contrainte, ou s'il s'en tiendrait à une tolérance qui éludait la difficulté sans la résoudre. Il penchait pour le premier parti; Les représentations du procureur général d'Aguesseau et de l'avocat général Joly de Fleury, le ramenèrent au second. La bulle fut enregistrée, mais avec la clause suivante qui lui ôtait une partie de sa force : a Conformément aux règles de l'Église et aux maximes du royaume sur les appels au futur concile. » Le parlement était surtout choqué que le pape eût condamné la quatre-vingt-dixième proposition : m La crainte d'une excommunication injuste ne doit jamais nous empêcher de faire notre devoir. » On regardait avec raison cette maxime comme la sauvegarde de la puissance temporelle contre les entreprises de la cour de Rome.

La soumission conditionnelle du parlement ne fit pas cesser des résistances que sa réserve justifiait à certains égards. Le roi vit avec indignation son autorité méconnue. Le père Letellier, Bissy et Rohan travaillèrent à l'envi à jeter des alarmes dans sa conscience , et à irriter son orgueil. Les moyens de rigueur furent prodigués ; les exils , les interdictions des ecclésiastiques se multiplièrent.

C'est ainsi qu'un zèle plus passionné qu'éclairé compromit la royauté , lui aliéna l'affection des peuples, et prépara au jeune prince qui allait monter sur le trône , des difficultés qui se prolongèrent pendant toute la durée de son règne.

La religion catholique ne souffrit pas moins que la royauté. 11 y a un attrait dans le cœur humain pour les doctrines persécu-

tées. Celui qui préfère la souff-

a HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

l'homme à l'abandon de ses opinions, obtient la sympathie des autres hommes. Aussi le jansénisme s'étendit rapidement. A la mort de Louis XIV, la France était janséniste, non par les doctrines, que la plupart des Français étaient incapables de juger, mais par un sentiment de haine contre les jésuites, et de prédilection pour leurs adversaires. Au milieu de la division qui affligeait les catholiques, l'appât laissait l'incrédulité, le rire sur les lèvres, la moquerie à la bouche, imputant à la religion toutes les fautes de ses défenseurs. On ne pouvait fournir plus aisément des armes au phylidisme; car le ridicule s'attachait à ces controverses religieuses lorsqu'elles s'étendaient au-delà des bornes de l'école. Les rigueurs elles-mêmes excitaient la dérision par la petitesse de leur objet, et des chansons commençaient à en faire justice avant même que l'indignation publique les flétrît.

Louis XIV à l'agonie, dans ce moment où l'âme, dégagée de toutes les illusions de l'orgueil, n'est plus frappée que de la vérité et sent déjà l'approche de son Dieu, éprouva comme un remords, et adressa aux cardinaux de Bissy et de Rohan ces mémorables paroles : « Je meurs dans la foi et dans la soumission à l'Église. Je ne suis pas instruit des matières qui la troublent, je n'ai suivi que vos conseils; j'ai fait uniquement ce que vous avez voulu. Si j'ai mal fait, vous en répondrez devant Dieu que j'en prends à témoin. » Oui, ils auront à répondre devant Dieu du tort que les persécutions firent à la religion et à leur vieux maître qui ne jugeait que sur les assertions de ses conseillers.

Le duc d'Orléans^ nouvellement arrivé au pouvoir, sentit la nécessité de tenir compte de l'opinion publique, et de ménager celle du j^arlement. Il fit donc ouvrir les prisons où plusieurs jansénistes étaient renfermés ; les exilés furent rappelés , et le régent mit le cardinal de Noailles à la tête du conseil de conscience, en lui confiant la feuille des bénéfices.

Quand la persécution cesse, les têtes abaissées sous son joilg SJB relèvent. Hier, on demandait la tolérance, aujourd'hui on veut se venger, et la réaction commence* On pressa le régent de faire enfermei* le père Leiëllier et trois de ses confrères qu'on accusait d'avoir cDtribué, par leur influence et leurs intrigues, aux violences du dernier règne; on sollicita même près de lui l'expulsion des jésuites. Ainsi, à des rigueurs injustes auraient succédé d^autres mesures non moins iniques V car, pour les torts de quelques-uns, on #eût frappé -de bannissement une foule d'hommes dignes de la vénération des peuples. ï^e régent s^y refusa et se borna à éloigner de Paris le père Letellier.

Le cardinal de Noailles lui-même obéit peut-être t^rop à l'impulsion de- son ressentiment lorsqu'il interdit aux jésuites dans son diocèse le confessionnal et la chaire^

En imposant la loi du silence, le régent pouvait mettre un terme aux troubles qui- divisaient l'Église de France. H y aurait eu sans doute encore des jansénistes; mais par la rigidité de^leurs principes, qui faisait contraste avec les mœurs relâchées du ten^ps, ces nouveaux puritains seraient devenus plus utiles'que nuisibles à la religion. De son côté^

le clergé eût rougi de se montrer moins régulier que des gens accusés de n'être pas orthodoxes. Le régent voulut tenir la balance égale ^ et en cherchant à concilier les divers partis , il ne parvint à en contenir aucun. Louis XIV avait établi comme maximes de son gouvernement, l'intervention de l'État dans les affaires religieuses , -et toujours les idées dominantes d'une époque influent sur celle qui la suit. Le duc d'Orléans se trouva ainsi ^été dans des embarras qui ne finirent point* avec lui. Les jansénistes, se persuadant qu'il serait leur protecteur, devinrent exigeants.. On vit les manifestations des évêques dissidents se multiplier, elles obtinrent les adhésions d'un grand nombre d'ecclésiastiques, des communautés religieuses et enfin -la Sorbonne s'yjoignirent. De concert, ils appelèrent de la décision du pape à celle d'un concile général. .

Beaucoup de prélats, même parmi les acceptants, sentaient la nécessité d'une sorte de transaction qui rétablît l'harmonie entre les libertés réclamées par une portion de l'Église gallicane et les décisions du souverain pontife. Us souscrivirent un corps de doctrine formulé par le cardinal de Noailles. Dans des mémoires qu'ils remirent au régent pour les soumettre au pape, ils demandaient avec instance que le saint-père voulût bien donner sur la bulle quelques explications de nature à calmer les scrupules des opposants. Le duc d'Orléans envoya à Rome l'abbé Chevalier porter les propositions des évêques et en solliciter l'adoption. En ce moment, la pacification dépendait de la cour pontificale. Quelques légers sacrifices étant consentis par elle , les gens

sages des deux partis se seraient entendus. Mais les succès qu'elle avait obtenus sous le règne du feu roi lui donnaient confiance dans sa propre force ; et elle ne croyait pas qu'une ré-

gence , obligée de ménager tant d'intérêts , osât lutter contre elle. Pendant ces négociations, la confusion allait toujours croissant. Des évêques continuaient à manifester leur approbation 'avec nue véhémence passionnée , d'autres exprimaient avec non moins de force leur opposition; des membres du clergé du second ordre résistaient ouvertement à leurs évêques lorsque ceuxci prétendaient les contraindre à se soumettre à la bulle; les parlements retentissaient d'appels comme d'abus. On voit dans des lettres circulaires du régent aux prélats pour les exhorter à la paix , qu'il leur promet de réprimer, s'il en est besoin, l'insubordination de leur clergé. L'anarchie était dans l'Église de France, la haine dans les cœurs.

Le régent attachait du prix à faire cesser ce désordre. Des conférences conciliatrices eurent lieu dans son palais., et il a'c-crédita près du saint-père le duc de Saint-Aignan en qualité d'ambassadeur extraordinaire. La persistance de la cour de Rome demeura invincible, et toute idée de rapprochement sembla s'éloigner de pllis en plus. Le gouvernement français se décida alors à montrer de la fermeté (1718). Un décret des inquisiteurs généraux contre divers écrits des évêques opposants fut, déféré par le régent au parlement, qui ordonna la saisie et la suppression de ce décret. 11 eti fut de même des lettres apostoliques par lesquelles Clément XI enjoignait ;aux jévêques et aux fidèles de se soumettre à la

constitution Vnigenitus y sous peine d'être séparé» de la communion de TÉglise romaine. Le parlement de Paris et sept autres cours souveraines condamnèrent ces lettres tant sur la forme que- sur le fond..8urla forme, parce qu'on ne reconndt'en France d'actes légaux émanés du pape que les bulles et les brefs. Quant

au fond , ces lettres attaquaient les libertés de l'Église gallicane, en contestant aux évêques le droit d'appeler des décisions du pape à un concile œcuménique.

Une autre affaire importante fut terminée avec vigueur. Trois archevêchés , douze évêchés et beaucoup d'autres bénéfices étaient vacants. Le pape ne voulait accorder l'institution canonique aux titulaires nommés par le régent , que s'ils se soumettaient d'abord à des conditions regardées par plusieurs d'entre eux comme contraires à nos libertés. Le régent donna ordre au cardinal de La Trémouille, ambassadeur à Rome , de ne recevoir aucune des bulles, si on ne les accordait toutes. En même temps il nomma une commission , prise dans le sein du conseil de régence, qu'il chargea de rechercher s'il n'existait pas des moyens canoniques de suppléer à l'intervention directe de la cour de Rome. Le souverain pontife , alarmé , se hâta d'expédier toutes les bulles * . .

Un peu de persévérance dans la voie de la fermeté aurait fini sans doute par obtenir du pape quelque

' De nos jours , un gouvernement fort n'a rien à craindre des entreprises de la cour de Rome. L'argument qu'on en tire contre la religion catholique est sans portée. Il en est de même des dispositions ultramontaines du clergé : qu'il se sente protégé dans son

DU RÈGNE DE LOUIS XV. M

adoucissement aux clauses les plus choquantes de la constitution Vniuerselle. Mais cette concession eût-elle alors rétabli l'union dans le clergé ? on peut en douter. La conclusion des grandes affaires de ce monde dépend presque toujours d'un mo-

ment que Thabileté saisit , que la médiocrité où là- faiblesse laisse échapper. Le pape négligea l'instant favorable quand il se présenta,. et le régen⁴; n'apprécia pas mieux l'avantage que lui donnait son avènement. Car un pouvoir nouveau qui arrive sans engagement avec les partis , peut s'élever au-dessus d'eux et les dominer. Mais s'il leur laisse le temps de se reconnaître, si,, au lieu de les réduire au silence, il leur permet de s'irriter par des débats réciproques, bientôt il se trouve dans l'impossibilité de les contenir. C'est ce qui eut lieu lors des querelles du jansénisme. Les discussions amenèrent une violente animosité qui les renouvela sans cesse.

L'ambition de l'abbé Dubois vint au secours de l'inflexibilité du pape. Après avoir rempli des missions diplomatiques difficiles et délicates auxquelles sa finesse , qui se changeait au besoin en hypocrisie, le rendait propre, Dubois était devenu ministre des affaires étrangères. Alors ses prétentions n'eurent plus de bornes et il voulut obtenir les dignités ecclésiastiques comme un marchepied pour monter plus haut. Il sentait qu'un grand service pouvait seul décider la cour de Rome à subir l'humiliation de décorer un homme comme lui , débauché , impie , sans foi ni honneur.

pays, et il préférera comme les autres horâiACs la liberté à l'arbitraire.

Il y a presque toujours du daïlger à placer les ecclésiastiques à la tête des affaires. Les grandeurs qu'ils attendent de Rome, cette pourpre, objet de leurs plus ardents désirs, leur donnent un intérêt particulier autre que celui du pays. D'ailleurs on peut craindre que les préjugés du théologien n'influent sur les idées de l'homme d'État.

A l'époque dont nous parlons, il était devenu fort difficile au gouvernement de rester neutre. Les circonstances servaient donc les voies personnelles de Dubois. Celui-ci persuada au régent que les acceptants étant plus nombreux que les appelants, on devait se concilier les premiers et abandonner les seconds. Il le décida à revêtir du caractère de la loi la constitution Unigenitus. Mais, pour y parvenir, il fallait l'enregistrement des cours souveraines. Le régent, qui avait dit au parlement : « Dans tout ce que j'entreprendrai pour le bien public, je serai aidé par vos conseils et par vos sages remontrances , » oublia cette promesse aussi vite que celle qu'il avait faite à sa mère à l'égard de Dubois. Lorsque le parlement voulut user du droit de remontrances , on lui répondit par des lettres de cachet qui l'exilèrent à Pontoise (1720).

Dubois fit enregistrer sans restriction la bulle au grand conseil. Mais le pape ne se montra pas satisfait de cette formalité qui ne lui présentait point une garantie assez complète de stabilité. La perspective du chapeau allait s'éloigner; Dubois comprit que , pour réussir, il était nécessaire de traiter en même temps avec l'archevêque de Paris, chef des dissidents , et avec le parlement.

Le cardinal de Noailles, profondément affligé des maux que la division du clergé causait à l'Église , promit de donner un mandement qui , en se rapprochant de son corps de doctrine , paraîtrait cependant approuvé de la bulle. Il mit pour seule condition que le parlement de son côté consentirait à l'enregistrement.

On agit sur le parlement par la crainte et par les caresses et il se décida à enregistrer la déclaration du roi qui rangeait la constitution Unigenitus au nombre des lois de l'État. Cette fois

on lui tint parole; il fut immédiatement autorisé à revenir à Paris. Le cardinal* d'Noailles et la Sorbonne retirèrent leur appel. Malgré la part que Dubois avait prise au triomphe de la- cour de Rome , le pape Clément XI ne put jamais se résoudre à lui donner le chapeau. On sait comn^ent il l'obtint de son successeur.

On avait rendu la constitution Unigenitus obligatoire; mais l'empire de la loi ne s'étend pas jusqu'à l'intimité de la conscience. Les jansénistes parurent peu disposés à se soumettre y M les molinistes , se croyantsoutenus par l'autorité royale, perdirent toute modération. On vit les prélats partisans déclarés de la* bulle 9 s'ériger en persécuteurs des dissidents et solliciter des lettres de cachet pour exiler un grand •nombre de docteurs , de chanoines , de prêtres et de religieux. L'archevêque de Reims (Rohan) en obtint à lui seul soixante contre son clergé. Les suspensions , les refus de sacrements se renouvelèrent. Ces tristes débats durèrent encore plus de cinquante ans , et provoquèrent - des ressentiments qui se ma-

«s HÎSTOtRE PHILOSOPHIQUE

nifestèrent avec violeïïce à l'époque où \tL révolution donna Tessor à des passions longtemps coiiiprimées.

On vit dans fee temps une bizarre anomalie ^ des parlements , presque ious partisans du jansénisme que l'Église considérait comme une hérésie, poursuivant les protestants avec violence , tant l'usage iflH pie d'imposer les croyances par la contrainte était encore accrédité;

Les religionnaires espéraient obtenir plus de liberté de l'indifférence, du dtic d'Orléans que dttzèle religieux de Louis mV\ Ils s'aperçurent bientôt qu'ils s'étaient trompés; plusieurs, de ces

malheureux s'étant réunis à Montauban pour l'exercice de leur culte, l'intendant Courson- marcha sur eux avec des troupes ; le parlement ,de Bordeaux déploya toutes ses rigueurs, en condamna quelques-uns à être pendus, un plus grand nombre aux galères. Cependant le régent ressentit pour ces infortunés de la pitié, et usant de son droit de faire grâce, il en fit sortir soixante-huit des bagnes.

Un rassemblement du même genre eut lieu à Anduze. Il était composé d'un petit nombre d'hommes et de beaucoup de femmes. On en arrêta soixante-quatorze. Vingt-deux hommes furent envoyés aux galères ,> on condamna les femmes et les filles à une prison perpétuelle. •

A Paris même , sous les yeux de la cour, des protestants furent arrêtés pour avoir été au prêche chez l'ambassadeur d'Angleterre; mais l'inviolabilité de ce ministre leur servit de défense. Le régent les fit relâcher.

Ces députés Cévennes écrivirent à ce prince une lettre remplie de respect et de soumission pour le supplier de leur permettre d'avoir quelques temples particuliers ; mais le préjugé était encore trop enraciné. On craignit de mécontenter les catholiques et la demande ne fut point accordée : en 1719 parut une déclaration du roi défendant aux nouveaux convertis, pendant les trois ans qui suivraient leur abjuration, de vendre- soit leurs biens immeubles, soit la totalité de leurs meubles; Il fallait qu'ils persévérassent dans l'apostasie pour éviter leur ruine \

Au fond du cœur, le régent ne ressentait pas de haine contre la religion. Son âme, plongée dans un bourbier par l'infâme politique de Dubois, avait perdu l'énergie nécessaire pour en sortir.

Mais il respectait la vertu quand son éclat frappait par hasard ses yeux. 11 donna pour précepteur à son fils un ecclésiastique, pieux, Fabbé Mongault, et il trouvait bon que celui-ci opposât le frein de la religion aux mauvais exemples que son élève avait sous les yeux. On doit louer le régent d'un autre choix non moins sage et plus important encore. On nomma Tabbé Fleury, confesseur du jeune roi; Cet illustre auteur de Y Histoire ecclésiastique avait su peindre avec charme les mœurs des Israélites et celles des premiers chrétiens. Les paroles que le régent lui adressa en lui annonçant ses nouvelles fonctions^ donnent une juste appréciation de la sagesse avec laquelle cet ecclésiastique

^ J'entends par apostasie l'action d'un homme qui abandonne la religion qu'il professe par le motif d'intérêt, quoiqu'il la croie vraie.

Il fut conduit au milieu des troubles qui agitaient l'Église de France : « Monsieur, je vous ai préféré à tout autre, parce que vous n'êtes ni janséniste, ni inoliniste, ni ultramontain. »

En même temps, il plaça comme sous-précepteur près de Louis XV Tabbé Vittemant, qui n'était fait connaître auparavant d'abord comme recteur de l'Université, et ensuite dans l'éducation du duc d'Anjou. Vittemant ne s'occupait à la cour que de son emploi. On voulut le gratifier d'une abbaye de quinze mille livres de rente; il la refusa en disant que sa fortune suffisait à ses besoins* Lorsque l'éducation fut terminée, il se retira modestement à la Doctrine chrétienne.

Quand Massillon montait en chaire pour instruire le jeune roi, il menaçait de la justice de Dieu les grands de la terre qui sont un sujet de scandale, et le régent ne s'en choquait pas, sa

conscience donnait raison à Torateur. 11 est vrai que jamais la religion ne s'était montrée plus sublime, jamais elle n'avait emprunté un plus magnifique langage. A la profonde corruption des courtisans, le prédicateur opposait la pureté des petits et des faibles; à leur fierté, la vertu du pauvre et sa grandeur aux yeux de Dieu. Si la Providence permet l'élévation de quelque individu, c'est pour qu'ils se rendent utiles aux autres. « Toute puissance vient de Dieu et il est établi que pour l'utilité des hommes. Les rois seraient inutiles sur la terre, s'il ne s'y trouvait des pauvres et des malheureux; ils ne doivent leur élévation qu'aux besoins publics, et loin que les peuples soient faits pour eux, ils ne

sont eux-mêmes tout ce qu'ils sont que pour les peuples...»

« Ce sont les peuples tout seuls qui donnent aux grands le droit qu'ils ont d'approcher du trône; et c'est pour les peuples tout seuls que le trône lui-même est élevé. En un mot, et les grands et le prince ne sont pour ainsi dire que les hommes du peuple; aussi la prospérité des grands et des ministres, des souverains qui ont été les oppresseurs des peuples, n'a jamais porté que la honte, l'ignominie et la malédiction à leurs descendants. On a vu sortir de cette tige d'iniquité, des rejetons honteux qui ont été l'opprobre de leur nom et de leur siècle. Le Seigneur a soufflé sur l'amas de leurs richesses injustes, et l'a dissipé comme de la poussière, et s'il laisse encore traîner sur la terre des restes infortunés de leur race, c'est pour les faire servir de monument éternel à ses vengeances. »

Au milieu de cette démoralisation qui s'infiltrait partout, et qui commençait à s'étendre jusqu'aux ministres des autels, Massillon laisse tomber de graves et menaçantes paroles; la har-

diesse de l'orateur chrétien, et cette philosophie si élevée qui se montre dans tous ses discours, frappent de surprise et d'admiration. Louis XIV avait brillé de l'éclat des conquérants, Massillon sait réduire à sa juste valeur cette gloire si funeste aux peuples.

« La gloire d'un conquérant sera toujours souillée de sang. Il aura passé comme un torrent pour ravager la terre, et non comme un fleuve majestueux pour y porter la joie et l'abondance, et l'on ne rappellera l'histoire de son règne que pour l'indiquer. »

rappeler le souvenir des maux qu'il a faits à ces

hommes. »

Louis XIV avait habitué ses sujets à respecter son autorité presque à l'égal de celle de Dieu même, à exalter jusqu'à ses vices et à regarder sa volonté comme la seule règle à laquelle ils doivent se conformer. Le prédicateur, dans un langage prophétique, montre les vices des maîtres de cette terre amenant la décadence de leur empire, la chute de leur trône et l'anéantissement de leur race.

(f Les peuples souffrent toujours des vices du souverain. Tout ce qui outre l'autorité l'avilit ou la dégrade : les princes dominés par les passions sont toujours des maîtres incommodes et bizarres; le gouvernement n'a plus de règle quand le maître lui-même n'en a point. •• »

M Le Seigneur a toujours soufflé sur les races orgueilleuses et en a fait sécher la racine. La prospérité des impies n'a jamais passé à leurs descendants; les trônes eux-mêmes et les successions royales ont manqué sous des princes fainéants et efféminés

> et l'histoire des crimes et des excès des grands, est en même temps l'histoire de leurs malheurs et de leur décadence. » *

Ne croit-on pas entendre un prophète devant lequel l'avenir se déroule > qui prédit à Louis XV la honte de sa conduite et ses suites funestes dans les infortunes de son petit-fils?

Puis ensuite, c'est l'arbitraire condamné l'empire de la loi préconisé.

« Les princes et les souverains ne peuvent être utiles qu'en se rendant utiles aux peuples »

leur portent, comme Jésus-Christ, la paix et l'abondance. »

<< La liberté que les princes doivent à leurs peuples c'est la liberté des lois. Nous ne connaissons que Dieu seul au-dessus de tous, il est vrai, mais les lois doivent avoir plus d'autorité que nous-mêmes. »

Enfin l'homme de Dieu frappe d'un dernier coup les maximes du despotisme en montrant au jeune roi que la source de sa puissance vient du peuple, et qu'il ne doit en faire usage que pour le peuple.

« Un grand, un prince n'est pas né pour lui seul. Il se doit à ses sujets. Les peuples, en l'élevant, lui ont donné la puissance et l'autorité, et se sont réservés en échange ses soins, son temps et sa vigilance. C'est un surveillant qu'ils ont mis à leur tête pour le protéger et pour le défendre. Ce sont les peuples qui, par ordre de Dieu, les ont faits ce qu'ils sont. Oui, Sire, c'est le choix de la nation qui mit d'abord le sceptre entre les mains de vos ancêtres* C'est elle qui les proclama souverains. Le royaume devint ensuite l'héritage de leurs successeurs ; mais ils le durent origi-

nairement au consentement libre des sujets, et ce furent les suffrages publics qui attachèrent d'abord ce droit et cette prérogative à leur naissance : en un mot, comme la première source de leur autorité vient de nous, les rois ne doivent en faire usage que pour nous, d

Que les parvis du temple ne se sont-ils élargis pour permettre à tous les Français d'entendre ces éloquentes paroles! elles eussent retenti à leurs oreilles à cette décade des siècles et jamais le

philosophisme n'eût osé accuser la religion catholique d'être ennemie de la liberté. Ses déclamations philanthropiques sans base assurée, auraient paru bien petites auprès de cette philanthropie chrétienne descendue du ciel, et si bien développée par l'orateur divin.

Mais la hardiesse de Massillon n'est-elle pas elle-même un nouveau symptôme du travail qui s'opérait dans la société? Son coup d'oeil profond n'interrogeait-il pas déjà les idées qui commençaient à éclore et à se répandre, et ne voulait-il pas en les énonçant au nom du Dieu vivant, élever dans la lutte qu'il prévoyait, la philosophie chrétienne au-dessus de la philosophie mondaine des incrédules?

Louis XV n'avait que dix ans quand ces hautes leçons frappèrent ses oreilles. Les bonnes impressions s'effaçaient rapidement à cet âge, si l'éducation ne s'efforce de les graver dans le cœur. Celle qui lui était donnée par le maréchal de Villeroy, son gouverneur, et par son précepteur, l'évêque de Fréjus, lui inspirait la crainte du démon plus que l'amour de Dieu, le sentiment de sa grandeur personnelle plus que celui de ses devoirs de roi.

Le maréchal de Villeroy, qui cachait une profonde médiocrité sous une vanité sans bornes > eherchait à se donner de l'importance en excitant les craintes de son élève sur de prétendus dangers dont une surveillance active pouvait seule le préserver» Livré à des impressions pénibles qu'il n'osait manifester^ Tenfont prônait l'habitude d'être réservé, se«et et &ux. Villeroy, flatteur emphatique, swvile adormioor de la royauté soM Louis XiT,

croyait que la qualité de roi suffisait à rhomme placé sur le trône. La jeunesse du monarque y les malheurs de «a famille \ les grâces dont il était orné 9 quelques mots heureux qu'on lui prêtait et qui honoraient son cœur, avaient inôpiré pour lui le plus vif et le plus tendre intérêt. On l'adorait : il eut une maladie en 1721 : on craignit pour sa vie : la désolation fut extrême. Sa convalescence excita des transports de joie. Le jardin des Tuileries ne désemplissait pas d'un peuple avide dé contempler son jeune souverain, et des déclamations sans nombre accueillaient sa présence. Le duc de Beauvilliers aurait profité de cette circonstance pour rappeler à son élève les obligations et le dévouement que tant d'amour lui imposait. Villeroy s'écriait : « Voyez, mon maître, voyez \ tout ce- peuple est à vous. Il n'y a rien là qui ne vous appartienne ; vous êtes lé maître de tout ce que vous voyez. » C'est ainsi qu'en inspirant l'égoïsme à celui qui allait bientôt disposer de lia destinée de vingt-cinq millions d'hommes, on lui donnait la plus perfide de toutes les leçons. On exagérait ses droits sans y joindre la notion du devoir* qui apprend seule à en user avec sagesse; Aussi l'âme de l'enfant, remplie de l'idée de son importance et resserrée dans les limites de la vanité , ne s'éleva jamais à l'ambition des grandes choses. Le jeunoroi devint glorieux et personnel.

L'évêque de Fréjus était déjà avancé en âge, lorsque le testament de Louis XIV le désigna comme précepteur de son petit-fils. Ce prélat, doué de beaucoup d'esprit et de grâce, avait assez d'ordre et d'économie pour se passer de richesse; sous les ap-

70 HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

P^remière du 4ⁱ trimestre 1763, U d'après-midi avec art nouveau ambitié dont il prépara l'édifice, comme si la longueur de son existence lui* eût été révélée; mais son esprit positif jçf; éclairé manquait totalement de icb^{eur} et 4^e élévation. Jamais la passion de faire ^{un} grand t^q n^e remua son cœur glacé. U crut reconnaître qu^e son l^elève manquait de Ténacité de Tâche et de la pui^sance de volonté qui annonce l'homme supérieur ; ^à fⁱⁿ lieu de s'efforcer de lui inspirer, il ne chercha j^{amais} à dominer son cœur. Louis XIV était né faible et malade^{ment} on craignait de le fatiguer par l'étude; Tenfint s'accoutuma à la paresse. Qu^{and} les années entrent raffermir sa sagesse/le précepteur ne fit rien pour stimuler son indolence et agrandir ses idées. De bonne heure il lui laissa prendre l'habitude de se dénier de son propre jugement et de ne voir que par les yeux d'autrui, c'est-à-dire par les siens. Nous le retrouverons pendant un long ministère, déchargeant le roi de tout souci des affaires, les dirigeant % lui seul et laissant enraciner cette déplorable l^{ap}athie qui, pendant un règne de cinquante-neuf an^s, soumit le souverain aux passions et à l'intrigue, avilit le pouvoir royal, humilia la France et l^{ui}gua à son successeur les difficultés et les périls qui na^{issent}ent du mécontentement public et du mépris de l'autorité.

On n'eut pas un pareil tort à reprocher au régent, l'histoire con^{stat}te qu'il- s'appliqua constamment à donner à Louis XV le

gQÛt du travail et à tourner \$on attention vers les intér^ts de l'État. Dès l'âge de dix ans il engageait le jeune roi à assister au conseil

W RËGKJS m LOinS Vf. 71

qui, depuis cette époque, eut presque toujours lieu en sa présence. Le roi s'asseyait, écoutait , ne disait mot, et cependant se retirait rarement avant que le conseil fût terminé. Quand par hasard il énonçait un avis, on reconn^ssait «n lui autant de jugement que d'intelligence.

Le duc d'Orléans se vengeait de la calomnie qui Tavait flétri du nom d'empoisonneur, en redoublant 4e soins et d'égards pour le jeune monarque. Il ne l'abordait jamais qu'avec toutes les marques d'un profond respect mêlées d'afffection et même de tendresse. Il lui expliquait en détail les affaires , prenait ses ordres et consultait son goût avant d'accorder des grâces en son nom. Il supporta longtemps l'obstination du maréchal de Villeroy à demeurer en tiers lorsqu'il jugeait à propos d'entretedir leroi en particulier, comme si la vie de Louis XV se fût trouvée en danger dans le tête-à-tête. Néanmoins il éprouvait une vive douleur des soupçons incessamment répandus contre lui. Ce prince , si indifférent sur l'opinion publique et à beaucoup d'égard^ sur sa renommée personnelle , versa des larmes en lisant les atroces imputations conteuues dans les Philippiques de Lagrange-Chancel.

AFFAIRE DES LÉGITIMÉS

Les enfants de Louis XIV et de madame de Montespan sont légitimés par arrêt du 4^e parlement. — Mariage du duc du Maine avec une princesse de Gondé; des filles naturelles du roi avec le duc de Bourbon, le prince de Conti et avec le duc d'Orléans. — Déclaration du roi de 1694. — Édit du 2 août 1701 et déclaration du 25 mai 1745 qui assimile les légitimés aux princes du sang. — Le 4 6 août 1746, les princes de la maison de Gondé demandent l'abolition de l'édit de 1744 et de la déclaration de 1745. Ils réclament la reconnaissance du droit de la nation de disposer de la couronne, en cas d'extinction de la race royale. — Réponses des législatifs; ils en appellent aux États généraux. Intervention des pairs. Ils attaquent la déclaration de 1694. Le régent évite de prononcer. — Querelle des gentilshommes et de la pairie y puis de la pairie et du parlement. — Les gentilshommes protestent et en appellent aux États généraux. Six d'entre eux sont mis à la Bastille. — Édit du mois de juillet 1747 qui annule celui de 1744 et la déclaration de 1745. Les légitimés réduits en 1748 au rang de leur pairie. La position que leur avait donnée l'édit de 1694 leur est rendue en 1750. — Le parlement prétend prendre le pas sur le régent à la précision du vœu de Louis XVI. — Querelles de préséance dans le conseil à l'occasion du cardinal Dubois.

Après les développements importants qui précèdent, les querelles de rang et d'étiquette paraîtront de peu d'intérêt. On ne peut cependant les passer sous silence; car elles se lient aux mœurs et aux événements de l'époque.

Louis XIV s'était pris d'une grande tendresse pour ses enfants naturels. Ce sentiment fut soigneusement entretenu par

madame de Maintenon , qui avait

élevé les fils de madame de Montespan et leur portait un attachement sans bornes. Le roi dans son immense orgueil ne douta pas que Thonneur de lui devoir le jour n'effaçât aux yeux de ses sujets la tache de la filiation maternelle. La reconnaissance des bâtards adultérins n'est pas admise par les lois. Mais la volonté du prince n'était-elle pas la première des lois ! Les parlements qui , dans ce règne de soumission , avaient perdu jusqu'à l'idée de la résistance; légitimèrent par des arrêts les enfants naturels du roi, sans que le nom de leur mère eût été prononcé. Il restait encore à craindre l'opposition des princes du sang. On espéra la prévenir en unissant, par les liens de famille les plus intimes , ceux-ci aux légitimés. Le duc du Maine épousa mademoiselle de Condé. On maria les deux filles aînées du roi, l'une au duc de Bourbon , prince de Condé, l'autre au prince de Conti. Plus tard, la troisième fut unie au duc d'Orléans, propre neveu du roi \ Il fallut une longue et difficile intrigue pour arriver à la conclusion de ce dernier mariage. Madame, mère du duc d'Orléans , qui avait toute la hauteur allemande, s'indignait d'une pareille union ; on acheta Dubois , qui se chargea de décider le prince , et il réussit.

Ces mesures de prévoyance étant prises , il parut en 1694 une déclaration du roi qui donnait rang aux légitimés immédiatement après les princes du sang

* Ce qu'il y eut de singulier dans ce mariage, c'est que les deux époux crurent, chacun de leur côté, avoir dérogé. La duchesse d'Orléans avait une si haute idée de sa qualité de fille de Louis XIV qu'elle pensait qu'un souverain seul était digne de la posséder.

et au-dessus des autres pairs» Les seules restrictions admises furent les suivantes : en prenant séance au parlement, ils ne traverseraient pas le parquet ainsi que les princes du sang en avaient le droit (le premier président, lorsqu'il recueillerait les voix, ne les nommerait que du nom de leur pairie» cependant il les saluerait du bonnet, honneur réservé à la famille royale; ils ne devaient être admis au parlement qu'à vingt ans; les princes du sang y entraient à quinze.

En 1710, le roi décida que les fils du duc du Maine jouiraient, comme petits-fils de Sa Majesté » du rang, ainsi que des honneurs et traitements de leur père, et il fit inscrire cette ordonnance sur les registres du grand maître de l'hôtel

Par un édit du 2 août 1714 et une déclaration du 9 mai 1715, Louis XIV acheva d'assimiler les légitimés aux princes du sang et les appela à la couronne à défaut de ceux-ci.

Ces prodigieux avantages blessaient profondément la famille royale et humiliaient la pairie. Les actes qui outragent la morale publique, pour venir de haut, n'en semblent pas plus excusables. Dès que Louis XIV eut fermé les yeux , les princes et les pairs se préparèrent à disputer aux légitimés les honneurs dont ils étaient revêtus. On espérait, sans raison, que les prétentions du duc du Maine dans l'affaire de la régence disposeraient le duc d'Orléans à accueillir favorablement les réclamations de ses adversaires. On savait d'ailleurs que le régent avait constamment à se plaindre de la cour de Sceaux qui était devenue le foyer de l'opposition à son gou-

' Teraernent» La duchesse du Maine ^ aussi passionnée que
eoD mari était timide et irrésolu ^ réunissait autour d'elle les mé-
contents , donnait de Tensemble à leiirs projets^ et fatiguait la
régence plus encore qu'elle ne Tembarrassait* ^

Les princes de la maison de Condé prirent Finitiative de lat-
taque. Le 16 août 1716, ils s'adressèrent au roi pour demander
Tabolitiôn de Tédit de 1714 •t de la déclaration de 1715. On re-
marque dans leur requête les phrases suivantes : (c Présentement
les princes du sang ne peuvent sans trahir l'honneur de leui^
nom , se dispenser d'arrêter Te cours d'une nouveauté si dange-
reuse, capable de diminuer la splendeur royale par la multitude
des princes légitimés , de leurs descendants et de ceux qui
peuvent ^ par succession de temps, se faire jour pour y entrer par
la même yoie et ôter à la nation le droit de déférer la couronne à
celui qu'elle jugerait à propos, au défaut des princes du sang. »

Les légitimés répondirent par deux mémoires. Danp le der-
nier, ils soutinrent que cette affaire ne pouvait être décidée que
par le roi majeur, sur l'avis des trois États du royaume, et ils dé-
clinèrent la juridic*tion du parlement.

Les princes répliquèrent. Après avoir développé l'intérêt de la
famille royale d^ns la cause , ils ajoutaient : (c Les rois ne sont
qu'administrateurs et Uzi|fruitiers de la couronna. Ain^i ils ^e
sauraient fô donner à qui que ce soit. C'est la loi fondamentale du
royaume qui en .dispose* L'intérêt de la nation h yeut ainsi, inté-
rêt 4ont Içs princes spnt çchargçs pluf qp'aùcuns de^ autres su-
jets, puisqu'ési;ant élevés au-

dessus par le choix qu'elle a fait de leur maison pout lui défé-
rer la couronne , ils sont obligés , et par leur naissance et par re-

connaissance, de soutenir les droits de cette même nation. »

L'affaire semblait instruite , et dès ce moment le régent et le parlement eussent pu prononcer. Mais le régent hésitait par égard pour la duchesse d'Orléans, sœur du duc du Maine. D'ailleurs il voyait sans déplaisir les disputes de rang et d'étiquette occuper l'attention publique et la détourner des actes de son gouvernement. Toutefois il fut blessé de l'appel fait par les légitimés aux États généraux ; de son côté, le parlement se sentit irrité de cet appel qui déclinait son autorité.

Au fait, la démarche des légitimés n'était pas soutenable. Il est évident qu'un édit et une décl^a-ration du roi peuvent être réformés par un édit subséquent. En supposant nécessaire l'intervention de la nation , elle eût dû être réclamée au moment où Louis XIV prétendit donner à ses bâtards le droit de succéder au trône. Une telle énormité ne pouvait recevoir une sanction légale que par le consentement du peuple français. On remarquera que , dans ce célèbre procès , les deux parties rendirent également hommage à la souveraineté de la nation : c'est que le principe de cette souveraineté n'est pas nouveau parmi nous; il n'y a de nouveau que l'abus qu'on en a fait. Le despotisme fut toujours une usurpation, jamais un droit. La nation a souvent réclamé ses libertés, quoique imparfaitement, à cause de la confusion des institutions. Mais leur possession est restée si bien gravée dans le souvenir,, que les

partis n'hésitaient pas à les invoquer çt à chercher en elles leur appui *.

L'affaire se compliqua en 1717 de l'intervention des pairs. Ils présentèrent requête pour attaquer la déclaration de 1694 et de-

mander que le duc du Maine et le comte de Toulouse fussent privés de toute suprématie sur les autres pairs.

Le raisonnement des pairs contre les légitimés était logique. Si les légitimés n'ont pas droit à la couronne^ donc ils ne sont pas princes du sang. S'ils ne sont pas princes du sang ^ ils ne doivent pas jouir des prérogatives attachées à ce titre. Mais on ne gouverne pas les États d'après les règles inflexibles de la logique, et en ne considérant les affaires que sous l'une de leurs faces. Il fallait se borner à effacer des dispositions de Louis XIV ce qu'elles contenaient d'opposé au droit national et à la morale publique. Aller plus loin^ c'était méconnaître non-seulement les volontés , mais encore les sentiments intimes du feu roi ; on attaquait ainsi la

' Parmi nous quand on veut changer la signification des choses, on change la signification des mots qui les définissent. Au lieu de la souveraineté de la nation , on a inventé la souveraineté du peuple; et comme l'idée qui s'attachait au mot peuple s'appliquait aux classes inférieures , elles ont cru que le pouvoir leur appartenait , et pendant la révolution elles s'en sont emparées en effet. La souveraineté n'a jamais été déniée à la nation et on a toujours reconnu qu'elle avait librement élevé sur le pavois les trois races de ses rois. La nation en déléguant à une famille le droit de la gouverner successivement de mâle en mâle par ordre de primogéniture, a suivi les inspirations de son propre intérêt. Un mauvais roi est peu redoutable quand d'autres pouvoirs balancent le sien. L'ambition des prétendants est bien autrement à craindre pour le repos et la prospérité des peuples.

n Histoire PHILLODPMQUE

royauté elle-même dans la mémoire d'un de ses pluft

illustres représentants.

Da achâi^ûément excessif parut avoir dicté la i^- <^èjté ded paifâ, et Tespèce dé persécution qu'oh fâiddt éndufèf aux légiti-més leur concilia Tintérèi pttblic ; la noblesse s'émût d6 cettaiûei elpressiond échappées dans la rédaction de cette pièce et dés mé-thoires publiés précédemment, \otH de la querelle âê préséance 4 entre la pairie et le parlement. On âtaît cru remarquer de la pa-jrt des pairs la prétentiôù de représenter Tâncienûe pairie de France > et dé forfner un corps spécial au-dessufl de la Uô^blesse. Plusieurs gentilshommes , presque tous d'uûè grande naissance, remirent à ce sujet une plaititè au régent qui ne Tac-cueillit pas favorablement. La fermentation s'étendait de proche en proche et gâ*guait toute la noblesse. La duchesse du Maine at-tisait le feu. A son instigation, ces mêmes gentils^ hommêâ et plusieurs autres remirent une nouvelle requête au duc d'Orléans. Cette démarche l'irrita et l'inquiéta en même temps. Une coali-tion pour un objet déterminé pouvait devenir ensuite une asso-ciation plus étendue contre son gouvernement, et ks liens de Topposition une fois formés, qui pourrait les rompre ? Le régent fit paraître aussitôt un arrêt du conseil qui, « Attendu que la no-blesse^ quoiqu'un des premiers ordres du royaume et celui que Sa Majesté regarde comme la principale forcei de son État, ne peut ni faire corps ni signer des requêtes en commun sans la per-mission ètpressé du Toip^é. (ût défdase À tous les aobles de soo royaume de qu^rlquè ttammaoè» rang on digaiié

qu'ils sdiêtit^ dé signer ladite préteûdtie fëquété^ ft peine de désobéissance » ètd. »

Il nomma èâstiitd s\iL tommissaired choisis dâfii^ le oonseil d'Étttf, qu'il chargea d'examiner les Dléfnoires respectifs des princes du sang et des légi^ timés^ pour en faire un rapport au conseil.

Dix jours après , trente-n#)uf geùtilshôthmës font signifier au procureur général et au greffier élu chef du parlement) une protestation contre tout jugement qui pourrait intervenir dans la contestation existant entre les princes du sang et les légitimés > « At^ tendu que cette éonieitation se rapportant à la suc^** cession au trône ne peut être décidée que par leA États généraux, n Le surlendemain > les légitimés se rendent en costumé de pairs à la grand'thambre , et protestent contre la nominattm des Oômmi^aairesi déclarant aussi qu'ib en appelleùt aux États généraux. •

Le parlement s'abstient de délibérer sur la r^ qnête des légiti-més ^ et il supprime pi^ un arrêt la protestation des gentilshommes.

Le régent fait mettre à la Bastille six des principaux signataires de la protestation.

Enfin^ au mois de juillet 1747^ parait un édit du roi qui annule celui du mois de juillet 4714 et là déclaration du 3 mai 1715. L'édit conservait àéan^ moine au duo du Maine et ati comte de Toulouse les honneurs dont ils avaient joui au parlement depuis 1714} mais cette faveur n'était accordée qu'en considération de leur position personnelle et èans tirer àéonséquence^ comme

aussi sans qu'ils puissent se dire et ipiaUfier princes du sang« Le.
préambule de

cet édit contient une reconnaissance des droits de la nation ^ en cas de vacance du trône ^ qu'on sera bien aise de trouver ici. Après avoir parlé du malheur qui avait été Tobjet de la prévision du feu roi, il ajoute ; « Mais si ia nation française éprouvait jamais ce malheur, ce serait à la nation même qu'il appartiendrait de le réparer par la sagesse de son choix ; et puisque les lois fondamentales de notre royaume nous mettent dans une heureuse impuissance d'aliéner le domaine de notre couronne ^ nous nous faisons gloire de reconnaître qu'il nous est encore moins libre de disposer de notre couronne même. L'État seul aurait droit d'en disposer dans un triste événement que nos peuples ne prévoient qu'avec peine. Nous croyons devoir à une nation si fidèlement attachée à la maison de ses rois ^ la justice de ne pas prévenir le choix qu'elle aurait à faire , et c'est par cette raison qu'il nous a paru inutile de la consulter^ en révoquant une disposition sur laquelle elle n'a point été consultée^ notre intention étant de la conserver dans tous ses droits. »

L'année suivante ^ le régent fatigué des intrigues de la duchesse du Maine, tint un lit de justice où les légitimés furent réduits au rang de leur pairie , et la surintendance de l'éducation du roi ôtée au duc du Maine et donnée au duc de Bourbon. Cependant, par grâce spéciale , les honneurs furent conservés au comte de Toulouse. Le duc d'Orléans avait cédé non-seulement à son juste mécontentement contre la duchesse du Maine, mais encore aux sollicitations de la vanité haineuse de Saint-Simon et des préteatiQus ambitieuses du duc. de Bourbon.

Le duc du Maine ^ toujours timide et faible^ supporta sa chute en silence ; mais la duchesse éclata en imprécations^ et son ressentiment la' jeta bientôt après dans des liaisons coupables avec TEspagne. i

Néanmoins la disgrâce du duc du Maine ne fut pas durable. Une déclaration du roi du 26 avril 1723 rendit aux légitimés la position que leur avait faite Tédit de 1694. Ainsi finit cette affaire où tant de passions s'étaient développées ;. mais toute cette agitation devait rester stérile pour l'avenir. La Providence permet qu'il en soit ainsi de la plupart des querelles produites par la vanité. L'ancienne pairie a disparu. Les races bâtardes se sont éteintes; la mort et les révolutions ont enseveli leurs prétentions dans une destruction commune.

Les exigences des corps se montrent encore plus excessives que celles dès particuliers. Le parlement ayant concédé Ja régence au duc d'Orléans, se croyait sans doute supérieur à lui. Lors de la procession du vœu de Louis XIII, il voulut prendre le pas sur le chef du gouvjBrnement. Celui-ci se présenta dans l'appareil de la royauté et le parlement dut se résigner à le suivre. Mais ce fut, .disent les chroniques du temps, d'un air triste et boudeur. Le duc d'Orléans ne tarda pas à lui montrer qu'en faisant un régent, il s'était imposé un maître.

Pour en finir avec les démêlés au sujet de la préséance, nous rappellerons ce qui arriva au conseil de régence, lorsque le cardinal Dubois y fut admis. A dater de ce moment, le chancelier, les ducs et les maréchaux s'abstinrent d'y f)araître. Ce n'était pas l'indignité du sujet qui les en écartait. Une- cause I. 6

M tltSTOLIE PHILOSOMBOUG

bâMi airtireiDeiit giute 1m tm tint éloignés. Les cai^dinaax se croyaient le droit de précéder les pairs et ils prétendaient que levs tabourets devaient être plaôés pfae près d« fauteuil du roi que ceux des ducs* GenHsi refusèrent de se sebmettre a cette prétentionu Le duc de NeaUks rencontrant Dubois , lui dit : M Monsieur, Fhistoire constsitera que votrcr en-^ trée an conseil en a chassé les grands du royaume. » Dubok punit leur réttstanece pev dee Âisgrâee» et d»s exikk

m RÈGNE DE LOUIS XV. |9

CHAPITRE VI

SUR l«ES FINANCES ET LES IMPÔTS.

Création des conseils à la place des ministres. Ils sont bientôt supprimés et les secrétaires d^État rétablis.— Embarras des finances, La dette à la mort de Louis XIV. .^ Misère de% peuple», -«*-Système.des impôts. Modeside leur répartition. Le^^id^s afferméc9.. Cour des aides. — Douanes à h frontière du toyaume et à celles dç plusieurs provinces. — Défaut d^ordre dans la^comptabiDlé. Les contribuables payent le triple de ca qui rentre au trésor. ^^ Acqyita de comptant. — L'État fait des affsûres ruineuses. — Coup dVil sur les mesures administratives de Colbert On ne maintient pas Tordre qu'il avait établi dans» la conxptabilité; il faut recourir de nouveau aux opérations désastreuses employées avant lui. Elles sont insuffisantes. Êtab)issemi^t. dtt la capitatiion. — Situation de^ fiuances pendant et après la guerre de l9 Succession ; premier exemple de billets faisant l'office de papiermonnaie. — Refonte des monnaies. — Le trésor est aux abois.-»^

Courage persévérant de Louis XIV. — La paix est conclue. — Le régent s'aide de[^] lumières du duc de Noailles. — On propose au conseil de déclarer que les dettes d'un règne ne sont pas obligatoires pour le règne suivant. — Saint-Simon demande la convocation des États généraux. — Les frères Paris à la tête des finances. Éducation dans toutes les dépenses. — Institution de la chambre ardente. Ses opérations et leurs conséquences. — Prodigalités du régent. — Refonte générale des monnaies. — Abolition du dixième. — Compagnie d'Occident. •

En sortant de la séance du parlement où il venait d'être déclaré régent, la première démarche du duc d'Orléans fut un hommage au jeune roi; il se rendit à Versailles ; admis près de Louis XV, il mit un genou en terre, sollicita son assentiment à ce qui venait de se passer, puis lui demanda respectueuse-

ment s'il voulait être conduit au château de Vincennes, ainsi que Louis XIV l'avait ordonné. L'enfant donna son consentement avec une grâce qui fut remarquée. Peu de jours après le régent alla visiter madame de Maintenon à Saint-Gyr[^] la traita avec respect et lui proposa d'augmenter la modique pension qu'elle tenait de la munificence du feu roi.

Nous avons vu que le régent dans son discours au parlement, s'était engagé à remplacer les ministres secrétaires d'État par des conseils; cette organisation nouvelle plaisait au public et aux grands. (Le public l'accueillait parce qu'elle réalisait, disait-on, le plan de gouvernement conçu par le duc de Bourgogne, dont la mémoire était en vénération. Les grands la trouvaient bonne ; elle devait leur donner part aux affaires , et ils espéraient reprendre ainsi l'importance qu'ils avaient perdue. Le duc de Saint-Simon avoue naïvement que ce motif le décida à in-

sister près du régent pour rétablissement des conseils. La vanité de ce seigneur Tabosait; car une institution sortie des conditions d'où elle tirait son éclat , ne se relève pas. Les deux derniers rois avaient éloigné la haute noblesse des affaires; en accordant de préférence leur confiance à des hommes d'une autre classe, ils montrèrent que les lumières, les talents et la richesse peuvent prévaloir sur le hasard de la naissance et sur les vieilles renommées.

Les conseils établis par le r^ent étaient au nombre de sept. Un conseil de la guerre, présidé par le maréchal de Villars; un conseil des finances, le

maréchal de Villeroy, chef, et le duc de Noailles, président; un conseil des affaires étrangères sous la présidence du maréchal d'Uxelles; un conseil de conscience dirigé par le cardinal de Noailles; un conseil de la marine dont le comte de Toulouse était chef en qualité d'amiral, et le maréchal d'Estrées président; enfin un conseil de l'intérieur, le duc d'Antin^e président; au-dessus de tous ces conseils, se trouvait celui de régence, composé du duc de Bourbon, du duc du Maine, du comte de Toulouse, du chancelier Voisins, des maréchaux de Villars, de Villeroy, d'Uxelles, d'Harcourt, deBezons, du duc de Saint-Simon,* des marquis de Torcy et d'Effiat; un huitième conseil , celui du commerce , fut créé en 1716.

On pensait que cette forme de délibération jetterait beaucoup de lumières dans la discussion des affaires. Mais bientôt les inconvénients du défaut d'unité se firent- sentir. Les délibérations se prolongeaient; les affaires devenaient interminables; il fallait que les solliciteurs, au lieu de s'adresser à un seul, allassent trouver chaque membre du conseil. On se dégoûta de cette organisa-

tion compliquée, utile seulement à la politique du régent. Ce prince avait voulu donner un aliment à l'ambition des grands, et se faire des obligés de ceux mêmes qui s'étaient montrés ses adversaires. Quand il se crut affermi, il revint à l'idée des secrétaires d'État plus dépendants de lui. En octobre 1718, il supprima les conseils, à l'exception de celui des finances. ,

Le régent avait été poussé à ce dernier parti par

i6 HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

L'abbé Dubois, qui aspirait au portefeuille des affaires étrangères qu'il obtint en effet; presque tous les secrétaires d'État furent choisis en dehors de la noblesse.

La détresse des finances appela d'abord toute la sollicitude du conseil de régence.

À la mort de Louis ^{xv}, la dette de l'État s'élevait à plus de deux milliards. On n'espérait recouvrer que quatre ou cinq millions pendant les trois derniers mois de 1715. Les revenus des deux années suivantes étaient déjà à moitié consommés, et pour faire face aux dépenses courantes, la seule ressource consistait dans sept ou huit cent mille livres en numéraire, déposées à la caisse de la ferme générale. Il est vrai qu'il existait un arriéré de quarante-deux millions sur les impôts directs, mais la situation des campagnes en rendait le recouvrement impossible. La rareté des espèces était extrême, et le malaise général. Ruinée par la guerre, la noblesse se voyait accablée de dettes, et les grands propriétaires eux-mêmes tombaient dans un état voisin de l'indigence; on rencontrait fréquemment des métairies abandonnées et de vastes terrains sans culture; sur les frontières, les paysans manquant de tout, même de paille pour se couvrir, s'expatriaient.

Dans les villes, les magistrats et les rentiers privés depuis longtemps de leurs revenus, se trouvaient forcés de recourir aux usuriers; le commerce était nul; les effets royaux perdaient soixante à quatrevingts pour cent, et l'incertitude du sort qu'on réservait à ces créanciers anéantissait toute confiance entre les particuliers. Au milieu des malheurs publics,

DU 15 FÉVRIER DE LOUIS XV. 87

brillait « l'effluve du luxe scandaleux des traités enrichis par leurs dépredations* »

Pour rendre un compte exact des causes de cette déplorable situation et en mesurer les conséquences il faut jeter un coup d'œil sur le système financier de la France y tel qu'il était au commencement du XVIII^e siècle et sur les embarras, qui le compliquèrent. Nous apprécierons ensuite avec exactitude l'influence que les révolutions qu'il subit durent exercer sur les mœurs.

Les ressources ordinaires de l'État se composaient de plusieurs impôts. En première ligne tenait la taille, impôt personnel et foncier proportionné à la propriété du contribuable. La noblesse et le clergé en étaient exempts; la première, parce que le service militaire auquel elle était soumise le régime féodal fut considéré comme une charge onéreuse qui compensait la charge pécuniaire qui pesait sur le peuple. Quand l'obligation eut cessé d'être absolue, le privilège attaqué plusieurs fois indirectement, mais toujours sans succès, resta. Il disparut enfin de nos jours. Mais le ressentiment qui lui survécut excita les vengeances populaires contre la noblesse elle-même.

Le clergé suppléait à la taille par le paiement de dons gratuits, qu'il ne refusait jamais à la demande des rois. Cette immunité,

si elle n'était pas profitable, constatait sa supériorité sur les autres classes.

La taille se répartissait de diverses manières , suivant les provinces où elle devait être assise. Dans les pays d'états , le .gouvernement indiquait la quotité de l'impôt qu'il prétendait obtenir* Les états «i

délibéraient , puis faisaient la répartition de la charge entre les communes» La perception avait lieu par les délégués des états et sous leur surveillance.

Les autres provinces s'appelaient p^ys d'élection; la répartition y était opérée entré les communes par des agents qui avaient conservé le nom d'élus » parce que , dans le principe , ils furent électifs. La France se trouvait^ quant à l'impôt, divisée en généralités. A la tête de chacune d'elles^ le roi plaçait un magistrat; sous le nom de commissaire départi ou intendant. Chaque généralité était subdivisée en plusieurs élections. Le ministre des finances imposait la généralité et l'intendant divisait la somme entre les élections. Un subdélégué de l'intendant dirigeai* et surveillait les opérations des élus.

Pans les paroisses, la répartition entre les tailla- Jbles avait lieu par \es soins de commissaires désignés par les habitants. Ils nommaient aussi le collecteur, et la paroisse était responsable de sa gestion.

On distinguait les impôts indirects en taxes sur la consommation nommées aides, en droits de douanes et en péages. Les aides variaient suivant que le fisc appliquait à plus ou moins d'objets la qualité de matière imposable. Elles se composaient d'abord de la gabelle ou impôt sur le sel. Puis venaient des taxes

sur les vins , eaux-de-vie et boissons de toute espèce et autres denrées. En 1629 le tabac, qu'on appelait petun , commença à être imposé.

Les aides s'administraient en régie; plus souvent on les donnait en ferme à une compagnie de traitants qui, moyennant un gros pot-de-vin, n'obtenaient que trop fréquemment un bail dont les conditions

étaient onéreuses à l'État et oppressives pour les contribuables. Un tribunal suprême nommé cour des aides jugeait les nombreuses difficultés qui s'élevaient au sujet de la perception des taxes de consommation. Lors de la révolution les aides étaient affermées. L'échafaud fut chargé de compter avec les fermiers généraux , et la confiscation de leurs biens devint le quitus de leur gestion.

Les douanes existaient à la frontière et, dans l'intérieur, aux limites de plusieurs provinces; elles agissaient sur l'exportation comme sur l'importation; et telle fut pendant des siècles l'ignorance absolue des principes de l'économie publique , qu'à l'exportation on faisait, payer les denrées, même celles dont le pays était encombré; longtemps les provinces, par des calculs mesquins d'intérêts particuliers, s'opposèrent à la libre circulation des produits qu'elles pouvaient avec avantage échanger entre elles.

Au temps de «la féodalité les seigneurs avaient multiplié les péages sur les chemins et sur les rivières. Lorsque les rois furent parvenus à réduire ces seigneurs à la condition de sujets soumis, les voies de communication par terre et par eau tombèrent dans

le domaine de l'État, ainsi que les péages dont elles étaient grevées. Le gouvernement en supprima la plus grande partie.

Ces détails sont inutiles aux vieillards : ils les connaissent. Mais ils auront quelque intérêt pour les hommes de notre temps, séparés par un abîme des temps qui ont précédé.

Il était rare que les ressources dont je viens de

parler pussent suffire aux dépenses. Les profusions, les guerres, les troubles civils, et plus que toute autre chose le défaut total d'ordre dans la comptabilité y et de responsabilité de la part des comptables, créaient de continuels déficits. Les Français, dit-on, se passionnent toujours pour les nouveautés ; mais c'est un feu qui s'allume, brille y puis s'éteint, et la routine reste. Deux grands ministres du xvii^e siècle / Sully et Colbert, rétablirent les finances en les soumettant à une comptabilité exacte et bien réglée. Mais avant et après eux, les mauvaises routines dominèrent et elles amenèrent une confusion et une débauche de laquelle les déprédations se développèrent dans toutes les parties du service. Les receveurs, sous le prétexte de la difficulté des recouvrements, gardaient les fonds et les faisaient valoir à leur profit ; et lorsqu'on leur donnait des surveillants, ceux-ci s'entendaient avec eux pour le partage des dépouilles du peuple. Dans un mémoire que le comte de Boulainvilliers présenta au régent, en 1716, il affirme que, pour deux cent cinquante millions entrés au trésor, le peuple ne payait pas moins de sept cent cinquante millions. Des marchés clandestins autorisaient des entreprises ruineuses. Enfin les courtisans n'arrachaient que trop souvent à la fai-

' Quand Sully fut nommé surintendant des finances, il recensait que la dette de l'État était de trois cent quarante-cinq millions. A la mort d'Henri IV, les impositions se trouvaient réduites à vingt-six millions dont six étaient employés au paiement de l'intérêt de la dette et des traitements. Les vingt millions restaient suffisants à tous les services; et Henri IV laissa une réserve de quatre millions. Ces merveilleux résultats étaient le fruit d'une politique sévère que Sully avait établie dans les finances.

Les dons du souverain des dons cachés qui, sous le nom d'acquit de comptant, n'étaient susceptibles d'aucune vérification.

Pour obvier à la détresse du trésor, l'État faisait des affaires comme un jeune homme de famille qui se mine: aliénations ou engagements du domaine; vénalité des charges et créations continuelles de charges nouvelles qui diminuaient de deux manières le revenu; d'abord en augmentant le nombre des gens à immunités, puis en imposant à l'État de nouveaux gages à payer et des intérêts à servir; altération des monnaies aux dépens de la bonne foi et au préjudice des sujets; emprunts usuraires, puis réductions arbitraires, de ces mêmes emprunts, au mépris des engagements contractés; enfin établissements de cours de justice pour faire regorger aux traitants et aux fournisseurs, par la violence, les sommes que l'impéritie, la faiblesse ou une coupable connivence leur avait laissé prendre.

Il ne sera pas sans intérêt de nous arrêter un moment sur le ministère de Colbert, afin de nous convaincre que le désordre qui s'établit après lui dans les finances n'était pas inévitable. On remarquera que cet homme d'État a mis le premier en pratique les maximes administratives qui ont prévalu parmi nous depuis le commencement du XIX^e siècle. Avant Colbert, chaque

branche du service financier était dirigée séparément par des intendants de finances, des directeurs, des contrôleurs, qui tous

' Les acquits de comptant étaient des ordonnances de paiement où on n'indiquait ni le nom de la partie prenante ni l'objet de la dépense.

affectaient l'indépendance et ne tendaient point vers un but commun. Ils furent supprimés et remplacés près du ministre par un conseil royal des finances.

Les comptables possédaient leurs offices à titre d'achat ou d'hérédité. Colbert révoqua l'hérédité; il exigea un cautionnement de tous les titulaires, et leur consentement à une hypothèque générale sur leurs biens, meubles et immeubles. Les comptables furent assujettis à tenir un journal détaillé de leurs opérations et à présenter leurs comptes dans l'année qui suivrait l'exercice. Ils durent en outre souscrire des obligations pour la rentrée des tailles dans l'espace de quinze mois. On leur imposa la nécessité de la résidence.

En même temps ^ on statua que le bail de la gabelle et celui des autres aides seraient toujours adjugés à l'enchère publique après trois publications.

Tous les ans, le ministre présentait à Louis XIV un état de prévoyance des ressources et des besoins du trésor royal pour l'année suivante. Le mouvement des recettes et des dépenses était constaté par un journal et un grand-livre; et chaque mois le roi arrêtait la situation des recettes opérées et des dépenses ordonnées.

Une déclaration du roi statua que les acquits de comptant* ne seraient délivrés désormais que pour les affaires secrètes et importantes de l'État.

Colbert s'appliqua particulièrement à supprimer les charges qui donnaient l'exemption de la taille et il rendit la répartition de l'impôt la moins inégale possible. Il fit un règlement pour les poursuites.

qu'il soumit à des règles fixes et à un tarif déterminé. Les jeuaes gens qui se mariaient à vingt ans étaient exempts de la taille jusqu'à vingt-cinq> et le père de dix enfants toute sa vie^ à moins que quelqu'un d'eux n'eût embrassé la vie religieuse.

Il porta également son attention sur les impôts indirects qu'il simplifia^ sans diminuer leur produit. Depuis longtemps les octrois établis à l'entrée des villes étaient perçus au profit du trésor. Colbert restitua aux villes la moitié de ces produits. Les communes furent autorisées à se mettre en possession des biens-fonds et des usages dont les seigneurs et les officiers royaux les avaient dépouillées depuis

Les deniers communaux n'échappèrent point à son attention; il les soumit à des règles analogues à celles qui régissaient les finances. Il exigea des états annuels de recettes et de dépenses et des comptes aussi annuels. Les communes n'eurent pas à contracter d'emprunts qu'en vertu d'une autorisation générale des habitants approuvée par le roi.

Colbert sut stimuler l'esprit d'association ^ et on lui doit l'établissement de la compagnie des Indes où il appela indistinctement les nationaux et les étrangers. Appliquant le principe de l'association aux sciences et aux arts^ il créa l'Académie des

sciences^ celle des* inscriptions et belles^l-ettres et l'Académie des beaux-arts.

Des droits sur les navires étrangers favorisèrent le cabotage. Les vaisseaux du roi protégeaient le commerce qui recevait tous les ans un million pour encouragements. Les manufactures se multipliaient et

M mSraiRE PHILOSOPHIQUE

Texportation des soieries fit naître le goût de b culture du mûrier et de Téducation des vers à soie*

La bizarrerie de nos lois de douanes ne pouvait édiapper à Tattention du grand ministre ; il en reporta autant qu il put la perception à la frontière et les soumit à de nouveaux .tarifs établis sur les deux principes suivants : réduire les droits à la sortie sur les denrées et les produits des manufactures da- royaume ; diminuer aux entrées les droits sur tout ce qui sert aux. fabriques. La faveur du transit et des entrepôts fut accordée aux négociants étrangers.

Colbert adopta pour la fabrication des monnaies une nouvelle forme d'administration participant de la régie et de Tentreprise, qui existe encore -de nos jours.

11 s'efforça d'ouvrir a la navigation française le commerce du Levant. Les consulats cessèrent d'être une propriété. Les consuls furent astreints à résider, et leur autorité se trouva renfermée dans de justes limites. Marseille obtint la franchise de son port.

En 1 669 pamt l'ordonnance des eaux et for&ts qui a eu force de loi jusqu'à la promulgation du code forestier actuel.

A peu près à la même époque on établit une caisse d'emprunt assez semblable à ce que nous appelons la caisse des consignations; chacun pouvait y placer ses fonds à Tintért t de cinq pour cent avec la faculté de les retirer à volonté.

Colbert , comme Sully , laissa les finances dans un état prospère. A la fin de son ministère, les produits des impôts présentaient une augmentation de vingt*

huit millions; et par l'effet d'une réduction de trente millionB sur les rentes çt les gages ^ les revenus du trésor avaient reçu une amélioration de cinquantosept millions^ ce qui les élevart à la somme totale de quatre-vingt-neuf millions.

Et cependant ^ la condition des peuples était améliorée ; un quart* de l'impôt direct avait été reporté 8Ur les consommations ; une multitude d'immunités se trouxôient abolies ^ ce qui permit à Colbert de ramener la taille de cinquante-trois millions à trentetrois. Partout on ressentait les suites de l'aisance et de l'activité qui naissaient da l'ordre et de l'économie , et qu'on devait aussi à l'heureuse impulsioïi donnée au commerce et aux manufactures. •

On prend en pitié l'aveuglement du peuple, quand on lit dans l'histoire que les cendres de Colbert ftirent insultées par une multitude stupide. Les grands hommes glorifient leur pays, passent et sont maudits par leurs contemporains abusés. €e n'est'qu'à la vue du vide immense qu'ils ont laissé, que la voix de la postérité les honore ei les venge. Tous les monuments du siècle dô Louis XIV révèlent la gloire de Colbert. Elle est écrite sur l«s murailles de l'Observatoire; elle brille sous les voûtes des Invalides ; mais si les murs résistent aux passions humaines, les institutions suc-

combent. Celles de Colbert ne tardèrent pas à être abandonnées, et on ne maintint pas l'ordre admirable qu'il avait établi. La confusion reparut dans les finances et la comptabilité, et avec elle les exactions des traitants et les vols des comptables. Bientôt la guerre de coalition suscitée par la jalousie du prince d'Orange vint mettre le comblé à

06 HISTOIRE .PHILOSOPHIQUE

tous les embarras et il fallut recourir aux mesures désastreuses employées avant le ministère de Colbert.

Mais quelque extension qu'elles reçussent elles devinrent cependant insuffisantes. La détresse du trésor conduisit à demander à un nouvel impôt le supplément de revenu devenu indispensable.

•Celui qui fut établi prit le nom de capitation ou taxe par tête. Elle était calculée d'après le revenu présumé, et n'admettait ni privilèges, ni exemptions \ Les contribuables étaient divisés en un certain nombre de catégories dont chacune supportait une somme d'imposition différente depuis deux mille liv; jusqu'à quarante sous*

La capitation augmenta les produits annuels de vingt-cinq millions quatre cent mille livres. Elle fut supprimée à la paix de 1697. Mais la guerre de la succession ne tarda pas à la faire rétablir.

Toutes 'sortes de désastres marquèrent l'année 1709 : la guerre d'un côté et la famine de l'autre désolèrent un grand nombre de provinces. Afin de pourvoir à la subsistance des troupes^ il fallut lever par voie de réquisition sur les provinces

où la récolte p 'avait pas manqué entièrement cinq cent cinquante-huit mille sacs de grain. Les habitants durent en faire le transport, parce que le trésor royal ne possédait pas les moyens d'y pourvoir. .

Desmaretz tenta avec succès une refonte générale

' Le principe de l'immunité du clergé en matière d'impôts, était si profondément empreint dans l'âme de Louis XIV, qu'il crut devoir consulter des théologiens avant, d'établir la capitation.

DU RÈGNE DE LOUIS XV. m

des monnaies. L'État profita pour le moment des bénéfices de remission et on parvint à annuler quarante-trois millions de billets.

Néanmoins le trésor était aux abois. Les anticipations absorbaient tous les revenus et chaque jour la misère publique rendait les aides moins productives. Les étrangers attendaient patiemment, mais avec certitude, que la détresse générale leur ouvrît le chemin de la capitale. Au milieu de si grandes difficultés le roi ne se laissa pas abattre et son peuple, attendri de voir tant d'énergie dans un âge si avancé, se résigna à tous les sacrifices pour sauver la patrie commune. On établit l'impôt du dixième du revenu des propriétés et de tous les autres biens et droits quelconques. Cet impôt fut acquitté exactement et sans exciter de murmures. Des sillons sans culture et des villages appauvris sortirent des nuées de soldats. Le maréchal de Villars battit les ennemis à Denain ; les étrangers comprirent que la France ne peut être conquise quand elle a la ferme volonté de résister, et la paix se conclut.

Les deux années qui s'écoulèrent encore jusqu'à la mort de Louis XIV ne pouvaient suffire à réparer de pareils malheurs. Nous avons vu l'état déplorable où le régent trouva les finances du royaume. Les premiers moments de son administration furent beaux : la venue d'un nouveau pouvoir est toujours signalée par une amélioration dans les affaires. Le peuple se flatte que le changement rendra son sort plus heureux; et le gouvernement est entraîné lui-même vers le bien par l'impulsion qu'il reçoit de la confiance publique ; mais trop souvent les vices qu'il

porte en lui-même se développent plus tard et de nouvelles calamités surviennent.

L'administration financière du régent se divise en deux périodes. Dans la première, de concert avec le duc de Noailles, président du conseil des finances (« cet homme d'infiniment d'esprit et de tous les genres d'esprit, fin courtisan, bon général, habile financier, homme d'État distingué ») , il s'efforça par des mesures justes et économiques, de mettre en équilibre les recettes et les dépenses*

On s'occupa d'abord du parti à prendre relativement aux énormes obligations contractées par le dernier gouvernement ; trois moyens se présentaient : la banqueroute, l'économie, le crédit. On proposa au conseil de déclarer que les dettes d'un règne n'obligent pas le règne qui suit. Mais une régence est-elle assez forte pour oser proclamer un pareil principe? Saint-Simon, homme de bien, sauf sa vanité, ouvrit l'avis de s'en rapporter à la décision des états généraux. Une manifestation nationale effraya tout le monde; le régent craignit pour son autorité, le parlement pour son influence, et les courtisans pour les dons

qu'ils comptaient obtenir de la facilité de leur nouveau maître. On rejeta donc cette idée, et on adopta le plan du duc de Noailles qui consistait à rapprocher, par des économies et des retranchements, la dépense de la recette, en évitant d'avoir recours aux aliénations, aux créations d'officiers ou de rentes et aux traités avec les gens d'affaires.

Pour faire renaître la confiance, un édit annonça le prochain paiement des rentes et de l'appoint des

troupes. Cependant le trésor était vide ; on obtint de quelques particuliers un prêt de dix millions cinq cent mille livres»

Les frères Paris reçurent sous les ordres du conseil des finances la direction des recettes publiques. Ces banquiers qui prirent part à toutes les affaires pendant le règne de Louis XV, étaient nés au pied des Alpes. Un service important qu'ils rendirent à l'armée du duc de Vendôme, les «fit admettre dans l'administration des vivres. Leur habileté les conduisit bientôt à une très-grande fortune, sans que leur probité fût soupçonnée.

En peu de temps ils rentrèrent au trésor. L'ordre reparut dans la comptabilité. On doit aux frères Paris rétablissement des écritures en parties doubles, qui rendent impossibles l'altération des faits de comptabilité et les détournements de fonds. Les ordonnances de Colbert, qui imposaient aux comptables l'obligation de tenir des livres journaux, furent remises en vigueur; et les inspecteurs des finances reçurent la mission de vérifier les opérations des receveurs et de désigner à la faveur du prince ceux qui obtiendraient le plus de recouvrements, sans grever les contribuables.

En même temps le conseil réalisa de nombreuses réformes dans l'armée et dans la maison militaire du roi. Il soumit à des réductions les services de tous les départements. Les prélèvements accordés aux comptables furent ramenés aux taux fixés par Colbert. On diminua les dépenses et les gratifications

dans une proportion décroissante, même celles des princes du sang.

Une liquidation et un visa auxquels furent assujetties toutes les dettes exigibles de l'État, en firent redescendre le montant de cinq cent quatre-vingt-seize millions sept cent mille livres à trois cent cinquante-neuf millions cinq cent mille livres, tant on découvrit de fraudes et de doubles emplois. Les sommes partielles, dont se composait ce résultat, subirent en outre une réduction progressive de un à quatre cinquièmes, en raison de l'origine de la créance, de la nature du titre qui la représentait et du bénéfice dont avaient joui les porteurs; au titre primitif on substitua des billets d'État portant intérêt à quatre pour cent. Il fut créé pour deux cent cinquante millions de cette valeur. Les nouveaux billets étaient admis en paiement des termes arriérés des impôts, et ils devaient être détruits aussitôt leur retour dans les caisses de l'État.

Jusqu'ici rien que de sage et d'équitable. Malheureusement nous allons voir apparaître les mesures de violence.

Des capitalistes avaient prêté à l'État de l'argent à un intérêt plus ou moins élevé, suivant la rareté plus ou moins grande des espèces. Ils avaient contracté sur la foi publique.]>^éanmoins on réduisit leurs rentes à l'intérêt de quatre pour cent. Les rentes acquises avec des papiers de peu de valeur furent échan-

gées contre de nouvelles, aussi à quatre pour cent, à raison seulement des trois cinquièmes du capital. Enfin, on convertit en rentes les arrérages échus.

Cette opération diminua la dette de vingt-quatre

millions cinq cent mille livres en capital et de trois millions cent soixante-cinq mille livres en intérêt. Elle était donc évidemment utile sous le rapport fiscal. Mais la morale publique se trouva blessée; le gouvernement enseignait au peuple y par un dangereux exemple I que la mauvaise foi est d'un plus commode emploi que la droiture. Un gouvernement peut sans doute diminuer l'intérêt de sa dette ^ en offrant à ses créanciers Toption du remboursement. C'est alors un contrat de gré à gré , une marchandise qu'on leur restitue pour en tirer parti d'une autre manière. Msfts les vérités que l'économie politique a développées étaient encore inconnues , et Ton n'admettait pas à cette époque qu'on pût considérer l'argent comme une marchandise dont chacun , en se conformant à certaines règles prescrites par les lois^ dispose à son plus grand avantage.

Le profit résultant de la réduction reçut une utile destination. Une partie des rentes libérées servit à l'extinction des offices dont les attributions étaient le plus onéreuses. On réforma de toutes parts les charges superflues. Paris seul se vit délivré de deux mille quatre cents de ces of&ciers exacteurs. Les titres, les privilèges y les immunités d'impôts créés depuis vingt-cinq ans furent réduits ou annulés ; et le régent ordonna aux intendants de soumettre à l'impôt les titulaires des privilèges, anoblissements et charges qui venaient d'être supprimés. Les gages qui consistaient dans l'intérêt de la finance des offices conservés furent réduits au taux de quatre pour cent.

Le conseil d'ailleurs s'occupait avec activité du

10» HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

soulagement des campagnes et de l'établissement des règles d'une bonne administration. Il accorda une diminution de trois millions sur les tailles et des remises sur le dixième et la capitation. On défendit aux collecteurs de saisir les animaux et les instruments servant au labourage et aux métiers.

On abolit l'usage introduit pendant la détresse de la dernière guerre , de lever des impositions militaires en vivres et en fourrages et autres denrées, sur simple lettre du ministre de la guerre.

Le transport des grains de province à province devint libre et on permit leur exportation à l'étranger pour obvier à la pénurie des bestiaux , on autorisa pendant un an leur importation en franchise de tous droits.

En prenant à bail ou à rentes des terres incultes, ou une maison délaissée depuis cinq ans , les gens de guerre congédiés obtenaient une exemption de taxes pendant six années.

Une foule de cultivateurs avaient été forcés , par les malheurs de la guerre , d'émigrer en Italie ; le gouvernement fit les frais de leur retour.

Enfin, des diminutions de droits vinrent encourager les entreprises commerciales , maritimes et industrielles. Le commerce de la Guinée , qui n'avait pas prospéré sous le monopole d'une compagnie, fut rendu libre. Tous les négociants purent s'y livrer, et il prit dès ce moment un essor rapide. La compagnie des Indes orientales conserva ses privi-

Cependant il s'en fallait que les réductions opérées eussent rétabli l'équilibre entre les dépenses et les

DU RÈGNE DE LOTUS XV. \t»

TMottM. Le conseil des flnaDiees se prit à imaginer que les traitants enrichis par les malheurs publics devraient être contraints à les réparer.

On établit en conséquence une chambre de justice dont les attributions consistaient à rechercher les malversationSy les détournements, les concussionS et tois les autres abus ou délits commis en matière de finances par les comptables , traitants, gens d'afftiies, fournisseurs ou leurs préposés. Elle était investie du droit de prononcer des peines pécuniaires, afflictives et même capitales.

Les gens d^aiïaires, exclus des combinaisons financières qui les enrichissaient, avaient eu le tort de semer dans le public des bruits propres à augmenter la défiance, et à rendre plus rare la circulation des espèces. Le mécontentement que le gouvernement en éprouva contribua à la sévérité dont il usa à leur égard. On ne saurait dénier à une nation le droit de punir les vols commis à son préjudice; mais il faut que les innocents ne puissent jamais être confondus avec les coupables et que les prévenus restent sous Tégede des formes protectrices de la justice. La chambre criminelle à qui ses rigueurs firent donner le nom de chambre ardente, agit avec une violence inexcusable et une hideuse partialité. Dans l'espace d'un an, elle poursuivit plus de cinq mille individus, parmi lesquels se trouvaient des négociants et même des notaires. Ce nombre donne la mesure de la précipitation et de la légèreté de ses jugements. L'inquiétude et la ter-

reur se répandirent dans une foule de familles, et on ne tarda pas à en ressentir les funestes effets. Après tant de désastres.

la richesse ne se rencontrait plus que chez les gefis d'affaires; leur somptuosité alimentait le commerce et répandait l'aisance. Dès que la fortune fut imputée à crime y les plus riches s'efforcèrent de paraître pauvres, le numéraire se resserra. Le luxe qui jetait utilement dans la circulation les produits de gains souvent illicites cessa , et le commerce de défaut se trouva anéanti. Quelques traitants furent condamnés à mort et exécutés ; d^ autres envoyés aux galères. On rencontrait la charrette du bourreau traînant dans Paris des hommes dont l'opulence naguère of-fusquait les yeux et qu'on menait au pilori ; et un peuple insensé applaudissait. Les visites domiciliaires se multiplièrent; on vit en même temps reparaître publiquement la race des délateurs. Une partie des amendes et des confiscations devait ser* vir de récompense et d'encouragement à leur infamie. On alla jusqu'à exiger des prévenus de se dénoncer eux-mêmes, a En souscrivant^ di-sait l'édit, une déclaration sincère des crimes et délits commis tant par eux que par leurs complices, et en produisant la preuve des bénéfices qu'ils avaient obtenus, ils devaient être exempts de toutes recherches, j» Malheur à eux, si on croyait quelque partie de leur déclaration frauduleuse ! une condamnation aux galères à perpétuité en faisait immédiatement justice.

Quand l'exactitude des déclarations ne semblait pas douteuse, la chambre déduisait du montant dès biens déclarés , le patrimoine primitif, les dettes et une portion des bénéfices. Le reste, considéré comme un lucre illicite, était frappé de confiscation.

Enfin les gens d'affaires avisèrent que l'infamie

établie en bas pour les perdre pourrait se retrouver en haut pour les sauver. Décidés à sacrifier une partie de leur fortune à la conservation du reste , ils eurent recours aux grands moyens de corruption et aucun ne leur faillit. Plusieurs gagnaient à prix d'argent, leurs juges; d'autres , quand le jugement était prononcé ^ achetaient des protecteurs pour obtenir que le régent leur accordât une remise. Les courtisans^ les maîtresses , des dames de haut rang vendaient leur protection suivant un tarif calculé sur la fortune du condamné^ et l'élévation de la taxe qui lui était imposée ^

Les triumvirs de Rome âchaient successivement leurs listes de proscriptions. La chambre ardente publia sept listes de taxations plus ou moins arbitraires. La persécution finit par attirer sur les traitants l'intérêt public ^ une multitude de chansons commença à les venger. Diverses remontrances adressées au régent par le commerce exprimaient avec force ses souffrances et ses besoins. Plusieurs parlements s'étaient opposés à l'exécution des arrêts de la chambre de justice. Le conseil se décida à prononcer sa dissolution, et le chancelier d'Aguesseau,

* Un partisan taxé à douze cent mille livres, répondit à un seigneur qui lui offrirait de le faire décharger pour trois cent mille : c Ma foi, M. le comte, vous venez trop tard; j'ai fait mon marché avec Madame pour cent cinquante mille. >

Le président de la chambre de justice fut appelé ironiquement garde des sceaux, parce qu'il s'était approprié, sur la dépouille du fameux traitant Bourvalats , des seaux d'argent pour rafraîchir les vins et liqueurs , et qu'il avait l'impudence de produire sur sa table.

(Histoire de France , par Lacretelle;^)

106 HISTOIRE PHILOSOPM QDB

qui Tenait de suoeéder au chancelier Voisine (mort subitement) y en fit la clôture.

Les taxations prononcées par cette chambre s'élêvaient à la somme de deux cent vingt millions, non compris d'autres taxes imposées à ceux qui n'avaient pas fait leur déclaration ou dont la confession n'était pas sincère.

Mais les traitants en furent quittes pour beaucoup moins; grâce aux sommes qu'ils donnèrent à leurs protecteurs, la totalité des taxations fut réduite à soixante^dix millions dont le régent abandonna la plus grande partie aux courtisans, et en définitive quinze millions seulement entrèrent au trésor.

Ainsi cette terrible institution de la chambre ardente n'eut pour résultat que la diminution de la fortune des financiers, la défiance qu'inspira le gouvernement, le déshonneur des magistrats composant la chambre et l'avilissement des gens de cour.

Le régent n'avait pas attendu cette époque pour commencer ses profusions. «La facilité inconcevable du régent, dit Saint-Simon , avait déjà donné les survivances et les brevets de retenue à pleines mains, comptant ne donner rien et s'attacher tout le monde »

Ce prince était naturellement dissipateur ; mais

* Depuis les derniers règnes, les charges et même les grades militaires, jusqu'à celui de colonel inclusivement, ne s'obtenaient qu'au moyen de finance. On appelait billet de retenue l'assurance

accordée par brevet au titulaire d'une charge non héréditaire , oïi k ses héritiers , d'une certaine S(mime payable par la personne qui posséderait la charge après lui. C'était une gratification accordé^ par anticipation sur la somme que la finance de la charge devait produire à TËtat lori de la mutation.

ici aa politique se trouvait d'acoord avec sa prodigalité. Contempteur de la vertu, il possédait parfait-** tement la théorie du vice. Énerver les âmes par la volupté et le plaisir, les avilir par la cupidité, afin de régner sans conteste, telles étaient ses maximes* Personnellement désintéressé , il comblait de biens ses amis et achetait ses ennemis par des largesses. 11 savait que les hommes sont obligés de se donner sans réserve , lorsqu'on les a compromis avec leur conscience et leur honneur. La faveur du prince devient alors la seule compensation du pesant mé^ pria de soi-<même et des autres.

Pendant la durée des travaux de la chambre ar*dente, on avait tenté une autre opération hasardeuse , celle de la refonte générale des monnaies. À la suite des variations que Loui« XIV avait fait subir aux espèces , leur valeur numéraire était restée constamment aunlessous de la valeur vénale du marc d'or et du marc d'argent; mais de 4712 à 1715, le marc d'or avait baissé de six cent douze livres à quatre cent quarante-huit livres, et le marc d'argent de quarante livres seize sous à trente livres dix sous dix deniers; de sorte que les monnaies Aé^ passaient la valeur de la même somme au marc ; ainsi, dans tous les paiements et échange de denrées contre le numéraire , le possesseur des espèces , com* parativement au prix des métaux qui les compo* saient, se trouvait obligé de payer plus qu'il ne de^ vait. En outre, cette plus value des espèces établis^ sait un change défavorable

au commerce et donnait lieu à un grand nombre de réclamations. Le bénéfice de la refonte était d'un cinquième sur la valeur

108 mSTOIRE PHILOSOPHIOUE

du louis d'op et de l'écu. On avait compté qu'il y aurait un milliard d'espèces échangées ; mais il n'en fut présenté que pour trois cent cinquante millions. Le trésor éprouva un fâcheux mécompte , et n'obtint que soixante-douze millions de profit. La plupart des espèces furent attirées chez les étrangers qui les fabriquèrent au nouveau titre, et la France s'appauvrit encore de toute la somme des bénéfices qu'ils en retirèrent.

Malgré les augmentations de recette, les réformes et les réductions, on prévoyait pour l'année suivante un déficit de quatre-vingt-dix-sept millions. Les soixante-douze millions obtenus sur la refonte des monnaies furent destinés à le couvrir en partie; de nouvelles anticipations devaient compléter la recette nécessaire.

Les taxations des financiers étaient dans l'origine destinées au remboursement des billets d'État. Nous avons vu de quelle manière on en avait détourné le produit. Bien loin cependant de pouvoir augmenter la charge des impôts , on se trouvait obligé de l'alléger. La continuation de la levée du dixième qui aurait dû cesser avec la guerre, excitait des murmures dans les provinces. Déjà la Guyenne et le Languedoc en refusaient le payement. Cette résistance pouvait s'étendre et n'était pas sans danger. Le conseil se décida à l'abandon du dixième. Toutefois, cet abandon ne dégreva que les immeubles. L'impôt fut maintenu sur les gages et les traitements ; on éleva même au cinquième la retenue sur toutes les pensions.

Pour remplacer le vide que laissait le dixième.

redit de suppression de cet impôt prononça en même temps la révocation de nombreux privilèges qui exemptaient des corps^ compagnies et communautés^ du paiement des droits dé gabelle » d'aides, d'entrée et de sortie. A Tégard des billets d'État et de ceux des receveurs généraux , l'édit offrait aux possesseurs de ces effets divers emplois, entre autres des actions au porteur dans une nouvelle association commerciale nommée compagnie d'Occident. Cette compagnie avait obtenu toutes les concessions qui devaient assurer sa prospérité et spécialement le privilège pendant vingt-cinq ans du commerce exclusif de la Louisiane et des castors du Canada. Son capital était de cent millions divisés en actions de cinq cents livres chacune dont le prix devait être acquitté en billets d'État. Ces billets seraient ensuite convertis au profit de la compagnie en rentes au denier vingt-cinq et détruits à mesure de leur rentrée.

On pouvait espérer qu'avec de l'ordre, de l'économie et'une série de mesures sagement combinées, les finances se rétabliraient peu à peu. Mais l'impatience du régent évoquait de toutes parts des avis et des projets , et les plus hasardeux n'étaient pas ceux qui lui convenaient le moins. Ce prince se complaisait dans les combinaisons bizarres et aventureuses. Le même homme qui avait demandé de l'or à l'alchimie ne devait pas repousser le charlatanisme lui promettant pour l'État une fabuleuse prospérité. D'ailleurs l'espoir d'une opulence inespérée et les joies qui l'accompagnent enivraient un peuple frivole. Quand on spéculait, on ne conspirait pas.

CHAPITRE VIL

STStÈME DE LAW.

Apparition de Law. H obtient le prtilège d^one banque particulière. Arrôt du conseil qui autorise Tadmission des billetd de cette banque en paiement des impositions. La banque est dé«clarée banque royale.. — Démission du duc de Noailles. On retire les sceaux au cbancelier d*Àguesseau. lis sont donnés à d^Arge-naon , à qui le régent confie aussi la présidence du conseil éé

. finances, — Le parlement procède secrètement contre Lav« Lîl de justice, édits sur la refonte des monnaies , le droit de re-moar trances , et les légitimés. «^ Mouvements dans les provinces , et notamment en Bretagne. — Arrêt sur les monnaies qui en f édiit la valeur.-^ La compagnie d'Occident devient adjudicataire dt la ferme du tabac. Elle acquiert le privilège de la compagnie du Sénégal et de la traite des nègres. — Commencement des négociations à prime. ^— La' compagnie des Indes orientales réunie à It compagnie d'Oocident sous le nom générique de compagnie dit Indes. — Émission de cinquante mille nouvelles actions.-^ Arrêt qui accorde à la compagnie le bénéfice de la fabrication des monnaies. — Le bail des fermes dté aux frères Paris et concédé à la compagnie. La recette générale des impôts lui est confiée.- Euh» pressement de se procurer des actions. Agiotage effréné à kl rM Quincampoix. — Luxe , fortunes et ruines rapides. Les princes eux-mêmes spéculent. — Le système commence & décliner. Les réalisateurs.*— Law est déclaré contrôleur général. - La banqiur réunie à la compagnie des Indes sous la même administraU^n. — Remboursement en papier. Défenses d'employer le numéraire métallique dans les transactions. Déclaration du roi

qui interdit de garder ni or ni argent chez soi. Salaire promis aux délateurs. Billets de cent livres et de dix livres. ' Us sont la cause d'une émeute. — La valeur du papier produit par le système s*élève à six milliards. Law quitte le contrôle général et conserve cependant la confiance du régent. — Édit qui Irappe de réductions successives les billets et les actions. — Les sceaux sont rendus à d'Aguesseau. — La prohibition des matières d'or

et d'argent est révoquée. — Édit qui confère à perpétuité à Uï compagnie des Indes les privilèges commerciaux, à la charge de retirer six cent millions de billets. Refus du parlement d'enregistrer cet édit. Son exil à Pontoise. — Arrêt du 4 5 août 1720 qui démonétise les billets de dix mille livres et de mille livres. Valeur des actions fixée à deux mille livres. — Dépréciation complète du papier. — Arrêt du conseil qui ordonne qu'à dater du 4* novembre les billets n'auront cours que de gré à gré et ne feront plus admis en paiement des contributions. «- Law quitte la France.

Alors parut en France un étranger doué d'infiniment d'esprit^ possédant une élocution facile et en^traînante 9 avec le talent de répandre de la clarté sur les calculs arides de la finance et de donner à ses plans une apparence de raison et une probabilité de succès» ' L'Écossais Law, exilé de son pays pour un meur^ tre, avait parcouru une partie de l'Europe , et ses combinaisons lui avaient procuré au jeu/ des pro-^ fits qui avaient élevé sa fortune à plus de deux mil* lions. 11 remit des mémoires au régent dans lesquels, après avoir établi les plus sages principes en finance, tels que Colbert les' avait conçus^ il développait une très-vaste théorie du papier-monnaie. 11 la fondait sur les trois axiomes suivants :

1" Toutes les matières propres au monnayage peuvent devenir des espèces.

2"" L'abondance des espèces est le principe du travail ; elle produit une aisance qui favorise l'augmentation de la population.

3"" Le papier est plus propre que les métaux à devenir espèce.

De ces trois propositions leur auteur concluait que le paiement de toutes les dettes de l'État aurait

pour résultat, non-seulement de libérer les revenus publics , mais encore de répandre une aisance inconnue parmi les sujets, de faire baisser la valeur de l'argent et de procurer aux particuliers l'avantage soit d'acquitter leurs dettes , soit d'améliorer leurs biens. De son côté, le gouvernement acquerrait la possibilité de diminuer les impositions directes et d'augmenter celles que produisaient les objets de consommation.

Ce plan devait se réaliser au moyen de la création de valeurs conventionnelles en papier qu'une banque royale mettrait en circulation, et par un établissement de crédit auquel la compagnie d'Occident donnerait son nom. Ainsi, Law entendait faire mouvoir une machine à deux rouages qui se prêteraient un mutuel secours; émissions d'actions pour l'achat desquelles le papier-monnaie deviendrait nécessaire; multiplication des actions qui favoriseraient l'écoulement du papier-monnaie; et, en définitive, concentration de tout le numéraire du royaume dans le trésor de l'État. Law considérait les finances d'un grand pays comme celles d'une banque ; plus elle réunit d'espèces dans ses coffres , plus elle peut étendre le nombre et la circulation de ses billets. Le

vice de ses combinaisons consistait dans l'application toujours fautive des calculs de l'intérêt particulier à l'intérêt général. Déjà il avait proposé au parlement d'Ecosse le projet d'une banque qui créerait du papier-monnaie jusqu'à la valeur de toutes les terres du pays. Cette proposition fut repoussée. Il n'obtint pas plus de succès auprès du conseil des finances de France. Le moment parut peu favorable

pour l'établissement d'un nouveau papier-monnaie , lorsque les billets d'État ^ représentant une dette de trois cent cinquante millions/ perdaient encore de quarante à cinquante pour cent.

Law ayant échoué dans cette tentative, se réduisit à solliciter le privilège d'une banque particulière dont le capital de six millions serait produit par douze cents actions de cinq mille livres chacune, payables en billets d'État, pour les trois quarts et en numéraire pour Taqtre quart.

Le privilège de la banque fut accordé par arrêt du conseil du 2 mai 1766. La principale destination de cette banque était l'escompte des billets de commerce. Les siens devaient être à vue , payables en argent* de banque dont le titre et le poids ne pouvaient varier. On l'autorisa à échanger son papier contre toutes les sommes en deniers qui lui seraient apportées , et on lui permit de se charger des recettes études dépenses des personnes qui le désireraient; mais toute opération de commerce, d'assurance' et de commission lui fut interdite , ainsi que la faculté d'emprunter à un intérêt quelconque.

L'influence heureuse de cet établissement ne tarda pas à se faire sentir. L'usure , qui dévorait les fortunes, cessa. «Les négociants, à qui la banque escomptait les effets en billets dont le

remboursement était assuré, se livrèrent avec sécurité à leurs opérations. Les manufactures reprirent leurs travaux, et une amélioration se manifesta dans le change avec l'étranger. • •

Sous la direction de l'habile Écosse, le crédit commençait ainsi à montrer sa puissance; mais ses limites, 8

114 HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

véritables principes ne pouvaient être enseignés aux Français que par l'exemple. Quand la réputation de solvabilité de la banque parut solidement établie, le gouvernement ne craignit plus (arrêt du conseil du 40 avril 1717) d'imprimer un mouvement plus rapide à ses effets en ordonnant de les recevoir comme argent en paiement des droits et impôts. On prescrivit de plus, à tous les comptables de solder les billets de la banque à vue et sans escompte.

Dès lors on dut s'apercevoir qu'un rapprochement intime s'établissait entre les opérations de la banque et celles du trésor. La défiance était cependant encore fort éloignée des esprits. L'augmentation des moyens d'échange, la facilité des transactions en papier, monnaie qui dispensait des frais de transport des espèces, satisfaisaient l'imagination. On rechercha les billets et l'opinion se montra favorable à une institution qui contribuait au développement de la prospérité publique.

Le roi profita de ces heureuses dispositions et de la faveur que le régent lui accordait pour solliciter de nouveau l'adoption de son plan primitif. Ce prince, en le rejetant, n'avait cédé qu'à l'opposition du conseil des finances. On peut croire que la banque partielle n'était considérée par lui que comme une mesure de

transition propre à accoutumer le public à des opérations auxquelles on donnerait en suite plus d'étendue.

Toutefois, le régent hésitait encore, ébranlé par les objections du président du conseil des finances ; Dubois visait de loin & se place de prendre le ministère et il n'ignorait point que le duc de Noailles j

m RtgNK DE LOUIS XV. 115

je t'ajoute ainsi. Il devait donc adopter ce que ce grand homme repoussait. Il employa en faveur du système FinCiqQOQQ que son caractère décidé lui donnait au 1^{er} 8 irrésistible de son maître. Le 4 décembre 1718 la banque fut déclarée banque royale. Aussitôt le 'duo de Noailles donna sa démission. Sa retraite fut suivie de celle de Rouillé du Coudray v austère et dur financier > dont la sévérité envers les traitants était inexorable et qui avait provoqué rétablissement de la chambre ardente.

[En même temps les sceaux furent retirés au chancelier d'Âguesseau ; ce /magistrat partageait le pouvoir du duo de Noailles et passait pour être à sa disposition, • • '

D'Âguesseau le plus illustre des chanceliers depuis L'Hôpital I avait l'âme droite; mais souvent son génie était ébloui par ses propres lumières. La clarté avec laquelle il appelait en même temps les raisons favorables et contraires lui donnait de l'indécision et ses résolutions étaient lentes et tardives. On lui reprochait en outre de ne pas soutenir avec assez d'énergie le gouvernement contre les prétentions des gens de robe. Le régent » qui prévoyait une position du parlement au système de Law » voulut donner à l'autorité royale un organe plus ferme. H confia les sceaux au lieutenant de police d'Argenson qu'il éta-

blit aussi président* du conseil des finances. Celui-^i possédait un courage et une fei^ meté que^ fwn n'étonnait. Créateur de la police» il établit Tordre dans la vilje de Paris. Sa figure» qu'il savait à s(m gré rendre effrayante»* imposait à la multitude» et plusieurs fois des émeutes furent ai^

rètées par son seul regard. Comme la plupart des hommes de son, temps / il se montrait peu délicat sur le choix des moyens de succès. Cependant il n'était pas naturellement méchant. Le mal indispensable à, ses intérêts^ il.se le permettait, mais il ne dépassait pas cette limite. ((11 ûi, dit Saint- Simon, le moins de mal qu'il put, sous un voile de persécution , • qu'il sentait nécessaire pour persécuter moins en effet , et jnême pour épargner les persécutés. » Tel fut.l'homme que le régent choisit pour vaincre les résistances et faire prévaloir ses volontés. ,

Le régent avait consulté lé duc de Saint-Simon. La réponse de celuf-ci est assez remarquable pour être citée : ((Je lui âis qu'aux avantages de la banque , je trouvais ^eux inconvénients: le premier, de gouverner la banque avec assez de prévoyance et de sagesse pour ne faire pas plus de billets qu'il ne fallait, afin d'être toujours au-dessus de ses forcés , eft de pouvoir faire hardiment face à tout , et payer tous ceux qui voudraient demander l'argent des billets dont ils seraient porteurs ; l'autre , que ce qui était excellent dans une république ou dans une monarchie où la finance est entièrement populaire comme est l'Angleterre, était d'un pernicieux* usage dans u^e monarchie absoluç telle que la France , où la nécessité d'une guerre mal entreprise et mal soutenue, l'avidité d!un premier ministre, d'un favori, d'une maîtresse , le luxe , les folles dépisnses , la prodigalité d'un roi ont bientôt épuisé une

banque et ruiné tous les porteurs de billets, c'est-à-dire culbuté le royaume. »

Malgré ces sages et prophétiques paroles, le duc de Saint-Simon , qui avait parlé dans le conseil contre le syst^e , s'y rallia ensuite lorsqu'il acquit la certitude que ce projet entraînerait la disgrâce du duc de Noailles, son ennemi.

C'est ainsi que les plus grandes affaires se trouvent souvent déterminées par des moyens infimes qui échappent aux yeux des contemporains } .mais l'histoire recueille tout ce qui peut instruire la postérité ^ et finit par dévoiler les ressorts secrets mis en action par les passions humaines.

La première opération de la banque royale fut le remboursement des actions de la banque particulière de Law. Son capital, qui était de six millions , devait rester déposé à la banque royale, comme gage de l'acquittement de ses billets.

Le système va maintenant se présenter sous trois phases; son ascension, son état stationnaire ^ cachant -imparfaitement sa * décroissance , et sa chute.

Son but principal consistait à faire rembourser les dettes de l'État par une compagnie de commerce à la faveur du crédit que lui donneraient de prétendus profits en Amérique et les nombreuses concessions qu'on projetait de lui accorder.

Ses moyens étaient la multiplication et l'élévation des actions de la compagnie d'Occident et la dépréciation des espèces métalliques.

Par cette dépréciation on porterait les désirs du public vers le papier-monnaie, tandis qu'on favoriserait son emploi en excitant

la cupidité par le jeu rapide et élevé des actions.

118 HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

Rien n'est plus propre à jeter de la confusion dans les transactions que les changements fréquents dans la valeur des monnaies. Une refonte générale avait eu lieu à la fin de 1715 ; une autre fut ordonnée le 31 mars 1718. Le parlement refusa d'enregistrer l'édit. Il adressa des remontrances , et son opposition fut imitée par la cour des comptes et par la cour des aides. Le parlement alla plus loin ; le 12 août 1718 ^ il rendit un arrêt qui réduisait la banque royale aux termes et aux opérations de la banque primitive. Ce même arrêt faisait défense (c'est-à-dire à tous étrangers , même naturalisés) de s'immiscer ni directement ^ ni indirectement au maniement et administration des deniers royaux. »

Cette clause de l'arrêt, évidemment rédigée dans le but d'écarter Law, causa une profonde émotion. On découvrit en même temps que le parlement instruisait contre lui ^ que le « projet était formé de l'enlever le soir ^ de le jeter sommairement la nuit, de le faire pendre sur-le-champ , de manière qu'à l'ouverture des portes, le peuple vît son cadavre suspendu au gibets. Law, frappé de terreur, se réfugia au Palais-Royal. Cependant, un arrêt du conseil avait cassé celui du parlement. Le parlement ayant persévéré, le régent résolut de déployer dans un lit de justice toute la puissance de l'autorité royale.

Il eut quelque peine à se déterminer* Les souvenirs de la Fronde étaient encore présents. On n'avait pas oublié la force qu'elle avait empruntée à l'opposition manifestée par le parlement contre Mazarin. Mais les temps étaient changés ; soit que

Aêiif âbtolU ataiéûf plié les âmes à robéissatiéé. Le» gl^&ds seigiîiîifs étaient déohtis de Tempirè qu'ils elerçaient jsidis sur le peuple^ et delui-ci ne déploie one énergie efficace que s'il est dirigé par des geni p\m Iiabiles que lui. D'ailleurs le régent n'était pas au prinée sani» mérite , il ay«it le talent dé ditiséf les hommes en les passiontfant pour de petits iité«tétB^ D'^4rgensonlui eommtiniqua sonaudae* Toutei leë préèàitions pour le maiûtien de la tranquillité furent prises. Au lieu d'aller au palais de justice , le régent ordonna au parlement de se rendre aux Tui^ lèries quo le. roi habitait depuis qu'il avait quitté Vinéennes^ Le parlement ofaéit^ lyArgensèn presc^i-i* trit d'un ton tranchant etabsolu l'enregistrement dé trois édits) le premier était relatif à k(refonte deà monnaies; le second limitait le droit de remontrances du parlement à un délai de huit jours ^ après la ré^ eep-tion des édits, et lui faisait défense ((de faire aucune assemblée ou délibération touchant l'administration des financée > ni dé prendre connaissance d'aucunes affaires qui concernent le gouyernement de rÉtat, si le* roi ne lui en demande, son avis par un ordre exprès. » Nous connaissons déjà le troisième édit relatif aux légitimés. Le retentissement que ne pouvait manquer d'avoir ce dernier devait faire diversion à l'impression causée par les autres^ Le premier président ayant voulu hasarder quel-ques observations, le garde des sceaux lui c^upa la parole en lui disant : « Le roi veut, être pbéi et obéi sur-le-champ, y) Le lendemain, un président et deux conseillers furent enlevés et cbnduitsen exil. Tândifi que les Parisiens prenaient l'habitude d'une

résignation qui devait chaque Jour leur devenir plus nécessaire, le mécontentement s'étendait jusqu'aux extrémités de la France* Nous avons vu que le Languedoc et la Guyenne s'étaient refusés au paiement du dixième. L'esprit de résistance se montra bien tôt après en Bretagne» Cette province , de mœurs et d'origine anciennes y avait plus qu'aucune autre' conservé le sentiment de sa nationalité. Réunie la dernière à la couronne elle formait encore un État distinct du reste de la France, par son site-sauvage, son climat, les usages et la langue antique de ses habitants. Au sein de la race robuste, saine et énergique, qui occupait les vastes bruyères de l'U-Bretagne, le sentiment de la justice étoit fortement empreint, et la religion, à laquelle l'ignorance vive de ces peuples avait mêlé de gracieuses superstitions, exerçait sur les âmes toute son influence; le paysan aimait son seigneur qui se familiarisait avec lui et le protégeait sans l'opprimer.

L'autorité absolue, de Louis XIV n'avait rien qui choquât; parce qu'elle était accompagnée de grandeur et empreinte d'une certaine majesté qui plaisait au caractère poétique des populations de l'ancienne Armorique. Mais le despotisme astucieux et sans gloire du gouvernement du régent ne pouvait être ni compris, ni patiemment souffert dans ces solitudes agrestes où la piété, la vertu, la bonne foi étaient sincèrement honorées.

La Bretagne avait ses états composés des trois ordres, et son parlement qui résidait à Rennes.

L'usage voulait que; dans les pays d'états, les impositions fussent accordées comme don gratuit.

Ce don était voté ordinairement par acclamation. À la fin de décembre 1717, la régence adressa aux états de Bretagne la demande d'un don gratuit de deux millions. Cette province avait déjà donné trois millions de livres pour le joyeux avènement et elle se trouvait endettée de près de trente-six millions : de plus les esprits avaient été mal disposés par les hauteurs du maréchal de Montesquieu, gouverneur de Bretagne qui traitait avec dédain les gentilshommes; et ceux-ci, en prenant leur épée pour venir aux états, retrouvaient aussi toute leur fierté. Avant de voter le don gratuit, l'assemblée prétendit examiner d'abord la situation des affaires du pays. Sans la faculté de discuter, que deviendrait la liberté du vote? Mais aux yeux du gouvernement, cette liberté n'était qu'un mot sans conséquence. Toute investigation, tout retard dans l'obéissance semblait un manque de respect qui méritait punition. Le régent ordonne la dissolution immédiate des états. Plusieurs gentilshommes sont exilés, d'autres emprisonnés, et des troupes se dirigent vers la Bretagne. L'ordre de la noblesse envoie un député présenter au régent ses respectueuses doléances. Le parlement de Rennes, dans des remontrances, s'exprime avec fermeté encore : « La dissolution des états porte atteinte, disait-il, au traité d'union qui a donné la Bretagne à la couronne. » Mais l'exemple du peu de résistance du parlement de Paris lors du lit de justice finit par glacer les courages. En 1718, les états de Bretagne volèrent sans discussion le don gratuit. Peu de temps après la noblesse protesta contre un arrêt du conseil qui établissait des

ItS HlStOIRE PflLÔSOPfitQtLË

di^iti d'entrée nuisibles S Ift pi'ovineé ^ et le pârlé^ ment enregistra la protestation. Cette démarche donna lieu à de nouvelles

rigueurs et il fallut encore se soumettre à la force. Toutefois l'indignation publique ne fut pas éteinte, et bientôt se développèrent dès troubles réprimés par la violence et punis avec efficacité.

Quand Law se sentit débarrassé de l'opposition des gens de loi son allure devint plus libre et sa fortune plus assurée. Un nouvel arrêt sur les motifs émis par QU réduisit la valeur. La perte était d'un douzième sur l'or et d'un trentième sur l'argent. L'arrêt fixait le terme du 16 novembre suivant pour une nouvelle diminution. En même temps on assurait au papier une valeur fixe et invariable. Aussi le public le préférait, et il vint un moment où le change des espèces contre le papier-monnaie fut à l'avantage de ce dernier.

Des nouvelles semées à dessein et une série de mesures successives devaient exalter l'esprit de la nation en faveur des actions de la compagnie d'Occident. Le Français aime le merveilleux, l'inconnu lui plaît, son imagination l'embellit des plus flatteuses espérances. On commença par répandre que la compagnie avait trouvé près du Mississippi des mines inépuisables et d'un or plus pur que celui du Mexique. Des voyageurs, gagnés pour le mensonge, affirmaient l'existence de ces mines. On conduisait pompeusement à la Monnaie des lingots qu'on disait être provenir

Le 4 septembre 1718, la compagnie devient adjudicataire de la ferme du tabac. Elle acquiert le

du RÉGNE DE LOUIS XV. 15

privilège de la compagnie du Sénégal et le monopole de la traite des nègres.

Le g^uvèrnement y dans le but de faire naître la confiance > achète en numéraire au pair[^] les actiôta^a de cinq cents livres ; on les payait dans Torigine efl billets d'État ne représentant pour la même somtnd[^] e èènt soixante-[^]dix livres.

Peu api'ès commence Tagiotage (mars 1719), aiAsl qile les négociations à prime dont Lavvr était Finvénleur et qu'il faisait opéi[^]ér secrètement par des cotn[^] tiers à ses ordres* 11 avait soin de laisser pèrcei[^] à l'airance la nouvelle des mesures qu'il comptait prendre I afin d'encourager les personnes timides par Tespoir de gains assurés.

Au mois de mai suivant , la compagnie des Indes orientales et dé la Chine est réunie à la compagnie d'Occident qui .prend le nom général de compagnie des Indes. On lui permet d'émettre cinquante mille nouvelles actions > à raison de dinq cent cinquante livres chacune; et afin de donner plus de mouvement à l'agiotage des anciennes y on stipule que toute personne qui' voudra obtenir une des nouvelles actions devra justifier de la possession de quatre actions primitives. Lav[^]y pour augmenter la circulation des billets de banque[^] fit retirer avec ces billets et au compte du gouvernement une partie des nouvelles actions. -

Le 25 juillet un arrêt du conseil accorde à la compagnie des Indes[^] pendant *neuf ans[^] la fabrication et le bénéfice dès monnaies pôtir le prit de ein[^]ante millions, payables en quinze mois; cette faveot augmenté la eanfiancee. Lie prix des actions

s'élève à mille livres, double de leur valeur primitive.

Le bail des fermes générales ayant été concédé aux frères Paris[^] ceux-ci avaient créé des actions pour une valeur de cent millions[^] excités[^] dit-on, par le garde des sceaux, que la hardiesse

des opérations du système commençait à éfrayer. On espérait que les actions des fermes , qui présentaient une solide garantie, obtiendraient la préférence sur les déceptions avec lesquelles Law abusait le public; mais une telle concurrence ne pouvait convenir au grand spéculateur. Le 27 août, il obtient un arrêt du conseil qui résilie le bail des fermes, et le concède, pour neuf ans, à la compagnie des Indes, au prix de cinquante-deux millions par année. En même temps le roi accepte de la compagnie un prêt de douze cents millions à Tintérêt de trois pour cent. Elle est autorisée à retenir dans ses mains, chaque année , la somme de trente-trois millions sur le montant du bail de la ferme générale, en acquit de Tintérêt fixé. Afin de se couvrir, elle empruntera elle-même une somme égale pour laquelle elle fournira des actions rentières au porteur.

Le prêt fait au gouvernement devait être employé à rembourser tous les créanciers de l'État, les finances des charges supprimées, et les cent millions d'actions de la ferme générale.

Il est assez difficile de suivre Law dans ses tortueuses et obscures combinaisons.

D'abord substituer au crédit du gouvernement, complètement usé, celui d'une compagnie dont les opérations promettaient de merveilleux résultats ;

Ensuite d'appliquer ce crédit nouveau à effectuer les remboursements dont nous venons de parler, en valeurs négociables, qui, affluant à la bourse, feraient hausser le prix des actions.

Dans le fait, les avances exigées de la compagnie pour le remboursement des dettes de l'État n'étaient qu'une fiction. Elle délivrait des actions qui ne lui coûtaient rien , pour lesquelles elle

promettait un dividende «qu'elle ne payait, pas. Elle émettait, au nom de la banque, un papier-monnaie qu'elle donnait au gouvernement, et que celui-ci passait aux rentiers qui le rendaient à la compagnie en achetant ses actions; si elle payait quelques intérêts, elle s'en trouvait largement indemnisée par ses profits sur les monnaies et sur les aides. On voit que la valeur des remboursements dépendait uniquement du coût des actions et des billets. Le motif de ces opérations et de ces virements ôte reconnaît dans l'obligation de dissimuler l'impossibilité où se trouvait le trésor de payer les dettes de l'État. Il fallait que les courtiers perdissent une partie de leurs avances. Le secret consistait à leur faire supporter cette perte de manière à ce qu'ils dussent se l'attribuer à eux-mêmes.

L'exaltation des esprits était soutenue par les nouvelles concessions accordées sans cesse à la compagnie. Le 12 octobre, un arrêt du conseil supprime les offices des receveurs généraux, et remet leurs fonctions, leurs droits et leurs revenus à la compagnie ; ainsi la totalité des finances passait dans ses mains. Munie d'un tel gage, elle devait obtenir d'immenses profits, et donner à ses actions des di-

tl9 HI8ToIRK PmLÛgOPHIQOE

Yl[^]odèa propwtionnéi. On ne voyait par là son influence sur les événements politiques, mais encore des mesures administratives. En effet, le capital circulant était loin de suffire au mouvement financier donné par les affaires. Il y avait donc une tendance à augmenter sans cesse ce capital par des émissions nouvelles de papier, et cependant Tabondance de ce nu-

méraire ûctif djsvait amener la ohute de la bî[^]nque et de la compagnie elle-[^]même.

LaWy en étevfmt sanq mesure le crédit de la CQm[^]][^]nie defi Indes, a' égarait dans les eonséqnenem 4'yQ principe vrai. Il est reconnu que l'abondanee 49f(capitaui[^] et leur mouvement est favorable à Fin[^] 4.uPitrie, et contribue ainsi à. la prospérité publique. \fi papier de banque en augmentant eette aBondanee çt ep menae temps la circulation, devient donc use obose utile, lorsque ses émipsions swt soumises à eert[^]in[^] règles. Ces règles, lA[^] les a ignorées eu in[^]ûnnues.

La quotité du capital circulapt n'est pas faeulttQiiye : lorsqu'elle dépasse les besoins de la prc[^]duction* et de la consomi- bation[^] le surplus, faute d'emploi , est attiré vers l'étranger. Si on augmente 4' 99e manière démesurée ce capital eireulant par des éj3[[^]is8ion9 de papier-wonnaie, on chaMe les esp[^]ow BRétal- Uques hors du pays; car le papiepi-miQnnaî[^] n'ayant pas cours au dehors, Texportation du s[^]-[^] p[^]flu du capital circulant pe peut avoir lieu qu'en fl[^]j[^]en ppiétalliquQSt' Ainai on prive l'État de* s[^] n* fffl[^] véritable, pour la repipl[^]çer par une tiebei[^]M ûçt[^]v[^] et. 4« çonvenUoQ* I4V pa»mt «voire qu'il][^]

DU RI[^]NE DB lOm XV. m

vianàmt à eoDçeotrer, daQS Iibq coCfre» du toi, 1\$ portion libre du capital cir[^]uIaBt[^] et U sembla p avoir BuUement prévu sou écoulemeat au deborip et la lîoneeatration du numéraire danci uii çertaÎB nombre Ue caisses particulières.

Quand un État établit uu papier-mopnaiQi il m doit pas permettre que la masse de ce papier s'él[^]vf au delà de la somipe du numéraire existant dans \p pays.

(Si[^]s aette condition, uuq autre [^] qui est fogdft[^] mentale 9 ne saurait être remplie , savoir que le p[^] pi[^] puisée être reniboursé en argent, à vue 9t. |l toute Féquisitipn.

Lors de la naissance du système , les diverses rgr fentÇB de\$ monnaie[^] avaient Qccasjonnnp uue @xporlation si eonsiderable* des [^]spèei^s , qu\$ I4 \$oixupf du numéraire isxistant q}[!][^] • France np dépassait p\$9 sept eçnl.piilliqns; et cependant on ém[^]t succ[^]gr [^]vemçpt poui? plu[^] de troi» miUWd\$ de papi[^][^] monnaie.

RovenQps au reçût des fi[^]itSf

L'empressement [^] se procura de\$ af[^]tioi|s 1[^] j[^][^] Uillesta 4'une qiapière prodigieuse[^] Les spéculateur! }e\$ plus [^]claires dpnnaient eux-mêm\$ Vp[^][^][^]ffiplÇf]\$n o\$ moment la fabriçatiou du papiof-iuounaMI fi'avail pa\$ eupore dépassé la limite du uumérfiif[^] exieUint. Çigntôt la multitude, pour qui les n[^]ociàirr ti[^]Us de bourse étaient nouyelles et les çondi[^]ippi du efédit jinçonnues, se jeta [^]vac fureur \$ur Içs s[^]c[^] tipuB a u[^]esure qu'elles paf crissaient, et le[^]yr pi[^] s'éleva de plus eu plus. Au U[^]ois d'août 4749[^] il 4é|ir 4? \$'\$Q l[^]oçuFçr <[^]mmeiRça à réunir 1[^]9 [^]QJ[^]h

immense dans Ja rue Quincampoix , où depuis plusieurs années les effets publics se négociaient. Dès six heures du matin [^] des flots de peuple, hommes, femmes, riches et pauvres, gentils-hommes et bourgeois, remplissaient la rue, et ne désemparaient qu'à huit heures du soir. Là se répandaient les nouvelles vraies ou fausses, et se développaient toutes les astuces de Tagiotage, afin d'opérer des hausses ou des baisses subites. L'action monta jusqu'à trente-six fois sa valeur primitive. 8on cours pendant la

même bourse variait souvent de plusieurs milliers de livres; et de ce jeu surgirent alternativement d'incroyables fortunes et des ruines complètes.

Nous voici arrivés à la période la plus funeste du système. Les exemples multipliés de gens sortis du néant et arrivés brusquement au faite de la fortune font naître une avidité frénétique. A cette époque de scandale et d'opprobre, aucun vice n'apparaît* dont la haute société ne se hâte de prendre l'initiative. L'avilissement des âmes ^e joint à la corruption des mœurs. Les courtisans, les princes même obsèdent le régent pour obtenir des actions. 11 les leur jette à pleines mains, et aussitôt on les voit se mêler aux agioteurs et s'écarter comme eux sur de honteux bénéfices, (c Mon fils m'a donné pour ma maîtresse -deux millions en actions. Le roi en a pris quelques millions pour sa maison.* Toute la maison royale en a reçues, tous les enfants de France, petits-enfants de France et princes du sang. » {Lettre de Madame ^ mère du régent ^ 28 novembre 1719.)

((M. le duc et madame sa mère ont gagné chacun à la banque vingt-cinq millions-. » {Lettre de Madame ^ 9 janvier 1720).

« Enfin M. le prince de Conti est venu me voir : apparemment que ce jour-là il n'y avait pas tant à faire dans la rue Quincampoix ^ car lui et son cousin M. le duc n'en sortent presque plus. » {Idem, 26 septembre 1719.)

c< M. le prince de Conti ^ plus avide que pas un des siens, e% que n'est-ce point dire? avait tiré des monts d'or de la facilité de M. le duc d'Orléans, et d'autres encore, de Law en particulier. » {Mémoires de Saint-Simon.)

Les dames du plus haut rang ne rougissent pas de faire à Law une cour assidue pour en obtenir des actions. Elles passent des journées entières dans son antichambre à attendre des audiences qu'il leur accorde rarement *. L'une fait verser sa voiture pour attirer un instant son attention et avoir le bonheur de lui parler. Une autre s'arrête devant son hôtel et

* M. le duc montrait à Pun^e de ses familiers la multitude d'actions qui remplissaient son portefeuille: < Monseigneur, reprit celui-ci , deux actions de votre aïeul valent mieux que toutes celles-là. »

Ce fut avec les profits que M. le duc de Bourbon fit à la rue Quincampoix , qu'il rebâtit Chantilly.

* c Si Law voulait, les femmes françaises lui b le derrière.

Elles lui ont montré déjà combien peu elles tiennent aux minuties de la bienséance. Un jour qu'il donnait audience à des dames , il voulut se retirer ayant un si grand besoin qu'il n'y tenait plus. Ces dames le retinrent; il leur fit enfin confidence du besoin qui le pressait : Oh ! si ce n'est que cela , dirent-elles, cela ne fait rien ; faites toujours, et écoutez-ous. Et elles restèrent avec lui pendant tout le temps. »

(Lettre de Madame, 21 novembre 1749.)

ordonne à ses gens de Crier au feu, afl|j de le forcer à sortir et de parvenir ainsi jusqu'à lui. Oq les seyait à la promeade assises sur le devant de la veiture de madain§ Law , §'effopeant ^'bu obtenir une fru&r tueuse amitié; cette femme qui portait effirentément le pem de Law quoiqui'eliç ne fût que sa eoneid^lHe, les traitait avec hauteur ^

La passion n'est p^{as} moindre dans les aatfes classes. Les derniers arrête du conseil* pr^ovisait de payer les actions en billets^{et} et il y a aussitôt feule à la banque pour échanger To^{ut} et Targent contre du * papier. Les femmes vendent leurs diamants et leurs perles, les hommes leur argenterie. Les provinces deviennent envieuses des profits fantastiques qui ee font dans la capitale et veulent y p^{ar}ticiper. Des propriétaires se défont de leurs terres à tout prix et se hâtent de les remplacer par des actions. Des eo« cléaiastiques , des évêques ^ même, ne craignent pas da se mêler aux opérations de la banque. En peu de temps, la population de Paris augmente de trois cent mille perftOApep. l#s étrangers jtppoHreflt à \ % çu?ée; mais moins enthousiastes que les Français , ils saa<ront prévoir un fatal dénouement et se retirfiroqt

nanti? 4e mii çirfiftpsçs-

* « Quand mon fils cherchait une duchesse poar mener ma pç' tite-filfê à eéi|es , quelqu'un qui se trouva chez lui , dit : « Monseigneur, si vous voulez avoir le choix , envoyez chez madame Law ; vous les y trouverez toutes assemblées. »

(Lettres de Madame , 26 janvier 4 Y26.)

' Deux arrêts du conseil autorisèrent les prélats et bénéficiers ecclésiastiques , ainsi que les communautés et les hôpitaux à placer, en actions intéressées de la compagnie des Indes, les sommes qu'ils avaient sur les fonds publics.

Dans les derniers mois de 1719, La^^ commeqça à efitr.fiyoir les daqgers de son entreprise. La vérité ne pouvait manquer de venir confondre un système fondé SUD la ruse pt le mensonge. Mais son imagination était plus active que bien réglée ; il crut

prévenir la chute dont il éta[^]t menacé , en s[^]étayant sur lavio-
lencA, comme si on pouvait obliger tout un ptuple à trouver bon
ce qui lui semble mauvais , i croire que ce qui croule reste debout.

On venait de créer des actions pour une somme de dix-sept
cent millions; dès lors les spéculateurs habiles y particulièrement
les étrangers, comprirent que rimmensité des papiers en circula-
tion amènerait leur discrédit. On s[^]aperçut bientôt qu'ils, cher-
chaient à se défaire de leurs actions. Des échanges de papier
contre des espèces métalliques étaient demandés à la banque.
Law prit Tplarme; des édits se succédèrent ^Qurnellemept; àip-
tés par les impressions du moment , souvent ils se coqtredisaient.
Sa théorie, ainsi que nous Tavons vu, consistait à déprécier les
monnaies métalliques pour* faire rechercher le papier. Mais une
portion des premières est nécessairement employé[^] au détail de
la consommation, à moins que le papier-monnaie ne soit divisé
en billets d'une somme assez petite pour y suffire[^] Law imagina ,
afin de faire descendre la circulation du papier dans les classes
inférieures, de fabriquer des billets de cent livres, cinquante
livres et dix livres. La nation se trouverait ainsi tout entière inté-
ressée au maintien du papier-monnaie.

En même temps des arrêts du conseil diminuaient la valeur
des espèces, fixaient le prix des billets de

banque à cinq pour cent au-dessus d'elles , défendaient de
faire entrer dans les paiements plus de trente livres en argent et
trois cents livres en or , et ordonnaient la confiscation des es-
pèces démonétisées trouvées chez divers particuliers.

Ces mesures étaient impuissantes pour soutenir une entre-
prise que la cupidité avait élevée à des proportions gigantesques ,

et dont la même cupidité[^] devenue plus prudente, cherchait à se retirer avec avantage. Les réalisateurs continuèrent donc leurs manœuvres. Il existait trois sortes de réalisateurs. Les uns se hâtaient de convertir les actions en billets, et d'échanger ceux-ci contre de For, de l'argent et des bijoux; d'autres avaient attendu que les actions fussent parvenues au maximum de leur prix pour les vendre [^] et ils s'empressaient de réaliser à la banque les billets provenant de ces ventes en des espèces qu'ils envoyaient immédiatement en pays étranger. Ceux-ci soutinrent le cours tant qu'ils eurent des actions dans les mains; mais ils épuisèrent le numéraire déposé à la banque. Le prince de Conti en retira publiquement trois fourgons remplis d'argent pour ^{^^} billets qu'il y porta. Quant aux troisièmes, ils accaparaient les terres, les maisons, les denrées, et en faisaient hausser le prix par la concurrence, sans que le gouvernement eût aucun recours contre eux. Le duc de La Force fit aicheter par un prête-nom des suifs, graisses et savons pour quinze cent mille livres; un autre, du café; celui-ci, des avoines et des foins; celui-là, du sucre et des épiceries.

Le cours des actions ayant cessé d'être ascendant.

éprouva des oscillations de hausse et de baisse, suivant les manœuvres des spéculateurs habiles, et celles de la banque qui parvenaient quelquefois à le relever. Ces fluctuations produisirent des variations énormes dans la fortune des joueurs. Les nouveaux enrichis déployèrent un luxe inouï, se hâtant d'user d'une richesse qui leur était arrivée comme un songe, et que le réveil allait dissiper. Jamais les équipages n'avaient été plus magnifique[^], jamais plus nombreux : des laquais roulaient carrosse, et on en vit monter par habitude derrière leur propre voiture.

Mettez les plus belles armes sur ma voiture, disait Fun à son carrossier; à moi la livrée, criait un autre dans une bagarre. Leurs ameublements étaient somptueux, leurs repas exquis, et les seigneurs ne' dédaignaient pas de venir- s'asseoir à leur table, prélu-
dant ainsi aux alliances qui devaient plus tard les rapprocher des traitants.

Un mouvement effroyable trouble toutes les existences ; l'agiotage devient immense, furieux, brutal. On s'étouffe aux abords de la rue Qliincampoix, les gens à gros portefeuilles ne sont pas en sûreté de leur vie. Des assassinats furent commis ; un comte de Horn est condamné à là roue par arrêt du parlement, et exécuté pour avoir poignardé et volé un courtier. Le régent interdit. au:s^ agioteurs la rue Quincampoix, ils se réfugient à la place Vendôme. En un jour cette place se couvre de tentes, on y étale des bijoux et des étoffes précieuses, et sans être troublées par la joie folle des uns; et par le désespoir des autres, les femmes de la cour s'asseyent à des tables de jeu où de nombreux rafraîchissements

leur sont prodigués. Dès bandes de musiciens ^ é^ bateleurs et de courtisanes entretiennent la joie de cette tourbe insensée et frivole. Quelque itmps aj^rès Tagiotage expulsé encore de la pittce Yendàmei va planter ses tentes dans lu jardin de riiôtel de Soissons;

Un arrêta qui fixait à la sbihme d*tin milliard U quotité dçs billet! de la banque royale ^ termina Tannée 1719. Cette fixation était nh medsônge ajouté à tant d'autres.

Dans les premiers jour dé janTiel» 1720 j le régent déclara Law contrôleur général des fibanees^ U erçait par cette faveur

relever le personnage et soutenir ses projets. Law était protestant, ce qui établissait une incompatibilité avec le titre de ministre du roi. L'abbé de Tequin fut chargé de le convaincre ces deux intrigants ne pouvaient manquer* de s'en* tendre. Tenein reçut l'abjuration de Law^ et fit plus 7 comme gage de sa bonté foi^ une quantité d'actions et de billets de banque.

La première • opération du contrôleur général fit de réunir la banque à la compagnie des Indes sous la même administration

L'année 1720 commence, fut avec elle la ruine de Law et des réalisateurs^^ les uns attaquant le système avec adresse > l'autre l'appuyant par toutes les forces de l'autorité, qui finit néanmoins par succomber dans la lutte.

Un édit du 22 janvier ordonne que les fournisseurs généraux seront remboursés en papier des sommes auxquelles leurs • avances avaient été liquidées dans l'état final de leurs comptes. Ceux-ci

se libèrent de là d'une manière avec leurs créanciers. Cet exemple fut bientôt suivi par une foule de particuliers. Des nobles > de grands propriétaires, des commerçants se débarrassent ainsi des chagrins qui les gravaient, d'autant plus empressés d'acquitter leurs dettes que le papier était plus abondant, et qu'on pouvait en procurer davantage avec peu d'argent;

Tous les rentiers n'avaient pas voulu accepter leur remboursement en papier. Un arrêt du 6 février les y oblige sous peine de réduction à deux pour cent de l'intérêt de leurs rentes. A la suite de cette mesure, grande augmentation dans l'agiotage^ ainsi qu'un l'avait prévu. Toutefois les actions qui avaient monté à tre-

hies pour un , né valent plus que diit huit; un arrêt Exe leur valeur à neuf mille lltreb ce qui aniéliôre leur coursi

On défend aux notaires bous peille de troid tnille livres d'amebde , de recevoir aucune quittancé peilr payement en espèces tnbnnayées au-dessus de cerlt livres et aux gens de justice dé faire aucune som-L mation ni exploit contenant offre de seinblable paye ment.

Les réalisateui s recbercheht l'or l'argent leb pierreries les bijoux. Des oMdnandes diminuent et augmentent successivement la valeur de monnaies One déelaratiôn du roi défend > le 4 février de pot*ter des diamants, des perles et autres pierres précieuses. Le 27 février, interdibtibn de la fabrieation de la vaiselle d'argent, et défense à tout particulier de garderpluft de 500 livres en espèces j çoiis peine dé eânfinèationi Les dépositaires des deniers de l'État

soDt tenus de porter aux hôtels des monnaies les

espèces qu'ils ont entre les mains.

Une nouvelle déclaration du roi publiée le 13 mars, prescrit à tous particuliers de ne garder passé le Vmai suivant en quelque lieu que ce puisse être, aucune espèce d'or, ou même aucune matière d'or, et, à dater du dernier jour de décembre suivant, aucune espèce ou matière d'argent, sauf le sixième et douzième d'écus nouvellement fabriés. Les contrevenants seront punis, non-seulement de la confiscation des matières métalliques, mais encore de leurs «ffets mobiliers et de dix mille livres d'alnende.

Jusqu'à l'époque fixée pour la prohibition absolue, la valeur des pièces d'or est diminuée d'un huitième et celle des pièces d'argent de moitié.

Cette même déclaration provoque l'infamie des délations par l'appât d'une portion considérable dans les confiscations , et elle autorise la compagnie des Indes à requérir à sa volonté des visites domiciliaires chez les particuliers et même dans les communautés religieuses.

Enfin , il est enjoint aux directeurs des monnaies de ne plus fabriquer des espèces d'or et d'argent, à l'exception seulement des petites 'pièces nécessaires aux appoints.

Dans cette série de mesures, la stupidité ne le dispute qu'à la violence. Les personnes timides livrent leur or et leur argept. Le plus grand nombre cache avec soin les métaux précieux, ou les enfouit dans le sein de la terre. Les réalisateurs, prévoyant la colère du gouvernement, s'étaient hâtés de

prendre Tavance en faisant passer leurs richesses en pays étranger. Ainsi le royaume y quoique inondé par des milliards en papier, s'appauvissait; car on ne peut empêcher que la balance ne s'établisse entre le papier-monnaie et le numéraire. La rareté de celui-ci augmente sa valeur comparative, et celle du papier baisse à proportion. On avait donc, sans aucun profit réel , porté un grand trouble dans la société. Vappel fait aux ignobles passions désolait les familles. Des confiscations avaient lieu sur le rapport des dénonciateurs. La terreur était partout; on craignait de trouver des traîtres chez ses voisins^ ses amis et même ses proches ; un fils dénonça son père. Les maîtres redoutaient leurs domestiques. Une affreuse méfiance glaçait les cœurs; chaque

homme semblait un ennemi aspirant à vos dépouilles, et tous les r^ogs, naguère confondus dans une cupidité commune, étaient divisés par la haine. *

Et cette même cupidité, ce désir insatiable de s'enrichir avait tellement avili les âmes, qu'on se résignait à de pareilles énormités. Qu'importent l'honneur, la vertu, la morale publique? Que nous font les violences de l'autorité, si nous pouvons acquérir ou ne pas perdre? Ce qui se passe à la rue Quincampoix, voilà la grande affaire, la seule qui occupe. Le cours est-il favorable, on se trouve satisfait ; on murmure s'il est en baisse ; mais la foule des joueurs n'a pas une plainte contre l'infamie qui vous opprime, contre le mépris des lois, la violation impudente du domicile, et le mensonge qui chaque jour souille la bouche de ceux qui gou-

188 HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

verDent; Il ny à que Tititèrèt qui remue les âmes;

il laissera en elles une empreinte qui ne s'effacera

pas4

Les grôd réalisateurs avaient épuisé les trésors de la banque ; mais le peuple possédait une foule de billets de 50 livres et 10 livres, dont il ne pouvait servir* pour le détail de la consommation. On établit un bureau spécial pour rechange de ces billets contre de petites pièces de monnaie. L'instruction était si grande et le besoin d'espèces si impérieux que la multitude se précipita aux abords de ce bureau ; trois hommes y furent étouffés. A la vue de ces cadavres (l'indignation du peuple fait étouffement, les morts sont enlevés et transportés par la population en tumulte sous les fenêtres du régent; les députés du Palais-Royal

étaient fermées; k) duc d'OHéatis ordonna de les ouvrir ; cette fermeté et le sang-froid de Leblanc ; ministre de la guerre^ qui se présenta avec cofrage devant le peuple, et fit porter* les morts dans l'église voisine, calmèrent l'effusion; Law^ devenu l'objet de la haïe publique > Se vit attaqué dans la rue. Les glaces de sa voiture furent brisées, et il ne dut son salut qu'à la vitesse de ses chevaux.

Enfin le contrôleur général s'avoua que la véritable cause du discrédit de son système devait être attribuée à l'abondance excessive des actions et du papier-monnaie. La masse des billets de banque était montait à trois milliards; Le gouvernement n'avait autorisé la fabrication que jusqu'à la concurrence de deux milliards Cont quatre-vingt-seize millions! Mais l'industrie particulière s'était exercée à les multiplier,

DU ROI GKB m LOUIS Xt. lks

était être effrayée de la perte de mon intérêt atteignait les ContrefacteurB. La Valeur totale d'un papier-monnaie pi*odtitt]^r le Bisième était à six milliards;

Quand cette situation eut été térifiée^ LaW 16 1^ «oint a diminuer par une suite de théories*ès i^icées- Bivés la valeur des actions U la somme de six milliards > et en même temps à soigner^ le papier ainsi fédait. Mais toujours imprévoyant^ il fit redoubler la quantité d'arrêts que la* d'indubii M mit dans l'affaire^ , et que le public s'alarmait à tort d'un La dépréciation du papier augmenta par les efforts maladroits qu'on tenta pour la prévenir; Ici nous ne citerons qu'un des plus importants de ces arrêts;

On accorde un bénéfice de Ait jpeur beut aut bonfaribuablbs qui aeqùitteji'ont leurs impositiobS eu bil* lets de banque; *

La e'dmpa^nie des Indes est âutdriséb à éonstitUbr pour quâtbe cent millions de rentes viàgèrei» au denier vingt-^cinq , dailfc Tespérance de Retirer Aindi pareille ëomUie de billets

On s'efforce de ranimer la ebUàanbe au& riehësiës du Missisipi. Une expédition est préparée poui* fonder un établissement à la Louisiane > et on improvise dès coloUSy en arrêtant pour les eifabarquer> lés meUdians^ les fainéants^ leâ filles de mauvaise vie. Des gardes de police reçoivedt dix livres de gratification pour chaque individu qu'ils livreUt. E%^ sites par cet appât ^ ils conduisent au Ghâiélet tobtes sortes de genè^ bourgeois , apprentie^ ouvriers; Lé peuple se révolte ; plusieurs gardes sont tués et lé gouverûement doit renoncer à cette nouvelle violence > sanglante mystification imposée au publié.

Les conseillers intimes du régent s'inquiètent à leur tour. Malgré une réduction nouvelle imposée aux monnaies , leur valeur dépassait encore de moitié celle des actions et des billets de banque. D^Argenson^ dans la vue de rétablir l'équilibre , engage le régent à exiger dp Law sa signature au bas d'un édit qui frappait de réductions successives les actions et les billets. Aq 1"" novembre suivant , les actions de neuf mille livres ne vaudraient plus que cinq mille livres. Les billets de banque devaient aussi perdre^ avant l'époque du 1"^ décembre^ la moitié de leur valeur, qui cependant était intégralement conservée jusqu'au 1*' janvier 1721 , pour tous les paiements à^ faire à l'État.

Cet édit publié, le 21 mai, détruisit subitement les illusions dont le public s'était bercé pendant une année. Le bandeau tom-

bait enfin. Les Français avaient été éblouis par les avantages prodigieux que le système leur promettait. Il avait jeté un immense intérêt sur la vie des spéculateurs, et tout le monde était devenu spéculateur ; malgré les mécomptes que les variations du cours occasionnaient, on se flattait toujours d'obtenir les résultats tant de fois annoncés. Aussi fut à l'apparition de l'édit du 21 mai, la surprise fut inexprimable, l'indignation au comble. Le mécontentement s'exhala en imprécations contre le régent et contre Law.

On voit que l'éducation des Français, en matière d'économie politique, était encore à faire, puisque toutes les causes développées précédemment ne leur avaient point ouvert les yeux. Cependant ils comprirent qu'un gouvernement ôte toute faveur à un

objet de commerce, quel qu'il soit[^] marchandises, argent y ou papier-monnaie[^] lorsqu'il fixe sa valeur par un acte de l'autorité. Qui peut consentir à courir les risques d'une diminution arbitraire et subite de sa propriété? Aussi personne ne voulut plus du papier. Chacun se hâta de convertir ses billets en argent[^] sans s'occuper de la perte du change; et comme on ne pouvait refuser les billets de banque dans les paiements, le prix déjà très-élevé des denrées doubla encore.

La mesure devenait donc non-seulement injuste[^] mais maladroite. Il n'était pas nécessaire de tuer le système pour qu'il mourût.

Les seigneurs mississippiens, le duc de Bourbon en tête se firent près du régent les organes du mécontentement public. Le parlement vint aussi adresser des remontrances. Le régent ne voyait pas sans une certaine inquiétude l'émotion populaire qui se manifestait ; il combla de politesses et d'honneur les envoyés

du parlement et dit au premier président : ((Monsieur, je suis bien aise que cette occasion me raccommode avec le parlement dont je suivrai les avis en tout. » Quelques semaines après , il l'exilait à Pontoise.

Le 28 mai , un autre édit prononce^e la révocation de celui du 21 ; tout payement est suspendu à la banque et le scellé mis sur les caisses*

Pour flatter le parlement et l'opinion publique > et à la sollicitation de Law, le régent ôte les sceaux à d'Argenson et les rend au chancelier d'Agues-seau. Law se vengeait de Fédit du 21 mai.

Plusieurs arrêts paraissent spontanément; leur

143 mSTOIRB PHILOSeraiQUE

Ijut éi^eit â'apaisép le publie. La prohibition des dupèees d'or et d-argent est révoquée, et on permet ik toptQ9 peraoanee dp garder en numéraire tellen filPinfpea qu'elles jugeront à propos.

Alai^e le equip était portée la confiance détruite, et ce^e divei^eds mesures devenaient impuissantes poun vf!l9ToP U CQurs. La baine poutre Law continua à st H)a^eif^esteF» Fluaieurs fois sa vie fut menacée; il faillit plao^er une garde à la porte de son hôtel, h^e régent vQyait sans chagrin les passions populaires se 4étoufnpr de sa personne ^ pour se diriger sur celle 40 ^Q^ ministre* Il se résigna à leur donner satisfaction en retirant à Law les fonctions dq contrôleur gé.i|l§ral» il refusa même hautement de le yoip. Mais le aoîr, il l<^e. faisait entriBi* au Palais^eRoyal par une porte dérobée ; et ce même homme^e qu'on croyait en 4ipgrâ6e , fut encore pepdant plusieurs mois Tarbib^e

d^hs izpanpes dp 1 État. Peu après ^h il reprit la directi^{ou} de la compagnie des Indes et de la banque.

De plus eu plus le gouvernement sa confirmait daus U Yplonté de dimii^huer par tous les moyens pi^hsibles le nombre des billets de banque et celui 4⁹ ftptipns, Lea projets d'édits étaient concertés avec le parlement. Des conférences presque journalières l'Il^hnieiiaie^ht ehex le ohi^hneelier les délégués du parllpi^hUl et lft commission d^hpnances* Le lendemain^h ils rendaient compte aux chambres des objets qui ^hVftieftit pt^h traités* Les gens de ro^he^h abusés par les préYeupcjes du rég^ht^h se croyaient déjà les régula-* teftjïs 4e YÉit^hU

Plusieurs ftrrêts du conseil prescrivent- des me« mfff^h qui \9sA^h9't à tetirer de la circulatiofi une

partîp des aotion^h et des billets, lesquels doivent être iraKé- diatement brûlés à Thôtel de ville. Mais il arrive que les ppocès- verbaux de remise censtateHt UH p)u8 grand nombre de billets et d'actions que celles qui étaient réellement détruites. M. de TrudaiBQy prévè^h des marchandsv découvre eette friponnçriç jst perd sa place.

Le commerce des diamants est de nouveau interdit, mais on méprise cette défense tant on désire se débarrasser du papier.

Le roi prescrit à ses sujets de faire rentrer dans le royaume les fonds qu'ils ont en pays étranger. Les réalisateurs se rient de cette ordonnance. • Op rouvre des bureaux pour le remboursement des billets de dix livres. La peuple s'y porte en foule, des personnes y sont encore étouffées.

Quelques jours après un édit confère k perpétuité à la compagnie des Indes divers privilèges commerciaux , sous la condition de retirer de mois en mois cinquante millions de billets de banque jusqu'à la concurrence de six cent millions. Le parlement ne voyant dans Tédit aucune garantie de Teiéculion de cette dernière clause, se refuse à F enregistrement; il ^st immédiatement exilé à Pontoise. Le régent Teût exilé à Blois, sans les représentations et les {H^ières du ol^anceliér d'Àguesseau. Toutes les mesures avaient été prises avec vigueur pour que ce coup d'État n'excitât aucun trouble. Vingt-quatre mille hommes reçurent l'ordre de s'agprpcher de Paris.

Les circonstances qui accompagnèrent det exil du parlement caractérisent l'époque. Le peuple ruiné et

mourant de faim, s'inquiétait peu qu'il y eût un parlement à Paris ou à Pontoise. Les classes plus élevées vivant dans la joie, ne cherchaient que le plaisir, et les malheurs publics avaient peu de prise sur leur égoïsme. Une table somptueuse était tenue par le premier président de Mesmes, à qui le régent avait donné deux cent mille livres pour cet objet; ce magistrat vénal, dévoué de préférence au duc du Maine , se vendait au duc d'Orléans , toutes les fois qu'il convenait à ce dernier de l'évaluer assez haut. Il devint à la mode parmi «les courtisans d'aller visiter le parlement à Pontoise; les conseillers suspendaient leurs travaux pour donner ou recevoir des fêtes, et oubliaient dans un riant exil Taustérité parlementaire. Les personnes qui revenaient de ce pèlerinage, amusaient le régent aux dépens des gens de robe 1 et ce prince cessait de craindre un corps dont la disgrâce avait été si facile et la résignation si gaie.

Ne pouvant parvenir à relever le papier, on augmenta la valeur des matières d'or et d'argent, comme si cette valeur ne d^enfait pas de l'abondance relative de ces matières dans tous les États de l'Europe. Le marc d'argent est porté à cent vingt livres, celui d'or à dix-huit cents livres. A dater du 1^{er} septembre, ils devaient subir une diminution d'un huitième de quinzaine en quinzaine jusqu'au 16 octobre. Cette mesure ne dégoûta pas du numéraire qui continua à gagner quatre-vingt-dix pour cent sur le papier.

On est justement étonné de la multiplicité des édits qui se succédèrent dans un si court espace de temps. Le système ressemblait à un individu sub-

mergé s'accrochant inutilement aux herbes qui se trouvent à la surface du fleuve.

Enfin y on sentit la nécessité de préparer graduellement les esprits à l'abandon complet du papiermonnaie. -

Un arrêt du 15 août statue •qti'à dater du 1^{er} octobre'suivant^ les billets de banque de âix mille livres et de mille livres^ n'auront plus cours. En conséquence ^ il est permis dé stipuler dans les actes que les paiements au-dessus de mille livres pourront, être faits en numéraire ;. mais sans attendre le délai fixé^ on ordonne Ib 15 septembre que les billets de mille livres et de dix mille livrés ne seront reçus dès ce moment dans les paiements que pour moitié , l'autre moitié devant être effectuée eïi numéraire.

Le roi s'engage j)ar une déclaration à ne permettre dans aucun temps que les actionnaires de la compagnie soient taxés à raison de leurs profits : nous verrons plus tard comme on tint cette promesse.

Un arrêt du 15 'septembre fixeâ deux mille livres la valeur des actions.

Cette réduction met aux abois les actionnaires. L'apparition du papier-monnaie avait ranimé l'industrie et répandu une fictive abondance. Actuellement la désolation est générale^ la misère et la faim se font sentir dans la capitale. Tel actionnaire qui îvait dépensé six mois auparavant vingt-sept mille livres pour obtenir deux actions ^ ne possédait plus qu'une valeur dô quatre mille livres, en papier, "qui pour un ménage ordinaire pourvoyait à peine à la dépense d'un mois. Un billet de mille livres perdait trois cents

H6 HISTOIHE PHILOSOI^IQUEË

Uvrea dans Iq change avec des billets de cent livres y ceux-ci trente livres contre les billet» de dix livres, et ces derniers ne valaient que quarante sous en argent; mais comme les denrées s'évaluaient au tauu du numéraire, il fallait cinquante livres en billets pour un achat de la valeu» de dix livres. Le peuple qui n'avait duna ses mainn que des billeta, épifeûvait devant ces* mo^qceaux de papier toutes les horreurs du besoin. Bientôt on put acheter a l'hôtel dfu Soissons pour vingt-cinq louii, ce qui avait coûté dix mois plus tôt cent soi^s^nte inillé livres en papier.

Dans le îême mois , on ordonne une fabrication de pièces de monnaie , et le 1 o octobre un arrêt du conseil prononce qu'4 dater du 1" novenjbre sui«^ vaut, les billets ne seront donnés ni reçus en paye*ment que de gré à gré ; les receveurs ne les admettront plus en solde dea impôts. et des droit» de TÉtat. . . .

Law quitta la France au mois de décembre 1720, et partit dans une chaise de poste appartenant à M. le duc et de M^{rs} gens à sa livrée lui servaient d'escorte. Le prince et le duc d'Orléans s'entendaient sur la nécessité que Law disparût, afin d'éviter les poursuites que le parlement n'aurait pas manqué d'intenter contre lui. Ces poursuites eussent fait connaître au public les sommes énormes que M. le duc avait retirées du système, et celles non moins considérables prodiguées par le régent à ses favoris ; celui-ci était personnellement à l'abri du soupçon ; mais sa faiblesse avait autorisé des malversations de tout genre.

DU RÉGNE DE LOUIS XV. 147

CHAPITRE V

PIN DU SYSTÈME DE LAW; SES SUITES ET SON EFFET SUR LES MOEURS. CALAMITÉS PUBLIQUES.

Six cent million» en billets fabriqués» autorisation, et ne eût de chaque actionnaire un supplément de prix de cent cinquante livres ; les actions ainsi que le restant de papier-monnaie soumis à un nouveau timbre et à un visa. — Le système fait une banqueroute de quatre « milliards vingt-trois » millions, la dette connue reste fixée à dix-sept cent millions. — Résultat du système, quelques-uns avantageux, d'autres funestes. — L'opposition prend pour organes la satire et les chansons. — La restauration des finances ne paraît pas impossible. Le» prêche du régent » y opposent. — Procès du duc de La Force. Arrêt flétrissant contre lui. — Incendie des villes de Ghêlons et de Rennes. — Peste de Marseille. Dévouement des échevins, du viguier et

du chevalier ^oe, Couyage héroïque de Pévèque Relvunce. Diminution de la contagion. Elle s'était étendue daiis toute la Provence. Elle disparaît entièrement au mois de juin iTJM. Le pape envoie à Marseille«des galèVes chargées de grains. Effets moraniK de la calamité. — Resoin des plaisirs eomme diversion k des souvenirs funestes.— L^ndustrie , le commfirqe et le i^ecoo* vrement de Pimpôt suspendus pendant la durée de Pépidémie.

ta disparition de Law ne pouvait manquer d'eX' citer à un haut 'degré le mécontentement public. Lç duc d'Orléans trouva plaisant d'en jeter l-odieu;^ \$ur M, le duc; il lui persuada de remettre ^lui-même au fugitif le\$ passe-ports qui lui étiiientnécessaire\$, et de pourvoir à sa sûreté. Cette complication d'intérêts et de ruses amena au premier conseil qui eut lieu equuite> et ^n présence du jeune roi, une oxplica-

148 HISTffIRE PHILOSOPHIQUE

tion très-vive entre les deux princes ; le régent fat obligé d'avouer qu'on avait émis pour douze cent millions de billetç de banque de plus qu'il n'était nécessaire ; que six cem millions avaient été fabriqués sans autorisation y et qu'on avait couvert cette irrégularité par des arrêts du conseil antidatés. Comme au fond,* les deux princes étaient d'accord sur l'opportunité du départ de Law, ce débat n'établit aucune froideur entre eux/ Law se retira avec peu' d'argent ^ itiais laissant quatorze belles terres qu^iLe,Vait «cquises dans le temps du système^ et qui furent confisquées. Il mourut en 1729, à Venise, dans un état voisin de l'indigence.

Il restait deux opérations importantes à faire : réorganiser la compagnie deç Indes sur d'autres bases, et retirer de la circula-

tion les billets de banque qui s'y trouvaient encore. L'État en était garant, puisque les émissions n'avaient eu lieu que par son ordre.

La régence eut toujours pour maxime de s'indemniser de ses propres fautes aux dépens des enrichis. Elle n'avait garde de s'en départir dans une circonstance où les maux qui affligeaient l'État ne devaient être imputés qu'à elle seule ; il lui importait donc de tourner l'indignation publique contre les hommes accusés d'avoir retiré des turpitudes de l'agiotage d'immenses profits. On divisa en deux catégories les possesseurs des effets, soit actions, soit billets. Aucune taxe n'était exigible des personnes* qui avaient été obligées de les recevoir par suite du remboursement de leurs rentes ou de la finance de leurs offices; car leur propriété se trouvait, ou dé-

DU RÈGNE de LOUIS XV. 149

truite, ou diminuée par la dépréciation des effets. Venait ensuite la classe des spéculateurs[^] parmi lesquels on comptait les actionnaires primitifs de la compagnie des Indes. Le gouvernement, après avoir, par ses édits, placé ceux-là sur la voie de la fortune, ne les regardait pas moins comme susceptibles d'être poursuivis pour les richesses acquises sous «on patronne. En conséquence, on résolut de leur faire regorger tout ce qu'ils s'étaient amassé. Il existait «pendant dans cette classe[^] certaines gens dont on n'exigeait rien[^], quoiqu'ils fussent les moins excusables; je veux parler des princes et seigneurs de la cour qui avaient obtenu une multitude d'actions sans bourse délier : les fortunes augmentées, les dettes* payées[^] les terres améliorées montraient combien le système leur avait été favorable. • .[^] *

On soumit (J'abord chaque actionnaire au paiement d'un supplément de prix de cent cinquante livres par action, dont les deux tiers étaient payables en numéraire, et le dernier tiers en billets de banque. La compagnie espérait que cet appel de fonds lui procurerait vingt-deux millions cinq cent mille livres. .

Puis, malgré l'arrêt tout récent du conseil, par lequel le gouvernement avait déclaré qu'il ne taxerait, dans aucun cas, les actionnaires à raison de leurs profits, on fit un rôle qui obligea cent quatre-vingts individus qu'on supposa indûment enrichis, à rapporter à la compagnie le nombre d'actions déterminé par le rôle, quand même ils n'en posséderaient plus aucune. Us devaient y être contraints par tous les

ISO HISTOIRE • PHILOSOPHIQUE

moyens utilisés pour le recouvrement. des impôts. Il est vrai qu'on s'engageait à leur rendre au bout de trois ans les actions fournies par eux ; mais la mesure fallacieuse comme celles qui avaient précédé. Alors recommencent les honteuses manœuvres dont la chambre ardente avait donné le premier exemple : des enrichis se rediment en achetant des protections. Les pierres précieuses sont prodiguées aux femmes. Quelques-uns traitent avec le régent lui-même, et abandonnent à l'État une partie de leur fortune pour sauver le reste, tandis que les grands et leurs clients se trouvent ménagés, les riches obscurs sont impitoyablement pressurés. Des taxes plus ou moins fortes les atteignent ; et pour que les personnes elles-mêmes cherchent pas un asile chez l'étranger, la sortie du royaume est généralement interdite pendant deux mois, sous peine de la voir démultipliée. Les millions sont ainsi battus.*

Enfin, une -dernière ordonnance oblige tous les possesseurs d'actions de les déposer dans un bureau réjui désigné à cet effet, pour y être vérifiées et recevoir un nouveau timbre* On avait compté sur là défiance qui ne manquerait pas de s'emparer des actionnaires : en effet, ils se persuadent que leurs actions ne ressortiront plus de ce gouffre. L'expérience du passé justifie les alarmes*.* On oppose la force d'inertie à l'exigence de la loi. Un délai est accordé, suivi encore d'un autre délai; puis enfin, toutes les actions non déposées et non timbrées du double au cas de la compagnie sont déclarées nulles. ^:

On était parvenu ainsi à en réduire le nombre à

DO RÈGNE DE LOUIS XV. 151

Mettre quatre-vingt mille quatre cents. La valeur de ces actions reconnues s'élève à cinq mille livres ^ représentant un capital de deux cent soixante dixsept millions 9 et on accorde à chacune d'elles une dividende de deux cents litres, dont la moitié à la charge du trésor royal, et l'autre -moitié payable par la compagnie.

Les directeurs, accusés de malversation, avaient été mis à la Bastille. M. Lépelletier de la Houssaye, successeur de Law au contrôle général, réorganisa sur un nouveau plan la direction de la compagnie, et lui donna l'administration des finances de l'État. Les receveurs généraux furent rétablis ; le bail des monnaies et celui des fermes générales résiliés. La compagnie ne conserva que la ferme du tabac. Mais les actionnaires pouvaient compter sur les bénéfices que leur promettait la propriété de plus de cent navires , et les établissements créés dans les différentes parties du monde, à l'aide des fonds qui lui avaient été prodigués par

Vauteur du système. Elle s'affermir donc et subsista jusqu'à ce grand cataclysme qui fit disparaître, à la fin du xviii^e siècle, tout ce qui existait auparavant.

Il y avait encore dans les mains du public Une masse très-considérable de papier-monnaie, de récépissés, de titres de rentes de toutes natures, perpétuelles et viagères, et d'autres effets royaux.. Un édit ordonna, sous peine de déchéance, aux possesseurs de ces valeurs de les représenter afin de les soumettre au visa; les porteurs devaient. en même temps justifier du prix auquel ils les. avaient achetées, et faire, sous la foi du ferment, une déclara-

tion. fidèle de leur fortune; et comme on croyait peu à la sincérité de ces serments ^ on les contrôla au moyen de recherches faites dans tous les actes des notaires.

L'opération du visa fut confiée aux frères Paris. Cinq cent onze avilie personnes déposèrent leurs titres et papiers. Cette opération n'était autre chose qu'une inquisition sur la quotité des fortunes, et sur les voies par lesquelles on les avait acquises. L'arbitraire y présidait, et la corruption ainsi que l'injustice ne pouvaient manquer de s'y glisser. Toutefois les Paris restèrent irréprochables ; il n'en fut pas de même de tous les délégués qu'ils s'adjoignirent. Des. magistrats se rendirent coupables de vols si manifestes, qu'il devint impossible de ne pas les poursuivre. Un maître des requêtes et un .conseiller d'État furent condamnés à être décapités , et deux des principaux commis à être pendus. Le régent commua leur peine.

Les effets soutenus au visa s'élevèrent à une somme de deux milliards deux .cent vingt-deux millions. On retrancha ou annu-

la cinq cent vingt-deux millions. La dette reconnue resta fixée à.- dix-sept cent millions. ,

Ainsi le système qui avait produit six milliards de papier-monnaie ou d'effets publics, faisait une banqueroute de quatre milliards vingt-trois millions, -et la dette reconnue dépassait, de six cent vingt-cinq millions en* capital ce qu'elle était avant l'établissement du système. On trouvait à la vérité une compensation à cette augmentation de la dette , dans l'extinction d'un grand nombre d'offices y et dans le

remboursement des charges et des allocations , qui accroissaient le revenu disponible de tous les produits dégagés ou rachetés.

Le système avait disparu ; on ne peut nier que ses conséquences très-graves pour l'avenir , n'aient produit sous quelques rapports des avantages présents. Le sacrifice des enrichis/ en créant de nouveaux besoins, donna un nouvel essor à l'industrie ; les calculs savants , les combinaisons hardies devinrent plus familières au commerce, et ceux qui l'exerçaient acquirent aux yeux du peuple une importance qui leur procura une plus grande considération.. On commença à comprendre l'utilité du crédit; de bons esprits en étudièrent les principes et enseignèrent à éviter les fautes qui le compromettent. Paris obtint dès lors sur la France cette influence devenue de nos jours si prépondérante. La compagnie des Indes restée debout sur les ruines qu'elle avait faites, montra sa puissance de l'association en matière commerciale, et enrichit l'État en développant, cette active puissance dans toutes les parties du monde. Des grands seigneurs, des nobles, des financiers , des bourgeois en faisaient partie, et la communauté des intérêts établit entre eux des rapports de bren-

veillance et d'égalité; enfin, l'abondance du signe d'échange qu'on augmentait à volonté permit de diminuer les impôts. On put accorder quelques fonds aux routes et aux canaux, jusqu'à cette époque complètement délaissés. Leur administration devint régulière, et on la confia à un corps spécial. La première chaussée pavée fut ouverte de Paris à Reims. Si les villes avaient excès-

154 HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

l'État souffrait; les campagnes, ces nouvelles faveurs de l'État, ti'empêchèrent eut qu'une gêne momentanée. C'est ce qui explique le peu de développement que la révolution financière, au système laissée dans la fortune publique.

Mais à côté de ces résultats favorables {faute il me semble qui se développa, prit racine et resta. Les richesses avaient plusieurs fois engendré de maux} et si quelques hommes habiles et privilégiés les méritèrent, on vit souvent le laquais sortif de 60 (1 car) ossement et i'aveu à l'antichambre, et le Kisan qui t'entraînait son hôtel pour entrer dans son atelier. Les bouleversements rapides des fortunes ne peuvent avoir lieu sans que les mœurs ne reçoivent de profondes atteintes. Une égale cupidité domine les gens qui n'ont pu encore s'élever, et les personnes qui étant descendues, voudraient remonter; cette passion, comme toutes celles qui s'emparent du cœur de l'homme, vacille et mode de tous les moyens pour réussir, heureux si elle s'arrête devant la fraude et le crime. « Ceux qui avaient d'abord été corrompus par leurs richesses, le furent ensuite par leur pauvreté. » (Montesquieu.)

((L'argent devint une divinité à laquelle on sacrifie et principes et devoirs. Les richesses accumulées subitement inspi-

rèrent tcmteà les folies du lutè, tous les excès de la dépravation. Les mœurs, la reli[^] gion qui les soutient en partie, reçurent des plaies mortelles que le temps n'apu guérir. » (Hhtotré ffiû[^] derny par Millot.) * ,

(c toutes les classes de TÊtât n'ont aujourd'hui qu'un objet, c'est d'être riches , *sans que qui que

DO ftÊGNĚ DE LOClè XV. 155

ce ôoît fixe les bornes de là fortuir[^] où il prétend. » {Mémoires de Duclos.)

LHûfluenêê ne fut pas moindre èur Vôfdre &ôcial. MontÇâqueleû dit que rhôneur est le principe des motiarôhîeâ. Pour qu*il se conserve et agisse, il faut qu'il Bé perpétue dâM leâ classes[^] supérieures. Là, s'établissent le[^] lois et se forment les préjugés qui lemailitiêfinetit;-ilâ arrivent aux classes moyenflçil , et pèûètrent enfin dans les classes populaires.

Il y a doue grand danger pour une hionarchie à ce que l'honneur dégénère dans la noblesse ; c*est ce qui arriva pendant Isr régence,* et nous devons Tattribue? spécialement au système. L'honneur préfêfô la gloire et la bonne renommée â l'argent. ".L*ignoblé paséion de Tor est incompatible avec les idées élevées. Ainsi la noblesse de cette époque a* forfait à iOfI principe eu se livrant à la cupidité éffréûée développée par le système. Alors elle cessa dlnâpi-* fer le respect, et ell« ne put lé recouvrer," car elle continua S, trouver insuffisante la conêldération qui vient des aïeut, et à éprouver îe besoin d'y joindre celle de la fortune, d'où s[^]ettsulvit un notable et profond changement dans les mœurs. La richesse conlmença à être estimée à l'égal de la naissance j elle ne tardera pas à l'emporter.

En outre le niveau de l'égalité s'était établi à la rae'Quinoampoix , entre les grands seigneurs et les dernières classes de la société; la noblesse étant descendue jusqu'à ees gehs-là^ ils en déduisirent logiquement que dans d'autres cirèon stances, ill pourraient monter jusqu'à elle.

Dans le système oq découvre le germe de la démocratie.

La monarchie, telle qu'elle existait, s'affaiblit donc dans son fondement constitutif, et la hiérarchie des rangs qui sert de digue à l'arbitraire , et défend le pouvoir contre les exigences populaires, tendit à s'effacer.

Si la noblesse avait compromis sa dignité , la conduite des princes du sang n'était pas moins fâcheuse pour la royauté. On reconnaît, dès cette période du règne de Lpuis XV, les symptômes d'une révolution inévitable.-

Maïs.leg Français de cç -temps étaient trop légers et trop' frivoles pour les apercevoir. Les chansons affluaient; le rire et la satire devenaient les seules nrraes de l'opposition, le couplet était son organe; c'est dans les chansons qu'on trouve la peinture des mœurs et l'expression de l'opinion; les unes peignent avec cynisme les vipes de la haute société, Içs autres marquent du pceau du ridicule les ignobles mesures du gouvernement. Paris ressemblait à une réunion' de fous qui dansent sur des ruines et grimacent lfi^ joie \

OjQ a de la peine à comprendre dans notre siècle

que la régence ait usé san^ opposition^ d'un arbi-

- ' On trouve dans les Mémoires de idaurepas les statuts et la composition du régiment de la calotte; elle avait un colonel et des

dignitaires. Tous les événements y étaient traduits en vaudevilles , et la société adressait aux personnes qu'elle voulait blâmer des vers satiriques publiés ensgîte. Malheur à qui dédaignait de s'y affilier ! On connaît l'aventure de P[^]ris de Montmartel , forcé de se battre trois fbis ponr n'avoir pas voulu ôter son chapeau à un dignitaire de la calotte.

traire si excessif en matières de finances, matières qui touchent plus ou moins ajtix iutérêts de chaque citoyen.* L'explication se trouvé dans les paroles adressées à Louis XV par lé maréchal de Villeroy , déjà citées : « Vous voyez, mon. maître, tout ce peuplç est à vous , tout cela vous appartient. » Cette déplorable maxime devienne le dogme des flatteus de Louis le Grand , avait continuellement retenti aux oreilles du duc d'Orléan[^]; les sujets eux-mêmes la contestaient à peine, tant ils étaient habityés fi respecter la volonté du souverain. Fas un courtîsan qui ne l'approuvât et ne la professât, et les mi*nistres la trouvaient trop commode pour la désavouer. Ainsi le régent, en ordonnant des spoliations[^] des visites domiciliaires, des r;onfiseation« , des emprisonnements-, croyait avoir usé d'un droit de souveraineté établi et reconnu. Ce prince était, par son caractère personnel, plutôt porté à la clémeiice qu'à la sévérité. On le vit souvent adoucir en secret les rigueurs qu'il avait commandées. Lui seul dédaigna \out profit dans les opération3 de Law. Mais son âme molle et son caractère facile se laissaient dominer par les -conseillers qui l'entouraient. Dubois était durj hardi, impérieux; Law n'hésita pas à fout bouleverser au profit du système , et ils poussèrent un prince débonnaire à des actes de vio- lence que l'histoire ne saurait blâmer avec trop de sévérité. La liberté a ses troubles et ses agitations ; mais peut-on les comparer à rarï)itraiie de l'époque que nous étudions, excitant le mépris en-

core plus que l'indignation, et préparant néanmoins, d'horribles tempêtes?

158 HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

A U chute du système et malgré les charges qu'il avait laissées la restauration des finances paraissait facile. Le trésor débarrassé du paiement des gages des offices supprimés et des immunités abolies jetait cent vingt-trois millions des contributions. Il était dû à l'État plus de cent vingt millions par des receveurs et trésoriers solvables dont les comptes n'avaient pas été apurés. D'un autre côté la dette arriérée se trouvait éteinte. On pouvait donc pourvoir au paiement des intérêts de la nouvelle dette et créer un fonds d'amortissement. Il suffisait de revenir aux règles de l'économie établies par le duc de Noailles. Mais il n'en fut point ainsi, les dépenses quoiqu'à l'abondance du papier avait exagérées, ne rentrèrent pas dans les limites d'une judicieuse économie et la faveur épuisa de nouveau le trésor. Les familles accréditées, qui avaient éprouvé des pertes au jeu des actions, persuadèrent au régent que l'État devait les indemniser. Il accorda pour plus de vingt millions de pensions et les acquits de comptant s'élevèrent dans la même année à la somme énorme de cent quatre-vingt-cinq millions. Ces profusions rejetèrent l'administration dans les voies ruineuses que nous avons précédemment signalées : anticipations sur les excises suivantes, nouveau travail sur les monnaies, créations de charges, d'attributions de droits et d'immunités, et enfin établissement de plusieurs nouveaux impôts. Le parlement voulut faire quelque résistance, mais il le menaçait de restreindre sa juridiction, et il céda.

Les scandales du système se terminèrent par la

procès du duc de La Force. On reprochait à ce seigneur, non seulement d'une grande quantité de dettes et d'objets divers, beaucoup d'autres courtisans l'étaient rendus coupables de la même faute ; mais le duc de La Force avait accumulé sur lui des baines qui eussent cherché à se satisfaire par son humiliation. Chaud partisan de Law, tous les ennemis de ce dernier devinrent les siens. Le parlement savait que ces deux hommes avaient comploté ensemble sa dissolution, et le remboursement des charges des magistrats en papier-monnaie. Il en gardait une amère innoce. Enfin les princes se prononcèrent contre le duc de La Force dans l'espoir que leur sévérité à son égard ferait oublier leur honteuse avidité.

On excite les maîtres épiciers et apothicaires à dénoncer un magasin existant dans un local dépendant du couvent des Augustins, où il était établi pour les soins des agents du duc de La Force. Les maîtres verriers, faïenciers et émailleurs se joignent à eux ; aussitôt, à la diligence du Châtelet de Paris, les scellés sont mis sur les salles qui contiennent le dépôt. Le parlement se rassemble ; dix-neuf pairs et les parrains de la maison de Coudé assistent à la séance. Le parlement a arrêté les agents du duc de La Force, et a décrété lui-même d'ajournement personnel. Cette initiative nouvelle et inattendue d'une portion de la pairie et des magistrats alarme

les agents [des détendus] qui composent le magasin du duc de La Force est assez curieux pour le noter ici : qu'on a vu des caisses de thé, plusieurs caisses de galanga, beaucoup de myrobolans, de l'esquine en quantité, des paravents de la Chine, une caisse de

sucres candis et plus de cinquante mille pièces de porcelaines du Japon.

le régent. Un arrêt du conseil évoque l'affaire. Remontrances du parlement rédigées de concert avec les princes et les pairs. Le régent cède, et consent à ce que le parlement reste investi de la connaissance du procès. Après avoir ouï le duc de La Force, la cour rend un arrêt qui ne lui impose d'autre peine que le déshonneur: « et sera tenu le dit Henri-Jacques Nompar de Caumont, duc de la Force, d'en user avec plus de circonspection, et de se comporter à l'avenir d'une manière irréprochable et telle qu'il convient à sa naissance et à sa dignité de pair de France. » A une autre époque, on eût préféré la mort.

Les agents du duc sont blâmés et condamnés à l'amende. *

Pendant que les calamités du système affligeaient la capitale, des désastres d'un autre genre frappaient plusieurs parties du royaume. Une portion de la ville de Châlons devint la proie des flammes, et celle de Rennes fut aussi presque entièrement consumée. Le gouvernement se réunit au clergé pour solliciter dans tous les diocèses des quêtes en faveur des incendiés. La réponse que fit l'évêque de Castrés au marquis de La Vrillière, secrétaire d'État, la détresse qui existait alors: « Tous nos sujets n'ont pu produire dans mon diocèse que cent mille livres en espèces et cinq mille livres en billets. L'inondation de ces papiers a fait presque autant de mal dans nos cantons que les flammes en ont pu faire en Bretagne. Si le spectacle n'est pas aussi affreux, les effets n'en sont guères moins funestes. Quel changement un si court espace n'a-t-il pas apporté aux

fortunes qui paraissaient les mieux établies? On ne saurait le comprendre sans le -voir, et on ne saurait le voir sans être accablé de douleur. ••• »

Le prélat faisant ensuite allusion aux alarmes qu'avait répandues, dans les provinces du Midi la peste qui désolait Marseille^ ajouté : « Que sera-ce si le mal qui s'approche peu à peu vient jusqu'à nous? À quoi pouvons-nous nous attendre?^... »

Cette coùtagion ^ qui excitait «de si vives inquiétudes, avait été importée à^Marseille le*25 mai 1 720, par un navire marchand venant de Syrie. Il était muni de patentes nettes. Cependant jl avait perdu quelques hommes dans la traversée , et un de ses mousses mourut en arrivant au lazaret. Un chirurgien ignorant ne sut pas reconjiaître les symptômes de la peste. On ne prit aucune précaution, et les étoffes qui con^posaient la cargaison furent débarquées sans obstacle. La maladie se déclaca d'abord au lazaret et dans, le quartier qui l'avoisine. On refusait de s'avouer l'effrayante vérité. Enfin, au bout d'un moiz les médecins rompent le silence et proclament la peste. A cette nouvelle , fes gens riches, ceux qui, par leurs lumières, leurs professions et leurs emplois publies, pouvaient servir l'humanité dan3 le grand désastre qui la menace , prennent la fuite; tout à coup. le lazaret se trouve sans intendants, les hospices .sans économes, les tribunaux sans juges, l'impôt sans percepteurs; tout est suspendu; les magasins et «les boutiques se ferment; les pourvoyeurs manquent aux approvisionnements, les officiers de police-, au bon* ordre, les notaires aux contrats. Le fléau sévit sur les pauvres , d'au- I. 11

tant plus féroce que VindigeHce est plus grande. Mais bientôt la contagion gagne les autres classes. Une population éperdue cherche à fuir; le parlement d'Aix rend un arrêt qui enferme dans une ligne gardée Marseille et son territoire , et interdit sous peine de mort de la franchir. Alors la désola-^{*}tion est générale. Toutes relations sont rompues du dehors au dedans. L'argent ^ les sub-
 sistam^eib manquent à la fois. Dans ToBUvrede la destruction la famine vient en aide à la peste. Quelques citoyens se dévouent. Quatre échevins : Estelle, Moustier, Audimard et Dieudé restent à leur poste , ainsi que le viguier de Pille. Ces hommes déploient un héroïsme que rien n'intimide ni ne fatigue. Au-dessus d'eux se dessine la figure du chevalier Roise s offrant comme victime vo-
 lontaire pour le salut de ses concitoyens. Il s'empare d'un quar-
 tier, organise ies secours , étaUit un hôpital. Les échevins , jour et nuit à leur poste , ordonnent les mesures propres à diminuer le désastre ; inutiles efforts^{*} : If s secours sont insuffisants contre la marche rapide«de' la mort. La terreur rompt les liens de famille; le mari abandonne sa femme atteinte du terrible mal , la femme fuit' son mari, les enfants leur père , le père ses enfants. Les mo-
 ribonds regtent seuls en proie à leur désespoir; quelques-uns dans leur délire se traînent dans la rue où ils achèvent leur pé-
 nible agonie. C'est alors que la religion déploie toutes ses mer-
 veilles. Elle ne connaît ni l'égoïsme, ni la peur^{*} L'évêque Belzu-
 nee sort de son. palais , son clergé l'accompagne ; les capucins , les jésuites le suivent ; les oratoriens se joignent à eux. Ces ou-
 vriers évangéliques par^

courent les maisons abandonnées , les nies encombrées de morts et de mourants, présentant partout les consolations de ré-
 ternité à la douleur d'une vie qui s^eteint. La plupart succombent eux-mêmes. L'évêque presque seul, soutenu par un zèle que rien

ne peut refroidir, persévère dans la :sublime tâche qu'il s'est imposée, et les infortunés que le fléau atteint Ici doivent une fin plus tranquille.

Les échevins avaient deux missions bien difficiles à remplir : celles de nourrir les personnes valides et de faire enterrer les*m*orts. Les villes voisines prirent en pitié la malheui^use Marseille, et si on n'y rétablit pas l'abondance, on lui procura au moins le nécessaire. Un service fut organisé pour enlever sur des tombereaux les cofps gisants dans Tes maisons et dans les rues; mais comme on craignait que les cadavres ne communiquassent la contagion, peu d'hommes se vouaient à un travail si périlleux/ Moustier et Estelle se mettent à la tête des ouvriers qu'ils ont enrôlés, et l'intrépide évêque, pour ranimer les courages, s'assied sur le premier tombereau qui transporte les restes des pestiférés aux immenses fosses creusées dans la campagne; les morts reçoivent enfin la sépulture.

Cependant une effroyable fermentation repousse hors*du sol les dépouilles humaines. Moustier accourt, accompagné de quelques soldats; ceux-ci tremblent. Le courageux échevin prend lui-même la pioche. Son énergie électrise ses compagnons, et la terre recouvre les restes hideux qu'elle avait rejetés. Soldats et ouvrrers meurent , ie seul Moustier survit. Veîwnne ne ie présente plus/ et les cadavres s'en*

tassent dans les rues et sur les places publiques. L'esplanade de la Tourette en contient deux mille qui pendant trois semaines y restent exposés aux chaleurs de la canicule. On réclame avec, instance le service des forçats ; le bagne envoie successivement des détachements de ces malheureux; on promet la liberté à qeux qui survivront ; faveur inutile, dont aucun ne devait jouir. Néan-

moine, encouragea par l'espérance qu'on leur a donnée. Ils travaillaient avec ardeur. Le chevalier Roze découvre d'anciennes tours bâties par les Romains et dont l'intérieur offre d'immenses souterrains. On défonça les voûtes, et en peu d'heures, par un procédé ingénieux, le chevalier Roze fit précipiter dans ces gouffres les deux mille cadavres de l'esplanade; une masse de chaux les recouvrit, les voûtes sont maçonnées et le vaste foyer de corruption se trouve assailli.

Malgré les précautions prises, l'épidémie franchit le cordon et s'étend à toute la Provence. Elle envahit Arles, Toulon et Ait[^] Avignon et Orange la voient paraître, Lyon la redoute; Montpellier en éprouve quelques atteintes, et elle vient se perdre dans les solitudes du Gévaudan.

Que faisait le gouvernement, tandis qu'une province de France était ainsi désolée? Absorbé dans les intérêts du système et dans les embarras produits par la chute du papier-monnaie, un malheur éloigné ne pouvait attirer son attention. Les gens qui meurent ne se révoltent pas. Le mécontentement des Parisiens semblait bien, plus à redouter. On remarque, dans le silence presque complet des Mémoires du temps, le peu d'impression

que cette horrible calamité fit sur la cour. Saint-Simon indique en deux phrases le commencement et la fin du fléau. Du clos en parla à peine. Le maréchal de Villars, quoique gouverneur de Provence, n'en dit que quelques mots; il avait offert à la vérité, avec sa forfanterie ordinaire, de marcher contre la peste; mais cette offre n'eut aucune suite. Ce fut seulement deux mois après l'invasion de la maladie que le régent chargea des médecins de Montpellier d'aller en reconnaître la nature et de lui en faire un rapport. L'histoire a conservé les noms* des docteurs qui se dé-

vouèrent à cette époque : Chicoyneau , chancelier de l'université , Deydier, Verny, et Soulier an^tomiste. Aucun ordre n'avait été donné aux commandants des galères , et ils furent obligés de prendre sur eux. d'accorder lès forçats que la ville réclamait pour l'enlèvement des morts. Enfin, le 12 septembre , le régent nomme le chef d'escadre Langeron^ .commandant de Marseille et de son Aerrifoire. Celui-ci prend pour son lieute-* nant le chevalier de Soissons, officier des galères, dont la prudence égale l'activité. La faculté de disposer du bague et l'établissement d'un camp à la Chartreuse, donnent à Langeron une autorité dictatoriale. Il force d'abord les fonctionnaires fugitifs à revenir. Tout se régularise, et on agit avec un ensemble inconnu jusqu'alors. Les rues qu'on ne pouvait plus parcourir à pied , tant elles étaient encombrées des dépouilles des maisons et de débris humains, sont déblayées. Avec d'énormes filets, on entraîne en pleine mer* les cadavres d'hommes et d'animaux jetés dans le port, et au bout d'un mois.

lefi causes locales de corruption ont disparu, La po« pulation qui existe encore se ranime; on invoque le ciel avec ardeur; et les échevins font le yœi) da fonder une rente de deux mille livres au profit des pauvres filles orphelines. L'évêque bénit solennellement la ville^ A la fin d'octobre une violente tempête venue du Nord emporte la plus grande partie des miasmes pestilentiels et l'épidémie commence à per-* dre son intensité» • * -* <

Le régent se décide enfin k envoyer à Marseille vingt» deux mille marcâ d'argent. Cet exemple tardif a des imitateurs; de nombreuses quêtes ordonnées par les évêques obtiennent du succès. Law donne cent mille livres et une soc^té bienfaisante, où figuraient Samuel Bernard et les Paris, fournit trois cent mille livres par moi^> livres 4e tout intérêt pendant le temps que^du-

rerait la contagion. De nombreux con** vois de. denrées sont dirigés vers la Provence par les ordres du gouvernement.. La compassion agissait enfin. Mais de longues semaines avaient passé sans qu'une calamité inouïe eût dominé les préoccupa*tions de la cupidité , et fait diversion à l'entraînement 4u plaisir. Tandis que Paris oubliait ainsi les niisères éloignées, le pape Clément XI, non content de prescrire 4^3 prières publiques dans toutes les églises de Rome, faisait charger de blé trois galères pour secourir les malheureux habitants de Marseille. Une politique infân\e s'efforça vainement de mettre des entrave^ à cet acte de charité du père commun des fidèles. Lafiteau , ministre de France , soupçonna que la générosité du pape avait pour but caché d'accuscr la régence, et de, décréditer Tabbé. Dubois,

DU KÈGifE DE LOIHS XV; 187

afin d'avoir un prétexte pQur se dispenser de lui donner le chapeau ; Tagent français employa toutes le» ruses de son esprit à retenir, dans les ports d'Italie lee galères frétées par le pape. Ces intrigues furent beu*reusement sans succès. Les galères mirent en mer; une d'elles échoua; les deux autres arrivèrent aprèe avoir été prises par un corsaire barbaresque, qui les relâcha aussitôt qu'il connut leur pieuse destination. Elles déchargèrent leurs eargaisons dans une île dé-* serte vaifi[ine de la c\$te*f et cette provision de blé répandit Faboi^dancp dans la portim de la jclasse indigente que la peste avait (épargnée.

Les^randes calamités , en «ébranlant profondément râmCi jettent les hommes dans des voies inaccoutumées» Les un^ dirigent avec ferveur leurs yeux vers le ciel, afin* de trouvée, dans les espérances de l'éternité 9 la résignation aux maux présents, lis font avec calme le sacrifice de leur vie, attendant ce qu'il plaira

à la Providence de décider. Chez d'autres , toutes les passions honteuses se développent avec URO effrayante énergie. Cette diversité se montra pendant la peste de Marseille. A côté de sublimes vertus, apparaît un égoïsme féroce dont nous avons déjà signalé les effets. On se sentait mouf ir, .et on voulait charmer les dernières scènes de la vie par une volupté sans frein. On accourait à des festins où la iport s'asseyait avec les convives, et l'orgie, près des tombeaux f hurlait ses joies éphémères. Desfemm.es contractaient des. mariages sur les cendres à peine refroidies de leurs maris, et ces amours d'un jour faisaient bientôt place à de nouvelles amours et à de nouveaux liens. On vit le crime .sans répression

168 HISTOIRE PHII:OSOPHIQUE

comme sans remords leyer sa tête hideuse. Empruntant le masquer de la charité , des individus se proposaient pour soigner les malades^ pénétraient dans les maisons, étouffaient ceux qui respiraient encore^ et se retiraient emportant toutes les choses précieuses qu'ils avaient pu découvrir. Quelques herures'passées^ et les voleurs ainsi que les vols gisaient péleméle sur le sol de la rue. Le chef d'escadre Langeron fit faire bonne et prompte justice de ceux d'enttd ces misérables qui survécurent^ et des gibets «ïjpiartoirs s'élevèrent idâns plusieurs«quarfiers de la ville.

La peste 9 ayant commencé à diminuer à la fin d'octobre, s'éteignît ensuite graduellement. U n^en restait plus de traces au mois de juin' 1 721 . Soixante^ trois villes , bourgs et villages avaient souffert du fléau , et le nombre des morts e^t évalué à environ quatre-vingt-dix mille. Un fait remarquable arrivé à Marseille prouve que la peste n^est^ que contagieuse et point .épidémique. Les chanoines de Saint-Victor habitaient un couVent en-

touré de fortes' murailles ; ils en barricadèrent les portes, rompirent' teut rapport avec la ville et pas un ne fut atteint.

Dès le mois de novembre, on s'occupa de désinfecter les maisons et les navires. La population fugitive revint, et le mouvement des affaires amena bientôt de nouveaux habitants pour remplir les vides que la contagion avait faits. La Providence préserva ces hommes admirables qui s'étaient montrés si courageux, et si fidèles à des devoirs délaissés par tant d'autres. On remarque avec douleur que la reconnaissance publique ne s" éleva pas au niveau des services rendus {far ces grands citoyens. La faiblesse

DU RÊFINE DE LOUIS XV. 169

qui fuit le danger s'efforce toujours d'amoindrir l'héroïsme qui le brave. Moustier, 'Estelle et Roze ont fini leur vie dans l'obscurité, et on ne voit pas que la gratitude de leurs compatriotes se soit manifestée par aucun acte spécial. *La postérité plus juste que les contemporains a transmis leur mémoire à la Vénération de tous les âges. Le gouvernement offrit révéoBé-pairie de Laon , puis un archevêché à l'évêque. BelzuBce voulut vivre et mourir près de son trouptiia qull avait soutenu avec un si grand dévouement, au jour de l'affliction. Il vécut encore vingt-cinq années. Un siècle s'est écoulé depuis et son souvenir reste immortel aux yeux des hommes, comme ses vertus aux y eus de l'Etre souverain qui les inspirait.

A la suite de la peste de Marseille , deux phénomènes, l'un physique , l'autre moral, se manifestèrent. Nous les avons vus se renouveler de nos jours, après une calamité non moins grande , le régime de la terreur. Quand un fléau destructeur a diminué la

population, la nature s'efforce de réparer ses pertes, en accordant aux femmes un surcroît de fécondité. De 1720 à 1722, le nombre des naissances donne un chiffre double de celui des années antérieures à la maladie.

Lorsque l'âme a été livrée longtemps au tourment de l'inquiétude et de la peur, et que la sécurité est revenue, le plaisir devient un besoin pour effacer les traces profondes des angoisses passées. La douleur de ce qu'on a perdu s'efface dans la satisfaction de se sentir vivre, et une joie fiévreuse s'empare des esprits. Après la cessation complète de la peste les

fêtes et les danses se multiplièrent sans mesure et sans fin à Marseille. 11 en fut de même à Paris en 1795.

La contagion qui dépeupla la Provence suspendit pendant une année toutes les relations commerciales avec les ports de la Méditerranée. Le commerce et l'industrie en souffrirent un grand préjudice qui ne fut pas moindre pour l'État. 11 fallut ajourner le recouvrement de l'impôt dans les lieux envahis par la maladie : les droits de douane et les aides y devinrent nuls tant qu'elle subsista.

CHAPITRE. IX

POLITIQUE DE LA RÉGÈNCE JUSQU'À LA PAIX IMPOSÉE , •
À PHILIPPE V.

La politique de Richelieu et de Louis XIV est abandonnée. - Deux États nouveaux prennent place au nombre des puissances européennes , la Prusse et la Russie. — Charles XII , roi de Suède.

— Georges I", les whigs et les torys. — Le prince Eugène. Il gouverne la monarchie autrichienne. Ses victoires sur les Turcs.

— Albéroni. Son caractère et ses projets. — Le baron de Goertz dévouera la fortune de Charles XII. — En France, Dubois subordonne la politique de l'État à ses convenances personnelles. — Philippe V regrette sa patrie. Inquiétudes du régent à son sujet. — Georges II gagne Dubois en lui assurant une pension. — Expédition du Prétendant dans le nord de l'Écosse. — Son entreprise n'a pas de succès. Il revient en France, et se retire à Avignon.

— Négociations de Stanhope à Madrid, conduites dans le but de brouiller la France et l'Espagne. Elles échouent. — Traité de la triple alliance conclu entre la France, l'Angleterre et la Hollande. ~ Voyage du czar Pierre à Paris. Il propose une union politique de la France et de la Russie. Cette ouverture est froidement accueillie. - Intrigues d'Albéroni pour procurer aux infants d'Espagne des souverainetés en Italie. Il établit des rapports avec les mécontents de France ; de son côté l'ambassadeur du régent y à Madrid, se lie avec les mécontents espagnols. — Mission de Louville. Philippe V refuse de le recevoir. — Tous les projets d'Albéroni échouent. — La Sardaigne conquise par une armée espagnole. — Albéroni prépare une expédition contre la Sicile. — Menaces de l'Angleterre — Une armée espagnole débarque en Sicile. Destruction de la flotte espagnole par une escadre anglaise. ~ Subsidies payés par le gouvernement français à l'Angleterre. — Mouvements en Bretagne excités par l'influence espagnole, — . Quatre gentilshommes bretons sont décapités à Nantes. — Conspiration de Célamare. Elle est découverte. L'ambassadeur espagnol arrêté. Le duc du Maine conduit au château de D'Ullens , et la duchesse au château de Dijon. Le

|duc de Richelieu, qui avait promis- de livrer Rayonne au roi d'Ef-

pagne, est mi^ à la Bastille. — Mort de Charles XII. — Goertz décapité. — Guerre contre PEspagi^je. — Le maréchal de Bemvick commande Tarmée française. Elle entre en Navarre. — Les Anglais exigent la destruction des vaisseaux et des munitions navales qui se trx)uvent dans les ports de cette province. — Le maréchal pénètre en Catalogne. — Les Anglais détruisent la marine espagnole dans toutes les parties du monde. — Disg^râce d'Albéroni. Il quitte PEspagne et se retire en Italie.— L^Espagne adhère au traité de la triple alliatice. La paix \$ç conclut. — Le roi Georges demande au régent pour Dubois rarchevêché de Cambrai.

À peine Louis XIV a-t-il disparu que la politique dkHenri IV, cellQ de Richelieu continuée et développée pendant un règne de soixante-douze ans, est brusquement abandonnée. Des conventions autres que celles de TÉtat.vont changer entièrement les rap-» ports e:sistant entre les différents peuples^

C'est un grand malhjBur pour une nation que l'intérêt de son chef soit distinct du sien; car le premier prédomine toujours.

La distinction des intérêts du souverain et de celui du pays se rencontrait alors chez plusieurs puissances européennes.

En France le régent se préoccupait avant tout d'affermir assez son pouvoir pour que la couronne lui échût sans' obstacle, si la circonstance éventuelle de la mort du jeune roi survenait.

Georges , électeur de Hanovre et roi de la Grande- Bretagne, qui se sentait mal affermi sur le trône glissant, où on l'avait placé,

désirait avec ardeur conserver sa prépondérance en Allemagne, et il eût voulu que toutes les ressources de l'Angleterre tîncou-russent à l'augmenter.

Au midi nous voyons Philippe V plaçant son honneur à recou-vrer les États que le traité d'Utrecht avait enlevés à TEspagne ; les forces de la monarchie seront employées à atteindre ce but.

Souveraine médiocre au milieu d'un€ époque glorieuse , la reine Anne avait dicté à Utrecht ^ en 4 71 3, la paix de TEurope.

Par ce traité, TAngletarre reconnut Philippe V, à condition qu'il renouvelleradt sa renonciation à la couronne de France; mais en même temps elle le dépouilla de tout ce que les rois ses prédécesseurs possédaient en Italie. La Sicile fut donnée au duc de Savoie avec le titre de roi. Le royaume de Naples^ le Milanais, quatre ports dans la Toscane et les Pays-Bas échurent à la maison d'Autriche ; la Hollande n'obtint rien ; /seulement on Tautorisa à mettre comme barrière des garnisons dans les places flamandes situées sur la frontière de France. L'Angleterre garda pour elle-même l'île de Minorque et Gibraltar. Elle obligea. Louis XIV à dé-molir les fortifications de Dunkerque , à combler le port de cette ville et à lui céder la baie d'Hudson, l'île de Terre- Neuve et l'Acadie.

Un des plus grands maux que rambi4;ion de Louis *XIV et les coalitions qu'elle a excitées aient fait au: monde , a été d'intro-duire l'Angleterre dans les affaires du continent. Cette puissance apparut avec sa richesse , avec l'énergie de ses résolutions et un orgueil national tellement développé que la vertu, la justice et même l'humanité furent impuissantes pour balancer chez elle le

désir d'accroître la grandeur politique du pays. Elle n'a pas tardé à devenir

prépondérante et bientôt on la vit dominer les autres peuples.

La maison d'Autriche ne se trouva pas suffisamment favorisée par le traité d'Utrecht mais les victoires du maréchal de Villars la forcèrent à y accéder, en 1714. Toutefois elle refusa de reconnaître Philippe V. Si les hostilités discontinuèrent avec ce prince, ce fut parce que l'Angleterre força l'empereur de retirer les troupes qu'il avait encore en Catalogne; mais le principe de la guerre ne cessa pas d'exister.

Pendant que les débats relatifs à la succession d'Espagne absorbaient l'attention des cabinets, de très étranges événements avaient lieu dans le nord de l'Europe. Deux États naguère inconnus, la Prusse et la Russie, se disposaient à mettre un nouveau poids dans la balance des destinées humaines; un troisième, la Suède, s'affaiblissait sous les lauriers cueillis par son chef* '.

Tandis que la Prusse préparait en silence sa future grandeur, et que la Russie, jusqu'alors ignorée, sortait de ses déserts comme un géant armé, plein de jeunesse, de force et d'avenir; Charles XII, ce sublime insensé, après avoir sillonné avec ses armées les plaines de la Pologne et celles de la Russie, allait tout perdre à Pultawa, hors la gloire et l'honneur. Ses provinces, en dehors de la mer Baltique, lui furent successivement enlevées, et il subit le sort ordinaire de ces grands remueurs de peuples dont la destinée brille d'abord comme le soleil et s'obscurcit dans l'orage. La Russie, le Danemark et même l'électeur de Hanovre s'étaient coalisés pour partager ce qui restait au héros. Mais le

redoutable voisinage du (zarfit naître des inquiétudes chez les confédérés, et une certaine froideur s'établît entre eux. Dès lors un rapprochement de la Russie et de la Suède cessait de paraître impossible. Charles XII ne consentit lin vif ressentiment que contre l'électeur de Hanovre 9 devenu roi d* Angleterre ; celni-ci 8*était fait donner en pleine paix, par les ennemis de la Suède /les duchés de Brème et Verden.

Telles étaient les dispositions des principaux souverains au commencement de la- régence.

Avant d'entrer daifs le détail des fourberies qu'on se plâit à qualifier du nom d'habile politique, il &ut jeter un coup d'œii sur les personnages qui jouèreat un rôle principal dans la courte et intéressante période qui n&us occut>e.

Cinq hommes exercèrent alors une. grande influence sur les événements; le prince Eugène à Vienne, le roi Georges en Angleterre et en Allemagne, Albéroni à Madrid, le comte de Goertz en Suède, et l'abbé Dubois à Paris.

Le prince Eugène, au nom de l'empereur Charles VI, gouvernait la monarchie autrichienne, et il déployait^ dans ses rapports avec les autres puissances, ja hauteur et la morgue naturelles à la maison qu'il représentait. Après avoir ébranlé la couronne de France sur la tête de Louis XIV, il dé* fendait avec non moins de succès celle de l'empereur contre les envahissements des Turcs. Ceux-ci ayant déclaré la guerre à la république de Venise, l'empereur prit les armes pour la défendre, et des victoires signalèrent son intervention.

En MAUF la reine Anne mourut, emportant le

regret de ne pouvoir laisser le trône à son frère Jacques II; le parlement fut forcée de sanctionner la réversion de la couronne à la branche hanovrienne, qui descendait d'une fille de Jacques V. La nation anglaise était alors divisée en deux puissants partis; les uns qui applaudissaient à la paix et eussent volontiers souscrit au retour du Prétendant, s'ils en avaient. reçu de suffisantes garanties pour le maintien de la religion anglicane; les whigs qui détestaient la maison des Stuart et ne pardonnaient pas à la mémoire de la reine Anne. d'avoir fait la paix, sans exiger le démembrement de la France. Le roi Georges était trop habile pour ignorer que, dans un pays constitutionnel, il faut régner avec un parti, à l'aide de la force qu'on en retire, et de celle qu'on lui communique. Il n'hésita pas dans le choix et se décida ouvertement pour les whigs contre les torys disposés à rappeler le Prétendant à certaines conditions. Mais, comme nous l'avons dit, un puissant intérêt, étranger à l'Angleterre, l'occupait, l'agrandissement de ses possessions en Allemagne.

Albéroni, fils d'un jardinier et curé d'une petite paroisse dans le duché de Parme, obtint la protection du duc de Vendôme qui le recommanda à la princesse des Ursins. Il devint ministre de Parme à Madrid, et fut chargé de «égocier le mariage d'Elisabeth Farnèse avec le roi d'Espagne. Le succès de sa mission lui donna un empire absolu sur l'esprit de la reine, et par elle sur celui du roi. Cette princesse avait de la fermeté et de l'intelligence; il la gouvernait cependant parce qu'il con-

naissait les affaires et qu'elle les ignorait; il ne lui en laissait apercevoir que ce qui convenait à ses plans. Quant à Philippe V, quoiqu'il possédât le courage du cœur qui rend insensible au danger, il manquait entièrement de la force d'âme, qui donne

de la persévérance aux résolutions, et du ressort à la volonté. Le caractère d'Albéroni était trop élevé pour qu'il se contentât du rôle de ministre ou de favori ordinaire; il embrassa avec ardeur le projet de replacer l'Espagne au rang des puissances du premier ordre, et de lui faire fendre les États italiens que le traité d'Utrecht lui avait ravis. Pour y parvenir, il fallait dominer en même temps et ses maîtres et l'Espagne entière; et il y réussit. En peu de temps, son administration fit revivre l'Espagne de sa langue, l'ordre se rétablit; les finances devinrent prospères, la marine fut recréée, l'armée réorganisée, l'agriculture encouragée, l'industrie développée et soutenue. Albéroni communiquait sa brûlante activité à toutes les parties de ce grand corps engourdi par une longue inertie. S'il eût consacré exclusivement son génie à ces grandes et notables améliorations, l'Espagne serait devenue une monarchie forte au dedans, influente au dehors, et il se fût placé au nombre des grands ministres dont la postérité conserve la mémoire. Peu importait aux Espagnols que leur roi eût des sujets en Italie. La grandeur du pays reposait sur la richesse de son sol, sur ses relations avec ses colonies, et dépendait surtout de l'énergie sagement excitée de ses habitants.

Albéroni s'était proposé Richelieu pour modèle; comme lui, il voulait abaisser la maison d'Autriche.

« et à son exemple; il avait fait passer des mains d'un roi faible dans les siennes, tous les ressorts du gouvernement; mais les intrigues de cour qui, plusieurs fois avaient compromis l'autorité et la vie de Richelieu, étaient présentes à son esprit, il crut s'en mettre à l'abri, en isolant complètement les maîtres. Le caractère du roi le servit puissamment dans cette entreprise. Ce prince, timide, triste, hypocondriaque, était affecté de vapeurs

qui ressemblaient à la folie. Il ne se complaisait que dans l'intimité du mariage et dans les pratiques de la plus minutieuse dévotion. Son bonheur consistait à être seul avec sa femme, qui ne le quittait que dans les moments où il s'entretenait avec son confesseur; et Albéroni avait su se faire craindre du confesseur.

Il voulut être Cardinal, non pour parer sa vanité d'un vain titre » mais pour augmenter son crédit par l'éclat de cette dignité; elle pouvait d'ailleurs lui servir de défense contre la haine de ses ennemis, si jamais il quittait les affaires; il força le pape à lui accorder le chapeau malgré les répugnances du pontife et l'influence de l'Autriche toute-puissante à Rome.

Amoureux, de la gloire et du malheur, le « baron de Goertz s'était dévoué à la fortune de Charles XII. Son caractère était aussi ferme et aussi décidé que celui d'Albéroni. « Jamais homme ne fut si souple et si audacieux à la fois, si plein de ressources dans les disgrâces, si vaste d'espérances, ni si actif dans ses démarches; nul projet ne l'effrayait, nul moyen ne lui coûtait; il prodiguait donc, les promesses, les serments, la vérité et le mensonge ;

il eût été capable d'ébranler l'Europe , et il en avait conçu l'idée. » (Voltaire, Histoire de Charles XII.)

En France, le ministre n'employait ses talents qu'au service de sa cupidité et d'une ambition sans mesure et sans frein. Dubois , homme de rien , crut pouvoir arriver à tout. Depuis sa jeunesse , il avait visé au plus haut, sans que ses yeux fussent effrayés du Vide immense qui séparait sa fortune de ses prétentions. Son esprit pénétrant entrevoyait de loin les points favorables à ses intérêts, et il marchait vers eux avec une infatigable persévérance.

rance, sans s'étonner ou se troubler. Habile, ferme, hardi et adroit dans la juste mesure de son ambition, il avait sur les autres hommes l'avantage qu'un but fixe dont il ne s'écarterait jamais; du reste; sans principes, sans honneur, sans foi, tous les moyens lui étaient bons pour le succès. Personne n'a déployé d'égoïsme humain sur une plus vaste échelle; et malheureusement cet égoïsme ne se trouva pas en accord avec le bien de l'État. Nous avons vu qu'il s'était rendu utile au duc d'Orléans, en favorisant son goût pour la débauche. Plus tard, le régent trouva en lui, outre la connaissance des affaires, la couplesse propre à les conduire, et une détermination qu'aucun scrupule n'embarrassait.

Lorsque Dubois eut arraché à la complaisance du duc d'Orléans la promesse d'épouser la fille naturelle de Louis XIV, il osa demander au roi pour prix de ses services, le chapeau de cardinal. Louis XIV lui tourna le dos sans lui répondre. Ainsi, il aspirait dès lors' aux plus hautes dignités de l'Eglise. 1/Avènement du duc d'Orléans à la régence, ouvrit devant

180 HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

lui la carrière des grandeurs civiles et ecclésiastiques, et il s'y élança avec l'imperturbable assurance d'un homme sûr du succès. Mais la politique suivie depuis Henri IV était trop familière à tous les hommes d'État, pour lui fournir les moyens de se rendre nécessaire. 11 n'hésita pas à bouleverser les relations établies entre les peuples, et à en créer de nouvelles sans s'inquiéter si elles étaient honorables à son maître et utiles à l'État. Il existait beaucoup de froideur entre le régent et la cour de Madrid. A l'époque où «les affaires du petit-fils de Louis XIV paraissaient désespérées, le duc d'Orléans avait ambitionné la couronne

nue d'Espagne. De son côté, Philippe, accablé d'ennui, presque au sortir de l'enfance, par la gravité de sa cour, était livré à un abattement qui lui faisait reporter sans cesse avec amour et regret ses regards vers la France. Si le jeune roi eût succombé, il n'eût pas hésité à revendiquer le trône auquel sa naissance semblait l'appeler: il aurait même accepté la régence, à la condition de renoncer au titre de roi en faveur de son fils. La reine, qui haïssait les Espagnols, et que les Espagnols détestaient, partageait les sentiments de son époux; et Albéroni, dont la vaste ambition ne s'effrayait pas à la pensée de réunir dans sa main l'administration des deux royaumes, favorisait les inclinations de ses maîtres. Ces dispositions de la cour de Madrid n'étaient pas ignorées du régent, et elles lui inspiraient de l'inquiétude. Dubois lui persuada qu'une alliance avec les puissances naguère ennemies de la France, deviendrait sa meilleure garantie.

Les craintes qu'inspiraient au duc d'Orléans les entreprises tentées contre sa félicité étaient chimériques, soixante ans de régime absolu avaient enraciné les habitudes de soumission; et la légèreté des uns, le goût effréné du plaisir qui dominait les autres, éloignaient le danger d'une conjuration. On n'organise pas un complot au milieu de l'orgie. Mais en cas de mort de Louis XV, la chance du duc d'Orléans serait devenue fort incertaine. Philippe V, abandonnant le trône d'Espagne à ses enfants de son second lit, et revenant comme duc d'Anjou et petit-fils de Louis XIV, réclamer son héritage et relever l'honneur du pays, eût trouvé un grand nombre de partisans. Car le principe du droit de réversion de la couronne en ligne directe était encore profondément empreint dans les esprits. Nous citerons à ce sujet quelques paroles remarquables d'une conversation du duc de Saint-Simon avec le Régent : « Eh bien, que feriez-vous, si le roi d'Espagne en-

trait en France, désarmé^ et publiait qu'il vient à livrer à ces mêmes Français qui l'^nt mis et qui l'ont maintenu sur le trône? — -Je ne sais quelle en pourrait être la révolution ; mais je vous confesse , Monsieur, que moi, qui suis à vous dès l'enfance, et qui savez à quel ppint j'y suis; qui ai tout à attendre de vous, et quoi que ce soit de nul autre, je vous confasse , dis-je, que si les choses Venaient à ce point , je prendrais congé de vous avec lanmes-, j'irais trouver le roi d'Espagne, et je le tiendrais pour le dépositaire légitime de l'autorité. >j * . ^ ^

Dans un mémoire que le maréchal de Villars remit au régent, il lui développa le moyen' le plus

182 fflSTOIRE PHILOSOPHIQUE

efficace de s'affermir. « Vous ne pouvez avoir de concurrent à la succestiop du .royaume de France^ que le roi d'Espagne, par la proximité du sang. Ce prince veut s'agrandir en Italie , aidez-le ; plu9 tous contribuerez à son agrandissement, moins il* sera tenté de vous troubler dans vos prétentions* à la cou* ronne, et s'il avait cette tentation., il verrait toute l'Europe s'élever contre un prince que vous auriez rendu trop formidable en étendant sa puissance*. «. Suivons les vues que la gloire de* la nation et la proximité du sang vous inspirent, jplutôt que celles qui', à la fin, vous mènerout à.fairè la guerre au roi d'Espagne. ».

On ne tint aucun compte de. ces sages avid. La finesse de l'intrigant T.emporta sur .la noble franchisé du guerrier. Dubois venait de recevoir du roi d'Angleterre une pension de huit cent mille livres >^ ce prix, il était advenu son serviteur. GeorgeS'.désirait vivement une alliance* avec la France, afin de tror^ vailler , libre de toute crainte de la part du Préten* dant , à l'affermisse-

ment de sa dynastie en Angle* terre, et à l'augmentation de sa puissance en Allemagne. Pour remplir ce dernier but et conserver les duchés de Brème et Verdun, il lui fallait rester en bonne intelligence avec la cour de Vienne. En brouillant la France et l'Espagne, il satisfaisait l'Autriche, et cependant imposait à cette puissance par son union avec le régent.

Louis XIV vivait encore, quand Stair, dans la prévoyance de la régence prochaine du duc d'Orléans, s'aboucha avec lui, et allant droit au but il lui avait dit : (c'est Georges est un usurpateur). aux yeux

des Stuarts et de leurs adversaires ;* si le jeune Dauphin succombe, ainsi que sa faible santé le fait croire, vous passerez pour usurpateur auprès de la branche espagnole et de ses partisans ; vos positions seront alors semblables : unissez-vous donc pour vous prêter un mutuel appui. Le duc d'Orléans avait point été insensible à ce langage. Aussitôt la régence recon-* nue Stair proposa de rédiger un traité de garantie des successions des royaumes de France et d'Angleterre ; mais tout rapprochement entre les deux nations fut ajourné pendant la première année par une entreprise à laquelle le duc d'Orléans ne put mettre obstacle.

Après le traité d'Utrecht, le Prétendant s'était retiré dans les États du duc de Lorraine. Cependant ses amis n'avaient point abandonné sa cause et le roi la favorisait* secrètement. Les violences exercées contre les Jacobites au commencement du règne de Georges I^{er}, ayant excité de graves mécontentements en Angleterre et en Écosse, les espérances des Jacobites se ranimèrent. Ils étaient en armes dans le nord de l'Écosse, sous les ordres du comte de Mar, et déjà ils avaient obtenu quelques succès, lorsque Louis XV mourut. Tout était disposé pour le départ de Charles-

Edouard qui devait aller rejoindre les insurgés, et un bâtiment l'attendait au Havre. Le duc d'Orléans, au début d'une administration nouvelle, entouré d'hommes d'État qui conservaient avec respect les traditions du grand règne, ne se crut pas assez affermi pour contredire le conseil et s'opposer au départ du prince. Celui-ci traversa donc la France en dépit des révolutions de Stair, et du

guet-apens que l'ambassadeur anglais avait organisé
sur la route pour le faire enlever ou assassiner \

Charles-Edouard trouva ses affaires désespérées et ne parut en Ecosse que pour assister à la dispersion de ses partisans. Vers la fin de février 1716, il débarqua sur les côtes de France. Le duc de Lorraine lui ayant refusé un nouvel asile dans les États y. il se cacha quelque temps aux environs de Paris puis se retira secrètement à Avignon qui appartenait au pape. Les whigs et Georges souillèrent leur victoire par de nombreuses exécutions.

Cette expédition avait donné lieu dans le parlement d'Angleterre aux plus violentes déclamations contre la France. Stair présenta au régent un mémoire écrit d'un style hautain; il réclamait l'interdiction du territoire au Prétendant, ainsi qu'à tous les réfugiés anglais, et la punition des officiers français qui l'avaient accompagné. Le régent, conseillé par Dubois, se hâta de protester de sa non coopération, et il répondit que le chevalier de Saint-Georges (c'est le nom qu'avait pris le Prétendant) et les réfugiés anglais ne seraient pas soufferts en France; il ajouta que l'ordre était donné d'exclure d'Angleterre les officiers qui l'avaient suivi. Stair obtint en outre.

* Slair avait envoyé sur la route de Dreux à Verneuil un Écos-sais réfugié , nommé Douglas, avec trois hommes sous ses ordres, pour attendre le Prétendant à son passage. La maîtresse de poste de Nonancourt devina leur criminelle intention, ' éloigna les uns et enivra les autres. Le prince arrive; elle le fait cacher et livre à la justice les exécuteurs du complot tramé contre lui. Stair n'hésita pas à les réclamer, et le régent eut assez peu de pudeur pour les soustraire à l'action de la justice ; il lui en rendit.

comme réparation, la défiance aux Français de faire le commerce dans la mer du Sud.

Néanmoins une alliance entre les deux pays aurait alors choqué vivement les Anglais. Pour la leur faire agréer, il fallait que le traité à intervenir humiliât la France et relevât les Pyrénées que Louis XIV avait abaissées. Georges négocia avec une habileté peu commune. Un des Stanhope fut envoyé à Madrid pour sonder les dispositions de la cour d'Espagne. A défaut de la France , le roi d'Angleterre se fût allié volontiers à Philippe V » Ce qui importait aux Anglais, 'était de brouiller les deux branches de la maison de Bourbon. Stanhope, qui connaissait l'éloignement de Philippe et d'Albéroni pour le duc d'Orléans, se montra disposé à abandonner ce prince. Il alla même jusqu'à faire espérer l'intervention de l'Angleterre en faveur de Philippe, en cas de vacance du trône. Mais comme toutes les propositions de Stanhope se résumaient à reconnaître la neutralité de l'Italie , ' Albéroni, qui voulait y porter la guerre, ' se refusa à un traité d'alliance et de garantie ayant une pareille base. L'ambassadeur conclut un traité de commerce très-favorable à la Grande-Bretagne. Mais , en cela encore les deux ministres se jouaient. Stanhope avait sollicité ces avantages pour en user au détriment de l'Espagne , et Albéroni

les accordait dans la persuasion que les Anglais, afin de ne pas compromettre les intérêts de leur commerce, ne s'opposeraient, à aucun de ses projets.

Pendant que ces choses se passaient en Espagne, Stair faisait sonner bien haut, à Paris, le mécontentement -des whigs au sujet des prétendus secours

donnés à l'infant Edouard. L'envoyé britannique avait séduit Dubois en satisfaisant sa cupidité et plusieurs des amis du régent par ses flatteries; ainsi les paroles qui parvenaient aux oreilles de ce prince tendaient toutes à le confirmer dans l'opinion que l'alliance anglaise contiendrait ses ennemis et qu'il fallait à tout prix l'obtenir. ' .

Dubois avait accompagné jadis le duc d'Orléans en Espagne. Des rapports bienveillants s'étaient établis entre lui et Stanhope qui y commandait un corps de troupes anglaises. Ce dernier était devenu ministre de Georges III et Dubois essaya de renouer leurs anciennes relations. Une correspondance fut ouverte entre eux. D'un autre côté le marquis de Châteauneuf ambassadeur de France à la Haye eut ordre d'entamer une négociation par l'entremise de la Hollande. Cette nation avait grand besoin de la paix pour réparer les pertes que son acharnement dans la guerre « de la succession lui avait fait éprouver. Mais elle se trouvait dominée par l'Angleterre qui s'était bien gardée, dans les stipulations du traité d'Utrecht, d'augmenter sa puissance. De plus, ses capitalistes avaient des sommes énormes engagées à Londres. Il était donc visible que les nécessités de sa position rendraient sa médiation d'autant plus partielle en faveur de l'Angleterre, que les États généraux n'avaient rien à craindre ou à espérer du gouvernement français.

Sur ces entrefaites, on apprend que- le roi Georges va visiter son électorat et que Stanhope «'arrêtera quelques jours à la Haye. Aussitôt il est* convenu entre le régent et Dubois^ que celui «^ci se

rendra dans cette ville ^ sous prétexte d'acheter des livres et de réclamer des tableaux, mais dans le fait pour s'aboucher avec Stanhope. Afin de donner plus d'importance à «on. envoyé , le régent le décora du titre da-conseiller d'État..

Dubois vit Stanhope en secret; et alla continuer à Hanovre Ik.-négocisCtion qu'il avait ébauchée à la Haye. Ces deux hommes y déployèrent dé part et d'autre un prodigieux esprit : Dubois , pouc persuader à l'Anglais de vouloir ce que celui-ci désirait ardemment 5 Stanhope, pour dissimuler ce désir et fçiire croire que l'alliance était une .généreuse concession qu'on devait acheter. Dans certte lutte , la France ne pouvait mahquer d'être sacrifiée, car le ministre de Georges stiptilait les intérêts de son pays, et'-Dubors he travaillait que pour ceux du duc d'Orléan-s et pour les siens propres. On convint d'abord que. le Prétendant serait contraint de se retirer au delà des Alpes. Cet éloignement devenait nécessaire pour satisfaire le parti whig. Louis XIV avait fait creuser le canal de Mardick qui remplaçait à certains égards le port de Dunkerque. La sécurité de l'Angleterre exigeait qu'on n'éludât. pas ainsi le traité d'Utrecht et que le canal fût comblé. Enfin , la France garantissait la succession de la couronne d'Angleterre dans la ligne protestante. « Je crois, dit Stanhope, qu'à cette triple condition, vous pourrez effacer les idées défavorables qui préoccupent l'esprit de mon maître. »

Dubois courut à Paris soumettre au régent ces exigences de TAnglais. Il emportait pour lui-même l'assurance de la protection

du roi Georges qu'il

IW HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

mérita toujours par son servile dévouement à l'Angleterre.

Le régent approuva tout. Il restait une difficulté de forme. Georges prétendait prendre, dans le protocole du traité, le titre de roi d'Angle[^]prre çtde France, et ne laisser à Louis XV que celui d,eRoi Très -Chrétien; le régent souscrivit en[^]cora à cet opprobre. Enûn, le 28 novembre 1716, la honte fut consommée par la signature que Dubois apposa au traité dit de. la triple alliance, résultat .digne d'un pareil négociateur. La Hollande y accéda le 4 janvier suivant. Lp, France promettait non-seulement de ne pas souîpir sur son territoire le Prétenda.nt, mais encore elle s'engageait à le forcer de'quitter Avignon. Georges ne voulut ratifier .le traité qu'après l'exécution de CQtte clause. Le régent obéit, et Charles- Edouard se retira à Rome. Un commissaire anglais vint surveiller Ici destruction du canal .de Mardick. La France affranchit les Hollandais de- l'impôt jde quatre sous pour livre à l'importation de leurs marchandises, et leur gouvernement reçut le titre de Hautes Puissances. Le traité d'Utrecht fut confirmé , et on convint d'un subside réciproque, en cas de guerre. La cour des Tuileries garantit la succession de la couronné d'Angleterre dans la ligne protestante. En conséquence de cette stipulation , Sa Majesté, le roi d'Angleterre et de France et leurs Hautes Puissances voulurent bien aussi garantir la régence au duc d'Orléans, et, conformément au traité d'Utrecht, la possession éventuelle du pouvoir royal à sa branche. C'était le point important qu'on avait hâte d'obtenir et auquel on sacrifiait honneur et patrie..

Cet abandon prodigieux des intérêts de la France étonne d'autant plus, que le duc d'Orléans n'eut jamais un désir passionné de devenir roi. Le renversement de la politique de Louis XIV s'opérait en faveur d'un événement que ses* soins assidus, pour son royal pupille, tendirent constamment à éloigner. Lorsque le régent communiqua au conseil des affaires étrangères le traité de la triple alliance, le maréchal d'Uxehes , président de ce conseil , refusa de le signer, mais feajrésistance né fut pas de longue durée. On» le menaça d'une rév/)cation et il céda. Cette faiblesse ne lui fut guère secourable. On ose beaucoup contre les hommes d'un caractère débile. Ils sont sacrifiés sans pitié comme des instruments de .peu d'utilité. Bientôt après les conseils furent supprimés, ainsi que nous l'avons vu précédemment. Dubois reçut le titre de» ministre* des affaires étrangères, et fut chargé de diriger la nouvell-e politique qu'il.avait -créée * . •

Le czar Pierre' le Grand vint peu de temps après à Paris. Nous ne parlerons pas de sa réception , de la grâce qu'on déploya pour lui plaire , de ses caresses envers le jeune roi, et des habitudes de cet homnie eitraordinaire. Ces détails se trouvent partout. Mais ndus ne saurions passer sous silence le

* Dubois répondit à un ministre anglais , qui le félicitait de sa nomination : « Si je n'étais retenu par le respect , j'écirais à Sa Majesté Britannique porur la remercier de la place dont monseigneur le régent m'a honoré. » Quelques jours après, il mandait à Stanhope : < Je vous dois jusqu>à «la place que j'occupe dont je souhaite avec passion faire usage seloh votre cœur, c'est-à-dire pour le service de Sa Majesté Britannique dont* les intérêts me seront toujours sacrés. »

désir qu'il manifesta d'une liaison intime avec la France» Une alliance entre les deux couronnes était le principal motif de son voyage. Voici les propositions que ses ministres avaient transmises à Tarn* iMMsadeur français à la Haye, par le canal du roi de Prusse, et qu'ils renouvelèrent au maréchal de Tessé, attaché à sa personne, pendant son séjour à Paris.. ' .

« Une amitié, réciproque eiti^e les deux nations, et une alliance. * . . * .

« Il sera fait un traité défensif , par lequel le czar et le Roi de Prusse garantiront à la France les traités de Baden et d'Utrecht^ et la France, de son côté, garantira les conquêtes que le czar a faites sur la Suède , laquelle ne sera point assistée d'argent ou de troupes ni directement ni indirectement. »

Les ministres du czar observèrent avec raison que la garantie des conquêtes de leur -maître sur la Suède n'était que nominale, puisque la France n'aurait jamais aucun point de contact avec les provinces qui bordaient la Baltique. La question des subsides était plus difficile. Le roi s'était obligé par d'anciens traités à les solder exactement, et ces traités avaient été renouvelés le 3 avril 1715. Mais le temps où Gustave-Adolphe venait en aide à l'ennemi était déjà bien éloigné. Le czar nous disait : « Je vaudrais mieux pour vous que la Suède que j'ai vaincue. Versez dans mes mains l'or que vous perdez dans les siennes. Je tiendrai ses engagements , et je vous apporte de plus l'alliance de la Prusse et de la Pologne. » Le maréchal de Tessé reçut l'ordre de traîner, la négociation en longueur et de ne faire que des ré-

ponses dilatoires. On craignait surtout de porter ombrage à l'Angleterre* Dans une instruction se-* crète transmise au maré-

chal, on trouve ce qui suit :

li M. le maréchal de Tés   aura remarqu   que son Altesse Royale ne veut absolument prendre avec le czar    une liaison qui puisse   tre contraire en quelque mani  re    ce soit    celles qui ont   t   prises par le trait   (T alliance avec l'Angleterre et la Hollande) ni donner aucun juste sujet d'ombrage    ces deux puissances. Elle veut donc que ce qui pourra   tre n  goci   avec le czar soit toujours subordonn      cette vue, et que M. le mar  chal de Tess   se renferme dans les expressions d'un simple trait   d'amiti   et de bonne correspondance. »

Le czar v   go  t   par la froideur avec laquelle on recevait ses propositions, quitta la France sans rien conclure, et Ton manqua l'occasion d'une union intime du nord et du midi qui e  t contenu l'ambition de l'Autriche et restreint les pretentions orgueilleuses de l'Angleterre.

II. faut retourner un peu en arri  re pour nous occuper des combinaisons politiques d'Alb  roni; Elles embrassent l'Europe enti  re. Il remuera, s'il le faut, le monde pour doter la couronne d'Espagne de quelques petites provinces en Italie. Son g  nie, plus vaste que sens  , compte pour peu les obstacles; et il croit tout surmonter par son in  branlable pers  v  rance. Des alliances contre la maison d'Autriche sont provoqu  es, et si les princes refusent de l'  couter, on excitera chez eux des r  voltes. La France lui d  nie son concours, et un complot est ourdi contre le r  gent. Ses efforts pour s'unir

192 HISTOIRE PHILOSOPHIQUE:

   l'Angleterre seront impuissants; Georges tombera et Jacques III prendra sa place. Alb  roni flatte les passions cheval-

resques et aventureuses de Charles XII; il attise le mécontentement du czar •outre l'électeur de Hanovre. Le baron de Gœrtz seconde ses desseins et s'efforce d'opérçr un rapprochement entre les deux héros du nord. Charles a fait et défait des rois ; il a perdu à cette sanglante partie la moitié de ses États; n'importe*, il a encore une armée. Elle pourra être employée à renverser un trône, à en élever un autre. Pierre fournira* les vaisseaux, Charles les troupes, et -ce foudre de guerre ira frappjer la couronne usurpée de Georges, que ce rude coup brisera à ses pieds. En Italie, on éveillera la cupidité du duc de .Savoie, roïde Sicile, par la promesse duJVîfilanais. Le pape sera contenu par la crainte d'un schisme. Les petits princes italiens opprimés par l'Autriche formeront une confédération sous la protection de l'Espagne. Le Turc sera excité à continuer la guerre, et on réveillera les troubles de Hongrie. Cependant une armée espagnole débarquera en Italie, sans que les autres souverains, occupés ehez eux, "puissent s'y opposer ; et cette armée n'aura qu'à se monfrer pou!» y opérer un sorulèvement général . au profit * du roi d'Espagne.

Ce plan gigantesque échoua daUs toutes ses parties.

La plus grande faute d'Albéroni et la plus irréparable, parce qu'elle fat le principe des échecs qu'il essuya, se reconnaît dans la publicité quil permit de donner à la haine de Philippe V contre le

régent. 11 laissa imprudemment percer la prétention conservée par son maître de succéder à la couronne, et même d'obtenir la régence. Le duc d'Orléans en conçut un ressentiment que les procédés du minime espagnol aigrirent de plus en plus. La chute de l'un ou de l'autre devait en être la conséquence. Dès le commencement *de 1716, le duc *de Saint- Âignon, ambassadeur dé France à*]Madcidy reçut l'ordre de se lier avec les. mécontents,

et de fomenter le dépit que les réformes opérées par Albéroni leur ^causaient; il devait aussi pratiquer le père Daubenton , jç- suite français , confesseur du roi , et tâcher de le faire entrer dans les mêmes voies".

Non content des intrigues prescrites à l'ambassadeur, le duc^ d'Orléans fit partir pCmr- Madrid, au mois de juillet 1716, le marquis de Louville, qui fut revêtu du caractère d'envoyé -extraordinaire. Celui-ci, pendant un assez long séjour en Espagne, avait obtenu les bonnes grâces du roi; ainsi on devait croire qu^ sa présence- lui serait agréable. Il était porteur d'une instruction écrite de -la main dû régent, qui lui ordonnait de voir le plus souvent possible le roi en particulier. Louville devait s'efforcer de lui faire sentir la nécessité d'une liaison intime avec le gouvernement français pour l'avantage réciproque des deux nations^ et de le dégôûter des Italiens dont il était entouré. L'envoyé français se rapprochera des mécontents, organisera leur résistance et la dirigera. Il feindra un grand dévouement «pour Albéroni, afin* de le commettre avec le cardinal del Giudice, qui conservait encore le titre de premier ministre. Dans la même instruction, on I.

13

m HISTOIRE PHILCMBOPHIQUE

proscrivait à Louville de rendre suspect à Albéroni le confes- seur et ses amis, et en même temps d'attirer la jalousie ^U'Albéroni inspirait à Daubenton» afin que ce dernier agît contre lui^ et que ces deux* hommes se détruisissent réciproquement- Cependant il travaillera à faire ôter la direction de la conscience royale à Daubenton et aux jésuites en général 9 pour la rendre aux dominicains. Enfin ^ il proposera au roi de traiter avec l'empereur sous la médiation du régent. Pour avoir le temps de monter

toutes ces machines > Louville s'annoncera comme chargé de négocier un traité de commerce.

Il arriva incognito à Madrid. Sa mission n'avait point été communiquée au conseil de régence, et le maréchal d'Uxelles blessé. Me ce secret fit avertir Albéroni. L'on vint à peine descendu de voiture reçut une défense de paraître à la cour et peu de jours après, Tordre de sortir d'Espagne. Il déploya alors son caractère d'envoyé extraordinaire; mais ce titre qui le couvrait d'une sorte d'inviolabilité ne put cependant lui obtenir ni d'être présenté au roi ni de l'approcher en particulier, ou même en public. Le régent lassé le rappela au mois de septembre suivant. Alors ce prince se décida à écrire une lettre particulière et confidentielle, au roi d'Espagne; elle fut remise par un jésuite au père Omibentoui qui devait la présenter au roi mais le confesseur qui craignait plus le ministre qu'il n'aimait le régent, porta la lettre à Albéroni. La reine et lui s'entendirent sur la nature de la réponse à faire. Philippe V manda sèchement au duc d'Orléans que ce qui s'était passé à Tégus de Louville»

affût été fait par son ordre, et que les lettres qu'on lui adresserait devaient être remises à son ambassadeur; il finissait par Téloge d'Albéron

Celui-ci négociait partout à la fois. L'Angleterre et la France éludaient ses propositions. L'Autriche agissait contre lui; la Hollande le berçait de belles paroles, mais était décidée à la neutralité. Le roi de Sicile, à qui il offrait le Milanais en échange de cette tte, semblait l'écouter favorablement; mais défiant et cauteleux, il traitait en même temps avec Tempeineyr dont il demandait la fille en mariage pour son fils, sa proposant en définitive de se ranger du côté du plus fort. Les petits princes italiens, étour-

dis de ce grand mouvement. diplomatique venant de Madrid, attendaient avec anxiété, et redoutaient plus l'impéreur qu'un n'espérait de l'Espagne. Le pape leur donnait l'exemple de la résistance aux exigences d'Albéroni. Ce dernier comptait sur les embarras que la guerre des Turcs causerait à la cour de Vienne*. Les victoires du prince Eugène avaient simplifié la question, et un armistice était sur le point de se conclure. En Hongrie, il ne se manifestait aucun mouvement. Dans le nord, les efforts du baron de Goertz pour rapprocher les cours de Suède et de Russie, et les en fédérer contre Georges, en faveur du Prétendant, n'avaient encore servi qu'à obtenir des Jacobites un subside pour son maître. Le cabinet de Londres averti de ces manœuvres par le duc d'Orléans que ses espions avaient prévenu, fit mettre à la tour Gyllembourg, ambassadeur de Suède, et obtint des Hollandais d'arrêter le baron de Goertz, qui se trouva**

vait à la Haye sans aucun titre diplomatique apparent.

On devait croire qu'Albéroni frappé de l'inutilité de son travail diplomatique qu'il avait entrepris, ajournerait ses projets à une époque plus favorable. Son invincible obstination y encouragée par le désir passionné que la reine éprouvait d'assurer des États en Italie aux enfants de son lit, l'entraîna à persévérer. A Londres et à Paris, les ambassadeurs d'Espagne reçurent l'ordre, l'un de se lier avec les Jacobites, l'autre/ d'entrer en rapport avec les mécontents de France, et spécialement avec la duchesse du Maine et sa cour. Les préparatifs de guerre furent continués avec une telle activité que les autres nations qui, après de si longues agitations aspiraient au repos, en conçurent de justes alarmes. Georges et le régent avaient besoin pour s'affermir, que la paix de l'Europe ne fût pas troublée ; mais le premier, chef d'un gouver-

nement libre, ne pouvait établir avec solidité sa dynastie qu'en persuadant à son peuple qu'il s'occupera, avant toute chose, des intérêts de l'Angleterre, tandis que le duc d'Orléans, maître absolu, ne sera arrêté par aucun obstacle lors même qu'il sacrifiera ceux de la France aux siens. L'un puisait sa* force dans l'assentiment d'un peuple satisfait, l'autre ne l'emprunte qu'à son propre égoïsme. Le premier devait donc constamment dominer le second, et c'est ce que les événements démontrèrent.

La grande difficulté à surmonter était d'obtenir l'accession de l'Espagne et de l'Autriche au traité de la Haye. Le régent souhaitait l'adhésion de l'Es-

pagne qui eût constaté l'abandon définitif des prétentions de Philippe V au trône de France. Georges voulait celle de Tempereur avec lequel il avait conchi le 25 mars 1716 un traité de garantie mutuelle des possessions qui leur étaient dévolues en vertu des stipulations de Bade et d'Utrecht» De plus il lui importait de* conserver une liaison intime avec ce prince, afin de contenir le czar et le roi de Suède qui manifestaient des dispositions hostiles à son égard.

Le duc d'Orléans agit fraticement dans ses efforts auprès de la cour de Madrid ; il l'instruisit des progrès de la négociation éitâmée de concert avec l'Angleterre, en l'engageant à s'y joindre. Philippe V repoussa cette ouverture* avec mépris-, en disant que le traité d'Utrecht n'avait pas besoin de nouvelles garanties. Cependant par les soins d'Albéroni une flotte ombreuse se réunit sous le prétexte d'aller au secours des chrétiens contre les Turcs. Huit mille hommes y furent embarqués, et on apprit bientôt avec surprise qu'elle avait abordé, le 22 août, à l'île de Sardaigne que le traité d'Utrecht concédait à l'Autriche. Cette île fut conquise en

six semaines. L'Espagne publia un manifeste pour justifier la reprise des hostilités.; elle y accusait le gouvernement autrichien de violer lui-même les conditions du traité 9 en fomentant l'esprit de révolte dans la Catalogne , et elle lui reprochait comme une insulte à la nation espagnole l'arrestation de Molinez , grand inquisiteur, qui, en revenant de Rome, traversait le Milanais.

L'entreprise de l'Espagne sur la Sardaigne excita

m HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

d'autant plus ti Veinent la sollicitude dès cabinets > que le cardinal multipliait ses préparatifs d% guerre et semblait se préparer à une expédition plus importante encore. L'Angleterre et la France se décidèrent à se porter médiatrices entre l'Autriche et l'Espagne. Le régent en France et le duc de Devonshire à Londres se réunirent et représentèrent aux deux plénipotentiaires s'abouchèrent avec les ministres anglais pour rédiger une convention qui eût écarté les inquiétudes à l'égard de l'Espagne , sans que l'empereur eût à se plaindre qu'on sacrifiait ses intérêts. Quatre articles préliminaires furent d'abord arrêtés. L'empereur abandonnait ses prétentions sur l'Espagne et les Indes et Philippe V celles qu'il conservait sur les Pays-Bas le royaume de Naples et la Sicile» Les renoncements de la paix de l'Espagne au trône de France et des princes français à la couronne d'Espagne étaient enveloppées La Sicile passait sous la domination de l'empereur et le duc de Savoie recevait en échange la Sardaigne; enfin le duché de Parme et la Toscane érigés en fiefs impériaux écherraient après la mort de leur possesseur aux enfants de la reine d'Espagne» Jusqu'à ce moment la garde en serait confiée à des garnisons suisses. Enfin si l'Espagne refusait d'ac-

céder à ces propositions dans un délai déterminé, les armes des alliés devaient Vy contraindre.

Le colonel Guillaunie Staahope, cousin du. tnirnistre, fut envoyé à Madrid, avec la miBsion de ffiire agréer ces conditions à la cour d'Espagne. On donna ordre au duc de Saint- Aignan de le seconder. Le roi et la reine parurent un moment ébranlés par lasfiu-

fttJttÊONE'M: LOUIS XV. m

rknèll de la Bucc«aioiii' des duchés de Parme et de TddCAilê ftux etifatits dii second lit. Mais la clause de rêô«tt|il^ ces États à titre de fiefs impériaux et en vertu d'une investiture accordée par l'empereur leur parut offensante 9 et d'ailleurs ils se sentaient blessés de la Contrainte \lont on les menaçait. Albéroni répondit par des dénmndes hautaines y et confïnuia avec plus d'ardeur que jamais ses préparatifs.

L'Angleterre, qui comptait peu sûr ^adhésion de Vhilippe V, arma de son côté une flotte de vingt-deux ^^râisseaux de ligne. En insérait dans le traité des ^côndttionli humiliantes pdur l'Espagne, elle avait ^agi dans Ip. prévoyance que le cabinet de Madrid :»i'y souscrirait pas ; son refus* la plaçait dans Tobli- ^gation d'intervenir à main armée coiùnie garante de ^a neutralité de l'Italie, et elle «e. croyait assurée ^l'entraîner le gouvernement français à la guerre; ^Ue brouillerait donc les deux États, détruirait la ^fcoarine d'Espagne au moment où elle commençait ^ devenir redoutable, et ferait redescendre la puis- TBancé éépagno- lûftu second rang; alors, les liens de iaittiUequi ne pouvaient manquer de se renouer plus ' tard, deviendraient sâtts importance pour la France. Albéroni persévérait dads le projet d'expul-

ser entièrement les Aiiirichiens de l'Italie. Toutes ses an^ éien-
neB illilsions s'affermisssaient dans son imagination. La Hollande
avait mis en liberté le comte de Goertz , qui travaillait de nouveau
à rompre la coalition du nord et à réunir Charles XII et le czar
dans les liens d'une haine commune contre Georges : d'ailleurs
Tanimadversion de ce dernier ne semblait pas à craindre. Les in-
térêts commerciaux que le

cardinal avait su créer en Espagne , en faveur de l'Angleterre
et de la Hollande, devaient éloigner de Tesprit de ces puissances-
Uoute idée de rupture; autrement y la mésintelligence chaque
jour croissante entre le roi Georges et son fils ^ et les prétentions
de Jacques III , pouvaient amener des trou* blés qui absorbe-
raient Tattention des Anglais. A Paris y le prince deCellamare,
ambassadeur de Philippe y, pratiquait tous les ûiécontents. On se
flattait d'obtenir la déchéance du régent, de Tenlever et de le
conduire prisonnier en Espagne. Le mouvement de la cs^pitale
serait soutenu par Finsurrection des provinces de Poitou , d'An-
jou et de Bretagne; ou avait, en. effet, ourdi dans les doux pre-
mières, quelques intrigues qui avortèrent avant d'avoir porté
leurs fruits. Il n'en était pas de même en Bretagne , où l'irritation
produite par la conduite du maréchal de Montesquiou et les sévé-
rités du gouvernement, se montrait encore vivace. .

Malgré le profond secret dont s'enveloppait Albéroni, ses pro-
jets sur la Sicile et le royaume de Naples commençaient à être
soupçonnés. Le régent envoya à Madrid 9 comme ambassadeur
extraordinaire , le marquis de Nancré, pour seconder les efforts
de Stanhope, et il dirigea un corps d'observation du côté des Py-
rénées. L'Anglais ne dissimula pas au cardinal que son gouverne-
ment recourrait à la force

' Georges croyait que le prince de Galles n'était pas son fils et il le traitait avec dureté. N'étant encore qu'électeur de Hanovre , il avait fait jeter dans un four chaud Pâmant de sa femme , et le prince de Galles ne lui pardonnait pas d'avoir ainsi déshonoré sa mère.

des armes pour réprimer toute entreprise contre l'Italie; néanmoins , la flotte espagnole mit en mer; elle portait trente-trois mille hommes commandés par le marquis de Leyde. Cette armée débarqua au commencement de juin, près de Palerme, dont elle entreprit aussitôt le siège. Le duc de Savoie , s'abusant dans sa propre finesse, qui lui faisait suivre à la fois deux négociations opposées, n'avait pris aucune mesure pour la défense de l'île. Elle eût été conquise aussi rapidement que la Sardaigne, si le marquis de Leyde avait eu plus de résolution et d'activité.

A la nouvelle de ces hostilités) toutes les indécisions réelles ou apparentes de la politique cédèrent devant l'intérêt du moment. L'escadre anglaise appareilla le 13 juin. Le 2 juillet l'empereur signa, à Passarowitz , un traité de paix avec la Turquie , et l'armée impériale se dirigea immédiatement vers l'Italie. Le 2 août suivant, l'Autriche accéda au traité de Londres.

L'amiral Byng , avant de passer le détroit de Gibraltar , communiqua à Albéroni les ordres de son gouvernement. Le cardinal lui fit répondre qu'il pouvait les exécuter comme il l'entendrait. Se croyait-il sûr de la victoire? Non content de lui avoir fait donner cet avertissement , le ministre Stanhope voulut aller conférer personnellement avec lui. Il ne lui dissimula pas que la flotte anglaise attaquerait celle d'Espagne si cette puissance persistait dans ses projets d'invasion. « Si cela arrive, dit le cardinal , il n'y

aura pas un pied de terre en Espagne sur lequel je puisse répondre de la sûreté de votre

personne. » Stanhope^ après avoir rédigé une note menaçante s'empessa de partir. Aux yeux des Aa-*glais, lambassadeur parut avoir épuisé tous Itt moyens de conciliation , et il rejeta ainsi sur Albé^ roui seul Todieux d'une rupture nuisible au eom** merce de TAngleterre.

Les premières opérations de Tamiral Byng furent de transporter des troupes autrichiennes.du royaume de Naples en Sicile. Les amiraux esp^aols s'endormaient dans une fausse sécurité» Byng, après avoir cherché à les tromper par diverses manœuvres , les rencontre le 11 août. Leur position était dé^avanta* geuse* L'Anglais les attaque immédiatement ^ et la flotte est détruite.

Cette nouvelle causa en Fram^e de la tristesse* Dubois seul témoigna une joie insultante* Suivant lui^ le cas était arrivé de fournir les subsides stipulés par le. traité de la Haye ^ et le régent commença a les payer; ainsi s'expliquent les créations occultes de billets de banque et l'écoulement de l'argent de France en Angleterre. « 11 n'était question alors , dit Saint^imon , que de subsides de la France à l'Angleterre, se déclarant contre l'Espagne conjoint, tementavec l'empereur, et ces subsides devaient être

secrets Je lui fis remarquer avec détail (au

régent) , que l'Angleterre et l'empereur ne pouvaient être que de faux amis, et encore de moments^ parce que ces deux puissances avaient et auraient toujours des intérds directement contraires à la France. En^ suite, je lui fis sentir la grossièreté du piège qu'on lui tendait ; que des subsides secrets* étaient un en*gagement qui l'entraînerait à la rupture, qu'il était

honteui: it nuisible à la France de payer les ennemis de la France pour lui faire la guerre ; que l'intérêt) le but, les vues dô Tentraîner à la rupture étaient trop grands et trop évidents pour qu'il dût espérer que Tempereur et T Angleterre ne trahissent pas le prétendu secret des subsides qu'il donnerait, et qu'il devait compter qu'eux*mêmes auraient grand Boin de faire revenir en Espagne qu'il leur en fournissait* »

La prédiction s'accomplit bientôt. Albéroni ne tarda pas à avoir cfonnaissânce des subsides payés par la France, et il b' affermit dans la résolution de SB BoMrir des mécontents pour renverser Tautorité du duc d'Orléans. C'est une vengeance déloyale de csheroher à exciter des troubles chez une nation ^Yale# On honore-cette politique du nom d'habileté; ^^oais elle produit de profonds et durables ressenticients qui amènent de cruelles représailles. Albéroni ^le justifiait de ses intrigues contre le régent par «celles que le di^c de Saint<-Aignan et Louville avaient ^surdies en Espagne. La destruction de sa flotte ne l'avait point abattu.)1 sévit contre le commerce anglais, et en même temps ^ il prépara une nouvelle expédition maritime. Celle-ci n'irait pas conquérir des royaumes > on la destinait à semer la discorde et à provoquer des révoltes* Le Prétendant fut invité à se rendre de Home à Madrid. Une division de la flottô devait le transporter en Ecosse avec des troupes de débarquement^ tandis qu'une autre division pa^ raîtrait/sur les côtes de Bretagne pour y développer Tinsurrection.

Depuis quelque temps les gentilshommes bre-

tons cherchaient à s'unir^ dans la vue d'affermir les privilèges de la province lésés lors de Taffaire du don gratuit^ et aussi afin de prévenir le retour des violences exercées contre quelques-uns

d'entre eux. Ce pays de poésie agreste reconnaissait encore dans les femmes le don de l'inspiration qui jadis leur assura un si grand empire sur l^s peuples druidiques. Deux dames 9 les châtelaines de Kaukoën et de Bonamour devinrent Tâme du complot. Elles excitaient Ténergie des uns ; les craintes et la paresse des autres étaient combattues par elles* Une vaste fédération s'établit; tous les gentilshommes devaient y prendre part. On colportait de château en château l'acte fédératif 9 qui se couvrait de signatures. Bientôt se présentent des chefs à qui , par un consentement tacite , on accorde obéissance. Des rassemblements se forment dans les bruyères et au milieu des forêts ; un costume et des mots d'ordre sont convenus; tout s'organise, et on se prépare comme on l'a fait de nos jours à ce soulèvement de toute une province où l'insurrection agit partout , sans qu'on la rencontre nulle part. Mais il se trouva des traîtres. La Bretagne a conservé avec horreur le nom d'une dame d'Égoulas, qui, unie en apparence aux châtelaines de Kaukoën et de Bonamour, révélait tout au régent* Le maréchal de Montesquiou prit des mesures efficaces pour empêcher les réunions et dissoudre les rassemblements. Alors les nobles bretons recoururent au roi d'Espagne qu'ils regardaient comme le régent légitime de la France. Âlbéront' ne pouvait manquer de les accueillir avec empressement. Une correspondance s'ouvrit entre la Bretagne

et la cour de Madrid^ et s'entretint au moyen de quelques nobles bretons qui passaient incesss^mment de France en Espagne. Le duc de Saint-Aignan en prévint le conseil de régence^ et la Surveillance du maréchal redoubla.- Nous verrons bientôt quelles furent les conséquences funestes de cette tentative de la noblesse bretonne pour assurer son indépendance.

Mais le mécontentement[^] la révolte même d'une province ne pouvaient avoir assez de puissance pour ébranler le gouvernement. Il aurait fallu que le mouvement parti de la capitale vînt donner^{*} la vie et Faction à l'opposition préparée ailleurs. C'est ainsi qu'avait agi la Fronde; mais les temps n'étaient plus les mêmes. À l'époque de la minorité de Louis XIV, les âmes conservaient encore quelque chose de la vigueur de la Ligue. Le règne austère de Louis XIII n'avait pas amoindri les courages, et le cardinal de Richelieu comprima cette énergie sans la détruire. Si les mœurs n'étaient pas pures, elles gardaient au moins de la dignité et une certaine grandeur. On conspirait pour plaire à la femme qu'on aimait; on n'allait point chercher ses inspirations dans les tavernes et dans les mauvais lieux. La galanterie peut quelquefois exalter le cœur. La débauche et l'orgie l'abaissent et l'avilissent toujours. De plus, ainsi que nous l'avons remarqué déjà, la noblesse possédait encore une influence que Louis XIV lui ôta depuis. La Fronde avait livré des batailles; l'opposition à la régence du duc d'Orléans ne nous montra que les petites intrigues de gens s'abusant eux-mêmes dans l'espoir de tromper les autres.

Ce n'est pas une étude oiseuse que de comparer

3^U HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

les trois grandes époques de la Ligue > de la Fronde

et de la régence du duc d'Orléans.

Au temps de la Ligue[^] la civilisation n'avait point encore adouci les mœurs dures des siècles précédents^{*} Ces mœurs sont susceptibles d'enthousiasme, et surtout d'enthousiasme religieux. L'ambition des seigneurs de la Ligue prit pour auxiliaire

cette foi pour laquelle on meurt, et dont le malheur ne lasse pas la constance.

La Fronde, faute d'un but élevé, resta dans les minces proportions des intérêts privés. Celui de la religion lui manqua : la gloire seule de ses chefs la soutint; car en France la gloire est aussi un prestige. Déjà la gravité des anciennes mœurs avait disparu ; on conspirait en riant, on se battait gaiement | une guerre civile qui se résout en chansons a peu d'« portée.

Sous la régence) la religion et la gloire se trouvaient hors de cause. La inanité et l'égoïsme qui complètent n'excitent que peu de zèle et jamais de dévouement. Ils ne sauraient s'appuyer que sur la corruption qui les accueille pour s'en jouer et les trahir. Il existait des mécontents sans doute; mais où était la force morale chez ces hommes fatigués par les malheurs des dernières guerres, et tout occupés à les oublier dans les plaisirs ou dans les vains cultes d'une abjecte cupidité? Cette force se retrouva seulement, mais impuissante, dans les âpres bruyères de l'Armorique.

* Le prince de Cellamare était trop éclairé pour ne pas apprécier la différence des temps; mais il avait besoin de faire oublier à Albâroni, à force de com-

DU RÈGNE DE LOUIS XV. VII

plaisante qu'il était le neveu du cardinal del Giudice, son ennemi. Il se décida à flatter ses désirs par de chétives intrigues dont il lui faisait espérer de grands résultats. La duchesse de Maine était irritée jusqu'à la clémence de la chute des légitimés et, dans son aveugle colère, elle ne rêvait qu'aux moyens de renverser le régent; Cellamare s'unit avec elle. Dans ces menées, paraît en première ligne le comte de Laval, homme de grande mai-

son , actifs mécontent, atrabilaire; il avait* atcepté du régent une pension, et néanmoins il restait son ennemi. Il se persuada que la noblesse était encore irritée des prétentions énoncées par les ducs d'ans l'affaire des légitimé», et il se vanta de faire soulever, à l'aide de ce grief, le Poitou et les provinces environnantes. On voit ensuite un marquis de Pompadour, ancien diplomate, qui conspirait (disait-il, par respect pour la mémoire de Louis XIV et par amour pour ses enfants). On le chargea des affaires étrangères de la eabale; un M. de Malézieu, homme de lettres attaché à la maison du Maine , compositeur des comédies qu'on jouait sur le théâtre de Sceaux, rédigeait , de concert avec un intrigant nommé Tabbé Brigaud, les pièces qu'on voulait envoyer en Espagne. Le cardinal de Polignaç , commensal de la maison , bel esprit, académicien, contribuait à l'œuvre, en mettant en bon français le travail des deux autres. Puis Tenaient deux valets de chambre qu'on déguisait quelquefois en princes, pour les différents emplois qu'on leur confiait. Tels étaient les éléments de cette misérable machination qu'on a décorée du nom pompeux de conspiration de Cellamare.

La duchesse du Maine s'était attachée un Liégeois, nommé le baron Wolof , homme consommé en fourberies. Ce baron partit pour le Piémont , Fltalie et l'Espagne; s'annonçant près des souverains comme son envoyé. Il s'aboucha avec un ministre de Tempereur, puis avec le roi de Sicile , qui resta impénétrable pour'lui. Enfin y il ^e rendit eh Espagne, avec la mission de faire . envisager au gouvernement espagnol le danger d'adhérer au traité de la quadruple alliance. Il alla si loin, et il engagea tellement la princesse , que celle-ci se crut obligée de s'adresser à l'ambassadeur d'Espagne pour le désavouer. C'est de ce moment que commencèrent les rapports de la duchesse du Maine et de ce mi-

nistre. Elle le& entretenait avec précaution et en secret. Us se rencontraient en grand mystère à l'Arsenal. La duchesse s'y rendait dans une voiture sans armoiries ni domestiques; le comte de Laval lui servait de cocher. Là, on discutait les plans; les aides en conspiration étaient admis. Chacun apportait Theureuse petite nouvelle qu'il avait rêvée, et le lendemain Cellamare en réjouissait le cardinal Âibéroni.

Une conjuration se (iivise en' écrits et en actes : ici les écrits sont nombreux et les actes nuls. On imagina, d'abord, pour mettre le public en goût d'une nouvelle Fronde, de publier les Mémoires du cardinal de Retz. La duchesse du Maine aurait pris avec bonheur le rôle de la Grande Mademoiselle, mais son mari eût fort gauchement singé le duc de Beau* fort. Il ne se sentait pas d'étoffe à faire un roi ^es halles. Turenne et le grand Condé n'étaient plus là ;

les maréchaux qui leur avaient succédé^ vieillissant sous le harnais^ boudaient un peu, mais n^entendaient pas se prêter à une révolte. Après cette publication parurent des pamphlets contre le régent^ qu'on ingiprimait en Hollande avec l'argent d'Albéxonî. Enfin, on projeta de faire écrire le roi d'Espagne liliT-même. Les compositeurs de Paris rédigèrent une lettre à Louis XV , une autre à tous les parlements ^ un manifeste aux États généraux et une :2*equèt6 de ces États à Sa Majesté Catholique. Le :snarque copia de sa main les deux lettres à Louis XV ^t au parlement, et il signa le manifeste. Albéroni les envoya à Cellamare pour en faire usage quand le :snoment serait venu.

Dans sa lettre au roi , Philippe V se plaignait du traité de la quadruple alliance^ et demand^ait la convocation des États généraux.

« On épuise votre clergé, votre noblesse et votre peuple pour payer des contingents qui n'ont pour but que ma ruine et la vôtre : et des traités qui , par leur seule importance, ne devraient jamais être conclus pendant une minorité, sans avoir consulté la nation, c'est-à-dire les États généraux, ou du moins les parlements, se proposent au conseil de votre régence, comme une chose toute faite, sans donner même le loisir à la délibération.

« Je n'entre point dans les détails des conséquences funestes de la quadruple alliance, et de l'injustice criante qu'on prétend exercer contre moi; je me renferme à prier instamment Votre Majesté de convoquer incessamment les États généraux de votre royaume pour délibérer sur une affaire de si grande I. 14

210 HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

conséquence Je tous prie^ Monsieur mon oncle

frère et neveu , que vous répondiez au plus tôt à la proposition que je vous fais, puisque rassemblée que je vous demande prévendra les malheureux engagements où nous pourrions tomber «par la suite p et que les forces d'Espagne ne seront employées Ou'à soutenir la grandeur de la France et à humilier sea ennemis.
»

La lettre au parlement contenait les mêmes plaintes, et réclamait son intervention pour obtenir que les États généraux fussent assemblés /Dans le même temps, le duc d'Orléans était grossièrement attaqué ^ et on s'efforçait d'y propager les craintes qu'une défiance calomnieuse inspirait sûr la vie du jeune roi. « En effet, comment pouvoir souffrir plus longtemps des traités où l'honneur de la France et les intérêts du roi son pupille sont sacrifiés, quoique faits au nom de ce jeune prince, dans l'inquiétude

but de lui succéder; et surtout après avoir répandu dans le public des écrits infâmes qui annoncent sa mort prochaine , et qui tâchent d'insinuer dans les esprits la force des renonciations , au-dessus des lois fondamentales. Un procédé si contraire à ce que toutes les lois divines et humaines exigent d'un oncle, d'un tuteur et d'un régent, aurait dû seul exciter notre indignation par l'intérêt que nous prenons tant au bien de la nation française qu'à la conservation du roi notre très-cher neveu, n

Enfin , le projet de requête des États généraux au roi d'Espagne l'engage à venir prendre possession de la régence , et lui promet l'adhésion de 1 armée dont tous les officiers, disent les

DU RÈGNE DE LOUIS XV. Ht

auteurs de la requête, s'empres- sèrent d'aller le rejoindre.

On touchait dans cette dernière pièce le point fondamental de la difficulté ; car, la force seule pouvait contraindre le régent à convoquer des États généraux y dont la première opération serait celle lui ôter la régence pour l'offrir à Philippe V. Cellamare ne dissimule pas qu'il n'y a point de soulèvement à espérer sans l'appui d'une armée espagnole ; mais une partie des troupes de Philippe est en Sicile et il va avoir à combattre le Tempereur et le duc de Savoie ; il faut donc, écrit Albéroni, temporiser jusqu'à l'année suivante « avec le secours de la plus fine dissimulation » En effet, le comte de Flot ne trouvait d'écho nulle part. Le comte de d'Aval échouait complètement dans l'entreprise de : éveiller la querelle de la noblesse et des ducs. La fermentation de la noblesse bretonne n'avait pas même la portée qu'on lui supposait. On disait à Cellamare qu'au premier signal

vingt-deux colonels se réuniraient avec leurs régiments à l'armée d'Espagne, et le duc de Richelieu, jeune fat de "vingt-deux aàs, qui ne connaissait que la politique des ruelles, et conspirait pour se donner de l'importance «ux* yeux des femmes, fut le seul qui s'engagea; encore a^ait-il été poussé à cette démarche par un Italien nommé Marini^ qui exerçait en même tempB Tespionnage pour le compte d'Albéroni et du régent; Le due de Richelieu fut désavoué par tous les officiers de son régiment. A la vérité le premier président de Mesme promettait le soutien du parlement I ir-rité, disait*il, des mesures despo*

tiques de la régence ; mais d^ toute sa compagnie il était le seul initié. On le savait d'ailleurs constamment dévoué au plus offrant.

On fut donc réduit^ pour présentes quelque chose, à dresser la liste de trente officiers plus ou moins obscurs^ qui demandaient du service à TEspagne, où ils comptaient obtenir de rancement. Ces migrations étaient assez fréquentes depuis que la maison de France occupait le trône d'Espagne. Le comité de la duchesse dii Maine transformâmes officiers en conspirateurs audacieux, prêts à, tout entreprendre cQutrer le duc d'Orléads et pour le service de Philippe Y; la plupart d'entre eux ignoraient même qu'il y eût un complota

La destruction de la flotte espagnole répandit la consternation et l'épouvante parnii les minces conspirateurs du château de Sceaux. On s'enveloppa de plus en plus de précautions et de mystères. L'agence générale, du complot fut confiée à une femme de chambre de la duchesse du Maine , mademoiselle de Launay , célèbre depuis par ses Mémoires y sous le nom de madame de Staal. Albéroni, poussé à bout et obligé de faire jouer à la fois

tous les ressorts de sa politique y pressa l'exécution des magnifiques promesses dont on le berçait. Cellamare qui touchait au fond des choses, était si pénétré du vide de ces promesses que dans sa correspondance avec le cardinal, il négligeait les précautions les plus ordinaires. 11 ne chiffrait pas ses dépêches, et il confiait le soin de copier les pièces qu'il voulait expédier à Madrid, à un employé de la bibliothèque du roi, nommé Buvat. Cet homme s'alarma des choses

qu'on lui faisait écrire, et alla en rendre compte à l'abbé Dubois. Celui-ci lui prescrivit de continuer, mais en lui apportant exactement l'analyse des pièces qu'il copierait. Dubois laissa marcher le complot qu'il eût pu dès lors arrêter; il voulait avoir une conspiration d'une apparence dangereuse à présenter au conseil et au public. Il savait qu'une entreprise de ce genre, lorsqu'elle avorte, affermit le pouvoir qu'elle voulait ébranler.

Au commencement de décembre 1718, l'abbé Yorto Carrero et le comte de Monteleone, fils de Xambassadeur d'Espagne à Londres, partaient pour Madrid. Cellamare leur remit les documents qu'il voulait envoyer à Albéroni. Ces pièces furent placées dans un double fond de leur chaise de poste. Dubois, averti, envoie à leur poursuite un officier porteur d'un ordre du roi pour saisir leurs papiers. Celui-ci les atteint à Poitiers, remplit sa commission, et leur permet ensuite de continuer leur route. Toutefois, l'abbé Porto Carrero a le temps de dépêcher un courrier à Cellamare. L'ambassadeur, au lieu de faire disparaître sur-le-champ les preuves de la conspiration qui existaient dans ses mains, va porter plainte à Dubois de la saisie de ses dépêches. Uest arrêté chez le ministre, reconduit à son hôtel par Dubois et par Lé Blanc, secrétaire d'État de la guerre, qui visite ses papiers

avec lapins minutieuse exactitude;* Dubois s'en empare, et laisse Cellamare sous la garde d'une compagnie de mousquetaires. On trouva chez lui, en original, les in- 8tractions qu'il avait apportées, et qui lui enjoignaient de s'opposer aux prétentions du duc

d'Orléans à la régence ^ la correspondance secréta et autographe entre lui et Albéroni, les lettres pour Louis XV et pour les parlements tracées de la main de Philippe V, des notes s^r les projets de la duchesse du Maine ^ et enfin les divers mémoires signés par les Français qui demandaient du service. Les agents du! complot furent immédiatement emprisonnés; et avec eux beaucoup d'autres personnes. La Bastille, Vincennes et la Conciergerie se remplirent. Le gouvernement profita de la circonstance pour enfermer les individus dont il était mécontent ou dont il se défiait. En multipliant ainsi les mesure^ de rigueur y on frappait les esprits de l'étendue ' du danger auquel l'État échappait, et on les préparait à une déclaration de guerre à l'Espagne' exigée par les Anglais. Dubois obtenait un plein succès.

Le prince de Cellamare écrivit à tous -les ambas-^ sateurs pour les engager à réclamer contre la violation du droit des gens commise sur sa personne. Dubois, de son côté, rédigea une circulaire où il leur expliquait les motifs de la conduite suivie par la régence daw cette affaire. Le duc d'Orléans pth blia les deux lettres de Philippe Y au roi et au parlement. Aucun des ministres étrangers n'embrassa la cause de l'ambassadeur , et Topinion publique se prononça généralement contre Cellamare et ses com«^ plices. Il fut conduit à Blois, et 11 obtint la permission de rentrer en Espagne quand le -duc de Saint* Aignan fut revenu en Franôe.

Tandis que ces choses se passaient à Paris, Albé^ roni, dans un billet qui fut saisi par le marécheA de Berv^idk) commandant

en Guyenne^ mandaiivà CA-

lamare : « Mettez le feu aux mines. » Mais les mines n'étaient chargées que d'inutiles papiers remplis d'illusions et de mensonges. Le duc de Saint-Aignan jouait à Madrid le même rôle qui avait si mal réussi à .Cellamare en France; Âlbéroni qui le savait, mais qui n'.avait pas besoin du fracas d'une conspiration, se borna à lui intimer Tordre de quitter Madrid et l'Espagne. « J'ai renvoyé ce baladin , écrivait- il 9 lorsque ses extravagances ont eu suffisamment amusé Madrid et servi de -supplément au carnaval. » Quand il apprit les événements de Paris, il fit courir après le duc, pour le retenir prisonnier; mais celui-ci s'était déguisé et traversa les Pyrénées par des chemins détournés.

L^inquiétude était grande au château de Sceaux. On redoutait les aveux des personnes emprisonnées. Eu effet, l'abbé Bk^igaud dévoila toutes les circonstances du complot. On obtint aussi des renseignements du marquis de Pompadour. Le régent 86 décida à faire arrêter le duc et la duchesse du Haine (29 décembre 1718). Mais quel serait le lieu de leur détention? On craignait le voisinage de Paris ^ et Tintérêt que la vue de leur infortune y exciterait. On choisit pour le duo du Maine la citadelle de DouUens. Quant à la duchesse, le régent conçut Tadroite combinaison de lui donner pour geôlier soa neveu, le duo de Bourbon. D'une part, on la croirait bien coupable, puisque sa propre famille consentait -à sa puaition ; de l'autre, on avilirait le duc et on lui ôterait cette puissance de l'opinion qui un joUr peut-être en eût fait un rival dangereux, Âprès quelques difficultés de forme, M. le du6

consentit à une mesure qui flattait la haine qu'il nourrissait contre sa tante ^ Cette princesse fut conduite au château de Dijon. M. le duc était gouverneur de la Bourgogne , et le eommcln-

dement du château de Dijon, lui appartenait. Les enfants du duc du Maine furent relégués au château d'Eu; on exila le cardinal de Polignac à son abbaye d'Âmbin, et Richelieu fut mis à la Bastille*.

Le duc du Maine supporta «a disgrâce avec résignation. La duchesse éclata en imprécations, plus encore contre son neveil que contre le duc d'Orléans,

Il restait à décider le parti que Ton prendrait à regard des coupables. Dubois , le garde des sceaux d'Argenson, et Le Blanc, leur faisaient subir successivement de longs interrogatoires, sans arriver à d^autre découverte qu'à celle de cette intrigue sans portée , ourdie entre le château de Scetsaux et l'ambassadeur espagnol. La conjuration s'arrêtait à la tentative de soumettre aux États généraux les griefs qu'on articulait contre le gouvernement du régent. Mais un appel aux États généraux n'était point un acte criminel; et de plus, rien n'avait été préparé pour contraindre le gouvernement à les convoquer. Le duc de Saint-Simon pressait le régent d'agir avec sévérité. Sa haine ne pouvait être satisfaite que par la perte complète du duc et de la duchesse du Maine. Le régent répondait : « Qu'on me donne des preuves et j'y consens. » La rigueur n'était ni dans son cœur ni dans sa politique : il lui suffisait

* La cause de celte haine était un procès entre la duchesse du Maine et la maison de Condé pour le partage de la succession du dernier prince de Condé.

de brouiller sans retour la maison de Gondé et les légitimés; cette division assurait son autorité dans TaTenir. Un seul homme pouvait justement être accusé de haute trahison^ le duc de Richelieu, qui avait promis par écrit de livrer la ville de Bayoane aux Espagnols* Mais toutes les femmes prenaient parti pour lui ,

et cette confédération d'un nouveau genre le sauva. Le premier président de Mesme qui se sentait coupable ^ demanda une audience au régent : à peine en sa présence , il se confondit en protestations de dévouement à sa personne. Le régent ^ sans l|ii répondre, lui montra la lettre qu'il avait écrite au roi d'Espagne pour lui garantir le concours du parlement ^ lui tourna le dos et rentra dans son appartement. De Mesme se crut perdu. Le duc d'Orléans, indigné de sa fausseté, voulait le faire arrêter. On lui fit sentir que cette âme avilie serait désormais toute à sa disposition. De Mesme conserva sa liberté > et resta à la tête du parlement de Paris.

Les personnes emprisonnées furent successivement relâchées. Le duc du Maine obtint d'abord la permission de chasser auprès de DouUens, et bientôt après celle de, quitter cette citadelle. Il protestait de son innocence, et -en effet, s'il eut connaissance des manœuvres de sa femme, il n'y participa que par son silence, et ne leur accorda aucune approbation apparente. Celle-ci, au bout de trois mois, se plaignit que le séjour- du château de Dijon détruisait sa santé. On la transféra à Châlons , puis à Savigny , jolie maison de campagne située en Bourgogne. Enfin, elle fut rendue à la liberté, après avoir écrit

trois lettres au régent ^ rédigées en toute humilité , et dont Tune contenait Faveu détaillé des intrigues qu'elle avait dirigées 6a encouragées. On exigea une pareille confession des autres détenus ^ a^ant de leur ouvrir les portes de leur prison. Le due du Maine passa plusieurs mois sans «consentir à voir la duchesse ^ tant il était irrité des tribulations que ses passions violentes et .inconsidérées lui avaient occasionnées. La clémence du régent lut acquit beau* coup d'honneur aux yeux du peuple; on ignorait

que les preuves manquaient entièrement contre les accusés, et que les punitions n'auraient pas été justifiées par des faits qui pussent les autoriser. Une poursuite judiciaire eût démontré le peu d'importance de la conjuration, et le gouvernement de la régence n'aurait pas obtenu cet accroissement d'autorité qu'elle lui donna et qu'il a conservé depuis.

Dubois fut à l'aide de l'indignation excitée par la conspiration de Cellamare, instrument élastique dans ses mains, parvint, au commencement de 1719, à faire déclarer la guerre à l'Espagne. Le maréchal de Berwick accepta le commandement d'une armée de quarante mille hommes, qui marchait contre la seule puissance favorable à Jacques II, dont il était le frère naturel. Le maréchal avait puissamment contribué à l'affermissement de Philippe V, qui l'avait comblé de faveurs; son fils même était au service de ce prince. Néanmoins, il se décida à le combattre, tant était profond le sentiment d'obéissance imprimé par Louis XIV dans l'âme de ses serviteurs.

Le régent s'efforça de justifier son agression par un manifeste. Fontenelle y qui avait le malheur

de s'être mis aux ordres de l'abbé Dubois fut chargé de la rédaction de cette pièce, œuvre froide et faible qui manquait d'inspiration.

Le 11 décembre 1718, la Suède fut délivrée de Charles XII, tué d'un coup de feu, dans la tranchée de Frederickshall. Sa sœur Ulrique-Éléonore lui succéda; elle fit arrêter le baron de Goertz, plénipotentiaire de Suède pour traiter de la paix avec la Russie. Goertz avait amassé sur sa tête des haines furieuses, en faisant avec le cuivre de Suède une opération analogue à celle qu'avait

exécutée Law en France, avec du papier. Il avait donné à une monnaie de convention fabriquée en cuivre une valeur idéale avec laquelle le gouvernement payait ses approvisionnements de guerre. Le sénat de Stockholm le condamna à mort. Gøertz marcha*au supplice avec pompe dans une voiture à six chevaux , paré de tous ses ordres et entouré des gens de sa maison. Arrivé sur Téchafaud, il se fit déshabiller par ses valets de chambre , et livra ensuite intrépidement sa tête au fer du bourreau.

Tous les plans d'Albéroni échouaient. Il venait de perdre le roi de Suède , sur lequel il fondait tant d'espérances. Son courage néanmoins ne faiblit point. La fortune , pensa-t-il , lui redeviendrait .favorable s'il parvenait à relever celle du Prétendant en Ecosse et à rallier une partie de l'armée française aux drapeaux de Philippe V.

Le Prétendit s'embarqua le 11 février , pour se rendre en' Espagne; au commencement de mars, une flotte préparée à Cadix et à la Corogne reçut cinq mille hommes de débarquement , commandés par le

duc d'Ormond. Malgré le secret soigneusement gardé» Georges se tenait prêt à les recevoir. Le régent avait rassemblé des troupes sur les rivages de la Normandie. Un contingent hollandais et autrichien bordait les côtes des Pays-Bas. Âûx termes du traité de la quadruple alliance 9 ces troupes devaient , en cas d'agression ^ être conduites en Angleterre au secours du roi Georges. Mais la flotte montée par le duc d'Ormond fut assaillie par une horrible tempête près du cap Finisterre et en partie détruite. Deux bâtiments seuls arrivèrent en Ecosse; les hommes qu'ils portaient débarquèrent 9 prirent un fort, mais ne tardèrent pas à être faits prisonniers , et on les promena honteusement

dans les villes d'Angleterre. Le duc d'Ormond, après avoir radoubé ses vaisseaux, parut sur les côtes de Bretagne pour favoriser le soulèvement de la province. Il les trouva garnies de troupes, et ses opérations se bornèrent à recevoir à son bord les nobles compromis dans les mouvements qui avaient eu lieu précédemment. Tous n'eurent pas le bonheur d'échapper à la vengeance du gouvernement du régent; quatre furent arrêtés et conduits dans les prisons de Nantes. On se garda bien de les livrer à la justice légale qui aurait tenu compte de leur simplicité, de leur ignorance et des motifs d'irritation qu'on leur avait suscités. Une commission spéciale fut établie à Nantes pour condamner ces gentilshommes et d'autres qu'on espérait découvrir. Le tribunal de mort survint escorté de deux bourreaux. Ces quatre gentilshommes furent exécutés aux flambeaux, le 26 mars 1720, et la commission en condamna seize autres à mort par

contumace. Il est dangereux pour le pouvoir lui-même de faire usage de commissions judiciaires. Ces tribunaux improvisés semblent destinés, non à juger, mais à immoler les prévenus traduits devant eux. Les peuples prennent alors une fausse notion de la justice qui ne leur paraît instituée que pour sacrifier le faible aux passions haineuses des hommes qui gouvernent; puis il arrive que les partis s'emparent de ce redoutable moyen de vengeance. Le régent donna donc un cruel et dangereux exemple. Les supplices après les troubles civils ressemblent au massacre de prisonniers de guerre qu'un vainqueur impitoyable sacrifie à sa colère. Il est difficile de justifier la rigueur du régent envers les nobles bretons. La paix était faite alors, la régence se voyait triomphante et affermie. Mais on voulait abattre pour longtemps l'énergie de caractère qui s'était montrée dans cette province.

Ailleurs on abaissait les âmes à l'aide des plus honteuses passions; là, ne pouvant corrompre, on élevait l'échafaud.

La duchesse du Maine était restée étrangère aux mouvements de la Bretagne. Trois gentilshommes bretons lui avaient été présentés, mais elle les accueillit froidement. Il n'en était pas de même de TEsagne dont les émissaires soufflèrent le feu de la révolte; et on rapporte que Philippe V versa des larmes en apprenant la catastrophe de Nantes. Quel-, que tempo après' la mort des quatre Bretons % une amnistie fut accordée. Vingt-six gentilshommes s'en

* Les quatre genUlshommes exécutés étaient MM. de Guet de Pont-Gallet , de Mont-Louis, Lemoyne, dit le chevalier de Talhouet, et du Goëdic.

i%9 HI8To1RB flULOSOPHIQUfi

brouYèrett exceptèi et demeurèrent eu Espagne^

entretenus par la libéralité, du roi.

Je ne finirai pas ce qui a rapport aux troubles îch térieurs 9 s^ns rappeler un événement bisarf e,fii«nyét à la Martinique dans les derniers mois de 1747« Mgr colons 5 fatigués du despotisme du gouverneur et d,#' Fin tendant, s'emparèrent de leurs-personnes »lefii embarquèrent sur un vaisseau qui fit voile immé^; diatement pour la France. Ils élurent un autre gouverneur et un nouvel intendant; et ce qu'il y eut de plus extraordinaire dans cette affaire , c'est que la cour confirma le choix des colons.

La campagne commença à la fin de mars 171-9^ sous les ordres du duc de Berwick^ mais en effets sous la direction du

cplonel Stanhope..Le régent avait nommé le prince de Conti commandant général de la cavalerie; il ne rejoignit Tannée qu'au mois de juin. On vit alors, ce qui n'était jamais arrivé, un prince marchandant l'honneur de commander à des Français. Pour décider le prince de Conti à partir, il fallut lui donner cent mille écus, payer ses frais de poste , et lui allouer soixante mille livres par mois pour sa table. Il voulait sans doute être indemnisé de ce qu'il eût gagné à la rue Quincampoix.

Les Anglais exigèrent que les premières opérations fussent dirigées contre la marine espagnole. Un lieutenant général français s'empara du port de Passage où se trouvaient, six vaisseaux de ligne sur le chantier, et la plus grande partie des munitions navales de l'Espagne; tout fut enlevé ou livré aux flammes. Un autre officier surprit la ville de Çentena

DU RÈGNE DE LOUIS XV. n»

et y brûla trois vaisseaux. Les Anglais en prirent six au port de Vigo, et leur flotte détruisit dans les Indes ceux que l'Espagne y entretenait. On ne vit paraître nulle part la flotte française; elle avait été anéantie pendant la guerre de la succession , et l'Angleterre ne permettait pas au régent de la rétablir.

A Paris , ces déplorables succès excitèrent un sentiment de douleur qui suspendit un instant les préoccupations du système. Le jeune roi lui-même en parut affecté.

Le maréchal de Berwick mit le siège devant Saint- Sébastien et Fontarabie. Albéroni et Philippe V nourrissaient toujours l'espoir de nombreuses défections parmi les troupes, mais la fidélité au drapeau est un article de foi pour l'officier français, D ailleurs , le régent eut soin de répandre beaucoup d'argent dans les divers

corps destinés à faire la campagne. Le roi d'Espagne se décida à se mettre lui-même à la tête de son armée. Il annonça cette résolution par une déclaration en date du 27 avril, à laquelle son gouvernement donna une grande publicité. Dans cette pièce, il traitait le duc d'Orléans de prétendu régent, et proclamant que la régence était son droit, il sommait, en vertu de ce droit, les régiments français de venir le rejoindre. Des grades et des récompenses attendaient les militaires qui obéiraient à cette injonction. Le régent lui opposa une éclatante manifestation. 11 déféra aux parlements la déclaration du roi d'Espagne qui fut flétrie unanimement par leurs arrêts. Dans cette circonstance, le parlement de Bretagne se prononça comme les autres cours. Le régent fit écrire au maréchal de

SS4 mSTOIRE PHILOSOPHIQUE

Berwick, une lettre de la main du roi, qu'on publia également, et où ce jeune prince disait : « La guerre que je suis obligé de porter en Espagne n'a pour objet ni son roi qui m'est uni de si près par les liens du sang, ni la nation espagnole que la France a si constamment secourue de son sang et de ses trésors pour lui conserver son roi; mais seulement un gouvernement étranger qui opprime la nation p qui abuse de la confiance du souverain, et qui n'a pour but que le renouvellement d'une guerre gêné-*

raie C'est au seul ministre d'Espagne, ennemi du

repos de l'Europe, que j'impute les résistances du roi catholique à la paix, les conspirations tramées çn France, tous ces écrits, également absurdes dans leurs principes, et injurieux à mon autorité qu'on attaque dans la personne de mon oncle, le duc d'Or* léans, qui en est le dépositaire. »

L'élite des troupes d'Espagne se trouvait en Sicile; celles qui accompagnaient le roi, mal armées^ mal équipées, n'égalaien pas le nombre des assaillants et ne pouvaient opposer une résistance sérieuse. Néanmoins, Philippe s'avança jusqu'à Pampelune. Saint-Sébastien avait été pris; Fontarabie capitulait malgré l'approche de son roi. Les défections attendues ne se réalisaient point. Âlberoni aperçut alors le précipice où ses illusions et sa politique imprudente l'avaient plongé. Toutefois, Philippe V persistait à se présenter devant l'armée française, persuadé qu'à sa vue tous les drapeaux s'inclineraient devant lui. Le cardinal sentit l'inutilité et le dangei^ de cette démarche. Il prit des mesures pour que l'escorte qui conduisait le cortège royal s'égarât ,

et peu après , il décida le roi à retourner à Madrid.

Que serait-il arrivé de l'apparition de Philippe devant le camp français? Le ministre de la guerre avait recommandé au maréchal de Berwick de respecter, quelque chose qui arrivât, la personne du roi d'Espagne. Si Ton eût tiré sur le petit-fils de Louis le Grand, un cri d'indignation eût retenti d'un bout de la France à l'autre.

Le maréchal conquit la Navarre et la province de Guipuscoa, il porta ensuite le théâtre de la j^uerre en Catalogne, où il attaqua et prit Urgel. Dans le même temps , la cour de Madrid apprit que son armée de Sicile, à la suite de plusieurs combats glorieux, avait succombé sous le nombre , et que l'île était presque entièrement soumise à l'empereur. Cette coïncidence de nouvelles fâcheuses plongea le roi et la reine dans un profond découragement, Âlberoni seul resta inébranlable; afin de priver la France de ses alliés, il entreprit de jeter l'Espagne dans les bras de l'Autriche et de l'Angleterre, en demandant, à l'une, la main d'une ar-

chiduchesse pour le prince des Asturies , et ouvrant à l'autre les ports du Mexique. 11 y avait quelque chose de romain dans Tâme de ce prêtre. Son malheur voulut qu'il rencontrât pour adversaire un homme aussi habile qu'astucieux. Albéroni ne sut pas mesurer l'étendue de l'influence que Dubois exerçait, et quand il s'en aperçut , il se trouva trop engagé pour reculer.

Après la prise d'Urgel, Berwick mit ses troupes en quartiers d'hiver. Les hostilités étaient suspen- I. 15

iiê HrsTOiftÉ philosophique

dues, le» intrigues de la diplomatie devaient lèà remplacer. Le régent désirait terminer cette guerre de falti*ille quî ôoiildtait en France le dégoût et l'indignation. Elle ne pouvait finir que par la ôïiuté d'Albéronî. L'Angleterre avait atteint lé but qu'elle d'était pr<]rposé éti pi^cnaùt les armes. L'intérêt de isùti coinmereel lui conàeillait la'paix et elle pei*mît à don pewsiotinaire Dubois d'ëïïiployei* fonate son habileté à consommer la perte d'Albéfonî. Touâ tés moyens furent mis en œuvre. Daubentoïï ^eçut la mission d'agir suî* Tesptît dri roi. La réiné avait âitaebé à sa pefsonrte une fyaysanne du dtidié de Parme j Laurd Piscatcerri, sa nouï^rice ; sotlvéùt, dàttâ les goiivertiements absolus , lès rétolïï-tîons partent d*une cau^e infime, d'autant pltis redoutable, qu'elle agit inaperçue. Laura, comme toutes le^ confidêûtèà de bas étage , était envieuse et détestait Albéroûi. Dubois tira parti des dispositions de la nourrice , la gagna et la fit agir. H fallait persuade** à la reine que le cardinal Favait sel'vie avec mala-dresse. On approche vite de Toreille d'un prince quand on lui fournit léâ moyens de rejeter sur Htt âtitre le poids de ses pto-preâ déceptions. D^aiUeurs, on irtiputé Volontiers des tôté à ceux que la fortune abandonne. Laura n'eut pas de peine à

convaincre là reine qu'Aïbéroni perdait pâ^ sa faute la partie qu'il avait jouée pour éffe. Enfin, Dubois obtint que le doc de Parme envoyât le marquis de Scotti à Madrid, i'eprésetrter à Philippe V la nécessité de satisfaire i'Europér, put la disgrâce dé son ministre. Le 5 décembre , Albéroni reçut du roi l'ordre de quitter Madrid dans huit jours, et TEspagne dans trois semaines. 11 lui était eùjoint de

bu ktC^È DE LôtJië iv. W

partir satis cbërfelier a voir ni lé roi ni là i*eifiè. Philîppè de-mahda f)Our lui dès pässe-porls àti fégëiii, àflii ^tl'il pût èri àùl'ê-té trèvèfèér le ihidi delà i'raiidë jusqu'à Aiitibès, ou il devait s'ètn-barqief* pout Gènes. Slif sa rbute, èri Espagne, il ftii deux foiS attaqué et riiàri(|uà de pèdrfe fa vie. tè règènt envoya lé clièvà-lîer de Màfcien l'âtièndre a la frontière âtec bfdhe dé ràcctfttp'agnér jusqu'à Aiilibés. Màrdëii lé ffaîtS avec égâW ; ttiâis ne permit pas qii'il devînt l'objet d'âtifedii hômmâgê. Le cardinal eibâl-dît iitié violente colère contre la cour d'Ëspaghè , iiiiaî il fie pron-dii^a pas un seul mot (Jtii pût coiùprdnièttre quî que té fût éh France. Arïïvê en Italie , le pàpé i^aitii lui ôtèy lé fchàpèàii et lui fâîl'è feirè sdti ptô^ 6ès. Le sacré fcoUégé s'y opptiéai ; uti pareil ëiètnplé iê la défchéanfee d'ilii cardinal eût ménâèè l'avenir de tdiia léa aluires. Àlbéroiii âvdit vît ââ brillante fôrtiinë lui échappér cotiinë tin sôtige; il éé réâîgnà éi vécût tràijquillé eti Italie àvéfc lèà richèsâè^â^ âàu- HéÈ dû nâiifrâgè. Son ^énié avait fconçu un iraâte âystème. Il échbuà , paròè (^vCxl n' apprécia pds là téridaticé dé son é)o(|tië, tolité dirigée vers le rèpoài. Diibtfsi â'èmpresâà d'aIiIducé]^ ati fcothte Stànhd^é là diégrâèè dii cardinal. On t*émârque dans ta lettre qu'il lui écrivit les)hraèès éuivanté^ : (< Oh riè peut apprendre ce dénoûment sans

faire réflexion, tiilord, éfür la jùaticè qu'dti ddit à tdtfé Exceliè-
tice d'âi^oir prof(osê d'âuàsi grsthdg projeta et dès rfiééurèd àûà-
Si jastée poiir lè^ ëtmduirè à leur fiti. Son Àltésâe Rôylàl éàt
rètt(plié de la réconndissathce qti'ôtif vous doit, et de \à gloire
que lé rdî , vôtre maîf^e , et toute votre' ridtlon actldièl*ent dans
le^ cirèòùétahèès i(tli

décident du bonheur de toute TEurope. Ce sont les vrais senti-
ments de son Altesse Royale, qui s'intéresse autant à la gloire de
Sa Majesté Britannique qu'à la sienne propre, et qui regarde tous
les événements qui peuvent contribuer à rétablir la tranquillité
publique, comme des fruits heureux des liaisons qu'elle a
contractées avec TAngleterre. Aussi, ne veut-elle rien omettre ni
négliger de tout ce qui peut en affermir les liens , par une corres-
pondance parfaite, et par toutes les attentions que l'amitié peut
inspirer. »

La chute d'Albéroni aplanissait, en effet, les difficultés qui
s'opposaient à une pacification. On la proposa à Philippe V.
L'ombre de Louis le Grand sembla alors lui apparaître pour rani-
mer son énergie. Il demanda la restitution de Gibraltar, de Port-
Mahon, la cession de la Sardaigne, et la réversibilité ^

de la Sicile à l'Espagne, en cas d'extinction de la je

branche autrichienne. Les puissances coalisées lui m

déclarèrent que la guerre continuerait avec plus de ^

vigueur que jamais s'il n'adhérait pas purement et ^t simple-
ment au traité de Londres. Philippe se rési- — gna. Le marquis de
Beretti - Lanti , son ministre ^

à la Haye, apposa par ordre, et au nom de son ^

maître, sa signature au traité de Londres, le 17 février 1720.

Tout était consommé. La marine espagnole se trouvait détruite; son commerce dans les Indes avait passé aux Anglais. De longtemps l'Espagne épuisée ne pourrait se relever, ni jover un rôle dans le monde. Inutile alliée de la France, elle n'ajouterait rien au poids de cette puissance dans la ba- " ^

lance des nations. Les affaires des Anglais étaient faites. Dubois avait gagné son argent. L'empereur possédait la Sicile , au lieu de Tâpre et stérile Sardaigne. Le duc de Savoie subissait la plus humiliante mystification. La France gardait Dubois et aurait bientôt l'insigne honneur de le voir cardinal et premier ministre. Pour ce résultat , les lis s'étaient inclinés devant le drapeau anglais ; la France avait prodigué à ses ennemis natui^els ses trésors*, son alliance et son sang : et le régent, que gagnait-il à cette politique honteuse ? Les inquiétudes que Philippe V lui donnait pour sa régence sont-elles de nature à le juřtifier? Ce pauvre roi visionnaire, hypocondriaque, qui se sentait la tête vide, se confessait tous les jours, et néanmoins forçait son confesseur à passer une partie des nuits auprès de son lit, de peur de mourir sans confession, était-il véritablement à craindre pour lui? Quant à l'éventualité de l'ouverture de la succession au trône , elle s'éloignait tous les jours par l'affermissement de la Santé de Louis XV. Mais le duc d'Orléans subissait, en dépit de ses lumières, l'empire que le vice hardi peut exercer sur un égoïsme sans force et sans caractère.

Une suspension d'armes fut conclue aussitôt que l'Espagne eut adhéré au traité de Londres, et on décida que, pour régler les prétentions respectives des cabinets de Madrid et de Vienne, un congrès serait réuni à Cambrai.

' La richesse ûclive et momentanée du système avait pourvu aux subsides et aux frais de la guerre. Le papier restait en France; l'or contre lequel on Téchangeail passait à Londres et à Vienne.

?3o HİSTQIRP Pİflİ.OSOpHIQPP

Dİİ|)pis mérit^ij; réppippense , apssi (İenjand^t-i} effrpntép-nieHt an régent Tarpjiej^ptjé de CamJ^Fai réceparfleat vacant;, «Tpİj ^rchevêqİjp! s'écrlç celuici, ah! mon Dieu, m Puboi^ donnp Qr4re 4 Dp^ tQupbee, envoyé dp frjİpcp à f^({n4r^at 4© fair§ ^plUfçiter Ip dpc 4'Qrlé^ps pfir le roi d'Apğ|et^rre. A la première ouverture, Qeorgps éplatp 4p rjre : (< Qup dira Je rpgent, 4'un princp profeglant " sfi mêlant de la ppminatjon d'up archev^q^p catljOT lique? — Sire, il rira et il accprdera ; » et eu rpêpfç tepapp Ppstouches liji présente uqe jpttre toqtç fér digée. Georges \$igne, elle est expmdiép^ et Dpbqf^ eşt ^rpheyêqup de C^pİbraj-

DU RÈGNE DE hOVLs XV. |8|

CHAPITRE X

gPITp BT FİW m Ik RÉGENCİS,

le régent demande en mariage pour Louis 3fV une infante d'Espagnç, à la condition que le prince des Asturies épousera sa fİİa* mademoiselle de Montpensier. I^hflippt Y accueille ces (|e|i)i propositions, la première avec jpiİe, la seconde avec peİn«.

— Louis XV donne son consentement.— Méhéqnet-Eflendi, ambassadeur du sultan Achmet, arrive à Paris. — Audience que le

roi accorde à lléhémet. — Méhémet n'obtient rien de Dubois. Mépris qu'il copçoit de son caractère, — Dubois reçoit la dignité de cardinal. — Marianne-Victoire , infante d'Pspagne , desijnéc en mariage à Louis XV, arrive à Paris où elle doit être élevée.

— Dubois veut être premier ministre. Le régent lui accorde cette favieur. - Querelle du maréchal de Villeroy et de Dubois. Le maréchal est arrêté et epsuitf^ e^ilé^— FJeqry q^'iUfi la çouf. — Douleur du jeune roi. Louis XV lui ordonne de revenir. — La cour, la magistrature et le clergé sont aux pieds de Dubois. — Sacre du roi à Reims. — Le roi déclaré majeur. 11 confirme Dul)ois d^ n^ la place (je premier ministre sous la direction du duc d'Orléar)s. -Dubois accumule sur sa tête plusieurs autres fonctions. Il voudrait être chancelier. Il aspire à être déclaré souverain de Cambrai et de son territoire. Il se donne six abbayes. Le travail l'excède. Ses subordonnés l'en accablent. Ses inquiétudes; son découragement; ses agitations. Sa maladie, ses imprécations. Il élude la réception du viatique. Sa mort. Joie dii peuple. Le duc d'Orléans ne lui accorde aucun regret. — Disgrâce de Le Blanc, ministre de la guerre. — Le duc d'Orléans , premier ministre. L'ennui, suite de la satiété des plaisirs, le consume. Sa mort. Le jeune roi donne des larmes à sa perte. Indifférence du public. Causes de cette indifférence. Jugement que porte de lui la postérité.

Pendant le cours (Je l'année 1719, la Russie et la Suède firent la paaiç; sous la médiation de la France, le régent ipénagea de plus un traité d'alliance et

de garantie entre cette dernière puissance et TAn-
gleterre.

L'Espagne était, assez affaiblie pour ôter toute appréhension au régent et au gouvernement anglais : un rapprochement avec Philippe convenait dès lors aux intérêts de la maison d'Orléans. Dubois et le régent conçurent à ce sujet une combinaison qui fut couronnée du succès. Ils arrêterent qu'on demanderait en mariage pour le jeune roi, l'infante d'Espagne, fille d'Elisabeth Fa'r-nèse, mais le régent exigeait que le prince des Asturies épousât une de ses filles. L'infante n'avait que quatre ans; ainsi on prolongeait l'éventualité de la succession à la couronne; et dans la supposition de la vacance du trône de France , on formait, avec la maison de Philippe V, une liaison assez intime pour qu'une sorte d'impos[^] sibilité morale s'opposât aux prétentions de la branche espagnole. ■

L'amour que Philippe V conservait pour son ancienne patrie, lui fit accueillir favorablement ridée d'une union avec le jeune roi. 11 jouissait, à la pensée de placer sa fille dans ce beau pays de France, qu'on ne quitte que par une insurmontable nécessité, et qu'on regrette toujours; mais il s'en fallait que l'alliance avec le duc d'Orléans qui venait de lui faire la guerre, plût à son cœur. Dubois se chargea d'arranger cette difficile affaire. Personne n'était plus habile que lui à débrouiller les intérêts divers, et aies faire converger vers le but qu'il voulait atteindre. Il s'adressa à Daubenton , confesseur du roi d'Espagne. Chez ce jésuite. Français luimême , la prédilection pour son ordre n'excluait pas

un attachement véritable pour le pays qui l'avait vu naître. Dubois concilia promptement ces deux sentiments, en promettant à Daubenton de faire recevoir en France la bulle Unigenitusy et de donner aux jésuites la direction de la conscience de Louis XV. La première clause lui importait à lui-même pour arriverau cardina-

lat , qu'il convoitait; quant àTautre, il se souciait peu qui confes-
serait le roi , et même si le roi se confesserait. Ces points accor-
dés , Daubenton fit à Philippe V un scrupule do conscience de se
tefuser à une double union, gage de paix et de concorde entre les
deux nations. Philippe céda, mais en mettant pour condition que
la direction de la conscience de la jeune princesse ne serait
confiée qxx'à, un jésuite.

Il restait à faire agréer à Louis XV ce mariage dont
1^ époque était si éloignée. Le régent le lui proposa en
F^résence de M. le duc surintendant de son éducation,
<iu maréchal de Villeroy et de l'évêque de Fréjus
cju'on avait disposés à entrer dans les mêmes vues.
Jlie roi se montrait soucieux et mécontent; quelques
iarmes mouillaient ses paupières, mais il gardait le
silence. Villeroy lui dit : « Mon maître, décidez-vous,
ï*aitez la chose de bonne grâce. » Fleury lui parla
Xongtemps à voix basse, et enfin déclara, en son
Xiom, qu'il irait au conseil donner son adhésion. 11
^'y rendit en effet , et prononça un oui bien faible.
Aussitôt le régent nomma le duc de Saint-Simon
ambassadeur extraordinaire à Madrid , pour aller
faire la demande de Tinfante. Quinze jours après, le

duc d'Ossone demanda la main de mademoiselle de

Montpensier pour le prince des Asturies,

234 HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

Pendant que cette négociation se suivait à LM[94ri4] le sultan Achmet envoyait ftpe 3.piba8sa4e solennelle à Louis XV. Mébéipet-pffendi , plwrgé de représenter la Porte, débarqija à Toulon , nialgr^ les cl^^\^t^^ *qu^ la peste pouvait inspirer ; 6oi^g.ptepersonBP^ ^9^^^ conipagniaient. 4près avoir snbi nnie qnarH^^^ine , il traversa avec Ixpnneur \^. France surprise d^voir^ pour l^ prenièr e fois , un délégifé du Gr^Rd Seigneur. Le prétexte de sa piis^ion était d'p.nnoncQr au roi de France que le souverain de Ti^lamisraf consentait au rétablissement de T^glise c^tb-oliqn^ du Saint- Sépulcre à Jérusalem. Ljbs intrigue^ dçp^ schismatiques grecs avaient jusqn ^ ce njornent 3nsT? pendu le consentement du sultan. Lonis ^ÎY» ai| temps de sa gloire, le sollicita en vain. Mais les circonstances n'étaient plus les mêpies. Le divan, huipilié par le traité dp Passarowitz, souhaitait vivement une alliance avec la France, et ce désir }e rendait plus facije. Le motif réel et sepret de l'ambassade était donc de npuer une liaison intime avec ROns. La Porte ne pouvait choisir une circonstance moins favorable. Elle avait à traiter avec un bon^me qnii comptait pour rien l'avantage de TÉtat, et n'était mû que par son intérêt personnel. Cet intérêt ne permettait pas à Dubois d'écouter les propositions d'una nation infidèle et en même temps ennemie (Je l'Antriche. 11 eût mécontenté Tempereur qui demand^^it pour lui le chapeau de cardinal, et le pape de qjii il l'attendait. 11 se garda donc d'accueillir les onyeftrques que Méhémet-Effendi lui fit à ce snjet. L'an*bassadeur ne réussit pas

mieux lorsqu'il sollicita l'intervention du gouvernement français pour res-

DU B1È6DÎE DP LoPI5 Vf. ^5

treipdre Jes dommages que les chevaliers dp 5f3il.te faisai pijt éprouver au commerce (}es Ottofna)i§-,

Méhémet ij'pbtint rien , mais fut traité avec splen-' deur et présenté au jeuqe roi. Le détail de cette entrevue, raconté avec esprit et dans le style oriental, par IVÎ.ébéipet luj-înême, est assez curieux pour lopritpi? d'être cpns(3fyé.

« Aussitôt qu'il m'aperçut avpç sop gouverueiir , il pe tourna de jflpn cjàtè et je l'abordai. Pivers di§- <îoi|r9 d'amitié furent le sqjet de notre eptretien. |1 ^lait charmé d'p^aminer nos habits, nos poigpards les ups après les autres. Le marécljal me dpbiancja : «Que dites-vous de la beauté de napn roi? — Qpe J)ieu soit loué ! réppndis-je, et qu'il le préserve (Je maléfice (del cattiv^ occhio) ! — Il p'a qpiB opze ^np (et qil^tre mois, pjouta-t-il; sa taille n'est-elle pas prpportipnnèe? Remarquez surtout que ce sont ses prpr près cheveux. » En disant cela, il fit tourner le rpi , ef je considérai ses cheveux hyacinthe, ep le caressant; ij^ étaient eomo^e des fils d'or bien égalisés et lui vepaient jusqu'à la ceinture. « Sa démarche, reprit encore le gouverneur, est aussi fort bejle. » Il dij ep fppn^e temps au roi : « J\larchez de cette nia-nière, que Tgu vous voie. » Le roi , avec la nfiarc^e mfijestueii^e de lapprdriit, alla jusqu'au milieu de la salle, après qupi, il revint. <(Mafche? avep plus de vitesse, ajputft ensuite Ip gopverneur, pour faire vpir votre légèreté

f Le sultan se décida à faire payer, par les négociants euro-péens établis d^ps ses Ëia(\$, |e tort que causaient ^ ses sujets les

entrepri-r ^ des chevaliers de Malte. Les réclamations du comu^erce furent plus efficaces que celles de la diplomatie de Constantinople , et un «ccord coipipun de toutes les puissances réduisit Tordre de Malte i n'exercer d'Iiqstilités que contre les pirfit^ barl^ar^i^es.

à courir. » Aussitôt le roi se mit à courir avec précipitation. Le maréchal me demanda après cela, si je le trouvais aimable. Je lui répondis par cette exclamation : « Que le Dieu tout-puissant, qui a créé une si belle créature, la bénisse! »

Méhémet parut s'accommoder de nos usages, et admira en homme éclairé nos monuments. Il partit pénétré d'un profond mépris pour Dubois, qu'il avait su apprécier. « de derviche, dit-il , m'ç. donné audience sur des tapis d'or , mais il n'a pu se résoudre à me dire une parole de vérité. »

Le régent, mal dirigé par son ministre, avait dédaigné de s'unir avec la Russie, la Turquie et l'Espagne. Alliée ainsi avefc le Nord et le Midi , la France serait devenue l'arbitre de l'Europe. Mais il faut de l'élévation dans l'âme pour voir de haut les intérêts des peuples. Les cœurs honnêtes, que le sentiment personnel ne domine pas, embrassent l'ensemble des affaires et les jugent avec sagacité. Les égoïstes entreprennent rarement de grandes choses, parce que la préoccupation de ce qui les concerne en détourne leur attention.

Ce fut vers la même époque (16 juillet 1721) que Dubois obtint la dignité de cardinal. Nous avons vu comment Tencin profita de la vacance du trône pontifical pour obtenir du cardinal Conti , l'un des pré^ tendants à la tiare, la promesse du chapeau en faveur de Dubois. Depuis longtemps celui-ci employait toutes les

ressources de l'intrigue pour arracher à la cour de Rome une faveur que le pape Clément XI éluda toujours. On avait répandu l'argent avec profusion dans la famille du pape et parmi les personnes

qui rapprochaient. Le régent qui avait dit à ses familiers : « Si ce coquin ose me parler du chapeau, je le ferai jeter par la fenêtre , » écrivit néanmoins trois lettres très-pressantes. Le roi d'Angleterre, à qui le ministre français avait persuadé que de sa propre fortune dépendait le maintien des traités existants entre les deux nations , pressa l'empereur de solliciter le pape; et le Prétendant, d'accord pour cette fois avec son compétiteur, donna son suffrage à Dubois, pour prix de l'assurance d'une pension et de l'espoir de la protection du gouvernement français. Nous savons ce que le nouveau Cardinal avait fait pour la bulle (t contre le jansé-Jtâisme. « Il convient, s'écriait-il, que je profite de l'occasion de me mettre à l'abri des événements de ce p^ays-ci; m et il remuait toute l'Europe pour se mettre ^in effet à l'abri , sous ce chapeau qui rend inviolables ceux qui le portent. Il espérait d'ailleurs effacer P)ar l'éclat de cette dignité la bassesse de sa naissance. Le régent, en le présentant au roi, lui dit : r< Sire , j'ai l'honneur de vous présenter Tarchevêque cie Cambrai, au zèle de qui Votre Majesté doit la tranquillité de son État et la paix de l'Église de i'-rance, qui sans lui allait être déchirée par un schisme cruel. Le pape , pour reconnaître des services aussi importants, vient de le récompenser par un chapeau de cardinal.»

. Le roi, quelques jours après, lui donna la calotte, et on y joignit l'abbaye de Cercamp. Jamais traître n'avait été plus magnifiquement récoropensé. Dubois, à la nouvelle de sa promotion , se comporta avec beaucoup de tact; il ne témoigna ni en-

gouenient, ni embarras pendant ses visites de cérémonie. « Daüs Taudiehee de lifadame, mère dii régent, qui professait un profond mépris poui* lui; il se présenta avec la contenance d'un homme iind déconcerté, mais pénétré de respect et de rècoiinaissance : il parla de la surprise où il éiàii dé soii nouvel état, de la l)assesse de sa naissance, dû néant d'où le régent l'avait tiré. i'out ce que là haine et l'envie auraient pu lui reprocher, il le dît iui-même avec dignité, s'assit un moment sur lé tatoùret qui lui' fut présenté, se couvrit pour marquer simplement l'étiquette , se releva presque aussitôt en se découvrant, et se prosterna devant Mardame lorsqu'elle s'avança pour le saluer. Elle ne put s'empêcher d'avouer, lorsqu'il fut sorti, qu'elle était contenté dii maintien et du discours d'un lionimè dont l'élèvàtiori l'indignait. » (Mémoires dé Ductds.)

Nous avons parlé précédemment dé l'espèce de révolution que produisirent son entrée au conseil et sa prétention a la préséance sur les ducs. À là suite dé ce différend , lé duc de Noailles f lit exilé , et on ôta de liôùtéau les sceaux au chancelier d'Aguésseau , que le régent relégua à sa terre dé Frênes. b'Armenoiiville lui succéda.

La jeune infante d'Espagne (Màrianné-Victdîre) devait être élevée en France. Elle arriva à P'àris, le 2 mars 1722. Le cardinal dubdîs tint là pronièssè qu'il avait faite à Ûaiibenton de donner au roi un confesséiir iésuite ; le père de Lînières fut nômmè^ à là place de l'àbfcê Fleury, sous le prétexte du gi*àrid âge de ce dernier. IVİais comme Dubois né faisait rien siniplement et sans que la fourberie àè mêlât à toutes

ses actions y il s'avisa de dire que le roi d'Espagne avait exigé ce changement. Aussitôt dénégation du duc de Saint-Simon, qui affirme que Philippe V ne lui a parlé d'un jésuite que pour l'infante : embarras du cardinal qui bredouillé on ne sait quoi, conirié cela lui arrivait toutes les fois qu'il était déconcerté. Le réglent se met à rire et termine la discussion en disant au duc de Saint-Simon : « Tout ce que nous vous demandons, c'est que vous ne nous démentiez pas ; car nous avons dit à tout le monde que c'était aux pressantes instances du roi d'Espagne que nous avions donné au roi un confesseur jésuite. »

Le duc d'Orléans s'engourdissait sous l'influence enivrante de la mollesse, et le travail lui pesait. Dubois s'appliqua à le lui rendre encore plus lourd ; il lui présentait les affaires dans les riiments où elles devaient l'importuner davantage, afin que le prince fatigué lui en abandonnât la direction. 11 prétendit que l'air de Versailles serait utile au jeune roi, après une maladie qui venait d'alarmer ses sujets. Le but du cardinal, en transportant la cour et le gouvernement à Versailles, était (Je dégoûter de plus en plus le régent des soins du gouvernement. La nécessité de résider dans cette ville, séparé des compagnons de ses plaisirs, et contrarié dans ses habitudes, devait lui en rendre le séjour insupportable. Enfin Dubois parvint à éloigner ceux de ses amis dont il craignait l'influence. 11 fit exiler Noce et le comte de Broglie.

En possession de l'esprit de son maître et de tous les détails de l'administration, il ne lui manquait

que le titre de premier ministre auquel il aspirait depuis longtemps. Il tâta le régent à ce sujet, en lui disant : « 11 est impossible que la machine du gouvernement puisse agir, si tous les ressorts ne sont pas dirigés par une seule main. Il faut donc que le

point de réunion soit vous ou moi, ou tel autre que vous voudrez choisir; sans quoi rien n'ira, et votre régence tombera dans le mépris. — Ne te laisses-tu pas tout pouvoir? répliquait le régent; que te manque-t-il pour agir? — Non, répondait Dubois, le titre fait principalement l'autorité d'un ministre : on lui obéit alors sans murmure. Sans un titre, tout exercice de la puissance paraît une usurpation, et trouve des obstacles. »

Cependant le régent hésitait. Ne semblerait-il pas déclarer ainsi lui-même son incapacité? D'ailleurs la robe de pourpre dont le favori était revêtu n'empêchait pas le mépris public d'arriver jusqu'à lui. Dubois imagina de mettre en jeu, près du duc d'Orléans, Lafitau, évêque de Sisteron, dont il avait éprouvé le talent pour l'intrigue. Celui-ci appuya ses sollicitations sur des motifs tirés de l'intérêt personnel du prince ; et nous savons que ceux-là lui paraissaient toujours décisifs. A peine Lafitau eut-il effleuré la matière que le régent, voyant où l'évêque en voulait venir, l'interrompit : « Que diable veut donc ton cardinal? Je lui laisse toute l'autorité d'un premier ministre : il n'est pas content s'il n'en a pas le titre. Et qu'en fera-t-il? Combien de temps en jouira-t-il? Il est pourri : Chirac, qui l'a visité, m'a assuré qu'il ne vivra pas six mois. — Cela est-il bien vrai, monseigneur? —

Très-vrai; je te le ferai dire. — Cela étant, reprit Tévêque, dès ce moment je vous conseille de le déclarer premier ministre : et plus tôt que plus tard.— Comment? — Attendez, monseigneur, nous approchons de la majorité : vous conserverez sans doute la confiance du roi; il la devra à vos services, à vos talents supérieurs; mais, enfin, vous n'aurez plus d'autorité propre. Un grand prince comme vous a toujours des ennemis ou des jaloux : ils chercheroient à vous aliéner le roi ; ceux qui l'approchent de plu»

près ne vous sont pas les plus attachés.. Vous ne pouvez pas, à la fin de votre régence, vous faire nommer premier ministre , cela est sans exemple : faites cet exemple dans un autre. Le cardinal le sera, comme Vont été les cardinaux de Richelieu et Mazarin. À sa mort, vous succéderez à un titre qui n'aura pas été établi pour vous, auquel le public sera accoutumé; que vous aurez Tair de prendre par modestie et par attachement pour le roi, et vous aurez en même temps toute la réalité de la puissance. »

Dubois ayant vaincu la résistance de son maître^ n'avait plus à craindre que les clameurs du maréchal de Yilleroy dont il connaissait l'antipathie , et l'opposition froide et inflexible du duc de Saint- Simon.

Il commença par prodiguer ses respects au mare' chai qui n'y répondit que par des mépris. Pour dernière ressource il s'adressa au cardinal de Bissy, ami du maréchal , et le pria d'être l'intermédiaire de la réconciliation. Celui-ci alla trouver Villeroy, lui peignit la douleur du cardinal Dubois de ne pouvoir I. 16

«4S HISTOLHfi PHILOSotWQOË

obtenir Èég bonnes grâces, dans un ittooÉdfit Cfft il avait un si grand besoin de consulter ses lumières > ne voulant se conduire que par ses conseils.

La flatterie séduit d'autant plus facilement In sottise, qu'elle est plus exagérée. Le maréchal consentit à sacrifier ses répugnances au bien de VÈtaU Dubois voulait aller le remercier de ses bontés et protedtelt dé son dévouement. Villeroy, poussant la générosité jusqu'au bout, lui défendit de se rendre chez lui^ et annonça qu'il irait le voir.

En effet, le lendemain, jour d'audience des ambassadeurs, il entre, accompagné du cardinal de Bissy, dans le cabinet du ministre sans permettre qu'on l'annonce. Dubois se précipite presque à ses genoux, se plaignant d'avoir été prévenu. La conversation Commence par des compliments réciproques; ensuite le maréchal, afin de prouver la sincérité de ses sentiments par la franchise de ses conseils, rappelle au cardinal quelques fautes de conduite-; puis, s'animant par degrés, il en vient à des vérités dures. Les efforts de Bissy pour le calmer ne faisaient qu'animer la colère du vieillard; passant aux invectives et haussant la voix de manière à être entendu de la dernière antichambre, il se met à énumérer toutes les infamies qu'on reprochait à Dubois, et enfin le menace de le peindre. « il ne vous reste, lui dit-il d'un ton railleur, qu'un moyen de vous sauver; vous êtes tout-puissant, faites-moi arrêter, si vous l'osez. » Bissy, outré, prend Villeroi par le bras et l'entraîne vers la porte.

Les éclats de voix du maréchal avaient rendu la

• **bt** RÈGNE D» LOTJLS XV. 24B

Mène publique. D'ailleurs sa forfanterie le portait à n'en rien faire. Dubois furieux courut se plaindre au régent) proposant le choix de sa retraite ou de Texil du marichal

Le régent avait trop d'esprit pour ne pas sentir qu'ayant abdiqué son autorité dans les mains du cardinal il fallait au moins qu'il se montrât décidé à le soutenir II lui avait déjà sacrifié ses amis Noce et Broglie» il ne pouvait lui préférer Villeroi* Aussi prit-il sans hésiter la résolution d'exiler celui-ci; mais avant de l'exécuter, il voulut se procurer l'assentiment du duc de Bourbon, surintendant de l'éducation du roi, et celui de Saint-Simon»

L'ap[^] probatioa de ce dernier n'était pas douteuse. Il a'aimait paa le maréchal. D'ailleurs , son èaractèfid le portait à la sévérité contre ce qui semblait fron-der l'autorité du maître. 11 contribua à décider le duc de Bourbon; c'est ce qui importait au régent. Car il lui fallait braver l'opinion répandue par le maréchal) que la sûreté de la personne du roi dépendait de sa présence. L'improbation de M. le duc eût porté à Textrême et la défiance et les murmures.

La nécessité d'éloigner le gouverneur étant reconnu » on résolut de le laisser s'endormir dans ea kufl&sance[^] et de différer jusqu'à ce qu'il eût donné au régent une cause de mécontentement personnel. Chacun blâmait son emportement[^] mais le ministre était si odieux, que la punition aurait paru disproportionnée à la faute.

L'occftiion ne se fit pas atteadre. Le régent, s'éfatnt rendu chez k rot > le pria de passer dans «n cabinet,

ayant besoin de Tentretenir seul un moment. Le maréchal s'y opposa y disant que le roi ne pouvait avoir des secrets pour son gouverneur, que le devoir de sa place l'obligeait à ne pas le perdre de vue im instant[^] et qu'il répondait de sa personne. Le régent[^] simulant l'indignation[^] lui répliqua sèchement : (c Vous vous oubliez[^] monsieur , vous ne sentez pas < la force de vos termes : il n'y a que la présence du j roi qui m'empêche de vous traiter comme vous le[^] méritez. » Puis il fit une profonde révérence au roi, [^] et se retira*

Le maréchal, déconcerté, prit le parti d'aller s'ex— . pliquer avec le régent, et de lui faire agréer sesa excuses. Il se rendit le lendemain à midi au Palais— Royal. La visite était prévue ; on

l'attendait; BxiM moment où il ordonne qu'on l'annonce au prince , m Lafarre , capitaine des gardes du régent, lui demande ^ son épée ; on l'entoure , on le porte dans un carrosse attelé de six chevaux qui partent à l'instant, et quelques heures après il est à Yilleroy. Là, il reçoit un ordre qui l'exile à Lyon, dont il est gouverneur.

. Ainsi s'éclipsa ce vieil ami de Louis XIV, malheureux à la guerre, inhabile au conseil, qui prétendait faire de la royauté une espèce de divinité dont Téclat devait rejaillir sur lui ; homme dont l'oi^ueil n'eût pas manqué d'une certaine élévation , s'il ne l'avait sans cesse amoindrie par la petitesse de sa vanité.

L'évêque de Fréjus joua une comédie assez ridicule, mais qui devait accroître son pouvoir sur l'esprit du roi. U disparut, en écrivant au régent

que sa tête fatiguée avait besoin du repos de la campagne; il n'indiquait pas le lieu de sa retraite. Le roi avait pleuré en apprenant la disgrâce de Yilleroy , et le reste de la journée il se montra triste; mais le lendemain , lorsqu'il s'aperçut de l'absence de son précepteur^ il manifesta le plus violent désespoir. Le régent y fort embarrassé, faisait chercher Fleury de tous côtés. On découvrit enfin qu'il était àBasville. Belle-Isle et Le Peletier-Desforts y couru-* rent , et lui remirent ce billet du roi : « Vous vous êtes assez reposé; j'ai besoin de vous; revenez au plus vite. » L'évêque revint sans résistance et sans explications. Il avait obtenu une éclatante manifestation de la tendresse du roi , et il prouvait au régent que désormais il faudrait le ménager et compter avec lui.

Cette difi&Culté résolue, Dubois envoya le comte de Belle-Isle chez Saint-Simon, pour sonder ses dispositions ^ Belle-Isle ne lui

dissimula pas qu'il lui apportait la paix ou la guerre, et que le cardinal lui laissait le choix de se montrer son ami ou son ennemi. Le duc, soit qu'il aimât mieux voir l'autorité reposer dans des mains fermes que va-

' Le comte de Belle-Isle était petit-fils du surintendant Fouquet. Né avec une ambition excessive et un esprit assez vaste pour la bien diriger, il prit la résolution de refaire à tout prix sa fortune politique. Il languit tant que Louis XIV vécut. A la mort de ce monarque, il se jeta avec ardeur dans toutes les intrigues, devint le serviteur le plus dévoué du cardinal Dubois, et Pami intime de Le Blanc» ministre de la guerre, dont il dirigeait le ministère. Il servit activement la cause du régent dans la guerre contre Philippe V. Nous le verrons arriver à tout et devenir un des hommes les plus influents et les plus remarquables de la première moitié du xviii^e siècle.

ciller dans celles du régent, soit que l'instinct du courtisan dominât son esprit, il se décida pour la paix.

Le cardinal fut, peu de jours après, déclaré premier ministre (22 août 1722). Le régent ne retint que la présidence du conseil et la distribution des fonds. Le parlement enregistra les lettres patentes par complaisance; les journaux furent remplis de vers fades; les courtisans applaudirent; toute la France cria; et l'Académie française» suivant sa noble coutume, se installa parmi ses illustres, d (Mémoires de Duclos.)

En effet, la cour, la magistrature et le clergé étaient à ses pieds, tant est grande la fascination qu'exerce le suprême pouvoir. Le glorieux Villars raconte complaisamment dans ses Mémoires ses visites au cardinal, celles qu'il en recevait, les politesses et les

égards qu'il lui témoignait. Le vainqueur de Denain se trouvait honoré des empressements de cet homme monté du boubier du vice au faite des honneurs.

Dans l'espoir de satisfaire l'opinion publique en rapprochant l'époque du sacre du roi, le cardinal se hâta d'en ordonner les préparatifs. Il eut lieu le 25 octobre 1722. Les grands vassaux de la couronne y furent représentés par six princes du sang, et le maréchal de Villars y remplit l'office de connétable. Quelques difficultés de préséance entre les cardinaux et les ducs et pairs empêchèrent une partie de ces derniers d'y paraître. Cette imposante cérémonie rappelle l'origine du pouvoir royal, tel que nos pères l'avaient conçu, émanant du

peuple et sanctionné par le ciel. Avant les onctions, les évêques soulèvent le roi de son fauteuil, le présentent au peuple et demandent son consentement. Les portes de la basilique s'ouvrent, la foule accourt et répond par ses acclamations. Quand les onctions sont terminées, l'archevêque place sur la tête du roi la couronne de Charlemagne, et dans sa main nue de ce grand prince, symboles du pouvoir souverain. Le roi les dépose à l'instant sur l'autel comme acte de soumission au grand Être d'où viennent toute élévation et toute puissance.

Suivant l'usage antique, le jeune roi toucha les écrouelles d'un certain nombre de malheureux qu'on avait réunis à cet effet. On croyait que cette main, naguère consacrée par l'onction sainte, avait le pouvoir de guérir; pieuse confiance conservée d'âge en âge par la vénération des peuples aux fils de saint Louis.

Au retour du sacre, l'instruction politique du roi fut suivie avec plus d'assiduité. Des conférences, destinées à initier le jeune

monarque à la science du gouvernement, avaient lieu en présence du régent, du cardinal Dubois, du duc de Bourbon, du duc de Charost, nouveau gouverneur, et de l'évêque de Fréjus. Le cardinal usait l'instruction ; de temps en temps le régent la commentait. La politique, la guerre et les finances formaient trois cours- différents. Il n'est pas besoin de dire que ces leçons étaient dirigées dans le sens du pouvoir illimité.

Le 14 février 1723, le roi ayant treize ans et un jour, 88 trouva majeur. Le régent se rendit dans sa chambre ^ à son réveil > et « il dit à Sa Majesté qu'il

venait lui remettre le soin de l'État qu'il avait bien voulu lui confier ; qu'il avait le bonheur de le lui rendre tranquille au dehors et au dedans; qu'il avait fait de son mieux ^ et continuerait toute sa vie ses services avec le même zèle et la même affection, et qu'il était présentement le maître absolu. Le roi ne répondit rien; car il ne répond rien à personne; il fut même assez sérieux dans son lit; mais quand il fut levé et retiré dans son cabinet, il parut fort gai et fort content. » (Mémoires du duc d'Antin.)

Suivant l'étiquette usitée à la majorité des rois, on ôta de la chambre de Louis XV le lit de son gouverneur. Mais il permit y ainsi que cela avait été pratiqué à la majorité de ses deux prédécesseurs^ que le duc de Gharost, et en son absence y un sous-gouverneur, couchât encore pendant trois ans dans sa chambre.

Le 22, le roi tint un lit de justice pour déclarer sa majorité. .

En fixant la majorité des rois à leur quatorzième année ^ la loi n'a pu leur donner les lumières et l'expérience anticipées que leur âge ne comporte pas. Majeurs de droit, ils restent encore mineurs de fait 9 et ils sont obligés de déléguer la plénitude du pouvoir

royal. Louis XV confirma le cardinal Dubois dans les fonctions de premier ministre , sous la surveillance et la direction du duc d'Orléans , qui conservait les attributions qu'il s'était réservées étant régent. Mais ces attributions s'amoindrissaient de jour en jour. Dubois attirait tout à lui , et le prince subissait le joug que l'énergie impose toujours à la faiblesse. Le duc d'Orléans avait élevé

Dubois sans l'aimer ni Testimer^ mais comme précurseur de la puissance qu'il prétendait recueillir. Le cardinal y dont l'esprit n'admettait jamais Tidée de la mort 9 comptait régner longtemps, en excluant peu à peu le duc d'Orléans des affaires. Cependant , il n'était pas sans crainte , car il voyait que le roi n'avait aucun goût pour lui. Son défaut de grâce^ son bégayement y son ton parfois hautain 9 parfois bas et rampant , dégoûtaient un jeune prince accoutumé au respect et aux grâces du régent.

Quoiqu'il fût premier ministre et cardinal , son ambition ne pouvait être assouvie. 11 s'empare de la feuille des bénéfices, il enlève à Torcy l'administration des postes, il aspire à la dignité de chancelier , et s'informe s'il serait possible de révoquer d'Aguesseau. Enfin , il lui vient dans l'esprit de se faire souverain de Cambrai et de son territoire , et il ose charger nos ambassadeurs à Vienne et à Madrid, de rechercher les titres qui établissent les droits des archevêques, et qui l'autoriseraient à ôter cette ville au roi de France , pour se la donner à lui-même. Non moins avide d'argent que d'honneurs , il réunit sur sa tête six abbayes et cumule leurs revenus avec ses traitements et la pension de l'Angleterre.

w Dieu est patient , parce qu'il est éternel. » 11 avait permis l'élévation de l'insolent favori, type honteux d'une époque de dé-

gradation. Mais à peine l'ambitieux est arrivé au sommet, que l'enfer entre dans son cœur. La multitude des travaux qui lui sont imposés épuise ses forces ; ses envieux, et à leur tête les ministres sous ses ordres, unis par une pacifique conjuration , se plaisent à Ten accabler. La fatigue

UÊ HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

le tue y l'inquiétude le dévore, la crainte de raTenir le ronge. Des écrits trouvés après lui déposent de l'agitation de son âme , et des funestes visions qui troublaient son esprit : bientôt il faudra quitter cette grandeur à laquelle il a tout sacrifié. La mort approche ; il en détoame la vue avec horreur. À peine ^*t-il possédé quelques mois la souveraine puis** sance , ô désespoir ! il faut s'en séparer. La mort inexorable saisit sa victime; il meurt en maudissant les hommes et en blasphémant Dieu.

Dubois avait un abcès intérieur. Il voulut monter à cheval pour assister à une revue de la maison mi-litaire du roi, afin d y jouir des honneurs dus à un premier ministre, et qui sont à peu près les mêmes que ceux réservés à la personne du tnonar* que. Cette satisfaction donnée à sa vanité , aggrava son état. Des symptômes de gangrène se manifestèrent et une opération devint nécessaire. Lorsqu'on la lui annonça, il se livra aux plus terribles imprécations. Le duc d'Orléans obtint cependant son consen* tement; elle fut faite, mais sans utilité. Après Topé-* ration qui constata un danger imminent, la Faculté parla de la nécessité des sacrements. Sa fureur alors n'eut plus de bornes ; il apostrophait en fréné-* tique tous ceux qui l'approchaient. Le voyant s'affaiblir, on voulut lui apporter le viatique, w Le viatique, s'écria-t-il, cela est bientôt dit. Il y a un grand cérémonial

pour les cardinaux^ qu'on aille à Paris le savoir de Bissy. »
Quand on revint, il n'était plus. (10 août 1723.)

Telle fut la fin de ce ministre ; on lui reconnaît de rhabileti^
dans les négociations , de la fermeté

dans le conseil , de la déciBion et de la promptitude

dans TactioD. Mais il voulait tout embrasser à la

fois, et se perdait dans les détails sans pouvoir dé-

lrouiller les affaires. Souvent on le voyait jeter au

feu des masses énormes de lettres qu'il n'avait pas

IneB. Dur, grossier, la moindre contradiction le

mettait en fureur. Alors il bondissait sur les sièges

<ie son cabinet. « Prenez un commis de plus , que

^ous chargerez de jurer pour vous , lui disait son

secrétaire ^ à qui il se plaignait de son manque d<i

loisir, il vous restera toujours assez de temps. » Ce

^ui nuisait le plus à son administration , c'était la

<léfiance que sa fourberie inspirait, et le mépris

dont il était couvert. Les Français, à sa mort, se

i*éjouirent d'être délivrés du joug ignoble qu'on leur

avait imposé. Le duc d'Orléans, qui avait spéculé

sur la courte durée de son existence, ne lui accorda

aucun regret. 11 vint un orage le jour de l'opération :

((Voilà un temps qui fera partir mon drôle, u dit le prince. Lorsque peu après il rappela les exilés, il écrivait à Noce : ce Reviens, mon ami, morte la bête, mort le venin. »

Le dernier événement du ministère du cardi-* nal fut la disgrâce de Le Blanc, ministre de la guerre, et sa créature. La Jonehère, trésorier de l'extraordinaire des guerres, fut accusé de malv^sations et de détournement de deniers. Les ennemis de Le Blanc prétendirent qu'il s'était entendu avec La Jonehère, et qu'il était aussi coupable que lui. Parmi les plus acharnés figurait madame de Prye, maîtresse du duc de Bourbon. Elle connaissait à peine Le Blanc ; mais elle voulait h perdre pour ohir

griner sa propre mère^ madame de Pléneuf , qu'elle n'aimait pas , et avec laquelle il était intimement lié. M. le duc exigea le renvoi du ministre de la guerre, et le cardinal le lui accorda. Au mois de novembre suivant, Le Blanc fut mis à la Bastille; nous le ver^ rons plus tard honorablement acquitté , reprendre , sous les ordres du cardinal de Fleury, le portefeuille de la guerre.

Breteuil, intendant de Limoges, fut nommé à la place de Le Blanc. Il n'avait pas la moindre notion du travail auquel il était destiné ; mais Dlubois conservait de la reconnaissance de l'immense service qu'il lui avait rendu en détruisant l'acte de son mariage, et l'État, comme de raison, fit les frais de la récompense.

Le cardinal Dubois jouissait de plus de deux mil* lions de revenu, qu'il employait avec luxe à tenir un état proportionné à sa

haute fortune. 11 laissa peu d'argent comptant, mais un prodigieux mobilier qui passa à son frère, ancien médecin à Brives, alors secrétaire du cabinet, et à son neveu, chanoine de Saint-Honoré. Ils consacrèrent presque entièrement cette riche succession à des œuvres de charité. Le tombeau qu'ils élevèrent au cardinal dans l'église Saint-Honoré *, était simple. On y lisait, pour inscription, l'énumération de ses titres, suivis des mots suivants : Quid autem hi tituli nisi arcus coloratuus et vapor ad modicum parens ? Solidiora et stabiliora mortuo precare. On rendit à la mémoire du cardinal Dubois les honneurs religieux dus à un premier

* Le tombeau du cardinal Dubois est actuellement dans une chapelle de l'église Saint-Roch.

ministre; mais on n'osa pas hasarder d'oraison funèbre.

A peine le cardinal eut-il fermé les yeux que le duc d'Orléans se fit déclarer premier ministre. On le vit alors exact et appliqué; mais ce prince n'était plus que l'ombre de lui-même. Blasé par l'abus des plaisirs dont il avait prématurément épuisé sa coupe, ses sens se refusaient à la volupté, et son goût aux jouissances de la table. Désormais l'orgie le fatigue sans l'amuser et cependant l'habitude lui ôte le courage d'y renoncer. Sa tête appesantie supporte comme un douloureux cauchemar le poids des affaires, et la distraction qu'il croit y trouver se change en une insupportable fatigue. Sa vie lui devient lourde, et le néant vaut mieux à ses yeux que le vide cruel de son cœur. 11 invoque une mort prompte, sans souffrance. Elle est là, prête à répondre à son appel; des symptômes d'apoplexie se manifestaient depuis quelque temps. Son médecin l'enavertit: «C'est tout ce que je désire, » répondit-il; et il ne prend aucune précaution, se refuse à tous les soins. Le

2 décembre 1723, il tombe mort dans les bras de la duchesse de Phalaris, sa maîtresse. 11 n'était âgé que de quarante-neuf ans.

Nous avons rendu justice aux qualités brillantes qui distinguaient le duc d'Orléans ; mais il eut un tort qui pèsera éternellement sur sa mémoire; il corrompit la nation au dedans et l'avilit au dehors. Les Français ne purent lui pardonner sa soumission égoïste aux volontés de l'Angleterre, et raffaiblissement de l'Espagne notre alliée. Il existe chez les nations un noble orgueil, principe et sou*

m HISTOIRE t>tttLOSOPtIlQoË

tien de leur grandeur, qu'on ne bledse pas impunément. S'il laissa la France soumise et tranquille, il le dû à la fermeté du (cardinal DUboid^ ainsi qu'aux habitudes de subordination établies pat Louis XIV. La postérité Ta justifié des crimes que ses contemporains lui aVaient imputés. 11 soigna et finit par aimer tendrement le jeune roi, qui donna dei larmes à sa perte. Ses familiers le pleurèrent à eause de sa facile bonté; mais la nouvelle dé sà mort fut accueillie par le peuple avec indiflPérence. Oh erut reconnaître dans cette fin si rapide la main de Dieu qui refuse au coupable le temps du repentir. Les deux partis qui dltisaient FÉglide Taccu^ salent, Ttin de tiédeur, Tautre de tyrannie. Comme sa faiblesse accordait les glaces plutôt à la faveUt* qu^au mérite, Tarmée était mécontenté. Une foule de personnes lui reprochaient leurs économies pe*^ dues, leurs fortunes renversées* Devant les souvenirs de la morale si souvent outragée et du vice impudent mis en honneur, tous lés regrets s'effaçaient. Les générations suivantes qui devaient recueillir les fruits amers semés à cette époque, ne jugèrent pas moins sévèrement le duc d'Orléans. Ce prince, en altérant les mœurs dès premières classe)» de l'État,

leur fit perdre l'antique considération dont elles étaient entourées, et prépara leur chute.

m ftÊGNE m LOUIS XV.

LITTÉRATURE, SCIENCES ET ARTS

EexTii* siècle , époque du génie et des œuvres d'Imagination. lie
rrnt* siècle, période d'investigation, de doute et de tfeclierèlièl
scientifiques. — La littérature du temps de la régence prend le ca-
ractère du]>el esprit sans profondeur. — Le dogme de la sou^
veraineté du peuple importé d'Angleterre. — Les premières at-
taques contre le pouvoir absolu partent des protestants réfutii^s.
— Petit-Carême de Massillon. — Montesquieu. Les Lettre pena-
niê. — Bayle établit le pyrrbonisme. La réformation en est la pre-
mière cause; Tincrédulité, la conséquence. — La régence favo-
rable aux sciences. Établissement de cinq écoles pratiques de
Tartillerie et de Tadministration des ponts et chaussées. —Le be-
soin du bien-être multiplie les arts nécessaires aux commodités
de la vie. Changements dans la distribution des maisons et dans
Phabillement des deux sexes. — Mode des étoffes de la €hine.
Usage du thé et du café. Leur influence sur la sauté. Les cafés
remplacent les tavernes. On s^y occupe des affaires ptt*bliques.
— Entraves imposées par Louis l^IV au commerce de le. librairie
, maintenues par le régent. La plupart des livres s'impriment en
Hollande. — Éducation publique. Celle quedôniiaient les jésuites
convient à la noblesse. «—Les gens de lettres et les savants com-
mencent à être recherchés dans la société. — Bail masqués. —
Petites maisons. — Fondation des frères de la doctrine chrétienne

par Tabbé de La Salle, et des filles Sainte- Marthe par la veuve Théodon.

Le xvii^e siècle avait été Tépoque du génie et des œuvres d'ima-
gination. Le xviii^e fut celle du doute > des recherches et des
sciences exactes.

Telle est la marche naturelle de l'esprit humain. Lorsque la ci-
vilisation commence à remplacer la barbarie , et pendant les
temps qui .succèdent immé-

diatement aux émotions des guerres civiles ^ il reste quelque
chose de Texaltation que ces guerres produisent, et cette exalta-
tion est favorable aux œuvres de l'esprit. Si en outre les âmes
sont remuées violemment par les idées religieuses , des passions
ardentes se manifestent; en même temps d'éclatantes vertus se
développent. Partout la gran* deur, que reflète le nom de Dieu
prononcé par toutes les bouches , anime l'imagination , et le gé-
nie de Fhomme produit des ouvrages sublimes : la Jérusalem dé-
livrée ^ le Paradis perdu et Polyeucte apparraissent^ ^ Cette
même élévation se retrouve dan^ les autres compositions. Des-
cartes unit la verve du poète aux idées du philosophe; Newton et
Leibnitz dévoilent les voies de la Providence dans l'ot^anisation
du monde : grande poésie , digne de les inspirer ! Les moralistes
ne cherchent pas à expliquer le sou* verain Être : ils le montrent
et l'adorent dans ses œuvres, et font aimer ses préceptes ainsi
que la sublimité de sa morale. Bourdaloue , Bossuet , les soli-
taires de Port-Royal, dans un langage magni* fique, enseignent
rhumilité aux grands, et montrent Téternité comme indemnité
du malheur. Des palais admirables se construisent pour loger la
royauté , regardée comme l'image de la Divinité sur la terre ; et le
dôme des Invalides élève jusqu'au ciel la croix, symbole d'espé-

rance pour les infortunés recueillis dans l'immense hospice construit à ses pieds. Claude le Lorrain, Philippe de Champagne, Lesueur, Le

* Nous avons dû aux troubles de la fin du xviir siècle Pinspiration qui dicta le Génie du Christianisme , les Martyrs, et les Méditations de Lamartine.

Surornent nos temples des chefs-d'œuvre de leurs pinceaux. Tout porte l'empreinte de cette énergie primitive aussi noble que puissante.

Mais quand les peuples, assoupis par un long repos s'amollissent dans le bien-être d'une civilisation plus avancée , les imaginations, qui ne sont plus stimulées se refroidissent et le siècle raison- leur succède au siècle de la poésie. Le génie redescend de la montagne où il embrassait un vaste horizon et se borne à explorer minutieusement la "plaine. L'esprit ne crée plus; mais il recherche les causes et la formation de ce qui existe. Cette disposition est très-favorable aux sciences exactes qui s'inventent point, et constatent seulement ce qui est afin d'en déduire les conséquences. Alors aux l'ans de l'imagination succède l'émulation du savoir; mais on ne tarde pas à s'apercevoir que les limites de la science sont resserrées. Les sages se résignent à croire ce qui leur est démontré quoiqu'ils ne puissent le concevoir. Malheureusement il arrive les temps où l'orgueil humain met en doute tout ce qu'il ne comprend pas et le siècle savant devient isceptique. Avec le doute sur toutes choses et l'abandon de tous les préjugés se produit la sécheresse de l'âme. Le sens intime se refroidit, ne se réchauffant plus à sa source divine. Le bel esprit remplace le génie. L'orgueil, qui n'est plus maîtrisé, s'étend sans mesure. Jadis , on bornait la gloire de sa vie à

un seul objet; on voudra les embrasser tous I L'homme de lettres prétendra être savant; le savant recherchera les succès des gens de lettres. Tel fut le caractère de la littérature et des sciences pendant la I. 17

258 HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

régenée. Fontenelle et La Mothe ourrirent la carrière du bel esprit sans profondenr, et Voltaire , qui resta à superficieli parce qu'il prétendit être un Tereel^ conduisit dans cette voie ses nombreux adeptes. Cependant les traces du grand siècle se faisaient encore reconnaître. Rousseau ^ dans ses odes, Crébillon, dans ses tr&gédies^ Voltaire , dans wnÇEdipe, Massillon ^ T Ange de la chaire, rappelaient la manière des illustres écrivains de cette époque. Un homme e-*élevait qui devait illustrer son temps , par la profonde et habile investigation devenue un be* soin des esprits. Montesquieu se faisait connaître par la publication des Lettres persanes. Il débutait, quoique par une voie détournée^ dans le champ de la politique qu'il devait parcourir plus tard avec tant de succès.

Lès révolutions survenues en Angleterre au milieu et à la fin du YŸ1i* siècle , avaient amené des eontroversee animées sur le pouvoir des rois ' et la souveraineté des peuples. €e dernier principe avait triomphé en Angleterre. H occtipa peu les Français tant qu'ils furent enivrés des merveilles ia règne de leur grand roi y et quHls se sentirent fiers d'être ses sujets; mais il commença à se propager, à la fin de ce règne, alors que le prestige de la gloire-disparut devant le malheur, et que la persécution religieuse créa de nombreux ennemis à la royauté. Les premières attaques contre Vautorité absolue des rois partirent des protestants réfugiés. Blassillon vint ensuite, qui dans son Petit Carême, enseigna,

au nom du ciel, que cette autorité émane du peuple, el doit être exercée pour le peuple; les légis-

limés eux-mêmes ne cessèrent d'invoquer l'indépendance souveraineté de la nation contre les sévérités de la régence. Plus, les rapports qui s'établirent entre le gouvernement du régent et celui de la Grande-Bretagne firent la France en communication avec les institutions politiques de cette puissance. Les idées de pondération des pouvoirs et de gouvernement représentatif passèrent le détroit, et Montesquieu donna un corps à ces idées encore vagues.

Ce fut aussi un réfugié qui porta le scepticisme dans les croyances religieuses. Bayle, qui trouvait le doute plus commode que la révélation, établit un athéisme général, et fournit, avec Fréret, presque tous les arguments dont les philosophes se servirent après lui; déjà les esprits se trouvaient disposés à l'incrédulité. La cause en remonte plus haut; il faut la chercher dans les changements opérés par la réformation. Tant qu'elle a été militante, elle a plutôt consolidé le principe religieux qu'elle ne l'a ébranlé; de part et d'autre on s'attachait fortement aux croyances pour lesquelles on exposait sa vie; mais quand la paix succéda au tumulte des armes, la réforme se subdivisa en une foule de sectes qui toutes se prétendirent les organes du ciel et l'expression de la vérité. Le doute devait sortir de ce chaos. Par une filiation naturelle, l'incrédulité suivit le doute.

Tandis que la haute société s'abandonnait dans les infamies d'un libertinage effréné, les gens d'un esprit grave s'éloignaient de ce spectacle de corruption, et cherchaient dans leur cabinet les distractions de l'étude. La régence a été favorable aux sciences.

vau^ ® . t\ e û* ^^ ^t cto^a*^ « ^ '

tion qui signala la fin du xviii^e siècle. Dans l'Académie des sciences, fondée par Colbert, se trouvait réuni l'ensemble de toutes les connaissances humaines, d'où elles se répandirent jusqu'aux extrémités du royaume.

Le besoin du bien-être multiplia les arts nécessaires aux commodités de la vie. Mais ils durent se modifier pour répondre aux nouveaux besoins qu'une société amollie et égoïste éprouvait. Le grandiose fut remplacé par les recherches du luxe et de la commodité. Au lieu des palais où nos aïeux se rassemblaient à l'entour d'un immense foyer, on bâtit des maisons moins vastes, mais plus agréables. Le salon et le boudoir remplacèrent les grandes salles, et l'architecture extérieure se développa elle-même sous de moins nobles proportions. Le caractère de l'architecture du xix^e et du xviii^e siècle se dessine dans deux célèbres monuments : les Invalides et l'École militaire; l'un, majestueux; l'autre, élégant, correct, mais sans élévation et se rapprochant de la terre.

Les richesses subitement créées par le système donnèrent un grand essor au luxe et à tous les produits des arts dont il s'alimente. Une vive émulation anima les artistes. On rechercha les sciences, non plus comme objet de simple curiosité, mais dans leur application la plus utile aux procédés des arts.

Avec le changement des fortunes était survenu le changement des goûts. Les arts furent obligés de se soumettre aux caprices de la mode, et subirent son influence. Les meubles reçurent des formes

bizarres , contournées. L'expression des peintres et des sculpteurs s'affadit; ils renoncèrent aux mâles contours pour ne nous donner que les images de la mollesse coquette ou de la volupté hardie. Dans leurs productions , tout est gracieux , mais le beau en est exclu. Le costume des hommes fut plus léger ; ils abandonnèrent la majestueuse perruque en usage sous Louis XIV. Celui des femmes devint fantasque^ comme les meubles. Elles adoptèrent les coiffures hautes, l'usage de la poudre, les mouches et les grands paniers. Les étoffes de la Chine et des Indes» et les autres curiosités de ces pays lointains furent recherchées avec avidité. Toutefois , on doit reconnaître qu'il résulta quelque chose, d'utile de ce dernier caprice : il créa un nouveau genre de spéculation qui contribua à étendre et à perfectionner la marine marchande.

Ce fut au temps de la régence que l'usage du café et du thé se répandit. L'introduction de ces plantes exotiques produisit plusieurs effets dignes de sa marque. Elle encouragea la navigation au long cours ; elle exerça de l'influence sur les habitudes des femmes et même sur leur santé. Enfin, elle favorisa le mouvement politique qui déjà se préparait. Aux tavernes, où l'esprit s'appesantissait dans les jouissances de la table et dans les excès du vin, succédèrent les cafés. Là, se réunirent une foule d'oisifs dont l'imagination était excitée par la fève stimulante de l'Arabie. Chacun raisonnait sur les événements du temps; on s'accoutumait à rechercher leurs causes, à prévoir leurs résultats ^ à juger leurs moteurs ; les cafés devinrent ainsi les précurseurs des

«clubs. On s'y essayait aux discussions politiques, on exaltait ou on blâmait de concert le gouvernement.

Beaucoup d'ouvrages parurent pendant la régence j néanmoins, la librairie à cette époque, était loin d'être florissante. Les restrictions imposées par le gouvernement et la difficulté d'obtenir la permission d'imprimer, obligeaient la plupart des auteurs à se servir des presses hollandaises. Louis XIV gouvernait les lettres avec une sévérité que la régence maintint rigoureusement. Dubois obligea l'Académie française à exclure de son sein l'abbé de Sainte Pierre, qui, dans sa Polysynodie, avait semblé critiquer le gouvernement de Louis XIV. Voltaire fut exilé en 1716, puis, mis à la Bastille en 1717. Quoique l'étude des sciences abstraites eût donné plus de précision au style, la postérité n'a conservé la mémoire que d'un petit nombre des auteurs de ce temps, hommes d'élite, imbus encore des maximes littéraires du grand siècle. Cependant, l'instruction publique, confiée à deux corps émules, l'Université et les jésuites, était dirigée de manière à développer le goût de la belle littérature et des meilleurs modèles que nous ait laissés l'antiquité. Les jésuites se vouaient spécialement à former les gens du monde; un théâtre était attaché à chacun de leurs collèges. Les élèves y représentaient les pièces composées par leurs maîtres. Ces jeux scéniques leur rappelaient Eschyle, Sophocle, Corneille et Racine, et leur donnaient le sentiment des beaux vers. Ce fut chez les jésuites que Voltaire puisa ses premières inspirations. I. O*

IM HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

tiens* Mais la plupart des hommes* sont ce que les mœurs du temps où ils vivent les font. Les savants et les gens de lettres crurent de leur dignité de se montrer incrédules; et la science s'égarait souvent dans des systèmes antichrétiens. La littérature devint dogmatique et maniérée. Louis XIV vivait encore, que des

réunions d'athées avaient lieu chez le duc de Vendôme. Nous savons ce qu'étaient les soupers du régent. Des assemblées pareilles se tenaient chez le prince de Gonti, et madame de Tencin rassemblait les beaux esprits de son temps dans des soirées où on se riait du ciel et de ses préceptes*. Ce fut vers Tépoque de la régence que les gens de lettres et les savants commencèrent à être recherchés dans la société des grands. La duchesse du Maine en était entourée.

En 1716 commencèrent les bals masqués qui avaient lieu dans la salle de l'Opéra. La licence du temps les fit adopter avec ardeur. Sous le masqué, toutes les turpitudes de la société se révélaient dans des conversations où la voix déguisée cachait le nom et le rang des interlocuteurs. La liberté du masque éloignait la pudeur et dispensait de la honte. Une foule d'intrigues naissaient ou se liaient dans les bals masqués et se terminaient dans les loges du cintre qu'on avait grillées pour que le vice y fût à l'abri des regards de la curiosité. Le duc d'Orléans faisait du bal masqué ses délices. Il y paraissait sans déguisement, et souffrait les lazzis impertinents que les masques lui adressaient. À l'exemple du maître, les courtisans y affluaient.

Une autre coutume singulière s'établit, qui se maintint pendant plus de soixante ans, celle des petites maisons. Les petites maisons étaient des logements situés dans des quartiers éloignés, ordinairement dans les faubourgs, où les riches, et particulièrement les grands, allaient jouir des charmes d'une liberté licencieuse qu'ils n'osaient admettre dans leurs hôtels. On meublait ces demeures avec élégance. Des hommes corrompus, des femmes éhontées s'y réunissaient dans des soupers où la bonne chère, les vins exquis provoquaient la gaieté et excitaient au plai-

sir. Quelquefois, les petites maisons servaient de rendez-vous pour traiter, loin des yeux scrutateurs, des affaires politiques. Communément, elles étaient tenues par une courtisane que le propriétaire y entretenait à grands frais.

Au milieu des désordres de ce temps, l'âme se repose avec douceur sur la formation d'un institut créé pour enseigner aux petits enfants pauvres l'amour de Dieu, le respect des parents, la loi du devoir, et pour leur donner les instructions élémentaires convenables à leur position. En 1722, Un vertueux prêtre (l'abbé de La Salle), fondait l'ordre des frères de la doctrine chrétienne, qui prirent par humilité, le nom de frères ignorants. Restés seuls debout parmi les débris des ordres religieux, ils ont survécu à nos révolutions, soutenus par la vénération du peuple et entourés de l'estime publique, même de celle des philosophes.

Presqu'à la même époque, et avec le même succès, la veuve du sculpteur Théodon établissait, dans le faubourg Saint-Antoine, à Paris, les filles Sainte-Marthe, consacrées à l'instruction des jeunes filles pauvres et au service des malades.

CHAPITRE XII

VIKTÈRE DU DUC DE BOURBON, PRINCE DE GONBÉ.

fleury fait donner au duc de Bourbon la place de premier ministre. — , Caractère des prince du sang. — Le duc de Bourbon dominé par madame de Prie. Caractère de celle femme. Elle s'associe P&ris-Duverney. Celui-ci entreprenant, mais inconsideré. — M. le duc conserve tous les ministres choisis par le duc d'Orléans.

— .Flcury possède la réalité de la puissance. — Abdication de Philippe Y. Mort de Louis r%son fils et.son successeur. Philippe reprend la couronne. — Mort d'Innocent XII- Mort de Pierre le Grand. Sa teutc lui succède et règne sous le nom de Caiherine I**. — Charles YI , empereur d'Allemagne, règle sa succession par un acle auquel il donne le nom de pragmatique sanction. — Frédéric-Guillaume I*' fonde la puissance prussienne. — En Angleterre, mort de Sianhope.^Ministère de Robert Walpole. Corruption. Walpole fait à madame de Prye une pension égale.à celle que recevait le cardinal Dubois, -r- Fêles données au roi à Chantilly. — M. le duc se décide à marier le roî. Maladie de Louis XV. Brusque ren?oi de Tinfante. Indignation du roi d'Espagne. -^ Marie Leczinska , reine de France. Motif qui lui fait donner là préférence. — Disette et misère des peuples. — Philippe Y se lie avec PAutriche. — Traité de Hanovre eptre PAnglelerre, la Prusse et la France destiné à contre-balancer Tallianee de TAutricheet de l'Espagne.— Ripperda, Hollandais, premier ministre en Espagne. Il cherche à armer la Russie et l'Espagne en faveur du Préendant. Mesures énergiques prises par l'Angleterre. Disgrâce de Ripperda.— Procès de Le Blanc suscité par madame de Prye. ^ Dureté du ministère du duc de Bourbon. — Déclaration du roi en MU contre les protestants. Ses effets funestes. Motifs politiques de Louis XIY dans la révocation de l'édit de Nantes. — L'émigration des protestants ' recommence après la publication de la déclaraiibn de MU. -« Création de la milice. — Ordonnance du roi du mois de juillet MU ^ prescri?ant des mesures pour la suppression de la mendicité. — Déclaration du roi qui applique la peine de mort au vol domestique. — Déficit. Itesnres de ûuou\$. Réiis-taiiioe 46s parlemoBlt oi du clergé, --

Élé désastreux de 1726. -« La chasse de sainte Geneviève. Utilité des croyances populaires. — Fleury est toujours présent au travail du premier ministre avec le roi. Exclu d'un travail qui a lieu dans l'appartement de la reine, il se retire de la cour. Chagrin du roi. Il ordonne au duc de Bourbon de rappeler le prélat. — Froideur de Louis XV envers la reine. — Dérâce du duc de Bourbon. Son exil à Chantilly. — Joie dans Paris à la chute de M. le duc. — Querelle de Voltaire avec le chevalier de Rohan; le poète est mis à la Bastille. Sorti de prison il va en Angleterre où il se lie avec la secte antichrétienne. — r Conférences de Tentresol.

La mort du duc d'Orléans était prévue) dès symptômes évidents d'apoplexie l'annonçaient. La Vrillière, secrétaire d'État, promet au duc de Bourbon de le prévenir aussitôt que l'événement serait arrivé*

L'évêque de Fréjus agirait pu se faire déclarer premier ministre. Le jeune roi ne voyait que par lui, ne parlait que sous son inspiration; mais il ne crut pas le moment propice pour arriver ostensiblement à la souveraine puissance. Son caractère calme, circonspect et prudent modéraient une ambition active, et il ne voulait rien accorder au hasard. Sa finesse profonde, dirigée par un jugement exquis, prévoyait que les fautes des autres lui aplaniraient le chemin.

Il attendit donc y quoiqu'il eût soixante et onze ans. Saint-Simon raconte une curieuse conversation qu'il eut avec lui quelque temps avant la mort du duc d'Orléans. 11 lui parlait de ses craintes prochaines pour la vie de ce prince, et il l'engageait à se mettre en mesure de lui succéder; Fleury lui dit que cette place revenait de droit au duc de Bouillon dont il fit

"un pompeux éloge. Saint-Simon ne manquait pas d'objections y et il les fit valoir avec sa vivacité accoutumée. L'évêque s'expliqua alors plus clairement. Il lui dit que « de M. le duc d'Orléans à un particulier la chute était trop grande ; qu'elle écraserait les épaules de tout particulier qui lui succéderait, qui ne résisterait jamais à l'envie générale et à tout ce que lui susciterait la jalousie de chacun ; et dans la conjoncture dont je lui parlais comme à la Rochaine, il n'était possible de jeter les yeux que sur un prince du sang, et parmi eux, sur M. le duc qui était le seul d'âge et d'état à pouvoir remplir cette importante place ; qu'au fond, il n'était pas connu du roi et n'avait nulle familiarité avec lui , -quoique la place de surintendant de son éducation eût dû et "pu lui procurer l'un et l'autre j il aurait donc besoin de ceux qui étaient autour du roi , et dans son goût et sa privance ; qu'avec ce secours et les mesures que M. le duc serait obligé d'avoir avec eux , tout irait bien ; qu'enfin, plus il y pensait et y avait pensé, plus il se trouvait convaincu qu'il n'y avait que cela de praticable. »

Aussitôt que la mort du duc d'Orléans fut connue, le duc de Bourbon se rendit dans le cabinet du roi où étaient déjà Pleury, La Vrillière et quelques autres personnes. On remarqua que le roi avait beaucoup pleuré. L'évêque élevant la voix lui dit <c que, dans la grande perte qu'il faisait de M. le duc d'Orléans Sa Majesté ne pouvait mieux faire- que de prier M. le duc de vouloir bien se charger du poids des affaires , et d'accepter la place de premier ministre^ comme l'avait fait M. le duc d'Orléans* »

tro HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

Sans répondre un mot» le roi donna son consentement par un signe de tête. La Vrillière avait rédigé à l'avance la formule du

serment et la patente de nomination. Louis XV la signa et reçut le serment du nouveau ministre. En un moment tout fut consommé.

Avant d'aller plus loin^ il convient de dire quelques mots des princes de la famille royale, des ministres, et des autres personnages qui jouèrent un rôle pendant l'administration de M. le duc.

Le premier prince du sang, héritier présomptif de la couronne, était le duc de Chartres, qui prit après la mort de son père, le titre de duc d'Orléans, prince d'une petite portée, gauche et maladroit; il était dépourvu d'ambition personnelle, mais sa mère parvint à exciter sa jalousie contre le duc de Bourbon, et leur désunion influa sur les événements de cette époque.

Dégoûtés des intrigues, le duc et la duchesse du Maine passaient leur vie dans une élégante retraite' embellie par le bon goût et animée par les plaisirs de l'esprit.

Vers ce temps le comte de Toulouse obtint du roi la permission de déclarer son mariage avec la marquise de Gondrin, sœur du duc de Noailles. La grâces et la vertu s'étaient unies à la sagesse et au bon ton. Le comte de Toulouse retiré à Kambouillet, y recevait toutes les semaines le roi que le plaisir de la chasse y attirait. Ce jeune prince prenait dans la société de la comtesse de Toulouse, pour laquelle il ressentait beaucoup d'amitié, l'habitude d'être politesse et du bon goût. La maison du comte de Tou-

louse se distinguait par l'ordre la décence, une piété solide et éclairée ^

Quatre princes composaient la maison de Condé. Bf. le duc, le comte de Charolais, le comte de Clermont et leur cousin, le

prince de Conti. Ce dernier, intipie, libertin, s'était fait remarquer pendant le système par son excessive avidité. Le comte de Chamblais, brave comme tous les Condé, a laissé une réputation de férocité qui fit dire à Louis XV que M[^]homme qui le tuerait aurait sa grâce; quant au «cm te de Clermont[^] il fut nul au conseil, nul à la guerre, commanda cependant les armées, et ne se [^]rendit célèbre que par des défaites. Enfin paraît Tatné Wle tous, M. le duc, qui précéda Fleury dans la direction de l'État, comme l'obscurité qui survient avant im jour doux et tranquille. Ce prince grand et bien fait, mais d'une physionomie dure, avait eu un œil erevé à la chasse par le duc de Berry. Son caractère était hautain, son intelligence bornée, ses mœurs dissolues. Nous savons quels immenses avantages il retira du système. Il voulait de grandes richesses, mais pour les dépenser avec magnificence. Vain et absolu, il fut cependant dominé par une femme, la marquise de Prye, qui soumit toutes ses volontés plus encore par la finesse et la supériorité de son esprit que parles charmes de sa beauté et les grâces de sa personne. Elle était fille d'un financier[^] Berthelot de Piéneuf, que les taxes arbitraires du régent avaient ruiné. Elle aspirait à refaire sa for-

* Le comte de Totiloase n*a en qa*an fils, le dqc de Penthhièyrei grand-père maternel de Louis*Pbillppe.

tune et à Taugmenter sans cessée Son libertinage n'avait point de frein ; le duc de Bourbon seul l'ignorait y tant elle savait le fasciner.

Madame de Prye prétendit gouverner; mais, dès son dcbuty elle s'aperçut que Tesprit ne supplée pas à la connaissance des affaires. Elle s'adjoignit alors un financier habile, Pâris-Duverney, dont l'expérieuce et les lumières devaient venir au secours de son

ignorance. Pâris-Duvei^ney, excellent banquier, liquidateur consommé, manquait des qualité^ de l'homme d'État; formant rapidement des projets, il les exécutait sans en calculer les suites^ et cependant exigeait avec dureté qu'on s'y soumît aveuglément. L'administration de M. le duc, dirigée par ces deux personnages, devait commettre des fautes et des inconséquences sans nombre ^

M. le duc conserva tous les ministres du duc d'Orléans , gens complaisants et souples , disposés à se soumettre en bons courtisans aux volontés de la favorite. Breteuil, honnête homme, mais servile, occupait le ministère de la guerre. Le garde des sceaux, d'Armenonville, et Dodun, contrôleur général, n'étaient pas moins soumis. Le min.istère de

* On accusa madame de Prye de vendre toutes les places que M. le duc accordait à sa sollicitation. Cette accusation manque de preuves , mais elle montre que ses contemporains Pen croyaient capable.

* Madame de Prye , comme le régent, eut ses roués-, à la tête desquels ûgura le duc de Richelieu. Ce seigneur qui avait recherché une grande célébrité dans les fastes de la galanterie , pensait dès lors à la faire servir aux intérêts de son ambition. Nous le verrons, après s^être efforcé de corrompre les mœurs de son maître, devenir successivement Tami intime de toutes les favorites.

la maison du roi et le ministère de la marine sem- Haient in-féodés de père en fils^ Tun à la famille de Saint-Florentin, l'autre à la famille de Pontchar- -ftrain. Les Saint-Florentin, sous les noms de mar- C]uis, puis de duc de La Vrillière, gardèrent le pouvoir pendant tout le règne de Louis XV, et furent les agents

les plus actifs et les plus impitoyables des aoiesures arbitraires. À quatorze ans , Maurepas bé- 3nta du ministère de la marine. Depuis les malheurs <3e la guerre de la succession et l'asservissement de la France à l'Angleterre, ce ministère n'était que iKiominal. Maurepas avait infiniment d'esprit, pluB encore de légèreté. 11 vivait dans un temps où tout ^30 résumait en cbansons. Les meilleures et les plus]^iquantes sortaient de sa plume K Après la mort du ^^ardinal Dubois, le régent confia le ministère des ^sd-Saires étrangères au comte de Morville, fils du ^arde des sceaux; ce ministre habile , et délié, sut claire à madame de Prye sans déplaire à l'évêque de Fréjus*.

* Cette légèreté qui traduisait tout en plaisanteries et en chansons, a puissamment servi le philosophisme. Le dénigrement et l'ironie s'étendirent bientôt des personnes aux institutions les plus respectables , et devinrent des armes destructives. Au commencement de nos troubles, on les essaya contre la révolution ; malt elles s'é moussèrent bientôt devant réchafaud. De nos jours, les habitudes du gouvernement représentatif ont rendu la société plus sérieuse; on discute beaucoup, mais on ne rit plus.

* Le travail avec le prince était ordinairement. précédé d*un travail particulier entre le ministre, Pâris-Duverney et madame de Prye. Les difficultés y étaient expliquées et résolues; puis, quand arrivait M. le duc, le ministre s'arrêtait devant Tobstacle , que la marquise bien renseignée avait soin de lever, et le prince s'ébahissait d'admiration devant la sagacité de sa maîtresse et rétendue de ses lumières.

AuM}«B8tt8 des se^taireB d'État> il y %y^i uâ eoMeil i^rivé^ eofiiposë d« M* le dut)^ d« TtivèqM de Fréjois et du maréchal de Yillars* Les âffairM importantes de radmioistration se discutaient dans des conseils plus nombreux^ dont le roi désignait lt8 membres. Les ministres n'en faisaient partie ^ue lorsqu'ils y étaient oominatitement appelés^.

Le maréchal de Yillars s y targuait d'uûe franefaitte dont k réserve du courtisan arirêtait trop souYtlit Tessor^

Fieury ne contredisait jaroais le dû de Bourbon^ et le laissait tolontiets entrer dans dd mautaises voies > afin quoo sentît la nécessité d'une autoiité plus habile 9 se t^servant d'ailleurs de découvrir ou roi les fautes de son premier ministre dans les ooH^versations intimes qu'il avait avec lui. T(9l était so& empilée su^ l'^prit de Louis XV ^ qu'il lae perillit jamais que M. k duo vît le roi en particalieir> 6t l'entnefîQt des affaires bord dé sa présence. Véritable maire du palais ^ mais sans faste ^ sitns aiàgai-ficence, avec simplicité et la plus apparente modestie, il possédait, en réalité^ la suprême puissance. Ostensiblement > il «e bornait à la conduite des afikires ecclésiastiques et au^ nominations dès bé«ttéfices.

Le premier acte de M. le duc fut une profusioa de grâces. Il fit sept maréchaux de France et ei^ qaante-huit ehévajiers ou coïïi-mandeurs du Saint- Esprit, dont plusieurs n'avaient d'autres titres que lès faveurs de madame de Prye. Le régeni avait r^ culé devant Une si numbt^euse promotiû» M. te dwc oublia ce mot si profond de Louis %IV : « Quaad

DD RÈGNE DE LOUIS XV. »t

j'aoéorde xint grâce, je fais trou méeontento el un ingrat. » Avant de publier la promotion des ahev^ liers do Saint-Esprit^ il la commuoiqua à TévÔque de Fréjui. Celui-ci » dont la modestie servait lambi** tioB , raya son propre nom , en disant que sa oaî-flh sanee n'était pas assez illustre pour lui donner drs&t à cette Éatveur K

Pâris-Duverney signala son activité par de nombreux édite. Comme une partie d'entre euK se rap«* portent à des mesures de finances ^ qui elles-mêmes le lient aux considérations politiques^ nous n'en f^é- •enterons l'ensemble qu'après avoir parlé des événe* ments survenus chez les autres peuples et des rèlà^ tiens que la France entretint avec les puissances de TEurope pendant le ministère de M. le duc. On dé* duira de leur ensemble les considérations philoso*- (èiques qu'elles suggèrent.

Lors de la paix avec l'Espagne ^ on était convenu de la réunion d'un congrès à Cambrai , pour régler^ «ons la médiation de la France et de l'Angleterre ^ Ist prétentions respectives de Traspureur nt du rai dl'Espagne* Ce congrès ne s'assembla réellement qu'au commencement de 1724. Plusieu» mois se passèrent à régler des difficultés d'étiquette entre les minisires des puissances. Toutefois ^ l'empereur remplit la promesse qu'il avait faite de donner à l'inSanl don Carlos l'investiture éventuelle des duchés de Parme et de Toscane.

Philippe V« dominé de plus en plus par sa mé^ lancolie et ses scrupules^ prit la xésolution d'abdâ-

* l'érôque de Fréjns était flk d'tm receveur des tâlTieâ de MèfH.

quer en laissant la couronne à son fils, le prince des Asturies, âgé de 17 ans. Cet esprit faible, dominé par la crainte de remplir imparfaitement ses fonctions de roi, n'hésitait cependant pas à les confier à un enfant. Il appela[^] il est vrai, en aide à son fils, une junte de gouvernement, composée d'un certain nombre de grands; mais, par une singulière contradiction, il se réserva de la diriger dans les circonstances importantes qui pourraient sur* Venir.

Le jésuite Daubenton, qui tenait à conserver l'influence que sa position lui donnait, s'était toujours opposé au projet du roi. Il mourut peu de jours après le cardinal Dubois. Son successeur, le jésuite Bermudez, Espagnol, homme dur et austère, crut, de son devoir de confirmer le roi dans la pensée de sacrifier les grandeurs de la terre pour obtenir celles[^] de réternité. Philippe exécuta sa résolution le 15[^] janvier 1724, et se retira à son château de Balsain, avec la reine et son ministre Grimaldo, sans coU" server aucun appareil de la royauté. Cette princesse espérait gouverner la junte, comme elle avait gouverné les conseils du roi son époux. Mais elle éprouva, bientôt que les princes déçus sont un embarras qu'on repousse. Son âme énergique sut cacher le dépit qui la remplissait, et se montrer satisfaite. Un événement imprévu lui fournit l'occasion de dévoiler ses véritables sentiments. Le jeune roi Louis I^{er} est attaqué de la petite vérole, à laquelle il succombe sans laisser de postérité. La couronne revenait à l'infant don Ferdinand, qui n'avait que dix ans, et on tombait dans les inconvénients d'une régence. La reine expose à son époux les dangers que cette

régence va faire naître. Une partie des grands a conservé de l'affection pour la maison d'Autriche; ne profiteront-ils pas de la

faiblesse d'une minorité pour ourdir des complots en faveur de la famille de leurs anciens souverains? Comme père et comme roi, Philippe doit reprendre le pouvoir. Le maréchal de Tessé, ambassadeur de France, accourt à Balsain pour joindre ses pressantes sollicitations à celles de la reine; mais le roi se croit engagé vis-à-vis de Dieu, et il charge Bermudez de lui apporter une consultation des plus habiles théologiens de son ordre. Ceux-ci conseillent à Philippe de persévérer dans la vie retirée à laquelle il s'est voué. Alors la reine éclate; elle apostrophe le confesseur devant le roi, elle le traite de Judas, de traître: « Si elle était en péril de mort, elle aimerait mieux mourir sans sacrements que de les recevoir par les mains d'un si méchant homme. » Laura Piscatori, cette nourrice, qui avait eu l'audace d'attaquer Albéroni et le crédit de le renverser, accourt seconder sa maîtresse. Elle parle à Philippe avec son impétuosité accoutumée. c(Allez donc, dit-elle, vivez dans votre retraite; mais quand vous verrez tous vos enfants renvoyés à Parme, ou peut-être empoisonnés, et la reine, que j'ai nourrie, sans asile, lorsque vous-même vous vous traînez vers un couvent en France, vous vous repentirez d'avoir plus écouté un prêtre scélérat que vos devoirs de père et de roi. » La reine, présente à cet entretien, s'apercevant que Philippe pâlisait, craignit l'effet d'un discours si emporté: a Taisez-vous, nourrice, dit-elle, vous

571 HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

feres mourir le roi. -- Que m'importe, qu'il meure? reprend cette femme: qu'il meure, ce n'est qu'un homme de moins; au lieu que, s'il abandonne le gouvernement et ses peuples, ses enfants, son royaume sont perdus. n Laura, s'adressant ensuite au père Bermudez, lui dit en face: u Qu'il était un fripon, un faux dévot; que

c'était lui qui mettait tous ces scrupules dans l'esprit du roi; qu'elle croirait rendre un grand service au roi et à la reine à le poignarder. »

Le roi était ébranlé, mais il tremblait encore pour son salut. Tessé vint trouver Aldobrandini nonce du pape, et lui persuada sans peine d'entrer dans ses vues. Le nonce apporte à Philippe un nouvel avis rédigé par quatre docteurs* Ceux-ci décident qu'il doit reprendre le sceptre, sous peine de péché mortel. Le nonce appuie cette décision du poids de son autorité. Philippe se rend, et le 5 septembre il déclare qu'il est de nouveau souverain de l'Espagne.

Le pape Innocent XIII était mort en 1724, avec l'intention d'avoir souillé la pourpre & la donnante Dubois. Il eut pour successeur un saint religieux, le cardinal Orsini. Porté, malgré sa résistance, sur la chaire de Saint-Pierre, le nouveau pontife ne voulut pour habitation qu'une cellule dans son palais; il conserva sur le trône son habit religieux, et la simplicité d'un cénobite. Les cardinaux français, de Rohan et de Polignac, n'eurent aucune influence dans le concile. Le pape cependant accorda beaucoup de faveur au cardinal de Polignac, et tenta d'accomplir le désir qu'il remplaçât à Rome, comme ministre de

France, Tabbe de Belcin nommé récemment archevêque d'Embrun.

Le 28 janvier 1735, l'homme le plus singulier qui

avait jamais paru sur le trône, le czar Pierre I^{er} fut

envoyé à la Russie. Il mourut, comme Dubois, d'un

abcès, suite de ses débauches. Son caractère pré-

sentait le contraste bizarre des qualités d'un grand homme et des vices d'un barbare. Les attentats entre son autorité et le soupçon même étaient punis par des supplices d'une atrocité recherchée, et on vit le souverain lui-même remplir les fonctions du bourreau, cf Tai réformé mon peuple, disait-il, et je n'ai pu me réformer moi-même. » On sait qu'il condamna à mort son propre fils, et c'est au moyen de rigueurs inouïes qu'il fit entrer ses sujets dans la voie de la civilisation. Malgré ses cruautés « l'œuvre de Pierre I^{er} est restée l'objet du respect de tout le même peuple, et les générations qui lui ont succédé en sont inclinées devant son génie; car elles ont vu se développer les brillantes destinées qu'il leur avait préparées) les Russes, ignorés jusqu'à ce qu'ils sont devenus une nation prépondérante, et l'influence qu'il leur avait ouverte dans les affaires de l'Europe s'est accrue.

Le czar expira sans avoir désigné de successeur, Le sénat était assemblé pour choisir un souverain et Menzicoff Tenture de sol-

dates et fait proclamer impératrice de Russie la czarine Catherine, veuve de Pierre.

Charles VI, empereur d'Allemagne > paraissait plus occupé de l'avenir que du présent. Frappé de la douleur de la perte de son fils, il se livra à une débauche de plaisirs.

L'Autriche avait fait subir à sa maison, il craignait qu'après lui ses États ne fussent partagés à titre de droits successifs, par les princes issus des princesses autrichiennes, et que ses propres filles ne fussent dépouillées. Pour éviter le morcellement de sa monarchie il publia en 1724 une loi de succession sous le nom de pragmatique sanction. Dès ce moment, ses soins furent exclusivement consacrés à la faire agréer et garantir par les autres puissances d'Europe, et toute sa politique se dirigea vers ce but.

On arrivait à l'époque où la Prusse allait apporter dans les combinaisons politiques son intervention égoïste et toujours mobile au gré de ses intérêts. Frédéric-Guillaume I^{er} préparait le glorieux règne de son fils, en administrant ses États avec dureté, mais avec sagesse; en amassant des trésors, et en créant, dans des proportions redoutables et habilement combinées, une armée soumise à un régime austère, et à une sévère discipline.

L'Angleterre avait perdu Stanhope, mort en 1721 • Robert Walpole lui succéda, et sous son administration, la corruption s'étendit du gouvernement à toutes les institutions. Dans Londres, comme à Paris, un agiotage effréné avait agi sur les mœurs. La compagnie de la mer du Sud, non moins que le système, développa une hideuse cupidité. «Le vice, le luxe, la dépravation qui dominaient le siècle, tandis que l'esprit public et le

partriotisme s'éteignaient dans tous les cœurs, avaient préparé les voies de la corruption et de la servitude. Les moyeni» étaient entre les m^i^s des ministres.

lis disposaient du trésor public , multipliaient les pensions et les places pour grossir le nombre de leurs créatures, prodiguaient l'argent de la nation sans discernement et sans honte , soudoyaient une armée d'émissaires effrontés pour vanter des mesures que désavouaient la raison et Thonneur, et traitaient de Jacobite quiconque osait douter de la sagesse de leur administration, » {Histoire ^Angleterre ^ par SmoUett.) De tels hommes ne devaient pas plus, au dehors qu'au dedans, dédaigner l'emploi de la corruption ; ils assurèrent à madame de Prye une pension égale à celle que FAngleterre avait accordée à Dubois.

Georges P' continuait à intéresser les Anglais à la «conservation de ses États d'Allemagne. Son moyen, 'toujours le même, et toujours efficace, consistait à supposer de nouvelles entreprises du Prétendant. Ce fantôme menaçant imposait silence à l'opposition , et le parlement se hâtait d'accorder des subsides et des troupes.

telles étaient les puissances avec lesquelles le duc de Bourbon devait se mettre en rapport* Maia, à côté de son ambition satisfaite, naissaient des inquiétudes et des soucis. Il s'apercevait que Louis XV ne l'aimait pas, et il n'osait se flatter que l'influence de Tévêque de Fréjus ^ui devînt favorable. Il se flatte de se concilier les bonnes grâces du roi, en lui donnant à Chantilly des fêtes magnifiques. Ce jeune prince, timide, un peu sauvage, supportait avec ennui l'étiquette à laquelle il était astreint; les femmes ne produisaient encore aucune impression sur son cour,

MI HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

•t il remarquait à peine les avances dont il était Tobjet. On lui offrit un plaisir plus de son goût| oelul de la chasse ^ et il ^y livra aveo une ai^ deur qu'il conserva toujours. L'exercice prodi« gieux dont il prit alors rhabilité développa bôq tempérament et le rendit robuste; en même tempe lessor de son esprit dut se ralentir. Il s'accoutuma à la vie oisive des bois, et son éloignement naturel pour les affaires augmenta. Il entra dans les eaU euls de M. le due et de madame de Prye d'écarter Louis XV de toute app- Kcation sérieuse. Quand un intérêt vif, quoique minutieux, s'em- pare de Tâme, il en bannit la préoccupation des choses importantes. Cependant le premier ministre s'effraya lui-même de son succès. Il essaya de modérer chez son mattra cette activité de la jeunesse qui s'égarait dans les forêts à la poursuite des bêtes sauvages, il ne pa^ <vint qu'à lui déplaire.

La jalousie de la maison d'Orléans était pour M. le duc le sujet d'une sollicitude encore plus grande. Du Palais-Royal partaient sans cesse des critiques amères de son administration j onn y parlait de lui qu'avec mépris. Il se vengea par des tracas* séries*, et les deux princes devinrent ennemis. Mais le duc d'Orléans aurait droit au trône, si le roi venait à mourir sans enfants; M. le duo pouvait dono devenir son «ujet, et tomber dans la dépendance d'un maître offensé. Le prompt mariage de Louis XV'

* 1> duo d'Orléans, en qualité de colonel général de Tinfanteri^ française , av^ât le droit de travailler avec le roi ; M. le duc lui ôta cette prérogative.

* Madame de Frye confirmait M. le duc dam cette pentée.
OataPt

DU RÈGNE DE LOUIS XV.

était le seul moyen d'arrêter ce danger • Dans plusieurs conseils d'État, on délibéra sur cette grave question. Le maréchal de Villars insista fortement pour le renvoi de l'infante, qui, n'ayant encore que sept ans, devait laisser longtemps le trône sans héritier, et l'évêque de Fréjus ne s'y montra point opposé. Il fut décidé qu'on exposerait « au roi d'Espagne les motifs de bien public qui exigeaient la prompte conclusion d'un mariage. Cette négociation, traitée avec délicatesse et une lenteur convenables y eût probablement réussi. Une circonstance imprévue en brusqua le dénouement. Louis XV tomba malade; son indisposition parut d'abord très grave, et l'agitation de M. le duc fut extrême. Plusieurs fois dans la nuit, il montait à la chambre du roi pour demander de ses nouvelles, et on l'entendit s'écrier : « Je ne le serai pas repris; s'il se rétablit, je le marierai sur-le-champ. » Deux saignées déterminèrent la guérison, et on arrêta le prompt départ de l'infante.

Pour épargner au maréchal de Tessé le désagrément de notifier à la cour de Madrid cette fâcheuse nouvelle, on le rappela, et l'abbé de Livry, ministre de France en Portugal, reçut l'ordre d'aller remettre à Philippe les lettres du duc de Bourbon qui lui annonçaient le retour de l'infante. L'abbé de Livry

réitéra de la conservation de son pouvoir, elle nourrissait une rancune contre le roi d'Espagne. Elle avait exigé que l'ambassadeur de France sollicitât la grandesse pour son mari, et Philippe avait rejeté cette demande avec le mépris qu'elle méritait. « Pour qui nous prend M. le duc, répondit-il, de nous proposer de le réempoisonner ? »

se jette aux pieds de ce monarque et il lui explique en pleurant l'objet de sa mission. Philippe V, indigné ^ refuse d'ouvrir les lettres, chasse Tabbé de Livry de sa présence et de l'Espagne , donne ordre à tous les Français de quitter le royaume , renvoie immédiatement mademoiselle deBeaujoIais, dernière fille du régent y fiancée à l'infant don Carlos. Cette princesse rejoignit à Burgos la jeune reine , veuve de Louis I*^, qui revenait aussi en France. Nous verrons bientôt les suites du mécontentement du roi et de la colère de la reine d'Espagne. L'infante partit le 5 avril 1725 et reçut sur la route les honneurs dus au rang auquel elle avait été destinée.

On s'occupa aussitôt du choix de la compagne qu'on donnerait à Louis XV. M. le duc eut l'idée de marier le roi à sa sœur, mademoiselle de Yermandois, princesse jeune, belle et spirituelle. Celle-ci laissa échapper la couronne, parce qu'elle osa mapquer du dédain à madame de Prye. La maîtresse persuada à son crédule amant qu'une si haute union soulèverait contre lui des jalousies furieuses qui finiraient par ébranler son pouvoir; elle lui fit surtout redouter l'ambition de la princesse de Condé sa mère, qui abuserait de son crédit sur sa fille devenue reine. Pour montrer sa grandeur, la Providence veut quelquefois que les plus petites causes produisent d'importants résultats.

En définitive, M. le duc et madame de Prye se décidèrent à chercher, dans une famille peu impor^ tante, une princesse qui ne dût qu'à eux son élévation.

Ce ne fut pas sans étonnement qu'on vit le

choix se fixer sur la fille d'un gentilhomme polonais^ roi improvisé pendant quelques moments par Charles XII. Stanislas

Leczinski, après avoir subi toutes les vicissitudes de la fortune, était retiré à Weissembourgy dans une commanderie de Tordre de Malte, où il vivait d'une pension de mille livres par semaine, que lui faisait la cour de France. Lorsqu'il apprit le bonheur inespéré qui survenait à sa famille, il s'élança dans la chambre où étaient réunies sa femme et sa fille : « Mettons-nous à genoux, » « écria-t-il, et remercions Dieu. — Est-ce que vous seriez rappelé sur le trône de Pologne? dit sa fille. — C'est bien mieux que cela ^ vous êtes reine de France. »

Marie Leczinska, douce ^ pieuse, attachée à ses devoirs, d'un esprit plus sensé qu'étendu, n'avait pas de beauté, mais on admirait sa fraîcheur et l'élégance de sa taille. Née en 1703 , elle était plus âgée de sept ans que le roi. L'humble position de cette princesse et la docilité de son caractère rassuraient l'évêque de Fréjus contre une rivalité de pouvoir entre la femme du roi et son précepteur; il donna volontiers son assentiment à une union qui laisserait son ambition sans entraves. Louis XV n'avait que quinze ans, et la possession d'une femme occupait peu son esprit. Il laissa agir ses ministres, peu soucieux de leur choix, occupé seulement de l'ennui que lui donnerait la représentation à laquelle les fêtes de son mariage l'obligeraient. L'opinion publique ne se montra pas indulgente. Elle blâma sans ménagement un mariage disproportionné par Fâge , peu convenable sous le rapport de la naissance et

Me HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

delà position, et qui f sans procurer aucune alliance au payst lui imposait la charge d'une famille déchue. On était loin de prévoir que ce même mariage enrichirait la France > quelques années plus tard ^ d'une grande et belle province.

Marie Leczinska fut mariée par procureur dans la cathédrale de Strasbourg le 15 août 1725* Le duo d'Orléans, premier prince du sang, représenta la roi à cette Cérémonie , qui fut renouvelée à Vaf rivée de la reine, le 4 septembre suivant. Cette princesse partit de Strasbourg aussitôt après la bénédiction nuptiale* A cetleé-poque, les communications n'étaient pas encore devenues faciles , et la nouvelle souveraine ne voyageait qu'à petites journées. Le marquis d' Argenson , dans ses Mémoires , donne une curieuse et triste description de ce voyage.

(c En ce moment, il s'agissait des moissons et de récoltes de toutes sortes qu'on n'avait encore pu amasser à cause des pluies continuelles. Le inivvre laboureur guettait un moment de sécheresse pour les recueillir; cependant il était occupé d'une autre manière.

c(On avait fait marcher les paysans pour racoom^ modifier les chemins par où la reine devait passer, et ils n'en étaient que pires , au point que Sa Majesté faillit plusieurs fois se noyer.

« Les chevaux des équipages étaient sur les dents. On avait commandé les chevaux des paysans à dix lieues à la ronde pour tirer les bagages. Les seigneurs et dames de la suite , voyant leurs chevaux harassés, prenaient goût à se servir des misérables bêtes du pays» On les payait mal , et on ne les nourrissait

ou RÈGNE DE LOUIS XV. M7

pâB du tout. Quaud left ^hevaux commandée n'aurait pas^ ou faisait doubler la traite aux chevaux du pays dont on était saisi. J'allai me promener le fiôir^ après souper, sur la place de Sézanne. 11 y eut Xin moment sans pluie. Je parlai à de pauvres paysans» Leurs chevaux> tout attelés , passaient la nuit en plein

Hif . Plusieurs me dirent que leurs bêtes n*avaient rien mangé depuis trois jours. On en attelait dit là tiû on en avait commandé quatre ; juge2 combien il tti périt. Notre subdélégué commanda dix-neuf cents chevauï au lieu de quinte cents qu'on luidemandait^ «t par la sage précaution d'un oi&cier qui craint que le service ne manque sous lui. »

Marie arriva le cœur navré de toutes les calamités dont elle avait été témoin. Elle voulait refuser là nombreuse maison dont on prétendait rentourer^ et tur consacrer la dépense au soulagement des pro^ tin ces qu'elle venait de parcourir. Le maréchal de Yillars appuya de toutes ses forces les vœux de la reine ^ mais l'étiquette > cette souveraine absolue des petits esprits , l'emporta sur les convenances de Thu^ inanité^

* La maison de la reine fut composée d^une dame d^honncuttii une dame d'alours , douze dames du palais, un grand aumônier^ un premier aumônier, un premier genlilbomme, un chevaliir d'honneur, un chancelier, un sunntendanl des affaires et un se-^ crétaire des commandements , enfin une princesse «urin- tendante de la maison. On eût voulu que la bonne réputation de ces dames justifiât le choix dont elles étaient honorées; on y. porta de Tattention quand il s'agit de la nomination de la dame d'honneur et de la dame d'atours ; mais on n'y regarda pas de si près pour les dames du palais. Il eui été trop diiCcile, dit Maai-siiUn dans ses Mémoires, d'en remplir les places deleoiiBasîiT^ochabtes. Ma-

Morville avait pressenti que l'insulte faite au roi et à la reine d'Espagne par le brusque départ de Tinfante, exciterait chez eux un profond ressentiment. Il n'avait pas dissimulé au premier ministre que cette démarche précipitée jetterait l'Espagne dans les

bras de l'Autriche, et ranimerait peut-être le feu de la guerre. Mais l'ambition dans un esprit borné est imprudente et aveugle. Celle de M. le duc ne devait pas être longtemps satisfaite. Un an encore passé et une chute honteuse punira son égoïsme étroit et mal avisé. Ces grandes leçons , données par l'histoire y se répètent souvent. Les peuples pâttissent, Dieu est là qui les venge.

Les prévisions du ministre des affaires étrangères n'étaient pas hasardées. Il savait que le roi d'Espagne, fatigué des lenteurs du congrès de Cambray avait envoyé secrètement à Vienne le baron de Ripperda pour traiter avec l'empereur. Une négociation était entamée , et se suivait avec la lenteur et les précautions que les intérêts de l'Espagne exigeaient. Mais le renvoi de l'infante rompit toute mesure. Philippe V déclina aussitôt l'intervention

dame de Prusse en faisait partie. L'évêque de Frejus , après s'être fait prier longtemps, accepta le titre de grand aumônier de la reine.

* Le baron de Bipperda , ambassadeur de Hollande près de Philippe V, quitta le service de cette puissance pour entrer à celui de l'Espagne et embrassa la religion catholique. Intrigant habile» mais brouillon et emporté, il fit une brillante fortune que ses violences et ses indiscretions lui firent bientôt perdre. Il mourut dans les régences barbaresques , où , après s'être fait musulman , il essaya d'établir une religion nouvelle mêlée de christianisme, de judaïsme et d'islamisme.

de la France , et sur le refus de l'Angleterre de rester seule chargée de la médiation , les ministres espagnols au congrès furent rappelés. Ripperda reçut l'ordre de terminer, à quelque

prix que ce fût, et le* 30 avril il signa quatre traités, un avec le corps germanique, et trois avec Tempereur.

Dans le premier, le corps germanique reconnaît «n la personne de Tinfant don Carlos le droit héré^ fiitaire'à la succession des États de Toscane, Parme «t Plaisance.

Le traité conclu avec l'empereur confirmé' celui <le-la quadruple alliance; le roi d'Espagne renonce a toute revendication de la couronne de France, et «ède à la maison d'Autriche les province^ que ses ^prédécesseurs avaient possédées en Italie et dans les IPays-Bas; l'empereur abandonne toutes ses prétendions sur l'Espagne; il garantit à Philippe V et à sa <lescendance Fordce de la succession établie par le 'traité d'Utrecht, et il accorde la réversion des duchés de Toscane > Parme et Plaisance à l'infant don Carlos; de son côté, le roi d'Espagne promet son concours à l'exécution de la pragmatique sanction. Enfin, l'empereur s'engage à employer ses bons offices aup'rès du roi de la Grande-Bretagne pour obtenir qu'il restitue à l'Espagne Gibraltar et l'île dé Mînorque.

Les deux dernières conventions consistaient, l' en un traité de commerce par lequel la cour de Madrid accordait sa protection et les privilèges les plus favorables à la compagnie d'Ostende'; 2*" dans un traité

* La compagne flamande des Indes, dite la compagnie d*os«

m !n*rO!*E PfflLdSOPMI0BE

â'allfafieé éntn \eÉ detii éontùnùt» poTtAM àtàptiU^ tioû de dewurd récipit>quéE^ en câà que Vûûé ou l'âth ixa fût attaquée.

Philippe V montra une joie démesurée de Taccorfl €(ondu avec Tempereur. Ses scrupules lui inspiraient des doutes sur la validité du testament de Charles 11; ût pour se croire rai légitime d'Espagne, il lui fallait lai renonciation libre et formelle de4a maiscm d'Autriche; il Venait de l'obtenir.

Les articles avaient été rédigés par les ministris éé^l'empereur pour le plus grand avantage de l'Autriche* Ceux qui étaient relatifs à la compagnie d'Oih tende nuisaient évidemment au commerce espagnol par la concurrence qu'elle ferait naître* Le roi d'Édpagne avait réclamé avec vivacité contre rétablissem- -ent de cette compagnie; «et maintenant il lui aide^l^dait les mêmes privilèges qu'à ses «propre» -sujets. Le traité était d'ailleurs en opposition avec ceu:& de MuB||eretd'(Jtreèht^ qui limitaient aux seuk navifres espagnols et hollandais U liavigation danis^ les merB orientales et le transport des marchandises de c^ contrées.' Philippe V allait plus loin encore > il autorisait les navires de la compagnie d'Ostende à parcourir des côtes sur lesquelles il n'avait pas le droit d'envoyer ses propres vaisseaux. L'agitation firt grande en Hollande à la nouvelle de cet arrangemêû*, et l'ambassadeurde leur» Ha,utes Puissances adressa des plaintes ér^ergiques au cabinet de Madrid^ -L'An»glelerre les appuya^ Ainsi , à l'aigreur existant éxittfe

tende, avait été établie en 1748 par un Français, le capitaine Mervieile , de Sainl-Maio. Charles VI érigea cette société eu com- "pagtiïQêê Six mille action») le 49 âécembte 171V.

m aègnè dé lows xt. m

lés eaew dô Vêtsallleè et de Màdfid, *e jofgflâlfetit le faîùuvâlg ttJuloir pfêàUttiê de rAUlridhé et le W€- «Oiiteatêrîlfent des

pulssàiceâ rtiaritifflêô. On eîtré* Voyait \e^ causes d'une èonfla-gràtioti générale.

Le duc de Bourbon fit fdrô, tfiaîs sàà éUdcès , pftf ràtiibûs-sèideur d'Atigleterfe et le nonce dii pàpè , dèS démarches auprès du roi et de là Iréine d'EspâghtJ jjdtirtâéhel'de caltnei? leurres-sentînlètît. Lènàâtédhal de Villârs écrivit àPhilippfeV.Saletti^ lui fût i*ênvtr}rée «anà ett*e décachetée. 11 en âlrait adi*eèsè uA du-plicata à Grimaldoi Ce ministre lui répondit que ToffeûSè *taît trop grave polit* être réparée par Uii alltrè l}û* celui qui l'aVâit commise j qil'ôti ne reèètràlt Iftl etcuses du duc de Bourbon que s'il les portait luitftème à Madrid. Philippe publia ùtie dèdâTà-tiôtât ôÙ il disait i a La France a fait là guerre au roi d'Espâ» goe, parce qu'elle se trouvait ftiécontenle du cardlûal Aibéroni^ et il a rènVoyé ce ministre poUl^ lie paft pàrafire ingrat envers Une ua-tioU qui avait tant dé fois Vôrsé sott daug pour son jservicé. Lé ^ (filVéf^ &ement de YtAMë parut satisfait dé <iet éloigUëmentj l'union des deux rOyaUtUCë ëU devint plUë fçrrte par la double alKaUce" qui se fit alors entre les deux couronnes > et qui devait assurer uUe pàil étemelle entre ces deUx nations. Cependant , au bOûi de quatre an^i liei roi d'Espagne (pour n'avoir pàâ voulu éèòùtèr les propositions basscè que le prëftiiéf ministre lui a fait faire par l'ambassadeur) se voit ôUtragé par te même miniètre qui a l'audace ^ 6attS autre raiéôU que celle d'un Vil intérêt et de la vengeance, 4è renvoyer l'infante^ malgré les assuranceî qu'il a données du contraire âu roi d'ËspagAé \$ afflPMtl

si peu connu que non-seulement les têtes couronnées, mais même les moindres particuliers n'y ont jamais été exposés. C'est contre un tel ministre que le roi d^Espagne est indigné , et qu'il demande au roi de France la même satisfaction qu41 lui a donnée

lorsqu'il à exigé , les armes à la main, l'éloignement du cardinal Albéroni. »

M. le duc, désespérant d'adoucir la cour d'Espagne, donna ses soins à empêcher une rupture avec l'Autriche. On crut convenable d'envoyer à Vienne un ambassadeur extraordinaire , et le choix tomba sur le duc de Richelieu , regardé comme le seigneur le plus «brillant de son époque ^ En arrivant à Vienne, il déploya un grand faste, et le prit de si haut avec Ripperda , qui prétendait avoir le pas sur lui , que celui-ci poussé à bout et effrayé, disparut de Vienne sans prendre congé. Ripperda courut à Madrid se vanter à la reine d'avoir obtenu le consentement de Tempereur au mariage de don Carlos avec sa fille aînée, Marie-Thérèse. Ainsi, tous les anciens États de la maison d'Autriche auraient été réunis un jour dans la main des Bourbons d'Espagne. Mais ce n'était qu'une illusion dont il berçait sa souveraine pour augmenter près d'elle son crédit* Elle le fit nommer premier ministre; il obtint le titre de duc, et la reine, flattée dans sa passion favorite , l'élévation de ses enfants, s'attacha plus que jamais à l'Autriche.

* Je citerai un fait qui peint les mœurs du temps. Il était du bon ton de faire des dettes et de ne pas les payer. Le doc dje Richelieu obtint, avant son départ, un arrêt de sur^éancc qui, jusqu^à son retour de Vienne, le mettait à Tabrides poursuites de ses créanciers. Ainsi la considération de Thomme public s^accommodait du titre de banqueroutier.

Le duc de Richelieu entreprit une diplomatie de boudoir^ croyant agir par les femmes sur les ûiinistres de l'empereur, et pénétrer leurs secrets par la même ^oie. Mais il avait affaire à des hommes graves, et la légèreté brillante de Tenvoyé français obtint peu <ie succès.

L'union de l'Autriche, forte par sa position, et par ses armées, avec l'Espagne qui dispose des richesses du nouveau monde, excite l'inquiétude non moins que l'étonnement des cabinets de l'Europe. Celui de Versailles redoute une guerre à laquelle les deux puissances confédérées semblent « le préparer. Georges craint pour son électoral de Hanovre; il s'alarme du danger que lui ferait courir le Prétendant, s'il venait à être soutenu en même temps par l'Espagne et l'Autriche. La fanfaronnade de Ripperda et l'abondance inconsidérée de ses paroles, lui avaient donné l'éveil. « Si le roi Georges, disait l'ambassadeur de Philippe, soutient la France, nous savons bien les moyens de mettre le Prétendant sur le trône... Le roi Georges doit savoir à qui il se joue; car, nous avons en main de quoi pousser avec efficacité les intérêts du Prétendant. »

Le roi d'Angleterre s'empresse de se rendre sur le continent. Le traité de Vienne déplaisait au roi de Prusse. Georges s'abouche avec ce prince et avec des négociateurs français, et le 3 septembre 1725, un traité d'alliance et de garantie réciproque des possessions des hautes parties contractantes et des intérêts commerciaux de leurs peuples, est signé à Hanovre entre les trois cours d'Angleterre, de Prusse et de France. Ainsi, la précipitation insultante du

!^ HISTQIPP PHILO\$OPHIQqS

4VC dç jBQurbpa dans le reqvpi de Vipfante sub^i*donnait de nouveau U France am^ conyenancçB do l'AogletçrrÇt Toutefois, la position des choses cem-^ i^andjiit; \s^ prudepce. Les forces des souverains, qui ^v^ept pigné le traité de Vienne et celui de Hanovr^^ se trouvaient dans une proportion à peu près égale et» de pwt ^t d'autre, on se ^entait porté à, ne rien

brusquer.

M, le duc arwt, par précaution, devoir garnir dp troupes la, frontière d'Espagne. l*>rwée fut anginentée d^ vingtrcinq mille hommes i et on ordonna la formation de spixantq régiments do milice.

Dans la lutte diplomatique qui s'établit, la ÇQUR impériale fqt-
la plus heureuse on }a plqs habile* l« flollandç, malgré le tort qu'elle devait éprouver dw clauses du traité de Vienne relatixes a la compagnie d'Ostende.j affectait des lenteurs pour se dQPQOi: dfi l'importance^ et eUje n'accorda SQn adhésion çiu trsttté 4e QanQvre qu'à la ^ de 1 726. Ifi rpi de Pm^SQ «Q montra sana cesse vacillant dans la foi jurée, flottant entre sa jalousie cpntre TÂulriche^ et la.çnintd que cette puissance lui inspirait* (^ Russie. .^iait les divisions afin d'intervenir, et déjà çUe ouvrait dçs relations ^veç les États, du Midi^ dans l'esppir d'étendre sa prépondérance,

A Madrid^ Ripperdas'effor^it d'exciter de lafrQÎn deur entre l'Angleterre, la France et la ^ollande^ au moyen de fausses confidences faites auiç ministres de ces puissances. Mais son étourderie et rindisçrç7 Uon do ses discours ôtaient tPUto créance à ççç insinuftions. L'ambassadeur d^Ang;lf)^rre l>meqft à lui confier les stipufationp du traité d'aUiaqcQ

de l'Espagne avec T Autriche , dont la principale consistait à obliger T Angleterre à restituer Gibral^ tar.

Cependant de ténébreuses intrigues s'ourdissaient dans le cabinet du premier ministre de Philippe V. On duc de Wharton , chassé d'Angleterre à cause de sa mauvaise conduite et de ses dettes , homme non moins inconsideré que Ripperda, courait de

Pétersbourg à Rome et à Madrid , pour lier la partie en faveur du Prétendant. Il est dangereux pour les dynasties exilées de recueillir à leur service des hommes que leur pays rejette et qui déprécient la cause à laquelle ils se rallient. L'ambassadeur anglais, milord Harrington, avertit Georges de ses menées. Il lui apprit que la Russie avait accédé au traité de Arianne, et que trois vaisseaux russes étaient arrivés à Cadix , chargés de munitions de guerre; on réunissait des dépôts d'armes dans les ports, espagnols et la czarine faisait équiper une flotte qui devait se réunir à celle d'Espagne et se porter avec elle sur les côtes d'Angleterre. À la réception de ces nouvelles, le gouvernement anglais prit l'initiative de ces résolutions spontanées et énergiques qui tranchent les difficultés avant qu'elles aient eu le temps de s'aggraver. Il expédia trois escadres; l'une dans les mers d'Amérique , devait s'opposer au retour des galions du Mexique , une autre vers la Méditerranée , chargée de surveiller les côtes d'Espagne, et la troisième dans la Baltique , qui contraignit immédiatement les vaisseaux russes à rentrer dans le port de Revel et les y bloqua. Ce mouvement produisit une vive sensation en Europe, et la

II. IQ

2% HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

renommée de l'Angleterre en reçut un grand accroissement.*
sèment.

Ripperda se désespérait de voir ses intrigues échouer. D'ailleurs, il s'apercevait que la reine revenait des illusions qu'il lui avait données, relativement au mariage de don Carlos avec la fille de l'empereur. 11 iniagina alors d'ouvrir, avec la France, à Tinsu de ses maîtres , une négociation directe, dont le succès raffermirait son crédit. La reine ne tardai pas à en être instruite, et la disgrâce de son premier ministre fut résolue. Elle eut lieii le 14 mai

L'aigreur suscitée entre les cabinets de Londres et de Madrid ne tarda pas à produire des hostilités dont nous verrons le développement et la fin , lorsque nous nous occuperons du ministère du cardinal de Fleury.

Cette période de politique haineuse et mesqnfne se termina* plus paisiblement qu'on n'osait l'espérer. La rivalité des maisons de Condé et d'Orléans avait engagé le duc de Bourbon dans des mesurée qui faillirent embraser l'Europe, et le sang eût coulé sans motif de haine entre les nations. L'Angleterre seule , restée maîtresse d'elle-même sous l'égide de ses institution^, se tint toujours prête à profiter dés passions des princes et des fautes des gouvérnemenia absolus.

Madame de Prye avait comblé de faveurs ses aiiiiis. Son crédit lui paraissant affermi , elle crut pouvoir satisfaire ses ressentiments. Nous avons vu que Va disgrâce de Le Blanc, ministre de la guerre^ était son ouvrage ; elle enveloppa dans la niême haine lès

no RÈGNK DE LOUIS XV. 297

deux Belle*18le, Moreau de Séehelles et de Conches , liés avec Le Blanc et amis de sa mère. Le délit commis par La Jouchère

consistait à avoir remplacé le numéraire de sa caisse par des billets d'État de la même valeur nominale, mais qui étaient dépréciés. Une partie de ce numéraire avait été donnée au comte de Belle-Isle en échange de billets de même espèce; de plus, on leur imputait faussement d'avoir voulu faire assassiner Paris-Duverney. Les accusés furent enfermés à la Bastille, et une commission, présidée par le lieutenant de police Dombreval, cousin de madame de Prye, se rassembla à l'Arsenal pour les condamner. Le Blatic réclama la juridiction du parlement à laquelle il appartenait comme maître des requêtes. Son droit était positif, et le conseil ne put le contester. M. le duc insista néanmoins : « Ma gloire est intéressée, disait-il, à faire connaître au public que j'ai eu raison quand je les ai fait arrêter. » Ainsi, innocents ou coupables, il fallait qu'ils périssent, pour la plus grande gloire du premier ministre et la satisfaction de sa maîtresse. Cependant, après s'être assuré que le magistrat instructeur serait tout dévoué aux passions de la favorite, M. le duc consentit à renvoyer l'affaire au parlement. Le maréchal de La Feuillade se chargea de pratiquer les juges.

Aussitôt, deux grands partis se forment; d'un côté agissent madame de Prye, et quelques seigneurs qui s'abaissent jusqu'à être ses courtisans; de l'autre, l'opinion publique se prononce, et à sa tête, se montre le duc d'Orléans qui protège Le Blanc, l'une des créatures de son père.

Le parti de madame de Prye attaque par des intrigues. On s'efforce d'obtenir de La Joconde quatre déclarations qui compromettent Le Blanc. Le magistrat instructeur fatigue ce dernier par une captivité interrogatoire. Le parti contraire répond par

dea. épigrammes et des chansons satiriques, où la fa-; Yorite et son amant sont livrés au ridicule et ^xi mépris.

Enfin, le grand jour des débats, arrive. Le duc d'Orléans siège au parlement da,ns Tintérèt de La Blanc. Le maréchal de La Feuillade , les ducs de Brancas et de Richelieu s'y rendent dans un intérêt contraire. Les huées du public les en chassent. La Feuillade I suffoqué de colère , meurt deux jours après. Enfin le jugement est prononcé. La Joncbère est blâmé ; ce qui le flétrit et le rend inhabile à ^toute fonction publique; on le condamne à une restitution de six cent mille livres. Le comte de Belle-Isle est déclaré sa. caution solidaire. Le Blanc est.honprable-r ment acquitté.

L'arbitraire que les hommes supportant le moins est celui qui substitue à l'aotipn de la justice. les colères du pouvoir. Si le souverain , qui est l'expression vivante de la loi, punit lorsque la loi absout ^ on ne se sent plus aucune garantie contre les caprices et les violences des gouvernants, et la révolte semble devenir le droit d'une légitime défense. Les passions de madame de Prye ne tenaient aucun compte de ce danger. Elle inspira à M* le duc la coupable résolution de garder en prison l'homme que par un arrêt solennel la première cour du royaume venait de déclarer innocent. L'opinion publique , qui s'était

no RÈGNs ne lquis xv.

iVWtréh 8i fworabl^ à le Bl^uc lova, de sqr propèsj vint e4QW« ji i|on secours, h»^ piurmyrqs îwrent si grfmds, ši up^nimes, que le priftce se pentit confus de SQQ iiauptiçe. 8h mois après le jugement, \^ portas de U Bai^tille s'ouvrifent aux pri^onqîçra^ U^\^ U répçUr?ttion ne d^vçtjt pas èiî^e entière,

^q QUanq fqt envoyé en eiçil à Lipieuxî on eii^ila le çQOitQ ^t lé chevalier de Bellerrlsle a Carças^onne.

Une dureté imprévoyante fut le caractère distinctif de radmini^tratipQ de M. le duc» l^e 4 n)ai 1724^ parut nne déclar^^tion du roi, qui renouvelait ei ^gl^ ^ii\^lt toutes les mesures de rigueur ordonnées paç Louis Xiy contre, les protestants. Celte déclar^^tion n'avait été' sollicitée ni paf le clergé, ni par \e^| intendants, ni par les parlements, Elle fut impro^ vî^ée par nn .prince sans religion, au milieu desijqies du libertlflîi^e, et si-gnée avec la plun^e d'une fenin^e (Jébauqbéd.

İLiç^ édite dé touis XIV, en prescrivant la démolition de^ templeSjr l^annissaient les ministres, défendaient)q prêche sous peine de mort pour les prpdicant^» et des galères pour les assis-tants, obli*? gçaient les protestants 4 faire baptiser leurs enfants par les curés, attaquaient la famille dans ce qu'elle 2^ de plus sa-cré, la naissance, le mariage, Féducatipn des enfants , la succes-sion de^ parents \ Ces édit^, par lesquels les rhorls étaient exclus de la sépulture commune, qui interdisaient les arts libéraux aux hérétiques, et confisquaient les biens des

' Tout mariage , non célébré par le curé , seul pii|cier de Tétat ejTil, éiaU nul ; on considérait Içs enfante comn^e bâtards, et la succession de leurs parents apparten^t {idx collatéraui^i les en-

absents y ne parurent pas cependant assez séyèresà M. le due. Il arrivait souvent que les réformés, pour échapper à la rigueur des édits, simulaient une conversion; mais alors le soupçon les environnait. S'ils étaient convaincus d'être relaps, les tribunaux pouvaient les condamner à mort. La déclaration de 1724 permet les poursuites sur la simple déposition des curés et des vicaires;

et pour que la conviction de ceâ derniers puisse se Tormer, elle les autorise à visiter, sans témoins, les nouveaux convertis. L'article 9 de cette ordonnance mérite d'être cité : ((Enjoignons aux curés et vicaires de visiter tes malades (nouvellement convertis), de les exhorter sans témoins à recevoir lés sacrements; et, en cas de refus, s'ils déclarent publiquement qu'ils veulent mourir dans la religion réformée, voulons que, s'ils viennent à recouvrer la santé, le •procès leur soit fait et parfait par les baillifs et sénédaux, et qu'ils soient condamnés au bannissement à perpétuité, avec confiscation de* leurs biens.)>

De' notre temps, on conçoit difficilement cette grande erreur de l'esprit humain qui prétend imposer les croyances par la force. Cette maladie morale de la société chrétienne aurait dû être prévenue par l'étude de l'Évangile, qui ne commande que la douceur, et dont toutes les paroles sont pleines de mansuétude. Jésus-Christ sur Ta croix prie pour ses bourreaux : w Pardonnqz-leur, mon père; ils ne sa-

fants des hérétiques qui prétendaient les élever dans le culte réformé, devaient leur être ôtésà cinq ans et être confiés jusqu'à Tâge de seize ans à des catholiques.

vent ce qu'ils font^ » Néanmoins , nous voyons les princes catholiques livrer les hérétiques au supplice; les princes protestants traitent de la même manière les catholiques, Elisabeth s'écrit , en parlant de ses sujets papistes : « Fatiguons leur patience ! » Calvin allume le bûcher où il précipite Servet. Mais si les violences provoquent le désespoir, s'il survient d'énergiques résistances, dès lors Topinion religieuse prend aux yeux des souverains le caractère de la révolte. Ce n'est plus la dififérence des croyances qu'ils punissent, maïs la désobéissance à leurs volontés; et des

princes sans mœurs, des ministres impies élèvent les échafauds; la religion est le prétexte, l'autorité blessée le motif des rigueurs qu'on ordonne;* et bientôt les hommes chargés de les exercer, développent envers les victimes cette cruauté impitoyable qu'inspirent l'orgueil des supériorités passagères, et la servilité qui veut se faire valoir. .

Le grand et redoutable parti formé en France par le calvinisme mit l'État en péril le jour où de puissants seigneurs se firent hérétiques par ambiXion; de plus , on entendit retentir le mot de république. Cette forme de société politique devait avoir des partisans parmi les sectaires d'une religion sans hiérar-

* Jésus-Christ se rendant au jardin des Olives, prdoiine à Pierre de se munir d'une épée. Celui-ci coupe Toreille à Malchus. Le Christ guérit la blessure et dit à son disciple : < Remettez Tépée dans le fourreau, car tous ceux qui se serviront du glaive péri* ront par le glaive. > Jésus-Christ donnait ainsi une grande leçon aux siècles futurs; il condamnait d'une manière positive et claire remploi de la violence dans la défense de sa cause et de celle de son Église.

m Hr^Tomtt t>ittLoëofidQfift

«hië. Lé dàlvinibmè î^tihazî uû Éfôt àhûé rÊtàj il avait ééë cheft, feôn gouverhetticnt jjaniciliéf, bëi plates de sûrelé* L'inquiétude de la royauté fut dofté àlori naturelle et légitime, et elle combattit là fé* fbriâe pour* empêcher la (Couronné d'être âfeàèfViS âûx gràtidft ou détruite par le peuple.

Si Louis XIV s'éteitborjié à suppritner dàftà Tédit de Nantes les clauses qui faisaient de^ cltWiiiisteiA un peuple à part^ et à les faire etit!*er dab« la giHtidë famille > régie par leë mêmes

lois, là p^dstéfi^{té} eût ap^{*} phudi à son ouvrage \$ mais la persécution é^ee^eée^e douit le règne suivant était sans excuse puisqu'elle dévoti^àH sans motif. Le danger n'existait plus depuis lotig^{'''} temps. L'autorité rjoyale avait réduit les-seign^êu^M au rôle de courtisans, et les grands bom^{'à}iènl leiif ambition à obtenir les bonnes grâc^êà dtt lliat^Ml Partout les religionnaires se montraient ddUⁱⁱid, et ne dema^udaient, pour être des sujets dévoti^éé, t|u^tlii peu de tolérance accordée à leur culte. Albérdfli avait en vain tenté leur fidélité;* cependant des violences eurent encore lieu < }ontre les prot^ést&tlts sbtm le gouvernement du régel^{it}> et malgré M prince. L* danger des mauvaises lois est qu'elles agissent tndiftQ en dépit de l'autorité qui gouverne ; èar eellè-èl fté saurait défendre absolument ce qu'elles permelt^êâl> ni blâmer avec sévérité leur exécution.

Là déclarati^oû dti toi dé 1724 l^{*}àvivà les hàihes. A différentes époques, elle devint le prétexte de non» veîlcs persécutions, ordonnées par des ministrei[^] des intendants, des gouverneurs de province. NôiiS le disons à i[^]egret, mais la vérité de Thistoire noua y oblige, les évêques sollicitèrent quelquefoiⁿ oulH>

ÉltJ HÈGNĚ Î)Ë LÔtJtS XV. it»

mêmes des meftûres dé rigileili* doâtre les réfotmés* Ufl clergé relâché est toujours inoléranti 11 croit couvrir l'irrégularité de ses mœurs par la sévérité de Ses dogmes; il devient dur parce qu'il n'est pas aÉsez chrétien ^ Les jansénistes^ quoique persécutés eux-mêmes, approuvèrent ces violences*. Cependant Un temps devait venir où tous les ressentiments excités par l'intolérance' et mis en réserve pendant de longues années^ s'uniraient eHitre eux dans le sentiment d'une commune vengeance.

Les rigueurs devinrent rares à la fin du règne de Louis XV. L'infortuné Louis XVI n'en permit aucune^ et on sait qu'il .rendit l'état civil aux protestants. Lors du ministère de M. le duc^ Tintolérance consacrée dans les lois commençait à dispa^ ratitre dans les mœurs. Le public lisait avec avidité

* X.es Ulustres prélats qui occupaient les. sièges épiscopaux sous le règne de I^ouiâ XIV n'avaient pas provoqué la révocation de IVdit de Nantes. On sait que cette mesure, bien plus politique que Religieuse, dut lieu à Pinstigation de louvofs et de I^ Tellier. Depuis la régente, les bénéfices furent accordés k \i naissance et à la faveur plus qu'au mérite, et la religion eut trop souvent à gémir des mœurs déréglées de ^s ministres. Les plus vives remontrances du clergé contre le culte réformé furent rédigées sous le règne de Louis XVI , par Loménie de Brienne, d'abord archevêque de Toulouse, puis de Sens, qui croyait à peine en Dieu; on sait que ce prélat finit s(i vie par le poison, n'ayant pas le courage d'envisager l'échafaud où une fouie de femmes pieuses montaient avec intrépidité. De notre temps, le clergé français est toléraal, parce qu'il est éminemment et sincèrement chrétien.

' Les querelles du jansénisme se développèrent alors aveé tifle nouvelle ardeur à Tinstigation de Tencin et des cafdinaux de Rolian et de Bissy. La Sorbonne se montra plus rigoureuse que la cour de Rome. M. le duc, dans sa haine pour la maison d'Orléans, trouva plaisant de faire condamner par un arrêt du conseil itA ASlrit Janséniste de Fabbesse de Ghelleir.

les vers de Voltaire où il la flétrit. Quand les lois ne modifient pas les mœurs^ celles-ci ne tardent pas à faire perdre aux lois leur force morale.

Louis XIV et son successeur motivèrent leurs édits sur un mensonge. On prétendit que la religion réformée s'éteignait en France, et qu'il ne s'agissait que d'en empêcher le retour. L'émigration qui suivit la révocation de l'édit de Nantes donna un terrible démenti à cette allégation. Cette émigration se renouvela à la suite de la déclaration de 1724. On vit paraître, peu de temps après, un manifeste du sénat de Stockholm qui engageait les réformés français à venir chercher en Suède une nouvelle patrie. Ils s'y rendirent en grand nombre, malgré la confiscation dont on frappait en France les biens des absents. Bientôt il fallut admettre des exceptions à la loi. Les luthériens d'Alsace réclamèrent l'exécution de leurs capitulations, qui leur assuraient le libre exercice de leur culte, et les puissances protestantes appuyèrent leur «demande. Les Hollandais l'obtinrent également à Paris, et les Suisses à Lyon.

Nous allons examiner rapidement les mesures administratives du premier ministre.

La plus durable fut rétablissement de la milice, sur le modèle de laquelle la conscription a été organisée de nos jours. Elle formait une force nationale sortie du peuple des campagnes , et servait d'appui à l'armée de ligne, recrutée par des enrôlements volontaires. La milice était composée d'un nombre d'hommes désignés par le sort, dans chaque paroisse, proportionnellement à la quantité des habi-

tants. Ils devaient être âgés au moins de seize ans et n'en avoir pas plus de quarante. Leur taille ne pouvait être moindre de cinq pieds. Après la moisson^ on réunissait les miliciens pour leur apprendre l'exercice et les former à la manœuvre.

Le 17 juillet 1724, parut une ordonnance du roi sur la suppression de la mendicité. Duverney prétendit résoudre -ce problème si difficile. Il rédigea rapidement et avec son impétuosité ordinaire ledit qui fut publié. Son plan consistait à réunir à chacun des hôpitaux du royaume un asile pour les indigents, une prison pour les mendiants, et des ateliers pour les uns et pour les autres*. L'ordonnance de 1724 tomba bientôt en désuétude. Les fonds manquèrent, et d'ailleurs Fopiriion se révolta contre l'idée de transformer la misère en un crime digne de la prison. La dureté avec laquelle on l'exécuta au début, augmenta les répugnances qu'elle soulevait. On marquait les* mendiants détenus soit avec une drogue corrosive, soit avec un fer chaud, afin de les reconnaître en cas d'évasion. On craignit que l'enceinte des hôpitaux ne suffît pas à la foule qui allait les encombrer. Le contrôleur général Dodun consulté répondit : « Devant être couchés sur la paille, nourris au pain et à l'eau, ils tiendront moins de place. » La pitié ne tarda pas à s'élever contre un pareil système; "par un accord tacite, on lui opposa la force, d'inertie; les soldats et même la maréchaussée évitèrent d'arrêter les mendiants, et les administrateurs des hôpitaux fa-

' Cette ordonnance contient les rudiments des dépôts de mendicité : on sait qu'il fallut renoncer à conserver ces dépôts. I. 20

306 HISTOIRE PHIJ.OSÛPHIÛUK

Torisèpent Tévasion des captifs Qt l^iissèl^çiAt les m^

tiers se dégrader,

Dq peu avant Tédit spr la mçadicitéi le garde d9>i acwux, d'ArroeponviUe, rédige» upe déclî^atiQu di» roi qui appliquait Jq. peipe de mort \$u vpl domestique. On crut rendre ce crim^

plus fiarq pv la rigueur de Tei[^]piartion; il en fut autrepientt Les Iqin trop sévères manquent U but qu'elles veujpot aV« teindre, parce que le cœur humain répugne à leur îippUcation, Le vol domestique fut çaoins souvent dénoncé et réprimé, qt les mœur? publiques parurent plus humaines que. la lpi« On renqarque que le parlement enregistra cette déclaration saP9 rési[^] stance ni observations[^] Les cour3 de justice se nion-* trèrent toujours rigoureuses dans rinterprétation des lois pénales j la dûrptp de ces lois nous avait été léguée par la civilisation ipiparfaite dp rapyen âge» et la vie traditionnelle .des magistrats les attachait aux apciennes coutumes-; d'ailleurs, l'homnae voué toute sa vie 'à la répression du crime s'endurcit par le spectacle de la dépravation qu'il a sans cesse sous lep yeux , et elle lui ôte toute commisération pour les QQUpableSf Chez les peuples où l'institution du jury est établie on remarque une plus équitable proportion entre la gravité des délits et leur appréciation.

A la même époque, paFut un édit qui réglait daps les colonies, les rapports des esclaves avec leurs inaîtres. Cet édit, connu squs le nom de Code noir, était sévère. Lorsqu'on place l'homme dans une cqndition qpi VfthruUt , et qu'on le soumet conimp les animaux à un travail forcé, il faut que la contrainte et la répression deviennent énerçiues. Jjb

tort en i[^]ppartieut à reaclavage lui-même, éternelle honte des nations chrétiennes et civilisées.

M. le duf) vint à 9 alarmer de Tacoroissement de la ofipitale, qui depuis le système augmentait tous l[^]« jours. Il essaya de fixer les limites de Paris par une déclaration du roi, qui interdisait la construction de nouveaux édifices dans les faubourgs et Touveptqre d'issues nouvelles dans le centre de la ville. Malgré

cette. prohibition, le faubourg Saint-Honoré se couvrit bientôt de splendides hôtels; mais ces iQAssea hideuses et ces défilés malsains qui défiguraient l'intérieur de la ville furent conservés.

Qitcurpement avec les actes administratifs vin- Peiit les mesures financières* Nous les trouverons également empreintes de la dureté naturelle du duo 4(9 Bourbon et de Timprévoyance de ses conseillers. Toutefois on eut lieu d'applaudir à différentes réformes opérées en 1724, telles que la suppression 4e& gouverneurs et des états^majors des petites villes, de ocDt fionmissioils de secrétaires 4u roi, et enfin dies ehiM^ges municipales ^ dont la rente fut fixée au denier cinquante. La plupart de ces charges, Qa donnant la noblesse , faisaient retomber sur le peuple le poids des impôts qu'auraient dû payer Içurs possesseurs.

liO système avait laissé une dette de dix-sept cent millions dont il fallait servir les intérêts. On était pi^rvenu è U diminuer soit par des réductions , soit ^u moyen de l'emplqi de quelques mesures financières. La régie des impositions indirectes rendait quinze millions de plus que la ferme qui l'avait préoéd^et Néanmoins il étaii^ dû, en 1725, cinquante-

sept millions d'arrérages de rentes sur les années

précédentes.

Les effets désastreux du système se faisaient encore sentir dans la rareté des espèces et le prix élevé des denrées et des marchandises. Pâris-Duverney s'occupe d'abord de ranimer' la circulation ; et, dans les moyens qu'il prends il semble s'iospirer du mauvais génie de Law; pour engager les détenteurs de fonds à se défaire, des espèces qu'ils tiennent cachées ^ il opère des diminutions successives dans la valeur légale des monnaies (arrêts des 4

février, 27 mars, 22 septembre 1724 et 14 décembre 1725). Afin de favoriser les placements d'argent, il fit baisser le denier trente le taux légal de l'intérêt, puis il taxa les salaires, et dans certains lieux on va jusqu'à fixer le prix des denrées et des marchandises. Les résistances, le blâme même, sont punis par l'emprisonnement et quelquefois par l'intervention armée des soldats. Ces violences produisent une indignation générale. Une opposition inerte, mais invincible, s'élève contre la dépréciation des monnaies et les autres mesures adoptées par Duverney. Il est obligé enfin de restituer aux espèces toute leur valeur, et de remettre le taux de l'intérêt au denier vingt (édits des 27 mars et 15 juin, 1726); cependant les comptables, en soldant au trésor avec des espèces à un taux élevé les sommes reçues par eux en espèces dépréciées, firent un bénéfice de trente-quatre millions au préjudice de l'État.

On avait à garantir le paiement de la dette, à couvrir le déficit et à pourvoir à l'éventualité d'une

nouvelle guerre, dont la mésintelligence de la France et de l'Espagne menaçait les finances. Avec de l'économie l'équilibre entre les dépenses et les recettes se fût rétabli; ainsi qu'on le vit peu de temps après sous le ministère du cardinal de Fleury; les charges du peuple n'auraient augmenté que si la peste eût éclaté. Mais les magnificences de M. le duc n'admettaient point de réserve, et madame de Pompadour avait besoin de profusions pour soutenir son crédit. Il fallut donc demander à l'impôt les ressources que le bon ordre aurait produites. Déjà existaient quelques taxes accessoires de la taille, sous la dénomination de petits ustensiles des troupes y de fonds de maréchaussée; on y ajouta un fonds des étapes et un autre pour la solde et l'habillement des milices.

Tous ces menus droits se trouvant insuffisants[^] on recourut à deux impositions onéreuses y le droit de joyeux avènement, et l'impôt du cinquantième.

Le droit de joyeux avènement était une taxe de confirmation^U, au commencement de chaque règne, des privilèges et bénéfices accordés précédemment par la couronne. Des arrêts du conseil en fixaient la quotité. M. le duc avait accordé la remise de ce droit lorsqu'il arriva au pouvoir. Bientôt il se crut obligé de le rétablir. 11 y a grand dommage pour l'autorité à faire des concessions qu'elle retire ensuite; le peuple s'irrite de la déception qu'il subit. Aussi, tout le poids du mécontentement public retomba sur le prince. 11 est vrai que la taxe reçut une extension inusitée. Aux officiers royaux et aux personnes jouissant de privilèges concédés par le trône, on joignit les villes et bourgades[^]

les manufacturiers pour leur prisé d'eau[^] les hôtes[«]liens j les cabaretiers i les détenteurs d'offices qui procuraient la noblesse, les anoblis par lettres» les communautés ecclésiastiques et celles des liiarchands; en général, toutes les corporations et tous les particuliers qui, depuis le règne de Louis XIV, avaient obtenu une concession quelconque^{(|u}C. C'était transformer le joyeux avènement du jeune roi en une calamité publique. Elle fut aggravée par^{*} le mode de perception: au lieu de faire lever^{*} la taxe par les officiers royaux, on la livra moyennant viii<trois millions à une compagnie de traitants qui «n retira plus de quarante.

Les membres du parlement de Paris et des autres cours souveraines furent seuls exempts de ce sur[^]side qu'on ne soumit pas aux formalités de l'enregistrement. Le parlement satisfait s'abstint de faire des remontrances.

Il ne garda pas la même mesure au sujet de l'Impôt du cinquantième. Puverney en avait tiré une idée dans la dîme royale du maréchal de Yaubad. Il comptait en tirer vingt-cinq millions par an, qui devaient, disait-on, servir exclusivement à l'extinction de la dette. Le cinquantième se était établi pendant douze années sur toutes les propriétés » de quelque espèce qu'elles fussent sans déduction des charges, acquitté en nature par les revenus territoriaux, et en argent par les autres revenus. Ainsi, il atteignait les privilégiés comme le peuple; grand sujet de scandale pour ceux-ci et de résistance de la part des parlements. Toutefois, cet impôt présentait de graves inconvénients. Premièrement les

MI FÉGNÉ DU LOMS XV; 811

l'impôt était l'obligation de le payer en numéraire. Ce genre de paiement était simple pour le grand État. De plus, après une longue paix, on venait grever de nouvelles estimations arbitraires la propriété d'une charge nouvelle dont la nécessité n'était pas démontrée»

Lorsque le contrôleur général proposa à Louis XV une contribution extraordinaire qui fut réunie pour cet objet la levée du cinquantième le duc de Noailles et le maréchal de Villars s'y opposèrent vivement. Le maréchal indiqua d'autres expédients « La ferme de tabac » Je au conseil, va de neuf à dix millions; quand elle a été cédée à la compagnie des Indes elle n'allait

qu'à trois. Il n'y a qu'à la reprendre pour le roi et donner dessus à cette compagnie une retenue de trois millions qui est tout ce qu'on lui doit* J'ai bien vu y à la manière dont ma proposition a été reçue ^ qu'elle ne plaisait pas^ et j'en ai senti la Mison c'est que la plupart de ceux devant qui je parlais avaient de gros intérêts dans, cette* oompa^ ^nie» I) (Mémoires de VillatSi)

L'évêque de Fréjus garda le silence. Il ne voulait ni accorder une approbation qui l'eût oompromis , ni arrêter par son refus M. le duc dans une démarche qui devait mettre le Comble à l'irritation déjà soulevée contre lui^ Avant qu'on allât aux opinions ^ il sortit avec le roi pour se rendre «au salut^ La ma^ jorité du conseil adopta la mesure.

Quand cette résolution fut connue , les plaintes retentirent de toutes parts. Le- gouvernement, averti que le parlement se refuserait à l'enregistrement de l'édit^ décida qu'on l'y contraindr^t dans un lit

de justice ; pour punir son opposition ^ un autre édit^ présenté en même temps ^ devait priver les conseillers ayant moins de dix ans de service, du droit de siéger lorsqu'il serait question de délibérer sur les édits et ordonnances du roi.

Le roi se rendit au parlement le 8 juin 1725 , et quand tout le monde fût assis, il dit d'une voix ferme et haute : « Messieurs^ je vous ai fait assembler pour vous apprendre mes volontés sur di-

vers règlements qui regardent le *bien de l'État. Mon garde des sceaux vous les expliquera. » (Ce qu'il a fait par un discours assez long.) Le premier président a répondu fort bien. » L'avocat général Gilbert a dit « qu'il voyait bien que le roi voulait être obéi, et qu'il n'empêchait; mais que son devoir l'obligeait de représenter les difficultés. » (Ce qu'il a fait très-au long.) Le duc d'Orléans n'a point parlé. Le prince de Conti s'est opposé à différentes fois à ce qu'on proposait. Les présidents et conseillers ont dit qu'ils ne, pouvaient opiner. Tout le reste a gardé un profond silence. Le roi a levé la séance d'un air morne, sui* les deux heures et demie. » (Mémoires de Villars.)

Comme onnepouv^it, dans les autres parlements, avoir recours à la formalité d'un lit de justice , ils adressèrent d'énergiques remontrances et n'enregistrèrent l'édil qu'en vertu de lettres de jussion.

Les biens ecclésiastiques ne se trouvaient pas nominativement compris dans Tédit, mais on déduisait de ses termes généraux que ces biens seraient imposés comme les autres propriétés. Le clergé alors assemblé prit J'alarme , et se hâta de réclamer

contre la violation de ses immunités. Il observait que , n'étant qu'usufruitier, il ne pouvait être rangé dans la catégorie des propriétaires imposables que désignait l'édit; d'ailleurs; c'était une maxime reconnue que pour lever des subsides sur les biens ecclésiastiques il fallait l'aveu de l'Église ; il appartenait donc au clergé seul de consentir Timpôt et de le répartir.

Cette résistance , qui soustrayait une quantité notable des propriétés dif royaume à l'impôt d]i cinquantième, devenait un grand embarras pour le ministère , et n'était que le prélude des

difficultés que devaient susciter au gouvernement, durant une grande partie du xviii* siècle , l'incertitude de ses droits et l'action déréglée et maladroite de l'autorité. On savait que le maître restait étranger aux affaires et indifférent à leurs conséquences. Les rois absolus ne sont obéis et respectés qu'à la condition de gouverner eux-mêmes. L'arbitraire mobile d'un ministère passager ne peut imposer assez pour surmonter des résistances que l'opinion glorifie.

Le contrôleur général ouvrit des conférences avec l'archevêque de Toulouse , président de l'assemblée du clergé ; et, comme on ne pouvait pas s'entendre , le clergé se refusa non- seulement à payer le cinquantième , mais encore à consentir le don gratuit ordinaire*. Enfin, après quatre mois de pourparlers, une lettre de cachet ordonna la dissolution de l'assemblée. Avant de se séparer, le clergé consigna dans une lettre au roi ses remontrances contre le cinquan-

* Le clergé accorda plus tard le don gratuit.

tième et il inséra cette lettre dans ses registres. M. le duc voulait qu'elle fût flétrie par arrêt du parlement; mais celui-ci répondit que le clergé avait raison, et il fallut se borner. à envoyer Maurepas, secrétaire d'État y arracher de^ archives de l'assemblée la feuille où ces remontrances se trouvaient consignées»

L'impôt du cinquantième dérivait d'une idée équivalente à celle de répartir entre tous les Français une charge commune dans la proportion des fortunes. Cette même idée a présidé plus tard à la création de la contribution foncière. Il y avait alors du courage à braver les privilèges des ordres^ des corporations et des provinces; mais on aurait dû se donner le temps d'opérer les vérifica-

tions nécessaires pour éviter dans l'assiette de l'impôt les injustices et les errements* Duverney voulut qu'il fût établi sur-le-champ, et que son recouvrement commençât dans le délai de six semaines. On tomba dès lors dans un arbitraire révoltant. Après une épreuve de deux années, la perception en nature de l'impôt fut remplacée par une prestation en argent établie par forme de répartition ou par abonnement. Personne n'entendit parler du remboursement des dettes.

Une circonstance inattendue vint rendre plus odieux encore le fardeau que les profusions de la cour imposaient au peuple. L'été de 1725 fut tellement pluvieux qu'une partie des blés pourrit sur pied et que la récolte devint incertaine. Aussitôt les greniers se referment, la circulation des grains est interrompue, la crainte d'une disette la fait naître. L'administration prise au dépourvu, n'avait rien prévu pour assurer l'approvisionnement de Paris, et le fantôme

hideux de la famine se présenta à tous les yeux de ses habitants effrayés. Le prix du pain augmenta rapidement et s'éleva jusqu'à neuf sous le livre. On craignait plusieurs fois qu'il ne s'agit d'un fait accompli. Des émeutes eurent lieu qu'on réprima par la force et le sang coula dans les rues de la capitale. Comme il arrive constamment dans ces calamités, des imputations d'accaparement sortaient de toutes les bouches. On accusait l'administration et surtout le lieutenant de police d'Ombreval, cousin de madame de Prye, et des malédictions étaient proférées contre le premier ministre et contre sa favorite. Ils sacrifièrent d'Ombreval et le prévôt des marchands; ceux-ci furent remplacés. Enfin la religion, qui adoucit les maux par l'espérance, vint modérer les inquiétudes du peuple. L'arche-

vêque de Pérès ordonna des prières publiques; La foi ne s'éteignait pas encore dans la capitale > et la confiance était grande dans l'intercession de sainte Geneviève ^ sa patronne. Si une calamité menaçait la cité> la- multitude se rassurait quand elle avait invoqué la protection de l'humble bergère de l'an terre. Les formalités qui se pratiquaient alors frempaiebt vivement les esprits. Un arrêt solennel du parlement ordonnait que la châsse de la sainte fût découverte, descendue de l'estrade où elle reposait et offerte à la vénération des fidèles. Ensuite elle parcourait tous les quartiers de la ville ^ portée par les religieux de l'abbaye et escortée de tout le clergé de la capitale, a On fit, le 5 juillet, dit Yillars, la procession de la châsse de sainte Geneviève. La disette du pain était affreuse, et la saison si pluvieuse depuis

316 HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

deux mois qu'il y avait tout à craindre pour la récolte. La procession réussit, et le succès confirma le peuple dans sa dévotion à la patronne de Paris. »

La philosophie a changé le temple consacré à la patronne de Paris en un panthéon profane; elle a fondu sa châsse d'argent, dispersé ses ossements. Cette philosophie ne semble-t-elle pas bien petite lorsqu'elle se rit des croyances du peuple et s'efforce de le lui ôter ? Car ces croyances sont renchéantement qui séduit son esprit, sa consolation dans ses maux, son espoir dans ses douleurs, le remède qui calme ses colères. Malheur au gouvernement qui cherche à les ébranler ! La férocité des révoltes punira bientôt son imprudence. Rousseau s'écrie : a Il faut des spectacles aux grandes villes, et des romans aux peuples corrompus; » et moi je dis qu'il faut au peuple des croyances; que les superstitions dont se moque la froideur philosophique ne lui vont pas

mal, parce qu'il y a dans ces superstitions de la poésie qui occupe
soit l'imagination et charme son cœur. L'Infortuné qui s'agenouille
devant la statue du saint renommé, ou, qui va au loin en
pèlerinage chercher du secours à ses douleurs, ne se mêlera pas à
Téméraire, et n'égorgera pas son semblable par cupidité ou par
haine.

Les nouveaux magistrats de la cité prirent des mesures pour
assurer l'approvisionnement, et le gouvernement les seconda
avec la violence qui signalait tous ses actes. On obligea les pay-
sans, dans un rayon de vingt lieues de Paris , à se dessaisir de
leurs grains. La capitale fut alimentée; mais la famine sévit dans
les campagnes. Elle s'étendit bientôt à la

DU RÈGNE DE LOUIS XV. 317

Normandie, et le désespoir des populations excita des émeutes
à Rouen et à Lisieux. La misère était devenue extrême. Saint-Si-
mon, qui habitait alors un château en Normandie, la dépeint ain-
si dans une lettre adressée, le 25 juillet, à l'évêque de Fréjus : «
Au milieu des profusions de Strasbourg et de Chantilly, on vit en
Normandie d'herbes des champs. Je parle en secret et en
confiance à un Français, à un évêque, à un ministre et au seul
homme qui paraisse avoir part à l'amitié et à la confiance du roi ,
et qui lui parle tête à tête, du roi qui ne Test qu'autant <[qu'il a un
royaume et des sujets, qui est d'un âge à en pouvoir sentir la
conséquence , et qui , pour être le Premier roi de l'Europe , ne
peut être un grand roi s'il ne l'est que de gueux de toutes condi-
tions, et si son. royaume se tourne en un vaste hôpital de mou-
rants et de désespérés à qui on prend tout chaque année en
pleine paix. »

Le luxe de la cour, le jeu effréné qu'on s'y permettait les fêtes splendides de Chantilly faisaient en effet un contraste choquant avec la désolation des provinces. On distrayait ainsi le jeune roi des douleurs de ses sujets, et les maux de son peuple, qui lui étaient presque inconnus, touchaient peu son cœur. On l'accoutumait à l'indifférence pour ses devoirs et à l'insensibilité sur les malheurs publics.

La cherté des grains avait augmenté la détresse du trésor. M. le duc essaya d'opérer quelques ré-

* < le jeu était très-gros à Marly. Le roi et la reine perdirent deux cent mille livres en deux mois; J'ai dit à la reine que rien ne lui ferait plus d'honneur que de renoncer à un pareil jeu. »

(Mémoires de Fillars.)

Après dans les pensions, quelques diminutions dans les traitements, et les courtisanes prirent anathème contre lui.

Pendant une administration de deux ans, le prince s'était brouillé avec une partie de l'Europe par sa dureté et le désordre de ses mœurs lui avaient aliéné l'opinion publique; il savait irrité le clergé, blessé le parlement; il ne lui restait qu'à rompre avec l'évêque de Fréjus.

Depuis longtemps il supportait avec impatience la contrainte que le prélat lui imposait en Tempdchant d'être seul avec le roi*. Pour se priver de ce joujou madame de Prié, au lieu de lui conseiller d'aller droit et hautement au but inventa une intrigue mesquine qui ne pouvait manquer de lui devenir nuisible. Elle osa se donner la reine pour complice, au risque de la brouiller avec le roi. Cette jeune princesse y qui croyait

devoir à M^e le duc et à madame de Prye la haute position où elle était montée, en se prit à les seconder.

Pu soir (le 18 décembre), la reine ayant retenu le roi un peu plus longtemps que de coutume, M. le duc survint avec le portefeuille. Il proposa au roi de faire immédiatement le travail en présence de la reine ; ce qui fut accepté; La marquise espérait que le jeune monarque en prendrait l'habitude, et que

' Fleury entraînait toujours dans le cabinet du roi une demi-heure avant M. le duc et assistait au travail où se faisait la distribution de toutes les grâces. « M. de Fréjus avait la complaisance de laisser à M. le duc le gros des affaires ; mais lorsqu'il était question de grâces, il se trouvait qu'il, quand M. le duc voulait en parler au roi, elles étaient déjà données aux amis de M^e de Fréjus. »

(Mémoires de Fillan.)

l'évêque cesserait de paraître nécessaire. Cependant Fleury s'était rendu à l'ordinaire de coutume, dans le cabinet du roi. Lassé d'attendre, il se retire. Le lendemain matin il écrit au roi une lettre tendre et respectueuse mais affligée; il prend congé de lui et annonce qu'il va finir « ses jours dans la retraite » et se rend aussitôt à Issy dans la maison de la congrégation de Saint-Sulpice,

Le roi reçoit la lettre à son retour de la chasse.

Son trouble est extrême. Il descend un moment

chez la reine et puis vient s'enfermer dans un cabinet

Où il exhale sa douleur par des gémissements

et des larmes. Le duc de Marmont, premier gé-

tJHicfmm^ de la chambre ^ accourt^ Louis XY lui
 4Youe la cause de son chagfin. h Eh quoi I Sire ,
 H'êtes-vQus pas le maître? lui dit-il j faites dire à
 Hf.' ÎQ duc d'envoyer à l'instant chercher M. de Fré^
 ju«, et vous aile* le revoir. » Mortemart se charge
 Inri^même de porter Vordre an premier ministre, et
 le lui ÎAtime sèchement; celui-ci est obligé d'obéir,
 ^\ Bubit l'hupailiation de rappeler son rival-.

On voypit clairement que Fleury était le maître du roi et de la
 France. Cette pénible vérité frappait \w y^ux de madame de
 Prye. La coupable se sentait atteinte ^u cœur, l'inquiétude la dév-
 qrait; elle per-r ^it tou§ pes phar^es. Inutilement avait-elle abu-
 sé 4e l'inci^périenoe tle sa souveraine; elle né réussissait qu'à la
 commettre avec sou époux, et à détruire, dans SQU germe, \^
 crédit légitime que Marie devait obtenir. La reinq s'aperçut en ef-
 fet d'une diminu-^ tion i^ensible d^Q^ l'afTectioN du rqi.. Vil-
 lars raconte nm cpuyi^rf^atiQu qu'U mX «s^v^o ^Ue à ce sujet,
 h La

reine me mena le même jour dans son cabinet , et me parla
 avec une vive douleur des changements qu'elle voyait dans Tami-
 tié du roi. Ses larmes coulaient abondamment. Je lui répondis :
 Je crois ^ madame^ le cœur du roi bien éloigné de ce qu'on ap-
 pelle amour. Vous n'êtes pas de même à son égard; mais croyez-
 moi , ne laissez pas trop éclater votre passion ; qu'on ne s'aper-
 çoive pas que vous craignez de la diminution dans ses sentiments
 , de peur que tant de beaux yeux, qui le lorgnent centinu«llement

ne mettent tout en jeu pour profiter de son changement. » Cette princesse , remplie de vertu et de bonté f manquait de l'adresse avec laquelle elle se fût emparée de l'esprit de son époux. Elle ne savait' que pleurer et gémir devant Dieu. Puisant⁴ans son propre cœur l'opinion qu'elle se formait des autres^ elle entreprit de défendre M. le duc", Pâris-Duverney et madame dePrye, devant Fleury même, et d'obtenir du vieux prélat qu'il permît au roi de travailler seul avec le premier ministre.- Elle ne reçut que des «épouses négatives; et l'évêque se confirma de plus en plus dans la pensée de la priver de toute influence. Comme elle lui parlait avec douleur du changement qu'elle remarquait dans les sentiments du roi : ((Ce n'est pas ma faute, » répondit-il sèchement.

La cour fut bientôt aux pieds de l'évêque. On se faisait valoir près de lui en exagérant les torts du duc de Bourbon. // se devait de mettre fin à cette ad^ ministration aus^i insensée que funeste. Les vœux de la France l'appelaient. Fleury arrivait par la voie qu'il avait, ouverte ; mais, toujours circonspect^ il ne se pressait pas et, avant d'éclater, il voulut don-

ner use nouvelle preuve de son abnégation. Il pressa, à différentes reprises , M. le duc d'éloigner Pâris-Duverney et madame de Prye, devenus les objets de la haine publique. Le prince^ comme tous les hommes d'un esprit étroit, avait une invincible obstination. Il crut son honneur engagé à soutenir lès deux personnes qu'on voulait perdre, et il résista aux instances de l'évêque. Celui-ci jugea que le moment de se démasquer était arrivé, et la disgrâce de M. le duc fut résolue. Mais le précepteur, au lieu d'exiger que Louis XV la prononçât en "roi , lui laissa jouer, dans cette circonstance , le rôle avilissant d'un hypocrite honteux.

Le 11 juin 1726, le roi partait pour Rambouillet. En montant en voiture, il dit de l'air le plus gracieux au duc de Bourbon : « Mon cousin, ne me faites pas attendre pour souper. » A sept heures, le duc de Charost, dont les ordres étaient signés dès la veille, demande à être introduit, et remet au prince une lettre du roi ainsi conçue : « Je vous ordonne, sous peine *de désobéissance, de vous rendre à Chantilly et d'y demeurer jusqu'à nouvel ordre. » Le prince partit sur-le-champ, suivi par un lieutenant des gardes du corps. Dans la soirée, Fleury porta à la reine une lettre de son époux non moins impérieuse: « Je vous prie, madame, et, s'il le faut^ je vous ordonne de faire tout ce que l'évêque de Fréjus vous dira de ma part, comme si c'était moi-même, Louis. » A. cette lecture, la reine éclata en sanglots. Elle sentit que son bonheur était détruit.

il. le duc rentra dans l'obscurité d'où il ne sortit plus. Il supporta sa disgrâce avec dignité. Une lettre I. 21

saa HisTaRE philosophique

de cachet exila madame de Prye à aa (erre de Coupbépine ; le désespoir y termina ses jours quinze mois après^ On enferma Duverney à la Bastille^.et ses frères furent exilés*

La disgrâce du duc de Bourbon excita dans Paris des transports de joie. La police fut obligée d'inter* yenir pour empêcher^qu'on n'illuminât les maisons»

Il arriva en 1726^ un événement scandaleux, petit en apparence, mais qui exerça de l'influence sur la direction philosophique donnée à la France pendant le xiii*" siècle.

Voltaire se prit de querelle chez une célèbre comédienne[^] mademoiselle Lecouvreur, avjs le chevalier de Roban. A la suite de propos très^{^^}vifs[^] le chevalier montra sa canne au poète , qui voulut mettre Vépée à la main. Le chevalier de Rohan crut que son nom le dispensait de rendre raison à un plébéen, et en plein joiir, il fit donner à Voltaire des coups de bâton par ses gens. Celui-ci| outré, répète partout qu'il forcera son adversaire à%e battre, et vengera par les armes TafiEront qu'il a reçu. Toute la famille des Rohan s'émeut, et le cardinal de Rohan obtient de M* le duc l'prdre de faire mettre à la Bastille l'insolent qui usait les braver. Voltaire en sortit quelque temps après , mais rempli

* Madame de Prye affecta dans sa retraite delà force d[^]âme et même delà gaieté. On dansait, on faisait bonne chère, on jouait la comédie. Cependant eUe a?ait pris la résolution de mettre fin à son existence qui lui était devenue insupportable. Elle annonça sa mort comme une prophétie , à tel mois , tel jour, telle heure. Deux jours avant eile parut en scène et récita trois cents vers. Le surlendemain , elle expira au moment qu'elle avmit désigné. Elle n'avait que TÎDfiMieaf'ifis.

DD RftGNE DE LQUI8 XV. Sn

d'iodigaAtion , il partit presque aussitôt pour. rAngleterre où il se lia avec lord Bolingbroke et les sotres ehefe de Téeole philosophique anglaise. Cette école était alors plus avanoée en incrédulité que las philosophes français. Voltaire ne tarda pas à fte mettre à l'unisson et à s'imprégner de ses doe-[^]tiinag; il revint quelques «innées après les développer en France, plus confirmé qu[^] jamais dans le dessein de combattre là religion et de s'ériger en apôtre du pyrrhonisme.

Ce fut pendant le ministère de M. le duc qu'on vit pour la première fois à Paris un club politique. Un abbé Alary, qui avait été employé à l'éducation du roi, in^agina de rassembler chez lui deux fois par semaine un certain nombre de personnes qui 8 oc- ciiperaient du droit civil européen et des affaires extérieures. Son appartement était situé sur la place Vendôme à l'entresol, d'où les séances prirent le nom de Conférences de Tentresol.

Chaque membre apportait à la réunion quelques pages du travail spécial auquel il se livrait, et en donnait lecture ; puis on se communiquait les nouvelles relatives aux, combinaisons politiques d'une certaine importance. Plusieurs membres entretenaient des correspondances avec l'étranger, et on se trouvait heureux quand , au moyen de ces relations, la conférence apprenait avant le public la nouvelle d'un traité conclu, 6u d'une résolution arrêtée dans les cabinets.

L' évêque de Fréjus ne parut pas désapprouver les conférences de l'entresol. Mais en France, des secrets confiés à plusieurs personnes, sont rarement

324 ffISTOIRE PHILOSOPHIQUE

gardés. Les nouvelles annoncées à ces réunions transpiraient malgré le silence qu'on s'était promis. Les ministres étrangers se plaignirent ^ et le cardinal de Fleury engagea les membres de ces assemblées à cesser de se réunir. Ce conseil dans sa bouebe équivalait à un ordre qu'il eût été dangereux d'enfreindre, étales conférences de l'entresol se terminèrent entièrement en 1732.

MINISTÈRE DU CARDINAL DE FLEURY

Politique de Fleury. Son caractère. Il refuse le titre de premier ministre. — Le roi déclare qu'il prend les rênes du gouvernement. — Fleury obtient le chapeau de cardinal. — Changements dans le ministère. — La maxime de Fleury est la paix au dehors et l'économie au dedans. Il fait des réformes et diminue les impôts. — La puissance de l'argent commence à s'établir. — La valeur du marc d'or et d'argent est fixée. — L'équilibre est rétabli dans les finances. — Construction des routes royales. La corvée; son régime oppressif. — Subsidies payés à la Suède et au Danemark. — Fleury prend le rôle de pacificateur au milieu des prétentions diverses des puissances. Il resserre l'alliance avec l'Angleterre et renonce à rétablir la marine. — Le commerce français souffre de la prépondérance des Anglais. — Le cardinal rapproche les cabinets de Londres et de Vienne. Il raccommode la France et l'Espagne. — Démence de Philippe V. Sa raison redevient ticide lorsqu'il est question de son ancienne patrie. — Mort de Newton, de lazarine Catherine P* et de Georges I*. — 7- Pierre n succède à Catherine. — Traité de Séville entre l'Angleterre, la France et l'Espagne. — Naissance du Dauphin. Grande joie en France. — Satisfaction témoignée par Philippe V. — Mort du duc de Parme. — Investiture du duché donnée à l'infant. — Mort du jeune czar Pierre II. Anne Ivanowna monte sur le trône. — Abdication de Victor-Amédée, roi de Sardaigne. Sa captivité. Sa mort. — Le cardinal se décide à poursuivre les jansénistes. — Affaire de Soanen, évêque de Metz. — Querelles avec le parlement. — Légende de Grégoire VII condamnée par le parlement. — Lit de justice dans lequel le roi oblige le parlement à déclarer la bulle Unigenitus loi de l'État. — Convulsionnaires au tombeau du diacre Paris. — Le parlement

suspend le cours de la justice. — Ordonnance réglementaire du parlement enregistrée en lit de justice. — Protestation du parlement. Exil de quarante magistrats. Le cardinal cède quelque temps après. Les exilés sont rappelés, et la déclaration regardée comme non

3a\$ HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

avenue. ^Danger des luttes avec des corps. — Philosophisme militant. — Lettres sur l'Angleterre et Lettres persanes. — Incertitude dans les lois fondamentales. — Nonchalance du roi. Droiture de son esprit. Ses petits soupers. Ses occupations bourgeoises. — Conspiration contre Fleury, dite des Marmousets. On donne pour maîtresse au roi madame de Mailly. Ce choix ne déplâit pas à Fleury. — Caractère des princes du sang.

1 726 » « ^ La France avait besoin de ealme et de repo » pout rétablir sa fortuné. Elle les trouva sous le ministère de Fleury. Économe , désintéressé , simple dans ses mœurs ^ sans aucun faste > voulant la réalité du pouvoir, mais dépouillé de son éclât, Tévêque de Fréjus convenait à la situation présente. Sous ses auspices la confiaaoe se réAblit au dedans et au dehors, le cota-merce s'étendit, parce que la modération du chef devint pour lui un gage de 'sécurité. Cette même modération donna à la diplomatie française une prépondérance qu'elle n'avait pas encore obtenue. SdUis Louis XIV, elle domtûait par la crainte; avec Fleury i elle professa un constant aî»our de la paix^ L'admiislration de l'évêque de Fréjus est la période la plus heureuse du i'ègne de Louis XVw II JTut du petit nombre des ministres dont le peuple honora 1& mémoire > parce qu'il aima l'État, et s'effbrça de diminuer ses charges sau^ compromettre Vhonneur de la France> Cependant Tinflexible histoire) en constatant le bien qu'il a fait,

lui adresse de graves reproches. Fleury était fin et délié jusqu'à la fourberie* Son économie dégénérait souvent en une lésinerie dont les affaires souffraient; il n'oubliait pas les injures, et ses rancunes étaient implacables* Ceux qui avaient servi le gou-

Dtl RÈGNE DE LOUIS Vf. m

Teniiæiit du duo de Bourbon rettèrent consteni^ ment dans sa disgrâce. Jamais il ne pardonna à la reine d'être entrée dans le complot ourdi contre lui par madame de Prye. Il Féloigna constamment des affaires, et il contribua ainsi à bannir du ménage royal l'intimité et la confiance» tes grâces que la reine demandait étaient refusées; si elle s'en plai** gnait au roi, celui-ci lui répondait sèchement : « Faites comme moi,. madame; ne lui* demandez rien. » Oa ne saurait surtout pardonner à ce ministre .d'avoir prolongé l'enfance de Louis XY, fayorisé sa paresse naturelle et sa défiance de lui-même, afin de le gou*- Tsrner sans obstacle. Fleury, prêtre, évêque et oar*dinal, comprit mal les intérêts de la religion et ceui de l'État qui s'y rattachent. Sa main s'appesantit eur les jansénistes > dont les opinions différaient en quelques points des. siennes, et elle fut légèi^ pour les hommes sans foi qui commençaient à ré^ pandre l'incrédulité. La querelle du jansénisme, assoupie par l'indifférence du duc d'Orléans et du due de Bourbon, se ranima par la persécution. Noua verrons des luttes s'établir entre le clergé et les par^ lements, la royauté intervenir aveo maladresse, le scandale atteignant le ridicule, fournir des armées au philosophisme, et au milieu de ces pitoyables di^utes, les croyances s'affaiblir de plus en plus.

Fleury ne voulut pas être premier ministre : Du* bois avait flétri ce titre. Il prit celui plus modeste de ministre d'État. Qu'importe, en effet, le nom quand on possède toute la réalité du pou-

voir? Le roi annonça que la place de premier minist^re était supprimée, et, qu'à l'exemple de son bisaïeul[^] il entendait gouverner

désormais par lui-même. Il lut au conseil une déclaration où Ton trouve les paroles suivantes : « Il était temps que je prisse moi-même le gouvernement de mon État et que [^]e me donnasse tout entier à Famoir

que je dois à mes sujets J'ai jugé nécessaire

d'éteindre et de supprimer le titre et les fonctions de principal ministre. J'ai donné ordre d'en faire part à mes parlements. .. » Puis viennent quelques mots qui eussent dû 'éclairer sur la vanité de ces promesses : « Je fixerai à mon garde des sceaux et à mes ministres des heures pour un travail auquel r ancien évêque de Fréjus assistera toujours... Enfin , je veux suivre en tout , autant qu'il me sera possible[^] l'exemple du feu roi mon bisaïeul. »

Pour compléter cette mystification, on osa invoquer la religion. Les évêques reçurent l'invitation d'ordonner des prières, afin d'obtenir à Louis XV les grâces du ciel dont il avait besoin pour le gouvernement de ses États. Le peuple se réjouit quand le souverain annonce la volonté de diriger lui-même ses affaires; il se croit alors à l'abri du despotisme su<balterne. Aussi, une vive satisfaction se manifesta. Mais les prières adressées au ciel étaient impuissantes contre les vices *de l'éducation du jeune roi.

Si l'évêque de Fréjus dédaignait le vain titre de premier ministre , il n'en aspirait pas moins à cette haute dignité ecclésiastique, que tout membre du clergé, quelque élevé qu'il soit, regarde comme le complément de sa fortune. D'ailleurs, elle donne de droit au ministre cardinal la préséance dans Le conseil. Louis

XY avait sollicité le chapeau pour son précepteur dès le temps du ministère de

M. le duc. Celui-ci ordonna au cardinal de Polignac[^] ambassadeur de France à Ronie[^] de s'opposer sous main à cette demande. Elle fut renouvelée avec plus de vivacité, après sa disgrâce. Les promotions sollicitées par les couronnes n'avaient lieu qu'à certains intervalles. La plus prochaine était fixée à l'an-* née)727. Le roi désirait une nomination hors rang et par anticipation; mais- il fallait le consentement de l'Espagne et celui de l'empereur. Philippe V l'accorda sans difficulté. Le d[\]ic de Richelieu l'obtint de Charles VI , par l'entremise du prince Eugène , dont il avait séduit la maîtresse. Les femmes ,* comme on sait, étaient le grand ressort de ses intrigues diplomatiques. Il reçut pour récompense le cordon bleu et un don de deux cent mille livres. L'évêque de Fréjus fut préconisé dans un consistoire tenu le M septembre 1726- Le roi l'embrassa publiquement en lui» donnant la barrette.

w S'il y a jamais eu quelqu'un d'heureux sur la terre, c'est sans doute le cardinal de Fleury. On le regarda comme l'homme le plus aimable et de la société la plus délicieuse jusqu'à l'âge -de soixantetreize ans; et lorsqu'à cet âge, où tant de vieillards sont forcés de se retirer «du monde , il eut pris en mains les rênes du royaume, il fut regardé comme un des plus sages. » (Anquetil, Histoire de France.)

Fleury voulait des ministres qui fussent sous sa dépendance. Le garde des sceaux d'Awenonville , le ministre de la guerre Breteuil et le contrôleur général Dodun furent renvoyés. Morville, se trouvant amoindri aux affaires étrangères par l'intervention incessante de Fleury, se retira. Le Peletier des Forts eut

S80 HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

le contrôle général On confia de nouveau à Le Blac l'administration de la guerre. Le chancelier d'Agtea** seau revint de son exil; mais on ne lui rendit pas les sceaux ; ils furent confiés à Cfiavelin, président du parlement qui reçut aussi le titre de ministre des affaires étrangères. Le magistrat, d'un esprit hardi, éclairé, actif, gagna la confiance du cardinal auquel il inspira quelquefois la fermeté et la résolution qu'il lui manquaient. Maurepas, agréable au roi par ses saillies et ses chansons, conserva le ministère de la marine. La Vrillière, trop médiocre et trop soumis pour exciter aucun ombrage, garda celui de la maison du roi. Les maréchaux de Yillars et de Daxelles continuèrent à faire partie du conseil.

Les premières pensées du cardinal se portèrent sur la nécessité de ramener les dépenses au niveau des recettes. -Sa constante maxime fut la paix au dehors, l'économie dans l'intérieur; il regardait l'État comme un corps robuste qui n'a besoin que de repos et d'un bon régime pour se rétablir.

Des réformes signalèrent son administration, et il sut résister à l'avidité des courtisanes et aux exigences de la cour. Pressé de diminuer le poids des impôts, il supprima le cinquantième, qui avait excité de si violents murmures, et il accorda des remises sur les contributions arriérées. Une sage mesure couvrit le vide qui résulta de ces actes de munificence. Les droits sur la consommation étaient en régie. Soit incurie, soit collusion, ces droits ne rendaient au trésor qu'une cinquantaine de millions par an. Le cardinal les donna à bail par adjudication à quatre-vingt millions, non compris les frais de son

DU JIÈGNE DE LOUIS XY. tSl

cùUYi*ém6ilt restés à la charge des ferniierd. Toute-» fois son inexpérience en matière de finances lui fit oommettre une faute. Il abandonna aux fermiers len arriérés dont les comptables, de la régie étaient relifiuataires : ils leur valurent soixante millions quatre cent mille livres f qui joints à un bénéfice de quatr'^vingt'seize millions réalisé pendant les six année» du bail, devinrent la source de ropulenctt des Nouveaux fermiers généraux. Comme les trai-^ ULnts ne furent plus recherchés ni taxés pendant la durée de ce règne , leurs fortunes s'augmentèrent sans obstacles. La puissance de l'argent s'étendit de plus en plus ; on vit les alliances des financiers avec la noblesse se multiplier. Il résulta de ces rappro-ichements moins d'inégalité dans les rangsf et une considération plus grande accordée à la richesse.

Une opération j[i]on. moins importante à l'État mit fin à Tin-certitude sur la valeur intrinsèque et la valeur nominale dés monnaies. Le marc effectif d'argent fin f qui de trente-cinq livres où il était à la mort de Louis XIV y avait été porté par Law à cent vingt livres > pour rèdçscendre quatre ans après à qua^ . rante -quatre livres, fut définitivement fixé à -cinquante-quatre livres. Depuis ee moment, le prix du marc n'ayant pas éprouvé de variations sensibles ^ les espèces frappées alors ont continué à circuler pour la même valeur nominale^ au grand avantage du commerce qui cessa de craindre les secoHsses produites par l'abaissement ou l'élévation suljite dés monnaies.

L'équilibre bientôt rétabli dans les finances ^ pe^ » mit au cardinal de s'occuper de la prospérité pu^

blique. Il fit rebâtir la ville de Sainte-Ménéhould , brûlée en 1719. Nous verrons son nom attaché à de ^andes et nobles entreprises scientifiques. On traça le canal de Picardie, et les troupes commencèrent à le creuser. De nombreuses communications s'ouvrirent par sqs ordres. Toutefois, on se rappelle avec douleur que ces routes magnifiques qui honorent la France et contribuent puissamment à sa splendeur , furent arrosées des sueurs des malheureux cultivateurs. L'État ne faisait les frais que du tracé et des objets d'art; les matériaux étaient fournis, et leur emploi avait lieu au moyen de la corvée. Celle-<^i, regardée comme un accessoire de la taille, n'atteignait pas les privilégiés. La corvée-royale sffrachait les paysans à leurs travaux sans indemnité, et ne les exemptait pas des autres obligations féodales. Cette charge si injustement répartie devint une des causes de ces haines profondes qui éclatèrent d'une manière sanglante à la fin du siècle. L'économie qui était dans les principes et dans les goûts du cardinal, dirigea sa politique. Il craignait' la guerre chez lui, en rai^n de ce qu'elle coûte; il la craignait chez les autres, parce qu'il est rare que la querelle entre deux nations ne froisse indirectement les intérêts des peuples, et ne se résolve en définitive en une collision générale. Fleury se présentait en arbitre dans les divisions qui survenaient; on le connaissait désintéressé, partisan sincère de la paix; et son arbitrage était accueilli ; peu à peu s'établit, par la modération et la sagesse, le glorieux patronage de la France. Cependant, comme des événements peuvent survenir, qui rendent la

guerre inévitable^ il s'efforça de resserrer les al-liancesdéjà conclues et d'en opposer de nouvelles à notre ancienne rivale^ la maison d'Autriche. L'État^ encore froissé des désastres de la fin du règne de Louis XIV, et affaibli par lete fautes des gouverne-

ments qui lui succédèrent, eût difficilement supporté à la fois une guerre continentale et une guerre maritime. Fleury trouva l'alliance anglaise établie; il la maintint et parvint à la rendre solide, malgré la mobilité que ses intérêts commerciaux donnent à la politique de ce peuple. Mais il fallut renoncer à restaurer la marine. Le cardinal se décida à ne lui accorder que neuf millions par an, destinés au paiement des traitements; cinq cent mille livres seulement étaient employées à réunir le plus secrètement possible des matériaux dans les ports.

On dut aussi se résigner au dommage que notre union avec l'Angleterre imposait aux négociants français. La possession de Gibraltar et de Port-Mahon donnait aux Anglais une prépondérance décidée dans la Méditerranée et les rendait maîtres du commerce du Portugal. Ils nous remplacèrent dans les Indes occidentales, et ils devinrent aussi les pourvoyeurs du Nord. Le cabotage et la pêche passèrent presque en entier dans leurs mains et dans celles des Hollandais. A ces conditions, ils consentirent à inodorer la jalousie que devait leur inspirer l'extension de notre influence sur le continent. La nation anglaise est grande par son courage, sa persévérance et la hauteur de ses desseins. La nature de ses institutions ne permet pas aux hommes sans talents de rester à la tête des affaires. Mais ces qualités sont

334 HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

obscurcie par un égoïsme commercial s'effaçoit en face de la moindre concurrence. Heureusement pour le cardinal de Fleury, des intérêts particuliers spéciaux modéraient à cette époque les sentiments exclusifs des Anglais. Georges avait à consolider sa dynastie; la conservation et l'agrandissement de son électoral de Hanovre n'occupaient pas moins son esprit.

Son ministre Robei;t WalpoVe aimait la paix comme Fleury, par des motifs différents. Il lui fallait le repos pour développer à loisir l'habile système de corruption sur lequel il prétendait fonder la puissance de la maison de Hanovre et son propre crédit. D'ailleurs il importait aux whigs de rester en bonne intelligence avec un gbuvernement qui pouvait , en quelques heures, jeter le Prétendant sur les côtes de la Grande-Bretagne. Aussi , Tan-cienne haine contre Ut France qui retentissait à chaque nouvelle session du parlement, ne trouvait point d'échos au dehorf.

Malgré le délabrement de la marine, une escadre de onîse vaisseaux sortit, en 1728, du port de Toulon, et alla bombarder Tripoli , repaire de corsaires qui avaient commis des dépréda-tions contre le corn*merce fran^is. ils furent réduits 4 iniplorer le pardon du roi. Petidant le cours de l'année 1732 , une autre es-cadre mouilla devant Gènes , et obtint le remboursement du prii d'un navire français brûlé par un armateur de la république. Les Anglais n'opposèrent aucun obstacle à ces deux expéditions*

Nous avons "Vu qu'à la fin du ministère du duc de Bourbon FEurope se trouvait divisée entre les signataires du traité de Vieone et ceux du traité de Hanovre; iiious rappelons que le roi de Prusse, quoit

qu'il eut adhéré à ce dernier , négociait avec Tem^ pereur, et que la Hollande et T Angleterre étaient brouillées avço la cour de Vienne , à cause de la conapagnie d'Ostende, et avec la cour d'Es-pagne, qui protégeait cette compagnie; de son côté, Philippe V re-vendiquait Gibraltar, sur la foi d'une prétendue promesse de res-titution que Georges aurait chargé le duc d'Orléans de lui trans-mettre. Élisar* betkFarnèse ne pardonnait pas à Louis XY le ren-voi de l'iiifante, et elle persévérait dans ses liaisons avec la cour

de Vienne, se leurrant encore de l'espoir d'une union de l'archiduchesse Marie-Thérèse et de l'infant d'Espagne Carlos. En Allemagne, l'empereur Charles VI conduisait ses affaires avec cette hauteur inintelligente et étourdie qui les compromit pendant toute la «durée de son règne. Il s'était uni avec la Russie, qui lui promettait un secours de trente mille hommes. Charles XII avait déjà attiré hors de leurs déserts les hordes sauvages du czar. Charles VI, non moins imprudent, introduisit la Russie dans les affaires des autres nations* Les princes allemands «'agitaient dans des vues diverses. Le Savoie convoitait le Milanais.

C'est au milieu de cette complication de prétentions diverses qui présageait une guerre générale, que Fleury se posa comme pacificateur et fit jouir l'Europe pendant sept ans encore des bienfaits de la paix.

Pour y réussir, il fallait rapprocher les cours de Vienne, de Londres, d'Espagne et les cabinets de Madrid et de Versailles. Les Anglais accusaient l'empereur de protéger le Prétendant: Dans le discours que le roi Georges prononça au paiement d'Angle-

terre, à l'ouverture de la session de 1727, il affirma que, dans le traité de Vienne, se trouvait compris l'engagement d'aider le Prétendant à remonter sur le trône. Aussitôt que ce discours fut connu, l'empereur envoya à M. de Palm, son ministre à Londres, l'ordre de présenter au roi (à l'Angleterre) et de rendre publique une note où les assertions contenues dans le discours étaient traitées de mensongères. Georges, piqué de ce démenti, chassa M. de Palm, et Charles VI, par représailles, ordonna à la légation anglaise de sortir de ses États.

Le gouvernement britannique se trouvait déjà en hostilités ouvertes, avec celui d'Espagne. Les Espagnols assiégeaient le rocher de Gibi^ltar. Les Anglais tenaient une flotte dans les mers du Mexique, et empêchaient le retour des galions.

Loin d'admettre , dans ce moment, l'arbitrage de la France, l'Angleterre et la Hollande , dans l'espoir de brouiller sans retour les deux branches de la maison de Bourbon , pressaient Fleury d'attaquer l'Espagne par terre et par mer.

La médiation de la France obtint plus de succès à Vienne, grâce à l'entremise du nonce du pape. Le 31 mai 1727, les plénipotentiaires du roi, de l'empereur, du roi d'Angleterre et des États généraux , signèrent , à Paris , douze articles préliminaires. Charles VI consentit à ce que le privilège de la compagnie d'Ostende fût suspendu pendant sept ans , à la condition de laisser revenir sans obstacle les vaisseaux de cette compagnie alors en mer. Les hostilités devaient cesser ; les escadres seraient rappelées, et si quelques vaisseaux avaient été pris, ils

seraient restitués. On- convint, en outre , d'un nouveau congrès pour régler les difficultés encore pendantes. Ces préliminaires furent ratifiés à Vienne^ le 13 juin suivant , au nom de l'Espagne , par le duc de Bournonville, ambassadeur de Philippe V.

La difficulté concernant la compagnie d'Ostende résolue 9 restaient les différends qui divisaient les cours de Versailles et de Madrid , l'Espagne et l'Angleterre.

Fleury eut heureuse idée de s'adresser au cœur de Philippe pour rétablir l'union si désirable dans la famille royale. La reine venait d'accoucher d'un enfant; Louis XV écrivit de sa propre

main à son oncle , une lettre de félicitations aimable et affectueuse. L'homme qui avait offensé ce prince n'était plus au pouvoir, et la jeunesse de Louis XV l'excusait aux yeux de Philippe. Le roi d'Espagne accueillit avec transport la démarche amicale de son neveu, et il s'empessa de déclarer que tout était effacé, et que toute division cessait. La reine se montra plus difficile. Cependant on envoya un ambassadeur extraordinaire chargé de porter le brdon Heu à l'infant, et ces avances de la cour de France ramenèrent enfin et pour toujours l'harmonie qui n'aurait jamais dû être troublée. L'accord étant rétabli entre les branches de la maison de Bourbon, le cardinal essaya de nouveau de concilier les différends qui divisaient l'Espagne et l'Angleterre. Cette dernière puissance, quand elle eut acquis la certitude qu'elle ne serait pas soutenue par la France, devint plus accommodante. Le cabinet de Madrid demandait le rappel de la flotte qui croisait sur les côtes d'Amérique; celui de

38a HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

Saint-James exigeait la levée du siège de Gibraltar et la restitution du navire de la compagnie anglaise du Sud le Frederick, qui portait quatre millions de piastres dont les Espagnols s'étaient emparés. Après des négociations inutilement prolongées les deux cabinets s'accordèrent mutuellement les objets de leurs demandes.*

Le cœur du roi d'Espagne était resté français , et les souvenirs de la patrie pouvaient seuls l'arracher à cette affreuse mélancolie qui l'avait réduit à un état approchant de la démence; sa vie était bicarré et incohérente et irrégulière. Enfermé dans sa chambre, il demeurait des mois entiers sans se raser, se faire les ongles et changer de linge. Il restait levé la nuit et se couchait le jour, et il

se faisait dire la messe au milieu de l'après-midi ou le soir; quelquefois se croyant mort il demandait pourquoi on ne l'enterrait pas. On le voyait silencieux pendant des semaines entières ; puis , sortant de cette tristesse par des fureurs , il frappait et égratignait la reine et ceux qui se trouvaient près de lui. *

C'est ainsi que cette princesse achetait le plaisir de régner : les plus cruelles amertumes étaient les compagnes de sa grandeur.

La reine d'Espagne dominait au dehors; dans son palais elle était cruellement maltraitée toutes les fois qu'elle contrariait les manies du monarque ; et quand l'âge eut amorti chez Philippe > l'ardeur des sens ses violences devinrent plus fréquentes et plus brutales; mais s'agissait-il de la France, il se souvenait qu'il était roi et le faisait sentir rudement aux autres; sa mémoire redevenait sûre et «on jugement

sain. En 1726, Louis XV éprouve une maladie dont Marie Leczinska est également atteinte» A cette nouvelle, Philippe sort de son lit et ordonne les préparatifs nécessaires pour venir , si le jeune roi succombait réclamer ses droits à la couronne.

L'année 1727 vit disparaître- plusieurs hommes célèbres. Le plus illustre d'eux, Newton, mourut le 30 mars. Le 16 mai de la même année, expira la czarine Catherine P ; elle déshonora la fin de son règne par des débauches qui abrégèrent sa vie. Pierre Alexievitch , petit-fils de Pierre le Grand, lui succéda sous le nom de Pierre II. Une attaque d'apoplexie emporta le 2 juin Georges P^e roi d'Angleterre. Son fils Georges II monta sans contestation sur le trône. Walpole conserva le pouvoir, et rien ne

fut changé, ni dans le gouvernement intérieur, ni dans la politique extérieure de la Grande-Bretagne.

Le 14 août, Marie Leczinska donna le jour à deux filles. Les désirs de la France n'étaient pas satisfaits, mais l'heureuse fécondité de la reine rassurait sur l'avenir. Les Français aimaient leur jeune monarque. Son bonheur et le renouvellement de son auguste race étaient l'objet de tous les vœux. Les cœurs se sentaient remplis d'espérance.

Sur ces entrefaites un nouveau traité est signé à Séville, le 9 novembre 1729, entre les ministres de France, d'Angleterre et d'Espagne. Tous les articles de la quadruple alliance y sont renouvelés, et particulièrement ceux qui accordent à l'infant la succession éventuelle des duchés de Toscane et de Parme. On convient, pour assurer ses droits, que le roi d'Espagne fera passer six mille hommes dans

ces duchés, et que les rois de France et d'Angleterre agiront de concert dans le même but; du reste, les contractants se garantissent réciproquement leurs États et domaines dans toutes les parties du monde avec les droits respectifs de leur commerce; ce qui confirmait la suppression de la compagnie d'Ostende. Les États généraux intéressés à l'extinction de cette compagnie, s'empressèrent d'accéder au traité.

En 1728, la reine avait donné une troisième fille au roi. Le 4 septembre 1729, elle mit au monde le Dauphin si impatiemment attendu. Il y eut de grandes réjouissances à Paris et dans toute la France. Les puissances étrangères prirent beaucoup de part à cet heureux événement qui parut un gage de paix. Désormais la maison d'Espagne n'élèverait plus de prétentions à la couronne

de France, et la validité des renonciations se trouvait hors de cause. Philippe V lui-même, qui conservait un vif attachement pour sa famille, montra une grande joie. 11 se leva, se fit habiller et parer; il sortit de sa solitude et il y eut un baisemain* général , où il annonça à toute sa cour l'heureuse nouvelle, en la'conviantà partager son allégresse.

La reine- d'Espagne voulait que les stipulations du traité, de Séville reçussent sans délai leur exécution, et quelles six mille Espagnols fusse^{nt} transpointés en^Italie. L'empereur objecta, non sans raison, l'inconvenance de prendre possession de l'héritage d'un souverain encore vivant. Une augmentation de

* Les États généraux firent présent d^unê médaille d'or de cent ducats au courrier qui apporta la nouvelle de la naissance du Dauphin.

ses troupes dans le Milanais appuya cette opposition. Antoine Farnèse^ duc de Parme , mourut le 10 janvier 1731 sans laisser de postérité. Aussitôt, à l'instigation de TAutriclie , la duchesse anlaonce qu'elle est enceinte, et l'empereur fait occuper par ses troupes les États*de Parme et de Plaisance, promettant néanmoins de les remettre à Tenfant qui naîtra, et, à son défaut,* d'en donner Tinvestiture & don Carlos. Llimpatiente Elisabeth s'indigne de ce retard ; «elle fait sommer, au terme de l'article 9 du traité de Séville , lès cours de France , d'Angleterre et les États généraux d'e coopérer à son exécution. L'Angleterre s'empare alors du rôle de conciliatrice. Elle aspire à la gloire de mettre fin à tous les différends survenus à la suite de la guerre de la succession. Le cardinal, à qui la forme du débat importe peu, pourvu qu'il se termine d'une manière pacifique , lui en laisse l'honneur. Elle agit auprès de l'empereur, et en lui promettant la garantie de sa prag-

matique,, elle obtient un traité favorable à l'Espagne et, utile à elle-même* Par ce traité, signé le 16 mars, l'Angleterre reconnaît la pragmatique sanction; l'empereur consent à la suppression définitive de la Compagnie d'Ostende , et promet de ne mettre aucun obstacle à l'introduction en Italie des six mille hommes qui doivent, au nom de l'infant, tenir garnison dans les duchés. Au mois de juillet, l'Espagne accède à ce traité; le grand-duc de Toscane y donne son adhésion. La duchesse douairière de Parme consent à démentir sa prétendue grossesse. Les six mille Espagnols sont conduits à Livourne par une flotte anglaise. L'infant les suit de près ;

et les Impériaux s'étant retirés^ il ne tarde pas à prendre possession des deux duchés. Toute rflu-* rope le reconnaît; une branche de la maison de Bourbon est enfin établie en Italie., et la reine d'Es^ pagne recueille le fruit de treize années de per^ sévération. . '

Le inonde apprit av^c étonnement que l'Angle^ terre venait de travailler à l'agrandissement de la maison de Bourbon; mais son cabinet n'agit jamais par entraînement. Dans un gouvernement libre^ les intérêts nationaux sont toujours consultés*. En se^ courant l'Espagne , il affermissait dans les mains de la Grande-Bretagne la possession de Gibraltar et de Fort-Mahon*. D'ailleurs , les cessions que la France lui avait faites par le traité d'Utrecht, pouvaient dès lors être regardées par cette dernière puissance comme le prix* d'un service rendu. • •

On a remarqué que, dans presque toutes les conventions diplomatiques consenties par l'Angleterre , il existe un point si petit en apparence qu'il de^ meure inaperçu ; mais que l'on voit grandir ensuite peu à peu à l'avantage du commerce britannique.

Les Anglais po demandèrent, pour s'indemniser du transport des troupes espagnoles à Livourne, que la faculté d'envoyer tous les ans un navire à Porto* Belle.. Cette légère concession ruina cependant le commerce de la métropole avec ses colonies. Jusqu'à ce moment, les galions retournant au Mexique , y portaient les marchandises nécessaires à l'usage des habitants. Un seul navire anglais ne semblait pas devoir faire naître une concurrence dangereuse. Mais ce navire ne désemplis-

DU RÉGNE DE LOUIS XV; m

sait jamais ; son chargement était continuellement alimenté par de très-petits bâtiments partis des îles anglaises, et d'un trop léger tonnage pour exciter la défiance ; et comme les marchandises anglaises étaient à meilleur compte et mieux confectionnées que celles d'Espagne , elles obtinrent une telle vogue que celles des galions n'eurent plus de débit. Les Anglais jouissaient déjà par le traité de Tâsientô » du privilège de la traite des nègres dans le colonat espagnoles.

Ajoutons que la conduite du cabinet de Saint James dans cette circonstance , se rattachait à une vue profonde de l'avenir. En établissant la maison de Bourbon en Italie^ il fomentait , par ce voisinage la jalousie de l'Autriche, et sur leurs divisions qu'il prévoyait, il fondait l'espoir de la grandeur future de son pays.

Au commencement de 1730, le jeune czar Pierre II fut emporté par la petite vérole. Il n'avait que quinze ans. Les Dolgorouki , tout puissants à la cour , et qui avaient précipité la famille Menzikoff dans les déserts de la Sibérie, dénièrent leur appui aux filles de Pierre le Grand, et appelèrent au trône Anne Iwanowna,

duchesse douairière de Courlande> fille du czar Iwan, frère aîné de Pierre 1^{er}. Les conditions qu'ils lui imposèrent faisaient passer aux grands une partie du pouvoir suprême. Anne; à peine affermie, brisa sa chaîne, et envoya les Dolgorouki en Sibérie expier le tort d'avoir voulu dicter des lois à leur souveraine. Là, ils retrouvèrent Menzikoff, et une infortune commune rapprocha ces illustres victimes d'une ambition déçue. .

344 HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

Le maréchal de Yilleroy termina sa longue carrière : il avait enfin obtenu la permission d« réparaître à la cour. Le roi le reçut froidement. L'égoïsme de Louis XV lui tint peu de compte de ses bassesses et peut-être le roi sentait-il intérieurement que ses défauts avaient été développés par les lâches flatteries de son gouverneur. Cet accueil glacé acheva d'accabler la vieillesse du maréchal; un si parfait courtisjan ne pouvait survivre aux dédains du maître

Cette année 1730 est remarquable par la mort du pape Benoît XIII, par la déposition du sultan Achmet 11^e et par la désunion qui éclata entre le roi de Prusse et son fils (depuis le grand Frédéric). Pour se soustraire aux violences de son père, le prince-royal essaye de s'échapper du royaume. Frédéric-Guillaume le fait arrêter et ordonne qu'on lui fasse son procès. Il avait le tort immense à ses yeux de vouloir joindre à la science militaire la culture des belles-lettres et la connaissance des arts. Un conseil de guerre le condamna à mort. L'exécuteur parvint, non sans peine, à calmer la colère de l'inflexible monarque, qui fit, en présence du jeune prince, décapiter Katt 9 confident de sa fuite, et le tint lui-même quelque temps prisonnier dans la citadelle de

Custrin. Charles VI avait s[^]uvé la vie* de l'homme qui devait être quelque jour le plus dangereux ennemi de sa fille.

La Savoie donna à l'Europe un grand • spectacle et aux souverains une grave leçon. Victor-Artiédée , si habile dans les affaires, si prompt à violer sa foi, se crut à soixante-quatre ans dégoûté des grandeurs, et renonça à la couronne en faveur de son fils Charles*

Emmanuel. 11 venait d'épouser une dame de sa cour[^] la comtesse de Saint-Sébastien , et il projetait de se retirer avec elle dans une délicieuse solitude aux bords du lac de Genève [^] ; mais cet homme qui avait si souvent trompé les autres, se troïïipait lui-même. Le cœur n'abdique pas un pouvoir longtemps exercé[^] Tesprit supporte avec peine le vide qae cause sa perte; du fond de sa retraite , fe vieu3[^],roi régentaît durement son fils, critiquait ses ministres, prétendait qu'il les prît et les renvoyât à son gré, D'Orméa, qu'il avait élevé de la poifssièr[^]e et imposé comme principal ministre à Charles-Emmanuel , paya ses bienfaits d'une monstrueuse ingratitude, et devint son plus cruel ennemi.

Victor-Amédée s'était rapproché de Turin , sous le prétexte que sa santé avait besoin d'un climat plus doux; d'Orméa fit envisager cette démarche comme un premier pas pour remonter sur le trône , et Charles-Emmanuel se laissa arracher Tordre d'arrêter son père. Cet ordre fut exécuté avec une brutalité dont il n[^]y a pas d'exemple dans les annales des nations. Une compagnie de grenadiers enfonce à coups[^] de hache la porte de la chambre où Victor- Amédée était couché avec sa femme. A l'aspect .des soldats , il s'écrie : « Oserez- vous mettre la main sur votre roi qui vous a si souvent menés à la victoire ? >> Il n'obtient qu'un silence farouche. Sa femme, qui le tenait étroitement embrassé ,

est arrachée d'auprès de lui. Dans la violence qu'on exerce , nulle décence

*.La comtesse de Saint-Sébastien était âgée de quarante-cinq ans; elle n'avait plus de beauté, mais elle était très- séduisante par son caractère et par son esprit.

n'est respectée; ses vêtements de nuit sont déchirés et des soldats la portent presque nue dans une chambre voisine. On force le vieux monarque à se lever et on le jette dans une voiture qui le conduit à la citadelle de Montcallier, Sa femme est enfermée dans la maison de détention des filles de mauvaise vie.

L'illustre prisonnier était le grand-père du roi de France. Son immense infortune ne put émouvoir le jeune monarque. Le vindicatif Fleury se ressouvint seulement de la politique tor« tueuse de Victor-Amédée, et ne sentit pas que l'honneur du petit-fils l'obligeait de prendre la défense de l'aïeul; il ne fit rien pour adoucir ou pour abrégier sa captivité. .

Enfin la honte saisit Charles-Emmanuel; les liens où il retenait son père furent brisés, et on lui rendit sa femme. Mais le coup était porté. Il languit encore quelques mois , cherchant dans la religion une consolation à l'inconsolable douleur que cause à un père l'ingratitude de son fils. Dans ses derniers moments , il demanda à le voir et promit de ne pas le maudire. Charles-Emmanuel ne lui accorda pas cette dernière satisfaction. En apprenant ce cruel refus , il s'humilia sous la main de Dieu » et il expira en disant : « C'est beaucoup pour un père, mais pas assez pour un pécheur, »

La prudence et la modération avec lesquelles le cardinal avait conduit les affaires, semblèrent l'abandonner dans la question

du jansénisme. 11 n'y fit que des fautes; , nouvel exemple du danger de placer un ecclésiastique à la tête d'un État. Fleury devait de

la reconnaissance au pape pour la dignité qui venait de lui être accordée; et peut-être avait-il pris des engagements secrets pour Tobtenir. De plus, il con«servait contre Jes jansénistes une vieille rancune, et on sait qu'elles éjbaient chez lui ineffaçables. Dans le dessein de plaire à Louis XIV, il avait écrit jadis contre QuesneL Gelui«ci^ plus habile que lui sur les matières théologiques ^ obtint Tavantage dans laré^ plique, etTévêque de Fréjus en éprouva une humi^ liation qu'il né put oublier.

La première attaque fut combinée avec Tencin , archevêque 4'Embrun, et elle eut des conséquences graves. Ce , prélat libertin et simoni^que , ardent souti^ de. la bulle» prétendait arriver par elle au cardinalat. Au nombre de ses suffragants, se trou-* vait un vieillard, Soanen, évêque dé Senez, qui avait le malheur d'être janséniste. Duns une lettre pastorale récemment publiée, il conseillait la lecture du Jivre du père Quesnel. Cette contravention aux ordres du chef de l'Église, fournit au métropolitain l'occasion de préparer un éclat qui retentit jusqu'à Rome. Il s'adressa à Fleury : « Il serait piquant, lui dit-il , de faire condamner par un concile un des personnages éminents d'une secte qui en appelle sans cesse à un futur concile.» On résolut donc de réunir à Emi)run un certain nombre d'évêque^, sous la présideiice de Tencin ; cette assemblée deyait prendre le nom de concile provincial. La convocation en fut aussi bizarre qu'inusitée. Treize évêques dont Soanen faisait partie sont mandés à Embrun par lettres de cachet signées de La Vrillière; ils s'assemblent, délibèrent sur le mandement et suspendent l'éyéque

de Senez de ses fonctions épiscopales. Le prélat signifie une opposition et un appel au concile général de la décision prise contre lui. On n'en tient compte ^ et une lettre de cachet Texile en Auvergne, à l'abbaye de la Chaise-Dieu ^ Il avait quatre-vingt-deux ans; le respect qu'inspirait son âge et ses vertus, excitèrent la pitié et en* même temps l'indignation contre ses persécuteurs. Massillon , dans le diocèse duquel se trouvait le lieu de son exil ^ Tentoura de soins et d'égards.

Une partie du corps épiscopal s'alarma de Tacte de violence qui frappait un de ses membres. Douze

* Les lettres closes ou lettres de cachet ainsi nomnées dv cachet particulier du roi, qu'on y attachait sur un papier YQlant, s'expédiaient par un secrétaire* d'État. Elles Jevaient être signées de la main du 1*o1. Charles IX fur le premier qui chargea iu(de ses secrétaires d'État de les signer pour lui.

La propre signature du prince n'empêchait pas qu'on n'en fit un grand abus , parce que cette signature était souvent donnée en blanc sur des feuilles que le ministre remplissait à sa volonté et contresignait. Ainsi, ce terrible moyen d'cfxercer4'arbitraire n'appartenait pas uniquement au roi, qui l'eût employé avec une certaine réserve, mais aussi au ministre qui en abusait étrangement, non-seulement au proGt 'du pouvoir absolu, mais encore pour la satisfaction de haines et de vengeances particulières.

Mais tel était le respect des peuples pour le nom du roi que les lettres de cachet ne trouvèrent jamais de résistance ; et cependant ces lettres infligeaient sans information, sans décret ni jugement» les punitions lea' plus rigoureuses. Par une lettre de cachet , on était exilé à cent cinquante lieues de chez soi , séparé de

sa femme et de ses enfants , 'éloigné de ses affaires et quelquefois ruiné. Par une lettre de cachet , on était enfermé à la Bastille , à Pierre-En- Cise , au Mont-Saint-Michel et dans d'autres prisons^ et les famiHes ignoraient souvent quel cachot retenait le malheureux ainsi frappé. Aucun ministre ne fit plus d'usage des lettres de cachet que le comte dé Saint-Florentin, depuis duc de La Yri-Uière, et son nom est resté le synonyme de l'arbitraire cruel, mais inintelligent.

évêques, le cardinal de Noailles à leur tête, écrivirent au roi pour réclamer contre la décision du prétendu (concile d'Embrun, que Tun d'eux qualifia, dans un mandement, d^affreu^ brigandage. Il parut en faveur de Soanen un mémoire signé par un grand nombre d'avocats, et les jansénistes se vengèrent en répandant dans le public une foule immense de pamphlets clanilestins dont la police rechercha en vain les auteurs.

Deux effets importants se produii^irent : une nouvelle division. s'éleva dans le clergé, et les laïques se mirent à. dissenter sur le pouvoir du pape, ce qui les conduisit bientôt à scruter les principes de Tautorité du roi. •

La désimion du clergé devint si profonde, que les jésuites eux-mêmes se partagèrent en deux partis; l'un, sous l'influence du père Tournemine, inclinait vers la douceur j l'autre, dirigé par le père Lallemand , insistait pour la sévérité. De toutes parts paraissaient des adhésions à la cause de l'évêque condamné et des réclamations contre les actes de t'assemblée d'Embrun regardée comnje illégale > parce qu'elle n'axait pas été convoquée' suivant les règles canoniques. L& gouvernement en punissait les auteurs par des emprisonnements ou des exils. Cent docteurs furent exclus de la Sorbonne; le désordre gagna les maisons religieuses

bouleversées par de brusques changements de supérieurs et des transfèrements arbitraires. Le ministère sévit sans imposer à personne, on tint à honneur de lui résister.

Un arrêt du conseil supprima la consultation des avocats comme entachée de propositions en désaccord

avec la doctrine de l'Église, injurieuses à son autorité et contraires aux lois de l'État. Les avocats se sou^ mirent^ contents d'avoir fait un premier Bessai de leur importance. Ils furent d'ailleurs- découragés par la défection du chef des opposants. Le cardinal de Noailles > affaibli par l'âge ^ consentit à donner son adhésion à la bulle. On obtint de lui la révocation de tous les actes d'opposition et de protestation. La joie fut aussi grande* dans le parti monarchiste^ que l'indignation chez les jansénistes. Le pape ordonna à Rome de solennelles actions de grâces. Néanmoins^ la conscience, de Noailles s'alarma ; il craignit pour son salut ^ et bientôt après il descendit dans la tombe avec la cruelle incertitude, pour une femme pieuse, d'ignorer s'il avait rempli ou trahi ses devoirs.

Ces tristes démêlés parurent assoupis pendant quelque temps. Mais le calme pouvait-il être durable dans une société où les limites des pouvoirs n'étant ni définies, ni fixées, demeureraient in-* connues? . •

Nous rappellerons que le parlement créé dans l'origine pour rendre la justice, avait pénétré dans l'administration au moyen de l'enregistrement des édits et ordonnances des rois, par le droit de re^n monstrances et de refus d'enregistrer qu'il s'était iawrogé. De plus, il prétendait que la haute police était de son ressort; ce qui n'empêchait pas, tant les idées sur ces matières

étaient peu nettes , de recon-<* naître au roi le pouvoir exorbitant de disposer de la liberté de ses sujets au moyen des lettres de cachet, et de leur vie par la création de tribunaux excep^

tionnels. Au nombre des objets de police générale que le parlement comprenait dans ses attributions > étaient les actes du clergé et ceux de la cour de Rome. Il se disait le défenseur des libertés de l'Eglise gallicane. Quelles étaient ces libertés ? jusqu'où s'étendaient-elles? où étaient leurs bornes? Ces points importants restaient obscurs comme tant d'autres. La déclaration du clergé de 1682- disait que (^ l'Eglise n'a reçu de puissance de Dieu que sur les choses spirituelles y et non point sur les choses temporelles'; en conséquence y les rois ne sont soumis à aucune puissance ecclésiastique dans les choses temporelles^ et ils ne peuvent être déposés ni directement ni indirectement par l'autorité de l'Eglise.

« L'usage de la puissance apostolique doit être réglé suivant les canons.

« Le pape a la principale part dans les questions de foi; ses décrets regardent toutes les églises et chacune en particulier; mais cependant son jugement n'est pas irréformable, à moins que le consentement à l'Eglise n'intervienne. » Les jansénistes donnaient une bête autre extension aux libertés de l'Eglise gallicane ; ils les plaçaient dans le droit de récuser l'autorité du saint-siège toutes les fois qu'elle condamnait leurs principes^ di'en appeler à un concile général , et en attendant sa convocation f de se refusera l'obéissance. Quant au scandale^ il s'établissait le redresseur des torts , non seulement de la cour de Rome envers l'État, mais aussi des évêques à l'égard de leurs inférieurs dont on ac-

cueillait les plaintes en vertu des appels comme d'abus* Il jugeait les doctrines développées dans les lettres

pastorales et nous le verrons ordonner par arrêts

d'accorder la communion et le viatique.

La guerre recommença au sujet de la légende de Grégoire VII. Le pape Grégoire XIII avait canonisé ce pontife, et sa fête était célébrée à Rome. On persuada à Benoît XIII de la rendre obligatoire à toutes les églises de la chrétienté. A l'apparition de la bulle, le parlement s'émeut; il eût vu dans cette démarche du saint-père la sanction des attaques de Grégoire VII contre l'autorité des souverains; les chambres sont convoquées et il paraît un arrêt qui supprime la légende, et en défend l'usage. Plusieurs parlements de province suivent l'exemple de celui de Paris.

Nous ne rechercherons pas si cette décision était légale dans le sens qu'on attachait alors à ce mot; mais la raison n'admet pas que l'Église ne puisse faire des saints qu'avec le consentement du parlement et qu'il faille son approbation pour inviter les fidèles à les honorer. Peu de temps après, le parlement eut le malheur d'interdire aussi la légende de saint Vincent de Paule. Les jansénistes, qui avaient de nombreux représentants dans cette compagnie, j'aurais saisi tous les prétextes pour contredire la cour de Rome. Quelques évêques défendirent aussi au clergé de leur diocèse de réciter l'office de Grégoire VII. Ils étaient dans leur droit* Les évêques ne sont obligés à l'obéissance que pour le dogme. A leur juridiction appartient la fixation des prières du rituel. Un. deux, l'évêque d'Auxerre (Caylus), publia, à ce sujet, un mandement rédigé dans des termes blessants pour l'autorité pontificale. Le bon

pape Benoît XII^{II} malgré sa douceur, perdit patience^e et condamna le mandement de Tévêque, et défendit, sous peine d'excommunication, de le lire. Son bref est aussitôt déferé au parlement. Ce corps judiciaire étendait sa compétence jusqu'à contrôler la juridiction disciplinaire du souverain pontife sur les évêques soumis à son obéissance. Le pape, irrité, déclare abusifs tous les ajêts relatifs à la légende. Le parlement répond en prononçant la nullité de ce nouveau bref.

Ces hostilités blessaient Fleury comme évêque et Timportunaient comme ministre. Il apercevait clairement le jansénisme excitant tout ce bruit dont la légende n'était que le prétexte; Il prit la résolution de déployer contre lui l'appareil de l'autorité royale. Le 30 avril 1730, le roi tint un lit de justice dans lequel il exigea l'enregistrement de la bulle Unigenitus sans aucune des modifications que le parlement y avait introduites lors des enregistrements précédents. On se demande où était la nécessité de donner à la bulle Unigenitus le caractère de loi de l'État. Cette nécessité existe sans doute quand les actes de la cour de Rome touchent les intérêts matériels du pays; mais prétendre régler par une loi ce qu'on doit penser de la grâce suffisante ou de la grâce efficace, c'est arriver jusqu'à l'absurde. Il s'ensuivit des tracasseries sans nombre, taquines et minutieuses, non moins nuisibles à l'autorité que fâcheuses pour ceux qui les éprouvaient.

Le parlement protestait d'ordinaire contre les enregistrements faits en lit de justice. Pour l'en empêcher cette fois, le roi lui interdit toute délibération

à ce Biget; le lendemain > à l'instigation .de l'abbé Pucelle f il n'hésite pas à désobéir K Cet éloquent magistrat, dont les mœurs étaient graves^ la pro« bité incontestée^ le courage indomptable^ se montrait le plus ferme soutien du jansénisme. En combattant l'autorité ^ il employait les formes les plus respectueuses. <c Le roi^ disait-il sans cesse, est maître de notre vie» est maître de nos biens, mais nos con^ sciences restent libres* » Cette restriction légitimait la résistance. Pucelle entraînait ses collègues [l']>ar la chaleur de son éloquence forte et austère» Dès le lendemain du lit de justice ., il fait adopter ccMme maxime du droit fran^is cinq articles beaucoup plus explicites cont^e l'infailibilité du pape que ceux de l'assemblée du clergé de 1682.

Un arrêt du conseil casse celui du parlement. Nous avons vu que le conseil remplissait les t^ches attribuées de nos jours à la cour de cassation. Mais il s'en fallait qu'il obtînt la même obéissance» tant la confusion se trouvait en toute chose. Ordinairement le parlement persévérait; il faisait remontrances sur remontrances; l'opinion publique s'agitait > et l'arrêt cassé aux yeux de la loi conservait toute sa puissance aux yeux du peuple.

Les vacances n'ajirent fin pour le moment à cette petite guerre. Le cardinal en avait conçu de Tennui. Afin de calmer les esprits > il adressa y au nom du

' L'abbé Pucelle ^ neveu du maréchal d^u Gatinat, est la tige^ ces magistrats qui cherchèrent à fonder leur popularité sur les débris de l'autorité royale. Ils se succédèrent depuis cette époque jui^u'à celle où le conseiller Desp^éménil fiéHt victime de la rét^tiim 4*11 à laic affectée.

roi, uae circiilaire ai» évé<{UeB poBr les exfaortw à né pM donner à la bulle la déaomiiation de règle de foi > mais Beulement celle de jugement de YÈ^ glise uttirenelle en matière de doctrine ; il les en-« gageait en même temps à ne point interroger les laïques sur cette matière. Un arrêt du oonseil im4 posa an silence général et absolu*

Quand les difficultés frayaient ce minislare^ il a'hésitait pas à reculer , et rautorité royale sortait froissée de la lutte. Tel est le danger des mesures arbitraires. On est conduit ou à lac nécessité d'être crwel^ ot on inspire rhorreur^ ou à Tobligation de se montrer fiaible , et on recueille le mépf is.

La modération tardive de f^leury n'arrêta pas la cours ties écrits clandestins. Non conltents d'attaquer la balle, ils disser-taient sur la nature, l'étendue et les bornes de l'autorité ecclésiastique et de la puis^ sanoe séculière» Cette licence s'étendit jusque dans les thèses et ies assemblées particulières et générales des corps de toute espèce* Il est rare que les con«* cessions n'encouragent pas ies résistances; car ellâ; do&ae&t^ux opposants la conscience de leurs forces. Il paraissait un journal sous le nom de Nouvelles ecclésiastiques, rédigé aycQ talent, et d'une m^ière très&^satirique contre les adversaires du jansénisme. La police s'etTorça^ mais sans succès, d'en décou^ rrirlés auteurs et les imprimeurs. On arrêta troHi individus forteqient soupçonnés , et le lieutenant de potice les fit mettre au pilori. Où prenait^il le droit d'infliger une peine afflictive et infamante?

Les jsuaséAistes n'étaient plus ces gran^ soiitaires de Port-Royal auêsi fidèles au rai qM fimiesdana

leur croyance. Leurs disciples échauFés du feu des quci-elles religieuses et irrités par la persécution , avaient la révolte dans le cœur. Ils attaquaient Tautorité par toutes les voies détournées , en attendant les occasions de la combattre en face. Ils se montraient d'ailleurs peu scrupuleux sur les moyens d'en imposer au peuple. Un sieur Paris , diacre y ap* pelant et réappelant, mourut en 1727, et fut enterré dans le cimetière de Saint-Médard. Il avait mené une vie d'austérité et de macération. Pénétré du dogme janséiriste sur les communions fréquentes, il passait quelquefois deux ans sans faire 6es pâques. On ne ^arda pa3 à répandre qu'il s'opérait des miracles sur son tombeau. Le peuplé , toujours amoureux du merveifieux , accourut. Un spectacle étrange s'offrit aux yeux. Des personnes s'étehdaient sur le tombeau du saint et ressentaient aussitôt d'horribles convulsions ; souvent ces secousses nerveuses étaient nuisibles; quelquefois, ainsi que nous Tavons vu depuis au baquet de Mesmer, elles devenaient salutaires, et on criait au miracle. Cette jonglerie dura cinq ans et fifc des dupes même parmi les .personnes instruites. Le chevalier Follard , le célèbre traducteur ^e Polybey allait sui: la terre qui recouvrait le corps du diacre chercher un soulagement à ses maux. Un conseiller au parlement. Carré de. Montgeron, asa adresser à Louis XV le récit des miracles opérés par le bienheureux Paris. Dans cet écrit singulier, il confessait les erreurs de sa jeunesse et se prétendait converti par l'intercession du saint. On arrêta le pauvre fou, et seize ans de prison expièrent sa confiance dans les saints du rit janséniste.

Le gouvernement eut la prudence de laisser dé«jouer par le ridicule cette coupable manœuvre. Le rire en avait fait justice , et en 1732 la police n'éprouva point d'obstacle à dissiper les convulsionnaires , éloigner les curieux et fermer le cimetière *.

1731. La division entre le parlement et le ministère fut renouvelée par une circonstance bien petite en apparence y mais très-considérable par ses résultats. Un curé du diocèse d'Orléans appela comme d'abus d'une ordonnance de son évêque. Il s'appuyait sur une consultation signée par quarante avocats. Cette consultation paraît renfermer quelques expressions qui tendent à élever l'autorité du parlement au détriment du pouvoir royal. Un arrêt du conseil la supprime. Les avocats écrivent une lettre où ils protestent de la pureté de leurs intentions et de leur soumission au roi.

Mais Yintimille , archevêque de Paris , qui avait succédé au cardinal de Noailles, ne se trouve pas satisfait d'une répression qui lui semble incomplète; il fulmine une ordonnance contre les avocats; ceux-ci saisissent sur-le-champ le parlement d'un appel comme d'abus. L'archevêque obtient l'évocation au conseil et répand un mémoires dont les avocats se sentent blessés. Ils arrêtent de fermer leurs cabinets et de cesser de plaider. Dix des plus fous sont envoyés en exil.

On remarquera la progression croissante de l'esprit

* Des plaisants affichèrent sur les murs du cimetière le distique suivant :

De par le roi , défense à Dieu *

D'opérer oisive en ce lieu.

d'opposition. Les premières parais à « liberté s'effritaient dans les grands efforts de justice. L'opinion publique les accueille la partie la plus éclairée et la plus influente de la bourgeoisie le » répète et la résistance se développe.

Ce fut à cette époque que le corps des évêques prit la qualification d'ordre qu'il a toujours gardée depuis» et qui lui a conservé la force de Tasscoia^ tioui lorsque toutes les corporations successivement détruites voyaient la leur s'anéantir.

La cessation des fonctions de la part des avocats n'était pas un petit embarras dans une population Comme celle de la capitale où la nombre des affaires est si multiplié. On négocia avec eux; les exilés furent rappelés et* ils rouvrirent leurs cabinets. Cet avantage 9 remporté contre le pouvoir royal^ ne reata pas sans influence sur l'avenir. On avait donné aux avocats une haute idée de leur importance. Pour la première fois , la bourgeoisie plaçait son poids , quoique léger encore » dans la balance des destinées de l'État. Mais le premier pas, était fait» et déjà apparaissait à l'horizon cette nouvelle puissance qui devait dominer toutes les autres.

1732. L'étourderie de l'archevêque de Vintimille nuisait sans cesse à la cause qu'il défendait. Le parlement avait flétri les Nouvelles ecclésiastiques en condamnant plusieurs de ces feuilles à être lacérées et brûlées par la main du bourreau. L'archevêque croit devoir y joindre ses anathèmes; il lance une lettre pastorale rédigée dans les principes ultramontains les plus décidés. Une partie du clergé et le parlement s'indignent. Vingt-deux curés refusaient de lire en

l'air le mandement , et motivent leur refus dans une lettre qu'ils adressent en commun au prélat, Celui-ci est dénoncé au parlement^ toutes les chambres assemblées. Fleury vient encore au secours de l'archevêque. Une lettre close est portée au parlement^ ment pour lui interdire toute délibération sur les matières ecclésiastiques. Il refuse de l'ouvrir. On lui en réitère

Tordre formel sous peine d'être regardé oommç rebelle. L'abbé Puoelle et un autre conseiller nommé Titon excitaient la compagnie à la résistance. Cependant la lettre close est ouverte; mais le parlement arrête de se rendre en corps, à Marly, où se trouvait le roi> pour se plaindre à lui-même de la manière dont on exécutait ses ordres. Arrivée au château royal, cette cohue de magistrats erre au hasard dans les salons. Le roi refuse de les voir, et ils repartent, non sans remarquer les rires moqueurs des courtisans. Il fallait redoubler de fierté pour effacer le ridicule de cette démarche inconsidérée. Au retour, les chambres se réunissent; Pucelle s'écrie : ce Voir de nos places le feu s'allumer de toutes parts, gagner le palais ^ le trône de nos rois, .et nour-seulement ne pouvoir agir contre les incen«diaires, mais mémç ne pouvoir être écouté sur le| moyens de l'éteindre; voir au pied du tribunal des communautés religieuses dispersées, des particuliers dépouillés , des vivants , des mourants réclamer la justice et les lois dont nous soïpmes les dépositaires, et ne pouvoir leur tendre la main pour les secourir: triste situation; ne pouvoir remplir ses devoirs sans tomber dans le c^ime de désobéissance; Les ministres nous annoncent la paix et ils dispersent des corps ^

des citoyens vertueux » après les avoir jetés daus les prisons comme des criminels , après avoir séparé le père de ses enfants , » des religieuses innocentes de leurs communautés y de pieux ecclésiastiques et des sujets fidèles; après les avoir exilés sans conseils, sans défenseurs, et après tous ces. excès traiter lea magistrats leurs protecteurs-nés en criminels, en schismatiques; n'est-ce pas le comble de& excès du pouvoir? Nous parlons et on nous défend la parole; nous délibérons et on nous menace; quelle paix après cela le conseil du roi veut-il nous laisser entrevoir, si-non celle qu'on n'ose nommer. Que nous reste-t-il donc dans

cc^tte situation déplorable , sinon de représenter au roi l'impos-
sibilité «d'exister en forme de parlement sans la perjivissîon de
parler, rin4)ossibilité par conséquent de continuer nos fonctions.
» Le parlement, ému de ce discours, déclare que les défenses qui
lui sont faites attaquant son essence ^ il ne peut siéger tant
qu'elles subsisteront. Le gouvernement envoie aussitôt des lettrés
de juseion qui lui enjoignent de continuer ses fonctions ; m^is
rage avancé du ministre encourage les résistances; on espère
bientôt lasser sa faiblesse. Le parlement feint de regarder Jeji
lettres de jussion comme une autorisation tacite de traiter les af-
faires ecclésiastiques avec non moins de liberté que les autres. En
conséquence, il rend un arrêt qui condamne le mandement de
l'archevêque et le déclare abu»if. Le cardinal exile quatre
conseillers, et fait casser par le conseil l'arrêt du parlement. Des
dé^ pûtes de ce corps sont mandés à lE^mpiègne ponr y recevoir
la notification de Tarrêt de cassation. Le

roi y prononce lui-même la défense expresse à tous les
membres de la compagnie de délibérer à ce sujet. Le premier pré-
sident ayant voulu articuler quel-^ ques mots, le roi lui impose
silence, en lui disant : Taisez^vous. Alors Tabbé Pucelle met un
genou en terre et dépose en silence aux pieds du monarque Far-
rété relatif aux libertés de l'Église gallicane. Maurepas le relève,
le met en pièces et les députés sont obligés de se retirer. Pucelle
est immédiatement exilé à son abbaye de Corbigny, Titon est en-
fermé à Vincennes.

Au récit de ce qui s'était passé à Compiègne , les magistrats ne
pouvant plus, disent -ils, remplir leuBs charges dans toute leur
plénitude prennent le parti de les résigner. Le plus grand nombre
d'entre eux- offrent leurs démissions. Le cardinal s^alarmci

d'une résolution qui allait priver Paris de la première cour du royaume , développer le mécontentement dans la magistrature et donner lieu à de durs murmures. Il consent au rappel des exilés ; on flatte les chefs de l'opposition ; le parlement reprend ses fonctions , mais il arrête qu'il sera fait des remontrances au roi. Peu après , il ordonne la suppression de quelques imprimés revêtus de l'autorisation spéciale du nonce, parce que cette autorisation supposait une juridiction attachée au caractère de nonce du pape. Cette mesure augmenta encore l'aigreur des partisans de la cour de Rome.

Le gouvernement répond aux remontrances par une ordonnance réglementaire , rendue le 18 août , qui stipule que désormais les appels comme d'abus ne seront reçus que par la grande chambre. Les

ses ministres philosophiques :

requiert et les ententes au-delà de cette exclusion, et le parlement » 4 1^{re} par la majorité ^ se réfugia à enregistrer l'acte ordinal a recouru de nouveau à la formalité d'appel de justice dont l'effet était de compromettre en pure perte l'autorité royale. On désigne une salle du château de Versailles pour la tenue du lit de justice. Par ordre exprès du roi , la déclaration est enregistrée. Dès le lendemain , le parlement proteste ^ et contre l'enregistrement et contre le lieu de la convocation; il arrête qu'il ne cessera de représenter au roi l'impossibilité d'exécuter l'acte de déclaration du 18 août qui change l'état et l'essence de la compagnie. On touchait alors aux vacances; il était d'usage qu'une ordonnance du roi désignât les magistrats qui devaient composer la grande chambre des vacations. Le parlement rejette cette ordonnance et annonce qu'il, restera assemblé. Aussitôt on exile les présidents

des chambres des requêtes et des enquêtes , et d'autres conseillers , au nombre de quarante^ Lagrand'ohambre est comise par lettre de cachet pour tenir la chambre des va^ cations.

Mais le cardinal ne tarde pas à s'étonner lui-même^ du chemin que sa fermeté a parcouru ; il s'inquiète , comme on s'y attendait , des conséquences qu'elle peut avoir pour le repos de sa vieillesse. Sa volonté fléchit devant l'obstination des magistrats animés et soutenus par l'esprit de secte. On pratique les principaux chefs. Le rappel des exilés est accordé et on convient de laisser tomber en oubli la déclaration du 18 août.

Toutes les chambres se réunirent le 4^ décembre;

mi v⁸Gm m imi\$ xv. aes

«Uw furent «dmi^w d^tut le roi pour lui faire «nnpUoieQt mv U ment 4ii roi de Sardaigne. La guerre qui survint WQalÔtdirtgtaratteution publique d'vm autTQ eôté» et pendant quelque temps le jann^nianie eaaaa d'êti^ une Qauaci de diviaiou.

lj« mal qui avait été produit* laiaaa toutefois des traees profondes, L» tondanee de la magistrature à flaire opposition au gouvernement, aji profit de ses propres attributions , que JVichelieu et Louis XIV ftTaie&t comprimée se développa avec* plus de force que jamais par cette querelle si inconsidérément engagée et si faiblement soutenue par le ministère. Pendant le restQ de ce règne ^ la mésintelligence entre le parlement et l'autorité royale ne cessa que pendant de courts intervalles^ et elle contribua à la décadence lente ^ mais progressive de cette autorité. Les parlements habituèrent les peuples aux sédui^santes émotions de l'opposition et aux passions qu'elle développe , et nous savons qu'ils finirent par être victimes de ces mêmes passions •

Le pouvoir doit soigneusement éviter les luttes avec les corps ; car Topinion prend toujours parti pour eux^ ne fût-ce que par le sentiment de jalousie qui existe dans le cœur de Thomme contre ce qu'il croit au-dessus de lui*; d'ailleurs, les corps possèdent une puissance d'association qui les rend redoutables , leurs membres ne craignent ni Tabandon ni npe responsabilité presque toujours nulle, parce qu'elle est collectivt Le danger devient pins ^and si la cause visible ou présumée de la lutte provient de dissensions religieuse?- Alors, le fanatisme de Tattaque concQurt aye« le fauatiswe dé)»

résistance pour troubler i« esprits : les uns se passionnent, les autres s'iititeiit; et de cette confusion sort le doute ^ et plus istrà le dégoût. *

Entre les jansénistes- dont le caractère s'était déshonoré par une insigne fourberie et un clergé que le désordre d'une partie de ses membres flétrissait et qu'on accusait de croire plus au pape qu'à Jésus- Christ , la tache de desiruction entreprise par le philosophisme devenait facile. Il arriva au cardinal de Fleury ce qui arrive souvent aux persécuteurs. Ils poursuivent avec acharnement l'objet de leur haine , d'une importance souvent secondaire^ et ils ne voient pas ou ils dédaignent le danger qui menace h. société tout entière. Les Lettres sur les -Anglais ^ autrement dites Lettres philosophiques , publiées dans ce temps par Voltaire, ne lui donnèrent aucun souci, et il trouva bon que les Lettres' perscmes devinssent le titre d'admission de Montesquieu à l'Académie.

L'État ressemblait à uiré immense machine dont les rouages agissent sans accord et dont les œuvres manquent d'ensemble. L'autorité avançait avec imprudence -et reculait sans dignité.

L'incertitude se rencontrait dans les lois fondamentales. La législation criminelle endurcissait les mœurs de la multitude par le spectacle d'affreux supplices \ et souvent

' Voici un exemple de la dureté des lois criminelles et de la disproportion des peines avec les délits. La Pélissier, actrice de l'Opéra , était entretenue par le juif Dulys. Ayant eu ensuite commerce avec un autre qu'elle n'e voulut pas quitter, Dulys, piqué, se retira en Hollande d'où il envoya son valet de chambre pour donner des coups de bâton au nouvel amant , et jeter de Peauforte au visage de la Pélissier. Le valet fut vendu par deux soldats aux gardes 'qu'il avait apostés pour l'aider dans l'exécution de

un arbitraire cruel indignait les âmes élevées. Le clerc prêchait une morale qu'il compromettait par «a conduite; des parents sans considération, une noblesse déchue n obtenaient aucun respect; etenfin, au-dessous d'elle le peuple accablé par les chaînes qui pesaient sur lui , les supportait avec colère. Cependant l'esprit humain s'éclairait et s'étendait, et l'opinion publique se rangeait sous sa direction ; mais au lieu d'employer ses lumières à la conduire vers le bien, il les tournait contre Dieu et la religion, et s'efforçait de rompre la digue aux passions qui fermentaient de toutes parts.

Au faite de cet édifice ébranlé par les abus et par les vices,. le chef de l'État, qui- aurait dû en coordonner l'ordre en raffermir toutes les parties, était livré à une incurable nonchalance , laissant flotter les rênes au gré de ses ministres, et plus tard de ses maîtresses.

Cependant à vingt ans Louis XY semblait encore pur. Fleury s'était efforcé de graver des principes religieux dans son cœur. Toute sa vie, et même à l'époque de ses plus grands désordres ^ il ne passa pas un jour sans faire ses prières et assister à la messe. Il craignait la mort, en parlait souvent, et l'éternité se présentait redoutable à ses yeux; mais^la mollesse de son âme lui rendait tout combat impossible. Sans énergie pour le mal comme pour le bien , il se laissait entraîner à la pente qu'on adoucissait devant lui ;- et malheureusement il n'était entouré que des pestes pourris de* la régence. Tous ceux qui l'appro-

son projet. H fut rompu vif en place de Grève, et son maître pendu en effigie.

choient cherchaient à développer ses vices* pour «s profiter. Si le cardinal #ouiiâtait qu'il eût de la rel»*gion et des mœurs» il ne lui voulait point les itualités d'un roi j Tapplication» la force qui sait commander et rélévation des pensées qui visé au grand et y parvient; car, alors, il n'aurait pu dominer un homme dont lUUE se serait trouvée supérieure à la sienne) et difficilement eût41 cois^^é œ suprême pouvoir acquis par une si persévérante adresse.

Le roi était naturellement timide, Féclatdu trÔM Timportunait; lesaflEaires Tennu^r^ent^ et son cœur sans ressort ne se sentait jamais ému par le 8enti<<* ment de ses grandes destinéeâ» ir signait le travail de ses minista'es sââs i'examiner et même souvent sans le lire. Les relations étrangères seules excitaient sa curiosité et leà recherches scientifiques son inté^ rêt^ Doué d'un jugement sâiai et d'un esprit droit et clair, son avis au conseil était toujours juste et lumineux I mais après Tavoir don-

né, il se trouvait quitte, et sans se soucier qu'on le suivît, il reût-FMt dans son habituelle quiétude.

Sa vie se passait à remplacer ses devoirs de roi par les ooaupations futiles d'un gentilhomme de campagne. L'activité dont il devait Temploi à ses sujets, il l'usait à poursuivre les bêtes sauvages dâas les forêts. Au retour^ il employait son temps à {wei^ dre note des plu6 petites circonstances de ces chasses* Le soir, un souper abondant et déUcat réunissjdt^ dans les petits appartements de Versailles ou* du château de la Muette , ceux qui avaient l'habitude de l'approcher et qu'il désignait pour cet honneur. La royauté déposait sa dignité avant d'y entrer^ Q^

n y était point aseenri aux règles obséquieu&efi de Fétiquette^ et la plus grande liberté y régnait» Des propos joyeux animaient laioieiété. Cependant^ si la licence devenait trop bruyante , le roi y mettait un terme par tses simples paroles : « Prenez garde» messieurs > voilà le roi qui revient, n Puis^ après le repas > commençait le jeu où le souverain ne rougissait pas de ruiner ses familiers a qui il accordait la faveur de faire ^a partie»

Le roi travaillait avec goût a la tapisserie* Il fai-^ sait biep, la cuisine : les courtisans montrjaient avec orgueil de grosses tabatières qu'il t^^urnait dans un morceau de bois où restait F^corce» et dont il les gratifiait : il était très«curieux*d^ anecdotes; ses ambassadeurs lui faisaient leur cour en lui en envoyant^ et le lieutenant de police lui rapportait toutes celles que fournissait la chronique scandaleuse de Paris. Il les rangeait soigneusement par ordre dans un chiffonnier destiné à cet usage» On conçoit combien une pareille existence devait laisser de vide dâuas son âme. Aussi fut-il blasé sur tout presque au sortir de Fenfance. L'ennui^ punition du bonheur égoïste, le dévorait.

Cette disposition .n'échappa pmnt à la clairvoyance des courtisans, et ils prévirent que bientôt le, roi chercherait dans la v^upté une dis»traction à Tinsipidité de ees jours. En effet, la timidité plus que la vertu le retenait. Cette timidité existait même dans ses rapports intimes avec la reine qui manquaient de l'abandon de l'amour et de Tardeur quç la jeunesse suppose. Louis XY, à cette époque, était parfaitement beau, et toutes les femmes convoitaient sa possession \$ car, «Hl y avait mwm

de cynisme dans les manières , si le libertinage se montrait moins impudent que sous la régence, la corruption restait aussi profonde; seulement, l'art de la séduction devenait plus habile. Les courtisans intimes du monarque lui signalaient les avances dont il était l'objet. Pendant les premières années de son mariage , il répondait : la reine est encore plus belle. Mais la reine avait six ans de plus que lui ; la tendresse qu'elle lui inspirait venait plutôt d'un besoin des sens que d'un attrait véritable. Le seul sentiment qui parut se développer en lui dans sa jeunesse, fut l'amour paternel. Nous avons vu qu'il n'accordait à Marie ni confiance ni crédit;- ses journées se passaient sans la voir; le soir seulement les réunissait. La nature avait donné à Louis XV un tempérament ardent ; Marie Leczinska était froide. Cette disposition naturelle fut augmentée par un grand nombre de couches qui se succédèrent d'année en année. Les empressements du roi lui devinrent à charge , surtout quand il arrivait chez elle échauffé par le vin du souper. Elle ne sut pas assez dissimuler ses impressions.

Dès 1 730, le roi eut des liaisons obscures et passagères. On en conclut qu'il ne tarderait pas à se donner une maîtresse. Tout ce qui l'entourait s'agita alors. On le poussait par des: conseils, des

chansons, des plaisanteries. On raillait sa sagesse, on ridiculisait sa vertu. Entouré de détestables exemples, comment n'aurait-il pas succombé?

Le choix devint pour Fleury une affaire d'État ; car l'État c'était lui. Une favorite spirituelle , hardie, intrigante ne manquait pas de vouloir gouverner.

et le pouvoir qu'il aimait si chèrement, lui échapperait. Accablement, son crédit avait failli être ébranlé par une intrigue bien moins redoutable que l'influence d'une maîtresse. Deux amis d'enfance du roi , les ducs de Gèvres et d'Épernon , avaient remis à Louis XV un mémoire sur les vices qu'on attribuait à l'administration du cardinal. Ils exigèrent sa parole de leur en garder le secret , et on convint qu'il leur rendrait le mémoire après l'avoir lu. Il en fut si frappé qu'il le copia de sa main; mais cette copie tomba dans celles du cardinal par l'infidélité d'un valet de chambre qui parvint à la soustraire et la porta, à Fleury. Celui-ci en parla dès le lendemain au roi qui nie d'abord, puis, le voyant si bien informé, COQ vient d'avoir reçu le mémoire. Alors le cardinal presse le monarque de lui désigner les personnes de qui il le tient. Le roi refuse : Fleury insiste et menace de se retirer de nouveau à Issy. Louis aperçoit le poids de la royauté prêt à tomber sur lui. Il tremble , et aussi insouciant à l'égard de ses amis qu'envers son peuple , il nomme les ducs de Gèvres et d'Épernon* « Que ferons-nous de ces étourdis? dit le cardinal. — Tout ce que vous voudrez, répond le roi , je vous les abandonne. » Fleury se contenta de les élire de la cour pendant quelque temps; il ne se vengea du reste que par le ridicule. L'entreprise des deux ducs fut qualifiée de conspiration des Marmousets , et oh la bafoua par des chansons.

Le cardinal ne supposait pas que le roi sacrifiât aussi facilement une maîtresse à qui il aurait permis de l'entretenir des affaires de l'État. Louis XV re- I. 24

*JD fflStOIRE I>HILoSoÎ>H1QUE

chefehait là sôdlété du tamië et de là ëOAitëtlsé de Toulouse, atnis du dàï*ditial. Il est k réniàì'(Juer (Jifé le riisé tieiliaf*d diri-geait les lialsdüs de éoû Shdeh élève, sàtis que celui-eî s'eti ddu-tât, et quil avstif sdia d'éloigner oti de rtfnpfë ôélleè qui flôlui étaietit pas favorables, tiaflà là l^o6Îtété de là çoihteì^6ë d6 tôu-loûse , se tt^btivait Une Jeuûe fémftie , douée , gale, mâtué joviale , Bans fliéchànceté , sànd pi^ététiflonâ ^ pâffàitëinent désintéressée. Cette jëuïie fetuttié était d^iïiie haute hàîâsatlëe ; elle appartenait à là t&tbtûlè de Nesle, et avait épousé son ôouâîû, lê ëoitlte de Mailly*. On là savait très^éprisfe dtl toi, et ce ftit suih elle qu'on fixa les yëUt; elle n'était paé joUe , mais on n'ignouait pas que le toi attachait pllis de ^ j^riJt à l'ardeur des seûs qu'à là beauté; Cette intrigue ^ tétéibteuse fut secondée par le duc dé Ki-ch'ëliëu , .^ dont le crédit s'employa toUjouts à faVorisëP lée ^ ^* pâssîohs du maître pôUr en tirer parti, bed ftoi*- — '— tupléiirs siibalteriies , comme les vices des rois -^3» en font totijotit's naîti*e, la servirent aVec activité. — • Lés noms dé Bachelier et de Le Bel , prêtbiel^ <^9& Valets de chambre du roi% ont survécu â ToubU -i-' par Tinfattiïé dé leurs services. Les fbnctioûs qu'ils exerçaient les rapprochaient sans cesfeé dB là per^ àobne du jeUne monarque. Ils avàiedt ûlpté sa confiance et ils â'efiTôJr-caiènt àànd relâché de diàposel* son iniàgination en favëuj^ de madame de Mailly. Ils obtinrent pour la fntui-e favorite un pt^mier rendez-vous que la timidité du roi rendit ààns

* La famille àe Nesle se composait de cinq sœurs dont quatre lurent maîtresses du roi.

î)tî ttÊGÎ^È DE LOUIS XV. à^i

tmXiâk. Vti feètiollfl est Ihaiqtiê. fiaèhéliéi*, Vbyâtî le jèuné i'oî héèltèi* encote, le jfetté dan* leà bras dé là edJiitèsse. .

Oa àVàit dôùnè {(ie «làttrtôèe atî tbi, (ièiiltllé dfa lui avait donné Më éj)otisé, sàiiS le cbhstiitèr. MaiS 1^ bafriètè de se^ passions élaît tHnkM , et il èùtrâil dàis Idïdtite où il dèVàit fàirè Aèé pa8 8Î rapides, flîefitôt 'riolls le* vèt%ns joindre à sok dôtl-Blè adultère des liaïdoilé incestriëuseâ et arriver éhûn dùì èicès dé la tiébàtifèhë. (*t32)Yotitèfois, à cette ép3qtlë, le respect qu'il ficrûâervait pbu!^ li téihé l'ëfagàgèà à tefàif» secrète hà liaison d^èc madame de Mailly, et ellô ûe dèvitit ttfàîf fesse déckrèè que trois ans apfèii, en 1735. Ce mysierà lui plaiiàil à elle-même : elle ailliait le roi sanâ intèrèt d'aôiôtlr-propre , de gMndétlr et de fichesëj elle soufiErit tout pour lui , et comme La Vallièrt , pèiit= êcfè tnème plue malhèurèuëé encore, elle motii'ut pénitente, victime de l'ambition de sèfe pi'ôprèfe soètllrs.

L'oisiveté du roi avait trouvé uiié divéMion tidtlvèlle , et le . pouvoir du (3af diilâl àitisi qUë ^6n influencé étaicAt dé plus' en p{\i^ àffèhùlà. Il tie ëi^i- ^'àit ried des pñiices dû sang- le duc d'Orléâni Q'accôrdait d'attention qu'à la théologie; ladiëgràèè dti èhef dé k nrâisoii de Cotidê étàit fei ccrtmplète, que Louis XV refusa durement de le recevoir, quoique Ift princesse de Condé , sa mère^ eét sollicité pour lui é^èë îuàtàtièè la pël'missioil de veriif iavoil* àèi nouvelles du roi, alors malade (1727). Son exil n avait été levé qtl'en 1729^ La nature accorda beaucoup d'esprit au comte de Chafdlà}^; Mâld la mUûè& dtf

son caractère empêchait qu'aucune fonction importante lui fût confiée. Le roi n'avait de goût que pour le dernier des frères , le comte de Clermont, personnage épais ^ de peu d'esprit, ne s'occupant que de fêtes et d'intrigues de femmes.

Mademoiselle de Charolais était renommée pour sa galanterie. Elle avait aimé longtemps le duc de Richelieu. Depuis , elle agaça le roi par des coquetteries assez vives, et fut repoussée avec rudesse. D'autres intrigues se succédèrent. Elle avait un enfant presque tous les ans. Mademoiselle de Clermont et mademoiselle de Sens, ses soeurs , passaient pour être mariées secrètement, Tune avec M. de Melun, l'autre, au comte de Langeront

Le prince de Conti, si fameux par son impiété et son avidité pendant le système , ' était mort et laissait un enfant en bas âge.

La cour ^e Sceaux continuait à ne s'occuper que de littérature.

Les grands hommes étaient devenus aussi rares que les grandes vertus; l'esprit se montrait partout; le génie ne se trouvait nulle part.

De quelque côté que la vue se portât , on ne rencontrait rien qui pût embarrasser le règne, paisible de Fleury.

IMous avons gémis des fautes et des erreurs corn-

' Mademoiselle de Charolais accouchait sans beaucoup de mystère; cependant, pour la forme, on la disait malade et toute la cour envoyait savoir de ses nouvelles. Un suisse malavisé répondit un jour : < La princesse se porte aussi bien que son état le permet et Peufant aussi. » Quelques personnes la disaient mariée secrètement au prince de Dombes.

mises par le cardinal; nous avons applaudi à ses succès. Il nous reste à parcourir la période la plus brillante de son ministère. 11 Tavait préparée par le rétablissement des finances ^ et nous ne pouvons pas oublier .qu'il plaça en tête de ses mesures d'ordre et de prévoyance le contentement du peuple satisfait par la diminution des impôts.

374 U1ST0tniB PHILQSOBHIQUB

SUITE DU MINISTÈRE DU CARDINAL DE FLBCRT

Mort d'Auguste n, roi de Pologne. — Louis XY se décide à prêm son appui à l'élection dte Stanislas. Celui-ci est élu.— La Russie et rAutriche se déclarent pour l'électeur de Saxe, compétiteur de Stanislas. — Entrée des Russes en Pologne. Sous leur influence, nouvelle élection en faveur de l'électeur. — Stanislas chassé de Varsovie. Il se retire à Dantzick. Sièges de cette ville. Dévouement héroïque de Plélo. Stanislas sort déguisé de Dantzick. Cette ville capitule. Fermeté de l'ambassadeur français , marquis de Monti. — La France attaque l'Autriche. — Alliance avec la Sardaigne. — Berwick commande l'armée d'Allemagne, Villars celle d'Italie. Berwick prend Kell. La Lombardie est conquise par Villars. — Campagne de 1731. Le prince Eugène est à la tête des Autrichiens. Sièges de Philipsbourg. Berwick a la tête emportée d'un coup de canon. Villars et Eugène envient cette mort.— Philipsbourg pris ; Asfeld et Noailles créés maréchaux de France. — Villars , contrarié par le roi de Sardaigne, quitte l'armée et meurt à Turin. — Broglie et Coigny en prennent le commandement. —

Bataille de Parme gagnée par les Français. Surprise par les Autrichiens du quartier du maréchal de Broglie. Néanmoins, les Français gagnent la bataille de Guastalla. Ces succès sont sans résultat. - Les Espagnols s'emparent du royaume de Naples et de la Sicile. — Don Carlos est reconnu roi de Naples sous le nom de Charles III. — Mauvais état de l'armée française en Italie. Noailles est envoyé pour y rétablir la discipline.— Le cardinal traite avec l'empereur. Les préliminaires de paix sont signés. — La Lorraine, cédée à Stanislas , avec réversion à la couronne de France. — La Toscane et les duchés de Parme et de Plaisance assurés à la maison d'Autriche. — La France médiatrice entre les peuples. Elle rétablit la paix entre l'Autriche et la Turquie. — L'île de Corse.— THéodore I". — Établissement du conseil royal du commerce.— Ordonnances sur les évocations et règlements de juges, sur les donations et sur la tenue des registres de l'état civil. — Les protestants continuent à être privés des moyens légaux de

Pij mm m Loms vf, m

des sav^pts en Lappi^fie et au Pérou poi|r constater Paplatis-
seiQeflt des pôles. — Voltaire, Histoire de Charles X//.— Montes-
quim , Q9(^ndeur \$t iémifim^ ^9 Homaii^ . — Im ^a^9pt# fiw
^o^ffém\om rejlgjeufffi^ . — M^dan^p de <failly déelaréc o^fil-
tresse au roi. Madame de VintiipjIle, sa\$œur, parvient à
S4\$daïre Louis XV.— Le cardinal fait des représentations au roi
sur U fl<Wf4r^ de ses mosurs. rr^ Di>grt^e do CbauyeJia, gnr^e
des \$^PWf fi\ i>ûii\$fre djBs #fl5|irp^ jé^pngèr^i^ . :=-. pitrigi-
jp^ en ^ faveur dévoilées par le roi au caVdin^l.r- Crédit de Cou-
turier et de Barjac. — Bisette des subsistances. — Voltaire ibnde
l'empirQ das gens de lettros ; il ppéc^nîM \» matérialisme. Cor-
respondance de Voltaire et ^ Fréf)4fjc. Ii|||iençp d^ pbjlpsg-

phisme. —Le Dauphin. Son caractère. Il passe aux mains des hommes. .

1733r 4» çppirogîçempflit fi« TftPQée 1733, Auguste II, roi de Pologne, élu;eur de3«e, mourut- Dans un pays où le trône qg); éjgptjf , }a mqif\ dp souverain d^v^nt le signq^l dQ\$ in|trigi;f;§ au 4p()ans ef fiij diçlprs } s'il arriye qpp le chq}?: (Jn puçces^eur j8P trouye imposé pfr |a forcQ 4p9 armes, Ig, VJ^ politjgii[e de la p^tipp s'éteini;, eUe PQ fftjt plu^ qpp l^guir jusqu'^ pe que Ips puissapqe^ voisinas rpm"placent, par une pop^pssipp pomplèlie, la çppfr^iu|;p qu'elles e:i|^rçaient sur elle. Charles \}\^ qui p^ssa pomme pn torrpnt, détriisgtpf; sg.ns rien riBfipps-truirp de ?Qliflp^ ^vajt viplemp^ent; pbranté la paîipnam^ 4e IftPolpgpfi ep 4ptrAn3.ut ^on rpj^ pt pfi o^ligpjint Ips Po}pp^is ^ choifiir 4 }a pl^çg gt^pjsl^a Lpp^çiRskj. Le conquérant disparut. Rien n'était resté que la faiblesse yisiblp 4fi 1\$^ Pojpgpe, ef; l'ejçemplg douné de la possibilité de dominer ses volontés.

L'occasion de la vacance du trône était trop belle pour que Louis XV n'essayât pas d'y repl^cpr Sj^r

376 HISTOIRE PHILOSOPffLOUE

nislasz son beau-père. Il s'empresse de faire déclarer par ses ambassadeurs qu'il ne souffrira pas que les autres puissances gênent la liberté des Polonais dans l'élection de leur roi. L'envoyé de France; marquis de Monti^ agit avec adresse; de l'argent est répandu en abondance, et la diète ^ assemblée à Varsovie , , prononce que le trône ne sera donné qu'à un Polonais, issu de père et de mère catholiques. C'était exclure le fils du dernier roi , saxon d'origine et luthérien.

Getle décision ne convenait ni à la czarine ni à l'empereur. La Russie voulait que la Pologne eût un souverain dans sa dépendance y afin que ce royaume ne devînt pas une barrière élevée contre son. am)ition, un obstacle à la prépondérance qu'elle prétendait obtenir en Europe*.

L'empereur eût vu avec peine un roi, français par son alliance, s'il ne l'était par sa naissance, placé à la tête d'une nation voisine. Mais un autre motif agissait encore sur son esprit. L'adhésion de l'électeur de Saxe à sa pragmatique sanction lui manquait, et il voulait l'obtenir.

Rien n'est plus fâcheux dans un souverain, et plus nuisible à ses affaires, qu'une idée exclusive dominant toutes les. autres. L'a persistance de Charles VI à obtenir des puissances européennes la sanction de sa pragmatique, fut une cause d'af-

* Une misérable passion influa dans cette circonstance sur les résolutions de la czarine ; elle désirait que Biren , son favori , fût nommé duc de Gourlande. Cette principauté relevait de la Pologne, et rélecteur de Saxe s'était engagé , s'il devenait roi , à en donner rinvestiture à Biren.

faiblissement pour la monarchie autrichienne.. Le prince Eugène qui jugeait l'avenir avec sa haute raison et sa vieille expérience, disait à l'empereur : (c Après TOUS y les puissances ne se croiront pas liées par les adhésions que vous avez obtenues ; la seule garantie efficace de votre pragmatique est une armée de deux cent mille hommes. » Mais il avait affaire à un homme d'un petit jugement, n'écoutant que les gens qui flattaient ses idées.

Contrairement à l'opinion du prince Eugène, l'empereur se prononça en faveur* des prétentions de l'électeur de Saxe. « Je

ne reconnais, dit Eugène, l'honneur de l'État que lorsqu'il est soutenu par de grands moyens; ceux de la France n'ont jamais été si forts; ses finances sont dans le meilleur état possible par vingt ans de paix. A peine en avons-nous eu dix, depuis celle de Westphalie, c'est-à-dire; ' depuis près de quatre-vingts ans ; son ministère est sage. (Je ne voulus pas dire tout haut que le nôtre ne l'était pas, mais je le fis entendre). Que nous fait une guerre aussi étrangère au corps germanique qui fera cette réflexion et ne nous enverra point de secours ? Les Russes sont trop éloignés pour nous en donner, «t avant qu'ils arrivent, l'empire et l'Italie seront envahis. » (Vie du prince Eugène.) •

Malgré ces sages avis, Charles VI renforça ses garnisons en Silésie, et une armée autrichienne se montra prête à entrer en Pologne.

Sur l'autre frontière. de ce royaume, trente mille Russes se rassemblèrent.

La France n'avait à opposer aux forces qui me-

»78 HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

avaient la liberté de la Pologne qu'un Teutobourgeois des Polonais excité par la présence de ces troupes qu'ils voulaient mettre à leur tête. Il était impossible d'envoyer une armée en Pologne sans le consentement des princes allemands trop jaloux à la France pour s'en recorder; il eût fallu une guerre avec l'Empire et cette guerre n'aurait pas résolu une question qui devait être décidée dans le plus prochain délai.

Le transport des troupes par mer se présentait pas moins de difficultés. Un armement considérable jurait d'alarmer l'Angleterre

et le ministre wbig eût suceombé devant les o^ameuss ^e ^opposition. D'ailleurs le délaissement de la marine depuis la régence ne permettait pas' de rassembler une flotte assez nombreuse pour transporter une arm^e. On.onnfia \donc Stanislas à la fortune ^ espérant. qu'il saurait profiter des chances heureuses qu^^elle lui puvirait. On Ipi promet seulement un secours de si|^ mille hommes qui débarqueraient successivement à Dantseif , par détachements de quinze cents booini^S*

/Ce prince part incognito. Tandis qu'un sqigneur qui avait de la ressemblance avec lui , voguait ppus gen nom vers Dantzick> Stanislas, déguisé» tr^a,v(^e ^Allemagne , et sans être reconnu arrive à Varsovie. Aussitôt des affidés répandent le bruit qu'il est débarqi^é à Dantzick ; deux jours après il p^alt au sein de la diète; l'enthousiasme des magnats ^st à son comble y et le 1^ septembre » à Tunanimité, ils le proclament roi. il est couronné par le primat de Pologne.

Gep^dant Vélecteur de Saxe isonservdit quelques

pu RÈGNE W WUIS XY, m

P?Ui;isftn8 qui s'étaient HÎ)stçi\us de pf^yftîtTP fi 1^ d^ète. Un noble , à la t^tç 4© t^W^ ^iUe hopapieg^ arborç l'étp^ïdqrđ de |a révolte. S.tani8las É^yait ^ijr tour 4^ il^i soixante mil|e Pe\on^iş. Qn |ç presse 4ç ^}i?qrçljer ipçmné^iatement contre, le rebçlle^j et d« re^ouïey |es I^ussps qui déjà frapçbissaippt la ffpnt^çrç. IlfépQn4 : « 4e W ypp^f ni m'agsurer vme gfliiT fonfl-Çî avix déppfl^ çle la vie de fl^ps sujets, ni marr. q^çr pafifl si-vénp^nent au trône par reffqsion (^n sang. >; Cptte phijsinthrqpie inpppportune qui voulait n^énager le sjii^g.çîes 'ennefl^s, fit

privilegé a gr^x\[^][^] flpts celui de ses sujets fidèles, et perdit la liberté de la Pologne q[^]ç plus (le fermeté aurait préservée.

(es Russes avançaient pn dévastait les tel:fe[^] ç[^]s[^] Polonais partis-pns de Stanislas. ljs[^] diçtp sp dissout ; chaque nobile court [^]p^{fen}[^]r[^] ses p^fp^priétés; leur[^] efforts ç[^]insi divisés sont impuissants ; l'a^mpe rq[^]se âpproclie 4p Varsovie , çt Ip roi, rpsté presque seul, est obligé dp sprtif de sa papit[^]ile- U[^][^]p pouyetlç élection faitp dans unp auberge, sviy ppp foute[^] au milieu çj^uiⁱ [^]9][^] y P[^]r [^][^] pçti* nQm]ⁱ]fe de gentijshqpimes çjont quelques-qfls y sont conduits encl[^]çj-fr néş, devieit le tjt^re de l'p^lecteuⁱ» de Sfl%Q. Stapisla[^] [^] cpntrÉHnt de rep[^]ley (3|pyant les forces étrangères jjuj Ip pressent, se yptire à Pa-ntzicl[^] avec iire partie jîq ceux qui lui étaient att[^]HB[^]é[^], L[^] yil|p e[^]t aussitôt investie. Le roi annonce un puissant secours de la France. Dantzick se décide à se défendre. Les braves Polonais jurent de s'enseveljr sous ses ruines ; ils fpût (ip[^] sprtie[^] qui cpûte[^]t ûp fnfindfi. é[^]pripp au[^]jf Russes ; mais la ville est écrasée p[^] lès bombes.

Le secours attendu ne paraissait pas. Au lieu de

la diversion qu'on espérait , il n'arrive que quinze cents hommes envoyés par mer, sous le commandement du brigadier de La Motte. Pareil nombre devait bientôt le rejoindre. Le brigadier relâche à Copenhague , pub se présente devant Dantzick; mais il se trouve trop faible pour forcer lez lignes des Russes et il revient à Copenhà[^]e. Nous avons là un ambassadeur, homme de grand cœur[^] le comte de Plélo. La honte lui monte au visage. Les héros polonais meurent en blasphémant la France qui les abandonne. Plélo prend une résolution digne de Tancienne Rome , digne des beaux temps de la chevalerie. Il se résout à mourir pour

que l'honneur de son pays ne reste point souillé. Il se met à la tête de l'expédition, débarque près de la ville, attaque le camp des Russes. Déjà trois de leurs* quartiers sont enlevés. L'intrépide Plélo, près d'entrer dans la place, tombe percé de coups. La Motte rassemble les braves qui survivent et fait une glorieuse retraite. Bientôt le second secours le rejoint, et animé par l'exemple de Plélo, il entre dans le port malgré une grêle de boulets. L'honneur de la France est sauvé, les nobles Polonais ne sont plus les seuls martyrs d'une juste cause. Du fond de la tombe de Plélo et de ses compagnons, s'élève un sentiment d'admiration qui les encourage et les console.

' Le comte de Plélo s'était distingué dans les lettres et dans les sciences. Il passait pour un des membres les plus actifs de la société de l'Entresol. Avant de faire voile vers Dantzick, il écrit à Maurepas: « Je sais que je n'en reviendrai pas; je vous recommande ma femme et mes enfants. » Il avait alors trente-quatre ans.

Mais la partie était trop inégale : le maréchal Mœuch amène aux Russes un renfort et prend la conduite du siège. Il met à prix la tête de Stanislas. Les bombes continuent à écraser la ville; rien ne l'essaye la constance des Polonais; leur roi les presse en vain de mettre un terme aux calamités qui les accablent; ils sauront résister tant que sa personne ne sera pas hors de péril. Stanislas se décide à tout braver. Sous le costume d'un matelot, il sort de la ville et traverse en bateau les lignes des Russes. Échappé à mille dangers, quelquefois reconnu par des Polonais, mais toujours soigneusement caché, sans que le prix promis à qui le livrerait tentât personne, il arrive enfin à Königsberg, où il reçoit de la Prusse une honorable hospitalité.

Après le départ du roi, la ville de Dantziek demande à capituler. Munich répond qu'il faut d'abord livrer les Français qui sont, dans la place, et toutes les personnes qui ont favorisé l'évasion de Stanislas. Monti lui écrit : ((Je suis prêt à sortir pour sauver la ville qui a donné tant de preuves de fidélité et de courage, et je me rendrai avec mes domestiques au camp de Votre Excellence pour y soutenir tous les malheurs qu'elle me préviure. Moi seul et quelques-uns de mes domestiques nous avons favorisé la sortie de Stanislas ; toutes les rigueurs que vous exercerez contre les Polonais et contre la ville de Dantziek seront injustes; il n'y a point de guerre déclarée entre la France et la Russie ; l'emprisonnement de ma personne serait donc regardé dans toute l'Europe comme un attentat contre le droit des gens. » En dépit de cette protestation, Monti est arrêté et conduit pri-

381 HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

sotibiet* à Thorù. La ville de Üantâsi^Jk buvYé ses pôftes et reconnaît pour rôl l'élefctéui* dé Saxe (9 juillet 1734); La Motte obtient une câpitulâtiôti particulière; sa troupe est tranôt)ô]ft^ë pfêà de PéiérôboUfg, et la clarine è'hoiioifë pAt lé soifi qu'elle fait prendre des français que la fortùfaè lui a livrés.

La Polbgne était forcée d'âbandôïtier le l'di tjù^ellë arait choisi et de èe soumettre à celui (Ju'tm lui imposait. Dans ce pays^ où le peuple est tfclâvé, le corps social iBé composait dé cent mille nobles c(ui portaient jusqu'aux dernières limites de l'anià-rôhie le principe de la liberté et de l'indépeËidanée personnelles. Les souverains voisins à|)preliàient qUèl parti on pouvait tirer de leurs divisiotis. Désormais, lés deslinées'de cette nation dépendront dès Confbiûalsons ambitieuses de rAutricbe et de la tlâssie.

Tandis que ces choses se passaient, le cardinal de Fleury s'occupait à venger sur Tempereur les injures de la Pologne. Sa perspicacité avait pressenti que Stanislas, ne pouvant être efficacement secouru, ne se maintiendrait pas sur le trône où il venait d'être appelé. Mais la conduite déloyale de Charles VI lui fournissait l'occasion d'abaisser la maison d'Autriche à l'avantage des Bourbons de France et d'Espagne, et il résolut d'en profiter. Pour ne pas s'engager témérairement dans cette entreprise, il fallait obtenir la neutralité ou l'alliance des autres puissances. L'Angleterre, les Provinces-Unies, la Suède, le Danemark, la république de Venise, édifiés par la modération bien établie du cabinet de Versailles, reconnurent que l'agression de la Russie et de l'enl-

toit MÊME DE Lotns XV. m

pinceur eût la Pologne à l'élection de Stanislas était un motif de gêne et elle s'en gagnaient à l'estime neutres) le droit d'empêcher et de s'opposer à l'entrée. Le plénier tâmoit le byknjhe de Naples, le même le Miknaïa. Rstttttfé et «otiteuèi JA Ftkûce' tM^étible deui AtméeU^ Tuiie en Al6ttcd> l'atifi*e dtir les frontières de kSaVoid; les dernières l'éprésetitaatS de la gloire du grand eieele dût à leur tête, Berwick comitait à l'armée du Rhin, Villarfe l'armée d'Italie.

L'armée de Berwick était tenue par le jeune prince de Conti, les comtes de Charolais et de Clermont, le prince de Dombes et le comte d'Eu fils du duc de Mailli le duc de Richelieu et ce fameux comte de Bell'Isle (qui se produisait partout, agissait sur toutes choses, plus prompt à rédiger des projets gigantesques ou Chimériques, qu'habile à les exécuter. Le premier, il

conçut le système de gràbde stratégie qui devait un joutf changei' là guerre fiiéthodique en une guerre d'inrasion ; mais il exagérait todt et se perdait.dans les détails qu'il ne sa^ ▼ ait pftf cooMo-nûei^ à la grandetir de l'etisemble. Son auâaeé> son activité , le luxe de ses idées avaient t^apté la confiance du cardinal , mais souvent il de^ venait tiû embarras potii^ leé générant en chef.

Les eetn^tisaùs s'arrachèrent avec joie aux délices de Paris et de Versailles pour dourir où ils espéraient trouver la gloire. La chance des combats fût toujours pteiâè del charme pour la âo-biesse'fraftièaise; déchue doue tant de rapports , elle avait ^nsêr-vé sa supé^ riorité soisi celui-là, et elle sacrifiai!» gaiement sa ferti»!^ et ea vie.

Le comte Maurice de Saxe voulut aussi servir sous les yeux du duc de Berwick. Il fut employé à Tarmée avec le grade de maréchal de camp. Ce fils d'Auguste II avait été duc de Courlande ; expuhé par les Russes après une vive résistance , il était devenu Tamant d'Anne-Iwanowna et serait monté avec elle sur le trône de Russie, s'il n'eût irrité la czarine par ses infidélités; en ce moment il combattait contre les alliés de son frère naturel, Auguste IIL L'histoire nous montre ainsi la vie des grands hommes remplie de bizarreries et sans cesse traversée par les vicissitudes de la fortune.

On s'étonne qu'à vingt-trois ans, Louis XV n'ait pas éprouvé le désir de paraître à la tête de ses troupes. Comment le péril et la gloire ne faisaient-ils paé palpiter son jeune cceur? Rien ne pouvait donc l'arracher à sa désolante apathio. Son précepteur aussi le retenait. Le vieux ministre ne voulait pas qu'il allât respirer l'air de l'indépendance dans les camps ; il serait peut-être revenu moins soumis à ses volontés. Ce vieillard octogénaire, arrivé au

déclin d'une vie qui va lui échapper, veut à tout prix conserver quelques jours encore le pouvoir qu'il exerce sur son élève ^ et cependant peu d'années s'écouleront, et une femme obtiendra ce que le cardinal devait conseiller, ce qu'il pouvait exiger.

Le plan le plus simple était sans doute d'attaquer l'empereur dans les Pays-Bas; mais la Hollande eût pris de l'ombrage du voisinage de l'armée française. On commença par envahir la Lorraine, après en avoir poliment demandé la permission à la duchesse douairière y princesse de France, nièce de Louis XIV

et régente pendant l'absence du duc régnant. On porta ensuite l'armée sur les frontières d'Allemagne. Une déclaration du roi la précéda; il y protestait de sa bienveillance envers les princes allemands et de son respect pour leurs droits. Le 13 octobre > Berwick investit Kehl et le prend en peu de jours. Là s'arrêtent les opérations de la campagne de 1733. Fleury, soit par économie, soit par crainte d'exciter prématurément la jalousie de la confédération germanique ^ donne ordre à Berwick de mettre ses troupes en quartiers d'hiver.

En Italie, la guerre se poursuivait avec plus de vigueur et de succès : les opérations en avaient été concertées avec les cours de Turin et de Madrid. L'armée franco-sarde devait attaquer le Milanais > tandis qu'une armée espagnole soumettrait le royaume de Naples et la Sicile.

La reine Marie Leczinska fut vivement émue en voyant survenir la guerre pour les intérêts de son père. Elle fit appeler le maréchal de Villars avant son départ : ce Je remets^ lui dit-elle, la gloire de la France et mon bonheur dans vos mains; » elle lui donna une cocarde et une épée. ((Me voilà invincible^ » s'écria

le .vieux guerrier, et, transporté de joie, il courut dire à Fleury : « Le rpi peut disposer de l'Italie, je vais la lui conquérir. » La reine d'Espa* gne lui envoya aussi une coèarde qu'il reçut à son passage à Lyon.; la reine do Sardaigne en attacha une de ses mains à son chapeau : « Voilà , dit-il , mon chapeau orné d'un vol de reines, qui assure le bonheur de mes entreprises. »

Les Français et les Piémontais descendent comme I. 25

un torrent dans le Milanais ; en deux mois ^ il est conquis. Cependant* le bon accord n'existait pas entre le roi de Sardaigne et le maréchal, qui exigeait avec sa forfanterie habituelle la déférence due à son expérience et à sa gloire. Charles-Emmanuel dirigeait méthodiquement les opérations de kt guerre > Villars suivait davantage les inspirations de son génie et de son audace. Ce vj^eux guerrier se sentait rajeunir au bruit du canon. Dans une reconnaissance faite de concert avec le roi de Sardaigne 9 il se trouva enveloppé par un corps de quatre cenis Autrichiens; il n'avait que quatre-vingts hommes avec lui. Y(Ce que nous avons de mieux à faire ^ dit Charles-Emmanuel , c'est de rentrer au plus vite au camp. — Les Français ne reculent jamais, » répond le maréchal*, et aussitôt il se met à la tête de sa. petite troupe, charge les Allemands avec vigueur, les culbute et passe sur leurs corps pour arriver à son camp.

La ville de Milan avait ouvert ses portes , mais ie château résistait. Le maréchal établit la tranchée du côté de la campagne. Chez les Français, la gaieté est toujours compagne du péril : pendant ce siège , Villars donne des bals aux dames de Milan, et un coup de canon est .le signal du premier coup d'archet; lui-même ouvre là danse par un menuet. Les plaisirs se succédèrent kinsi jusqu'à la reddition du château qui eut lieu quelques jours après.

Sous les ordres du comte de Montemar, l'armée espagnole faisait de rapides progrès dans le royaume de Naples. De toutes parts, les populations se soulevaient pour l'aider à chasser les Autrichiens. Le

DtJ RÈGNE DE LOUIS XV. iH

jou du gouvernement impérial, quoiqu'il ne se montrât pas oppressif » paraissait pesant à ce peuple. La gravité pédantesque des Autrichiens qui contra[^]stait avec ses habitudes et ses mœurs[^] lui était anti[^]pathique*

Ainsi se termina en Italie la courte et brillante campagne de 1733. A la fin de décembre » le roi fit chanter un Te Deum.

La campagne de 1734 devait s'ouvrir de trèsbonne heure sur le Rhin; Le maréchal de Berwick se rendit à Strasbourg vers la fin de mars. Il voulait entreprendre au printemps le siège de Philipsbourg[^] que le débordement du fleuve, occasionné par la fonte des neiges, rend très-difficile en été. Le maréchal ne trouva rien de prêt : les chevaux d'artillerie n'étaient pas même achetés. Le Blanc, ministre de la guerre, était mort en 1729; d'Angevilliers lui avait succédé j on n'impute point de torts à celui-ci[^] mais la difficulté d'arracher de l'argent à la parcimonie du cardinal faisait languir le service [^] Cependant on avait pourvu aux frais de la guerre par[^] le rétablissement de l'impôt du dixième, assis sur[^] toutes les propriétés foncières possédées par des sujets privilégiés ou non privilégiés. Nous ferons remarquer ici, que le clergé, par respect pour ses immunités, ne fut point assujéti au dixième, mais consentit un don gratuit de douze millions. .

A la fin d'avril, le prince Eugène prit le com-

' On cite avec plaisir un trait qui honore le duc de Grammont : il donna cent mille livres pour les distribuer aux officiers qui se trouvaient dans le besoin , et il eut la délicatesse de ne pas faire connaître Tauteir d« ee bieï»IMt«

mandement de Tarmée autrichienne; elle s'était ras* semblée péniblement : son effectif ne dépassa pas la moitié de celui de Farmée française. Le prince peint ainsi Tenthousiasme de ses soldats en revoyant leur vieux général*, « après des cris répétés de vive notre père! et des milliers de chapeaux en l'air, mes vieux soldats de Hongrie, d'Italie, de Flandre et de Bavière , couraient embrasser la genouillère de mes bottes ; on m'entourait, on embrassait mon cheval ; on m'en jetait à bas presque à force de caresses. Ce moment a été tertes le plus beau de ma vie. » Il avait près de lui le prince royal de Prusse qui venait prendre, sous ce grand capitaine, des leçons dans l'art de la guerre.

Philipsbomrg était couvert par les lignés de Dettingue; les-Français parvinrent à les tourner. L'ennemi fut obligé de les évacuer, et on ouvrit la tranchée devant Philipsbourg dans la nuit du 3 au 4 juin.

Le 1 2, le maréchal va visiter la tranchée et monte sur un parapet exposé au feu des batteries françaises et de celles de la place. Un boulet l'atteint et lui emporte la tête : la nouvelle de cette mort inspire la même pensée aux deux héros qui • lui survivent. Villars expirant envie une telle fin , et dit tristement : w Cet homme fut toujours plus heureux que moi. m Eugène, en parlant de Berwick, écrit : « Il eut la tête emportée d'un boulet de canon huit jours après l'ouverture de la tranchée j fen fus jaloux. »

On donna le commandement de l'armée aux deux plus anciens lieutenants généraux, le marquis d'As-

' Histoire du prince Eugène, écrite par Ini-niéiiiie.

feld et le duc de Noailles y que le roi créa Vun et l'autre maréchaux de France. D'Asfeld, ancien ingénieur, entoura le camp des assiégeants de retranchements si formidables qu'Eugène ne put rien tenter pour la délivrance de Philipsbourg. L'ennemi le plus incommode fut l'inondation, ainsi que le duc de Berwick l'avait prévu* Cependant, après six semaines de siège, la ville .capitula.

Le reste «de la campagne ne produisit aucun résultat* Le prince Eugène manœuvra avec habileté et 9 sans courir la chance d'une bataille, il empêcha l'armée française de faire des progrès. Les deux maréchaux formaient des plans différents , et leurs idées ne s'accordaient pas. De plus, l'armée se trouvait continuellement retardée dans sa marche par la difficulté des subsistances* Le cardinal ne voulait rien donner pour achat de vivres et de fourrages* Il exigeait qu'on les prît de vive force dans le pays ; ce qui était impossible avant que la moisson fût terminée, et souvent très-difficile en présence de l'ennemi*

Durant le cours de cette année, comme dans l'année pi*écédente, toute l'activité de la guerre se porte en Italie* Une armée autrichienne de soixante mille hommes débouche vers Mantoue. Villars veut marcher à elle et la battre avant qu'elle puisse pénétrer dans le Milanais. Mais Charles-Emmanuel ne supportait la gloire de la France que dans la mesure de son intérêt propre. La Lombardie était conquise : il consent seulement à faire une guerre défensive, et l'impétueux Villars ne trouve en lui que froi-

deur et lenteurs affectées. Le chagrin[^] joint à des fatigues disproportionnées

à son âge 9 épuise brusquement ses forces. L'énergie de son âme ne suffit plus pour soutenir eette vie jadis si active. Le 27 mai il quitte Tarmée et laisse la commandement aux lieutenants généraux marquis de Coigny et comte de Broglie. Il se fait transporter à Turin, où il expire le 17 juin. En lui s'éteint cette race de grands capitaines qui avaient illustré nos armes. Le mérite utilitaire s'était amoindri 4[^]mme les autres. Un grand général paraîtra encore quelques instants à la tête de nos armées; mais ce sera un étranger.

Le roi envoya le bâton de maréchal de France au marquis de Coigny et au comte de Broglie. Ainsi , on fit en Italie la même faute qu'à l'armée du Rhin : on établit deux généraux en chef pour la même armée.

Pendant que le roi de Sardaigne tergiversait et agissait mollement, les Impériaux sortis de Mantoue s'avançaient dans le duché de Parme. Victorieux , ils eussent pris à revers le Milanais et le Piémont, et Charles -Emmanuel eût payé cher son inactivité. L'armée combinée marche vers Parme[^] et rencontre, le 29 juin , les Autrichiens près de eette villct La bataille s'engage; elle semblait tourner à l'avantage des ennemis, lorsque leur général, le comte de Merci, est tué. Cet événement porte le découragement dans leurs rangs ; les Français s'en aperçoivent et redoublent d'ardeur. Cependant le prince de Wurtemberg, qui avait pris le commandement, prolonge le combat jusqu'au soir et se retire &a bon ordre. Le champ de bataille nous reste; les Allemands avaient pterdu dix mille hommes et les Français quatre mille.

La bravoure de nos soldats remportait des victoires; mais les deux maréchaux manquaient de l'activité nécessaire pour en profiter. Ils perdent deux mois à soumettre une contrée tout ouverte et à conquérir vingt lieues de pays. Cette lenteur redonne du courage aux Impériaux. Une nuit (le 15 septembre) 9 dix mille des leurs pénètrent au milieu du quartier du maréchal de Broglie qui négligeait de se garder. Le maréchal dormait profondément; réveillé par les coups de fusil, il n'a que le temps de se sauver presque nu, emportant à sa main les vêtements les plus nécessaires. Cependant, il parvient à rallier sa division et il rejoint le gros de l'armée en laissant à l'ennemi ses bagages et quatre mille prisonniers \

Le 19 septembre, l'armée française prend sa revanche et défait complètement les Impériaux à la bataille de Guastalla. Ils y perdirent encore dix mille hommes. Le roi de Sardaigne commandait le centre; il se montra intrépide soldat et excellent général. Les deux maréchaux conduisaient les ailes.

Cette victoire n'eut pas plus de résultat que celle de Parme. En sortant du champ de bataille, le roi de Sardaigne revint à son inactivité systématique. Une partie de l'armée, retardée par la perte qu'elle avait faite de ses bagages dans la nuit du 15, manœuvrait difficilement ; on laissa, sans l'inquiéter, le général autrichien se fortifier à Luzara. Peu de

' Les Français célébraient toujours alors leurs succès et se contentaient de leurs désastres par des chansons. Il circula une foule de couplets satiriques sur la surprise nocturne du maréchal de Broglie.

jours après > il força le marquis de Maillebois à lever le siège de laMirandole; et à la fin de la campagne, après deux victoires » les Français se trouvèrent moins avancés qu'à son début. Pendant le temps du repos commandé par la saison, le climat et l'indiscipline amenèrent des maladies qui nous devinrent plus fatales que n'aurait pu l'être le fer de Tennemi.

Tandis que la mauvaise volonté du roi de Sardaigne et l'incapacité de nos généraux arrêtaient ainsi les succès de la valeur française, don Carlos formait un établissement durable dans le royaume de Naples. Les troupes autrichiennes, que les insurrections locales avaient affaiblies, sont détruites par le comte de Montenar à la bataille de laBitonto. Le 10 mai, don Carlos fait son entrée à Naples, et est couronné sous le nom de Charles III. Peu après, il entreprend la conquête de la Sicile, et à la fin d'août tout le royaume lui est soumis. Louis XV le reconnaît comme roi de Naples et lui envoie un ambassadeur.

La campagne de 1735 se passa sans événements importants. Le maréchal de Coigny nommé général de l'armée du Rhin, avait eu tête le prince Eugène, qui, avec des troupes moins nombreuses, le tint constamment en échec.

Le choix du général de l'armée d'Italie présentait plus de difficultés. Il fallait un courtisan assez délié pour plaire au roi de Sardaigne et en même temps assez ferme pour rétablir la discipline parmi les troupes. On envoya le maréchal de Noailles, qui parvint à capter la bienveillance de Charles-Emmanuel; mais il trouva tous les services dans le plus

affligeant désordre, ce On manquait absolument de fourrages et les troupes languissaient dans un état

déplorable Il manquait au moins deux cents

hommes par bataillon; on avait perdu mille deux cents ofQ-ciers Les plus forts bataillons ne montaient pas au delà de quatre cents hommes; il y en avait beaucoup de moins nombreux. — Comment se peut-il, disait le ministre, que des troupes, qu'on a mandé être complètes au commencement de décembre 1734, se trouvent si faibles à la fin de mars 4735?

(c La cause de ce désordre était pire que le désordre même, puisque c'était Toubli des devoirs, ou la volonté de les sacrifier à l'intérêt. Les nouveaux officiers arrivant de France avaient reçu des colonels toutes sortes de dégoûts, et les colonels avaient favorisé les capitaines qui , voulant faire de hoirteux profits sur leurs compagnies, craignaient qu'on ne les rendît complètes. On avait trompé les directeurs et inspecteurs ; on avait séduit ou intimidé les commissaires des guerres; on avait abusé même des gratifications destinées aux officiers blessés ; elles avaient été pour la plupart le prix de la faveur, et non des blessures ou des services; enfin, une espèce d'anarchie régnait dans l'armée ; chacun affectait l'indépendance sans que les supérieurs y missent ordre.... On n'avait pri^ aucun soin du soldat; dès le commencement du quartier d'hiver , pendant la rigueur de la saison , on l'avait laissé dans des cloîtres et des portiques sans fermetures ; la même négligence s'était étendue sur les hôpitaux, et celui de Guastalla , un des plus nécessaires , avait été en-

tièrement abandonné. On laissait périr de la sorte ces braves gens qui venaient de combattre en héros ; on les oubliait pour un

gain sordide. » (Mémoires de Nouilles.)

On voit que la tâche du maréchal était difficile; il la remplit cependant ^ encouragé par le roi lui-même. Louis XY^ dans une dépêche écrite de sa main y et que Noailles rendit publique^ lui recom-^ manda « d'employer toute son autorité sans aucun ménagement pour apporter les remèdes convenables. » Il lui donnait ordre de Tinformer du succès.

Noailles, après avoir réorganisé Tarmée^ fait sa jonction avec Montenar qui, du royaumfe de Na-? pies, avait amené un corps de troupes en Toscane^ Mais il ne tarde pas à reconnaître l'impossibilité d'appivoiser la 3usceptibilité hautaine des Espa-^ gnolfs. Les opérations de la campagne souffrent du défaut d'accord entre les généraux. Néanmoins, le maréchal, par ses manœuvres , était parvenu à éloigner les Autrichiens du Milanais et à les rejeter dans le Trentin. Il veut aller les y chercher et ensuite assiéger Mantoue. Mais le roi de Sardaigne, qui ménageait la puissance impériale comme obstacle à celle de la France , s'y oppose et il faut s'arrêter.

L'invasion du royaume de Naples avait réveillé la jalousie de l'Angleterre contre la maison de Bour* bon. Georges II demande des subsides à son parle? ment pour armer une flotte et lever vingt mille hommes. De concert avec la Hollande, il propose des conditions de paix qui paraissent trop défavo-r râbles à l'empereur pour qu'il les accepte. Fleury , de son côté , les écarte , parce qu'elles ne stipulent

aucune indemnité en faveur de Stanislas. Alors FAngleterre se présente comme médiatrice armée; mais la Hollande se refuse à la seconder.

Tandis que Walpole. s'épuisait ainsi en intrigues sans résultat , le cardinal traitait secrètement et directement avec l'Autriche. Pour s'aider de ses lumières, l'empereur rappela auprès de lui le prince Eugène S qui avait toujours conseillé la paix. La conclusion de cette paix y désirée également par les deux parties contractantes, ne se fit pas attendre, et les préliminaires furent signés à Vienne le 3 octobre 1735.

Stanislas abdiquait la couronne de Pologne et conservait le titre de roi ainsi que les honneurs qui y sont attachés; les biens qu'il possédait dans ce royaume lui étaient rendus. On lui concédait la Lorraine et le duché de Bar, sous la condition de réversibilité à la couronne de France , et afin d'indemniser le duc de Lorraine, on lui assurait la succession du grand-duc de Toscane. Toutefois , Stanislas ne devait jouir de la Lorraine qu'après le décès du grand-duc. L'empereur reconnaissait don Carlos pour roi de Naples et de Sicile, et Charles VI devenait possesseur des duchés de Parme et de

* Le héros peint ainsi les regrets qu'il éprouve de quitter ses soldats qu'il ne devait plus revoir : < J'aurais de la peine à exprimer celle que j'éprouvai en prenant congé de mon armée. Il fut être un vieux soldat pour savoir ce que c'est que de dire un adieu éternel à de si bonnes gens , qu'on a menés, si souvent à la mort, que j'aurais voulu trouver pour moi d'une manière heureuse , prompte et glorieuse : c'est le seul bonheur que Dieu m'a refusé. Les larmes aux yeux je remis le commandement au duc de Wurtemberg. »

Plaisance. Il cédait au roi de Sardaigne le pays de Novare et celui de Tortone. La France rendait les conquêtes qu'elle avait faites en Allemagne;- enfin , elle garantissait la ;)ragfma%v^ sanction de Charles VI

Par une autre convention conclue à Vienne le 28 août 1736^ il fut réglé que Stanislas entrerait immédiatement en possession de la Lorraine , à charge par la France de payer quatre millions cinq cent mille livres par an au duc de Lorraine jusqu'à la mort du grand-duc de Toscane. Stanislas s'établit à Lunéville au mois d'avril 1737. Pendant un règne de trente ans^ il ne cessa de travailler à la prospérité et à l'embellissement de cette province, et de nos jours encore , la mémoire du bon roi y est en vénération*

Cette paix réunissait toutes les conditions qui devaient la rendre durable ; car elle était de nature à satisfaire chacune des parties contractantes. L'Espagne gagnait un beau royaume; l'Autriche perdait les Deux-Siciles y mais elle acquérait la Toscane et les deux duchés de Parme et de Plaisance, ce qui rendait sa puissance en Italie plus compacte ^ Si le roi de Sardaigne obtenait un accroissement de territoire moindre qu'il ne l'espérait , il devait s'en prendre au peu de zèle qu'il avait montré pour la France. Stanislas quittait un trône chancelant et sa turbulente nation pour venir régner sur une paisible province, où il pourrait développer sa bienfaisante philanthropie, et Marie Leczinska, cette enfant pauvre et délaissée de la Pologne, apportait à la cou-

' En 1736, Tempereur Charles VI maria Marie-Thérèse, sa fOto et unique héritière , à François, duc de Lorraine.

ronne une aussi riche dot qu'Anne de Bretagne. L'Angleterre et la Hollande avaient été tenues hors du débat européen. La

France s'était servie pour, la guerre de TEspagne et de la Sardaigne ; mais elle demeurait maîtresse des négociations et dictait des lois à tous. Ces résultats sont beaux et ils gran* dissent le cardinal ^ux yeux de ses contemporains et à ceux de la postérité.

L'impétueuse reine d'Espagne se livra à des emportements quand elle sut que la Toscane^ qui avait été assurée à don Carlos ^ et les duchés de Parme et Plaisance qu'il possédait, ne lui étaient pas conservés : « Mandez- lui (au cardinal), disait-elle à son ministre Patino, qu'il n'y a que sa décrépitude capable de pareilles sottises contre nous, et ne recevez plus chez vous l'ambassadeur. » Cependant elle s'adoucit et souscrivit les préliminaires. Le roi de Sardaigne s'y soumit également, quoiqu'on murmurant. Mais les difficultés que l'un et l'autre soulevèrent, et celles qui vinrent du corps germanique, retardèrent la signature définitive de la paix. Elle eut lieu le 18 novembre 1738. La concorde n'en régna pas moins entre la France et les autres puissances, et au commencement de janvier 1 737 le cardinal abolit par avance Timpôt du dixième, qui ne devait cesser d'exister qu'à la publication de la paix.

La prépondérance de la France s'était établie par sa modération exempte de crainte. Lorsqu'un peuple paraît redouter les autres peuples, ou il attire leurs armes sur lui , ou il descend au second rang dans la famille des nations : nous voyons à cette époque

398^ HISTOIRE PHILOSOPHiQtIË

rinfluence de FAngleterre diminuer parce qn'on sa;* vait que la paix à tout prix est nécessaire à raffermissement des nouvelles dynasties ^ Quand une nation change Tordre de succession au

trône > elle doit s'attendre que son crédit au dehors souffrira un préjudice que le temps seul effacera.

Après avoir terminé une guerre heureuse^ la France obtint la gloire^ chère à l'humanité^ d'être la médiatrice entre les peuples.

En 1735 , la police espagnole ^se prend à Madrid de querelle avec les domestiques de l'ambassadeur du Portugal^. Le gouvernement fait arrêter ceux-ci. Aussitôt le roi de Portugal ordonne d'emprisonner • par représailles les domestiques de l'ambassadeur^ d'Espagne à Lisbonne. Les deux cours prescrivent à leurs envoyés de partir sans prendre congé* Où arme de part et d'autre ^ et la Péninsule va être^ ensanglantée pour une impertinence de valets. La France et l'Angleterre se hâtent d'offrir leur médiation ; mais cette dernière puissance envoie comme auxiliaire une flotte dans le Tage , ce qui pouvait encourager le Portugal à la guerre. Fleury négocie avec activité et rapproche les deux cours avant que l'intervention anglaise ait eu le temps d'agir.

' La Boissieu dynastie n'a commencé réellement en Angleterre que lors de l'avènement des princes allemands , rois étrangers de naissance, de langage et en dehors de la branche directe des Stuart. Guillaume avait régné en vertu du droit de sa femme , fille de Jacques II, et en faisant passer le prince de Galles pour son fils supposé. La reine Anne était montée sur le trône au même titre. On voit toute la politique de Georges I^{er} et d'une partie du règne de Georges II dominée par la crainte que leur inspirait le Prétendant.

L'année 1736 vit la guerre éclater entre la Russie et la Turquie. Le sultan avait pris l'alarme de la prépondérance de la Rus-

sie ^ imposant un roi à la Pologne. Il tenait alors un langage ferme ^ digne d'une puissance ^ du premier ordre; le grand Tizir mandait au* prince Eugène : ce la Pologne a élu un de ses grands seigneurs, pourquoi la czarine fait-elle deux choses contre les traités avec ses voisins et la liberté d'un pays où elle veut rendre la couronne héréditaire, et annuler une élection? La Sublime Porte en est encore garante et ne le souffrira pas.'» D'un autre côté, la Russie était excitée par Thamas Kouli-Ehan \ ennemi des Turcs. Les Russes envahissaient la Crimée et prenaient Azof ; mais les Turcs parviennent à brûler la flotte russe dans la mer Noire. L'empereur Charles VI, qui se croyait obligé de la czarine, intervient dans la querelle ^ et déclare la guerre à la Turquie. Il venait de perdre le prince Eugène; ses troupes sont battues partout; Belgrade est prise ; les Ottomans vont faire irruption dans la Hongrie. Alors la diplomatie française vient à son secours; le marquis de Villeneuve, ambassadeur de France à Constantinople , lui fait obtenir la paix à des conditions meilleures que celles

« Thomas Kouli-Ehan , l'un de ces dévastateurs qui ébranlent l'empire, avait été connu d'abord sous le nom de Schah-Nadir; il monta sur le trône de Perse en renversant et assassinant son bienfaiteur. A l'époque dont nous parlons , il était en guerre avec la Turquie : il s'allia avec la Russie pour en obtenir des ingénieurs et un train d'artillerie qui lui manquait. A peine parvint-il à sa possession , qu'il renonce à la guerre des Turcs et va conquérir l'empire du Mogol , qu'il dépouille de toutes ses richesses et rend, son tributaire.

400 HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

qui avaient été accordées à ses propres négociateurs *.

Une discussion, qui pouvait dégénérer en hostilité au sujet de Berg et de Juliers , dépendant de la succession de F électeur Palatin, ^s'élève entre la Prusse, la Saxe, le duc des Deux-Ponts et le prince palatin de Sulzbach : la France est acceptée pour arbitre et les concilie.

Au moyen d'un subside peu considérable, le roi se lie d'une manière plus intime à la Suède. L'Angleterre s'était attaché le Danemark de la même manière.

Le cardinal ne réussit pas aussi heureusement à terminer à l'amiable un différend survenu entre l'Angleterre et l'Espagne. Tant qu'Elisabeth Famèse eut besoin du gouvernement de la Grande-Bretagne pour obtenir des principautés à ses fils en Italie, elle toléra la contrebande faite par les Anglais sur les côtes de l'Amérique espagnole. Après la signature des préliminaires de 1735, elle donna ordre de la réprimer. Mais le grand-duc de Toscane étant mort au mois de juillet 1737, elle rechercha de nouveau l'amitié de l'Angleterre, afin que cette puissance l'aidât à replacer le grand-duché sous la dépendance de sa famille. Elle offrit alors la cession définitive de Gibraltar et de Minorque , et la réparation complète de tous les dommages soufferts en Amérique par les commerçants anglais. Georges 11,

* Le commissaire autrichien , pressé de faire la paix , consentit étourdimement à la cession de Belgrade, que le marquis de Villeneuve eût conservée à PÂutriche. Ce dernier obtint que les fortifications de cette ville fussent rasées.

roi d'Angleterre , aurait dû accepter ces conditions avantageuses ; mais l'électeur de Hanovre craignit de déplaire à rAutriche et il refusa. La reine piquée prescrivit de redoubler de ri-

gueur dans la poursuite de la contrebande. La douane espagnole prit et confisqua plusieurs navires, leurs équipages furent faits prisonniers, et quelquefois traités avec inhumanité. Les Anglais n'endurent point qu'on trouble leur commerce : ils armèrent.

Fleury sentait que la France .serait forcément entraînée à prendre parti dans la querelle; il mit tout en œuvre pour l'apaiser. Par ses efforts , un traité fut signé au Prado, le 14 janvier 1739, entre les ministres d'Espagne et d'Angleterre. Philippe V s'engageait à payer quatre-vingt-quinze mille livres sterling pour indemnité des navires confisqués.

L'opinion publique, ce pouvoir dominateur chez les nations libres, animée secrètement par les torys en haine de Walpole, se prononça contre tout arrangement avec l'Espagne. On employa un moyen dramatique pour émouvoir les âmes. Un patron de navire nommé Jenkins, qui prétendait avoir eu le nez fendu et une oreille coupée par les Espagnols , se présenta à la barre de la chambre des communes, demandant à la justice de son pays vengeance des barbares qui l'avaient mutilé. A cette vue, l'indignation est au comble, le cri de guerre se fait entendre, plus de possibilité pour Walpole d'exécuter le traité. Une escadre anglaise croise devant les côtes d'Espagne. Philippe V, de son côté, se croit déchargé de Tobligation de payer l'indemnité promise. Cependant on négocie I. 26

encore ; mais la cour de Madrid veut que l'Angle* terre, qui lui avait reconnu, en 1667, le droit de visite sur les côtes européennes , admette ce même droit à regard des navires naviguant dans les mers qui bordent ses possessions américaines. L'Angle-* terre s'irrite de cette condition ; bientôt les deux gouvernements délivrent respectivement des lettres de marque » et enfin la

guerre est solennellement déclarée à la fin de 1739. La France resserre ses liens avec la Péninsule par le mariage de la princesse Marie-Louise-Élisabeth, fille du roi, âgée de douze ans, avec l'infant don Philippe.

Deux républiques, celle de Genève et celle de Gênes, avaient eu recours à la France pour réduire à Tobéissance leurs sujets révoltés. Le peuple de Genève s'était insurgé contre ses magistrats ; ceux-ci implorèrent la protection du roi ; Fleury envoya à Genève le comte de Lautrec, qui parvint à rétablir le bon accord entre la bourgeoisie et les magistrats. La ville de Genève en témoigna au roi sa reconnaissance (septembre 1737).

Depuis le moyen âge, l'île de Corse se trouvait sous la souveraineté de la république de Gênes ; mais le pouvoir de la métropole était continuellement menacé par les sentiments d'indépendance et la turbulence des habitants. Les insurrections se succédaient : en 1734, les Corses arborèrent l'étendard de la liberté. Gênes leva trois mille hommes qu'elle envoya pour les réduire. Alors apparut un de ces hardis intrigants qui trouvent dans la fécondité de leur imagination des ressources inespérées. Le baron de Neuhoff, Allemaïul,

ancien agent secret du comte de Goartz, persuada à l'enceinte de Tunis qu'il lui livrerait les ports de Ylép s'il en obtenait un vaisseau des armes et de Targent. A peine débarqué » il jette le turban/ et emploie pour son propre compte les ressources que Tunis lui avait confiées ; il déploie une grande habileté ; les Corses allaient succomber sous le poids de leurs divisions intestines ; il les réunit leur promet les secours de l'Angleterre et de la Hollande 9 se met à leur tête et achève de chasser les Génois de File. Les Corses enchantés le proclament leur roi, sous le nom

de Théodore P[^] Les choses en étaient à ce point, lorsque la république de Gènes sollicita l'intervention de la France. Toutes les puissances avaient des relâches dans la Méditerranée; la France seule en manquait, et Fleury avait trop de lumières pour négliger cette occasion de lui. en procurer. Au commencement de 1738, une petite expédition sous les ordres du comte de Boissieu arriva dans l'île; déjà les destinées du roi Théodore n'étaient plus les mêmes : les Corses ne voyant pas arriver le secours qu'il leur avait promis , éclataient en murmures. Il sentit que son trône improvisé chancelait sous ses pieds. Il annonça à ses nouveaux sujets qu'il allait réclamer lui-même l'exécution des promesses de l'Angleterre et de la Hollande. Son projet était de former une compagnie hollandaise intéressée, par des avantages commerciaux, à l'indépendance de la Corse et à l'affermissement de sa couronne. Arrivé à Amsterdam, il fut emprisonné pendant sept mois à cause des dettes qu'il y contracta. Il parvint néanmoins à rallier à son projet

Un certain nombre de négociants hollandais, et se remit en route pour ses États. Le comte de Boissieu occupait le littoral de Tîle, et le contraignit à se rembarquer. Il ût voile vers Naples où il fut arrêté. Remis en liberté quelque temps après /il se rendit en Angleterre. On Ty retint sept ans prisonnier pour dettes ; son rêve de grandeur avait été court; on n'entendit plus parler de lui, et il mourut ignoré.

Le comte de Boissieu n'avait pas assez de troupes pour soumettre l'île. Il mourut peu de temps après et fut remplacé par le marquis de Maillebois qui arriva avec un corps d'armée plus considérable. Celui-ci battit les insurgés dans diverses rencontres ; bientôt la soumission des populations fut complète. Maillebois

proclama une amnistie ; les chefs des insurgés vinrent à son quartier général , et dans cette conférence, il fut convenu qu'ils sortiraient de l'île, et se retireraient librement dans tel pays qu'ils voudraient.

Les Français occupèrent la Corse jusqu'à la guerre de 1741 . Le gouvernement jugea à propos alors d'en retirer nos soldats; mais les pétales de cette île s'étaient accoutumés à notre intervention*, et ils préférèrent au joug des Génois celui de la France , qui ne leur fut jamais pesant. Le cardinal de Fleury avait reconnu que la répubhque de Gênes était trop faible pour dompter ces peuplades sauvages et énergiques, et il avait pressenti que la nécessité finirait par les soumettre à la France. Mais certes, il n'avait pas prévu que des âpres montagnes d'une île de la Méditerranée sortirait ce guerrier, obscur à sa naissance, éclatant dans sa ma-

turité , qui s'assiérait sur le trône de nos rois , après avoir déblayé Tanarchie. C'est ainsi que la ProTidence cache ses desseins ^ et confond la prévoyance humaine. Si les Génois n'avaient pas été secourus par nos armées à Tépoque dont nous parlons, il est probable que la Corse ne serait pas devenue française en /1 768. L'homme suscité pour rétablir les autels, mettre l'ordre à la place de la confusion et raffermir la société ébranlée , serait resté enseveli danâ l'obscurité au milieu de ses compatriotes, ou bien sa haute destinée se fût accomplie loin de nous.

La période dont nous nous occupons fut illustrée, non-seulement par la sagesse et le succès des négociations , mais aussi par certains perfectionnements dans la législation , et par une entreprise scientifique éclatante ordonnée par le gouvernement.

Le 23 mai 1730, Louis XV établit un conseil royal de commerce qui devait s'assembler en sa présence tous les quinze jours.

Un règlement publié le 15 février 1734, fixa le nombre et l'étendue des équipages que les officiers peuvent avoir en campagne. Ce règlement mit des bornes à un luxe qui surchargeait l'armée de transports et de voitures inutiles.

Plusieurs ordonnances réprimèrent la mauvaise foi dans la reconnaissance des écritures et signatures en matière criminelle, et déterminèrent les cas et la manière des évocations et règlements de juges.

Il parut, le 21 mars 1731, un édit du roi sur les donations, dans lequel on but de réprimer les abus qui se

commettaient pour prévenir les usurpations et assurer la légitimité des donations véritables.

Le roi rendit, le 3 février 1736, une autre ordonnance sur les testaments, dont l'objet (c'est-à-dire l'autorité des lois anciennes, et de les expliquer d'une manière si précise que l'incertitude et la variété des maximes ne soient plus désormais une matière toujours nouvelle d'inquiétude pour les testateurs, de doute pour les juges, et de procès ruineux pour les parties. »

Une loi plus importante encore parut le 9 avril 1736 : je veux parler d'une ordonnance concernant la forme et la tenue des registres des baptêmes, mariages, décès, professions religieuses, et les exco-munions qui doivent en être délivrés.

Cette ordonnance laissait malheureusement sans solution ce qui se rapportait à l'état civil des protestants. Louis XIV avait permis qu'un certain nombre de ministres désignés dans chaque gé-

néralité par l'intendant, fussent reconnus aptes à dresser les actes civils des dissidents : les registres devaient être déposés aux greffés des juridictions les plus voisines.

Mais la malencontreuse déclaration de 1724 étant fondée sur la fiction que la religion réformée n'existait plus en France, les protestants rentrèrent dans le droit commun sous le rapport de leur état civil. Or, les officiers de l'état civil étaient les ministres du culte catholique : il devint donc nécessaire que tous les baptêmes et mariages fussent célébrés par les curés, et qu'ils intervenissent pour les actes de décès.

Les religionnaires étaient divisés en deux catégo-

rief^t les Douveattx convertis et les relaps* On donnait ce dernier nom aux protestants persévérants; ear^t en vertu de la même fiction^t qu'il n'existait plus de protestantisme en France , tous étaient censés avoir abjuré* Les protestants persévérants traités ainsi de relaps, ne devaient et ne pou-^t vaient avoir recours aux prêtres * catholiques qu'ils détestaient; de leur côté ^t ceux-ci avaient horreur d'eux y et auraient refusé de leur conférer les sacre* ments. Quant aux nouveaux convertis^t on les admeU tait facilement^t sous Louis XIY, à l'usage des sacre* ments. Les jésuites avaient fait prévaloir le principe que pour le bon exemple et l'édification des races futures , il *était utile de regarder comme sincères toutes les nouvelles conversions , même celles qui avaient été obtenues par la violence. Mais le système du clergé changea bientôt; les prêtres zélés s'indignèrent de la quantité de sacrilèges qui résultaient de la facilité montrée jusqu'alors. On résolut d'exiger des épreuves qui rendissent incontestable la catholicité des convertis. Là longueur de ces épreuves variait suivant les diocèses. Il n'existait rien de fixe à ce sujet.

Les nouveaux convertis qui voulaient contracter mariage ne témoignaient pas (quels que fussent leurs sentiments secrets) une grande répugnance pour la confession préalable. Cependant les prêtres retardaient indéfiniment la célébration nuptiale^ et comme Tacte civil du mariage dépendait de cette célébration , les futurs époux ^ se lassant de tant de délais , prenaient le parti de revenir à leur ancien culte y et d'aller chercher au prêche dans les assem-^

blées du désert la bénédiction nuptiale que l'Église catholique leur refusait.

La difficulté semblait moindre pour les actes de naissance. Le curé ne pouvait s'abstenir de donner le baptême aux enfants qu'on lui présentait^ et les protestants conceaient volontiers à les porter à l'église; mais, comme si on avait pris à tâche d'éloigner tout rapprochement, les curés avisèrent de noter sur leurs registres comme bâtards les enfants issus des mariages qui n'avaient pas été bénis à la paroisse. Les protestants indignés firent baptiser leurs en* fants au prêche.

On conçoit quelle effroyable confusion dut s'éta^ blir dans l'état civil d'une portion du peuple français, dont les actes de naissance; mariage et décès se trouvaient dépourvus de tout caractère légal et authentique. « Ainsi méconnus dans le même temps comme calvinistes et méconnus comme convertis, et par là destitués de tous moyens de faire admettre, ou devant un prêtre, ou devant un juge , les témoignages de leurs naissances, de leurs mariages et de leurs sépultures , les anciens religionnaires se sont vus en quelque sorte retranchés de la race humaine. » (Rapport à Louis XVI^ par le baron de Breteuil.)

Le danger du silence de la loi relativement à l'état civil des protestants frappa vivement, à différentes reprises, les hommes éclairés. Deux fois le cardinal de Fleury s'en occupa, et notamment au moment où on rédigea l'ordonnance dont nous avons parlé plus haut. Le chancelier d'Aguesseau fut d'avis que le curé intervînt comme officier de l'état civil , acceptant et constatant le consentement mutuel des par-

ties , sans y joindre le sacrement. La crainte des résistances du clergé que le cardinal se croyait obligé de ménager empêcha l'adoption de ce projet.

Jusque-là, néanmoins, les tribunaux avaient admis la preuve de la possession d'état par des actes de notoriété publique.- Ce fut en 1739 que le présidial de Nîmes donna le premier exemple de dissoudre les mariages des calvinistes, et de déclarer illégitimes les enfants issus de ces mariages. Il eut cette témérité contre les ordres exprès du gouvernement , mais on n'osa point désavouer une décision qui semblait fondée sur la déclaration de 1724. Quelques années après , plusieurs parlements allèrent plus loin encore ; ils cassèrent plusieurs centaines de mariages , « firent brûler par la main du bourreau , en présence des époux , les certificats de bénédiction nuptiale donnés par des pasteurs calvinistes, condamnèrent les hommes aux galères perpétuelles, les femmes à être rasées et enfermées, confisquèrent les dots au profit des hôpitaux, et par là ils firent tomber, sur plus d'un million de Français, la flétrissure de concubinage et de bâtardise, sans prendre garde que, par leurs arrêts mêmes, ils démentaient cette loi dont ils prétendaient s'autoriser , cette loi uniquement fondée sur l'assertion qu'il n'y a plus de calvinistes en France. » (Rapport à Louis XVI, par le baron de Breteuil.)

On ne saurait trop regretter qu'un règlement sur cette matière n'ait pas prévenu de pareilles énormités qui se prolongèrent jusqu'à l'époque tardive où Louis XVI y mit un terme. Il y a des moments dans la vie des peuples où un bi en palpable , évi-

dent y incontestable ne peut être opérée parae que les préjugés du grand nombre ou d'une classe puis^ santé y mettent obstacle» Il faut y pour surmonter ces préjugés ^ qu'il se trouve à la tête de FÉtat un homme d'un caractère ferme > .élevé et courageux, et tel n'était paà celui du premier ministre. Le car^ dinal de Richelieu marchait droit à son but, cou^ vrant tout de sa soutane rouge. Fleury faisait le bien tant qu'il ne soulevait pas de trop fortes ré^ sistances.

Il n'avait que des louanges à recueillir, en se montrant le protecteur des sciences et de la littéra** ture, et il le fut. Dans ses Lettres sur les Anglais^ pu^ bliées en 1728, Voltaire exalta le système de Newton, au détriment de celui de Descartes ; le nombre des cartésiens était considérable en France. Ils s'ému** rent j crièrent au scandale. Fleury calma leur irritation en annonçant qu'il allait faire vérifier une des hypothèses les plus hardies du physicien anglais, celle de l'aplatissement du globe terrestre aux pôles. Deux commissions de savants furent envoyées en Laponie et au Pérou sur la ligne équinoxiale' pour y mesurer deux degrés de longitude . l'un près du pôle, l'autre à l'équateur. La commission de Laponie fut composée de Maupertuis, Glairaut, Camus et Lemonnier; celle du Pérou, de La Condamine , Bouguer et Godin. Ceux-ci partirent en 1733. Les premiers qui avaient moins de chemin à parcourir, se rendirent à Tornéo, au fond du golfe de Bothnie, en 1735.

Des hommes accoutumés à la vie douce et tñan*> quille du cabinet, embrassent avec intrépidité là

W RÈGNE DE LOtHS IV. 411

eamère Aventur^uBe des voyagea dans des régiona glaeées ou inconnues. Les savants envoyés en Là« ponie bravent) pendant deux ans, les glaces du cercle polaire ^ seuls ennemis qu'ils eussent à re^ douter. Ils reviennent après avoir élevé à Tornéo une pyramide commémorative de leur entreprise.

Il n'en fut pas ainsi des académiciens qui allèrent à Lima* Malgré les recommandations de la cour d'Espagne, ils ne trouvèrent qu'hostilités dans les colons défiants et superstitieuiL de la nouvelle Espagne. On taxait d'opérations magiques leurs travaux pour mesurer les montagnes) plusieurs fois ils coururent risque de la vie. Un autre genre d'inquié* tude indisposait contre eux les autorités péruviennes; elles s'imaginèrent que les recherches des Français avaient pour but de connaître le gisement des mines. On suscitait de toutes parts des entraves à M. de La Condamine et à ses compagnons. Rien n'affaiblit leur courage; ils luttèrent avec énergie contre les obstacles ; une constance inébranlable les soutint pendant les courses pénibles qu'il leur fallut entreprendre pour établir leurs signaux sur trenteneuf moniagnes, dans une étendue de quatre-vingts lieues. Ils gravisaient gaiement les cimes y circulaient à l'entour . des cratères des volcans , et dormaient sur la neige qui les couronne ; avant de descendre de ces hautes régions, ils édifièrent, au sommet du Chimborazo, un obélisque à la gloire du roi, de France.

Leur absence , qui ne devait durer que quatre ans, se prolongea pendant dix. années. Non moins jaloux de l'honneur du nom

français, que soigneux du

progrès des sciences^ ils soutinrent pendant trois ans un procès pour venger la mort du chirurgien de leur expédition , assassiné par un Espagnol > et ils ne quittèrent le nouveau monde qu'après avoir obtenu enfin des tribunaux de Lima la condamnation de l'homicide.

A leur retour , les opérations faites à des distances si éloignées furent comparées , et un cri d'admiration s'éleva dans toute l'Europe^ lorsqu'on apprit qu'elles confirmaient pleinement le phénomène de l'aplatissement du globe deviné par Newton.

Les lettres brillèrent aussi avec éclat pendant la période dont nous nous occupons. La plus grande partie des tragédies de Voltaire parut de • 1 728 à 1742. D'abord , Brutus et la Mort de César, inspirées en Angleterre par le génie des révolutions, écrites avec la plume de Corneille; puis , Zaïre, où l'auteur emprunte la tendresse de la muse de Racine; Alzire, empreinte de sentiments chrétiens; et en 1742, Mahomet^ ou le Fanatisme. Il est remarquable que Crébillon, choisi pour être le censeur de cette pièce, refusa son approbation , et que le cardinal de Fleury en autorisa la représentation. En même temps, Voltaire livrait l'histoire de Charles XII ^ l'un de ses titres de gloire, et préparait les matériaux de son Siècle de Louis XIV.

Montesquieu , déjà célèbre par ses Lettres persanes, publia son second ouvrage,. où se développe toute la sagacité de ce profond penseur. Le livre sur la Grandeur et la Décadence des Romains parut en 1 734. L'auteur y sonde les causes de leur élévation, indique celles de leur décadence. L'histoire dans ses mains

cesse d'être la nomenclature aride des événements ; il nous fait apercevoir leur rapport avec les mœurs^ et nous montre l'influence des mœurs sur les destinées des nations^ point de vue élevé qui étend l'horizon de la pensée du lecteur^ et en lui dévoilant les secrets du passé lui apprend à juger avec sagacité le temps présent

Les «rudits» ne manquaient pas à la culture des belles-lettres anciennes et modernes ^ et aux recherches qu'elles rendent nécessaires. Il faut remarquer que presque tous ces érudits appartenaient à des congrégations religieuses; c'est-à-dire que leurs travaux se dirigeaient vers les choses solides plutôt que du côté des résultats brillants. Dans l'étude du cloître et avec leur simplicité toute chrétienne y ils s'occupaient d'être utiles sans rechercher l'admiration. On cite avec estime les noms des pères Brumoy, Porée et Tournemine, de dom Calmet et de dom Montfaucon. La littérature orientale devenait la conquête des jésuites missionnaires en Asie^ et les Lettres édifiantes nous enseignaient les mœurs et les usages de ces contrées éloignées.

En ce temps-là, il y eut encore de la gloire en France dans l'armée, dans les sciences, dans les belles-lettres.

Mais l'âme s'attriste lorsqu'on reporte ses regards sur le chef de l'État et sur sa cour.

En 1735, les personnes qui entouraient le monarque crurent de leur intérêt que ses rapports avec madame de Mailly devinssent publics , et elle fut déclarée maîtresse du roi. Le comte de Mailly reçut défense de communiquer avec elle.

Cependant l'intimité de Louis XV avec la reine ne cessa qu'après la naissance de sa dernière fille , en 1737; Marie avait eu

dix enfants ^ et son tempé^ rament fatigué répondait moins que jamais à celui du roi ; nous avons vu que la demi-ivresse dans laquelle il se trouvait souvent à Tissue de ses petits soupers^ était pour elle un objet de dégoût ^ et elU éloigna insensiblement les rapprochements avec son époux. Après plusieurs refus colorés de divers prétextes, le roi prit la résolution de rompre toute intimité. Un des traits du caractère de ce prince était de ne revenir jamais des impressions qu'il avait reçues. Néanmoins ^ ce ne fut pas sans remords qu'il se livra au vice. La crainte des jugements de Dieu venait Tassaillir au milieu même» des plaisirs. On raconte que^ dans les commencements de sa liaison avec madame de Mailly, il la quittait brusquement, se jetait à genoux et priait. Mais bientôt le libertinage triompha de ses scrupules.

Madame de Mailly avait une sœur pensionnaire à l'abbaye de Port-Royal. Cette jeune personne, hardie, décidée , altière , conçu, du fond de son. couvent, le dessein, non-seulement de remplacer la favorite dans le cœur du roi, mais encore d'usurper la confiance qu'il accordait au cardinal et de gouverner l'État. Son intrigue commença par l'hypocrisie. Elle écrivit à sa sœur des lettres tendres et soumises pour solliciter la faveur de vivre auprès d'elle* La comtesse , bonne et sans défiance , y consentit. Mademoiselle de Nesle développa pour se» duire le roi toutes les ressources de la plus habile coquetterie; elle n'était pas jolie; néanmoins, son

esprit entreprenant parvint à d'emparer de la faiblesse du maître > et madame de Mailly fut obligée , ou de céder ses droits > ou de les parts(ger; elle prit ce dernier parti : accord infâme si on eût pu l'attri^ buer à Tambition ou à la cupidité ^ mais dont la cause fut un amour passionné qui préférait la plus cruelle souf-

france à la séparation de Tobjet aimé. Louis «XY eut donc à la fois les deux sœurs pour maîtresses. 11 se. hâta de marier mademoiselle de Nesle, afin de lui créer une existence à la cour. On trouva un comte du Luc de Yintimille qui accepta l'humiliation de lui donner son nom, et Farchevêque de Paris, de la même famille, subit la honte de bénir cette union. Madame de Yintimille fut mise au nombre des dames du palais , place que madame de Mailly occupait aussi. La reine eut la douleur d'être obligée de souffrir ses services. La position de cette princesse devenait chaque jour plus affligeante. La religion ; ressource des cœurs blessés , vint à sou se^ cours. Elle versait d'abondantes larmes aux pieds du crucifix, priait pour la conversion de son époux, et se trouvait consolée.* On vit les princesses et les plus grandes dames de la cour s'incliner devant la nouvelle fatorite. La famille du Luc fenna les yeux et accepta les bienfaits du roi. Seul , le marquis de Nesle, dont le nom était illustre, parut uà moment ressentir la dégradation de ses filles, mais bientôt il se laissa apaiser aveo de l'argenté

A l'exemple des seigneurs de sa cour, le roi vou*lut avoir une petite maison , et il acheta le château de Choisy (1739). Des sommes considérables furent employées à Tembeller. Dèe lors^ les petits soupers

de Ghoisy remplacèrent ceux des petits appartements

de Versailles et du château de la Muette *.

Lorsque les désordres du roi commencèrent à devenir publics, le cardinal orut que sa dignité et sa position lui imposaient l'obligation de lui adresser des remontrances. Le roi lui répondit sèchement : « Je vous ai abandonné la conduite de mon royaume,

j'espère que vous me laisserez maître d' la mienne, n Les affidés du cardinal s'empressèrent de publier cette réponse qui le déchargeait d'un soin dangereux de contrôler la conduite privée de son ancien élève. Aussi son crédit resta inébranlable.

La disgrâce de Chauvelin, garde des sceaux et ministre des affaires étrangères » en fournit un mémorable exemple (1736). Chauvelin savait que son habileté en diplomatie était reconnue et que personne ne contestait son mérite; la pensée de succéder à Fleury dont les années s'accumulaient, se présentait naturellement à son esprit. Des intrigues assez obscures dirigées par la maison de Condé s'ourdirent alors contre le cardinal. Le garde des sceaux en eut connaissance, et sans y entrer positivement, il se tint prêt à profiter des chances qu'elles lui ouvriraient. Le cardinal averti (on croit que ce fut par le roi lui-même), résolut aussitôt la perte de Chauvelin. On l'accusa de s'être laissé gagner par l'Autriche pour sacrifier dans les préliminaires de 1735 les intérêts de la Savoie et de l'Espagne. La réalité de ces imputations n'a jamais été éclaircie;

' Le service se faisait aux petits soupers de Choisy sans Tassistance d'aucun valet; par un mécanisme ingénieux, la table disparaissait et remontait couverte des mets les plus délicats.

mais, on agit comme si la preuve en était acquise. Chauvelin, obligé de remettre les sceaux et dépouillé du portefeuille des affaires étrangères, fut arrêté et on parla de lui faire son procès; sans doute les documents recueillis ne parurent pas suffisants, car sa détention ne tarda pas à être changée en un exil à Bourges. Il mourut vingt ans après sans que Louis XV lui eût rendu ses bonnes grâces. Pour achever de le perdre, on l'avait taxé de jansénisme*.

Néanmoins , quelques paroles prononcées par Louis XY peu de temps après la disgrâce du ministre des affaires étrangères firent soupçonner qu'il regrettait ses services. Il n'en fallut pas davantage pour que des .intrigues se renouassent en sa faveur. Deux jeunes gentilshommes de la chambre , le duc d'Antin et le duc de La Trémouille, en faveur près du roi, se chargèrent de le disposer favorablement. Ils ignoraient que ce prince ne rougissait jamais de livrer ses amis à l'homme qui le subjuguait. Il dénonça d'abord le duc d'Ântin au cardinal , qui Texila sur-le-champ sans égard pour la comtesse de Toulouse sa mère. En apprenant cette nouvelle, le duc de La Trémouille va trouver le roi, qui lui donne sa parole de ne pas le nommer à Fleury. Mais Louis oublie cet engagement. Le cardinal adi^esse de vifs reproches au duc de La Trémouille. Celui-ci nie d'abord; le vieux ministre lui impose silence en lui apprenant qu'il tient de la bouche même du maître les détails de sa complicité avec le duc d'Antin.

* On remit pour la troisième fois les sceaux au chancelier d'Aguesseau , et M. Amelot , intendant des finances , fut nommé ministre des affaires étrangères.

41» HICTOIRE PHILOSOL^lOtJÈ

La Trémduille dirait U ccÈur bâtit et génértrdt; Lorsqu'il revit le roi> il lé pria de le ra^er dé la liâtè de dés fatoiliers et lui décl-sii'a qu'il rej^téfidit toujours son sujet fidèle et sou servitciti' détôué,- ihàia qu'il ne poutait plus êtfe son ami. Dêlptils èé iné^menât ^ le duc se reiiiferna strieteUiëEit danâ ié§ dé- Tôirs de sa place ^

Après s'être prlté de GhaUTelin, te c^j^dlual mtBr mença à sentir le poids An fardeau qti'il tr'était iû^ posé. 11 Toulut, dit-oti

4 s'éu décharger sut U fèbMe de Toulouse^ qui aurait été nommé ftreÈfJièr hiinl&tfè: La mort de ce prince,(arrivée en 1738^ ètU-pêeka Téié^ eutioH de ce projeta Fleury garda le pouvdi*j tîMi m ne tarda pas à s'apercevoir qu'il subissait l'itâpression des années; <5haqtie jour augmentait lé er édit de deux hommei» qti possédaient âà ëonfidixfeë; l'abbé Cbuturief, supérieur de Sâifit^tiIpUcé, etBérffaci son Yâlet de chambre; le firettlièr' ptiit lès affâirèft eWésiaàtiqtiès^ le §ècdiid pfoti^ fdui lefèâté. Éatjac, *inij)lé, réfepectuetix> nâel^fé; déiirit l'objet des câjolètieè des séigiieurâ dé lâcotir <jtiî brîgiiaïèïl èâ proteètîdh; totfjôut^ â l^à place, il ^'ihdîgiatil lorsqu'un hoifltie de grâridèf ualièsâiifeé, èòtladt dé \k sièntiè , so itibhlrait obsé^tiiëùl âvéë lâi. tTéfâK tihè èàusë ëërfaihé dèT rêftts.

Malgré la solidité dé sàptti&sâiicë, fléiit^ fèâMUii rinftlehdè de ritâflàùie dé tiùtiinillë. téfté fefli&ïé

* Le duc de La îrémouille était très-beau. Renversé à la bataille de Parme , toute la cavalerie lui passa sur le corps. Dans ce danger, il ne prit d^autre soin que celui de préserver sa figure. On le regardait cependant comme un homme de beaucoup d'esprit.

DU liÈtfœ DE LOUIS XV. 419

fut un objet pontinuel d'inquiétude pour lui. Il contrebalançait la faveur dont elle jouissait par celle de madame de Mailly. Quand il était poussé à bout, il s'enfermait à Issy. Alors le roi prenait l'alarme , et se bâtait de céder à la volonté du cardinal qui revenait tout-puissant.

Ainsi se passèrent les années qui s'écoulèrent depuis la paix de 1735 jusqu'à la mort de l'empereur Charles VI. La Praiice tranquille au dedans, respectée au dehors , paraissait jouir d'une

grande prospérité. Mais quelle que fût la sollicitude du cardinal , ces apparences ne déguisaient qu'imparfaitement la misère qui affligeait alors les provinces. On lit dans les Mémoires de d'Argenson: « Au moment où j'écris, en pleine paix , avec les apparences d'une récolte , sinon abondante du moins passable , les hommes meurent tout autour de nous , comme mouches , de pauvreté et broutant l'herbe. Les provinces du Maine, Angoumois, Touraine, même Poitou, Périgord, Orléanais, Berry, sont les plus maltraitées. Gela gagne les environs de Versailles. Partout on reconnaît le manque d'argent, le manque de moyens pour acheter des vivres. Avec cette pauvreté, les grains et les vivres renchérissent. On ne fait plus travailler.

« Enfin se sont élevées quelques Voix, celles des principaux magistrats, à qui cette opposition a fait honneur. Madame la duchesse de Rochefoucauld, douairière écrivit une lettre pathétique au cardinal. M. de La Rochefoucauld, revenant de Tatisoul, en fit autant. M. l'évêque du Mans vint de son diocèse touché par la misère à Versailles, et s'occupait à la soulager.

dire que tout s'y mourait. Le bailli de Froulay, qui a beaucoup d'accès à la cour, est venu aussi du Maine confirmer cette déposition.

« La Normandie, cet excellent pays, succombe sous le poids des impôts et sous les vexations des traitants. Les fermiers sont ruinés, et l'on n'en peut trouver.

« Le duc d'Orléans porta dernièrement au conseil un morceau de pain de fougère que nous lui avons procuré. A l'ouverture de la séance, il le posa sur la table du roi, disant : « Sire, voilà de quoi vos sujets se nourrissent. »

« Dimanche dernier (septembre 1739), le roi allant à Choisy par Issy, pour y visiter le cardinal, traversa le faubourg Saint-Victor. Cela fut su : le peuple s'amassa et cria, non plus, vive le roi! mais misère, famine, du pain ! Le roi en fut mortifié , et depuis ce moment il est d'une tristesse et d'un accablement qui font pitié. »

Nous sommes à l'époque où l'influence du philosophisme, qui depuis longtemps agissait sourdement , commence à se montrer à découvert.

Un homme d'une célébrité littéraire qui avait devancé le nombre des années, entreprend de fonder un nouveau pouvoir dans l'État, pouvoir devant lequel tous les autres s'inclineront, celui des gens de lettres. L'incrédulité deviendra son moyen, et il réussira; car, près des hommes légers de son temps, il pourra la faire valoir comme une nouveauté piquante. L'attaque commença par les Lettres sur les Anglais, où Voltaire préconise le matérialisme de Locke , qui accorde à la matière la faculté de peu-

ser ^ Ce livre fut déferé au parlement; Fleury et Chauvelin arrêterent les poursuites. Bientôt parut YÉpttre à Uranie^ où le Dieu des chrétiens et ses mystères sont ouvertement combattus. Le poète débute ainsi :

Tu veux donc , belle Uranie, Qu'érigé par ton ordre en Lucrèce nouveau ,

Devant toi, d'une main hardie, Aux superstitions j'arrache le bandeau; Que j'expose à tes yeux le dangereux tableau Des mensonges sacrés dont la terre est remplie ,

Et que ma philosophie rapprenne à mépriser les hoiteurs du tombeau

Et les terreurs de l'autre vie!

Cette épître excita une vive agitation dans les esprits. Voltaire n'hésitait pas à renier ses œuvres quand elles pouvaient le compromettre. Il attribua celle-ci à Chaulieu, qui n'était plus là pour s'en défendre. Dans une conversation avec M. Hérault, lieutenant de police, celui-ci lui dit : « Vous ne viendrez pas à bout de détruire la religion chrétienne. — C'est ce que nous verrons, » répondit-il.

A dater de cette époque, il lit imprimer chaque année de nouveaux ouvrages, sans que leur multiplicité fatiguât l'attention du public qui les recher-

' Voltaire était matérialiste en 1736. On en trouve la preuve dans une lettre adressée à M. de Forment, du 4 3 janvier de la même année. 11 lui mandait : < Il est probable que la nature a donné des pensées à des cerveaux comme la végétation à des arbres. Cet être qui croît et décroît avec nos sens a bien la mine d'être un sixième sens. »

i^ histoire; PH}|X)SpPD|QI]^

qbait ffupe avidité % ^nt ét^t grande 1^ hscifiatiGij^ exercée par b prodigieux esprit da cet l^pqiinip^ j|4mirable dans ses trftg^di^s, charmaf)i i ^ans la ppé^ie légèrfi. Il sepaîe uuiyiBr-sel parçp (ju'il efifleu};» tff\\% les sujets, mais il n'en approfondit aucun. Qn ^^ saurait s'étonner de Fengouement qu'il inspira lorsqu'on voit le sage Stanislas lui-même l'honorer de sa protection ; et des souverains se faire ses adulateurs. Dès 1736, le priji-çei royal jje Pyu^sp (\\^ grapd Frédéric) ouvrit avec Voltaire une correspoiidance qui ne finit qu'à la mort de ca dernier. Il faut lire, pour y crpire, |p8 louanges excessives qij'il lui prodigue.

« Je me croirai plus riche en possédant vos ouvrages que je ne le serais ppr la possessioi^ des biens passagers et méprisables de la fortune*.*** £b ! que la gloire ne se sert-elle de moi pour couronner vos succès! je pe craindrais autre chose, ^inou que ce pays, peu fertile en lauriers, n'en fournît pas autant que vos ouvrages en méritent, »

(Lettre du S (Iuguste 1 736.)

* Nobles et princes applaudissaient malgré le mépris que Voltaire témoignait pour l'illustration de la naissance.

Lettre à M. Thiériot. 4" juin 1731.

Je Vécris d'une main par la fièvre affaiblie , lyon esprit toujours ferme , et dédaignant la mort ,

Libre de préjugés , sans liens , sans patrie , Sans respect pour les grands et sans crainte du sort.

ffettj'e fl la princesse é£e Guise. Mars 1732.

Non , Je n'étais point fait pour aimer la grandeur ; Tout épUt i)[^'impQr(iuie et tout faste m'assomme; ^»i\$ Glermfli^t , malgré moi , sul^ugue enfla fnon cœur : je crois n'y Toir ^'un prince, et j'y rencontre on homme.

P»iJ RÉGIME m LOUIS XV. 485

a h M 9^i^ wi\empêchar d'admiF^r ee généreux ç^smti^T^9 (^et amour du gwPd bumaia qui devpait youp pjépit^r lep suffrages de tou« les peuples c j'oe n^érpe fjiYapcer (|u'ils vous doivent autant et pliu qu^à l^yepgue et a l^olpn. Enfin f c'est à vous que l'o}) di^i(toutes les vertus qui font la sûreté et le cli^rinp 4e h vie. Que ne vous doifron pas?... Jq »? ppis peTenir

de mon étonnement quand je pense qu'une nation si polie et si éclairée ne connaît point le t^éBop qu'elle renferme dans son sein; quoi! ce même Voltaire, à qui mes mains érigent des statues,

et qu'on prétend qu'il est négligé dans sa patrie! Je me

seps. déjà infiniment redevable à vos ouvrages; c'est une source où Ton peut puiser les sentiments et les connaissances dignes des plus grands hommes. Jti

« Et d'un peu de vertu si l'Europe me loue, Je TOUS lu dois »
seigneur, il faut que je l'avoue. »

.(Lettre du 9 septembre 1736.)

c'est votre nom fameux par de savants exploits Doit être mis
à l'usage des livres (ai des rois, jti

tu J'ai été longtemps en suspens, si je devais vous envoyer mes vers ou non, à vous, F Apollon du Parnasse français, à vous, devant qui les Corneille et les Racine ne sauraient se soutenir. »

(Lettre du 13 novembre 1736.)

* L'homme qui reifit tout h sa place, a fait jti Hm d' c' hridjr cules exaéraMons. Il y a déjà bien (les années (fue Qelillc a it :

« On relit tout Racine, on choisit dans Voltaire. »

La postérité a été juste pour Voltaire. Elle admire ceux de ses ouvrages qui méritent 1- admiration ; et elle A' app' de mépris ou

d'un froid déda| ^ } ^ m ^ ^ m i ^ ^ mm ^ t m mémoire ^

((Si jamais je viens en France, la première chose que je demanderai ce sera : où est M. de Voltaire ? Le roi, sa cour, Paris, Versailles, ni le sexe, ni les plaisirs n'auront part à mon voyage ; ce sera vous seul. » Il lui demande ensuite pour la seconde fois de lui envoyer le poème de la Pucelle (Lettre du 8 février 1737). « Je voudrais que vous fussiez le précepteur des princes , que vous leur apprissiez à être hommes. » (Lettre du 6 juillet 1737.)

Frédéric avait soin de placer dans ses lettres quelques phrases impies , quelques gros blasphèmes. On ne pouvait mieux faire sa cour à Voltaire.

(c Pour vous parler avec ma franchise ordinaire , je vous avouerai naturellement que tout ce qui regarde l'Homme^Dieu ne me plaît point dans la bouche d'un philosophe, d'un homme qui doit être au-dessus des erreurs populaires. Laissez au grand Corneille, vieux radoteur et tonjbé dans l'enfance, le travail insipide de rimer l'imitation de Jésus- Christ , et ne tirez que de votre fonds ce que vous avez à nous dire. On peut parler de fables , mais seulement comme fables, et je crois qu'il vaut mieux garder un silence profond sur les fables chrétiennes canonisées par leur ancienneté et par la crédulité des gens absurdes et insipides.

« Il n'y aurait qu'au théâtre où je permettrais de représenter quelques fragments de l'histoire de ce prétendu Sauveur ; mais dans votre cinquième épître ^ , il paraît que trop de condescendance pour

* Il s'agit d'une pièce de vers qui commence ainsi : Quand l'ennemi divin des scribes et des prêtres , etc.

les jésuites ou la prêtraille vous a déterminé à parler de ce ton.
» (Lettre de juin 1738.)

Les dieux que nous chantait Homère Étaient forts , robustes , puissants ; Ce1u\ que Ton nous prêche en chaire Est Toriginal des tyrans; . Mais le Plaisir, dieu de Voltaire , Est le vrai dieu , le tendre père De tous les esprits bienfaisants.

(Lettre du 22 novembre 1738.)

Voltaire répliquait par des flatteries non moins exagérées. Frédéric l'appelait son Apollon ; le prince était son Salomon, son héros : (c Vous êtes mon maître, lui écrivait-il, vous êtes mon roi; je n'en veux pas d'autre. » -Cette' intimité louangeuse avec un jeune prince, héritier d'un trône, ne pouvait qu'ajouter à l'importance personnelle de Voltaire. On vit le phénomène d'un homme sans naissance , sans autre état que celui de littérateur , ne possédant que les armes de l'esprit, n'osant cependant s'en servir que de loin, comme Satan qui lance le péché du fond des enfers, battre en brèche les croyances, les mœurs, les habitudes, les coutumes de son pays , parvenir à rendre tout cela ridicule , à le détruire dans l'esprit du grand nombre , et à produire ainsi dans les idées la transformation dont les effets se manifestèrent plus tard.

La gloire de Voltaire excitait l'émulation. Le plus petit barbouilleur de papier se serait cru rabaissé , s'il n'eût donné, en passant, son coup de pied au christianisme. Chacun flattait le prophète de Tin-/ crédulité , et on savait qu'en se montrant impie on

m mBtoim FHiLOsePHiQoie

obtenait d^ lui PR l^rey^t de philQifopfad ^t d'honiqifl d'espt?!t.

Le philosophisme exerça son influence sur toutes les classes de la société , mais d'une manière différente. La classe ^ ^ vpp gg § 6 tilt ^ . y j s p) Q \ ^ ^ p l ^ a r T S i S s é e des liens de la conscience fit de la religion , et se laissa conduire par lui gaiement à sa perte. Dans la classe moyenne, la discussion des conflits révélés mena ^ discepter ai) s ^ i leg ^ [t t r i]) i f t i o n s des souverains, la bonté des lois et l'obéissance due aux uns et aux autres. Le xix^e siècle fut, nous Tavons déjà observé , une époque d'investigation. Les sciences exactes et naturelles firent de rapides progrès à l'aide de méthodes plus logiques» Ces mêmes méthodes s'appliquèrent aussi : sciences politiques et v ^ ligieuses. De profonds penseurs mirent sur la voie mais , trouvant partout la vanité philosophique dénudée de l'expérience, ils jetèrent les hommes de ce temps dans le vide de théories inapplicables* Nous sommes loin de nier qu'en définitive il ne soit sorti de ce travail des résultats heureux pour l'humanité; mais, pour y arriver, le philosophisme nous a fait passer par cette ère de désolation et de crime , o u s ^ de douleur et d'effroi pour les races futures t

Quelques-unes des réflexions qui précèdent anti-répondent un peu sur l'avenir. Elles étaient nécessaires pour qu'on se pénétrât de la division radicale opérée dans le peuple français; d'une part, les classes supérieures où la force de la pensée s'affaiblit chaque jour, où la vue se trouve obscurcie par de puériles vanités; de l'autre , une classe moyenne dont la pensée se développa , dont l'esprit s'agrandit sans cesse

DU Règne; de Louis xv. iv

par des recherches en tout genre y qui commence à sentir sa force, et à rêver le pouvoir. Celui qu'usurpent les gens de lettres

est le premier essai de cette prétention à l'égalité d'abord, et à la domination ensuite.

Pendant la longue existence des peuples , il est impossible qu'il w survienne p^9 des modificatioas àsms les mœurs, des changements dans les coutumes. Un gouvernement habile les prévoit^ s'y prép^-re e^ Ips dirige* En Franca, elles ge firent d'ellesmêmes sans que Tautorité semblât les apercevoir. Le monarque, ^ngourdi dans les plaisjrs;^ entrevoyait qiieiquQfois un orage danpi le lointain et dédaignait de le conjurer parce quHl ne devait éclater qu'après lui. Tout l'iBspoir de l'État résidait dans un jeune ewfaqt. Le Dauphin, né en 1729, parut d'abord incapable d'application : l'étude l'ennuyait, et rien ne pouvait arrêter les écarts de son imagipation; flfiais cet enfaiit possédait, une âpie fortes uu cs^raetère ferme; des exemples puisés dans les livres lui montrèrent ce qu'il devait être , et pgx sa seule énergie il devint studieux, f^ppliqué, sérieux* ^Waphé à ses devoirs, respectueux pour la religion. Eh même temps la bonté de son cœur et la générosité de son âme se développèrent.

En 1736, \e Dauphin, s-yp-nt sept ans, pftssft dftfta les n^ains des homu^es^ lje duc de Çh|Ollgn fui; nommé soji gouverneur , et on lui dqnuîj, pqyr pré-; cepteur, ppyer, jjdig thép^t^n, etanci^u ^v^quq 4? I^ireppix.

SUITE ET FI« DU MINISTÈRE DU CARDINAL DE FLEURY

Mort de Frédéric -Guillaume, roi de Prusse. — Frédéric II; ses qualités, ses vices. — Mort de l'empereur Charles VI. — Marie-Thérèse. On lui dispute son héritage. — Frédéric envahit la Silésie. Bataille de Molwitz gagnée par ce prince. — Ligue de la France, de l'Espagne, de la Bavière, de la Saxe et du roi de Sardaigne contre Marie-Thérèse. — Commencement de la guerre de la succession d'Autriche. — Dévouement des Hongrois. — Les Anglais accordent des subsides à la reine de Hongrie.— Révolution à Saint-Pétersbourg. — Elisabeth monte sur le trône. — I[^]s Français et les Bavares se portent sur la Bohême et s'emparent de Prague. — Amnistie entre la Prusse et l'Autriche. — Les Autrichiens font mettre bas les armes à quinze mille Français enfermés dans la ville de Lintz. — Désastres des[^]varois; pillage de la Bavière. — Frédéric se remet en campagne. 11 gagne la bataille de Czaslau. Il fait la paix avec Marie-Thérèse. — Division entre les maréchaux de Belle-Isle et de Broglie.— L'armée française détruite en détail.— Défection du roi de Sardaigne. — Les Anglais menacent la ville de Naples d'un bombardement. — Le roi de Naples est obligé de se retirer de la coalition. — Les Espagnols repoussés du Milanais par Charles-Emmanuel. — Prague assiégé. Maillebois marche à son secours ; il évite de combattre. — Retraite de Prague. — Hostilités de la marine anglaise contre la marine française. — Mort du cardinal de Fleury.

L'époque qui va suivre est remarquable par les modifications qu'elle apporte dans les relations politiques des peuples. La France devenue l'arbitre de l'Europe s'était concilié par sa modé-

ration la confiance et le respect; et l'Angleterre, notre éternelle rivale, hésitait elle-même à contrarier nos volontés. Soudain tout change, une guerre injuste, mal soutenue , fait descendre la France du haut rang où

elle était montée. Des puissances ennemies ou jalouses deviennent prépondérantes. Chez nous la débilité d'un vieillard qui garde le pouvoir au delà des limites des forces humaines , l'apathie et la mollesse du maître sont la cause de déplorables revers ; ailleurs deux grands caractères se développent : une femme, douée d'un esprit ferme et élevé, consolide son pouvoir contesté; et dans le même temps un homme extraordinaire transforme le patrimoine borné qu'il a reçu de ses pères en une grande monarchie.

Au commencement de 1740 , Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, descend dans la tombe. Frédéric -Il lui succède. Son père lui avait laissé en mourant une armée et des trésors. La Providence lui donna le génie militaire qui les rend fructueux, et le génie politique qui sait profiter des circonstances. L'art de la guerre reçut de lui des développements nouveaux qui étonnèrent la vieille routine de ses ennemis et lui assurèrent la victoire. Son habile administration ouvrit à son peuple des sources de prospérité inconnues jusqu'à lui. Prétendant à toutes les gloires il voulut ajouter les succès littéraires à ceux des armes et à la renommée du législateur * ; mais ce monarque, dont le génie ne trouva de rival

' A peine monté sur le trône, il s'entoura de savants. Il mandait à Voltaire, le 27 juin 1740: « Pai posé les fondements de notre nouvelle Académie. J'ai fait acquisition de Wolf, de Maupertuis et d'Algarotti. J'attends la réponse de Vaucanson, de S'-

Gravesende et d'Euler. Pai établi un nouveau collège pour le commerce et les manufactures. J'engage des peintres et des sculpteurs. »

Plus tard , Frédéric eut une Comédie et un Opéra français. Il ne parlait habituellement que notre langue.

4âb HlÉTOIRÈ PitiLOSOiPHiQUÈ

(Juedâns rériërgie d'une femme, était redoutable plus encore par ses vices que par les qualités qu'il posâédait. La sèulé mesure de ses actions fut toujours sbii iilérêt» baus sa jeunesse, il réfuta Machiavel, et sa politique dépassa les leçons de ce maître. Jamais ses alliés ne purent avoir foi en lui ; fanfaron d'impiété , on né lui connut d'autre dieu que son ambition, iël fut le prince que la France aida imprudemment à constituer au milieu de TÂlle-magne une nouvelle et dangereuse puissance.

L'empereur Charles VI mourut au mois d'octobre ^740. Aiix termes de* sa pragmatique sanction, l'archidUiehesse Marie-Thérèse, épouse de François dé Lorraine, grand-duc de Toscane, devait recueillir intégralement sa succession. La pragmatique était garantie par tous les souverains de l'Europe. Mais à peine Charles VI a-t-il fermé les yeux, qu'ils oublient leurs engagements ; chacun réclame ûû lambeau de ses dépouilles et arme pour l'obtenir par la force.

Il est heureux pour Thumanité que les regards du vulgaire ne puissent monter jusqu'aux sphèreis élevées de la politique. Il y découvrirait un égolsme si profond , coloré du nom de bien de l'État, une si infâme mauvaise foi sous le masque de l'intérêt du pays , que la morale publique serait bientôt complètement corrompue par de pareils exemples.

Marie-Thérèse trouve un trésor vide, une armée sans soldats, un cabinet sans talents. Rieux n'est capable de l'abattre. Elle prend sans hésiter le titre de reine de Hongrie et de Bohême, associe son mâle à son gouvernement, sous le nom de césarine et se

trouve RÉGNERE bÉ L'été tv. 40

fléchit à lutter avec fermeté contre la redoutable coalition qui s'organisait à son préjudice.

C'est un fâcheux et touchant spectacle que celui d'une faible femme mariée à un homme de ténacité, seule contre tous, à l'aide de sa sagesse; mais jamais découragée, ramenant la fortune par son génie, et sortant triomphante de la lutte. Elle avait pour elle l'énergie de l'homme elle l'influence h'été elle pas, le bête d'été elle la Pi*été elle.

Le roi de Prusse républicain la Silésie en vertu de ses droits coutumiers qui dataient de plusieurs siècles.

L'électeur de Bavière s'étend à tous les États autrichiens. Il se feignait le testament de l'empereur Ferdinand I^{er}; mais il falsifia ce testament pour y découvrir un droit qui n'y était pas établi*. L'électeur consentit seulement à laisser la Hongrie à Marie-Thérèse; ce traité eût été originairement électif, on ne saurait arguer pour le contraire* d'un testament remontant à deux siècles.

L'électeur de Saxe, roi de Pologne, avait épousé la fille aînée de l'empereur Joseph I^{er}, frère de Charles VI. Cette princesse et lui-même avaient solennellement renoncé à toute préférence sur les États autrichiens. Néanmoins, il réclame aussi, mais

' Ce iestirheui porté qtté « la tflë àiiièè de reiopereur Ferdinand I*' c(ui^ dané ce teinfpii-là àeti'dtiverà en vie, Succédera daifs les deul royaumes de Hongrie et de Bohême, dans le cas où il n'y aura plus d'hoirs légitimes d'aucun de ses trois frères. » La copie du testament fournie par la Bavière changeait cette dernière chuse èli cèllè^ : < Dans le càd dû il n'y aurait plni d'b^ri-tiéi' mftle. » L'écteur dé Bavière^ <|tii d^cendait d'iirie fille de Ferdinand I*', prétendait ainsi établir son droit.

sans ardeur et comme honteux de son manque de
foi.

Philippe V, ce pauvre maniaque, se persuade aussi que les États autrichiens lui reviennent parce qu'il descend de Charles-Quint par les femmes. Mais Elisabeth Farnèse consentira à borner ses prétentions au Milanais , renforcé des duchés de Parme et de Plaisance qu'on donnerait à son fils don Philippe.

Le roi de Sardaigne prétend lui-même au Milanais.

Aussitôt la guerre de plume commence, triste prélude de Tefusion du sang. L'Europe est inondée des factums publiés par les prétendants, et des réponses de la cour de Vienne.

Frédéric seul dédaigne ces combats de chancellerie. Son ambassadeur offfre à Marie-Thérèse Tappui de son maître et le vote du Brandebourg pour l'élection du grand-duc de Toscane à la dignité impériale. Mais il exige la cession de quatre districts de la Silésie. La reine de Hongrie refuse. Il se met à la tête de son armée , et dès le mois de décembre il entre en Silésie avec trente mille hommes. Les forces autrichiennes se réduisaient dans cette province à trois mille soldats qui furent répartis dans les forte-

resses. Au commencement de l'année 1741, le roi de Prusse prend Breslau et toute la province lui est soumise, à l'exception des villes fortifiées de Glogau, de Brieg et de Neisse. Cependant il protestait toujours de son attachement à la maison d'Autriche. Il mandait au duc de Lorraine : « Mon cœur n'a point de part au mal que mon bras fait à votre cour. » La reine de Hongrie lève des troupes. Ses ambassadeurs agissent près des cours de France, d'Angleterre, de

Russie, et en général, de toutes les puissances qui avaient garanti la pragmatique. Marie-Thérèse ouvre une correspondance personnelle avec le cardinal de Fleury. Ce ministre adresse des représentations au roi de Prusse. L'Angleterre et la Hollande font des instances près de ce prince pour qu'il retire son armée de la Silésie et consente à traiter la question par voie de négociation. Il réplique que son honneur est engagé et qu'il sacrifierait plutôt ses trésors, son armée et sa propre personne, que de consentir à reculer. Mais en même temps, il renouvelle ses propositions à la cour de Vienne. Cette fois, il se contentera de la basse Silésie, et il donnera deux millions de florins d'empire. Marie-Thérèse répond fièrement qu'elle défend ses sujets et ne les vend pas.

Dans le courant de l'hiver, elle rassemble une armée de vingt-cinq mille hommes; le comte de Neuperg la commande. À la fin de mars 1741, il marche aux Prussiens; mais il est défait à la bataille de Mollwitz; et le reste de la Silésie est conquis \

Pendant que le cardinal de Fleury cherchait à modérer le roi de Prusse, il conseillait en même temps à la reine de Hongrie de se prêter à un accommodement. Frédéric, avec la profonde sagacité qui le caractérisait, avait deviné les dispositions des puis-

sances. Resté seul dans la lice, il eût fini par succomber. Mais en appréciant les autres d'après

* Maupertuis avait accompagné le roi de Prusse, et il fut pris à la bataille de Molwitz. L'Autriche, qui avait plus besoin de soldats que d'astronomes, le renvoya à Frédéric.

lai-méine> il ne doutait pas que le calcul des iu^ térètB bien ou mal entendus ne l'emportât sur k religion des traités.

On ne larda pas, en effet, à voir un orage de former contre l'orpheline de Charles VI. 11 partit de la France et s'étendit à toute TEurope.

Lorsque l'ambassadeur d'Autriche notifia à Louis XV Tavénement de Marie-Thérèse , le roi lui dit : « Vous assurerez votre souveraine de la part que je prends à sa douleur; vous lui direz raffliction que je ressens moi-même , et vôHs lui manderez que je ne manquerai en rien à mes engage^ meûts. » Mais il y avait à la cour de France deux ambitieux auxquels la guerre convenait , dans Teôpoir de recueillir une partie des dépouilles du cardinal de Fleury, qui succombait sous le poids deflt années*

Les deux Belle-Isle établirent que le moment était venu de compléter le système d*abalssement de la maison d'Autriche conçu par Henri IV, et silîvî par le cardinal de Richelieu. Cette politique était excellente sans doute lorsque cette maison possédait l'Espagne, les Êlats autrichiens, une grande partie de ritalie, la Belgique et de riches provinces dans le nouveau monde. Mais de cette immense ^puissance, il ne restait que les débris. Ainsi, la question n'était plus seulement de la restreindre , màîô d'opérer une œuvre complète de destruction. Quand une pensée politique s'est établie de manière à devenir vulgaire^ elle traverse les

siècles et vit encore lorsque le motif qui lavait fait naître a cessé d'exister. Cette pensée, rajeunie par Tësprit et la faconde

t)« IIÊGÎÎÊ DE LOUIS XV. 4â5

de Belld^sle* ^ ne tardn pââ à donliner uile co\xt IftÊse de Bon oisiveté 6t avide des chancèâ de gloire et de fortune que là gtiet^re produit ; le monarque ne put échapper lui-ifiême à Veûl-fatnement de céiix qtii l'emoumient.

On éherehe quel avantage i*éel nous pouvions tfouvei» daus la ruine de Marie-Thérèse. En affaiblissant t>Uti*e tîie8ui*e l'Au-triche, on changeait là balance de l'EUMpe au profit d'une rtou-velle puissance active, entreprenante, guidée par un homme d'une haute intelligence. Cette puissance s'avancait forte dé toute la vigueur de k jeUUes^e sans qu'on Veut prévu, et pour aiusi dire à l'insU dés autres t)èupleâ, et se montrait déjà alliée peu sûre et rivale redoutable.

La Fraîïee était assez heureuse pouî* que ses froûtlèrcfe s'àp-puyaôsent feur de petits États, et cette p6^ «ition lui âfesurait une grande liberté d'action. Seffi-

* L^abotidance des idëei dii marëchal de fielle-Isle et sa facilité à M 9tffitÀer «faicmt sêâuit Frédéric Mii-tnttnë; dâtis tine Ife-tife do 45 roti 4744 ^adressée à Voltaire ^ il s'etprime ainsi sur le compte du maréchal : < J'ai tu et beaucoup entretenu le marécf-tât dé bérté-Islé, <|i|i ferait dans tout pays ce qu'on appelle un trè^AgrAnd Hdtâtîe. C'eêt tin Newton, pant le môfn^, ètt fait ie fuerre^ autant aimable dans la dooiété c[u'intellişeAt et profdiid dans les affaires , et qui fait un honneur infini à la France » Ba fiâtîôn , et ail choix de sofî maître. » On voit que trédéric était Mtjet à M UAMet èntrAlher à Tètalt^fidii en fâteub dés gefri^

d'eff!l- (Irit. Ihi reste ^ U avail ane minée idée de la pation éiÈ général. « Le maréchal de Belle-I^le est venu ici avec une suite de gens trèsésiiisés. lé crois quMl ne reste plus guère de raison aux Français , livrés i^ëllé ttpé ceê^iûesfAettÉ^e rambàs^àdè oat fééue éti pdttagd^ On regarde en Allemagne eomme un phénomène trèa^rare de voir des Français qui ne sont pas fous à lier. »

(ÈeUredaimaiiiiL)

blable à ua astre brillant entouré de satellites qu'il entraîne dans son mouvement^ elle dominait ses faibles voisins, et pouvait presque toujours porter au loin la guerre et ses calamités.

Les grands États dont les relations sont anciennes doivent se garder de prêter les mains à rétablissement d'autres grands États. Car il se forme alors des relations nouvelles; des ligues se nouent; les forces naguère éparpillées se concentrent , et au lieu d'un seul ennemi avec lequel on se bat à armes égales y on a affaire en définitive à plusieurs y et il faut des efforts inouïs pour ne pas succomber.

Le gouvernement de Louis XY fit donc une faute grave en favorisant l'ambition du roi de Prusse. La France , secourant Marie-Thérèse , gagnait pour de longues années une alliée à l'aide de laquelle on eût pu contenir ce nouveau venu dans les affaires du monde qui ne prétendait à rien moins qu'à y jouer le premier rôle.

Le cardinal de Fleury s'opposa tant qu'il put à cette manie guerrière des salons de Versailles. On accuserait sa loyauté , et les résultats de ses économies se trouveraient réduits à néant. D'ailleurs , une guerre maritime avait éclaté entre l'Angleterre et l'Espagne, et la France ne pouvait manquer de prendre parti dans

la querelle. Le vieillard n'apercevait pas sans effroi les embarras prêts à troubler ses derniers jours. Mais Belle-Isle affirme que tout se terminera en une campagne , et que Marie-Thérèse s'empressera elle-même de consentir au partage d'une partie de ses États pour conserver le reste. On répète à Fleury qu'à lui

est réservée la gloire d'accomplir l'œuvre commencée par les cardinaux de Richelieu et de Mazarin. En arrière, on établit que son esprit devient débile, qu'il commence à radoter, et Louis XV ne ferme pas entièrement l'oreille à ces insinuations. Le cardinal s'aperçoit que son pouvoir chancelle, et pour conserver à quatre-vingt-sept ans ce pouvoir dont il s'était passé pendant les soixante-treize premières années de sa vie , il cède en dépit de sa conscience et contre sa conviction.

Il s'imagina rendre sa loyauté sauve au moyen d'une misérable subtilité. On ne reniera pas la pragmatique ; on ne déclarera pas la guerre à Marie- Thérèse ; mais on soutiendra que la France n'a accordé sa garantie que sous la réserve des droits des tiers. Or^ le tiers dont les droits détruisaient l'effet de la pragmatique était l'électeur de Bavière. Ces droits reconnus, la France agira seulement comme auxiliaire pour les appuyer et les faire prévaloir.

Le plan de Belle-Isle était vaste. La maison d'Autriche devait être attaquée sur tous les points ; en Italie par l'Espagne qui conquerrait la Toscane et les duchés de Parme et de Plaisance, et par le roi de Sardaigne auquel on assurerait le Milanais-. En Allemagne, l'électeur de Bavière , élu empereur, réunirait dans ses mains la Bohême et l'Autriche. La Saxe recevrait la Moravie, la Prusse garderait la Silésie , et Marie -^Thérèse , reléguée aux confins de l'Europe, ne conserverait que la couronne de Hongrie.

1741 . Les cours de France et de Madrid signe-

ment un moim philosophique

Le 17A1, au mois de mai, un traité d'alliance fut conclu entre le roi de Sardaigne, l'électeur de Cologne, l'électeur Palatin et le roi de Pologne, électeur de Saxe. Le 5 juin, un autre traité fut conclu avec le roi de Prusse. On lui garantissait la possession de la basse Silésie; de son côté, il promettait son appui à l'électeur de Bavière qui les puissances contractantes assuraient respectivement la Bohême.

Pour l'exécution de ses vœux, Louis demandait cent cinquante mille hommes divisés en deux armées, dont l'une de cent mille hommes agirait sur le Danube, tandis que cinquante mille hommes prendraient des quartiers en Westphalie et observeraient le Hanovre et la Hollande.

Le cardinal se récria contre un développement de forces onéreux; pour les finances. Son esprit, devenu craintif et irrésolu, ne savait ni repousser une entreprise qu'il désapprouvait, ni embrasser les moyens d'en assurer le succès. Contraint de céder sur le principe, il en rejetait les conséquences, entravait tout et préparait ainsi des désastres. Il consentit à l'armée d'observation mais il porta à quarante mille hommes le nombre des combattants de l'année active. ...

Belle-Isle aurait dû dès lors renoncer à des projets dont le succès devenait incertain mais son ambitieux avait plus d'esprit que de génie, plus de présomption que de sagesse. Il prit la direction générale des opérations tant diplomatiques que militaires. Le roi le décora du titre de duc, et l'insti-

donna le blason de sa famille de Frénoet

L'armée d'observation à l'armée de la « l'ordre du maréchal de Maillebois. Belle-Isle, nommé amiral (sur extraordinaire et général en chef, court en Allemagne susciter des ennemis à Marie-Thérèse » et provoquer la bienveillance des électeurs en faveur du duc de Bavière » à qui il avait promis la couronne impériale, Quarante mille Français rejoignent l'armée bavaroise. En l'absence de Belle-Isle, des lieutenants généraux de peu de renom les conduisent { il prétendait n'être pas éclipsé, et concentrer sur lui seule la réputation du talent et la gloire qui la suit. Cependant, le comte Maurice de Saxe qu'on rencontrait partout où il y avait des Français à mener au combat, ainsi que le brave Cbevert, se trouve dans l'armée et à ces deux hommes on devra quelques succès* L'électeur de Bavière, auquel l'art de la guerre est inconnu, reçoit du roi de France le brevet de généralissime

Les prévisions du maréchal de Belle-Isle ne se réalisèrent qu'en un seul point, l'élévation de l'électeur de Bavière à la dignité impériale. Marie-Thérèse ne parut pas ébranlée par la grandeur du périu Elle trouva des ressources dans l'amour qu'elle sut inspirer à ses sujets, dans l'active sympathie de l'Angleterre, et dans la désunion qui s'établit tous les jours au sein des coalitions.

L'étiquette de la maison d'Autriche était grave et lève- La reine ne la conserva que pour les cérémonies importantes. Elle se montra affable, accessible, toujours prête à accueillir en personne les réclamations qu'on désirait lui présenter» et bientôt

elle se fit adorer de tous ceux qui avaient l'honneur

de l'approcher.

Depuis longues années les Hongrois défendaient leurs libertés contre leurs souverains, et de fréquentes révoltes ébranlaient la puissance de leurs maîtres. Marie -Thérèse les attache à sa personne en prêtant à son avènement le serment du roi André 11, qui assurait et confirmait les privilèges de la nation. Toutes les provinces de sa monarchie s'exaltèrent pour elle; elle était femme, elle était belle, le malheur l'accablait , et les cœurs des barbares mêmes qui habitaient ses États les plus reculés se sentirent touchés. D'immenses corps de partisans se forment sous le nom de pandours, de hussards, de tolpatches; des chefs entreprenants et féroces commandent, et avant de pouvoir mettre une nombreuse infanterie en ligne , la reine possédait déjà une cavalerie légère très-redoutable.

En Angleterre, l'enthousiasme est à son comble. L'orgueil anglais se complait à se montrer le défenseur d'une jeune princesse que la France opprime. La duchesse de Marlborough se met à la tête d'une souscription qui, en peu de jours, s'élève à la somme de cent mille livres sterling. Marie-Thérèse refuse ce don. Elle est trop fière pour recevoir l'aumône de quelques particuliers. Elle acceptera seulement ce que la nation jugera à propos de lui offrir. Le parlement lui vote un subside annuel de trois cent mille livres sterling. Le roi Georges II arme et fait passer un corps de troupes sur le continent. Mais il n'ose refuser de souscrire une convention de neutralité, dans la crainte de compromettre son électorat de Ha-

novre que menace l'armée de Maillebois. 11 se réduit, quant à présent, à faire des efforts pour opérer un rapprochement entre le roi de Prusse et la reine de Hongrie. Il savait que Frédéric était toujours abordable par le côté de son intérêt.

Au mois d'août 1741, une armée composée de Français, de Bavarois et de Saxons se précipite de la Bavière sur l'Autriche. Elle s'avance sans trouver de résistance; en quelques semaines Passau et Lintz sont pris. L'électeur se fait rendre hommage dans cette dernière ville comme archiduc d'Autriche. Les troupes combinées s'avancent jusqu'à Saint-Polten. La terreur est dans Vienne; la cour se retire à Presbourg.

Marie-Thérèse rassemble la diète de Hongrie et y paraît vêtue de deuil , dans l'habit hongrois , ayant sur la tête la couronne de Saint-Étienne et ceinte de l'épée royale. Elle se place majestueusement sur son trône , et après quelques moments de silence , elle adresse en latin aux États le discours suivant : (c La situation déplorable de nos affaires nous a portée à rappeler à nos chers et fidèles États de Hongrie l'invasion récente de l'Autriche , et les dangers auxquels ce royaume est exposé , et à les inviter à chercher un remède à de si grands malheurs. L'existence même du royaume de Hongrie, celle de notre personne , de nos enfants et de' nôtre couronne sont menacées. Abandonnée de tous nos alliés, nous plaçons notre confiance uniquement en la fidélité et en la valeur si longtemps éprouvées des Hongrois. Dans ce péril extrême , nous vous exhortons , vous , les États et Ordres du royaume, à délibérer sans délai

m HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

sur les royaume Iça plus propres à pourvoir à la sûreté de
 optre perspnne, de vos epfaat» et de notre couronne , et à y re-
 courir sur-le-champ. Quant à nous, les fidèles États et Ordres de
 Hongrie peuvent compter sur notre coopération en tout ce qui
 pourra contribuer au rétablissement de la félicité publique et
 rendre à ce royaume son ancien éclat» »

Les magnats , les délégués spnt saisis d'attendrissement. Ils tirent leurs sabres et tenant la pointe en arrière ils s'écrient : w Moriamur pro rege uostro Maria-Thercsia ! »

Une scène non moins touchante se passa le len-^ demain ; lorsqu^ les délégués se rassemblèrent au pied du trône pour recevoir le serment de Tépou^L d# h reine , nommé ço-^régentt Le prince prononce avec feu ces paroles ; << Je consacre mon sang et ma vie à la reine et au royaume de Hongrie* n]Vlarie»Tbère»e prend dans ses bras son fils , l'arabiduc Joseph^ encore m berceau, le présente aux; magnats en leur disant ; « Yoilà mon fils , je vous le confie, Il croîtra pour TOUS aimer et pour vous défbdre un jour, comme il aura été défendu par TOUS, w Aussitôt éclate de nouveau avec un enthousiasme inexpri* mable le cri : « Moriamur pro rege nostro Maria** Theresia ! » Ce cri retentit d'un bout du roy^iume 4 Tautre, Les nobles montent à cbeval La Hongrie va enfanter des armées. Car le génie de Marie-Thérèse avait deviné comment on frappe au eour d'une na;^ tion généreuse t

La reine réclamait en même temps de la cour de Russie les secours stipulés par les traités conclus aveo l'empereur Charles VI , son père. Mais la Russie

w fitGm m LOUIS xy. m

étaiti çoQtinueUement agitéç par de» réolutio»» d^ palais, la czarine Anue Iwançwna éteit morte U 27 octobre 1740, après aY-QÎr f^U reconnaître pour sQp ^uceeeeur le priqce Jeau Iwau de Brynsv^ick- Bevero,]Lg^ d^ troi» mois; elle avait nomm^ régent Biren, dyc de CQurlaqde^ Peu de temps après, celui-ci 9st arrêté , conduit en Sibérie, et le duc et la duchesse de Revern

s'emparent de l'autorité. Corame iU penchaient pgqr la reine de Hongrie , la France pousse ia Suède à déclarer la guerre à la Russie* Mais l'armée suédoise est taillée en pièces par le général russe Lascy, Alors, des intrigues sont ourdies à Pétersbourg par l'ambassadeur de France , afin de précipiter du trône le jeune cïiar, et d'y faire monter Elisabeth, seconde ûUe de Pierre le Grand, Le 6 décembre 1741 1 pendant la nuit]) cette princesse se met à la tête de quelques grenadiers, pénètre dans le palais, s'empare de la personne de l'enfant-roi, de celles du duc et de la duchesse de Bevepu jet du maréchal Munich. En quelques minutes la réToHition est opérée, et le matin , Elisabeth est reconnue souveraine de toutes les RussieSf

La Providence permet souvent pour la glorifica'tion de sa justice que les ténébreuses menées de la politique n'atteignent pas les résultats qu'on en espérait. Elisabeth se sentit tout d'abord de la sympathie pour la reine de Hongrie, et plus tard elle M montra sa plus fidèle alliée,

Marie ^Thérèse semblait arrivée au comble du malheur. Elle écrivait à la duchesse de Lorraine, sa beUe»*mère ; a H sui« en-ceinte^ et je ne sai» ail me

restera une ville pour y faire mes couches. » Mais ses fidèles Hongrois lui restaient , et les fautes de ses ennemis venaient à son secours.

L'électeur de Bavière aurait dû se porter sur Vienne ^ et donner ensuite la main à Frédéric dans la Moravie , ce qui eût isolé la Hongrie des autres possessions autrichiennes; mais il craint que la Saxe ne s'empare de la Bohème, et ne lui enlève cette couronne à laquelle il prétend. Il se porte brusquement vers Prague en lais-

sant le comte de Ségur avec quinze mille hommes à Lintz, pour garder l'Autriche. Cette manœuvre rendait une parfaite liberté d'action aux contingents ennemis qui accouraient de la Hongrie et des provinces situées au sud du Danube, et elle découvrait la Bavière.

En pénétrant en Bohême , l'armée combinée emporte les postes importants de Tabor et de Budweis, et marche sur Prague (octobre 1741). Mais on avait laissé des détachements trop faibles pour les garder. L'ennemi les reprend et Ségur se trouve dès ce moment sans communications avec la grande armée.

Le roi de Prusse n'était déjà plus notre allié que de nom. Son coup d'œil d'aigle entrevoyait dans l'avenir les futurs désastres que nos fautes devaient produire , et il se persuada que notre concours serait pour lui d'une faible ressource. D'ailleurs , il n'entendait pas que l'électeur de Bavière , maître de la Bohême, devînt une puissance prépondérante; et pût un jour réclamer la Silésie.' Il prêta donc l'oreille aux pressantes sollicitations des ministres anglais ; une convention de suspension d'armes fut signée par lui

et par lord Hyndfort au nom de la reine de Hongrie, à Klein-Schnellendorf.

Il prit les plus grandes précautions pour que cette convention restât secrète, soit qu'il craignît de porter le découragement chez les confédérés et de redonner ainsi à Marie-Thérèse plus de confiance dans la fortune, soit que novice encore dans les détours de la politique il rougît de sa trahison \

L'inaction de Frédéric à la suite de la convention de Klein-Schnellendorf compromettait les confédérés qui allaient avoir sur

les bras l'armée de Neuperg. Le grand-duc de Toscane se met à la tête de cette armée et marche à grandes journées au secours de . Prague. Les Français et les Bavares réunis sous les murs de cette ville manquaient de subsistances. Leur retraite après une bataille serait devenue difficile au milieu d'un pays de montagnes déjà couvertes de

' Voici les articles les plus remarquables de la convention de Klein-Schnellendorf :

4*» Il sera libre au roi de Prusse de prendre la ville de Neiss par manière de siège. Le commandant aura ordre de remettre la place après un siège de quinze jours.

2" Après cette prise, S. M. le roi de Prusse n'agira plus offensivement, ni contre la reine de Hongrie, ni contre le roi d'Angleterre, ni contre aucun des alliés présents de la reine jusqu'à la paix générale.

3*» Le 6 de ce mois , le maréchal de Neuperg se retirera , avec toute son armée , vers la Moravie , et de là où il voudra.

4^ De part et d'autre, on fera sortir quelque^ petits partis pour continuer les hostilités pro forma, et on conviendra pendant rhi^er de quelle manière on s'y prendra le printemps prochain, en cas que le traité ou la paix générale n'aient pu se faire avant ce temps-là.

5® Les présents articles seront gardés comme un secret inviolable.

neige. Le g  ti   du comte de Saxe vient   ll secours des g  n  raux qui commandaient nos troupes. 11   engage    prendre la ville par   scalade. Dans la nuit du 25 novembre 1741, deUx fausses attaques attirent l'attention de l'ennemi vers les endroits o   semblent se porter ses efforts des assi  geants et il y concentre ses forces. Le comte de Saxe s'avance en silence vers le bastion qu'il voulait   scalader et qui alors se trouvait d  garni. Chevert l'accompagne. Un grenadier intr  pide est d  sign   pour aller poser la premi  re   chelle, et il s'  tablit entre ces deux braves un colloque que l'histoire a conserv   : « Voistu cette sentinelle? dit Ch  vert au grenadier. — Oui, mon colonel. — Elle te criera : Qui vive? ne r  ponds rien, mais avance* — Oui, mon Colonel » — Elle tirera sur toi et te manquera; va t  g  rger, je suis l   pour te d  fendre. — Oui, mon colonel. » Les choses se pass  rent comme avait dit Chevert » Un instant apr  s il montait sur le rempart    la port   voisine   tait forc  e, le comte de Saxe p  n  trait dans la ville et s'en rendait ma  tre. 11 ne permit ni pillage ni violences. Le lendemain    l'  lecteur de Bavi  re fit son entr  e solennelle dans Pragn   et fut couronn   roi de Boh  me.

Le grand-duc n'  tait plus qu'   trois lieues de Prague lorsqu'il apprit la reddition de cette ville. 11 se retira vers Budweis dans le double but d'intercepter toute communication entre le corps de 8  ur et l'arm  e fran  aise, command  e alors par le mar  chal de Broglie; et en m  me temps de couvrir les d  tachements qui devaient p  n  trer dans la Bavi  re. Le plan des ennemis fut combin   avec sagesse; celui des

DU R  GNE DE LO  UIS XV. 447

conf  d  r  s avait   t   mal con  u d  s le principe    et nous n'aurons plus qu'   signaler leurs tristes r  sultats. Deux arm  es autri-

chiennes, Tune sous les ordres du prince Charles de Lorraine, beau-frère de la reine de Hongrie, l'autre sous ceux du prince de Lobkowitz, demeurent dans la Bohême pour y tenir en échec les forces françaises et bavaoises. Khevenhuller sort de Vienne, inonde le pays de troupes légères qui forcent le corps de Ségur à se concentrer dans Lintz, et Khevenhuller forme immédiatement le siège de cette ville. Au bout de quelques semaines Ségur capitulé. Ses troupes se retireront avec armes et bagages en s'engageant à ne pas servir pendant deux ans contre l'Autriche. L'opinion publique reprocha vivement à Ségur de n'avoir pas tenté de s'ouvrir un passage l'épée à la main. Il eut le tort plus grand encore d'oublier de stipuler dans la capitulation la route que suivraient ses troupes pour retourner en France. Les Autrichiens les dirigèrent par des chemins détournés et impraticables où la plupart des soldats moururent de misère et de faim. Pendant que Khevenhuller achève le siège de Lintz et chasse les Bavaoises de Passau, les partisans Mentzel et French se jettent sur la Bavière d'un côté et une nuée de paysans tyroliens y pénètrent de l'autre, tous animés de la soif de la vengeance et de l'ardeur du pillage; la dévastation et la mort s'étendent autour d'eux. Khevenhuller bat les corps bavaoises partout où il les rencontre. L'armée de l'électeur, qui comptait trente mille hommes au commencement de la guerre, est réduite à huit mille.

1742. Le 13 février, Mentzel entre dans Munich

448 HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

et la pille. Le même jour, l'électeur ceignait à Francfort la couronne impériale que Belle-Isle lui avait obtenue par ses intrigues, couronne d'amertume et de douleur. Il commençait sous le nom de Charles VII un règne sans sujets, sans États, sans armée, sans

trésors, et dont la fin devait être une mort précoce produite par le désespoir. Jamais les calamités attirées sur un pays par Tambition de son chef ne furent plus sévèrement expiées. Il est vrai que ces calamités devinrent sans bornes. La Bavière traversée alternativement par ses ennemis et ses défenseurs, en proie à des hordes féroces et indisciplinées, vit sa capitale et ses villes prises et reprises et toujours ravagées, ses villages en cendres, ses terres en friche, la désolation partout*

La destruction de l'armée bavaroise affaiblissait l'armée française, qui elle-même diminuait chaque jour par les maladies et par les attaques incessantes de la cavalerie légère des ennemis; déjà on entrevoyait l'impossibilité de se maintenir en Bohême. Pour assurer la retraite, il importait de se rendre maître de la ville d'Égra. Le comte de Saxe en fit le siège et s'en empara.

Le roi de Prusse reparait alors et vient replacer sa forte épée dans la balance de la fortune. Les succès des Autrichiens en Bavière faisaient sur la solidité de ses propres conquêtes. Il avait acheté du nouvel empereur comme roi de Bohême le comté de Glatz pour la somme de quatre cent mille écus. Mais la ville de Glatz était occupée par les Autrichiens qu'il en fallait chasser. Frédéric rompt brusquement l'armistice, reprend les armes, fait assiéger

Glatz, entre en Moravie, et pousse ses avant-postes jusqu'aux portes de Vienne.

Marie-Thérèse n'avait qu'à frapper du pied la terre de Hongrie pour en faire sortir des soldats. De nouvelles levées couvrent Vienne. Le prince Charles de Lorraine quitte la position de Budweis qu'il laisse à la garde du prince de Lobkowitz, et marche en

Moravie , côtoyant les frontières de la Silésie , afin d'enlever les magasins de Frédéric et de le séparer de ses réserves. Le roi remonte vers la Bohême; les deux armées se trouvent en présence, le 17 mai, près de la ville de Gzaslau. La bataille est vivement disputée; enfin , la victoire reste aux Prussiens.

Le maréchal de Belle -Isle était enfin revenu à Prague, et la désunion se manifesta aussitôt dans le camp français. Ses idées et celles du maréchal de Broglie ne s'accordaient pas. Ce dernier, qui avait sur Belle-Isle l'avantage de l'âge et de l'ancienneté du grade, se complaisait à contrarier tous ses plans. Cependant ils se réunirent dans la pensée d'attaquer le prince de Lobkowitz. Le combat eut lieu le 25 mai à Sahay , et il tourna à l'avantage des Français.

À la suite de cette affaire, le maréchal de Broglie avait fait manœuvrer divers corps de son armée de manière à entourer celui du prince de Lobkowitz, lorsque des dépêches interceptées apprirent que le roi de Prusse traitait de nouveau avec Marie-Thérèse. Belle-Isle accourt au quartier général de Frédéric. Le roi l'aborde en lui disant : t< Je vous avertis que le prince Charles marche sur M. de Broglie , et que si on ne profite pas de l'avantage qu'on a eu sur lui , je vais faire ma paix particulière. » Il écrit

au maréchal de Broglie : a Je suis quitte , moueieur le maréchal 9 envers mes alliés^ car mes troupes viennent de remporter une victoire complète; c'est à vous à en profiter incessamment, sans quoi vous en pourrez répondre envers vos alliés. » Il savait bien que Tarmée française n'était pas assez forte pour tirer parti de la victoire de Sahay. Il joignait ainsi Tironie à la trahison ; car depuis longtemps il négociait avec Marie -Thérèse par Tentremise du ministre anglais , et s'il livra la bataille de Czaslau, ce fut

pour décider la reine de Hongrie à lui céder la Silésie tout entière. Les préliminaires furent signés à Breslau le 11 juin. La Silésie était abandonnée intégralement au roi de Prusse. La reine avait senti la nécessité de consentir à ce sacrifice pour se débarrasser de son ennemi le plus redoutable y le seul habile , le seul actif. La Saxe se trouvait comprise dans le traité de paix , et le con^^ tingeut saxon cessa de faire partie de l'armée oon-* fédérée'.

- Voltaire, dans une lettre datée de Bruxelles, le 24 septembre 1742, adressée au cardinal de Fleury, s*exprime ainsi sur les causQ^ c]ui décidèrent Frédéric à signer la paiK de Breslau. « Votre Éminence sait à quel point le parti anglais avait persuadé à ce prince, que la France était incapable de soutenir la guerre en Bohême; et par toot ce quMl m'a fait Thonneur de me dire, il Ç9l ailé déjuger que, s'il vous eût cru plus puissant, il vo«s eûi été plus fidèle. On l'assurait alors que le parti du Statboudérat aurait le dessus en Hollande , et que les Anglais, avec la nouvelle liction hollandaise, pcavaient lui faire de grands atrentages. Voilà sa vérjtiihle raison. »

Le roi de Prusse savait que les Parisiens le taxaient de perfidie. Dans une lettre écrite à Voltaire, le 25 juillet 1742 , il lui disait ; % Je m'emharraBM trè^^peu des cris des Pariiiens t ee iont des fre-

La position de l'armée française devenait fort critique. Dix mois auparavant; forte de quarante mille hommes ; et secondée par le roi de Prusse, elle était entrée en campagne avec trente mille Bavares et dix mille Saxons. Actuellement réduite à trente mille hommes ; il lui faudra tenir tête à toutes les forces de la mo-

narchie autrichienne, appuyées par la sympathie des populations.

Après la faute d'avoir marché à Prague , au lieu de se porter sur Vienne , on en avait fait une autre , celle de disséminer les troupes afin de donner à l'occupation une plus grande étendue. Le maréchal de Bfoglie se hâte d'appeler à lui les divers corps détachés y et plusieurs éprouvèrent de grandes pertes en s'efforçant de le rejoindre. Il s'avance vers le nord pour rallier quinze mille hommes qui lui venaient de France sous les ordres du duc d'Haarcourt. Il aurait dû aller vers eux avec rapidité, puis, à l'aide de ce renfort , attaquer le prince Charles qui n'avait que quarante mille hommes; mais la destinée de notre armée la condamnait à être détruite sans combattre.

Ions qui bourdonnent toujours; Ici les brouillades «ont complétées par les injures des pernicieux, à leurs jugements, aussi les décisions d'un sapajou sur des matières métaphysiques.

c Si toute la France me condamne d'avoir fait la paix, jamais Voltaire, le philosophe, ne le fera (suivra-t-il le bon sens). C'est notre règle générale qu'on ne s'attache à ses engagements qu'autant que ses forces le permettent, etc. »

Voltaire lui répond, le 9 août : « Il me fallait le roi de Prusse pour maître. Hier ? peut-être l'ais-je tombé. Nos Français, en général, ne sont que de grands enfants; mais allessi c'est à quoi je reviens toujours , le petit nombre des êtres pensants est si petit qu'il est difficile de le faire paraître. »

Le maréchal ne fait que de petites journées » et s'affaiblit de trois mille hommes qu'il laisse pour défendre deux postes qu'il voulait conserver aux environs de Budweis* Ce détachement est battu et mis dans une déroute complète. Le prince Charles poursuit ses succès et se trouve en face du maréchal, dont la force ne consistait plus qu'en douze mille soldats. Une petite rivière séparait les deux armées* Alors , le vieux guerrier sent renaître l'ardeur de sa jeunesse. Sa faible troupe défend Thoncourt de la France. Il faut le sauver ou périr. Il prend une bonne position, forme ses régiments en bataillons carrés, et attend fièrement l'ennemi. La journée se passe sans que le prince Charles, qui dispose de cinquante mille combattants ^ ose attaquer cette poignée de braves. La nuit , Broglie décampe , gagne une marche sur l'ennemi, et arrive à Pisseck* Dans cette ville , il laisse encore une garnison de douze cents hommes qui est bientôt surprise et taillée en pièces. Le prince Charles se place de manière à empêcher la jonction du maréchal et du duc d'Harcourt. Broglie arrive enfin sous Prague. L'armée française, renfermée dans cette ville, ne comptait plus que vingt mille hommes ^

Jamais revirement plus subit et plus complet n'avait eu lieu dans la fortune. Marie-Thérèse , naguère entourée d'ennemis, dépouillée de la plus grande partie de ses États, réduite, non à exiger, mais à implorer le secours de ses sujets, maintenant respectée et victorieuse partout , renvoie à

' Le roi de Prusse ne se contenta pas de railler nos généraux
ses adversaires les calamités dont ils ont voulu Taccabler.

Ses succès ne sont pas moindres en Italie. Philippe Y avait fait passer par mer différents corps de troupes sous les ordres de

Montenar. Ils devaient se rallier à l'armée napolitaine pour attaquer les possessions autrichiennes* Montenar avait reçu de la reine d'Espagne la mission spéciale de conquérir le Milanais. Le roi de Sardaigne pénètre ce dessein. Il n'avait vendu sa foi à la France que pour obtenir le Milanais ; il la retire et la vend à Marie-Thérèse , moyennant quelques domaines qu'elle lui abandonne. Il accepte même le titre de général de ses armées. L'Angleterre l'encourage. Elle suscite de tous côtés des ennemis à la maison de Bourbon y qu'elle combat déjà en Amérique, qu'elle combattrait en Europe aussitôt que le malheur de nos armes deviendrait pour elle une garantie de succès. Le 18 août 1742, l'amiral Martyn paraît dans la baie de Naples avec six vaisseaux de ligne et le même nombre de frégates. Il déclare que , dans une heure , il bombardera la ville , si le roi ne s'engage à rappeler

dans les lettres qu'il leur écrivit. Il envoya à Voltaire, le 10 juin 1742 , les vers suivants sur le maréchal de Broglie :

Enfin le vieux Broglie a perdu, Non pas sa culotte salie.

Dont personne n'aurait voulu ;

Mais brusquement tournant le

Devant les pandours de Hongrie, Fuyant avec ignominie , Il perd tout sans être battu.

Et sous Prague il se réfugie.

Le jeune Louis Ta fait duc.

Pour honorer son savoir-faire ; S'il Teût été par l'archiduc, renttoudrais bien mieux ce mystère.

88 troupes et à garder une stricte neutralité. Hier n'était préparé pour résister à cette agression. Naples allait être écrasée. Le roi cède avec résignation à ce que l'insolence exige.

Les Espagnols, prêts du secours de « Napoléon », sont bientôt repoussés par Charles-Emmanuel. Jusque dans la basse Italie.

Pendant que ceci se passait à Tiflis, Philippe traversait le midi de la France pour attaquer la Savoie dont il s'empara. Fleury, fidèle à son désastreux instinct de souffrir la guerre sans moyens efficaces pour la soutenir, n'avait donné aucune aide à son Philippe. Pas un soldat français ne l'avait rejoint. Charles-Emmanuel, après avoir hésité devant lui le duc de Monténap, revient sur son Philippe et le refoule en Dauphiné.

Le maréchal de Broglie avait trouvé à Belle-Isle dans Prague. Les deux maréchaux ne tardent pas à y être investis par l'ennemi. Charles (27 juillet 1742). Bientôt la disette se fait sentir. Belle-Isle établit des pourparlers avec Königseck qui commandait le blocus. Il lui offre de rendre Prague et d'évacuer la Bohême, à la condition que les Français sortiront avec armes et bagages, et se retireront sans être inquiétés où bon leur semblera. Königseck répond que sa souveraine exige que les Français se rendent prisonniers de guerre. Belle-Isle rejette avec indignation cette insultante proposition. La conférence est rompue ; le siège commence.

Le cardinal, désespéré de ces désastres imputables à sa partialité, perd tout sentiment de dignité. Il demande la paix et écrit à Königseck

cette étrange lettre : a Bien des gens savent combien j'ai été opposé aux résolutions que nous avons prises, et que j'ai été, en quelque sorte, forcé d'y céder. Votre Excellence est trop instruite de tout ce qui se passe pour ne pas deviner celui qui mit tout en œuvre pour déterminer le roi à entrer dans une ligue si contraire à mes principes* »

Mari-Thérèse dit en présence de toute sa cour : c< Je ne veux pas accorder de capitulation à l'armée française ; j'ai oublié ma dignité royale en écrivant à M* le cardinal en des termes qui auraient attendri les rochers les plus durs ; il a mis mes prières au rebut. Je défends qu'on me présente aucune proposition, ni aucun projet venant de lui ; tout ce qui viendrait de sa part me serait suspect ; qu'il s'adresse à moi ; alliés, c'est la seule grâce que je lui accorde. i> Et pour toute réponse, elle rend publique la lettre de Fleury. Celui-ci en écrit une seconde à Egon pour se plaindre de la publicité de la première, et cette seconde est aussi livrée à l'impression.

Il ne suffisait pas d'avoir versé le ridicule sur le gouvernement français, il fallait aussi soumettre la garnison de Prague, et celle-ci est décidée à se défendre jusqu'à l'extrémité plutôt que de subir l'humiliation qu'on veut lui imposer. Belle-Isle renouvelle ses offres, il reçoit la même réponse ; les Français ^ officiers et soldats, hommes de cour habitués aux délices ^ hommes de guerre accoutumés à la vie la plus dure, tous acceptent sans hésitation la famine, les privations de toute espèce, la mort même plutôt que le déshonneur. Ils font de fréquentes sorties qui coûtent cher aux ennemis. Biron

se précipite sur leurs ouvrages ^ les détruit et leur tue trois mille hommes. Il rentre dans Prague, blessé, mais couvert de gloire.

La position de Fintrépide garnison émeut enfin la cour. Le maréchal de Maillebois reçoit Tordre de marcher à sa délivrance. Il rallie le corps du duc d'Harcourt, et se trouve à la tête de plus de soixante mille hommes : un chef tel que Maurice de Saxe eût ramené la fortune. Le méticuleux cardinal écrit à Maillebois : «D'avoir bien so^n de ne point commettre rhonneur des armes du roi, et de ne pas engager d'affaire dont le succès puisse être douteux. » Comme si on ne commettait pas Thonneur des armes en fuyant les occasions de combattre. La pusillanimité sénile de Fleury semble dominer partout. Maillebois avance avec une incroyable lenteur. Arrivé aux défilés de la Bohême , il avait consommé ses vivres ; la fatigue , les maladies et les attaques des troupes légères qui le harcelaient sans cesse, lui avaient coûté plus de monde qu'une bataille. Il désespère de forcer ces défilés. Le comte de Saxe indique un débouché par où il garantit que Tarmée pourra pénétrer. Maillebois n'en tient compte, et rétrograde vers le haut Palatinat.

A la nouvelle du mouvement de Tarmée de Maillebois, les Autrichiens lèvent le siège de Prague. La garnison française sent ranimer sa confiance et son courage. Le# maréchal de Broglie sort de la ville à la tête de douze mille hommes pour faire sa jonction avec l'armée qui s'avançait. Cette jonction devait avoir lieu entre Égra et Tœplitz. Mais il ne trouve personne. Son collègue, en remontant vers lePala-

tinat, n'avait pris aucune mesure pour Tinstruire de sa marche. Broglie , ne sachant quelle direction il avait prise , et

trop faible pour tenir seul la campagne, rentre dans Prague , et la réunion qui eût donné une supériorité incontestable à l'armée française , ne peut s'opérer.

Maillebois fidèle aux instructions du cardinal , évite les combats. Il se contente de manœuvrer de manière à inquiéter l'ennemi pour l'Autriche , afin de le forcer à évacuer la Bohême et la Bavière. Il eût trouvé plus de gloire et de profit à le battre. Le 13 novembre, après trois mois de marches et de contre-marches sans résultat, le maréchal entre dans Ratisbonne. Les Autrichiens abandonnent, en effet, la Bavière ; mais Lobkowitz reste en Bohême avec vingt mille hommes , et continue à bloquer les Français dans Prague. L'empereur Charles VI revient à Munich. Le prince de Lorraine concentre ses troupes à Passau, et couvre le Tyrol. Les Français s'arrêtent et prennent des quartiers d'hiver entre l'Isère, le Rhin et le Danube.

L'indignation fut grande en France quand on y connut les détails d'une campagne qui laissait intactes toutes les forces autrichiennes. Notre inaction leur donnait le temps de se refaire et de se recruter; et si on avait délivré momentanément la Bavière , on voyait clairement qu'elle serait exposée pendant la campagne suivante à une attaque plus décisive.

Le cardinal n'hésitait jamais à rejeter sur les inférieurs le blâme qui aurait pu l'atteindre. Il disgracia Maillebois et donna à Broglie le commandement de l'armée.

En même temps on envoya Tordreaux à Belle-Isle d'éviter à tout prix une capitulation humiliante , et on autorisa à évacuer Prague et la Bohême.

La misère de la garnison croissait chaque jour. Les Autrichiens avaient fait un désert autour de Prague, et il fallait aller au loin chercher les vivres. Des corps imposants gardaient les défilés de la Bohême. C'est en présence de ces difficultés que Belle-Isle se décide à entreprendre sa retraite* Dans la nuit du 16 décembre, après être parvenu à se procurer des subsistances pour douze jours, il sort de Prague à la tête d'une colonne de onze mille hommes de pied, trois mille chevaux et trente pièces de canon. La terre était couverte de neige, la température glarciale. Belle-Isle dérobe sa première marche au prince de Lobkowitz, traverse des marais que la glace avait rendus solides, entre dans des forêts presque impénétrables et arrive le douzième jour à Égra> poursuivi mollement par les ennemis étonnés de son audace.

La retraite de Prague, imitée de nos jours sur un plus vaste théâtre, fut, comme cette dernière, signalée par les calamités d'une saison rigoureuse. L'historien de Marie-Thérèse peint ainsi les maux qui affligèrent le corps d'armée du maréchal de Belle-Isle. « Les soldats n'avaient eu pour toute nourriture qu'un pain gelé et pour tout lit que la glace et la neige sur lesquelles ils s'étendaient sans avoir de couvertures. La fatigue et le froid en firent périr plus de douze cents dans la marche. Les chemins présentaient un spectacle épouvantable, ils étaient jonchés de cadavres; on en voyait des monceaux de cent et de

DU RÈGNE DE LOUIS XVIII. 419

aux débris, pêle-mêle> officiers et soldats/ D'autres un grand nombre eurent les membres gelés et souffrirent l'amputation à leur arrivée à Égra> et une fièvre maligne fit des ravages affreux

parmi le reste. » De cette colonne^ forte de quatorze mille hommes^ il n'en restait que huit mille en état de servir.

Belle-isle avait laissé à Prague six mille hommes ^ la plupart malades ou blessés. Le prince de Lobkowitz^ piqué d'avoir laissé échapper le maréchal ^ exigeait que cette garnison se rendit à discrétion. Mais Chevert la commandait et celui-ci ne recevait de conseil que de son courage. 11 répond à la sommation qui lui est faite : « Dites au prince que s'il ne m'accorde pas les honneurs de la guerre , je vais mettre le feu aux quatre coins de Prague , et que je m'ensevelirai sous ses ruines. » On le sait capable d'exécuter sa menace , elle impose à l'ennemi. Chevert dicte les articles de la capitulation y sort de la ville avec armes et bagages et rejoint l'armée à Égra.

Cette capitulation fut religieusement exécutée , à l'exception d'une amnistie que Chevert avait stipulée en faveur de ceux des habitants de Prague qui s'étaient montrés partisans de l'empereur. On n'eut aucun égard à cet engagement. Une commission spéciale les condamna à diverses peines , et surtout à de fortes amendes.

Depuis trois ans l'Angleterre faisait la guerre à l'Espagne avec des succès divers. Robert Walpole avait succombé devant l'opposition; lord Carteret^ chef du parti de la guerre , lui avait succédé. Nous avons vu qu'en 1739 l'amiral Vernon s'était emparé

de Porto-Bello. L'année suivante il attaqua Carthagène où il échoua. L'amiral Anson commit des* déprédations sur les côtes de l'Amérique espagnole. De leur côté y les corsaires sortis des ports d'Espagne firent éprouver de grandes pertes au commerce

anglais. La France avait envoyé une flotte d'observation dans les mers d'Amérique. Six vaisseaux anglais attaquèrent, le 18 janvier 1741, quatre vaisseaux dix.

roi et furent complètement battus. Les Anglais s'ex-

cusèrent en disant que cette agression devait être attribuée à une méprise. Mais le 5 août suivant, un nouveau combat de quatre vaisseaux anglais contre deux vaisseaux français et une frégate a lieu à l'entrée du détroit de Gibraltar. Les Anglais sont repoussés avec perte.

Ces hostilités, préludes d'une guerre prochaine, furent suivies, en 1742, d'une démonstration positive. Le roi d'Angleterre rassembla, en Belgique, sous les ordres de lord Stair, cet insolent ambassadeur que M. de Torcy voulait faire jeter par la fenêtre, une armée composée d'Anglais, de Hessois et d'Hanovriens. Nos frontières du nord étaient dégarnies de troupes, et l'économie du cardinal avait laissé dépérir nos places fortes. On se hâta d'envoyer en Flandre tous les régiments dont on pouvait disposer, et une partie des corps de la maison militaire du roi. Le maréchal de Noailles fut nommé général de cette armée.

L'année 1743 arrive, et avec elle surviennent de notables changements dans les affaires du monde; le règne du précepteur finit, celui des maîtresses va commencer.

On s'apercevait que le cardinal s'affaiblissait. La mort, cette grande négation des grandeurs humaines, apparaissait à ses yeux y malgré les efforts de ses familiers pour écarter de lui ce hideux fantôme. Vers le milieu de janvier, il tomba malade, et il expira le 29 du même mois. Pendant sa maladie, le roi lui fit plusieurs visites; à la dernière, il mena avec lui le Dauphin, et comme le

jeune prince se tenait éloigné : « Qu'il s'approche , dit le moribond, il n'y a pas de mal qu'il s'accoutume à de pareils spectacles.
»

Fleury conseilla à Louis XV de gouverner par lui-même, comme le fit Louis XIV à la mort de Mazarin ; mais pour qu'il en fût ainsi , il n'aurait pas fallu lui laisser contracter ces habitudes de paresse et d'égoïsme qu'on ne perd plus quand les années les ont enracinées. Louis XIV était jeune et plein d'énergie lorsque Mazarin mourut. Son petit-fils avait trente-trois ans à la mort de Fleury, et son indolence resta incurable.

Le cardinal ne possédait de fortune que les revenus de ses bénéfices; ce ministre qui gouverna

* Fleury avait été frappé de la mort du fameux Samuel Bernard, âgé compie lui de quatre-vingt-dix ans; on résolut de lui éviter toute émotion de ce genre. Breteuil , ministre de la guerre , étant tombé en apoplexie en sortant d'un travail avec le cardinal , ne reçut aucun secours ; le vieillard ne fut point instruit de cet accident; on se hâta de jeter Breteuil évanoui dans sa voiture où il expira avant d'être arrivé à son hôtel.

Samuel Bernard laissa une fortune de trente-trois millions. H maria sa fille à un Mole qui devint depuis premier président; un de ses fils fut président au parlement, Pautre maître des requêtes. Gomme il arrive souvent aux enrichis , sa fortune ne passa pas en ligne directe à la seconde génération.

4dS HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

France en souTerain , après seize ans d'une puissance absolue» ne laissa à ses héritiers que des titres et des honneurs dont il

hésita longtemps à les gratifier » et qu'il ne leur concéda qu'à la fin de sa carrière ^

Son esprit juste et son tact fin suffisaient pour le conduire dans un temps ordinaire. Mais son génie était au-dessous des grands événements» et les petites considérations l'emportaient alors chez lui sur les hautes pensées; il a gouverné la France» comme il eût dirigé un ménage bien réglé, il laissa la repu* tatioQ d'un ministre entendu» exact et laborieuit; mais il ne parvint jamais à la renommée d'un grand homme»

* Le neveu du cardinal d^ Fl^yry fut cr^ due H pWy fl If ni le nomma premier gentilhomme de la chambre.

CHAPITRE XVI

GOUTBRIfEMEKT DB LOUIS XV.

Ilort de madame de VintimiUe* ^ Madame de Châteaumont. Elle persuade au roi de se mettre à la tête de ses troupes.»— Disgrâce de madame de Mailly. — La reine, obligée de prendre les maîtresses de Louis XV pour ses dames du palais. — Composition du conseil ; Tencin en fait partie**** Le roi essaye de gouverner. L^ennui le gagne. Il laisse les ministres devenir les maîtres dans leurs départements respectifs. — Les Français chassés de la Bavière. — Retraite et disgrâce du maréchal de Broglie. ~ Les Anglais envoient une armée en Allemagne, ^^ Bataille de Dettingen perdue par le maréchal de Noailles. — Les Autrichiens insultent TAlsace et la Lorraine. — Marie-Thérèse s'empare de la Bavière et veut réduire la France à ses limites du temps de François P^

Georges cherche à lier plus intimement la reine de Hongrie avec les rois de Prusse et de Sardaigne. Ayant échoué , il cesse de participer aux opérations militaires. — La France lutte seule avec l'Espagne contre la coalition des autres puissances.— L'Académie refuse d'admettre Voltaire. Il est envoyé en mission près du roi de Prusse, Causes secrètes de la protection que ce prince accorde aux philosophes. — Campagne de 1744. — On prépare une expédition pour porter le Prétendant en Angleterre. — Bataille navale dans la Méditerranée entre les flottes réunies de France et d'Espagne, et une escadre anglaise. - L'expédition du Prétendant , arrivée sur les côtes d'Angleterre , en est chassée parla tempête. — Nouvelle confédération de la France, de la Prusse et des princes allemands contre Mari&-Thérèse. — « Le roi à l'armée de Flandre. Ses succès. Il marche au secours de h Lorraine menacée par l'ennemi. — Maladie de Met2. — Madame de Châteauroux chassée. — Inquiétude du peuple pendant la maladie du roi. Sa joie lorsqu'il apprend son rétablissement. — Le Dauphin s'empresse de se rendre auprès de son père. Il est mal reçu. Exil du due de Châtillon, son gouverneur. — Le roi de Prusse atta{ue la Bohême. — Succès du prince de Conti en Italie.— Le roi au siège de Fribourg. Il revient à Paris.— ^ Happe!

AB4 HISTOIRE PHILOSOPmQUE

de madame de Ghfiteauroux. Ses ennemis sont exilés. Sainaladie, sa mort. Douleur du roi.

La seconde des maîtresses du roi, issue, comme la première, de la famille deNesle, madame de Vintimille, était morte en couche presque subitement en 1741 *. Louis XV, vivement frappé de cet événement inattendu, ressentit de nouveau ses terreurs religieuses. Madame de Mailly, toujours bonne , versa de» larmes.

Le roi pleura avec elle. Mais la sensibilité de ce prince, déjà émoussée, ne lui laissait qu' une sensation de douleur passagère excitée par un. événement funeste qui provoque un retour involontaire sur nous-mêmes. Les plaisirs suspendus reprirent bientôt leur cours, et le roi se livra à de nouvelles amours. C'est encore dans la famille de Nesle qu'il rencontra le charme qui devait l'enivrer. La marquise de La Tournelle, troisième sœur de madame de Mailly, plus jolie que ses aînées, subjugué toutes ses pensées. Celle-ci est ambitieuse et mettra un haut prix à sa possession. D'ailleurs , elle aime le duc d'Aginois, et en est aimée. Le roi a recours à l'habileté de Richelieu pour diriger l'intrigue qui doit lui livrer sa nouvelle conquête. Ce seigneur faisait profession de flatter les passions du maître. L'honneur souffre sans doute, mais on s'affermir dans la faveur. Le duc s'empare de la confiance de la marquise et met tout en œuvre pour la brouiller avec d'Aginois ; il s'efforce même de donner des

* Elle était accouchée d'un fils qui porta dans le monde le nom de comte du Luc. Il ressemblait tellement à Louis XV, qu'on le désignait sous Périphète de demi-Louis.

DU RÈGNE DE LOUIS XV. 465

maîtresses à ce dernier ^ afin que la marquise le sache et s'en dégoûte. Le ministère se divise. Les uns la courtisent , les autres s'en éloignent ^ suivant qu'ils espèrent d'elle ou qu'ils la redoutent.

Madame de La Tournelle^ résolue à céder , mais instruite par l'exemple de madame de Mailly^ à qui le roi n'a donné ni honneurs , ni richesses ^ résistera jusqu'à ce que «es conditions soient acceptées ; elle exige la disgrâce de sa sœur^ le titre de du-

chesse et quatre-vingt mille livres de rente pour soutenir cette dignité. Pendant que ce traité se négocie , le roi séduit mademoiselle de Montcarvel, la quatrième sœur ; puis la marie au duc de Lauragais \ Ce seigneur ne tarde pas à s'apercevoir du rôle qu'on veut lui faire jouer, et il quitte sa femme pour ne plus la revoir.

Cependant le roi, impatient d'obtenir la possession de la marquise de La Tournelle, accède à tout ce qu'elle exige. Madame de Mailly est congédiée sans pitié pour ses larmes et son désespoir. Pauvre et délaissée, elle quitte la cour. Le roi n'est pas attendri à la vue de la détresse de celle qui l'a tant aimé , et elle n'aurait pas eu un toit pour s'abriter, si la comtesse de Toulouse ne lui eût donné asile dans son palais. Enfin la honte saisit la nouvelle favorite. Elle engage son royal amant à payer les dettes de madame de Mailly, à lui assurer quarante mille livres de rente, et à lui donner un modeste

* Le duc de Richelieu obtint du roi pour les futurs époux les avantages suivants : vingt-quatre mille francs pour frais de noces, quatre-vingt mille livres de rente sur les postes , la pension de dame du palais.

hôtel. Dans cette retraite , l'infortunée obtient du ciel les consolations que la terre lui dénie. La religion lui ouvre ses bras; elle s'y jette avec repentir et humilité, et son cœur trouve dans Tamour divin le calme et la paix dont les attachements terrestres l'avaient privée.

Bien avant que le sort de madame de Mailly fût ainsi fixé, le roi avait accordé à madame de La Tournelle les quatre-vingt mille livres de rente, prix de l'abandon de sa personne. Le titre de duchesse de Châteauroux lui est assuré, elle en jouira aussitôt

que les formalités légales seront remplies ^ Alors elle se décide. Son sacrifice et aussi son triomphe auront lieu pendant un voyage de Choisy (12 no* vembre 1 743). Des seigneurs , des dames de haut rang, une princesse du sang seront conviés avenir glorifier l'adultère. Tous s'empresseront. Une seule, la duchesse de Luynes, refuse ce honteux honneur, et la source des faveurs sera pour longtemps fermée à son mari. Le duc de Richelieu reçoit pour récompense la charge de premier gentilhomme de la chambre.

Il reste à signaler un scandale plus grand encore. Louis XY, afin de donner à ses maîtresses un titre qui les fixât constamment à la cour, exigeait que la reine les admît au nombre de ses dames. La comtesse de Mailly et la marquise de Vintimille avaient

' Il était nécessaire de justifier d*une fortune proportionnée à la dignité, et il fallait que les lettres d^érection fussent enregistrées au parlement. Dans ces lettres , le roi voulut qu'on 4éclarât que la vertu et le mérite personnel de madame de Lt Tournelle étaient le seul motif de la faveur qu'il daignait lui accorder.

oU RfiGNE DE LOUIS XY. MUF

pMsédé 4^tte charge. La duchesse de Gbftteanroux voulut qu'on la retirât à sa sœur pouf Ten revêtir elle-même. La reine souffrit avec sa patience accoutumée cette nouvelle indignité. Elle supportait madame de Mailly qui jouissait avec modestie de la préférence que le roi lui accordait; mais les services de Taltière duchesse lui causaient une déplaisance extrême > et elle évitait constamment de lui parler. Le jeune Dauphin, élevé dans les principes d'une pureté austère, témoignait plus ouvertement encore Téloignement qu'elle lui inspirait. Néanmoins , lors du ma-

riage de ce prince , en 1744 / le roi nomma madame de Châteauroux surintendante de la maison de la Dauphine, bravant ainsi toutes les convenances que lui imposait sa qualité d'époux et de père.

Cette femme audacieuse, avide d'honneurs, avait cependant de l'élévation dans le caractère. Madame de Mailly adora, dans Louis XV, l'homme aimable qui s'était emparé de toutes ses affections. La duchesse de Châteauroux , en consentant à être la maîtresse du souverain , voulut que le souverain cessât d'être un homme ordinaire. Elle lui sacrifiait un premier amour en échange du sacrifice de son apathie et de sa paresse; et elle exigea qu'il s'appliquât au gouvernement , et qu'il parût à la tête de ses armées.

(1743). — Mais son crédit ne fut complètement assuré qu'à la fin de 1743. Pendant la durée de cette année , les affaires restèrent encore sous l'influence de la mollesse léthargique des derniers jours de Fleury.

Le conseil ne reçut aucun changement. Il était composé d'Amelot, ministre des affaires étrangères ^ homme de probité, de capacité médiocre , mais secondé par des subalternes habiles; du comte d'Argenson^ ministre de la guerre, successeur de Breteuil. Ce ministre avait un caractère ferme , la finesse qui démêle les intrigues de la cour et le tact nécessaire pour en traverser les écueils , il était encore peu familiarisé avec les détails de son département. Maurepas resta ministre de la marine , quoiqu'il fût mal avec la duchesse ; la faveur du maître le soutint : a Je veux le conserver y disait le roi y il m'amuse. » Le comte de Saint-Florentin, que sa nullité garantissait de toute jalousie et sauvait de toutes brigues , conserva le ministère de la maison du roi ; et en-

fin , le contrôle général demeura à Orry, financier habile, exact, dur, rebelle aux demandes des courtisans, prodigue seulement pour les plaisirs de son maître ^

Le chancelier d' Aguesseau n'était plus considéré que comme un légiste habile, et restait étranger aux autres parties de l'administration.

Fleury avait en outre introduit dans le conseil , en qualité de ministre d'État, Tencin , créé cardinal en 1 739, sur la présentation du Prétendant, reconnu à Rome comme roi catholique de la Grande-Bretagne. 11 s'était concilié ce suffrage en versant cent

* Le roi avait dépensé douze cent mille livres à Choisy . D n'osait avouer une dépense si intempestive au milieu des charges de la guerre. Orry apprend , et lui porte aussitôt quinze cent mille livres, en lui disant : < Siré, voilà une somme que j'ai mise en réserve pour les travaux de Choisy. >

mille écus dans la maison de ce prince. Fleury s'opposa longtemps à son exaltation , disant que les accusations d'inceste et de simonie répandues contre lui y ne donnaient pas de titre au cardinalat. Enfin il céda; et dès ce moment il le combla de ses bienfaits , releva à la dignité d'archevêque de Lyon et Tadmit au conseil. On croyait qu'il le désignerait pour son successeur. Mais, éclairé d'une de ces lumières vives qui resplendit souvent aux yeux des mourants^ il supplia le roi de ne jamais confier le pouvoir suprême à un cardinal : « Ne faites jamais, dit-il, de cardinaux premiers ministres; ils dépendent d'une puissance étrangère, et se croient euxmêmes une puissance, vu l'ascendant qu'ils ont dans l'Église ; les affaires de France en souffriraient \ » Le roi, docile aux conseils qui l'avaient si longtemps dirigé, déclara

qu'il gouvernerait lui-même, et que les ministres ne travailleraient plus qu'avec lui. A la place de Fleury, il fit entrer au conseil le maréchal de Noailles qui, dès ce moment, ouvrit avec son maître une correspondance honorable pour tous les deux, où il montre le caractère de sujet dévoué et d'ami plein de sagesse ^

^ Fleury ajouta : < Les parlements sont des corps qu'il est difficile de gouverner, ils perdront l'État ou échangeront, si on

les laisse dominer La religion, Sire, mérite votre attention:

en la pratiquant vous-même, en la protégeant, vous n'aurez point à la mort les angoisses bien douloureuses qui sont mon tourment actuel. Tespère pourtant en la miséricorde de Dieu. Voyez, Sire , ma situation aussi élevée en dignités qu'il soit possible par les bienfaits de Votre Majesté ; ce spectacle des biens périssables va disparaître. Je m'attends , Sire, et Votre Majesté aussi. Nous nous retrouverons dans l'éternité. »

■ Boyer, ancien évêque de Mirepoix , adversaire décidé des jan-

Pendant quelques mois , le roi s'adonna auL soiiui du gouvernement 9 et on crut qu'il sortait enfin de sa longue enfance. Mais bientôt Tennui le gagna et chaque ministre devint absolu dans son département. Jusqu'au moment où la favorite développa au profit de l'État son énergique volonté , il n'y eut plus ni unité, ni ensemble dans la direction des affaires. Madame de Tencin ^ dans une correspondance avec le duc de Richelieu ^ dépeint de la manière suivante l'indifférence apathique de Louis XY^

« Je ne conçois pas qu'un homme puisse vouloir être nul y quand il peut être quelque chose. Un autre que vous ne pourrait

croire à quel point les choses sont portées. Ce qui se passe dans son royaume paraît ne pas le regarder] il ne paraît affecté de rien : dans le conseil y il est d'une indifférence absolue ^ et souscrit à tout ce qui lui est présenté* En vérité, il y a de quoi se désespérer d'avoir affaire à un tel homme. On voit que, dans une chose quelconque, son goût apathique le porte du côté où il y a moins d'embarras, dût-il être le plus mauvais. »

Dans une autre lettre elle s'exprime ainsi :

« Souvenez-vous bien , mon cher duc , que le roi sera toujours mené , et plus souvent mal que bien. On croirait qu'il a été élevé à croire que, quand il a nommé un ministre, toute sa besogne de roi est faite y et qu'il ne doit plus se mêler de rien, c'est à celui qu'on a désigné à tout faire ; c'est l'affaire de

sénistes, précepteur du Dauphin, eut la feuille des bénéfices», sorte de ministère du culte qui met aux pieds de celui qui en est revêtu toutes les familles qui aspirent, pour leurs enfants , aux grandeurs de royauté.

celui qui est en place* Si on lui fait entendre qu'il a choisi un homme incapable , ou un fripon ; n'importe 9 il est là 9 et il doit y rester jusqu'à ce qu'un plus adroit le supplante* »

Néanmoins le roi conserva pour les affaires étrangères un goût qui dura autant que sa vie. Mais, comme tout devait être chez ce prince hors des règles communes 9 il ne trouva jamais en lui-même assez de force pour donner à son gouvernement une impulsion parfaitement conforme à sa manière de voir. Il cédait habituellement à l'avis de son conseil ; en dessous, il dirigeait une politique occulte, toute d'intrigue , qui avait ses chefs et ses

agents , et qui jetait souvent son ministre des relations étrangères dans de fâcheux embarras #

Durant l'année 1743, les opérations de la guerre demeurèrent dans la langueur où Fleury les avait laissées. Au commencement de janvier Belle-Isle quitte Égra avec les débris de la garnison de Prague , et les conduit en Franconie ; les régiments sont ensuite répartis entre l'armée du maréchal de Broglie et celle du maréchal de Noailles. A son retour à Paris, Belle-Isle est froidement reçu. On était cruellement désabusé de ses fantastiques projets. Le roi lui donna ordre de se rendre dans son gouvernement de Metz, pour surveiller cette frontière. Sa fermeté à défendre Prague, et son courage pendant la retraite n'expiaient pas le sang que son inquiète ambition avait fait verser.

Des événements importants se préparaient en Bavière où une division funeste s'était établie entre le maréchal de Broglie et Sackendorff , général de

l'armée bavaroise. Ce dernier avait voulu pendant l'hiver entreprendre une expédition , et il n'avait reçu du maréchal que des secours tardifs et insuffisants ; dès ce moment le désaccord le plus complet ne cessa d'exister entre les deux chefs.

Cependant le même enthousiasme anime toujours les peuples rangés sous le sceptre de Marie-Thérèse. Elle recrute et augmente sans peine ses armées; et avec les subsides fournis par l'Angleterre, elle pourvoit à tous leurs besoins. Le prince Charles de Lorraine se trouve en état de lever de bonne heure ses quartiers d'hiver, tandis que les Français et les Bavares se reposent tranquillement dans les leurs. Il surprend et enlève les positions avancées des Français et assiège les villes confiées à leur garde.

Seckendorff regarde faire , mais bientôt un corps considérable de son armée est cerné par les troupes du prince Charles et obligé de mettre bas les armes. Huit mille hommes, deux généraux et une foule d'officiers se rendent prisonniers. La position de l'armée française en Bavière n'était plus tenable. Le maréchal de Broglie recule vers la Souabe ; des corps nombreux de partisans descendent du Tyrol dans la haute Bavière. L'infortuné Charles VII n'est plus en sûreté à Munich; il se retire à Augsbourg , qui bientôt est envahie par Mentzel; il fuit, accablé des injures de cet insolent partisan et arrive à Francfort , pauvre, dénué de tout, et désormais soutenu seulement par les aumônes de la France.

Le maréchal de Noailles envoie , sous le commandement de Ségur, douze mille hommes au-devant de Broglie , vivement harcelé par les troupes légères

du prince Charles. Bavière arrive enfin et met en sûreté derrière le Rhin les débris de son armée qui ne comptait plus que vingt-cinq mille combattants. Le roi de Sardaigne dans ses terres où il succombe bientôt sous le poids du souvenir de ses fautes. Le prince Charles n'avait cessé de le poursuivre, et peu de jours s'écoulèrent avant que du haut des tours de Strasbourg et de Colmar, on ne vît dans le lointain flotter les étendards de Marie-Thérèse. Le comte de Saxe est chargé de défendre la basse Alsace ; le maréchal de Coigny surveillera la frontière de Strasbourg à Bâle.

Aussitôt que la marche de Maillebois sur la Bohême et la Bavière eut délivré Georges II de ses craintes pour son électorat de Hanovre, ce prince se détermina à intervenir activement dans la querelle. Depuis une année, il pressait les Hollandais de se joindre à nos ennemis. Tant que la France développa sa puissance , ces républicains hésitèrent. Les désastres de nos armées

les décidèrent. Mais ils agirent lentement; entravés par des obstacles que leur suscita le roi de Prusse, ils ne rejoignirent l'armée anglaise qu'au mois de septembre.

On s'attendait à voir cette armée attaquer nos frontières du nord : il n'en fut rien. Soit que son chef, lord Stair, craignît, en cas de revers , d'attirer les armes françaises sur les provinces flamandes et hollandaises, soit qu'il voulût appuyer les opérations du prince Charles de Lorraine, il passa le Rhin et s'avança vers la Franconie. Le maréchal de Noailles le suivit de manière à couvrir la basse Alsace et la Lorraine.

Le maréchal manœuvre avec habileté. Il parvient à resserrer l'armée ennemie entre ABchaffenbourg et Dettingen, dans un pays aride, où les subsistances manquaient. Le roi Georges et son fils le duc de Cumberland, venaient de rejoindre lord Stair. L'armée anglo-hanovrienne se trouve dans l'alternative de mourir de faim ou de traverser devant l'armée française plus nombreuse qu'elle, un ravin où elle peut être écrasée. Elle prend le parti de marcher* Noailles en est averti. Il met douze mille hommes dans Det^tingen sous les ordres du duc de Grammont pour prendre à dos les ennemis, quand ils seront engagés dans le ravin, tandis que lui-même les attaquera lorsqu'ils voudront en déboucher* M. de Vallière, un des plus habiles généraux d'artillerie que la France ait possédés, place au bord du Mein des batteries, qui foudroieront les Anglais en flanc* La victoire était certaine. Le roi d'Angleterre et son fils auraient été pris ou tués. Ces savantes dispositions sont rendues inutiles par l'ardente impatience du duc de Grammont. Il s'élance dans le ravin aussitôt qu'une petite portion des troupes anglaises y a pénétré. Les douze mille hommes engagés dans un terrain défavorable ont en face le corps qu'ils at-

taquent, et en arrière le reste de l'armée ennemie* Les batteries placées sur les bords du Mein ne peuvent tirer, parce qu'elles n'atteindraient que des Français. En vain le maréchal accourt avec de nouvelles forces. La place lui manque pour déployer ses colonnes. Un régiment, celui des gardes françaises, plie et se jette dans le Mein. Enfin, malgré les efforts inouïs de la cavalerie de la maison du roi^

animée par l'exemple du prince de Dombes, du comte d'Eu^ son frère , du duc de Chartres et du jeune duc de Penthièvre , le maréchal est obligé de faire sonner la retraite et d'abandonner le champ de bataille aux Anglais. Une foule d'officiers de marque aient succombé.

Le roi Georges dîna sur le champ de bataille et décampa ensuite avec autant de vitesse que s'il eût été battu I il ne prit pas même le temps d'enlever ses blessés ; il se retira en recommandant à la générosité française et se dirigea vers Hanau.

Trois mois après ^ la garnison d'Égra, étroitement bloquée 9 fut obligée de capituler et se rendit prisonnière de guerre ; elle avait éprouvé avec une constance admirable toutes les horreurs de la famine. Les soldats se trouvaient réduits à faire leur nourriture des animaux les plus immondes. Le courage et une héroïque patience ne faillirent jamais à cette malheureuse armée si étourdiment lancée au fond de l'Allemagne. Pour devenir victorieuse , il ne lui manqua que d'être bien commandée.

Louis XV apprit presque en même temps la perte de la bataille de Dettingen , la retraite du maréchal de Broglie, et l'apparition des Autrichiens sur la frontière d'Alsace. A ces tristes nouvelles , il sort de sa léthargie; un noble élan lui est inspiré, et il écrit au

maréchal de Noailles pour lui proposer d'aller le rejoindre. Le maréchal lui répond : « Sire, vos affaires ne sont ni assez bonnes ni assez mauvaises pour que vous paraissiez en ce moment à la tête de vos troupes* »

Eu Italie^ le comte de Gages qui a succédé à Mon-^

tenar, rassemble ^ le 3 février^ son armée cantonnée autour de Bologne. Il espère surprendre et enlever les quartiers des Autrichiens. Le comte de Traun qui les commande , est averti^ et se présente en ligne à Campo-Santo. La bataille reste indécise; chacun s'en attribue le succès; mais Traun, ayant reçu des renforts y oblige le comte de Gages à reculer jusqu'à Rimini.

L'élévation du caractère de Marie-Thérèse que le malheur développait ^ ne se soutenait pas également dans la prospérité. L'héroïne n'est plus alors qu'une femme à passions communes , animée par la vengeance y se livrant à une confiance orgueilleuse , et qu'une ambition désordonnée exalte. Victorieuse, ses États ne lui étaient plus contestés. En honorant ses succès par la modération , elle eût rendu la paix à l'Europe et fait cesser l'effusion du sang que les exigences de son orgueil prolongèrent cinq années encore. Elle ne prétend arien moins qu'à dépouiller à son tour ceux qui furent ses ennemis ; la France sera attaquée sur toutes ses frontières; on se partagera ses provinces , et on la réduira à ses limites telles qu'elles étaient du temps de François P'. Mais, près du roi se trouve une nouvelle Agnès Sorel; mieux encore , la France tient en réserve le patriotisme de ses provinces, le courage de ses soldats et le génie de Maurice de Saxe.

La reine de Hongrie veut combler l'infortune du malheureux empereur. Elle s'est emparée de la Bavière, et force les peuples à

lui prêter serment. Charles VII proteste contre cet acte de souveraineté. Un seul imprimeur ose publier sa protestation; il

est pendu par les ordres du général autrichien. L'empereur demande la paix par l'entremise de Georges II et par celle du prince de Hesse : il offre d'abandonner l'alliance de la France, et de renoncer à toute prétention sur la succession d'Autriche ; mais on lui rendra son électorat; les hostilités cesseront, et ses troupes seront considérées comme troupes de la confédération germanique. Marie-Thérèse lui répond « qu'elle n'est point en guerre avec le chef de l'empire , puisqu'elle ne le considère point comme empereur; qu'ainsi, elle fera attaquer ses troupes partout où elle les trouvera, que cependant elle n'empêchera pas sa personne de se réfugier sur les terres de l'empire, excepté sur celles de Bavière. » Peu après , à l'instigation du roi d'Angleterre, elle feint néanmoins de s'adoucir; elle consent à le reconnaître aux conditions suivantes : il ne s'opposera pas à l'élection du grand-duc de Toscane comme roi des Romains; il entrera dans la coalition contre la France ; il requerra la participation de la confédération germanique; enfin, il renoncera à la Bavière qui restera réunie aux domaines de l'Autriche; en dédommagement, on rétablira à son profit l'ancien royaume de Bourgogne , composé de l'Alsace, de la Lorraine et de la Franche-Comté. L'empereur laissa sans réponse ces propositions dérisoires : il se borna à retirer ses troupes de la Bavière , afin de les soustraire aux attaques des Autrichiens.

Malgré les obligations que la reine de Hongrie avait eues au roi de Sardaigne , elle ne se décidait pas à le mettre en possession des domaines qu'elle

lai avait promis afin de Fattacher à sa fortune. Qu'elle obtienne un degré de puissance de plus, elle lai dénierait toute reconnaissance et lui refuserait jusqu'à son salaire.

Le roi d'Angleterre, dont la haine contre nous est plus froide et plus éclairée , s'alarme de la ténacité de son alliée. Son but à lui est de mettre en faisceau toutes les passions et de les diriger contre la France. Nous avons vu qu'il avait essayé sans succès de réconcilier Charles VII et Marie-Thérèse. Il exige que parole soit tenue au roi de Sardaigne; car ce prince est mécontent et pourrait se rapprocher de Louis XY. Il n'est pas écouté. Alors il suspend sa marche et son inaction sauve la Lorraine et l'Alsace des horreurs de l'invasion.

Chose remarquable ! dans ces deux campagnes , de part et d'autre les avantages remportés sur les champs de bataille restent sans résultats; les armées paralysées par les divisions de leurs chefs étaient détruites ou par les escarmouches ou par la disette et les fatigues. Le roi de Prusse savait seul combattre et profiter de la victoire.

Louis XV déclare que les États germaniques et l'empereur traitant d'un accord avec la reine de Hongrie y le secours de ses troupes qui avaient agi seulement comme auxiliaires , cesse d'être nécessaire , et qu'en conséquence il leur donne ordre de repasser le Rhin. Ainsi le roi abandonnait le dessein d'abaisser la maison d'Autriche , et il renonçait à intervenir dans les affaires d'Allemagne. La guerre qu'on persistait à lui faire n'avait plus d'autre but que la satisfaction de la haine et de la vengeance.

Le prince Charles hésite , lorsqu'il voit que Georges, après avoir passé le Rhin à Mayence, s'est arrêté. Cependant il essaye de pénétrer en Alsace. Son avant-garde ^ forte de trois mille grenadiers y arrive jusqu'à Rheinwaller ; deux brigades françaises se précipitent sur le corps ennemi ; tout est tué ou jeté dans le fleuve. Ce désastre étonne et décourage le général autrichien; il cantonne son armée dans le Brisgau\Y , et permet seulement à ses pandours de continuer leurs sanglantes excursions. Le partisan Mentzel pousse des détachements jusque dans la Lorraine. Il espérait réveiller l'attachement des populations de cette province pour leurs anciens maîtres. Mais Stanislas avait fait bénir le nom français. Le contentement des peuples est la force des rois. Mentzel adresse un manifeste aux provinces d'Alsace, de Lorraine, de Franche-Comté et de Bourgogne ; il promet un bonheur complet aux habitants qui rentreront sous la domination de la maison d'Autriche; quant à, ceux qui resteront ses ennemis, on les forcera de se couper eux-mêmes les oreilles et de se fendre le nez , puis ils seront pendus. Mais Mentzel ne séduit et n'intimide personne; ses pillards, ne trouvant d'appui nulle part, sont bientôt chassés de la province , et il se retire à Sarrebruck. Un corps français défilait près de cette ville. L'audacieux brigand monte sur les remparts , insulte et défie les Français. Un jeune tambour, indigné, se jette sur un fusil, tire; Mentzel tombe, et nos frontières sont débarrassées du barbare qui s'app préparait à les livrer à la dévastation et au pillage.

Le roi d'Angleterre décide le roi de Pologne,

480 HISTOJKE PHILOSOPHIQUE

électeur de Saxe , à signer un traité d'alliance avec rAutriche. Vers la fin de la campagne ^ il parvient enfin à concilier le roi de

Sardaigne et la reine de Hongrie. Celle-ci abandonne au souverain du Piémont les domaines qu'elle avait promis de lui céder. Elle y ajoute le marquisat de Finale qu'elle avait précédemment engagé aux Génois. Georges II fait accorder par son parlement un subside de deux cent cinquante mille livres sterling à ce prince , dont les finances étaient épuisées par la guerre qu'il soutenait en Italie et en Savoie. Don Philippe s'était emparé de nouveau de ce duché ; une seconde fois il en est chassé , après avoir fait d'inutiles efforts pour pénétrer en Piémont.

La France y deux ans auparavant, se trouvait à la tête d'une puissante ligue; c'est à elle maintenant à lutter seule contre la coalition qui la menace.

Deux conditions sont favorables à la formation d'une coalition : ou la crainte qui réunit toutes les volontés contre l'ennemi qu'on redoute , ou le mépris qui persuade qu'on peut sans péril le dépouiller. Ce dernier sentiment prédominait alors chez nos adversaires : on croyait la France épuisée par les fautes de son gouvernement et trop affaiblie pour résister.

Notre seul allié était l'Espagne, fatiguée ellemême. Mais on espérait en cet homme à qui son intérêt avait récemment fait quitter les armes j et que ce même intérêt devait bientôt engager à les reprendre. Frédéric était trop avisé pour ne pas prévoir que Marie-Thérèse, victorieuse de la maison de Bourbon , ne le laisserait pas jouir paisiblement

de cette Silésie qu'elle avait cédée à regret et à laquelle il attachait tant de prix; mais,, suivant son usage, il restait impénétrable. Le cabinet de Versailles avait le plus grand intérêt à découvrir ses intentions cachées. On imagina de lui envoyer Vol-

taire, dans l'espérance que son cœur s'ouvrirait devant son compère en impiété.*

Nous avons vu que, depuis 1739, Frédéric courtoisait Voltaire, afin d'en faire l'écho des sentiments philanthropiques qu'il simulait, et plus tard la trompette de sa gloire. Sa pensée s'étendait à une vue politique plus profonde encore; il voulait, par l'entremise du chef des incrédules, se concilier une secte déjà nombreuse, dont les doctrines commençaient à se développer en Angleterre, et surtout en France. Aussi, admettait-il avec empressement dans son Académie les savants et les littérateurs français qui professaient l'irréligion. La réformation, au XVIII^e siècle, avait changé la face de l'Europe. Une nouvelle réaction de l'orgueil humain contre le dogme chrétien semblait se préparer. S'en déclarer le chef devenait le moyen de tourner au profit de son ambition les conséquences qu'elle devait produire. Toutefois, Frédéric consentait à reconnaître comme prophète de la nouvelle doctrine Voltaire, avec lequel il se trouvait lié par la communauté des sentiments : même fanatisme haineux à l'égard des croyances religieuses, même vide dans le cœur causé par leur absence, même inquiétude d'esprit, même malaise de l'âme qui croit se soulager en blasphémant la vérité qu'elle redoute.

On se flattait que le roi ne se défierait pas du I. 31

philosophe, car celui-ci manifestait et ressentait en effet un vif mécontentement contre les ministres de Louis XV. Voltaire avait plus que personne des droits au fauteuil académique. Afin de les rendre moins contestables encore;» il venait de composer un chef-d'œuvre / sa tragédie de Mérope, qui parut au mois de février 17 AS. Le poète se présenta donc avec confiance pour occuper à l'Académie française la place que la mort du cardinal de

Fleury lai[^]ssût vacante. L'Académie le refusa y entraînée par Vopposition de Boyer, ancien évêque de Mirepoix, et par celle de Maurepas. L'évêque se prononçait contre l'ennemi de la religion ; Maurepas lui gardait rancune de ses sarcasmes piquants; il ressentait d'ailleurs de la jalousie du talent incontestable de Voltaire pourlapoésielégère, genre dans lequel il se distinguait lui-même. Inutilement Voltaire offrit d'apostasie son philosophisme [^]; rien ne put vaincre la résistance

' Voltaire écrivit au sujet de sa candidature, à un préfit membre de PAcadémie, une* lettre trop curieuse pour n[^]en p<s rapporter ici quelques fragments :

« J[^]ai entendu de votre bouche, avec une grande consolation, que j'avais o9[^] peindre, dans la Henriade, la religion [^]vec se» propres couleurs, et que j[^]avais même eu le bonheur d'expr|mer le dpgm[^] avec autant de correction que j'avais fait avec sensibilité Pëloge

de la vertu; j'ai écrit contre le fanatisme qui , dans la société,

répand tant d'amertume ; et qui , dans l'état politique, a exei(é tant de troubles. Mais, plus je suis ennemi de cet esprit de faction, d'enthousiasme, de rébellion , plus je suis l'adorateur d'une religion dont la morale fait du genre humain une famille, et dont la pratique est établie sur l'indulgence et sur les bienfait[^]. Comment ne l'aimerai-je pas, moi qui l'ai toujour3 célébrée? Elle nous sou* tient surtout dans le malheur, dans l'oppression et dans l'abandonnement qui la suit; et c'est peut-être la seule consolation que je doive implorer , après trente anpées de tribulatioqa e(et ca-

des deux ministres. Ed lui refusant le titre d'académicien, peut-être manqua-t-on, par cette injustice. Toc-» casion unique de Tarracher à cette inonomanie antichrétienne qui ne le quitta plus. Il fut vivement; irrité contre ceux qui s'étaient déclarés ses adversaires \$ mais le ministre des affaires étrangères sut se l'atta-* cher en le flattant par la perspective d'une haute position diplomatique.

Frédéric et Voltaire avaient souvent témoigné le

lombies qui ont été le fruit de trente années de travaux Mes

sentiments véritables "sur ce qui peut regarder l'état de la religion étaient bien connus en dernier lieu de feu M. le cardinal de Fleury. Il m'a fait Plionnettr de m'écrire vingt lettres qui prouvent assez que le fond de mon cœur ne lui déplaisait pas. Ces raisons seraient mon excuse si j'osais demander dans la république des lettres la place de ce sage ministre..... En donnant de justes louanges au père de la religion et de l'État , j'aurais fait voir combien j'aime cette religion qu'il a soutenue. Ce serait ma réponse à tant d'accusations cruelles que j'ai essuyées, ce serait une barrière contre elles, un hommage solennel rendu à des vérités que j'adore. »

Cette lettre, destinée à circuler dans le public,- fut bientôt connue du roi de Prusse. Le philosophe de Berlin se permit de railler le philotoplie de Paria. Dans une lettre qu'il lui adressa. If U Qii ai, se trouve une épigramme de 4e vers qui se termine par les suivants ;

Locke à la main , désespérée , l'âme délaissée tout éplorée , Je vois la triste Ghâteleet.

Hélad ! mon perfide me troque , Dit-elle , et me plante là oei ,
Pour qui ? pour Mfarte-à-Ia-Coqae ?

Frédéric ajoute : « C'est ce que je présume par la lettre qtié
voa9 aves éerite à Vévèque de Sena ^ et sot ea que tantes les lettff
ca mandent ie Pétris. V^s poqvaz juger <^ ma, surprise et de Té-
tounçment d'un esprit philosophique, lorsqu'il voit le ministre de
la vérité pfier les genoux devant ndole de la superstition. Le* }
ëääê m^éf? triomphent dam ce siècla 4es Valtake et des graada
hommes ! »

désir de se rapprocher. Dans le courant de 1742, le poète pro-
fita d'un voyage du roi de Prusse à Aix-la- Chapelle pour aller
dans cette ville lui faire sa cour. Nous avons vu que, dès cette
époque, il s'efforça de pénétrer les dispositions de Frédéric, et
qu'il mandait exactement au cardinal de Fleury ce qu'il avait dé-
couvert. En 1743,, il venait, disait-il, chercher près d'un roi philo-
sophe un dédommagement aux persécutions qu'il éprouvait dans
son pays ; il

arriva à Berlin à la fin d'août.

Voltaire trouva le roi de Prusse convaincu que la France était
trop déchue pour exercer aucune influence sur les intérêts euro-
péens. Frédéric s'exprimait dans les termes les plus durs lorsqu'il
parlait de la conduite du gouvernement et des généraux français,
et les insinuations du poète n'obtenaient pour réponse que des
plaisanteries et des sarcasmes. Cependant un jour il lui dit : «
Que la France déclare la guerre à l'Angleterre et je marche. »
Cette promesse , qui ne semblait pas sérieuse , était cependant
l'expression d'une pensée qui reçut son développement quelques
mois après. Les deux philosophes s'égayaient ensemble sur le

compte de l'ancien évêque de Mirepoix. Voltaire faisait des vers satiriques dont il amusait le roi; mais celui-ci, ayant cru s'apercevoir que le poète avait accepté la mission de l'espionner; envoya les vers à Boyer. Cette petite trahison ne brouilla pas les illustres amis. Au bout de six semaines, Voltaire quitta Frédéric, en lui promettant de venir se fixer près de lui. Leur correspondance intime recommença aussitôt, assaisonnée comme de coutume, des impiétés qui en faisaient le charme.

1744. Les trois campagnes qu'on venait de terminer avaient coûté à la France près de cent mille hommes et trois cents millions. Il fallait faire de nouvelles levées et pourvoir aux besoins du trésor. Comme l'impôt public est la meilleure garantie de l'impôt, le contrôleur général s'occupa d'abord d'en augmenter les sources par des facilités accordées aux opérations extérieures du commerce. Il supprima les droits à l'exportation sur les étoffes et tissus de toute espèce en laine, fil et coton, et sur les ouvrages de bonneterie et de chapellerie sortis des fabriques nationales. On rétablit le dixième sur des bases plus équitables et plus productives. On eut recours aussi à des emprunts et à de nouvelles créations d'offices que les villes rachetaient pour se libérer de surveillants incommodes. Malgré ces diverses ressources, l'équilibre que le cardinal de Fleury avait rétabli entre les recettes et les dépenses se rompit de nouveau et ce fut sans retour.

Afin de rendre le recrutement plus facile, le roi étendit à la population des villes l'obligation dont elles avaient été exemptes jusqu'alors de fournir leur contingent à la milice. Louis XV annonça qu'il guiderait lui-même ses armées.

Dans le belliqueux pays de France, l'appel du souverain était entendu de tous, lorsqu'il s'agissait de marcher à sa suite contre l'étranger. Bientôt des troupes nombreuses et pleines d'ardeur garnirent nos frontières. Les États de Languedoc levèrent un régiment à leurs frais.

Le marquis de Fénélon, ambassadeur à la Haye,

4m HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

avait fait d'inutiles efforts pour empêcher la Hollande de se joindre à la coalition formée contre nous. Les liens qui depuis la guerre de la succession unissaient cette république à l'Angleterre étaient trop intimes pour qu'elle isolât sa politique de celle de Georges II. Le marquis de Fénélon fut d'avis que la France attaquât les places des Pays-Bas qui, en vertu du traité des barrières, tenaient garnison hollandaise. Le seul moyen, disait-il, de forcer les Provinces-Unies à la neutralité est de leur inspirer des craintes pour leur propre territoire. Ce système fut adopté. Il devait attirer dans les Pays-Bas l'armée anglo-hanovrienne, et les Français, réunis aux Bavares, n'auraient plus à combattre en Allemagne que les forces autrichiennes.

Le ministère préparait dans le silence une diversion qui devait être plus efficace. On irait jusque dans ses foyers punir l'altière Albion de sa haine injuste contre la France. Depuis la mort de Louis XIV, le gouvernement éloignait toute cause de rivalité avec l'Angleterre. Le régent l'avait chaudement servie ; le cardinal la menaçait constamment, et laissa dépérir la marine pour ne pas provoquer sa jalousie. Le régent et ses successeurs favorisèrent, au détriment des Stuarts, l'établissement et l'affermissement de la maison de Hanovre sur le trône de la Grande-

Bretagne. On ne prévoyait point alors l'influence qu'exercerait plus tard ce redoutable exemple du trioiDphe du fait sur le droite Malgré un si immense service , les vieilles rancunes contre

' La révolution de i688 a servi d^çxemple à celle que les Français ont faite en 4S30.

DU RÈGNE t>E LOLÎFS XV. «7

Ift maidon de Bourbon eKistaient toujours dans une portion de ootte nation. Bon chef s'y associait; il noue suscitait des ennemis^ les soudoyait ^ et enfin avait oommencé à nous faire la guerre.

Il vint à Tesprit de Tencin^ l'obligé du Prétendant, de se servir de la personne de ce prince pour exciter une révolution en Angleterre. Le cardinal affirmait que les mécontents y étaient nombreux ^ et que rÉcosse entière regrettait la race de ses rois; d'ailleurs Louis XV agirait dans l'intérêt de tous les trônes en faisant prévaloir la légitimité sur l'usur-pation. Son projet ayant été agréé par le conseil , le prince Charles-Edouard fut invité à venir à Paris, où il se rendit incognito.

Les escadres anglaises étaient répandues dans toutes les parties du monde; la plus nombreuse, forte de trente*-six vaisseaux dé ligne, sous les ordres de Tamiral Matthews, croisait devant Toulon, et y bloquait une escadre espagnole de seize vaisseaux de ligne qui s y était retirée. Dans la Manche , l'ennemi avait peu de forces. La traversée deviendrait donc facile si lamiral Matthews était mis hors d'état de venir s'y opposer. On fit équiper en hâte quatorze vaisseaux qui se trouvaient dans le port dç Toulon ; ils eurent ordre de se joindre à la flotte espagnole , et tous ensemble de prendre la mer» Bientôt, comme on l'avait prévu , ils sont at-

taqués par les Anglais. L'amiral Matthews parvient à se placer entre la flotte espagnole et la flotte française ; une division occupe et maintient les Français; l'autre partie de l'escadre attaque avec fureur les Espagnols ; ceux-ci opposent une héroïque défense. Cinq vaisseaux anglais en-

tourent le vaisseau amiral espagnol. Le capitaine est blessé , les officiers parlent de se rendre; mais le capitaine en second est un Français , le chevalier Delaage; il s'écrie : « Vous avez donc oublié que je suis ici. » Il fait tirer sur un brûlot qui s'approchait pour incendier son navire; le brûlot saute; le vaisseau amiral est dégagé et rejoint la flotte. L'escadre française résistait avec non moins de succès. Mais le chevalier de Court, son amiral, appesanti par l'âge (il avait quatre-vingts ans), vient lentement au secours des Espagnols, et la victoire échappe aux flottes combinées. Néanmoins, la journée est glorieuse : on a lutté avec vingt-huit vaisseaux contre trente-six, et l'Anglais a été tellement maltraité qu'il s'est trouvé hors d'état de tenir la mer, et se retire à Mahon. L'escadre combinée entre dans le port de Garthagène d'où ses divisions protègent les convois envoyés par le roi d'Espagne à son armée d'Italie.

Pendant que ceci se passait (22 février 1744) , on équipait, avec une extrême promptitude, les vaisseaux qui existaient encore dans nos ports de l'Océan, et on réunissait dans la Manche assez de bateaux de transport pour embarquer quinze mille hommes.

Le gouvernement anglais est enfin avisé de nos préparatifs et de la présence en France du prince Edouard. Il réclame son expulsion en vertu des anciens traités, comme s'il ne les avait pas violés lui-même par ses agressions continuelles. Toutefois, Louis

XV croit devoir faire précéder le départ de l'expédition par une déclaration de guerre. Le comte de Saxe est à la tête de l'armée ; on met à la

voile de Dunkerque le 15 mars, elle prince Edouard, qui avait dit : « 11 faut que ma tête tombe ou qu'elle soit couronnée y >) salue le même jour pour la première fois les rivages de sa patrie. On touchait aux côtes d'Angleterre , lorsqu'une tempête furieuse disperse la flotte, et elle est obligée de rentrer dans les ports de France pour réparer les avaries qu'elle avait souffertes. Le prince Edouard, désespéré, voulait, avec un seul de ses amis, aller affronter la fortune : « Je n'ai besoin, disait- il, que de vous seul; je veux aller vaincre pu périr avec mes fidèles Écossais. » On ne lui permit que l'année suivante d'exécuter cette généreuse mais téméraire résolution. Nous le verrons, avec le seul secours de ses fidèles Écossais^ mettre en péril le trône de Georges H. Appuyé d'une armée française, guidée elle-même par un grand homme , il est probable que son droit eût triomphé. Georges II avait oublié qu'une longue paix est une nécessité pour les dynasties nouvelles, tant qu'elles n'oi^t pas obtenu la sanction du temps.

Ce qu'on entreprenait contre l'Angleterre ne ralentit ni la réorganisation des armées ni les travaux diplomatiques. Le roi de Prusse avait fait .remettre au duc de Richelieu , par un Français , M. de Rothembourg , depuis plusieurs années à son service , un billet qui contenait une lettre pour le roi , que le duc était prié de lui donner en secret. Cette lettre avertissait Louis XV « que le prince Charles de Lorraine passerait le Rhin et entrerait en Alsace , pendant qu'il serait occupé avec la plus grande partie de ses forces à la conquête de la Flandre. Le seul

moyen de parer ce coup était que le roi de Prusse pénétrât en Bohême aussitôt que le prince Charles aurait passé le Rhin. Frédéric Toifrait au roi , à la condition expresse qu'aucun des ministres actuels de S. M. n'aurait connaissance de ce traité ^ 8. M. prussienne voulant qu'il fût conclu directement entre les deux rois. »

Louis XV accueillit avec empressement l'ouverture que lui faisait le roi de Prusse. Il renvoya Âmelot dont Frédéric craignait l'indiscrétion , et qui d'ailleurs était désagréable à madame de Ghâteauroux j à cause de son bégayement. On doitdire, à la louange de ce ministre , qu'il se retira des affaires moins riche qu'il n'y était entré.

Amelot ne fut pas remplacé; le roi se chargea lui-même pendant quelques mois de la direction des affaires étrangères. Il se fit seconder par Dutheil, premier commis du ministère , dont l'habileté était éprouvée, par Chavigny, diplomate exercé, et enfin par le maréchal de Noailles qui , sans posséder le titre de ministre, avait cependant la direction suprême des affaires extérieures. Chavigny fut envoyé à Francfort, chargé par le roi de traiter secrètement avec Frédéric , et de tâcher de former une nouvelle ligue contre la reine de Hongrie. Il trouva les princes allemands aigris par les hauteurs de Marie-Thérèse, et disposés à se rapprocher de la France ; mais les États protestants s'alarmaient des secours accordés par la cour de Versailles à un prince catholique contre le roi protestant d'Angleterre. Leurs inquiétudes contribuèrent sans doute à empêcher qu'une seconde expédition n'appuyât les prétentions de

Charles-Edouard. Notre inaction calma les esprits f et le V"" juin > un traité de confédération fut oonolu à Francfort , par Ten-

tremiae de la France , entre l'empereur et le roi de Prusse, l'électeur Palatin et la régence de Hesse-Cassel, à l'effet de contraindre la reine de Hongrie à reconnaître la dignité impériale dans la personne de Charles VI et à lui restituer ses États héréditaires. Dès le mois d'avril » un traité secret avait été signé entre les cabinets de Versailles et de Berlin.

La France se présenta sur les champs de bataille avec quatre armées , Tune aux bords du Rhin , sous les ordres du maréchal de Coigny, deux en Flandre, la plus considérable commandée par le roi en personne et dirigée par le maréchal de Noailles » Tautre, confiée au génie du comte de Saxe, à qui le roi venait de donner le bâton de maréchal de France. Le prince de Conti, qui s'était distingué dans les campagnes précédentes, eut le commandement d'un corps nombreux y qui devait se réunir à l'infant don Philippe y pour franchir les Alpes et envahir le Piémont.

Quand on apprit qu' le roi se mettait à la tête de ses armées, les fautes de l'homme furent oubliées. On ne pensa plus qu'au noble dévouement du héros qui abandonnait les délices de sa cour pour courir à la défense de la patrie commune. On ignorait que les scandales renfermés jusqu'alors dans l'enceinte du palais se produiraient tellement au grand jour, qu'ils exciteraient et l'indignation (Il y a des gens de bien et la risée du soldat.

Louis XV aurait achevé de charmer les Français

si f tout entier à la gloire , il n'eût pas permis à sa maîtresse de le suivre; mais la duchesse de Châteauroux craignait que l'absence ne compromît sa faveur. La gloire du roi sans doute; mais d'abord le maintien de la puissance qu'elle exerce. Elle écrit au duc de Richelieu : « Enfin y je l'ai emporté , mon cher duc; le roi

commandera ses armées.... Je désirerais accompagner le roi à l'armée ^ non en héroïne, mais en amie , prête à lui prodiguer mes soins y si des armes qui ne respectent pas plus les rois qu'un simple soldat l'atteignaient.... Le roi, loin de moi, occupé des grands intérêts de l'État et de sa gloire, entouré de ses ministres , qui sont mes ennemis , pourrait oublier que c'est à mes conseils qu'il devra le titre de conquérant. Je ne me fais pas d'illusion sur le compte de Sa Majesté ; je sais qu'elle aime par habitude , et que l'absence lui fait oublier promptement les personnes qui paraissent lui être les plus chères. »

Dans une lettre à Pâris-Duverney, elle cite un mot de Louis XY qui peint toute la faiblesse de ce prince. « M. de Chavigny me faisait trembler en me disant qu'il avait été présent une fois que Sa Majesté disait : « Ils veulent que cela soit ainsi : j'y ((consens; mais ils font des sottises, j'en suis sûr. »

Cependant le roi partit sans elle. Mais quinze jours après , le duc de Richelieu la conduisit à Lille avec sa sœur la duchesse de Lauraguais.

Le Dauphin sollicita la faveur de suivre son père à l'armée. Louis XV n'y voulut pas consentir. Comment mettre en contact l'innocence des jeunes années de ce prince avec les amours adultères qui

outrageaient sa mère? Il écrivit à son fils une lettre remarquable par l'élevation des sentiments qu'il y manifeste. Plût à Dieu qu'ils eussent été la fidèle expression de son cœur : (c Je loue le désir que vous avez marqué de me suivre à la tête de mes armées ; mais votre personne est trop chère à l'État pour oser l'exposer avant que la succession à la couronne soit assurée par

vosre mariage» Quand vous aurez des enfants, je vous promets que je ne ferai jamais de voyage à la guerre sans vous mener avec moi. Mais je souhaite et j'espère n'être jamais dans le cas de vous tenir cette parole. Gomme je ne fais la guerre que pour assurer à mon peuple une paix bonne et durable , si Dieu bénit mes intentions , je sacrifierai toujours tout pour lui procurer cet avantage tout le reste de mon règne. Il est bon que vous entriez de bonne heure dans ce sentiment , et que vous vous accoutumiez à vous regarder plutôt comme le père que comme le maître de ceux qui seront un jour vos sujets. »

Le 12 mai 1744, le roi arriva à l'armée. Elle se composait de quatre-vingt mille hommes et d'une réserve de quarante mille. La présence du souverain électrisait toutes les âmes. Mais à côté de cet avantage existait Tinconvénient d'une trop inégale répartition des forces. Comme il fallait que les succès du roi ne pussent être contestés , on avait accumulé ce grand nombre de troupes dans la Flandre, en dégarnissant les autres frontières , et le maréchal de Coigny, qui avait en tête le prince Charles de Lorraine , n^ se trouvait pas relativement assez fort.

Avant d'entrer en campagne, Louis XY montra.

en déclarant la guerre à la reine de Hongrie ^ que la France n'était lii découragée ni effrayée des projets ambitieux de cette princesse.

Courtrai est assiégé et pris en trois jours. Menin capitule après trois jours de tranchée ouverte (5 juin). Louis XY visita plusieurs fois la tranchée sous le feu de Tennemi. On chante à Lille vn Te Deum^ et cette cérémonie sert de prétexte au roi pour rejoindre madame de Châteauroux. Dans la même ville se trouvait aussi

cette fille du régent , mariée au duc de Modène, célèbre par son amour pour le duc- de Richelieu qu'elle adorait toujours. Elle avait pris, pour revenir en France , le pré tex.te de rinvasion du duché de Modène par les Autrichiens*

Menin pris, Farmée française attaque immédiate* ment Ypres, qui capitule le 23 juin. Le maréchal de Saxe couvre les opérations de Tarmée active , et empêche les Anglais et les Autrichiens de secourir les places assiégées. Les Hollandais s'alarment et &àr voient un ambassadeur à Louis XV. Le roi de Franoe reçoit avec dignité le délégué de larépublique« « Le choix que les États généraux ont fait de vous^ mou*sieur , dit-il ^ ne pouvait que m'être agréable par la connaissance que j'ai de vos qualités personnelles. Toutes mes démarches envers votre répur blique, depuis mon avènement à la couronne, ont dû lui prouver combien Je désirais entretenir avec elle une sincère amitié et une parfaite correspondance. J'ai fait connaître assez longtemps mou ittcli* nation pour la paix ; mais plus j'ai différé de dévaler la guerre) moins j'en suspendrai les effetn. Mes ministres me feront le rapport de la commissic»! dont

DU RÈGNG m LOUIS XV. m

VQuei êtes chargé, et, après Tavoir coii^mKmqué à mes alliés , je ferai savoir à vos maîtres quelle^ s^* root mes dernières résolutioDs. » Cepeadant le duc de Boulilers prend la Quenoque le 29 juin; le çqi^te de Clermout fait le siège de Furnes qui arbore le drapeau brauc^ le 11 juillet, après ciuq jçmr^ de trauebée ouverte
^

Le début briUaut de la cainpague promett^t de nouveaux sucès, lorsqu'on apprit que le prince Charles de JLiorraine, après

avoir trompé le pialébal de Coigny. par de^ Tnarches et des contre-marches, avait traversé le Rhii^ sqr un point négligement gardé par le général Seckendorff et les Bava-rois, quil entraient ep Als^pe, et que s^\$ troupes légères inondaient la Lorraine. Il s'empara de Weissembourg et d^ La^terl^ovirg i chassa les Frapçais des lignes qu'ils avaient élevées entre ces deux villep, et le maréchal repoussé plus au nord, se trouva séparé des deux provinces qu'il était chargé de défendre. \\ n'avait d'autre ressource que de passer sur le cprps de l'ennemi et il y parvint. Mais bientôt il fut obligé de se replier sur Uaguenau*

Le roi Stanislas ne se trouvant plus eu ^^r^ié à Lunéville s'était retiré à Châlons.

A la nouvelle d^ ce revers , le roi u .hésite pas a qiarcher au secours de ^es prqviuces menacées * H charge le maréchal de Saxe , auquel il laisse quaraote-rcinq mille homuxes, de conserver les con-

• Le comte de Clermont était abbé de Saint-GermainHitS'^Prés. Le pape PaTait autorisé à joindre à ee titre les fonctions miUti|ms q(4i çftnv^Q^iept k w pçtiKJ^ 4w grand Copdé.

quêtes qu'il a faites en Flandre , et il dirige en personne le reste de Tarmée sur Metz.

' Cette marche fut un triomphe pour madame de Châteauroux. A chaque lieu d'étape , des hommes envoyés d'avance faisaient ouvrir des portes de communication entre les appartements du roi et ceux qui étaient destinés à la duchesse. On réunit à Metz par une galerie deux maisons qu'ils devaient habiter.

Néanmoins la satisfaction publique fut au comble lorsque la résolution de Louis XY fut connue. Les Français sentaient le besoin de prendre confiance dans le souverain que la Providence leur avait donnée sans doute pour beaucoup d'années, car la santé robuste de ce prince promettait un long règne. Ils voulaient par leur amour encourager le roi, sorti enfin de tutelle , à développer les qualités que l'ambition du cardinal de Fleury avait si longtemps comprimées. On rêvait gloire pour la patrie, bonheur pour les sujets. Les souvenirs pénibles du passé s'effaçaient devant les espérances de l'avenir.

Le roi arrive à Metz le 5 août. Le 7, le maréchal Schmettau, envoyé par Frédéric , vient annoncer que ce monarque marche sur la Bohême avec quatre-vingt * mille hommes, et qu'il fait entrer vingt-deux mille hommes dans la Moravie. Schmettau avait mission d'engager les généraux français à pousser avec vigueur le prince Charles , afin de favoriser la diversion opérée par le roi de Prusse. Le même jour, le roi apprend les succès du prince de Conti dans les Alpes. Ce jeune prince avait communiqué son ardeur à ses soldats. Nice prise, les forts de Montalban

et de Yillefranche soumis, les gorges des montagnes fortifiées par la nature et par l'art emportées sans coup férir, les châteaux défendant les cimes enlevés en présence du roi de Sardaigne et de son armée , enfin le fort" Dauphin escaladé par Chevert , tels étaient déjà les résultats brillants de la campagne.

Le roi fit chanter un Te Deum dans la cathédrale de Metz. Pendant qu'il y assistait , il sentit quelques mouvements de fièvre (8 août). Son sang était échauffé par les excès de la table, par les plaisirs de l'amour, et par la marche qu'il venait de faire dans la

saison la plus chaude de l'année. Une maladie se déclara, et pendant plusieurs jours fit désespérer de sa vie.

Le danger du roi excita des sentiments divers. Dans le public un élan admirable et général de douleur et d'intérêt se manifesta partout. Louis XV, frêle débris de la lignée de Louis XIV, avait inspiré, dès ses plus jeunes ans, une pitié mêlée de tendresse. Ce sentiment augmenta pendant la régence par les dangers dont on le supposait environné; l'état inquiétant où il se trouva à Metz le développa d'une manière que nos cœurs refroidis comprendraient difficilement aujourd'hui.

Un soir, le bruit se répand dans Paris que le roi se meurt : les rues désertes se remplissent en un instant; les églises s'ouvrent et s'illuminent, la foule les encombre : c'est en voulant nous sauver qu'il périt, s'écrie-t-on de toutes parts. La foi en pleurs invoque la justice du Maître de l'univers. Le matin, la châsse de sainte Geneviève est descendue. Le peuple prie avec ardeur la patronne de la capitale I. 32

pour qu'elle obtienne du ciel la consécration de Louis le bien-aimé. . Les jours suivants, on s'interroge dans les rues, les portes des maisons publiques sont assiégées par une multitude tremblante, qui demande à connaître les bulletins de la santé de l'auguste malade. On espère l'arrivée des courriers; on les entoure; s'ils donnent de bonnes nouvelles on les porte en triomphe. Une égale sollicitude se montre dans les autres villes; partout mêmes inquiétudes, même amour; et lorsque le danger est passé la religion est appelée à devenir l'interprète de la joie publique. Le chant de réjouissance et de remerciement retentit dans toutes les églises; et ce n'est pas l'autorité qui prescrit les Te Deum, la voix du peuple les réclame, et les exige.

Était-ce donc là ce même peuple, qui , cinquante ans plus tard, traîna à Téobafaud un roi bien plus digne de son respect et de son amour. Grande et douloureuse tâche pour Thistoire de rechercher les causes de ce prodigieux changement ! En 1744 , les Français se montraient susceptibles d'enthousiasme; leur foi n'était pas détruite; la royauté leur ap^{*} paraissait comme le représentant de la Divinité sur la terre ^ et la grande calamité à laquelle on échap^{*} paît avait dirigé toutes les pensées vers Celui qui , à son gré , donne la vie ou la retire.

Il n'en éteit pas ainsi à la cour, où des intrigues se croisaient sans cesse pour tirer avantage des circonstances qui pouvaient survenir : trois partis h divisaient: la favorite et ses amis, les hommes qui voulaient détruire son crédit pour s'en emparer ou pour se faire un mérite de leur haine ; «nfia im

gens pieiix indignés de voir la religion bannie de la couche de «douleur de leur mattre, et les sacrements faisant défaut aux derniers moments du roi trèschrétien.

La duchesse de Ch&teauroux et le duc de Richelieu s'étaient établis dans la chambre du roi. Sous prétexte que la maladie ne présentait pas la gravité qu'on lui supposait ^ et que le malade avait besoin de repos ^ Richelieu , en sa qualité de premier gentilhomme, de la chambre y tenait les portes fermées^ ne laissait entrer personne / et le service se faisait par les domestiques intimes. Les grands of&ciers de la couronne et les princes du sang s'irritèrent de cette insolente exclusion. Instruire le roi du danger où il se trouvait leur parut un •moyen infaillible d'obtenir l'éloignement de la maîtresse et du favori. Le due de Chartres , excité par les tlucs de Bouillon et de La Rochefoucauld , se charge de cette délicate mission. 11 se présente à la porte de l'appartement

du roi. Richelieu ose lui en interdire l'entrée; il la pousse vivement , en disant à Richelieu : « Il n'appartient pas à un valet de refuser aux princes du sang l'entrée de la chambre de son maître. » Il pénètre jusqu'au lit où le monarque gisait accablé , et il lui parle sans ménagement de sa position et de la nécessité des sacrements. A ce terrible avertissement, le roi semble sortir comme d'un profond sommeil. Les jugements de Dieu que son âme faible avait toujours redoutés , sans avoir le courage de s'y soumettre y apparaissent menaçants à ses yeux. ,on l'entendit prononcer ces paroles : « Ah! que j'ai été bête ! Mi indigne jusqu'à ce jour de la royauté! Qu'un

roi qui va paraître devant Dieu a de comptes à lui rendre! Ah ! que ce passage est terrible ! » Dans ces dispositions , il ne pouvait se refuser à l'éloignement des duchesses de Châteaurox et de Lauraguais et même à celui du duc de Richelieu.

Madame de Châteaurox sentait elle-même l'inconvenance de ses assiduités. On annonçait la prochaine arrivée de la reine; le moment de se retirer était venu. Elle désirait seulement que son sacrifice s'accomplît sans scandale et sans bruit. Mais ses ennemis voulaient un éclat qui la perdît sans retour, et la rigidité du clergé, appelé en ce moment à réconcilier le roi avec le ciel , exigeait une expiation solennelle des erreurs de sa vie.

Le comte d'Argenson, naguère aux pieds de la favorite, lui signifia l'ordre de partir avec une dureté dont il se serait targué à l'heure d'un nouveau règne. Tout abandonne à la fois. Le peuple lui impute la colère céleste et menace sa vie. Aux écuries du roi , on lui refuse une voiture. Le maréchal de Belle-Isle, par pitié, lui en prête une. Au milieu de mille périls , obligée sans cesse de prendre des chemins détournés pour éviter les villes et

même les villages , elle se retire d'abord à trois lieues de Metz[^], puis, sur un ordre plus positif, elle se met en route pour Paris , où elle arrive enfin remplie de douleur, mais sans que sa fermeté se démente un instant.

Le premier aumônier du roi était Fitz-James, évêque de Soissons, et fils du maréchal de Berwick. Ce prélat avait hérité du caractère inflexible de son père. 11 impose aux terreurs du royal pénitent la pénible obligation d'une amende honorable. Au mi-

lieu de la nuit, en présence du viaticque, il adresse ces paroles aux nombreux assistants de cette pieuse cérémonie : « Messieurs les princes du sang, et vous grands du royaume , le roi me charge de vous faire part du repentir sincère qu'il éprouve du scandale qu'il a causé dans son royaume. Il en demande pardon à Dieu. Ayant appris avec douleur que madame de Ghâteauroux ne s'était retirée qu'à trois lieues d'ici , il lui ordonne de s'éloigner à cinquante lieues de la cour, et Sa Majesté lui ôte la charge qu'elle lui avait donnée dans la maison de madame la Dauphine. » Puis se retournant du côté du roi, il lui demande : « N'est-ce pas là ce que Votre Majesté m'ordonne de dire? — Oui, lui- répond le roi, et même la charge de madame de Lauraguais, et je veux qu'elles se retirent au plus loin sans retardement; que l'on aille le leur signifier[^] ». Le roi croyait expier ses fautes en mettant le comble à l'humiliation de la femme qu'il avait aimée. Ses mœurs avaient été sans grandeur, son repentir fut sans dignité.

Au bout de quatorze jours de maladie, une crise heureuse décida la convalescence, et quand la reine arriva à Metz, son époux était hors de danger. 11 lui répéta, à différentes reprises : « Me pardonnezvous? » Sa réponse fut de le serrer dans ses bras en

versant d'abondantes larmes, et on se flatta que l'intimité se rétablirait dans le ménage royal. Louis XV,

' La cour de France avait demandé et obtenu pour le Dauphin une infante d'Etpagne. Le roi avait désigné d'avance madame de Ghâteauroux comme surintendante de la maison de la future Dauphine, et madame de Lauraguais pour sa dame d'atours.

563 HISTCOilÈ PHILOSOPHIQUE

instruit des »eDtinieot& de dcN^evr ei d'inquiétude qui s'étaient manifestés de toute part ^ s'écria : il Qu'il est doux d'être aimé ainsi Tqu'ai-je fait pour le mériter? » C'est alors aussi qu'il fit écrire au maréchal de Noailles, général de l'armée du Rhin, celte phrase si belle : « N'oubliez pas , monsieur le maréchal, que pendant que Louis XIII était à la mort, le prince de Coudé gagnait une bataille. » Il sem-blait que le noble élan de son peuple allait en faire un homme nouYcau.

Le Dauphin pénétré da douleur et rempli d'efbroif s'était mis en route avec le due de Cl^tillon^ son gouYerneur, aussitôt qu'il ayaitété instruit du danger de son père. ArrWé à Verdun , il y trouva l'ordre du roi de retournera Paris; mais dans l'ardeur de sa piété filiale, il crut pouvoir enfreindre oet ordre. Louis XY se méprit sur les motifs de l'empressé* ment de son fils , et n'y vit que le désiit de traïcher du souverain. Il reçut le Dauphin avec froideur, et jamais,* depuis cette époque, une parfaite cordialité ne se rétablit entre eux. Quelque temps après, il exila le duc de Châtillon : « Il «e crQyait déjà maire du palais , » ditril.

Le maréchal de Noailles fit sa jonction avec le maréchal de Coigny; car la maladie du roi n'avait point arrêté la marche des troupes; mais elle refroidit l'ardeur des officiers généraux,, cha-

cun s' occupant davantage de l'influence d'un changement de règne sur sa fortune que du bien de l'État. D'ailleurs, l'art militaire , comme toutes les sciences , a besoin d'être approfondi ; et dans la société légère de cette époque, où de minces intérêts dominaient les af-

fares les plus importantes, on n'approfondissait rien. Aussi, il ne se forma point de grands généraux, et la France eut souvent à déplorer de nom** breux désastres.

Après la réunion des deux maréchaux, Tarmée française se trouvait plus' nombreuse que Tarmée autrichienne. Le prince Charles évacua TAlsace et se concentra sur le Rhin. Pendant son mouvement, les Français et les Autrichiens «e rencontrèrent , n'étant .plus séparés que par un marais. La bataille paraissait certaine. Le général autrichien, au moyen d'une manœuvre habile , parvint à l'éviter ; son arrière-garde fut seule entamée. Peu après, il ap*« prend la levée d'armes du roi de Prusse qui enva-* hissait la Bohême et la Moravie. Déjà les villes de Thabor et de Budweis étaient prises, Prague avait capitulé, et sa garnison, forte de quinze mille hommes , s'était rendue prisonnière de guerre. Ces nouvelles décident immédiatement le prince Charles à marcher au secours des possessions autrichiennes. Il repasse le Rhin et s'avance en Allemagne avec une rapidité qui déconcerte la vieille i^outinc de nos généraux ; et malgré les pressantes sollicitations du maréchal Schmettau, ils renoncent bientôt à le pour* suivre. Une division est détachée sous les ordres du duc d'Harcourt pour soumettre les villes forestières et le Brisgaw^. Les Autrichiens évacuent la Bavière ; Seckendorff , à la tête des Bavaois et des Hessois , en reprend possession , et l'empereur Charles VII rentre une dernière fois dans sa capitale^

Pendant que ceci se passait, le maréchal de Saxe tenait tête en Flandre à une armée de soixante

mille hommes. Sans livrer de batailles , il détruit TeDnemi en détail, le ruine par les contributions dont il frappe son territoire , et termine une campagne défensive^ admirée de ses amis et de ses ennemis, sans avoir été entamé et en conservant les conquêtes faites par Louis XV.

La capricieuse fortune avait encore une fois changé de bannière. Marie - Thérèse , qui s'appropriait la Bavière et qui ne prétendait à rien moins qu'à partager la France, se voit de nouveau menacée dans ses États héréditaires. Mais le péril relève son courage. C'est aux fidèles Hongrois qu'elle- s'adresse de nouveau. La diète s'assemble et le comte de Palfy, palatin du royaume, fait déployer le grand étendard rouge , signal de la levée d'une armée d'insurrection. Sur le champ, quarante-quatre mille combattants prennent les armes, et trente mille forment une armée de réserve ; des corps nombreux se réunissent au prince Charles ; vingt-quatre mille Saxons se joignent à lui. Ce général expérimenté est décidé à ne pas se mesurer avec l'impétueux Frédéric; mais il attaquera sans cesse ses détachements , interceptera ses communications, enlèvera ses convois et désolera sa patience. En vain le* roi de Prusse essaye de le forcer à accepter le combat , il ne peut y réussir. Les Autrichiens se placent entre les divisions de son armée, et les mettent dans l'impossibilité de se porter secours mutuellement. Enfin , il est obligé, au mois de décembre, d'évacuer la Bohême et la Moravie, et de songer à défendre la Silésie , sur laquelle le prince Charles marche à son tour.

En Italie , le prince de Gonti et Tinfant don Phi* lippe y après avoir forcé les passages des montagnes, investissent Coni. Le roi

de Sardaigne vient les attaquer dans leurs lignes. Espagnols et Français rivalisent de valeur. Charles- Emmanuel est hattu et perd cinq mille hommes. Cependant la résistance de la ville se prolonge; l'automne arrive^ et avec lui le débordement des rivières. Déjà les montagnes se couvrent de neige. L'armée combinée est menacée de manquer de subsistances, et les deux princes sont obligés d'ordonner la retraite et de repasser les mbnts. Le sang versé dans cette campagne avait été inutilement répandu.

Malgré la saison pluvieuse^ le roi s'était rendu au siège de Fribourg, que le maréchal de Coigny avait entrepris le 30 septembre. A' peine rétabli^ il voulut répondre par cet acte de dévouement aux éclatants témoignages de l'amour de son peuple. Il sentait d'ailleurs le besoin d'oublier dans la vie active des camps les impressions de l'époqiie douloureuse qu'il venait de traverser. Il était triste ; l'humeur le dominait.; le souvenir des sacrifices qu'on lui avait imposés lui devenait insupportable. La reine j qui lui avait prodigué les soins les plus tendres y demanda à l'accompagner. Il la refusa et exigea qu'elle retournât à Paris. Depuis [quelque temps 9 on s'apercevait d'une diminution graduelle de l'affection qu'il lui avait témoignée à son arrivée. Dans cette âme molle ^ la vertu laissait de si faibles empreintes, que les passions ne tardaient pas à les effacer. Avec le retour des forces du corps, elles reprenaient leur empire i»ur l'âme. On prévît que

fiOe HISTOIRE PHILOSOräiQUI

madame de Ghâteauroux ne tarderait pas à être rappelée. La duchesse , dans son malheur ^ était aban* donnée de tous; chacun fuyait la conta f^on dé sa disgrâce. Lorsque les sentiments du roi furent soupçonnés» on accourut chez elle^ -et son suisse se

fatiguait à inscrire les noms des personnes qui ve» naient ainsi faire acte de dévouement.

La ville de Fribourg capitula le 1^{er} novembre, et Louis XY, sans attendre la reddition des châteaux > reprit le chemin de sa capitale. Il fut accueilli avec des transports de joie. Le roi demeura trois jours aux Tuileries pour jouir de Tallégresse de son peuple. Les fêtes se multipliaient. Il se rendit en grande pompe à celle qui lui était préparée à Thôtel de ville. La duchesse de Châteauroux , cachée sous un déguisement I se tenait à une fenôtre pour le voir passer. Leurs yeux se rencontrèrent , et la duchesse put se convaincre qu'elle n* était pas effacée de son cœur. Bientôt 9 en effet, il lui rendit des visites secrètes. Là, se traitèrent comme de puissance à puissance les conditions de son rappel. Avant de reparaître à la cour, Taltière maîtresse exigeait que ses humiliations de Mets fussent vengées. Le roi consentit à Texil des ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld \ Il exila aussi Balleroi, ancien gouverneur du duc de Chartres, accusé d'avoir conseillé à ce prince la démarche qu'il avait faite près du monarque expirant. Fitz -James reçut Tordre de

V Le roi fit plus tard des avances indirectes au duc de La Rochefoucauld pour rengager à revenir à la cour. Ce seigneur s^y refusa •I se fixa dans sa résidence de la Roche*Guyon. De pareils exemples reposent le corar fatigué des turpitudes de ce règne.

DO RtdfB DE LOTOS XV. i«Bf

rester dans md dîoedse, et peu après, on lui ôta sa place de premier aumônier du >ûi ^ La dueheasie demanda la disgrâce du comte d'Argenson et de Manrepa». Leur facile travail plaisait à la paresse de Lou» Wf et il résista. Il consentît seulement à donner'

à Maurepas rhnmiliation d'aller lui-même annoncer à la duchesse qu'elle était rappelée. Quand on ne peut écraser son ennemi , c'est une consolation de Tobliger à ramper à ses pieds.

Madame de Châteauroux allait donc reparaître plus puissante que jamais , et disposée à faire tout plier sous son énergique volonté. Mais cette femme, si courageuse contre les émotions de l'adversité, ne put résister à celle de la joie. Une maladie violente se déclara, et en peu de jours la conduisit aux portes du tombeau. Le roi, désespéré, envoyait plusieurs fois chaque jour savoir de ses nouvelles , et par un de ces contrastes bizarres qui se rencontrent dans le cœur humain, il faisait dire des messes pour le rétablissement de sa maîtresse. Ces prières ne furent pas exaucées. La duchesse vit avec calme la mort briser devant elle toutes les grandeurs de ce monde, et elle accepta l'espérance de celles du ciel. Madame de Mailly accourut près de son lit. Le danger de sa sœur avait fait' oublier à cette âme tendre ses justes sujets de plainte. La maîtresse délaissée du souverain de la France et la maîtresse triomphante se

- Ce courageux prélat continua à reprendre Louis XV de ses désordres et à le menacer de la colère du ciel. Ne pouvant parler au roi qui Pavait éloigné de sa présence, il lui écrivait. Chaque fois que le roi allait à Compiègne , qui dépendait alors»du diocèse de Soissons , il y trouvait une lettre sévère de Tévèque.

réconcilièrent sur le seuil de Téternité. Madame de Mailly adoucit par les soins d'une vive amitié les derniers moments de la duchesse qui expira le 8 dé- * cembre. Le roi la pleura amèrement. Ce fut la dernière fois qu'une vive sensibilité parut émouvoir son cœur. Le peuple^ si mobile dans ses impressions f naguère disposé à Tinsulte , lui donna des regrets. Elle excitait

Louis XV au travail et le poussait à la gloire. On voyait que ce prince ne pouvait se passer de maîtresse , et il semble que l'instinct public entrevoyait déjà les ignobles liens dont il devait plus tard s'entourer.

CHAPITRE XV

SUITE DU GOUVERNEMENT DE LOUIS XV* *— UICLAUE DE POMPADOUR.

Traité d'alliance et de garantie entre les couronnes de France et d'Espagne. ^ Bataille des Napolitains et des Autrichiens dans la campagne de Rome. — Le marquis d'Argenson ministre des affaires étrangères. — Mariage du Dauphin avec une infante d'Espagne. — Madame d'Étiolés maîtresse du roi. Son système de conduite. — Le roi lui achète le marquisat de Pompadour. Elle en prend le nom. Se lie au parti philosophique. Voltaire la flatte. Ce grand écrivain aspire à devenir homme politique. — Mort de l'empereur Charles Vn.— Paix entre la Bavière et l'Autriche. — Ségur évacue la Bavière.— L'électeur de Saxe, roi de Pologne, s'unit à l'Autriche. — On délibère au conseil du roi sur le rappel des protestants. — Louis XV et le Dauphin à l'armée de Flandre. — Bataille de Fontenoy. Humanité du roi envers les blessés ennemis. — Prise de Tournay. — Le roi de Prusse gagne la bataille de Friedberg. — Prise de plusieurs villes de Flandre.— Expédition en Écosse du prince Gharles-Édouard. — Le maréchal de Maillebois et don Philippe s'emparent du duché de Parme et du Milanaisi — Le grand-duc de Toscane est élu empereur. — Bataille de Soor gagnée par le roi de Prusse. — Il fait la paix à Dresde avec Marie-

Thérèse et l'électeur de Saxe. L'impératrice lui abandonne la Silésie et le comté de Glatz. — Madame de Pompadour est présentée. Elle établit l'usage des représentations scéniques à la cour. Enchantement du roi. Il la comble de biens. Il renvoie, à son instigation, le contrôleur général Orry. Elle fait donner des lettres de noblesse à son père et le marquisat de Marigny à son frère.*

Après la prise de Fribourg, l'armée fut mise en quartiers d'hiver dans les électors de Mayence et de Cologne. On voulait ainsi punir les électeurs de Tappui qu'ils avaient accordé à Marie-Thérèse.

1744. Avant de quitter Metz, le roi avait donné au maréchal de Belle-Isle la mission d'aller resserrer l'union formée entre une partie des princes allemands et la France. Le maréchal, en se rendant avec son frère, le chevalier de Belle-Isle de Gdssel à Berlin, fut arrêté comme il traversait un petit district de l'électorat de Hanovre. Conduite en Angleterre, on le retint jusqu'au mois d'août d'été lancée avec vante.

Louis XV étendait chaque jour davantage ses relations avec la cour des Bourbons qui régnaient à Naples et à Madrid. Quoique les événements de cette dernière cour n'eussent cessé pendant cette guerre d'être pour nous une cause d'embaras, le roi avait signé à Fontainebleau, le 25 octobre 1743, avec l'Espagne, un traité d'alliance offensive et défensive à perpétuité.

En vertu de ce traité, on se garantissait réciproquement toutes les possessions et même tous les droits que les monarchies pouvaient avoir. On se promettait mutuellement de ne quitter les armes et de n'entrer dans aucune négociation que d'un commun accord; cependant on garantissait le royaume de

Naples et de Sicile à don Carlos. Ce prince, forcé à la neutralité par la crainte du bombardement de sa capitale, s'était empressé de la fortifier. Aussitôt qu'elle fut à l'abri de l'insulte, il renoua ses alliances avec nous, reprit les armes et marcha au-devant du prince de Lobkowitz, que Marie-Thérèse, dans l'enivrement de sa fortune, avait chargé de prendre en son nom possession du royaume des Deux-Siciles. Ses armées se renouèrent*

DU RÈGNE DE LOUIS XV. «il

trèrent sur les terres de TégUse et se livrèrent des combats près des murs de Rome. Après plusieurs siècles de paix, le cliquetis des armes retentit de nouveau aux portes de la ville éternelle. Les hostilités cessèrent à l'approche de la mauvaise saison*. Elles n'avaient produit aucun résultat décisif. Abusant du droit de la force, les Autrichiens et les Napolitains établirent leurs quartiers d'hiver dans le domaine du pape. Benoît XIV, d'illustre et vénérable mémoire, occupait alors le trône pontifical. Ce père commun des fidèles toléra avec une patience toute chrétienne la présence des étrangers, et se résigna à la charge pesante qu'ils lui imposaient.

Le roi, à son retour de Fribourg, se déchargea du poids du ministère des affaires étrangères. Il nomma à ce poste M. de Villedieu, son ancien ambassadeur à Constantinople, et sur le refus de celui-ci, le marquis d'Argenson, frère aîné du ministre de la guerre. D'Argenson termina la négociation relative au mariage du Dauphin et de l'infante d'Espagne Marie-Thérèse, qui fut déclaré le 1^{er} novembre.

1745. Cette princesse est remise, le 13 janvier, dans l'île des Faisans, au duc de Lauraguais, chargé de la recevoir. Cette fonc-

tion lui avait été confiée par le roi, avant la maladie de Metz, à la demande de la duchesse de Châteauroux. La Dauphine, arrivée à Paris le 23 février¹ y reçut l'abbé d'Urbino² par le ministère du cardinal de Rohan, grand aumônier.

L'apariage du Dauphin donna lieu à l'apogée des fêtes qui furent «élaborées à Metz»³

5. HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

le bien-aimé. Elles étaient ordonnées par le corps municipal de Paris⁴ composé des échevins et du maire y connu alors sous le nom de prévôt des marchands; les corporations des marchands y paraissaient⁵ leurs bannières en tête, emblème de leur industrie^{*}.

Dans ce temps, tous les rangs étaient encore fixés, et la position de chaque homme se trouvait réglée par les lois ou par les coutumes. Cette espèce d'embrigadement, si Ton peut s'exprimer ainsi; était peu propre sans doute à inspirer l'émulation, mais il restreignait les ambitions et mettait des bornes à la préoccupation de soi-même. Les sentiments se concentraient moins sur l'individu et s'étendaient davantage sur la masse. Dans chaque corporation, il existait un principe d'honneur qui obligeait tous ses membres à une discipline qui réprimait leurs écarts.

L'ordre établi dans l'association se trouvait également dans la famille. Les principes religieux y

* Le prévôt des marchands était nommé par le roi. La durée de ses fonctions était de deux ans ; mais il pouvait être continué deux autres fois. Les échevins étaient au nombre de quatre : deux élus par les marchands, les deux autres par les bourgeois. Ils de-

vaient être confirmés par le roi. Leurs fonctions duraient aussi deux ans; elles donnaient la noblesse.

• Les fuarchands se trouvaient classés en six corporations : 4** les drapiers, chaussetiers ; 2"* les épiciers, droguistes, confiseurs, ciriers; 3° les merciers, joailliers, quincailliers; i"* les pelletiers, fourreurs, aubaniers; 5<* les bonnetiers , aumussiers, mitonniers; 6* les orfèvres.

Chacune de ces corporations avait sa bannière et ses règlements. Pour être admis à exercer , il fallait être reçu maître dans la corporation à laquelle on appartenait, ce qui ne pouvait avoir lieu qu'Après Pipprentissage r^lé par les statuts.

étaient honorés ; la décence y régnait avec les bonnes mœurs. On obtenait des succès sans cesser d'être modeste ; et lorsqu'une longue et industrieuse économie avait enfin produit la richesse ^ on ne voyait pas naître chez le commerçant le faste insensé qui trop souvent de nos jours l'entraîne à sa ruine.

Les fêtes données à l'occasion du mariage du Dauphin furent signalées par . un événement petit en apparence , mais grand par la funeste influence qu'il exerça sur les destinées du pays. Louis XV y rencontra cette petite bourgeoise qui, pendant vingt ans, obtint sur lui un pouvoir non moins grand que celui du cardinal de Fleury.

Un nommé Poisson , employé dans les vivres de l'armée avait été poursuivi pour dilapidation et condamné par contumace à être pendu. Il était parvenu à purger sa contumace et ensuite à se faire acquitter. Sa fille épousa par l'entremise de Tourneheim , amant de madame Poisson, M. Lenormand d'Étiolés, neveu de celui-ci, sous-fermier, qui devint peu après fermier général. Cette

jeune femme, jolie, spirituelle , rusée surtout , s'était persuadée qu'elle deviendrait la maîtresse du roi. La première pensée lui en avait été, dès l'enfance, inspirée par sa mère. Au temps même de la plus grande faveur de la duchesse de Châteauroux, madame d'Étiolés s'efforçait de se faire remarquer de Louis XV. Le roi la rencontrait presque à toutes ses chasses , employant le manège de la plus habile coquetterie pour fixer les regards du maître. Mais afin d'arriver à son but, il lui fallait dans le monde une position spéciale qui I. 33

attirât l'attention. Elle se la procura en s' associant au philosophe et en se montrant la protectrice des arts. Sa maison en devint le temple; les beaux esprits s'y donnaient rendez-vous; Voltaire la fréquentait.

Depuis la mort de la duchesse de Châteauroux ^ Louis XV était livré à une profonde mélancolie. A sa tristesse se mêlaient les impressions religieuses qu'un événement funeste réveillait toujours dans son âme. Les courtisans comptaient ^ pour le distraire de ses sombres pensées, sur le prestige des fêtes qui allaient avoir lieu, et sur les séductions de tout genre dont il serait entouré. Sans doute une jeune beauté fixerait ses regards , chacun se sentait impatient de la connaître , empressé qu'on était de mesurer les chances de fortune qui pourraient s'ouvrir par le crédit de la nouvelle favorite. Le choix trompa toutes les prévisions sans détruire cependant toutes les espérances.

Au bal que la ville donna à madame la Dauphine, les dames de la cour remplissaient un salon; un autre était occupé par les femmes d'une moindre condition, assez riches cependant pour y paraître avec éclat. Louis XV, après avoir parcouru la première salle sans être arrêté par les nombreuses agaceries dont il fut

l'objet, passa dans la suivante, moins remarquable par l'illustration du rang , mais plus brillante de beauté et de fraîcheur. Madame d'Étiolés parvint à s'approcher de lui et à se faire reconnaître pour la jolie personne qu'il avait si souvent aperçue à ses chasses. Après quelques moments de conversation , employés à lui rappeler les occasions où elle

DU RÈGNE DE LOnS XV. 815

a eu le bonheur de le voir, elle se rejette dans la foule^ mais en laissant^ soit par hasard^ soit à dessein, tomber son mouchoir. Le roi le relève, et comme elle s'éloignait, il le lui jette avec la grâce parfaite qu'il mettait à toutes ses actions. Aussitôt un murmure confus se répand dans la salle. « Le mouchoir est jeté , » se dit-on de toutes parts ; et en effet dès ce moment le triomphe de madame d'Étiolés fut assuré *.

Les sentiments du roi ne tardèrent pas à être devinés par ceux qui l'entouraient. Le duc de Richelieu se trouva là tout prêt à intervenir entre les désirs de son maître et les scrupules de la femme qui en était l'objet ■. La négociation ne fut ni longue ni

' La roi sortit du bal amoureux de

Cette petite bourgeoise , élevée à la grivoise.

Qui fit do kl Mor un taudis , «te.

(Chanson de Maurepas.)

' L'auteur de la Fie da maréchal de Richelieu dément les écrivains qui attribuent à ce seigneur les fonctions de complaisant de Louis XV. 11 cite une lettre du maréchal , adressée à deux darnes^ où il se défend d'avoir participé au choix des maîtresses

du roi. Les termes de son désaveu sont remarquables par leur cynisme : '

« Je ne me ferais pas un grand scrupule d'avoir été utile à moi-même dans ses amours : on donne un joli tableau , un beau vase^ un bijou quelconque , et je ne vois pas qu'on doive rougir de mettre à même un souverain de jouir de tout ce qu'il y a de plus aimable au monde , d'une femme. Si le roi m'eût commandé de vous parler en sa faveur, je n'aurais pas balancé à m'acquitter de cette commission. On doit ses soins en tout genre au maître qui vous donne des ordres , et on peut bien lui donner une femme , comme autre chose. Je vous dirai que je n'ai procuré aucune femme au roi. 11 a toujours eu des goûts que je ne prévoyais pas. Madame de Pompadour, c'est de Meuse et Binet qui ont terminé cette affaire, déjà échaudée dans la fêrêt de Sonars, v

difficile. Mademoiselle Poisson ne pouvait se montrer hautaine comme mademoiselle de Nesle. Elle se confiait d'ailleurs à la souplesse de son esprit pour réaliser la fortune qu'elle rêvait depuis son enfance. Elle arriva à la cour avec un plan tout formé dpnt elle ne s'écarta jamais.

Se créer une grande richesse à l'abri des événements, s'emparer de l'esprit du monarque, en favorisant la paresse qui le portait à se déchaîner du poids des affaires; substituer à la majestueuse représentation de la cour les distractions d'un intérieur agréable; rendre ces dernières la principale occupation du roi; bannir ainsi l'ennui accablant que le vide de sa vie lui faisait éprouver ; remplacer par les futiles soins de fêtes continuelles les sollicitudes du gouvernement 9 lui persuader de laisser aux ministres et le travail et le pouvoir, à la condition de compter avec la favorite et d'être dirigés par elle; gouverner ainsi et son amant et le

royaume; briser tout ce qui lui résistera; sacrifier honneur et délicatesse à la conservation de sa puissance , et ne pas même hésiter à favoriser sans respect pour elle-même le honteux penchant du roi au libertinage.

Tel fut le système à l'aide duquel nous la verrons régner jusqu'à sa mort , à la honte de la France et à l'opprobre de la majesté royale.

Le roi, timide d'abord dans ses erreurs, s'enhardissait peu à peu à braver publiquement la morale et la décence. Le vice était en progrès à la cour. Louis XY avait dissimulé pendant plusieurs années sa liaison avec madame de Mailly. Madame de Château-

roux ne fut avouée comme maîtresse qu'après plusieurs mois d'intimité. Quelques jours à peine passés, et madame d'Étiolés est déclarée maîtresse du roi. On choisit la semaine de Pâques pour cet outrage aux mœurs.

M. d'Étiolés adorait sa femme ; il fut au désespoir. Pendant quelque temps > il s'efforça de la ramener à lui. Fatiguée de ses importunités, elle lui fit donner l'ordre de s'éloigner de Paris *.

A l'apparition de madame d'Étiolés , la cour se partagea en deux partis : celui des courtisans, constamment approbateurs, qui furent à ses pieds tout en se moquant des manières et des locutions bourgeoises dont elle ne put jamais entièrement se défaire , et celui des personnes religieuses , indignées de ce nouveau scandale. Parmi ces dernières figurait la reine et le Dauphin. De plus, les hommes qui croyaient encore la religion nécessaire à la conservation de l'ordre social s'alarmèrent des liaisons de la favorite avec les philosophes. En effet, ceux-ci lui durent la protection à l'aide de laquelle ils purent consolider leur association

destructive. La sévérité manifestée par le clergé à l'égard de madame de Châteauroux faisait trembler la nouvelle maîtresse ; parce qu'elle le redoutait, elle le prit en haine, et se fit l'auxiliaire et la protectrice de ses ennemis. Voltaire dut à son crédit la place d'historiographe de France. Elle lui fit avoir gratuitement la charge de gentilhomme ordinaire de la chambre,

* Plus tard , il eut la faiblesse de lui demander des grâces et d'invoyer son crédit.

5ia HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

avec permission de la veadre et d'en conserver le titre.

Ce grand écrivain dont Tesprit était toujours agité, s'enivrait alors des fumées de l'ambition • Il aspirait de nouveau à jouer un rôle politique. Comme d'illustres littérateurs de nos jours , il eût volontiers foulé aux pieds les lauriers d'Apollon, pour obtenir la renommée passagère et décevante de l'homme public. Dans cette vue, il prodiguait ses flatteries aux gens puissants. Sa réputation d'incrédule pouvait lui nuire : il écrit aux cardinaux ; il se jette par lettres aux pieds du saint-père, et jil obtient de Benoît XIV, à force d'intrigues, que le pontife le gratifie de médailles, et daigne, dans une réponse pleine de bonté, lui envoyer sa bénédiction. Les campagnes de Louis XV sont exaltées par lui dans une épître en vers qu'il adresse au roi; il fait une comédie (la Princesse de Navarre) pour les fêtes données à l'occasion du mariage du Dauphin ^ Il encense le duc de Richelieu et ses vices. Enfin , il ne rougit pas d'abaisser jusqu'aux pieds de la favorite la gloire du plus grand poète du xviii^ siècle. Il lui écrit : (c Je m'intéresse plus que vous ne pensez à votre bonheur, et peut-être n'y a-t-il per-

sonne à Paris qui y prenne un intérêt aussi sensible ; ce n'est point comme un

* Voltaire , qui se moquait de tout , ne put s'empêcher de se moquer de lui-même dans les vers qui suivent :

Mon Henri Qaatre et ma Zaïre,

Et mon Américaine Âzire Ne m'ont valu jamais un seul regard du roi ; J'eus beaucoup d'ennemis avec très-peu de gloire. Les honneurs et les biens pleuvent enfin sur moi

Pour une farce de la foire.

DU RÈGNE DE LOUIS XV. ÔIO

vieux galanti c'est comme bon citoyen ^ » Ancien camarade de collège du marquis d'Ârgenson^ ministre des affaires étrangères , il entretenait une in* time liaison avec lui. Ce dernier^ honnête et droit, mais systématique , concevait facilement des idées que son jugement n'était pas assez fort pour bien mûrir. Il s'aida d.e Voltaire dans la rédaction d'écrits diplomatiques d'une grande importance^ et le poète s'y appliqua avec ardeur, encouragé par l'espoir de se faire valoir près du roi et d'en obtenir ce qu'il convoitait avec ardeur.

Cette digression nécessaire sur les deux personnes qui exercèrent à cette époque une si grande in-^ fluence , nous a éloigné un instant des affaires po« litiques.

1745* L'empereur mourut à Munich, le 20 janvier, à l'âge de quarante-sept ans. Le chagrin avait altéré tous ses organes. Son inhumation fut faite avec les cérémonies usitées à la mort des empereurs, et on porta le globe du monde devant le corps de

' Voici quelques-uns des vers qu'Il lui adressait :

Ainsi donc vous réunissez Tous les arts , tous les goûts , toms
les talents de plaire :

Pompadour, vous embellisseï

La cour, le Parnasse et Cylhère.

Charme de tous les cœurs , trésor d'un seul mortel ,

Qu'un sort si beau soit immortel.

Que vos jours précieux soient marqués par des fêtes ! Que la
paix dans nos champs revienne avec Louis I

Soyez tous deux sans ennemis,

Et tous deux gardez vos conquêtes I

€68 vers scandalisèrent la reine et ses filles ^ elles firent entendre au roi que le poète lui manquait de respect en mettant de niveau les conquêtes faites sur les ennemis et celle du cœur d'une femme. Louis XV se laissa arracher l'ordre d'exiler Voltaire. Cela
88 passa en 4747.

celui qui, pendant longtemps n'avait pas eu un pied de terre pour reposer sa tête. Cette mort détruisait le prétexte de la guerre; mais Marie-Thérèse ne voulait la paix qu'après être parvenue à mettre la couronne impériale sur le front du grand-duc de Toscane, son époux. D'ailleurs elle était liée à l'Angleterre par les énormes subsides qu'elle en avait reçus. Georges II dans la pensée d'éloigner de son électorat de Hanovre le danger d'une invasion, travaillait sans relâche à brouiller toute l'Europe avec la France. Il soudoyait l'Autriche, la Sardaigne, la Saxe et même les

électeurs de Cologne et de Mayence. Le gouvernement français , de son côté , aurait voulu un empereur à sa dévotion, ou du moins qui ne fût pas son ennemi; il excluait l'époux de Marie-Thérèse, dans la crainte que celui-ci n'usât de' son nouveau droit pour entraîner dans la coalition formée contre lui les princes de la confédération germanique. Maximilien Joseph, le nouvel électeur de Bavière , n'avait que dix-huit ans lorsqu'il succéda à son père. Sa position lui imposait la nécessité de la paix. Il trouva son pays encore en proie à toutes les horreurs de la guerre, et sa capitale tellement menacée qu'il se crut obligé d'en sortir. Réduit à cette extrémité, il consentit à toutes les conditions que Marie-Thérèse lui imposa. Dans un traité de paix signé à Fuessen le 22 avril , il renonça à toute prétention sur la succession des États autrichiens, s'engagea à garantir la pragmatique sanction , à donner son suffrage électoral au grand-duc , et à renvoyer les troupes auxiliaires qui séjournaient dans ses États. Ces troupes auxiliaires consistaient dans cinq mille Français que

commandait le comte de Ségur. Par une trahison qu'on ne peut attribuer qu'aux ministres du jeune électeur, on cacha à Ségur et à Ghavigny, ambassadeur de France, les négociations entamées avec la cour de Vienne. Aussitôt que les préliminaires de la paix furent signés , les troupes bavaïses se replièrent brusquement sur Munich , et Ségur fut tout à coup et sans avoir pu le prévoir attaqué par quinze mille hommes. 11 se défendit avec intrépidité , prenant de bonnes positions et faisant éprouver de grandes pertes aux ennemis. Le troisième jour, il arriva à Donawert sans avoir été entamé. Un beau dévouement signala cette retraite. Ils abondent dans nos fastes militaires.

Le marquis de Rupelmonde qui commandait Tarrière-garde , tombe frappé d'une balle. Son aide-decamp, seul alors auprès de lui, s'empresse de le secourir: « Laissez-moi mourir, lui dit-il; courez avertir M. de Ségur > afin qu'il mette ordre à Tarrière-garde. »

Notre liaison avec la Bavière, qui nous avait imposé trois années d'une guerre injuste et malheureuse était rompue.

La cour de Versailles cherchait partout des compétiteurs à l'époux de Marie-Thérèse. On tenta l'électeur de Saxe par l'appât de la couronne impériale ajoutée à celle de Pologne qu'il possédait déjà. Mais l'exemple du malheureux Charles VII avait montré que l'assistance de la France était inefficace contre les dangers d'une lutte avec la puissance autrichienne. L'électeur de Saxe se décida au contraire à se lier plus, intimement avec Marie-Thérèse. En vertu

5tt HISTOIRE PHILO8oPHIQUE

des articles secrets d'un traité conelu à Leipsick le 18 mai, cette princesse ^ qui donnait Tolontiers ce qni appartenait à autrui, concéda à Télecteur plusieurs districts de la Silésie que possédait le rm de Prusse.

Malgré la difficulté des circonstances, il fallut donc se préparer à une nouTelle campagne. Les proTinces commençaient à se dépeupler et fournissaient avec peine lenis contingents au recrutement on était obligé d'enrôler les hommes mariés. Tels étaient le poids des impôts et la misère , que des paysans désertaient les hameaux, renonçaient à la culture et abandonnaient leur pays.

li paraît certain que le conseil du roi mit alors en délibération le rappel des protestants, auxquels on -' eût accordé le libre exercice de leur culte. Les avantages de cette mesure ne pouvaient se contester. Elle atteignait les ennemis dans leur population en leur enlevant les réfugiés français , et dans leur industrie que ces étrangers faisaient prospérer. D'immenses capitaux rentraient dans le royaume, la haine des dissidents s'assoupissait au dehors et à l'intérieur, et le gouvernement se délivrait de la nécessité de surveiller un million de protestants restés en France , que les Anglais cherchaient constamment à pousser à la révolte.

Le bon sens demeure trop souvent impuissant contre les préjugés; à cette époque la raison publique n' était pas assez formée pour en triompher. On s' arrêta de* vaut la crainte du mécontentement du clergé. Ce grand corps méconnut longtemps son intérêt et celui de la religion qui lui conseillaient plus d'in-

dulgence; car la tolérance eût enlevé au philoso* phisme d'ardents auxiliaires et aux troubles futurs d'actifs agents.

Une influence subie par Louis XV survivait à la personne qui i avait exercée et restait comme une empreinte que le temps seul efface. Celle de madame de Châteaunoux le poussait de nouveau vers les champs de bataille. Il fut décidé qu'il se rendrait à Tarmée la plus nombreuse > celle que commandait en Flandre le maréchal de Saxe. Un corps d'observation sous les ordres du prince de Conti devait se rassembler sur les frontières de la Franconie et s'opposer à l'élection du grand-duc de Toscane. Une autre armée confiée au maréchal de Maillebois, se joindrait en Italie aux Espagnols \

On attribuait^ non sans raison, les revers des campagnes précédentes à la supériorité de l'ennemi en troupes légères. Pendant Thiver on s'occupa d'en créer. Un corps qui prit le nom de Grassins, de celui de son chef, rendit de grands services à l'armée de Flandre. On choisit en outre dans la milice des hommes d'élite dont on forma sept régiments de grenadiers royaux.

* Le roi arriva le 6 mai à Douai; il avait enfin pém mis à son fils de l'accompagner. Ce jeune prince sérieux, réfléchi, appliqué, à qui toutes les sciences devenaient familières, voulait recevoir d'un grand maître des leçons dans l'art de la guerre. Le Dauphin était d'une taille avantageuse et d'une santé déjà as-

' n s'était élevé des divisions entre le prince de Conti et l'infant don Philippe, qui avait engagé le roi à retirer au premier le com» mandement de l'armée d'Italie.

sez robuste pour supporter les fatigues d'une campagne. Ses yeux exprimaient l'intelligence, et une noble simplicité dans tout son extérieur ne pouvait que le rendre très-agréable aux troupes. L'armée retentit d'acclamations y lorsqu'elle vit le monarque et l'héritier du trône se vouer l'un et l'autre à la défense de l'État*.

Le maréchal de Saxe était malade, presque mourant, lorsqu'il partit de Paris. On cherchait à le retenir en insistant sur le danger de sa situation : ce II ne s'agit pas de vivre, répondit-il, mais de partir.» Aussitôt arrivé, il fit investir la place de Tournai.

L'armée ennemie sous les ordres du duc de Cumberland était composée d'Anglais, d'Hanovriens et de Hollandais. On n'y comptait que huit mille Autrichiens. La conservation de Tournai était trop importante aux alliés pour ne pas hasarder une bataille. Le 9 mai, le maréchal de Saxe est averti que l'ennemi s'avance en

bon ordre et se prépare à l'attaquer. Il prend aussitôt position à Fontenoy, en laissant un corps de vingt mille hommes devant Tournai. Un courrier dépêché par lui prévient le roi qui rejoint immédiatement l'armée. La gaieté la plus franche s'y manifestait , l'approche du péril anime le soldat français ^ une bataille est pour

' Nous avons déjà dit que le Dauphin avait une âme ferme. Dès rage de douze ans, il donna une preuve de cette fermeté. Il était affecté, au bas de la joue droite, d'une tumeur extraordinaire, qu'on jugea à propos d'ouvrir. La Peyronie fit une incision depuis le milieu de la joue jusqu'au menton. Le roi, présent à l'opération , se trouva mal ; le seul Dauphin fut imperturbable , et souffrit, sans se plaindre ni même soupirer, l'opération et la douleur extrême qui la suivit pendant plus d'une heure.

lui une diversion à Tennui des camps , le roi montrait la sérénité et le calme du courage. Rappelant que depuis la bataille de Poitiers aucun roi de France n'avait combattu avec son fils , ni remporté depuis saint Louis de victoire signalée sur les Anglais: w J'espère être le premier , » dit-il.

Les relations abondent sur la bataille de Fontenoy , et d'ailleurs la description des batailles n'entre pas dans le plan de cette histoire; nous nous bornerons donc aux faits les plus saillants. Le roi passa l'Escaut, et malgré les représentations du maréchal de Saxe , qui craignait d'exposer sa personne j il se plaça sur une éminence où les boulets arrivaient jusqu'aux pieds de son cheval. Plusieurs personnes furent blessées derrière lui. Les Anglais et le^ Hollandais attaquèrent en même temps sur deux points différents. Les Anglais s'avancèrent sans que rien étonnât leur audace. Comme le terrain se resserrait , leurs bataillons

furent obligés de se rapprocher, et ainsi se forma naturellement cette redoutable colonne dont le duc de Cumberland apprécia aussitôt la puissance. En effet, elle marchait en lançant la mort de toutes ses faces. Rien ne pouvait entamer cette terrible masse. Les régiments français venaient inutilement se heurter contre elle et périr. Le premier corps abordé par les Anglais fut le régiment des gardes françaises. Avant que le feu commençât, un officier anglais sort des rangs, ôte son chapeau, et dit : « Messieurs les Français, tirez. » Un officier s'avance aussitôt et répond : « Les Français ne tirent pas les premiers : nous riposterons. » Les Anglais font feu, et avec tant de précision que toute

5t6 HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

la première ligne des gardes tomba. Cette courtoisie intempes- tive coûta la vie à dix-huit officiers. Cependant la colonne avan- çait toujours/ lentement, mais avec une inébranlable fermeté. Elle avait dépassé de trois cents toises le front de Tannée fran- çaise. La bataille paraissait perdue et les personnes qui entou- raient le roi parlaient déjà de la nécessité de sa retraite. Le maré- chal de Saxe qu'on avait vu toujours au milieu du feu , soit en li- tière, soit à cheval, accourt et s'écrie : « Quel est le qui donne ce

conseil à Votre Majesté? Avant le combat, c'était mon avis, il est trop tard maintenant. » Tout était perda, si le roi eût quitté le champ de bataille. Sa présence faisait des héros , son départ eût répandu le découragement dans tous les rangs. L'avis du maré- chal sympathisait avec les sentiments du roi. Le sang de Henri IY bouillonnait alors dans son cœur. Il n'hésite plus : il reste; on se décide à tenter un nouvel effort mieux combiné. Le roi, dont le sang-froid n'avait pas été ébranlé un seul instant, rallie lui-même les fuyards. Quatre pièces de canon tenues en réserve pour sa sû-

reté , sont amenées et mises en batterie & quarante pas de la colonne anglaise. Elles tirent à mitraille à coups précipités; des vides immenses se creusent dans cette masse compacte , toute la cavalerie de la maison du roi va s'élancer. Le Dauphin tire son épée et s'écrie : «Marchons, Français ! où est donc l'honneur de la France? » L'autorité de son père peut seule modérer son ardeur. La cavalerie pénètre de toute part dans les intervalles que le canon à ouverts. Le fer aide le feu dans cette œuvre de destruction y et bientôt cette terrible colonne qui faisait

trembler les plus intrépides n'est plus qu'un composé de débris qui flottent dans la plaine et cherchent enfin leur salut dans la fuite. Les Anglais laissent neuf mille morts ou blessésj les Français avaient perdu cinq mille hommes.

Le maréchal de Noailles donna une preuve de dévouement dont l'histoire doit conserver la mémoire. Dédaignant les droits de l'âge et de l'ancienneté , il se mit aux ordres du comte de Saxe et lui servit d'aide de camp. Au commencement de l'action, son neveu, le duc de Grammont, avait été emporté par un boulet.

Le roi , après la bataille , se montra humain et compatissant. Il ordonna que les blessés ennemis reçussent les mêmes soins que ceux de l'armée française ^ Le soir, il mena son fils sur le champ de bataille, et lui montrant les débris humains qui y gisaient pêle-mêle , il lui donna cette mémorable leçon : « Méditez sur cet affreux spectacle , lui ditil ; apprenez à ne pas vous jouer de la vie de vos sujets, et ne prodiguez pas leur sang dans des guerres injustes. » Le jeune prince ne put retenir ses larmes. Des mourants soulevaient leur tête prête à s'appesantir pour toujours , et murmuraient encore le cri de « Vive le roi ! »

Il y avait du cœur dans cette action* Louis XV fut grand à Fontenoy ; il venait d'exprimer le sentiment d'une haute moralité , et peut-être s'y joignait-il le

- La plus grande partie fut envoyée à Lille où tous les événements et communautés servirent d'hôpitaux. Les dames de la ville se consacrèrent exclusivement pendant plusieurs jours à faire de la charpie et des bandes pour les blessés.

628 HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

crû d'une conscience troublée qui lui reprochait d'avoir consenti à une guerre injuste dans son principe. Après sa victoire^ il proposa la paix. Les Anglais n'avaient perdu que des hommes, leur commerce profitait de la guerre, et ils ne permirent pas aux souverains qu'ils salariaient de mettre un terme aux calamités dont l'Europe était affligée.

Le duc de Gumberland fit sa retraite sans être poursuivi. Les Français se concentrèrent de nouveau devant Tournai, qui capitula dix jours après.

Cette victoire , remportée par le roi en personne sur les anciens ennemis de la France , eut un grand retentissement au dedans et au dehors. Frédéric écrivit à Louis XV une lettre de félicitation , dont le style cavalier choqua le petit-fils de Louis XIV. Il lui disait : « La bataille de Fontenoy et la prise de Tournai sont des événements glorieux pour la personne du monarque et avantageux à la France ; mais pour l'intérêt direct de la Prusse, une bataille gagnée au bord du Scamandre ou la prise de Pékin auraient été des diversions égales. »

On voit que le monarque prussien gardait rancune de l'abandon où nous l'avions laissé pendant sa campagne précédente. Cette campagne avait fatigué son armée et compromis sa réputation militaire. En ce moment , il se disposait à prendre sa revanche , et peut-être eût-il échoué encore , si le prince Charles eût persisté dans le genre de guerre qu'il lui avait fait en 1744. Mais la temporisation ne convenait pas à l'impatience de Marie-Thérèse. Le prince Charles reçut l'ordre de conquérir la Silésie. C'était attaquer le lion dans son aire. Frédéric répond aux préten-

tions de son adversaire en gagnant ^ le 4 juin , la bataille de Friedberg. 11 écrit à Louis XV : « J'ai acquitté à Friedberg la lettre de change que vous avez tirée à Fontenoy. »

Louis XV marche à de nouvelles conquêtes. Un héros que le nord nous avait cédé, le comte de Löwendal, prend Gand par escalade. En s'avancant vers cette ville , les Français rencontrent un corps de six mille Anglais et le détruisent; Bruges ouvre ses portes au marquis de Souvré; le roi se rend maître d'Oudenarde en moins de quatre jours de tranchée ouverte; le duc d'Harcourt s'empare de Dendermonde; Löwendal réduit en six jours Ostende, qui avait soutenu des sièges de six mois ; Ath ne tient pas plus longtemps devant le marquis de Clermont-Gallerande.

L'armée ennemie ne se montrait nulle part; attaqué en ce moment sur son propre territoire, le gouvernement anglais ne pouvait envoyer au duc de Cumberland les renforts dont il avait besoin. Charles-Edouard , accueilli par les Écossais , commençait cette expédition à l'aide de laquelle il espérait faire prévaloir les droits de sa maison. Le moment paraissait favorable.

'Lœwendal était issu par son aïeul de la maison royale de Danemark, n commença à porter les armes en 1713. La guerre étant survenue en Hongrie, il y passa en 1716. En 1728, il fut fait maréchal de camp et inspecteur général de Tinfanterie saxonne, n fit les campagnes de 1734 et 1735 dans l'armée autrichienne. La czarine Pattira en Russie en 1736 et lui donna le grade de lieutenant général. Il fit la guerre contre les Turcs, défendit la Grimée, combattit les Suédois. Ayant ensuite proposé au roi de France d'entrer à son service, il fut admis le 1^{er} septembre 1743 avec le grade de lieutenant général. Lœwendal était un ingénieur habile , et excellait surtout dans l'attaque des villes fortifiées. I. 34

Depuis longtemps y le Prétendant entretenait des intelligences dans les trois royaumes ; les Écossais l'attendaient comme un libérateur. On savait que les Anglais supportaient en murmurant les charges imposées par Georges II ^ dans l'intérêt de sa puissance allemande; lui-même se trouvait sur le continent avec la plus grande partie des forces nationales. La France j de son côté ^ pouvait Taider efficacement ; car rinimitié acharnée de Georges aurait justifié aux yeux de l'univers les secours qu'elle eût accordés à son compétiteur. Mais ici commencent les déceptions réservées au malheureux prince. Louis XV ne fit rien. Nous avons vu qu'on craignait de mécontenter les États protestants d'Allemagne, et le prince Charles-Edouard n'obtint du gouvernement français que de stériles vœux.

Des négociants lui prêtèrent uû navire , l'Elisabeth^ et une frégate. Le vaisseau portait cinquante hommes et quelques armes; le prince met à la voile le 14 juillet. Il est rencontré par le vaisseau anglais le Lion. Le combat s'engage ; r Elisabeth dégréé , se trouve hors d'état de tenir la mer, et rentre. La fré* gâte

s'échappe , gagne les îles Hébrides, où le prince débarque. En le voyant pauvre , dénué de tout , accompagné seulement de quelques amis , ses principaux partisans s'étonnent de la témérité de l'entreprise. Mais son inébranlable constance relèvera celle des autres; il saura obtenir du peuple écossais le concours dont il a besoin , qui rassurera et entraînera les chefs. Telle fut la Vendée : les paysans marchèrent, n'ayant pour bannière que la croix, pour conducteur que le pasteur du village. La honte

prit au cœur les gentilshommes, et bientôt ils sollicitèrent l'honneur de les guider.

Charles-Edouard se cache parmi les montagnards^ emprunte leur costume', se nourrit de leurs grossiers aliments. Au bout de quelque temps, il se fait connaître, anime leur enthousiasme; un noyau de douze cents hommes se forme; le prince , à leur tête, parcourt l'Écosse ; les clans s'ébranlent , le rejoignent;' ses partisans reprennent courage, tous ensemble se dirigent sur Edimbourg. La garnison anglaise ne se sent pas assez forte pour résister; elle se retire dans le château , et la capitale de l'Écosse reconnaît pour roi le père de Charles - Edouard , et lui-même comme régent du royaume.

Le gouvernement anglais n'apprécia pas sur-le-champ la gravité de l'entreprise tentée contre lui. Son réveil fut celui d'un barbare. La première mesure prise par le parlement est de mettre à prix la tête de Charles-Edouard. Ses partisans sont égorgés partout où on peut les rencontrer. En lisant le récit des cruautés de cette époque, on croit rétrograder de plusieurs siècles. Mais les proscriptions, sans l'aide des armes , irritent et ne soumettent pas. Le général Cope rassemble quatre mille hommes et s'avance vers Edimbourg. Stuart va à sa rencontre avec trois mille monta-

gnards. On se joint à Preston-Pans le 2 octobre. Les montagnards , comme plus tard les Vendéens, se jettent sans ordre, mais avec une indicible impétuosité , leurs clay mores à la main , sur l'infanterie anglaise, sur la cavalerie, sur les canons. Tout est pris ou tué. Artillerie , tentes et bagages tombent dans les mains des vainqueurs.

En apprenant les succès du Prétendant, la cour de France se décide à quelques démonstrations en sa faveur. Elle envoie des armes et des munitions en Ecosse; mais, sous prétexte de ne pas compromettre les vaisseaux de la marine royale, on n'emploie que des bâtiments assez légers pour échapper aux croisières de l'ennemi et par conséquent d'un petit tonnage. C'est une politique de mauvais aloi que de fournir à une insurrection assez de secours pour subsister, pas assez pour triompher. Ainsi ont fait les Anglais cinquante ans plus tard dans les provinces de l'ouest de la France.

Vingt-deux mille hommes se rassemblent sur les côtes de l'Artois. Le duc de Richelieu est leur général. Vaine démonstration! cette armée n'est point destinée à agir : on la place en face de l'Angleterre, mais seulement pour donner de l'inquiétude au gouvernement de cette île, et l'obliger à rappeler ses troupes de la Flandre. On espérait de plus qu'au lieu de les diriger contre les Écossais, il les concentrerait sur le point que nous semblions menacer; mais les Anglais se riant de cet épouvantail , inutile à la cause du Prétendant.

Après la bataille de Preston-Pans, Charles- Edouard aurait dû profiter de la stupéfaction qu'elle causa en Angleterre pour s'avancer avec rapidité. Il perdit à Edimbourg un temps précieux

en attendant les renforts que lui promettaient la France et l'Espagne.

Pendant qu'il temporisait ainsi , les orages qui devaient l'assaillir commençaient à se montrer à Thorizon ; Georges II accourt du continent; le duc

de Cumberland quitte la Flandre et revient avec une partie de ses troupes.

Le zèle des whigs leur fournit d'abondants secours. Des souscriptions sont ouvertes , des enrôlements volontaires ont lieu, le parlement suspend le bill de Yhabeas corpus , et bannit de Londres les prêtres catholiques.

Le danger le plus grand pour Charles-Edouard se trouvait dans le parti même dont il était le chef. Les insurrections contre le gouvernement établi manquent d'unité , tandis que leur adversaire agit avec ensemble, et emprunte sa force de l'action d'une volonté unique. Dans une guerre civile, les chefs de l'opposition qui hasardent leurs têtes, prétendent conserver la liberté d'agir à leur guise, et si on ne se hâte de les mettre d'accord en les occupant sur les champs de bataille , du choc des opinions diverses naît bientôt la discorde. Le prince, alarmé de celle qui se manifesta pendant son séjour à Edimbourg, prit l'audacieuse résolution de mener sa petite armée à la conquête de l'Angleterre. Des proclamations publiées par lui garantissaient le maintien de la constitution , et promettaient une protection spéciale à la religion de l'État. Ses premiers pas furent marqués par des succès. Newcastle, Carlisle, Lancastre, Manchester et Derby ne lui opposent aucune résistance. Il n'est plus qu'à cent milles de Londres. Mais aucun Anglais ne l'avait rejoint ; les faveurs que lui accordait la

fortune n'étaient point encore assez éclatantes pour dissiper les incertitudes et surmonter les craintes. Cependant la révolution ne pouvait devenir complète que par

radbésion de la capitale. Edouard voulut marcher sur Londres , quoiqu'il n'ignorât pas qu'il aurait à combattre le duc de Cumberland et les vieilles bandes de Dettingen et de Fontenoy. Mais les chefs écossais craignirent les chances d'une bataille, éloignés comme ils l'étaient de leurs montagnes et des retraites profondes qu'en cas de défaite elles leur fourniraient. Le prince fut obligé de rétrograder et de rentrer en Ecosse. Telle était sa position à la fin de l'année 1745.

Les affaires de la maison de Bourbon n'avaient pas moins prospéré en Italie qu'en Flandre. Au commencement de la campagne, le roi de Naples, aidé d'une armée espagnole sous les ordres du comte de Gages , repousse les Autrichiens jusqu'à Bologne. Le duc de Modène rentre dans sa principauté. D'un autre côté, les Génois, irrités contre Marie-Thérèse par la cession de Final au roi de Sardaigne, ouvrent aux armées combinées de France et d'Espagne le chemin du Piémont et du Milanais. La république avait signé à Aranjuez un traité par lequel elle s'engageait, non-seulement à livrer le passage , mais encore à fournir dix mille hommes et un train d'artillerie , sous la condition d'une garantie par les deux couronnes de toutes ses possessions , et d'un subside de trois cent mille livres par mois.

Don Philippe fait sa jonction avec le maréchal de Maillebois dans la vallée d'Oneille, et ils descendent dans le Montferrat. Le comte de Gages ne tarde pas à se réunir à eux. Le 8 juin , par une manœuvre bien combinée , on parvient à séparer les Piémon-

tais des Autrichiens; les premiers sont battus à Montesimo y les Autrichiens à Bassignano. Ceux-ci sont forcés ensuite à Novi. Ou s'empare à leur vue du château de Seravalle et des villes de Tortone, de Plaisance , de Parme et de Pavie. L'armée pénètre victorieuse dans Alexandrie; on réduit la ville et le château de Casai; le brave Chevert fait la garnison d'Asti prisonnière de guerre. Les Espagnols marchent sur Milan : cette ville ouverte n'oppose aucune résistance^ et l'infant y reçoit le serment de fidélité comme duc de Milan (5 décembre).

Il restait à s'emparer des châteaux de Milan et d'Alexandrie. Le maréchal a le tort de pousser mollement le siège de ces deux places , et celui plus grand encore de ne pas profiter de la faiblesse de l'ennemi pour chasser Charles-Emmanuel du Piémont. Il dissémine les divers corps de son armée ^ et laisse ainsi à son actif et habile adversaire la liberté d'agir sur ses flancs. Cette fausse position, dont il redoutait lui-même les conséquences , lui fut imposée par la vanité des Espagnols pressés de faire reconnaître leur souveraineté dans tout le Milanais.

La persévérance de Marie -Thérèse à poursuivre obstinément les deux objets de ses désirs , le recouvrement de la Silésie et l'élévation de son époux à la dignité impériale , causa les désastres qu'elle éprouva en Flandre et en Italie. Comme il lui fallait une armée à opposer au roi de Prusse , une autre plus considérable dans la Franconie pour repousser le prince de Conti et assurer l'élection du grand-duc de Toscane , elle n'avait pu mettre en ligne que

huit mille hommes en Flandre ^ et ses forces en Italie ne dépassaient pas vingt-cinq mille hommes. Elle fut satisfaite dans le plus cher de ses vœux. Le prince de Conti y affaibli par les déta-

chements qu'on retirait sans cesse de son armée , se vit contraint de quitter la Franconie et de repasser le Rhin* A l'unanimité des voix y moins celles du Brandebourg et de l'électeur Palatin , François, grand-duc de Toscane, est élu empereur le 13 septembre, et couronné avec magnificence dans cette même ville de Francfort , où son prédécesseur avait caché ses infortunes et sa misère.

Cette félicité politique et conjugale dont Marie- Thérèse jouissait avec délices , fut troublée par les succès du roi de Prusse. Victorieux à Friedberg, il publiait un manifeste contre Auguste III , qui avait joint ses troupes à celles de la reine de Hongrie. Non moins habile politique que grand guerrier, Frédéric traitait en même temps avec le roi d'Angleterre, pour qu'il lui garantît la Silésie et obligeât Marie-Thérèse à consentir aux conditions de paix qu'il exigeait d'elle. Georges désirait passionnément rompre l'alliance de la Prusse avec la France. Mais les ouvertures qu'il fit à ce sujet à l'impératrice furent repoussées. Georges, indigné, signa alors le traité de garantie que lui demandait le roi de Prusse, et engagea la Hollande à y accéder.

A la nouvelle de ce traité , la colère de Marie- Thérèse n'eut pas de bornes. Elle ordonna au prince Charles de combattre; mais les habiles dispositions de ce prince ne purent l'emporter sur la discipline et la tactique prussiennes, et il est battu à Schor par

une année moitié moins forte que la sienne. En Saxe, le général prussien, prince d'Anhalt, défait complètement les troupes de l'électeur roi de Pologne. Celui-ci est obligé de quitter sa capitale ; Frédéric y entre le 18 décembre, maintient une exacte discipline

, et va saluer avec politesse la reine de Pologne et ses enfants restés dans le château.

Son génie avait deviné que la paix était à Dresde ; car la hauteur de Marie-Thérèse pouvait céder sans honte à la nécessité de sauver son allié. La guerre cessa en effet tout à coup , et deux traités de paix furent signés le 25 décembre , l'un entre la Prusse et la Saxe , l'autre entre l'Autriche et la Prusse. L'impératrice confirmait de nouveau la cession de la Silésie et du comté de Glatz, et le roi de Prusse reconnaissait le grand-duc de Toscane comme empereur.

Suivant sa coutume , Frédéric ne tint aucun compte de ses engagements avec la France. Le texte des traités n'était pour lui que des paroles de convenance qui engageaient seulement l'intérêt présent. Il attaquait quand cela lui semblait profitable et posait les armes aussitôt que son ennemi cédait à ses prétentions. Il ne s'inquiétait d'ailleurs en aucune manière de l'avantage que ses amis en retireraient ou du préjudice qu'il leur causerait. S'il avait brusquement conclu le traité de Dresde, c'est, disait-il, que la glorieuse campagne des Français ne lui avait été d'aucune utilité.

L'armée de Flandre prit debonna heure ses quartiers d'hiver et le roi revint à Versailles au mois de

septembre. Uoe grave affaire le rappelait : il s' agis* sait de donner un titre à madame d'Étiolés ^ afin qu'elle pût être présentée. Le roi lui acheta le mar* quisat de Pompadour , qui avait appartenu à une famille éteinte, et la favorite en prit le nom et le titre. La présentation fut faite , le 15 septembre , à six heures du soir y par la princesse de Conti douairière. La foule abondait, curieuse de voir cette petite bourgeoise prendre rang au milieu de

la cour; chacun cherchait à deviner quelles seraient les paroles que la reine lui adresserait; elle se borna à lui demander des nouvelles de madame de Seissac (cette dame avait contribué jadis à obtenir la révision du jugement qui condamnait le père de madame de Pompadour à être pendu). La favorite, déconcertée, balbutia sa réponse , on ne put en saisir que les mots suivants : «J'ai, madame, la plus grande passion de vous plaire.» Elle se montra en effet constamment respectueuse envers la reine; la faiblesse de cette princesse ne lui laissait rien à redouter de sa part. Il n'en était pas ainsi du Dauphin et de la Dauphine; la maîtresse du père craignait la rigidité du fils , et elle s'efforça d'éloigner de ce jeune couple le cœur du roi. Marie Leczinska manquait quelquefois de dignité dans sa résignation ; le roi ayant éprouvé à Choisy une indisposition , la reine s'y rendit, et pendant son séjour, elle consentit à manger avec madame de Pompadour. Toutes les dames invitées à cette résidence royale s'assirent à la même table que la concubine, leur délicatesse se trouvant sauvée par l'exemple de la reine.

1746. L'hiver de 1745 à 1746 fut extrême-

ment brillant à Versailles; les succès militaires de Louis XV étaient exaltés par une adulation inépuisable. Voltaire composa un intermède ayant pour titre le Temple de la Gloire. Dans ce ballet héroïque, on désignait le roi sous le nom de Trajan. La déesse s'approchait , prenait Trajan par la main , et le plaçait dans son temple converti en temple de la félicité publique ; ce ballet fut représenté d'abord dans les petits appartements. Voltaire avait obtenu la permission d'assister à la représentation et il se tenait derrière le roij à la fin de la pièce, emporté par son ravissement, il s'écrie : « Trajan est-il content? » Cette familiarité,

aussitôt réprimée, parut excusable à Louis XV, qui l'attribua à l'élan mal contenu d'une profonde admiration pour sa personne.

Ce fut à cette époque que la favorite établit l'usage des représentations scéniques à la cour. Il se forma sous ses auspices une troupe de comédiens et de danseurs grands seigneurs, dont le duc de La Vallière était le directeur. Les dames de haut rang y prenaient des rôles, et la marquise y représentait le principal personnage ; la faveur d'être admis dans la troupe ou d'assister aux représentations était briguée, et madame de Pompadour seule en décidait ; elle amusait le roi, et en même temps établissait son empire sur les courtisans.

Elle savait d'ailleurs charmer le monarque par une conversation divertissante, aiguisée par la médisance*. Elle multipliait les soupers et les fêtes ; les voyages se succédaient soit à Choisy, soit dans les châteaux que les libéralités de Louis XV lui avaient donné la

faculté d'acquiescer \ La vie du roi était un perpétuel enchantement. « Comme les jours passent ! » s'écriait-il.

Le faible souverain s'endort dans cette déplorable inertie, et son peuple s'indigne de l'empire qu'il subit. Lorsque la gloire manqua à Louis XV, les cœurs s'éloignèrent de lui ; l'influence malheureuse de la favorite sur le gouvernement pouvait-elle ne pas déconsidérer la royauté elle-même ?

Madame de Pompadour usa des prémisses de sa faveur pour obtenir le renvoi du contrôleur général Orry qui avait dirigé avec intégrité et habileté les finances de l'État pendant seize ans ; mais

il se plaignait des profusions de la maîtresse. Le roi lui donna pour successeur M. de Machault d'Arnouville , homme

' La nomenclature des dons que le roi lui fit, dans Tespace de quelques années, est trop curieuse pour ne pas la placer ici.

Dès la fin de Tannée 4745, elle avait déjà cent quatre-vingt mille livres de rente, sans compter le revenu de la terre de Pompadour.

En 4746, le roi lui donna sept cent cinquante mille livres pour acheter la terre de Crécy , et lui délivra un billet de retenue de cinq cent mille livres sur la charge de trésorier des écuries.

Le 4*^ janvier 4747, pour ses étrennes, cent mille écus.

En 4749, sept (fent mille livres, dont trois cent mille pour acheter un hôtel à Fontainebleau.

En 4750, deux cent mille écus, pour acheter et orner Brimboration , au-dessous de Bellevue.

En 4752 , cent mille écus , sous prétexte d'acheter un hôtel à Gompiegne.

Six cent mille livres en 4753 , pour acheter , dans le faubourg Sain t-Ho noré , l'hôtel du comte d'Évreux.

Madame de Pompadour touchait, en outre, une pension de deux cent quarante mille livres.

rangé et probe , mais soumis aux exigences de la marquise.

Après avoir ainsi essayé sa puissance^ madame de Pompadour s'occupa de sa famille; elle couvrit le déshonneur de son père par des lettres de noblesse, c'était flétrir l'institution *. Le

frère de la marquise fut créé marquis de Vandières, et comme ce nom donnait lieu aux plaisanteries des courtisans % on lui acheta le marquisat de Marigny. Il devint bientôt après directeur général des bâtiments. Le marquis, admis dans l'intimité du roi% ne fut point ébloui par la fortune ; il resta honnête homme , se distingua par son goût éclairé des beaux-arts, et laissa une mémoire honorée.

' La dame Poisson , malade depuis longtemps, mourut de joie en apprenant que sa fille était déclarée maîtresse du roi. « Tous mes vœux sont comblés, » dit-elle en expirant.

' Les courtisans le nommaient le marquis d'Avant-Hier.

^ Le roi l'appelait petit frère et l'admettait à ses petits soupers.

CHAPITRE PREMIER

PAGfi 1 A 6.

Fin du règne de Louis XIV. — Désir de changement. — Affaiblissement de Pamour pour le roi. — La noblesse moins prépondérante.—Le jansénisme; les querelles qui y sont relatives mènent à Tincrédulité. — Les parlements , le tiers état et la classe moyenne acquièrent de Timportance. — Les institutions se modifient. — La couronne échoit à un enfant et le pouvoir à un prince débauché. — Testament de Louis XIV ; sa maladie; sa mort.

CHAPITRE II

Le duc d'Orléans gagne le parlement en lui promettant de lui rendre le droit de remontrances. — Les pairs se prononcent pour lui. — L'armée lui est favorable. — Le duc du Maine s'endort dans une fausse sécurité. — Séance du parlement; discours du duc d'Orléans. — Le testament du feu roi est cassé ,* et le prince est déclaré régent. —Établissement d'un conseil de régence et de conseils particuliers qui remplacent les ministères. — Nouvelle séance du parlement relative au commandement des troupes de la maison du roi confié au duc du Maine par le testament. — Cette disposition est annulée, et un arrêt est rendu qui investit le régent de toutes les attributions de la royauté. — Lit de justice où paraît le jeune roi pour sanctionner les décisions du parlement. — Funérailles de Louis XIV souillées par l'insolente allégresse de la populace. —Recherches sur les Causes de cette manifestation de l'opinion.

CHAPITRE

Règne de Louis XV. —Changement dans les idées, les mœurs et les habitudes. — Programme de ce règne. — Le régent ; son portrait ; ses roués ; influence de Dubois sur lui ; ses enfants. — Désordres dans la haute société. — La demeure de la duchesse du Maine est Tasile de la décence et du bon goût; Voltaire en est le commensal. — Les bonnes mœurs se conservent dans une grande partie de la bourgeoisie , dans la noblesse de province et dans le peuple des campagnes. — Sectes antireligieuses; Bayle, Spinoza. Adeptes qu'elles ont en France. Les quatre périodes de Timpiété.

— Le régent fait prédominer le dogme sensualiste sur le dogme religieux. — Les Lettres persanes. — Le bel esprit. — Voltaire. Son ardeur à détruire les croyances religieuses. Les vices du clergé contribuent à faire prévaloir le philosophisme.

— Mauvais choix du régent pour les bénéfices ecclésiastiques. Dubois, archevêque de Cambrai , puis cardinal. — Effets funestes de la révocation de Tédit de Nantes. — Abbés commendataires. Évêques qui ne résident pas dans leurs diocèses.

CHAPITRE IV

Jansénisme; molinisme. Les jésuites; animadversion qui s'élève contre eux. — Escobar. — Port-Royal. — Arnaud rayé du nombre des docteurs de Sorbonne. — Lettres provinciales. — Paix de Clément IX. — On décide Louis XIV à sévir contre le jansénisme.

— Bulle de Clément XI prescrivant un nouveau formulaire. — Refus que font les religieuses de Port-Royal de le souscrire. ~ Destruction du couvent. — Livre de Quesnel approuvé par le cardinal de Noailles. — Le roi défend au cardinal de paraître à la cour. — Bulle Unigeniius. •— Le parlement enregistre la bulle, mais avec des réserves. — Les jansénistes veulent persécuter les jésuites. — Exil du père Letellier. On envoyé à Rome un corps de doctrine formulé par le cardinal de Noailles. — Le pape refuse toute modification à la bulle. — L'ambition de Dubois qui veut être cardinal vient à l'appui de cette bulle. — Remontrances du parlement. — Son exil à Pontoise. — I ^ bulle

enregistrée au grand conseil. Cet enregistrement ne paraît pas suffisant à la cour de Rome ; on traite avec le parlement ; il enregistre et est rappelé. — Persécution exercée par le clergé acceptant contre le clergé appelant. — Les parlements. — Les jansénistes poursuivent les protestants. — Déclaration du roi qui défend aux nouveaux convertis d'aliéner leurs biens avant trois ans écoulés depuis leur abjuration. — Massillon ; ses sermons prêches devant le roi. — Le maréchal de Villeroy, gouverneur de Louis XV. — L'évêque de Fréjus ; son caractère. — Le duc d'Orléans cherche à former le jeune roi aux affaires ; à peine a-t-il dix ans qu'il l'engage à assister au conseil. — Les Philip' piques , par Lagrange-Ghancel.

CHAPITRE V

Les enfants de Louis XIV et de madame de Montespan sont légitimés par arrêt du parlement. — Mariage du duc du Maine avec une princesse de Gondé ; des filles naturelles du roi avec le duc de Bourbon , le prince de Conti et avec le duc d'Orléans. — Déclaration du roi de 1694. — Édit du 2 août 1714 et déclaration du 25 mai 1715 qui assimile les légitimés aux princes du sang. — Le 16 août 1716, les princes de la maison de Gondé demandent l'abolition de l'édit de 1714 et de la déclaration de 1715. Ils réclament la reconnaissance du droit de la nation de disposer de la couronne , en cas d'extinction de la race royale. — Réponses des légitimés ; ils en appellent aux États généraux. Intervention des pairs. Ils attaquent la déclaration de 1694. Le régent évite de prononcer. — Querelle des gentilshommes et de la pairie , puis de la pairie et du parlement. — Les gentilshommes protestent et en appellent

aux États généraux. Six d'entre eux sont mis à la Bastille. — Édit du mois de juillet 1717 qui annule celui de 1714 et la déclaration de 1715. Les légitimés réduits en 1718 au rang de leur pairie. La position que leur avait donnée l'édit de 1694 leur est rendue en 1727. — Le parlement prétend prendre le pas sur le régent à la procession du vœu de Louis XIII. — Querelles de préséance dans le conseil à l'occasion du cardinal Dubois.

Mé TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE VI

Création des conseils à la place des ministres. Ils sont bientôt sup-

primés et les secrétaires d'État rétablis. — Embarras des finances, dette à la mort de Louis XIV. — Misère des peuples. — Système des impôts. Modes de leur répartition. Les aides affermées, tour des aides. — Douanes à la frontière du royaume et à celles de plusieurs provinces. — Défaut d'ordre dans la comptabilité. Les contribuables payent le triple de ce qui rentre au trésor. — Acquits de comptant. — L'État fait des affaires ruineuses. — Coup d'œil sur les mesures administratives de Colbert. On ne maintient pas l'ordre qu'il avait établi dans la comptabilité; il faut recourir de nouveau aux opérations désastreuses employées avant lui. Elles sont insuffisantes. Établissement de la capitation. — Situation des finances pendant et après la guerre de la Succession ; premier exemple de billets faisant l'office de papiermonnaie. — Refonte des monnaies. — Le trésor est aux abois. — Courage persévérant de Louis XIV. — La paix est conclue. — Le régent s'aide des lumières du duc de Noailles. — On propose au

conseil de déclarer que les dettes d'un règne ne sont pas obligatoires pour le règne suivant. — Saint-Simon demande la convocation des États généraux. Les frères Paris à la tête des finances. Réduction dans toutes les dépenses. — Institution de la chambre ardente. Ses opérations et leurs conséquences. — Prodigalités du régent. — Refonte générale des monnaies. — Abolition du dixième. — Compagnie d'Occident*

CHAPITRE VII

Apparition de LaW. Il obtient le privilège d'une banque particulière. Arrêt du conseil qui autorise l'admission des billets de cette banque en paiement des impositions. La banque est déclarée banque royale. - Démission du duc de Noailles. On relire les sceaux au chancelier d'Aguesseau. Ils sont donnés à d'Argenson , à qui le régent confie aussi la présidence du conseil de finances. — Le parlement procède secrètement contre Law. Lit de justice, édits sur la refonte des monnaies , le droit de remon-

trances , et les légiiimés. — Mouvements daiis les provinces, et notamment en Bretagne. — Arrêt sur les monnaies qui en réduit la valeur. — J^u compagnie d'Occident devient adjudicataire de la ferme du tabac. Elle acquiert le privilège de la cotnpagnie du Sénégal et de la traite des nègres.— Commencement des négociations à prime. — La compagnie des Indes orientales réunie à la compagnie d'Occident sous le nom générique de compagtiie des Indes. — Émission de cinquante mille nouvelles actions. — Arrêt qui accorde à la compagnie le bénéfice de la fabrication des monnaies. — Le bail des fermes ôté aux frères Paris et concédé à la

compagnie. La recette générale des impôts lui est confiée.- Empressement de se procurer des actions. Agiotage effréné à la rue Quincampoix. — Luxe , fortunes et ruines rapides. Les princes[^] eux-mêmes spéculent. — Le système commence à décliner. Les réalisateurs. — Law est déclaré contrôleur général. - La banque réunie à la compagnie des Indes sous la même administration. — Remboursement en papier. Défenses d'employer le numéraire métallique dans les transactions. Déclaration du roi qui interdit de garder ni or ni argent chez soi. Salaire promis aux délateurs. Billets de cent livres et de dix livres. lis sont la cause d'une émeute. — La valeur du papier produit par le système s'élève à six milliards. Law quitte le contrôle général et c^ôH* serve cependant la confiance du régent. — Édit qui frappe de réductions successives les billets et les actions. —Les sceauK sont rendus à d'Aguesseau. — La prohibition des matières d*or et d'argent est révoquée. — Édit qui confère à perpétuité à la compagnie des Indes les privilèges commerciaux, à la charge de retirer six cent millions de billets. Refus du parlement d*enregistrer cet édit. Son exila Pontoise. — Arrêt du ISaoûtliiO qui démonétise les billets de dix mille livres et de mille livres. Valeur des actions fixée à deux millfe livres. ^- Dépréciation complète dn papier. — Arrêt du conseil qui ordonne qu[^]à ÔdiVet du ^^' novembre les billets n'auront cours que de gré à gré et ne seront plus admis en payement des contributions. -^ Law quitte la France.

CHAPITRE Vin

i>AGE 147 A 170.

Six cent millions en billets fabriqués sans autorisation.— On exige de chaque actionnaire un supplément de prix de cent cinquante livres ; les actions ainsi que le restant de papier-monnaie soumis

à un nouveau timbre et à un visa. — Le système fait une banqueroute de quatre milliards vingt-trois millions. La dette reconnue reste fixée à dix-sept cent millions. — Résultats du système , quelques-uns avantageux , d'autres funestes. — L'opposition prend pour organes la satire et les chansons. — La restauration des finances ne paraît pas impossible. Les profusions du régent s'y opposent. — Procès du duc de La Force. Arrêt flétrissant contre lui. — Incendie des villes de Châlons et de Rennes.

— Peste de Marseille. Dévouement des échevins, du viguier et du chevalier Roze. Courage héroïque de Tévèque Belzunce. Diminution de la contagion. Elle s'était étendue dans toute la Provence. Elle disparaît entièrement au mois de juin 1724. Le pape envoie à Marseille des galères chargées de grains. Effets moraux de la calamité. — Besoin des plaisirs comme diversion à des souvenirs funestes. — L'industrie , le commerce et le recouvrement de l'impôt suspendus pendant la durée de l'épidémie.

CHAPITRE IX

La politique de Richelieu et de Louis XIV est abandonnée. -- Deux États nouveaux prennent place au nombre des puissances européennes , la Prusse et la Russie. — Charles XII , roi de Suède.

— Georges I", les whigs et les torys. — Le prince Eugène. Il gouverne la monarchie autrichienne. Ses victoires sur les Tares.

— Albéroni. Son caractère et ses projets. — Le baron de Goertz dévoué à la fortune de Charles XII. — En France, Dubois subordonne la politique de l'État à ses convenances personnelles. — Philippe V regrette sa patrie. Inquiétudes du régent à son sujet. — Georges I" gagne Dubois en lui assurant une pension. — Expédition du Prétendant dans le nord de l'Ecosse. — Son entreprise n'a pas de succès. Il revient en France, et se retire à Avignon.

— Négociations de Stanhope à Madrid, conduites dans le but de brouiller la France et l'Espagne. Elles échouent. - Traité de la triple alliance conclu entre la France, l'Angleterre et la Hollande. — Voyage du czar Pierre à Paris. Il propose une union politique de la France et de la Russie. Cette ouverture est froidement accueillie. - Intrigues d'Albéroni pour procurer aux infants d'Espagne des souverainetés en Italie. 11 établit des rapports avec les mécontents de France ; de son côté l'ambassadeur du régent, à Madrid, se lie avec les mécontents espagnols.—

Mission de Louville. Philippe V refuse de le recevoir. — Tous les projets d'Albéroni échouent. — La Sardaigne conquise par une armée espagnole. — Albéroni prépare une expédition contre la Sicile. — Menaces de l'Angleterre — Une armée espagnole débarque en Sicile. Destruction de la flotte espagnole par une escadre anglaise. — Subsidés payés par le gouvernement français à l'Angleterre. — Mouvements en Bretagne excités par l'influence espagnole. — Quatre gentilshommes bretons sont décapités à Nantes. — Conspiration de Cellamare. Elle est découverte. L'ambassadeur espagnol arrêté. Le duc du Maine conduit au château de Doullens , et la duchesse au château de Dijon. Le duc de Ri-

chelieu, qui avait promis de livrer Rayonne au roi d'Espagne, est mis à la Bastille. — Mort de Charles XII — Goertz décapité. — Guerre contre l'Espagne. — Le maréchal de Berwick commande l'armée française. Elle entre en Navarre. — Les Anglais exigent la destruction des vaisseaux et des munitions navales qui se trouvent dans les ports de cette province. — Le maréchal pénètre en Catalogne. — Les Anglais détruisent la marine espagnole dans toutes les parties du monde. — Disgrâce d' Albéroni. Il quitte l'Espagne et se retire en Italie.— L'Espagne adhère au traité de la triple alliance. La paix se conclut. — Le roi Georges demande au régent pour Dubois l'archevêché de Cambrai.

CHAPITRE X

Le régent demande en mariage pour Louis XV une infante d'Espagne , à la condition que le prince des Asturies épousera sa fille, mademoiselle de Montpensier. Philippe V accueille ces deux propositions, la première avec joie, la seconde avec peine.

— Louis XY donne son consentement. — Méhémet-Effendi, ambassadeur du sultan Achmet , arrive à Paris. — Audience que le roi accorde à Méhémet. — Méhémet n'obtient rien de Dubois. Mépris qu'il conçoit de son caractère. — Dubois reçoit la dignité de cardinal. — Marianne-Victoire , infante d'Espagne , destinée en mariage à Louis XV, arrive à Paris où elle doit être élevée.

— Dubois veut être premier ministre. Le régent lui accorde cette faveur. — Querelle du maréchal de Villeroy et de Dubois. Le maréchal est arrêté et ensuite exilé. — Fleury quitte la cour. —

Douleur du jeune roi. Louis XV lui ordonne de revenir. — La cour, la magistrature et le clergé sont aux pieds de Dubois. —

Sacre du roi à Reims. — Le roi déclaré majeur. 11 confirme Dubois dans la place de premier ministre sous la direction du duc d'Orléans.— Dubois accumule sur sa tête plusieurs autres fonctions. Il voudrait être chancelier. Il aspire à être déclaré souverain de Cambrai et de son territoire. Il se donne six abbayes. Le travail l'exécède. Ses subordonnés l'accablent. Ses inquiétudes; son découragement; ses agitations. Sa maladie, ses imprécations. Il élude la réception du viatique. Sa mort. Joie du peuple. Le duc d'Orléans ne lui accorde aucun regret. — Disgrâce de Le Blanc, ministre de la guerre. — Le duc d'Orléans, premier ministre. L'ennui, suite de la satiété des plaisirs le consume. Sa mort. Le jeune roi donne des larmes à sa perte. Indifférence du public. Causes de cette indifférence. Jugement que porte de lui la postérité.

CHAPITRE XL

PIGE 255 k 266.

Le XVIII^e siècle, époque du génie et des œuvres d'imagination. Le XVIII^e siècle, période d'investigation, de doute et de recherches scientifiques. — La littérature du temps de la régence prend le caractère du bel esprit sans profondeur. — Le dogme de la souveraineté du peuple importé d'Angleterre. — Les premières attaques contre le pouvoir absolu partent des protestants réfugiés. — Petit-Carême de Massillon. — Montesquieu. Les Lettres persanes. — Bayle établit le pyrrhonisme. La réformation en est

la première cause; «l'incrédulité, la conséquence. — La régence favorable aux sciences. Établissement de cinq écoles pratiques de l'artillerie et de l'administration des ponts et chaussées — Le besoin du bien-être multiplie les arts nécessaires aux commodités de la vie. Changements dans la distribution des maisons et dans l'habillement des deux sexes. — Mode des étoffes de la Chine. Usage du thé et du café. Leur influence sur la santé. Les cafés remplacent les tavernes. On s'y occupe des affaires publiques. — Entraves imposées par Louis XIV au commerce de la librairie, maintenues par le régent. La plupart des livres s'impriment en Hollande.— Éducation publique. Celle que donnaient les jésuites convient à la noblesse. — Les gens de lettres et les savants commencent à être recherchés dans la société. — Bals masqués. — Petites maisons. — Fondation des frères de la doctrine chrétienne par Pabbé de La Salle, et des filles Ss^nte- Martbe par la veuve Théodon,

TABLE DES MATIÈRES. m

CHAPITRE XII

Fleury fait donner au duc de Bourbon la place de premier ministre.

— Caractère des princes du sang. — Le duc de Bourbon dominé par madame de Prye. Caractère de cette femme. Elle s'associe Pâris-Duverney. Celui-ci entreprenant, mais inconsideré. — M. le duc conserve tous les ministres choisis par le duc d'Orléans. — Fleury possède la réalité de la puissance. — Abdication de Philippe V. Mort de Louis P% son fils et son successeur. Philippe re-

prend la couronne. — Mort d'Innocent XII— Mort de Pierre le Grand. Sa veuve lui succède et règne sous le nom de Catherine I^{re} — Charles VI, empereur d'Allemagne, règle sa succession par un acte auquel il donne le nom de pragmatique sanction. — Frédéric-Guillaume I^{er} fonde la puissance prussienne. — En Angleterre, mort de Stanhope. — Ministère de Robert Walpôle. Corruption. Walpole fait à madame de Prye une pension égale à celle que recevait le cardinal Dubois. — Fêtes données au roi à Chantilly. — M. le duc se décide à marier le roi. Maladie de Louis XV. Brusque renvoi de l'infante. Indignation du roi d'Espagne. — Marie Leczinska, reine de France. Motif qui lui fait donner la préférence. — Disette et misère des peuples. — Philippe V se lie avec l'Autriche. — Traité de Hanovre entre l'Angleterre, la Prusse et la France destiné à contre-balancer l'alliance de l'Autriche et de l'Espagne.— Ripperda, Hollandais, premier ministre en Espagne. Il cherche à armer la Russie et l'Espagne en faveur du Prétendant. Mesures énergiques prises par l'Angleterre. Disgrâce de Ripperda. — Procès de Le Blanc suscité par madame de Prye. — Dureté du ministère du duc de Bourbon. - Déclaration du roi en 1724 contre les protestants. Ses effets funestes. Motifs politiques de Louis XIV dans la révocation de l'édit de Nantes. — L'émigration des protestants recommence après la publication de la déclaration de 1724. — Création de la milice.

— Ordonnance du roi du mois de juillet 1724, prescrivant des mesures pour la suppression de la mendicité. - Déclaration du roi qui applique la peine de mort au vol domestique. — Déficit. Mesures de finances. Résistance des parlements et du clergé. — Été désastreux de 1726. — La chasse de sainte Geneviève. Utilité des croyances populaires. — Fleury est toujours présent au travail du premier ministre avec le roi. Exclu d'un travail

qui a lieu dans l'appartement de la reine, il se retire de la cour. Chagrin du roi. Il ordonne au duc de Bourbon de rappeler le prélat. — Froideur de Loais XV envers la reine. — Disgrâce du duc de Bourbon. Son exil à Chantilly. — Joie dans Paris à la chute de M. le duc. — Querelle de Voltaire avec le chevalier de Rohan; le poète est mis à la Bastille. Sorti de prison il va en Angleterre où il se lie avec la secte antichrétienne. — Conférences de Tentresol.

CHAPITRE XIII

Politique de Fleury. Son caractère. Il refuse le titre de premier ministre. — Le roi déclare qu'il prend les rênes du gouvernement. — Fleury obtient le chapeau de cardinal. — Changements dans le ministère. — La maxime de Fleury est la paix au dehors et l'économie au dedans. Il fait des réformes et diminue les impôts. — La puissance de Targent commence à s'établir. — La valeur du marc d'or et d'argent est fixée. — L'équilibre est rétabli dans les finances. — Construction des routes royales. La corvée; son régime oppressif. — Subsidies payés à la Suède et au Danemark. — Fleury prend le rôle de pacificateur au milieu des prétentions diverses des puissances. Il resserre l'alliance avec l'Angleterre et renonce à rétablir la marine. — Le commerce français souffre de la prépondérance des Anglais. — Le cardinal rapproche les cabinets de Londres et de Vienne. Il raccommode la France et l'Espagne. — Démence de Philippe V. Sa raison redevient lucide lorsqu'il est question de son ancienne patrie. — Mort de Newton, de la czarine Catherine P* et de Georges I". — Pierre II succède à Catherine. — Traité de Seville entre l'Angleterre, la France et l'Espagne. — Naissance du Dauphin. Grande joie en France. — Satis-

faction témoinnée par Philippe V. — Mort du duc de Parme. — Investiture du duché donnée à l'infant. — Blort du jeune czar Pierre II. Anne Ivanowna monte sur le trône. — Abdication de Victor -Amédée, roi de Sardaigne. Sa captivité. Sa mort. — Le cardinal se décide à poursuivre les jansénistes. — Affaire de Soanen, évêque de Senez. — Querelles avec le parlement. — Légende de Grégoire VII condamnée par le parlement. — Lit de justice dans lequel le roi oblige le parlement à déclarer la bulle Unigenitus loi de l'État. — Convulsionnaires au tombeau du diacre Paris. — Le parlement suâpend le

cours de la justice. — Ordonnance réglementaire du parlement enregistrée en lit de justice. — Protestation du parlement. Exil de quarante magistrats. Le cardinal cède quelque temps après. Les exilés sont rappelés, et la déclaration regardée comme non avenue. Danger des luttes avec des corps. — Philosophisme militant. — Lettres sur l'Angleterre et Lettres persanes. — Incertitude dans les lois fondamentales. — Nonchalance du roi. Droiture de son esprit. Ses petits soupers. Ses occupations bourgeoises. — Conspiration contre Fleury, dite des Marmousets. On donne pour maîtresse au roi madame de Mailly. Ce choix ne déplaît pas à Fleury. — Caractère des princes du sang.

CHAPITRE XIV

Mort d'Auguste II, roi de Pologne. — Louis XV se décide à prêter son appui à Téléction de Stanislas. Celui-ci est élu. — La Russie et PAutriche se déclarent pour Pélecteur de Saxe, compétiteur de Stanislas. — Entrée des Russes en Pologne. Sous leur influence,

nouvelle élection en faveur de Pélecteur. — Stanislas chassé de Varsovie. Il se retire à Dantzick. Siège de cette ville. Dévouement héroïque de Plélo. Stanislas sort déguisé de Dantzick. Cette ville capitule. Fermeté de Pambassadeur français, marquis de Monti. — La France attaque PAutriche. — Alliance avec la Sardaigne. — Berwick commande Parmée d*Allemagne , Villars celle d^Italie. Berwick prend Rell. La Lombardie est conquise par Villars. — Campagne de 4734. I^ prince Eugène est à la tête des Autrichiens. Siège de Philipsbourg. Berwick a la tête emportée d^un coup de canon. Villars et Eugène envient cette mort.— Philipsbourg pris ; Asfeld et Noailles créés maréchaux de France. ~ Villars , contrarié par le roi de Sardaigne, quitte Parmée et meurt à Turin. — Broglie et Coigny en prennent le commandement. — Bataille de Parme gagnée par les Français. Surprise par les Autrichiens du quartier du maréchal de Broglie. Néanmoins, les Français gagnent la bataille de Guastalla. Ces succès sont sans résultat. — Les Espagnols s^emparent du royaume de Naplcs et de la Sicile. — Don Carlos est reconnu roi de Naples sous le nom de Charles m. — Mauvais état de Parmée française en Italie. Noailles est envoyé pour y rétablir la discipline.— Le cardinal traite avec P«npereur. Les préliminaires de paix sont signés. ~-La Lorraine,

cédée à Stanislas , avec réversion à la couronne de France. — La Toscane et les duchés de Parme et de Plaisance assurés à la maison d'Autriche. — La France médiatrice entre les peuples. Elle rétablit la paix entre TAutriche et la Turquie. — L'île de Corse. -Théodore I". — Établissement du conseil royal du commerce—Ordonnances sur les évocations et règlements de juges, sur les donations et sur la tenue des registres de l'état civil. — Les protestants continuent à être privés des moyens légaux de faire constater leurs naissances, mariages et décès. — Voyages des sa-

vants en Laponie et au Pérou pour constater l'aplatissement des pôles. — Voltaire, Histoire de Charles X//. -Montesquieu, Grandeur et décadence des Romains, —Les savants des congrégations religieuses. —Madame de Mailly déclarée maîtresse du roi. Madame de Vintimille, sa sœur, parvient à séduire Louis XV.— Le cardinal fait des représentations au roi sur le désordre de ses mœurs. — Disgrâce de Chauvelin, garde des sceaux et ministre des affaires étrangères; — Intrigues en sa faveur dévoilées par le roi au cardinal. — Crédit de Couturier et de Barjac. — Disette des subsistances. — Voltaire fonde l'enipire des gens de lettres; il préconise le matérialisme. Correspondance de Voltaire et de Frédéric. Influence du philosôphisme. — Le Dauphin. Son caractère. Il passe aux maÎDS des hommes.

CHAPITRE XV

PÀ6£ 428 A 462.

Mort de Frédéric - Guillaume , roi de Prusse. -Frédéric IT; ses qualités, ses vices. — Mort de l'empereur Charles VI. — Marie-Thérèse. On lui dispute son héritage. — Frédéric envahit la Silésie. Bataille de Molwitz gagnée par ce prince. — Ligue de la France, de l'Espagne, de la Bavière, de la Saxe et du roi de Sardaigne contre Marie-Thérèse.— Commencement de la guerre de la succession d'Autriche. — Dévouement des Hongrois. - Les Anglais accordent des subsides à la reine de Hongrie. - Révolution à Saint-Pétersbourg. — Elisabeth monte sur le trône.- Les Français et les Bavaois se portent sur la Bohême et s'emparent de Prague. — Amnistie entre la Prusse et l'Autriche. — Les Autrichiens font

mettre bas les armes à quinze mille Français enfermés dans la ville de Lintz. — Désastres des Bavares; pillage de la Bavière.— Frédéric se remet en campagne. Il gagne la bataille de Czaslau. o fait la paix avec Marie-Thérèse. — Division

TABLE DES BIATIÈRES. 555

entre les maréchaux de Belle-Isle et de Broglie. — L'armée française détruite en détail.— Défection du roi de Sardaigne. — Les Anglais menacent la ville de Naplesd^un bombardement. — Le roi de Naples est obligé de se retirer de la coalition. — Les Espagnols repoussés du Milanais par Charles-Emmanuel. - Prague assiégé. Maillebois marche à son secours ; il évite de combattre. — Retraite de Prague. — Hostilités de la marine anglaise contre la marine française. — Mort du cardinal de Fleury.

CHAPITRE XVI

i>AGE 463 A 508.

Mort de madame de Vintimille. — Madame de Châteauroux. Elle persuade au roi de se mettre à la tête de ses troupes.— Disgrâce de madame de Mailly. — La reine, obligée de prendre les maîtresses de Louis XV pour ses dames du palais. — Composition du conseil ; Tencin en fait partie. — Le roi essaye de gouverner. L^ennui le gagne. Il laisse les ministres devenir les maîtres dans leurs départements respectifs. — Les Français chassés de la Bavière — Retraite et disgrâce du maréchal de Broglie. - Les Anglais envoient une armée en Allemagne. — Rataille de Dettingen perdue par le maréchal de Noailles. — Les Autrichiens insultent PAL-

sace et la Lorraine. — Marie-Thérèse s'empare de la Bavière et veut réduire la France h ses limites du temps de François P^e. Georges cherche à lier plus intimement la reine de Hongrie avec les rois de Prusse et de Sardaigne. Ayant échoué, il cesse de participer aux opérations militaires. - La France lutte seule avec l'Espagne contre la coalition des autres puissances.— L'Académie refuse d'admettre Voltaire. Il est envoyé en mission près du roi de Prusse. Causes secrètes de la protection que ce prince accorde aux philosophes. — Campagne de 1744. — On prépare une expédition pour porter le Prétendant en Angleterre. — Bataille navale dans la Méditerranée entre les flottes réunies de France et d'Espagne, et une escadre anglaise. L'expédition du Prétendant, arrivée sur les côtes d'Angleterre, en est chassée parla tempête. — Nouvelle confédération de la France, de la Prusse et des princes allemands contre Marie-Thérèse. — Le roi à l'armée de Flandre. Ses succès. Il marche au secours de la Lorraine menacée par l'ennemi. —Maladie de Metz. — Madame de Châteauroux chassée. — Inquiétude du peuple pendant la maladie du roi. Sa joie lorsqu'il apprend son rétablissement. - Le Dauphin s'empresse de se rendre auprès de son père. Il est

mal reçu. Exil du duc de Ghâtillon , son gouverneur. — 1^e roi de Prusse attaque la Bohême. — Succès du prince de Gonti en Italie. — Le roi au siège de Fribourg. Il revient à Paris. — Rappel de madame de Ghâteauroux. Ses ennemis sont exilés. Sa maladie, sa mort. Douleur du roi.

CHAPITRE XVII

Traité d'alliance et de garantie entre les couronnes de France et d'Espagne. — Bataille des Napolitains et des Autrichiens dans la campagne de Rome. — Le marquis d'Argenson ministre des affaires étrangères. — Mariage du Dauphin avec une infante d'Espagne. — Madame d'Étiolés maîtresse du roi. Son système de conduite. Le roi lui achète le marquisat de Pompadour. Elle en prend le nom. Se lie au parti philosophique. Voltaire la flatte. Le grand écrivain aspire à devenir homme politique. Mort de Tempereur Gharles VII. — ^ Paix entre la Bavière et PAutriche. — Ségur évacue la Bavière. - L'électeur de Saxe, roi de Pologne, s'unit à l'Autriche. — On délibère au conseil du roi sur le rappel des protestants. — Louis XV et le Dauphin à l'armée de Flandre. -- Bataille de Fontenoy. Humanité du roi envers ^ les blessés ennemis. — Prise de Tournay. - Le roi de Prusse

> gagne la bataille de Friedberg. — Prise de plusieurs villes de

Flandre.— Expédition en Ecosse du prince GharlesÉdouard. — Le maréchal de Maillebois et don Philippe s'emparent du duché de Parme et du Milanais.— Le grand-duc de Toscane est élu empereur. — Bataille de Soor gagnée par le roi de Prusse. — Il fait la paix à Dresde avec Marie-Thérèse et l'électeur de Saxe. L'impératrice lui abandonne la Silésie et le comté de Glatz. — Madame de Pompadour est présentée. Elle établit l'usage des représentations scéniques à la cour. Enchantement du roi. Il la comble de biens. Renvoi, à son instigation, du contrôleur général Orry. Elle fait donner des lettres de noblesse à son père et le marquisat de Margny à son frère.

Sources et licence

Texte : <https://archive.org/details/histoirephilosootocqgoog>. Domaine public ; numérisation mise à disposition par Internet Archive. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.